tats de 1995 : fin
rtie de l'instruction

THE CATHOLIC UNIVERSITY OF AMERICA
SERIALS DIVISION

Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE
■ Un nouveau droit du travail
■ Emploi : 12 pages d'annonces classées

55e ANNÉE – N° 16808 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 9 FÉVRIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

# Sang contaminé : le procès sans précédent

● Trois magistrats et douze parlementaires vont juger, à partir de mardi, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé ● L'ancien premier ministre et ses deux anciens ministres sont poursuivis devant la Cour de justice de la République pour « homicides involontaires » ● Au cœur des débats : la gestion, en 1985, de la lutte contre la propagation du sida

**MARDI 9 FÉVRIER**, à 10 heures, commencera devant la Cour de justice de la République le procès de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, poursuivis pour *« homicides involontaires »* dans le dossier du sang contaminé. Pour la première fois depuis le début de la Ve République, trois anciens ministres – dont un ancien premier ministre – vont devoir répondre devant la justice d'actes qui sont susceptibles de constituer des délits et qui ont été commis dans l'exercice de leurs fonctions. Les douze juges parlementaires et les deux magistrats professionnels qui entoureront le président Christian Le Gunehec auront à juger non pas des actes intentionnels mais des *« imprudences »*, des *« fautes d'inattention et de négligence »*, des *« manquements aux obligations de prudence et de sécurité »* dans la manière dont les trois anciens ministres ont pris en charge, en 1985, la lutte contre la propagation de l'épidémie de sida.

● Trois ministres devant la Cour de justice — p. 6
● Douze députés et sénateurs en robe de juge — p. 6 à 8
● Le combat de Sylvie Rouy, contaminée le 2 août 1985 — p. 8
● Portrait : Monsieur le président « Le Gu » — p. 13
● Les points de vue de Philippe Mangeot et de Dany Cohen — p. 14

## Pour une justice équitable

AVEC le procès du sang contaminé, la France s'apprête à vivre un moment grave de son Histoire. Parce qu'au-delà du sort de trois ministres, dont un chef de gouvernement, appelés à *comparaître* devant la Cour de justice de la République, il met en jeu trois éléments-clés de notre vie publique future : la place de la justice dans l'équilibre des pouvoirs ; la pénalisation de la vie politique en général, celle de l'action publique dans le domaine de la santé publique en particulier ; le partage de la responsabilité entre le savant et le politique.

ÉDITORIAL

Comme de tout procès, il faut souhaiter qu'il soit conduit de manière juste et équitable ; plus que pour tout autre procès, la poursuite de cet objectif devra faire l'objet d'une vigilance particulière, tant sont grandes les inquiétudes qu'ont fait naître les conditions dans lesquelles *Mme Dufoix* et *MM. Fabius* et Hervé vont devoir répondre de leurs actes de gouvernement.

Cette affaire est – faut-il le rappeler ? – au cœur de deux carences françaises, deux maux propres à notre système : le premier relève du conscient collectif, qui toujours préfère punir plutôt que réparer ; le second a trait aux privilèges du prince, des princes en l'occurrence, qui n'ont plus lieu d'être.

*J.-M. C.*

*Lire la suite page 15*

## Jordanie : la tâche difficile du roi Abdallah

**PLUSIEURS** dizaines de chefs d'Etat ont assisté, lundi 8 février à Amman, aux funérailles du roi Hussein, décédé la veille d'un cancer. Son successeur, Abdallah, a appelé les Jordaniens à l'unité, assurant qu'il poursuivrait la politique de son père. Il aura la tâche difficile. Parce que sa population est majoritairement d'origine palestinienne, la stabilité de la Jordanie dépend des négociations israélo-palestiniennes, tandis que l'économie est durement touchée par l'embargo à l'encontre de l'Irak.

*Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 15*

## ■ Défaite de Gerhard Schröder

*La coalition rouge-verte ayant perdu* les élections dans le Land de Hesse, le chancelier allemand n'a plus de majorité au Bundesrat, ce qui risque de paralyser son action. p. 5

## ■ Kosovo à huis clos

Jacques Chirac a ouvert la conférence de Rambouillet en réaffirmant la détermination de la communauté internationale à trouver un terme au conflit. p. 4

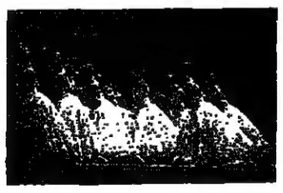

## ■ La « Giselle » de Sylvie Guillem

La danseuse étoile signe sa première création pour le Ballet national de Finlande, tout en interprétant le rôle-titre. Avec la volonté de montrer toute la modernité de *Giselle*. p. 30

## ■ La droite en ordre dispersé

François Bayrou a confirmé dimanche qu'il conduirait une liste autonome UDF aux européennes. Pour Philippe Séguin, la seule liste de l'opposition sera celle du RPR et de DL. p. 10 et 11

## ■ Affaire de l'ARC

Jacques Crozemarie, fondateur de l'Association pour la recherche sur le cancer, sera jugé devant le tribunal correctionnel. p. 36

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 530 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 209 - 7,50 F

## *L'Espagnol inconnu de Toulouse, symbole des républicains de la « retirada »*

**TOULOUSE**
*de notre correspondant régional*

Qui était Diego Rodriguez Rollado ? Son nom, parmi celui de six autres « martyrs » français, est gravé sur un mur de la prison Saint-Michel de Toulouse où il fut enfermé par les Allemands, puis fusillé. C'est l'Espagnol inconnu de Toulouse, un réfugié républicain « mort pour la France » dont personne ne sait rien, le symbole de l'histoire tragique de la communauté espagnole de Toulouse, capitale de l'antifranquisme pendant plus de trente ans. Toulouse, qui célèbre, cette année, le soixantième anniversaire de la *« retirada »* (le repli).

Après la défaite de l'Ebre, l'Espagne républicaine est sur le point de mettre genoux à terre. Les troupes franquistes vont s'emparer de Barcelone, la rouge et noire. Les premiers jours de février 1939, quelque 500 000 personnes se jettent sur les routes du Nord, à travers les Pyrénées. Débandade misérable, à dos de mulet et la faim au ventre. Retraite hagarde dans la neige et le froid. Le bouclier des Pyrénées derrière eux, les réfugiés espèrent avoir atteint, en France, le bout de leurs souffrances. Mais, en guise d'accueil, le gouvernement Daladier ouvre des camps où il entasse des milliers de personnes.

Finalement, 20 000 réfugiés républicains s'installeront à Toulouse où, dans les années 40, ils représentent un dixième de la population. La plupart des hommes valides entrent immédiatement dans la résistance. Ce sont ces « guerilleros espagnols » qui fondèrent les premiers maquis du sud-ouest de la France. Acte majeur d'intégration qui ne suffit pas cependant à clore l'épisode de l'exil. Les réfugiés espagnols, après la guerre, logent en baraquement et travaillent dur. *« On n'avait droit qu'à la pelle et la pioche,* témoigne José Tamborero, un ancien maçon âgé de quatre-vingt-quatre ans. *C'est nous qui avons construit les égouts de la ville mais les Français fermoient leurs portes. » « Le drame a fini quand on s'est mélangé et que j'ai pu aller travailler chez les gens »*, raconte l'ancien plombier Honorato Vitutia.

Aujourd'hui, le mélange est réussi, grâce au travail que les « trente glorieuses » ont offert et que les réfugiés ont accompli. Soixante ans après, Toulouse est une ville métissée, européenne avant l'heure, où *« l'Espagne pousse sa corne »*, chante Claude Nougaro. Les rues regorgent de *pan y vino*, de bars à tapas et de bodeguitas. Les festivals de musique, de danse ou de cinéma ibériques, les expositions de la jeune peinture espagnole rythment une vie culturelle et nocturne qui s'apparente à la movida madrilène. *Si, sur les bancs des* squares et des *rambletas* près de la place Wilson, les vieux, au soleil, parlent encore castillan ou catalan, leurs enfants se sont fait des noms sur la ville, dans toutes les professions, et leurs petits-enfants, à l'école, ressemblent à s'y méprendre à de jeunes Gascons ou Rouergats.

La nostalgie reste cependant plantée au cœur des survivants de la *« retirada »*. Chacun a constitué son livre de souvenirs dans lequel il a inscrit les épisodes dramatiques de sa vie et gardé quelques photos jaunies et douloureuses. Et l'ex-militant anarchiste de la CNT ne se mélange toujours pas à celui du PC, lequel n'a que mépris pour l'ancien du PS. Pour eux, *« l'histoire ne pardonne pas à celui qui oublie »*.

*Jean-Paul Besset*

## Les rescapés du déluge

**LES RUGBYMEN** de l'équipe de France se sont imposés de justesse (10-9) face à l'Irlande, samedi 6 février, à l'occasion de la première journée du Tournoi des cinq nations. Les Français doivent ce succès à leur courage sous le déluge de chandelles, ces coups de pied haut en l'air qui perturbent le jeu des meilleurs, organisé par les hommes au trèfle, et à un essai d'Emile Ntamack. Dans l'autre match, l'Ecosse a créé la surprise en venant à bout du pays de Galles (33-20), prochain adversaire de l'Irlande. Aux Etats-Unis, sur les pistes de Vail (Colorado), les skieurs autrichiens ont affirmé leur domination sur les championnats du monde en s'imposant dans les deux descentes, samedi 6 et dimanche 7 février.

*Lire pages 24 à 26*

## Internet, bulle spéculative ou poule aux œufs d'or ?

**CONTRAIREMENT** aux souhaits des utopistes du XIXe siècle et des hippies des années 70, aujourd'hui, les « communautés » sont devenues virtuelles, elles sont cotées en Bourse et valent des fortunes. Les rachats récents de la société Netscape par American Online (premier pourvoyeur d'accès à Internet), des firmes Excite par @Home et GeoCities par Yahoo, ont déclenché une explosion des cours de Bourse des sites Internet qualifiés de « portails » (sésames pour le monde Internet), de ce que l'on appelle des « communautés virtuelles ».

Conséquence de cette folle envolée des sociétés Internet à Wall Street, la polémique enfle aux Etats-Unis. Les valeurs Internet sont-elles en train d'écrire la grande histoire du XXIe siècle ou la petite histoire d'une bulle spéculative de plus, après celle des compagnies de radio dans les années 20 et des sociétés de biotechnologie dans les années 80 ? Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, et Bill Gates, président de Microsoft, font partie de ceux qui estiment que la flambée sera de courte durée. Tout comme l'hebdomadaire britannique *The Economist* qui titrait, dans son édition du 30 janvier : *« Pourquoi les actions Internet vont chuter »*.

Stephan Paternot, cofondateur avec Todd Krizelman du site « portail » TheGlobe.com, pense lui tout le contraire. Son postulat est simple. La croissance des sociétés Internet ne repose plus sur la technologie mais sur leur capacité à attirer de la publicité ou à générer du commerce électronique. Exemple parmi d'autres de ces sociétés qui défient les règles classiques de la finance : TheGlobe.com vaut 650 millions de dollars (575 millions d'euros) en Bourse alors que son chiffre d'affaires est celui d'une PME et que son activité est déficitaire.

Si les sociétés Internet sont des gouffres financiers, elles représentent un relais de croissance inespéré pour les industries matures, dont les sociétés de télécommunications et celles de communication (médias et publicité).

*Enguérand Renault*

*Lire la suite page 15*

ELIE WIESEL
PRIX NOBEL

ELIE WIESEL
Les Juges

Une nuit dans le Connecticut. Un juge énigmatique séquestre cinq personnages et les entraîne sous la menace dans un étrange procès.

Editions du Seuil

## Un Français en Belgique



FRANCIS MER

**LE SORT** du sidérurgiste wallon Cockerill est remis entre les mains d'Usinor. Soucieux de s'inscrire dans la réalité belge, Francis Mer, PDG du groupe français, multiplie les précautions. Pas de plan social durci, des hommes de Cockerill nommés à des postes-clés chez Usinor : le patron se donne trois ans pour voir les pleins effets de cette fusion.

*Lire page 19*

International — 2
France-société — 6
Régions — 12
Horizons — 13
Carnet — 17
Entreprises — 18
Communication — 20
Tableau de bord — 21
Aujourd'hui — 24
Météorologie, jeux — 27
Immobilier/annonces 28
Culture — 30
Guide culturel — 33
Kiosque — 34
Abonnements — 34
Radio-Télévision — 35

RAND JUR
le Monde LC
ICOLE
IOTAT
PATRICK JARDI
PIERRE-LUC
DIMANCHE
18H30
RTL

هكذا من الاصل



**PROCHE-ORIENT** Une quarantaine de chefs d'Etat, de gouvernement et de monarques ont assisté, lundi 8 février en fin de matinée, aux funérailles du roi Hussein de Jordanie, décédé la veille. ● LE ROI ABDALLAH, qui a prêté serment dimanche, a reçu le président américain, Bill Clinton, qui lui a renouvelé la confiance des Etats-Unis en espérant que la continuité de la politique jordanienne conduira à une stabilité plus grande dans la région. Hamza, fils de Hussein et de la reine Noor, a été désigné, dimanche, prince héritier, conformément au vœu de son père. ● LA SYRIE, dont les relations avec la Jordanie étaient tendues, a décidé, à la surprise générale, de proclamer un deuil national de trois jours et de reporter à mercredi le référendum qui devait se tenir, ce 8 février, sur la réélection pour sept ans du président Hafez El Assad. *(Lire notre éditorial page 16.)*

# Le roi Abdallah de Jordanie veut incarner la continuité

## Une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement étrangers ont assisté, lundi 8 février à Amman, aux obsèques du roi Hussein. La veille, le nouveau souverain hachémite avait prêté serment et appelé son peuple à l'unité, en assurant qu'il poursuivrait la politique de son père

**AMMAN**
*de notre envoyé spécial*

Conformément à la tradition musulmane qui impose de promptes funérailles, le roi Hussein devait être enterré, lundi 8 février à Amman, à l'issue d'une cérémonie de trois heures, et en présence d'une quarantaine de chefs d'Etat, qui avaient commencé à arriver en Jordanie dans la soirée de dimanche.

Après Tony Blair et le numéro un algérien Liamine Zeroual, le président Jacques Chirac et son épouse ont atterri à 23 heures à l'aéroport Reine Alia d'Amman, accueillis par le premier ministre jordanien. Au même moment, Bill Clinton s'envolait vers la Jordanie, avec à ses côtés les anciens présidents Gerald Ford, Jimmy Carter et George Bush. Conduite par le président Ezer Weizman, une importante délégation israélienne où figurent Benyamin Nétanyahou et deux anciens premiers ministres – Shimon Pérès et Itzhak Shamir – sera également présente aux obsèques.

Le prince Abdallah n'aura été régent que vingt-quatre heures. Dimanche 7 février, peu avant midi, la mort attendue de son père, le roi Hussein, l'a propulsé roi de Jordanie, petit pays de quatre millions et demi d'habitants incrusté au centre d'une région où la paix se dérobe. L'issue fatale ne faisait guère de doute. Rapatrié par avion sanitaire des Etats-Unis, vendredi matin, le roi Hussein avait été immédiatement transporté, agonisant, à la cité médicale Al-Hussein pour – pudique précaution de langage – y poursuivre un traitement qui avait déjà échoué dans un hôpital américain. Son entourage le disait *« cliniquement mort »*, ajoutant qu'il ne devait de survivre qu'à une machine. Et pourtant, un impossible espoir s'était emparé de beaucoup, suscité par les déclarations de la famille expliquant, curieusement, que le cœur et le cerveau du malade étaient encore vaillants.

### « UNE SEULE FAMILLE »

Dimanche, à la mi-journée, la télévision a brutalement mis fin à d'éventuelles illusions. Par un bref communiqué suivi de la lecture du Coran, les Jordaniens ont appris que leur roi venait de mourir. *« Nous annonçons le décès du plus précieux, du plus grand des hommes, feu le doyen de Al al-Beit* (les descendants du Prophète), *qui a rendu son dernier soupir dimanche à 11 h 43* (heure locale) *et que Dieu a choisi de rappeler à lui »*, a indiqué le gouvernement dans le texte lu devant les caméras de télévision.

L'accession au pouvoir du roi Abdallah s'est faite rapidement et avec la volonté visible que tout se passe calmement, conformément aux textes. Cravate noire et coiffé d'un keffieh à damiers rouge et blanc, le prince Abdallah, devenu automatiquement roi dès le décès de son père, s'est aussitôt adressé aux Jordaniens pour les appeler à l'unité et leur assurer qu'il poursuivrait la politique de son prédécesseur. *« Nous préserverons son héritage dans l'édification d'une Jordanie forte*, a-t-il assuré. *Je vous demande à tous de rester unis en toute loyauté, comme une seule famille. »*

Deux heures plus tard, il arrivait au Parlement pour jurer, une main sur le Coran, *« de protéger la Constitution et de demeurer fidèle à la nation »*. La prestation de serment faite devant quatre-vingts députés, quarante sénateurs et en présence de ses quatre frères et de ses deux oncles, dont le prince Hassan – limogé il y a moins de deux semaines – n'a duré que quelques secondes au terme desquelles le roi a rapidement quitté la salle pour s'entretenir avec les parlementaires puis inspecter le détachement militaire venu lui rendre les honneurs.

En début de soirée, respectant en cela un volonté paternelle explicite, il signait son premier décret royal en nommant prince héritier son demi-frère Hamza, premier fils de la reine Nour. Pour avoir donné l'impression qu'il ne ferait pas de même s'il était un jour roi, le prince Hassan, frère cadet du roi Hussein et alors prince héritier désigné, avait récemment été écarté de trône. Militaire de carrière, le nouveau roi est apparu en civil, comme pour contredire les commentaires qui soulignent son excellente formation professionnelle mais doutent de son sens politique. Il a pris soin aussi d'être accompagné de son oncle, le prince Hassan, qui a failli être roi à sa place. Les Jordaniens y ont décelé le symbole de l'unité que le roi appelle de ses vœux, au sein du pays comme au sein de la famille royale, déchirée apparemment par les luttes internes de ces dernières semaines.

Rendus susceptibles par les interrogations répétées des centaines de journalistes et commentateurs rassemblés à Amman pour les obsèques, les officiels jordaniens assurent sur tous les tons que leur pays poursuivra la politique entreprise par le roi Hussein, qu'il s'agisse de politique économique, de démocratisation, de politique étrangère et, surtout pour ce qui est du processus de paix israélo-palestinien et des relations entre Amman et Jérusalem.

Le même message a été lourdement répété à Jacques Chirac lors du bref entretien qu'a eu le président français avec le premier ministre jordanien, à son arrivée à l'aéroport d'Amman. *« En dépit des difficultés et de la mort de son promoteur, la paix est toujours vivante dans notre conscience*, a assuré Fayez Al Taraoumah au président de la République. *Depuis 1953, la paix était la ligne de Hussein, et Abdallah a baigné dans cette atmosphère. C'est donc non seulement un soldat, mais également un homme politique prêt à assumer toutes les charges liées à sa fonction. »*

Jacques Chirac a garanti à la Jordanie le soutien politique et, surtout, financier de Paris. Plus que toute autre menace potentielle, la délicate situation économique d'un pays frappé par la pauvreté, le chômage et la récession fait craindre d'éventuels débordements aux effets incontrôlés. Depuis trois jours, les promesses de soutien économique parviennent de tous côtés. Madeleine Albright avait ouvert le feu lors de son récent passage à Amman ; elle a, depuis, été suivie par les Emirats arabes unis, la Banque mondiale et Israël dont le premier ministre vient d'annoncer que, pour alléger le fardeau économique de son voisin et aider à maintenir la stabilité dans la région, il avait donné l'ordre de baisser toutes les taxes à l'importation des marchandises jordaniennes.

*« La France*, a annoncé pour sa part M. Chirac, *s'associera, avec l'Union européenne, à l'effort de solidarité justifié au bénéfice de la Jordanie. »*

***Georges Marion***

## *Boris Eltsine décide de quitter sa maison de repos*

**A la surprise générale, Boris Eltsine s'est envolé de Moscou pour la Jordanie, lundi 8 février à 6 heures du matin, afin d'assister aux obsèques du roi Hussein. Le président russe a pris cette décision, dimanche dans la soirée, contre l'avis de ses médecins, a précisé l'agence Interfax, et alors que le premier ministre Evgueni Primakov s'apprêtait à se rendre à Amman.**

**Hospitalisé le 17 janvier pour un *« ulcère aigu et saignant »*, M. Eltsine était depuis huit jours *« en convalescence »* dans une maison de santé proche de Moscou. Le 18 janvier, le médecin-chef du Kremlin, Serguei Mironov, expliquait que *« les voyages en avion ne seront, bien sûr, pas possibles avant deux mois et demi, trois mois »* et qu'il faudrait au président *« près d'un mois* [de traitement] *avant de revenir à un travail actif »*. Ce déplacement à l'étranger de Boris Eltsine est le premier depuis octobre 1998, des maladies à répétition l'ayant contraint à annuler quatre voyages officiels, dont un en France.**

## *Hamza est le nouveau prince héritier*

**Abdallah de Jordanie a désigné, dimanche, son demi-frère, Hamza, prince héritier, dans un décret royal promulgué quelques heures après le décès du roi Hussein, a-t-on annoncé de source officielle. *« Les membres de la famille royale se sont réunis sous la présidence du roi Abdallah et ont décidé de* (...) *désigner le prince Hamza héritier du trône »*, indique un communiqué du palais royal rendu public dimanche soir.**

**Né en mars 1980, le prince Hamza est l'aîné des quatre enfants du souverain défunt et de la reine Noor, sa quatrième épouse. Connu pour être très proche de son père, il poursuit des études à la prestigieuse académie militaire britannique de Sandhurst, près de Londres. Le roi Hussein, qui avait désigné Abdallah prince héritier, le 25 janvier, avait exprimé le vœu que son fils aîné, une fois devenu roi, choisisse son demi-frère Hamza comme prince héritier.**

## *Des voitures qui affichent le portrait du défunt...*

**AMMAN**
*de notre envoyé spécial*

Le roi Hussein de Jordanie est mort, dimanche 7 février peu avant midi. Aussitôt, la radio et la télévision ont déversé sur la ville la lancinante psalmodie du Coran et les cloches des églises d'Amman se sont mises à sonner. Rompant avec une longue période de sécheresse, une pluie froide et insistante tombait sur le pays depuis plusieurs jours, saluée comme l'ultime cadeau de Dieu à un royaume dont le souverain agonise. Bientôt, un brouillard gris et dense s'est installé sur la capitale, suivi d'une pluie redoublée, comme si le ciel accompagnait le deuil des Jordaniens. Dans le centre de la ville rapidement déserté, les boutiques ont baissé leurs rideaux de fer et arboré un drapeau noir. Bordées de crêpe, les photos du roi défunt ont été suspendues aux murs des bâtiments publics tandis que le personnel des grands hôtels épinglait au revers de sa veste un ruban noir surmonté d'une petite couronne dorée. Puis le pays s'est installé dans quarante jours de deuil.

Après quelques tergiversations, les autorités ont autorisé la foule à se rassembler devant l'hôpital où le roi se mourait. Débordant le service d'ordre, quelques milliers de Jordaniens s'y sont donné rendez-vous pour y crier leur douleur et invoquer Dieu. Mais le reste de la ville est demeuré calme et transi.

L'armée s'est déployée dès le début de l'après-midi dans Amman et ses pourtours. Les bérets verts des forces spéciales et de la garde royale que commandait le nouveau roi sont visibles aux principaux carrefours, sur les grands axes et devant le Parlement entouré de véhicules blindés. Dans la salle octogonale moquettée de vert du Parlement, le souverain s'est figé au garde à vous devant le portrait de son père en grand uniforme avant de prêter serment.

### LA LONGUE LITANIE DU CORAN

Dans son dos ont alors éclaté des applaudissements, mais également quelques sanglots venus des tribunes du public. Sur le perron, après la cérémonie, seuls quelques vieux sénateurs se laissaient aller à de rares commentaires, assurant leurs interlocuteurs de leur confiance dans les capacités politiques du jeune roi Abdallah.

En deux jours d'agonie, les Jordaniens ont eu le temps de se préparer à la disparition de leur roi. Dès dimanche après-midi, de nombreuses voitures affichaient le portrait du défunt ; certaines roulaient avec un drapeau noir accroché à la portière. Dans le quartier chic d'Abdoun, dimanche soir, une maison patricienne, toutes portes ouvertes, déversait sur la rue la longue litanie du Coran chantée à travers de puissants haut-parleurs.

***G. M.***

## Une armée disciplinée, pilier de la monarchie

**HÉRITIÈRE** de la célèbre Légion arabe – fondée en 1921 à l'instigation de la Grande-Bretagne pour assurer la défense de l'émirat de Transjordanie et commandée, à partir de 1939, par Glubb Pacha, un ex-général britannique, qui fut relevé de ses fonctions en 1956 par le roi Hussein –, l'armée jordanienne est le pilier de la monarchie. Le nouveau roi Abdallah y a été officier, notamment dans les forces spéciales, après avoir été formé à Sandhurst, le Saint-Cyr britannique.

L'armée jordanienne intervint en Irak en 1941, contre Rachid Ali Al Gailani qui s'était montré favorable aux forces de l'Axe, puis elle prit part à la première guerre israélo-arabe de 1948, lors de l'indépendance de l'Etat hébreu. Elle a résisté aux forces israéliennes lors de la prise de Jérusalem par Tsahal en 1967. Considérée par les experts militaires étrangers comme une armée de maintien de l'ordre, elle a écrasé les fedayin palestiniens lors de la bataille d'Amman qui dura dix jours en septembre 1970 et qu'on a appelé ensuite « Septembre noir ».

Encadrée par des officiers bédouins et tcherkesses, l'armée royale, disciplinée et bien tenue, formée à ses débuts par des officiers britanniques, compte de nombreux soldats d'origine palestinienne.

### TRENTE MIRAGE F-1

En dépit de son professionnalisme, cette armée – forte de quelque 104 500 hommes et dotée d'une réserve entraînée de 30 000 hommes tous services confondus, sans compter les 10 000 hommes qui servent dans les forces de sécurité du ministère de l'intérieur – ne peut se mesurer avec ses voisines suréquipées et très supérieures en nombre, telles les armées israélienne et syrienne. Selon l'Institut international des études stratégiques (IISS) de Londres, les forces royales jordaniennes se sont fournies surtout auprès des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni. La Jordanie possède aussi des armes antiaériennes d'origine soviétique.

L'armée de terre aligne 90 000 hommes, qui composent essentiellement deux divisions blindées, deux divisions d'infanterie mécanisée, une brigade indépendante de la Garde royale, une brigade des forces spéciales et une brigade d'artillerie de campagne. Soit 1 220 chars de combat, quelque 1 100 véhicules blindés et transports de troupes, 115 canons tractés, 370 canons montés sur camion, 4 800 lance-roquettes (dont des Apilas français), 360 canons antiaériens, près de 800 batteries de missiles sol-air russes et américains. La marine, basée à Aqaba, sur la mer Rouge, compte 480 hommes, à bord de patrouilleurs côtiers. L'armée de l'air compte 13 500 hommes. Elle est dotée de 95 avions de combat, soit trois escadrons d'une cinquantaine de F-5 américains anciens, deux escadrons avec 30 Mirage F-1 (armés de missiles air-air du groupe français Matra), un escadron de 16 F-16 américains, des hélicoptères américains antichars et des hélicoptères français de transport. – *(AFP.)*

## Bill Clinton : « Aujourd'hui, mon ami est au paradis »

● **AUX ÉTATS-UNIS**, le président Bill Clinton a déclaré qu'*« il n'y a pas de mots pour dire ce qu'il représentait pour moi en tant qu'ami et inspirateur »*, après l'annonce de la mort du souverain hachémite. *« Aujourd'hui, mon ami est au paradis »*, a ajouté le chef de la Maison Blanche dans un hommage rendu à la contribution du roi Hussein en faveur de la paix au Proche-Orient. *« Résolu dans son soutien à la paix au Proche-Orient, il était admiré par les Américains et aimé par son pays. »*

A l'Organisation des Nations unies, à New York, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a salué *« l'un des partenaires les plus précieux des Nations unies pour la paix »*. Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a indiqué qu'une mission du Fonds, actuellement à Amman, se tenait à la disposition des autorités jordaniennes. La Banque mondiale continuera d'assurer un *« soutien entier »* à la Jordanie et à son nouveau souverain, a précisé pour sa part le président de l'institution, James Wolfensohn.

● **EN EUROPE**, le premier ministre britannique, Tony Blair, a rendu hommage au monarque, qui a *« œuvré sans relâche en faveur de la paix au Proche-Orient »*. *« Il était en permanence la voix de la raison, c'est quelque chose de très rare »*, a ajouté le chef du gouvernement travailliste britannique.

*« Par son intelligence, son discernement et son engagement infatigable, il n'a cessé de donner de nouvelles impulsions au processus de paix au Proche-Orient, ni d'agir pour un équilibre pacifique et juste »*, a pour sa part estimé le chancelier allemand, Gerhard Schröder. Même ton du président du conseil italien, Massimo D'Alema, qui a qualifié le souverain hachémite de *« grand protagoniste de la paix »*. Dans un télégramme adressé, dimanche, au nouveau roi Abdallah de Jordanie, le président Boris Eltsine a exprimé ses « condoléances *sincères* » pour la mort de son père en lui faisant part de *« sa profonde tristesse »*.

● **EN ASIE**, le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, a formulé l'espoir que la Jordanie poursuive *« les efforts pour la paix dans le monde, notamment pour une paix durable au Proche-Orient »*. Le Pakistan, la Malaisie et la Thaïlande ont exprimé leur tristesse. Le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, a rendu *« un très fervent hommage »* à la mémoire de Hussein de Jordanie, *« un très grand roi »* qui, a-t-il souligné, *« avait énormément fait pour la grandeur et le développement général de son royaume, le bien-être, le bonheur et la prospérité de son peuple et la paix entre les nations »*.

● **AU MAGHREB**, le roi Hassan II du Maroc a estimé qu'il était un souverain *« sage »* et *« une personnalité forte qui a marqué la scène internationale par son action en faveur des causes de son pays et du monde arabo-musulman »*. Dans un message de condoléances adressé au nouveau roi Abdallah de Jordanie, le souverain marocain écrit que le peuple jordanien *« a perdu un grand roi »* et *« l'un des symboles de son unité et de sa souveraineté »*. Pour le roi du Maroc, Hussein était *« un ami sincère et fidèle qui a toujours fait preuve* (...) *d'une loyauté inégalable, d'une immense modestie, de nobles vertus* (...), *de pondération et de modération dans la parole et l'acte »*.

Le président tunisien, Zine El-Abidine Ben Ali, avait exprimé sa *« tristesse »* et son *« émotion »* dans un message de condoléances adressé au nouveau roi Abdallah peu après l'annonce de la mort du roi Hussein, l'un *« des plus grands dirigeants politiques de ce siècle »*.

● **AU PROCHE-ORIENT**, le président égyptien Hosni Moubarak a fait part de sa *« douleur »* et de sa *« tristesse après la mort, dimanche, du roi Hussein II, un frère généreux et un ami cher, qui a lutté jusqu'à son dernier souffle pour assurer la stabilité de sa patrie »*. Le président iranien, Mohammad Khatami, a adressé un message de condoléances au roi Abdallah de Jordanie dans lequel il a souhaité *« le renforcement des relations bilatérales pour réaliser les objectifs de la nation islamique et servir les intérêts des deux pays »*.

Toutefois, la presse iranienne de lundi se déchaînait contre le nouveau roi de Jordanie, Abdallah ibn Hussein, à la suite de ses déclarations affirmant que l'Iran constituait une *« menace »* pour certains pays de la région. Les journaux de Téhéran n'étaient pas tendres non plus avec son père, le roi Hussein, décédé dimanche, rappelant surtout ses liens avec Israël et les Etats-Unis, mais aussi ses relations avec l'ancien chah d'Iran. Le journal *Abrar*, proche des conservateurs, rappelle les origines maternelles d'Abdallah, qu'il qualifie de *« roi britannique de Jordanie »*, et l'accuse de vouloir *« appliquer une politique coloniale de division entre l'Iran et les Arabes »*.

L'Arabie saoudite a perdu *« un frère et un cher ami »* a déclaré, lundi, le prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel Aziz, qui se trouve à Amman pour les obsèques. Dans une déclaration rapportée depuis Amman par l'agence officielle saoudienne SPA, le prince s'est déclaré *« certain que le roi Abdallah de Jordanie, ses frères et le peuple jordanien pourront préserver ce qui a été réalisé »* sous le règne du roi Hussein.

Dans le Golfe, la presse a rendu un vibrant hommage à la mémoire du roi Hussein de Jordanie, et le journal saoudien *al-Yom* a souligné que le souverain avait *« quitté le monde en paix avec tous les pays arabes et islamiques, ainsi qu'avec les pays amis de la Jordanie »*. – *(AFP, Reuters.)*

# La Syrie repousse de trois jours le référendum présidentiel sur la réélection de Hafez El Assad

## Un geste inattendu de la part de Damas

**DAMAS**
*de notre envoyé spécial*

Un drapeau en berne dans une rue en fête. A Damas, pavoisée comme jamais à la veille du référendum proposant un nouveau mandat de sept ans pour le président Hafez El Assad, la longue agonie du roi Hussein avait été jusqu'alors reléguée au second plan. Le quotidien *Tichrine* ne lui avait consacré, dimanche matin 7 février, qu'une quinzaine de lignes tout au bas de sa « une ». En début d'après-midi, le deuil de l'ambassade du royaume hachémite était donc passé totalement inaperçu dans une avenue Abou Roumané surchargée de banderoles et régulièrement parcourue de véhicules klaxonnant à tout-va.

La coïncidence entre les funérailles jordaniennes, partagées par des dizaines de chefs d'Etat, et la reconduction du président syrien, dans une allégresse tout officielle, aurait cependant poussé à son extrême le lendemain, lundi 8 février, le contraste entre les deux pays. Dans un geste inattendu et remarqué, les autorités syriennes décidaient donc en fin d'après-midi de repousser de deux jours le scrutin et de décréter trois jours de deuil prenant effet immédiatement. Alors que la plupart des capitales arabes avaient elles aussi annoncé des périodes de deuil pour s'associer à la Jordanie, cette décision de dernière minute permettait à la Syrie d'éviter de se singulariser parmi ses pairs.

Samedi, alors que les éloges funèbres se multipliaient, le ministre des affaires étrangères, Farouk Al Chareh, avait simplement regretté *« la détérioration de la santé du roi »* et ajouté que la succession en Jordanie était *« une affaire intérieure »*. Le ministre réagissait en fait aux déclarations alarmistes de plusieurs responsables israéliens qui redoutaient que la Syrie ne profite de la situation pour tenter de déstabiliser le royaume hachémite. *« Dire que la Syrie menace la Jordanie sont des propos erronés et insensés. Lorsque Israël parle d'une éventualité d'une ingérence, c'est en fait une ingérence de sa part dans les affaires jordaniennes »*, avait-il ajouté.

En dépit des circonstances dramatiques, le ministre n'avait pourtant pas épargné le royaume de ses critiques en expliquant que les Jordaniens n'étaient pas *« tout à fait indépendants »*. Car la succession à la tête du royaume hachémite intervient alors que les relations sont au plus mal entre Damas et Amman. Leur dernière dégradation en date remonte à la signature du traité de paix entre Israël et la Jordanie, en 1994. Hostile à une logique d'accords de paix séparés, la Syrie a souvent dénoncé les efforts déployés par le roi Hussein envers Israël et qui ne se sont jamais accompagnés, selon elle, du moindre geste vis-à-vis de Damas.

**« EFFET GÉNÉRATION »**

Les autorités syriennes ont critiqué ensuite l'attitude de la Jordanie sur un dossier qui les obnubile : la coopération militaire israélo-turque. Très inquiètes face à cette « tenaille » stratégique, elles n'ont pas eu de mots assez durs lors de la participation des Jordaniens, en tant qu'observateurs, à des manœuvres conjointes en Méditerranée, début 1998. Le ton est encore monté d'un cran en octobre, lors de la crise entre Damas et Ankara qui accusait la Syrie d'héberger clandestinement le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) Abdullah Öcalan. De son côté, Amman a accusé les Syriens de retenir prisonniers des dizaines de Jordaniens et de considérer la Jordanie comme le terrain de prédilection des services secrets israéliens.

Si Hafez Al Assad avait pris le soin de téléphoner au roi Hussein, le 19 janvier, à son retour au royaume après six mois de traitement anticancéreux aux Etats-Unis, la Syrie a cependant été le seul pays arabe a n'avoir pas félicité le prince Abdallah lors de sa désignation comme prince héritier à la place de son oncle, Hassan, le 25 janvier.

Ce remplacement a pourtant été considéré favorablement par la Syrie, qui ne manquait pas de griefs à l'encontre du régent. Il lui était en effet imputé, pour une large part, l'intérêt jordanien vis-à-vis de l'axe israélo-turc. Mais Hassan était aussi – et surtout – considéré par Damas comme trop proche des Frères musulmans, dont la branche syrienne avait trouvé refuge en Jordanie après la répression brutale d'une tentative d'insurrection, au début des années 80.

L'arrivée au pouvoir d'Abdallah, trente-sept ans, coïncide également avec la lente ascension du fils du président Assad, Bachar, trente-quatre ans, dans les rouages du pouvoir en Syrie. Si l'« effet génération » ne garantit bien sûr jamais à lui seul une politique, surtout dans ce cas précis, il peut néanmoins favoriser à l'avenir une éventuelle reprise de contacts.

*Gilles Paris*

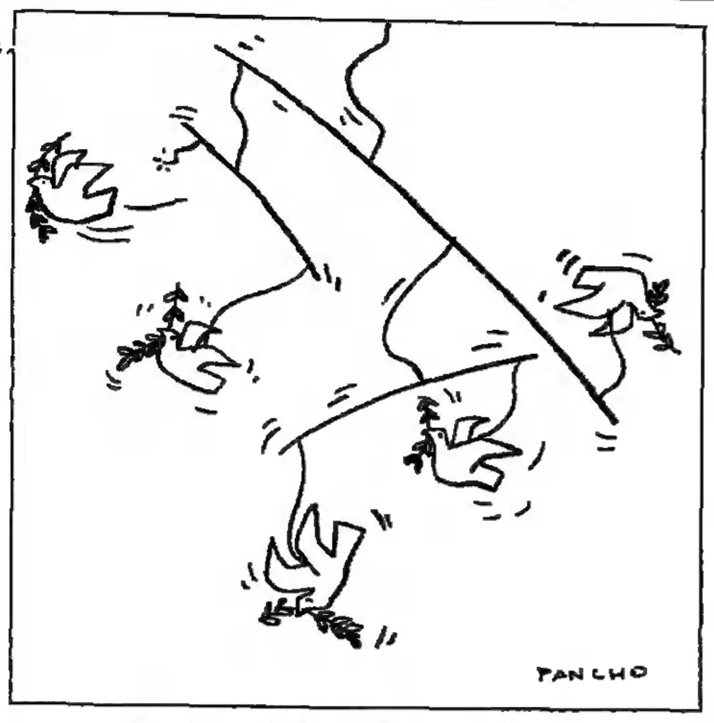


# Les médias israéliens ont largement couvert les derniers jours du souverain

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Le gouvernement israélien a observé une minute de silence à la mémoire du roi Hussein lors d'un conseil des ministres spécial, réuni dimanche peu après l'annonce officielle de son décès. Le drapeau national sera mis en berne sur les bâtiments administratifs et les mairies pendant les funérailles.

Une importante délégation devait représenter Israël à Amman lundi matin. Dirigée par le président Ezer Weizman, elle comprend le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, le chef de l'opposition travailliste, Ehoud Barak, l'ex-ministre de la défense, Itzhak Mordehaï, candidat depuis peu au poste de premier ministre, Leah Rabin, la veuve du chef de gouvernement assassiné en novembre 1995, les anciens premiers ministres Shimon Pérès et Itzhak Shamir, et Ephraïm Halévy, aujourd'hui directeur du Mossad, dont les contacts intensifs avec le roi Hussein avaient ouvert la voie à l'accord de paix signé entre Israël et la Jordanie en octobre 1994.

Contrairement au traité passé avec l'Egypte, qui n'a débouché que sur une « paix froide », cet accord devait, selon les estimations de l'époque, ouvrir la voie à une « paix chaude », grâce notamment au charisme du roi, presque unanimement apprécié en Israël, et à l'intérêt mutuel des deux partenaires à renforcer leurs liens économiques. Malgré un début timide de coopération (des entreprises israéliennes, notamment textiles, emploient quelque 5 000 personnes en Jordanie), cette perspective ne s'est pour l'instant pas réalisée, loin s'en faut.

Les relations jordano-israéliennes ont jusqu'à présent résisté aux coups de boutoir portés par Benyamin Nétanyahou au processus de paix. Au-delà du blocage des négociations, les relations personnelles entre M. Nétanyahou et le roi ont sévèrement pâti de deux initiatives du premier : sa décision d'ouvrir un tunnel passant sous le Mont du Temple en vieille ville de Jérusalem en septembre 1996, qui avait entraîné des affrontements sanglants entre Palestiniens et Israéliens ; puis son feu vert à la tentative d'assassinat de Khaled Meshal, un dirigeant du Hamas établi à Amman, un an plus tard.

Depuis, M. Nétanyahou n'avait pas été invité dans la capitale jordanienne. Le roi Hussein était par la suite intervenu lors des moments de crise dans les négociations israélo-palestiniennes : lors de la finalisation de l'accord sur Hébron, puis pour sortir de l'ornière les pourparlers de Wye Plantation.

Son appétit de couverture médiatique a joué un tour à Benyamin Nétanyahou à l'occasion du décès du roi de Jordanie. Vendredi, après que les agences de presse eurent annoncé sa « mort clinique » de source officieuse, M. Nétanyahou, qui s'attendait manifestement à une confirmation officielle imminente du décès, avait convoqué en début d'après-midi une conférence de presse pour rendre hommage au roi défunt. Afin de ne pas déplaire à ses alliés religieux, il entendait la donner avant le début du shabbat. Cette confirmation s'étant fait attendre, il avait annulé la conférence de presse, renvoyant chez eux les journalistes après les avoir fait attendre plus d'une heure...

Ce faux pas n'a pas échappé à la famille royale à Amman. Le quotidien *Haaretz* a cité, dimanche, un proche de la famille déclarant : *« Nous préférons que Benyamin Nétanyahou ne vienne pas aux funérailles du roi Hussein. »* Ce proche ajoutait cependant que, s'il décide malgré tout de venir, *« il sera reçu avec tout l'honneur qui lui revient »*.

**« VISION PARTAGÉE »**

Les médias israéliens ont abondamment couvert les derniers jours du roi Hussein, y compris par de longues émissions en direct. Une des images qui a manifestement le plus contribué à faire aimer Hussein par les Israéliens, outre son émouvant discours lors de l'enterrement de Yitzhak Rabin, a été celle de sa visite de condoléances aux parents de jeunes filles israéliennes tuées par un soldat jordanien, il y a deux ans, lors d'une excursion à la frontière israélo-jordanienne. A Bet Shemesh, près de Jérusalem, d'où étaient originaires les sept victimes, le roi s'était assis auprès des parents en deuil et avait partagé leur douleur en toute simplicité.

*« Nous avons tous perdu un ami (...), un grand dirigeant, et aussi un grand stratège de la paix »* entre la Jordanie et Israël, a déclaré Benyamin Nétanyahou. Certes, a-t-il reconnu, *« il pouvait y avoir entre nous des divergences »*, mais c'est toujours *« la vision partagée de la paix qui nous a guidés »*. Les relations entre Israël et la Jordanie sont pour le roi Abdallah *« une pierre angulaire stratégique »*, a-t-il ajouté, rendant compte d'une conversation *« très chaleureuse »* avec le nouveau souverain hachémite.

Interrogé sur les chances d'une rencontre avec Hafez El Assad en marge des funérailles du roi Hussein, au cas où le président syrien s'y rendrait lui aussi, M. Nétanyahou a répondu : *« Israël veut, et est prêt, à poursuivre les pourparlers de paix, qui sont importants pour les deux Etats (...). La paix n'est pas moins nécessaire à la Syrie qu'elle ne l'est pour nous. » (Intérim.)*

### *Rassemblement Place Rabin à Tel-Aviv*

**Leah Rabin, la veuve de l'ancien premier ministre israélien Itzhak Rabin, a participé, dimanche 7 février, à Tel-Aviv, sur la place où son mari a été assassiné en 1995, à un émouvant rassemblement à la mémoire du roi Hussein de Jordanie.**

**Plusieurs centaines de personnes se sont réunies sur cette place Rabin où une grande banderole proclamait notamment : *« Les Israéliens disent adieu au roi Hussein »*, tandis que des images sur la vie du souverain hachémite étaient diffusées sur écrans vidéo. Deux rayons de lumière émis par de gros projecteurs symbolisant le souverain hachémite et l'ancien premier ministre israélien se sont rejoints à une trentaine de mètres dans le ciel.**


## Forte progression des résultats de Rhône-Poulenc en 1998

*"L'année 1998 marque l'aboutissement de notre stratégie de recentrage sur les sciences de la vie, avec la création et la mise sur le marché de Rhodia ainsi que l'annonce de notre projet de fusion avec Hoechst.*
*Les sciences de la vie de Rhône-Poulenc, notamment la pharmacie, sont aujourd'hui engagées dans une véritable dynamique de croissance. Les résultats de 1998 confirment que nos nouveaux produits, en particulier l'anticancéreux Taxotere®, l'antithrombotique Lovenox®, l'insecticide Regent® et l'herbicide Balance®, sont les leviers de cette croissance. Par ailleurs, les réorganisations mises en œuvre commencent à produire leurs effets positifs, en particulier en termes de rentabilité.*
*Nous disposons aujourd'hui de tous les atouts pour assurer le succès d'Aventis."*

Jean-René Fourtou
Président-Directeur Général

**Comptes consolidés 1998**

**Chiffre d'affaires :**
86 797 MF / *13 232 M€* (+2.5 %)[1]
Résultat net : 4 224 MF / *644 M€*
*Avant éléments exceptionnels[2] :*
- *Résultat net :* *4 210 MF / 642 M€* *(+23.2 %)*
- *Bénéfice net par action :* *11,45 FF / 1.74 €* *(+12.5 %)*
- *Bénéfice net par action avant amortissement des goodwills :* *15.25 FF / 2.33 €* *(+11.8 %)*

**Sciences de la vie**
Chiffre d'affaires consolidé : 51 466 MF (+ 6.2 %)[2]
Résultats liés à l'exploitation : 8 701 MF (+ 25.2 %)

**■ Pharma ■**
*Rhône-Poulenc Rorer, Pasteur Mérieux Connaught, Centeon*
Chiffre d'affaires consolidé : 34 484 MF (+ 7.2 %)[3]
Résultats liés à l'exploitation : 5 716 MF (+ 23.6 %)

Les ventes de nouveaux produits représentent aujourd'hui 25 % du chiffre d'affaires de la pharmacie contre 19 % en 1997. La grande majorité des pays contribue à ces progrès, et en particulier les Etats-Unis.

- Cancérologie (+ 42.4 %[3]) : Taxotere®, commercialisé dans 68 pays, + 50.8 %[3] à 2 244 MF : Campto® + 208 %[3] et Granocyte® + 12.8 %[3].
- Thrombose/Cardiologie (+ 10.5 %)[3] : Lovenox®/Clexane® + 33.1 %[3] à 3 618 MF.
- Système Nerveux Central : Rilutek®, *seul traitement contre la sclérose latérale amyotrophique autorisé*, + 24.1 %[3].
- Respiratoire/Allergie : Nasacort® AQ + 94.4 %[3] à 498 MF. La stabilisation des ventes d'Azmacort® est en cours, en ligne avec les objectifs.
- Vaccins (+ 10.5 %)[3] : vaccin contre la grippe + 22.8 %[3] à 1 053 MF et vaccin polio injectable, Ipol® + 59.4 %[3] à 406 MF.

**■ Santé Végétale et Animale ■**
Rhône-Poulenc Agro, Rhône-Poulenc Animal Nutrition, Rhône-Poulenc Jardin, Merial
*Chiffre d'affaires consolidé :* 17 225 MF (+ 4 %)[3]
Résultats liés à l'exploitation : 3 586 MF (+16.8 %)

Croissance des volumes de ventes de produits nouveaux, notamment le fipronil avec l'insecticide Regent® (+ 67.2 %[3] à 799 MF) et l'herbicide Balance® (à 412 MF pour sa 1ère année de lancement sur les grands marchés). Les ventes de l'antiparasitaire externe Frontline® augmentent rapidement (+ 62 %[3] à 1 773 MF) en Europe et aux Etats-Unis. Le lancement de l'antiparasitaire Eprinex® sur le marché des bovins a permis à Merial[4] de stabiliser sa position sur ce marché.

**Rhodia**
Chiffre d'affaires consolidé : 36 323 MF (– 2.4 %)[3]
Résultats liés à l'exploitation : 2 717 MF (+ 30.2 %)

La rentabilité de Rhodia continue de s'améliorer, en ligne avec les objectifs. De nouveaux progrès sont attendus en 1999.

**Un dividende brut par action de 6 francs sera proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 26 mai 1999.**

www.rhone-poulenc.com
N° Vert 0 800 40 53 43

RHÔNE-POULENC

# Un huis clos s'engage à Rambouillet sur l'avenir du Kosovo

## Les représentants de toutes les parties prenantes au conflit, enfermés dans le château, ont entamé des négociations indirectes, par l'intermédiaire des médiateurs internationaux, à partir des documents élaborés par les pays membres du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie

**Les discussions sur l'avenir du Kosovo se sont ouvertes, samedi 6 février à Rambouillet, avec quelques heures de retard, en présence de toutes les parties prenantes au conflit. Les autorités serbes avaient finalement laissé partir de Pristina les représentants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), en précisant toutefois qu'il n'était pas question pour elles de s'asseoir à la même table que les *« terroristes »*. Après ce prélude tendu, la conférence a été ouverte par le président de la République, Jacques Chirac, qui a affirmé la détermination de la communauté internationale à mettre un terme au conflit, puis par des interventions des deux coprésidents de la conférence, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, et son homologue britannique, Robin Cook. Les négociations se sont engagées dimanche à huis clos, pas directement mais au moyen de navettes effectuées par les négociateurs internationaux entre les deux délégations cloîtrées dans le château de Rambouillet.**

**PLUS DE SON**, plus d'images. Après l'ouverture solennelle de la conférence de Rambouillet sur le Kosovo par Jacques Chirac, samedi 6 février, les grilles du château se sont refermées, fermement protégées par des escouades de CRS. Un huis clos s'est engagé à l'intérieur dont pratiquement rien ne filtre, au grand dam des quelques centaines de journalistes, dont beaucoup sont venus de l'étranger, qui battent désespérément la semelle dans les rues de Rambouillet.

Lors d'une conférence de presse au terme de la première journée de négociations, dimanche, la plupart des questions de la presse ont été rejetées par les porte-parole de la réunion, qui ont visiblement pour consigne d'en dire aussi peu que possible : les discussions, affirmèrent-ils, s'étaient engagées de façon *« constructive et sérieuse »* ; les deux délégations, serbe et albanaise, avaient condamné l'attentat commis la veille à Pristina *(lire ci-contre)*, ce qui était présenté comme un signe positif par le porte-parole américain ; mais toutes les questions de fond ou presque furent écartées comme *« hypothétiques »* ou prématurées.

Les délégués serbes et albanais du Kosovo sont logés à deux étages différents du château, dans des chambres équipées d'ordinateurs qui leur permettent de travailler. Elles n'ont pas à ce stade de rencontre directe, les trois négociateurs (Christopher Hill pour les Etats-Unis, Wolfgang Petritsch pour l'Union européenne et Boris Maiorski pour la Russie) effectuant des navettes entre les étages. Les délégués, jusque-là, se sont pliés à la règle du huis clos qui a pour but d'éviter que, de part et d'autre, les propagandes et polémiques extérieures s'emparent de chaque sujet de la négociation, la rendant encore plus difficile.

#### PRINCIPES DIRECTEURS

Serbes et Albanais ont entre les mains plusieurs documents élaborés par le Groupe de contact pour l'ex-Yougoslavie, qui rassemble les représentants des puissances médiatrices (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Russie). L'un de ces documents énonce un certain nombre de principes directeurs qui ne sont pas négociables, a précisé dimanche le porte-parole américain, Philip Reeker, puisque les deux parties étaient supposées y souscrire en venant à Rambouillet. Ce texte n'a pas été publié. Il a seulement été confirmé qu'il prévoit un accord intérimaire pour trois ans définissant une *« autonomie substantielle »* pour le Kosovo. Autrement dit, ni statu quo ni non plus modification des frontières de la Fédération yougoslave par un accès du Kosovo à l'indépendance.

Trois autres textes, présentés comme des *« annexes »*, portent sur l'organisation d'élections, sur la *« Constitution »* du Kosovo, et sur les pouvoirs d'un futur *« médiateur »* qui serait désigné par la communauté internationale. Bien qu'aucune précision n'ait là non plus été donnée, on pense au représentant civil qui avait été nommé pour superviser la mise en œuvre des aspects non militaires de l'accord de Dayton, incarnant en quelque sorte la tutelle internationale sur la Bosnie.

A ce stade, c'est le président français Jacques Chirac qui en a dit le plus sur l'exercice de Rambouillet, lors de son discours introductif de samedi *(lire ci-dessous)*.

Après une nuit d'intenses pressions diplomatiques sur Belgrade de vendredi à samedi, exercées en particulier par le Quai d'Orsay, les autorités serbes avaient finalement laissé la délégation albanaise au complet (y compris donc les représentants du mouvement indépendantiste armé, l'UCK) décoller de Pristina pour Paris et la conférence avait pu s'ouvrir à Rambouillet avec quelques heures de retard. Devant Serbes et Albanais, assis de part et d'autre d'une des salles lambrissées du château, le président de la République a campé l'enjeu de l'exercice. Rappelant en premier lieu qu'avant le problème institutionnel et géopolitique de l'avenir du Kosovo, c'est du *« sort des femmes, des hommes et des enfants qui vivent sur cette terre »* qu'il s'agit, il a réaffirmé le cadre imposé et non discutable : autonomie mais maintien des frontières. L'objectif est de faire la paix, mais *« il ne s'agit pas de l'oubli »*, a-t-il ajouté en affirmant que les crimes commis devraient être jugés. Il a rappelé avec fermeté que la communauté internationale n'accepterait pas sans réagir que la négociation tourne court ; sans évoquer explicitement l'idée d'un recours à la force, il l'a sous-entendue, associant Européens, Américains et Russes dans une commune détermination à mettre un terme au cycle des violences qui *« bafoue les principes essentiels de la dignité humaine »* et *« menace, de proche en proche, tout le sud-est de l'Europe »*.

*« Un déploiement international accepté par tous nous paraît nécessaire pour garantir le silence des armes »*, a encore dit le président de la République, laissant ainsi entendre que l'envoi d'une force multinationale devait à ses yeux faire partie de l'accord que l'on recherche à Rambouillet, mais laissant entendre du même coup que cela n'est pas encore entré dans le tronc commun des principes déjà admis par tous et non négociables.

*Claire Tréan*

### *L'attentat de Pristina condamné par les deux délégations*

**Les délégations serbe et kosovare à la conférence de Rambouillet ont publié un communiqué commun après l'attentat de Pristina, qui a fait trois morts samedi 6 février : *« Les trois négociateurs (médiateurs) de la réunion de Rambouillet annoncent que les deux délégations participantes ont reçu avec regret et indignation la nouvelle de l'attentat à la bombe de Pristina, la nuit dernière, qui a causé la mort de civils innocents. Les deux délégations participantes condamnent cet acte dans les termes les plus forts et demandent que les auteurs soient arrêtés et traduits en justice aussitôt que possible. Cet acte lâche, comme d'autres actes similaires, vise à faire obstacle aux efforts engagés aujourd'hui à Rambouillet où les deux délégations participantes travaillent intensivement à une solution politique pacifique au problème du Kosovo ». – (AFP.)***

## « Nous voulons la paix sur notre continent » déclare Jacques Chirac

**VOICI** les principaux extraits du discours prononcé par Jacques Chirac à l'ouverture de la *« réunion de Rambouillet »*, samedi 6 février :

*« Il est des moments, rares, où l'Histoire est dans la main de quelques hommes. Tel est le cas, aujourd'hui, pour vous qui prenez place à la table des négociations. C'est le sort du Kosovo, mais c'est surtout le sort des femmes, des hommes et des enfants qui vivent sur cette terre dont vous allez déterminer le destin. Le cadre de cette négociation a été clairement défini par le Groupe de contact. Les principes d'une autonomie substantielle vont vous être présentés. Il vous appartient de les préciser et de leur donner corps pour qu'à l'intérieur des frontières existantes, tous les habitants de la province, quelle que soit leur origine, puissent vivre dans la paix et dans le respect de leur personne et de leur droit (...) »*

VERBATIM

*» Il ne s'agit pas de l'oubli. Nul ne peut oublier le fils perdu ou le village détruit. Il faudra, là aussi, que la justice passe et que les coupables soient jugés. La France, vous le savez, a connu les horreurs de la guerre. Elle a connu le visage de la barbarie. Mais elle a su panser des blessures que l'on croyait éternelles (...) Vous représentez des peuples qui appartiennent pleinement à l'Europe. Et c'est aussi pourquoi l'idée d'une guerre au Kosovo nous est insupportable (...) En vous appelant à faire cette paix, je vous invite à faire vôtres les valeurs de liberté, de démocratie et de tolérance qui constituent le fondement de l'Union européenne. C'est ainsi que vous reprendrez votre place dans la famille européenne (...) »*

*» La communauté internationale unanime s'est mobilisée. Son action n'est dirigée contre personne. Elle s'exerce au bénéfice de tous. Mais, sachez-le, la France, pas plus que ses partenaires européens, américain ou russe ne tolérera que persiste un conflit qui bafoue les principes essentiels de la dignité humaine. Nous n'accepterons pas que ce cycle des violences menace, de proche en proche, la stabilité de tout le sud-est de l'Europe. Nous voulons la paix sur notre continent (...) Soutenu par le Conseil de sécurité et donc par toute la communauté internationale, épaulé par tous les moyens mis à sa disposition, le Groupe de contact dispose de l'autorité nécessaire pour faire triompher le droit, la justice et la paix. Au-delà, il conviendra de prévoir le dispositif d'accompagnement indispensable à la mise en œuvre de cet accord (...) Un déploiement international accepté par tous nous paraît nécessaire pour garantir le silence des armes. (...)*

*» Aux représentants des deux parties, Serbes et Albanais du Kosovo, je dis : la paix est entre vos mains. Je fais appel à votre sens des responsabilités. Je fais appel à votre courage. Non pas le courage qui conduit à la guerre, à la vengeance et à un cycle sans fin de violences absurdes. Mais au vrai courage, plus grand et plus noble. Le courage d'accepter la négociation et de faire la paix (...) Soyez-en assurés : lorsque vous repartirez de Rambouillet, c'est une page de l'histoire de l'Europe qui aura été tournée. Je vous exhorte à faire triompher les forces de la vie sur les forces de la mort. Le monde vous regarde. Le monde vous attend. »*

## Une force de paix de 30 000 hommes sous contrôle britannique

**POUR BÂTIR** son projet de force de paix au Kosovo en cas d'un accord à Rambouillet, l'OTAN s'est inspirée d'un précédent : la mise sur pied, en 1995-1996, de l'IFOR (Implementation Force) en Bosnie, qui devait donner naissance à l'actuelle SFOR (Stabilization Force). A ceci près que, telle qu'elle est en cours de planification à Bruxelles, la force au Kosovo aura des effectifs moitié moindres que ceux de l'IFOR : 30 000 hommes au lieu de 60 000. Mais le schéma de la nouvelle force – y compris l'acceptation par les Etats-Unis que des GI au sol puissent directement dépendre d'un commandement non américain – est semblable à celui de l'IFOR, dont la tâche a été de contrôler et de désarmer les belligérants.

La force de paix au Kosovo devrait être sous le contrôle du seul commandement de l'OTAN opérationnel en permanence, à savoir l'état-major du corps de réaction rapide (ARRC), qui dépend du commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur) à Mons (Belgique), le général américain Wesley Clark. L'ARRC est un état-major, basé à Rheindahlen (Allemagne), à forte composante britannique. Déjà, pour l'IFOR, cela avait été le cas . Aujourd'hui, l'ARRC est commandé par le général britannique Sir Michael Jackson, qui n'est pas un novice : il a commandé la division britannique de l'IFOR incluant d'autres unités (Néerlandais, Malais et Tchèques).

Selon le déroulement de la conférence de Rambouillet, le général Clark doit soumettre son plan, cette semaine, au comité militaire de l'OTAN. Cette force de paix sera organisée en cinq brigades de quelque 5 000 hommes chacune, dont l'une sera vraisemblablement maintenue en réserve en Macédoine. Soit de l'ordre d'une quinzaine de bataillons opérationnels, chargés de tenir différents secteurs à définir au Kosovo. Trois de ces brigades d'infanterie seront blindées ou motorisées.

Cette prééminence britannique dans le commandement explique que le gouvernement de Tony Blair a étudié l'éventualité d'envoyer jusqu'à 8 000 hommes au Kosovo, c'est-à-dire le contingent national le plus nombreux aux côtés de troupes issues, en majorité, de six pays européens, notamment l'Allemagne (3 000 hommes), les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie (qui aurait l'intention de revendiquer, avec 2 500 hommes, la surveillance de la frontière avec l'Albanie pour contrôler les flux migratoires vers la Péninsule). C'est un effort particulièrement important pour le Royaume-Uni.

#### MISSION DE LIAISON

Outre des moyens aériens en Italie et aéronavals en Adriatique, autour du porte-avions *Enterprise*, la contribution américaine – dans un scénario qui exclut un blocage de la situation par les Serbes ou par les Kosovars – pourrait s'élever jusqu'à 4 000 hommes, soit pour constituer l'élément de base de la brigade d'intervention maintenue en réserve en Macédoine, soit pour remplir au sol des missions de renseignement, de communications et de logistique. En effet, l'opération au Kosovo nécessite de réunir des moyens d'observation relativement sophistiqués, comme des avions espions américains U2, des appareils de surveillance américains Orion et français Atlantique, des avions de guerre électronique britanniques Canberra et français Gabriel, et des drones (avions sans pilote) allemands CL-289.

Pour ce qui est de la participation française, la planification prévoit de déployer une quarantaine d'aéronefs (avions et hélicoptères), depuis l'Italie et à bord du porte-avions *Foch* en Adriatique, et de transformer en une brigade de quelque 5 000 hommes l'actuelle force d'extraction à pied d'œuvre, aujourd'hui, en Macédoine et chargée pour l'heure de la protection des vérificateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo. De même, la France a d'ores et déjà désigné des moyens de surveiller le trafic maritime en Adriatique.

L'intention de la France est d'avoir une part des responsabilités au sein de l'état-major international de l'ARRC sous contrôle britannique. Au ministère de la défense, à Paris, on affirme que la préparation de la force de paix au Kosovo se fait en totale concertation avec le Royaume-Uni. Mais l'affaire n'est pas aussi simple en réalité. L'ARRC est un commandement allié qui appartient à la chaîne hiérarchique intégrée de l'OTAN, d'où les Français sont absents. Pour remédier à cette situation, il semble qu'on s'oriente vers la solution adoptée pour l'IFOR en Bosnie, à savoir l'instauration d'une mission française de liaison auprès de l'ARRC. Ce qui est, observe un proche du ministre français de la défense, *« une réinsertion pragmatique et en douceur »* de la France dans les instances intégrées de l'OTAN à trois mois du cinquantième anniversaire de l'Organisation militaire à Washington, où les alliés discuteront d'un nouveau concept stratégique définissant les rapports Europe-Etats-Unis.

*Jacques Isnard*

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
Membre et/ou accréditée
ACBSP – ECBE – IACBE – WAUC

*Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :*

**ieMBA** International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
diplôme ieMBA accrédité
● 10 séminaires mensuels à PARIS
● 2 mois à NEW YORK et thèse

Certificats en Management International
■ Corporate Finance ■ International Marketing
■ 120 heures à Paris ou New York

**MBA** Master of Business Administration in International Management
■ Programme intensif, avec stage intégré, de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité.

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet http://ism-mba.edu email : info@ism-mba.edu
ISM

## La Conférence internationale sur la sécurité envisage l'intervention militaire

**MUNICH**
*de notre envoyé spécial*

La 35e Conférence internationale sur la sécurité a été l'occasion pour le nouveau gouvernement allemand de réaffirmer la continuité de sa politique de défense. Le chancelier Gerhard Schröder, les ministres des affaires étrangères, Joschka Fischer (Verts), et de la défense, Rudolf Scharping, ont, tour à tour, insisté sur la nécessité de maintenir les liens transatlantiques et de renforcer la capacité d'action de l'Europe au sein de l'OTAN. Ce double impératif a été particulièrement manifeste à propos du Kosovo. La Conférence internationale sur la sécurité, qui se tient à Munich le premier week-end de février, coïncidait avec la réunion de Rambouillet. Aussi l'attitude de la communauté internationale dans les Balkans a-t-elle été longuement évoquée par les ministres de la défense et des affaires étrangères ainsi que par les responsables de l'OTAN.

Deux questions ont dominé les débats : une éventuelle intervention militaire de l'OTAN au Kosovo et la légitimation par l'ONU d'une action de force. Sur le premier point, tous les responsables occidentaux sont d'accord pour dire que l'envoi de troupes internationales sera nécessaire pour garantir un accord sur le statut du Kosovo. Les principaux pays européens se sont montrés prêts à envoyer un contingent mais les Allemands insistent maintenant sur le caractère indispensable de la présence américaine.

Il reste à convaincre Slobodan Milosevic d'accepter les troupes étrangères au Kosovo. Rambouillet ne sera un succès que si l'accord est garanti par la présence de forces internationales sur le terrain, a rappelé à Munich Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN. La menace de frappes aériennes réactivée par l'OTAN est un des moyens envisagés pour amener les Serbes à accepter un accord. En revanche, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a été parfaitement clair : il n'est pas question d'envoyer des forces au Kosovo pour imposer la paix en l'absence d'un accord entre les Serbes et les Albanais. *« Aucun membre de l'OTAN n'y est prêt »*, a-t-il dit. Pour les Américains, les frappes aériennes seraient actuellement la seule action envisageable en cas d'échec à Rambouillet.

On retrouve ici la question de la légitimité internationale d'une intervention, c'est-à-dire d'un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU où les Russes (et les Chinois) ont un droit de veto. La possibilité de frappes aériennes a été décidée par le Conseil atlantique et cette décision demeure. Pour l'envoi de troupes au Kosovo il faudrait, en principe, une résolution du Conseil de sécurité. En cas d'accord à Rambouillet, il serait sans doute possible d'obtenir l'acquiescement – voire la participation – des Russes. En revanche, si les Russes menaçaient d'utiliser leur droit de veto, un consensus paraît se dégager entre alliés sur le fait que l'OTAN peut agir sans mandat de l'ONU dans des circonstances exceptionnelles *« pour éviter des catastrophes humanitaires »*, a souligné Joschka Fischer. Cette prise de position constitue une évolution significative de la coalition au pouvoir à Bonn, alors que les Verts sont traditionnellement réservés face à toute intervention militaire avec, *et a fortiori* sans, mandat de l'ONU.

*Daniel Vernet*

# L'Ethiopie accuse l'Erythrée de bombarder des civils

**ASMARA.** L'armée éthiopienne a lancé, lundi 8 février, de nouvelles attaques soutenues par des hélicoptères d'assaut et des avions de chasse à la frontière entre l'Ethiopie et l'Erythrée, a affirmé le ministère érythréen des affaires étrangères. De leur côté, les autorités éthiopiennes ont accusé, dimanche, leur adversaire d'avoir bombardé des populations civiles. Deux jours après la reprise des hostilités entre les deux Etats de la Corne de l'Afrique, le secrétaire général du Conseil de sécurité de l'ONU, Kofi Annan, les a appelés à cesser immédiatement les hostilités et à œuvrer en faveur d'un règlement politique de leur conflit frontalier.

Les deux pays – l'Erythrée est devenue indépendante de l'Ethiopie après un référendum pacifique en 1993 – se sont retournés l'un contre l'autre en mai 1998. Motif invoqué : les frontières contestées, tracées par l'ancienne puissance colonisatrice, l'Italie. Le triangle de Badmé, enjeu des combats de samedi, est un territoire rocailleux d'une superficie de 390 km² situé à l'extrémité Ouest de la frontière. L'Erythrée l'avait occupé durant le bref conflit armé de mai et juin 1998. Les combats avaient cessé à la mi-juin, les deux parties s'engageant à respecter une trêve négociée sous l'égide des Etats-Unis. – *(Reuters.)*

# Pas de nouveaux pays invités à adhérer à l'OTAN en avril

**MUNICH.** Le chancelier allemand Gerhard Schröder a exclu, samedi 6 février, lors d'un forum sur la défense à Munich, que l'OTAN lance en avril, lors de son prochain sommet, de nouvelles invitations à adhérer à des pays d'Europe de l'Est. C'est la première fois qu'un dirigeant d'un pays membre de l'Alliance atlantique indique explicitement que l'OTAN n'engagera de négociations avec aucun autre pays de l'Est après l'adhésion, prévue dans les prochaines semaines, de la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. Neuf autres pays postulent à l'intégration : Slovénie, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Macédoine et Albanie.

En juillet 1997, lors du dernier sommet de l'OTAN, il avait été annoncé que les candidatures de cinq pays – Roumanie, Slovénie et les trois Etats baltes – feraient l'objet d'un examen en avril 1999. La Russie et la Chine ont réitéré, dimanche, par le biais de leurs représentants au forum de Munich, leur opposition à l'élargissement du bloc militaire. Le ministre roumain de la défense, Victor Babuic, a pour sa part estimé que la politique de « la porte ouverte » de l'OTAN risquait de perdre toute crédibilité si l'Alliance ne choisit pas de nouveaux membres. – *(AFP, Reuters.)*

## EUROPE

■ **SUISSE : les électeurs ont approuvé**, dimanche 7 février, par près de 75 % des votes, une révision constitutionnelle assouplissant les conditions d'éligibilité au gouvernement helvétique. Alors que depuis cent cinquante ans les sept membres du conseil fédéral étaient obligatoirement choisis dans sept cantons différents, le Parlement pourra dorénavant élire plus d'un représentant par canton, mais il devra veiller à assurer *« une représentation équitable des diverses régions et communautés linguistiques au gouvernement »*. L'entrée en vigueur de cette nouvelle disposition pourrait intervenir dès l'élection, le 11 mars, des successeurs de deux ministres démissionnaires. – *(Corresp.)*

■ **MACÉDOINE : les maires albanais des villes de Tetovo et Gostivar**, Ajladin Demiri et Rufi Osmani, condamnés en 1997 à plusieurs années de prison pour avoir hissé des drapeaux albanais sur leur mairie, ont été libérés, samedi 6 février, en vertu d'une loi votée jeudi par le Parlement issu des élections de novembre 1998. Cette amnistie permettra à quelque 900 prisonniers d'être libérés avant terme ou de bénéficier de réduction de peine. – *(AFP.)*

## AFRIQUE

■ **NIGERIA : le groupe pétrolier anglo-néerlandais a proposé** d'investir 8,5 milliards de dollars (7,5 milliards d'euros) sur cinq ans pour revitaliser son secteur pétrolier, selon le *Financial Times* du lundi 8 février. Shell, qui produit environ la moitié du brut du pays (près de 2 millions de barils par jour), est en discussion avec le gouvernement nigérian et d'autres compagnies pétrolières sur ce projet. – *(AFP.)*

## PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : contre toute attente, les Saoudiens ont exclu**, samedi 6 février, une participation étrangère à la production pétrolière nationale. Ils ont limité les investissements étrangers à l'exploitation industrielle des réserves de gaz. Les compagnies américaines avaient cru que l'invitation du secrétaire d'Etat à l'énergie, Bill Richardson, à Riyad marquait un tournant dans la politique saoudienne. – *(AFP.)*

## ASIE

■ **INDONÉSIE : Djakarta a accepté**, dimanche 7 février, le principe d'une consultation organisée par les Nations unies pour évaluer le soutien aux propositions sur l'autonomie du Timor-Oriental, tout en continuant à s'opposer à la qualifier de référendum. Le ministre des affaires étrangères indonésien, Ali Alatas, a déclaré aux journalistes qu'il était d'accord avec son homologue portugais, Jaime Gama, sur le principe de consulter les Timorais. Ali Alatas espère que l'accord final sera trouvé pour la fin avril, sur la base des propositions d'autonomie énoncées par les Nations unies. Il a insisté sur le fait que la *« seconde option »* indonésienne prévoyant l'indépendance du Timor serait proposée après que les Timorais se soient prononcés sur le plan d'autonomie. – *(AFP.)*

■ **CORÉE-DU-SUD : Le révérend Moon, chef de l'Eglise de l'Unification, a célébré** 40 000 mariages, dimanche 7 février, au stade olympique de Séoul, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient quelque 120 000 fidèles. Parmi les couples, 28 000 étaient déjà mariés et les 12 000 autres, originaires de 193 pays, faisaient l'objet de mariages arrangés par la secte et ne se connaissaient que depuis quelques heures ou quelques jours. Cette cérémonie est la cinquième de ce type à se tenir dans le monde. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le dissident Sun Weibang, condamné à douze ans de *« rééducation par le travail »*** pour avoir participé aux manifestations de Tiananmen en 1989, a été libéré après dix ans de détention, a annoncé, dimanche 7 février, le Centre d'information sur le mouvement démocratique et les droits de l'homme en Chine. Sun Weibang a pu regagner son domicile, vendredi 5 février, à Qingdao, dans le nord de la Chine, précise l'organisation, basée à Hong Kong. – *(Reuters.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : l'ancien chef de guerre Chamil Bassaïev a dissous**, dimanche soir 7 février, son mouvement politique afin de respecter la *charia* (la loi islamique) et a appelé les autres partis de la République russe indépendantiste à suivre son exemple, a rapporté, lundi, l'agence Itar-Tass. Selon M. Bassaïev, dans un Etat islamique, il ne doit pas y avoir d'organisations qui divisent les musulmans en groupes distincts. L'ancien chef de guerre a donc appelé, dimanche, à la télévision les autres mouvements politiques tchétchènes à suivre son exemple. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : le commandement des talibans s'apprête à discuter** de la demande des Etats-Unis d'expulser ou de leur remettre Oussama Ben Laden, suspecté d'avoir organisé deux attentats anti-américains meurtriers, a déclaré, samedi 6 février, un porte-parole des *« étudiants en religion »*. – *(AFP.)*

# La droite allemande gagne les élections en Hesse en s'opposant à la double nationalité

## Le scrutin de dimanche constitue un revers considérable pour la coalition SPD-Verts

**Les principaux responsables de la défaite de la gauche allemande sont les Verts, qui perdent plus du tiers de leur électorat. Le chancelier Gerhard Schröder perd la majorité au Bundesrat, ce qui va limiter son action. Les chrétiens-démocrates, qui recueillent 43,4 % des voix, ont axé leur campagne sur le refus de l'assouplissement du code de la nationalité. Leur positionnement à droite a payé.**

**BONN**
*de notre correspondant*

La gauche allemande a subi, dimanche 7 février, une cuisante défaite en Hesse, la région de Francfort. Le Parti social-démocrate *(SPD) et les Verts, qui dirigeaient* ensemble la région depuis 1991, perdent la majorité, qui revient à l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et à son allié libéral. Ce dernier retourne de justesse au Parlement avec 5,1 % des voix (7,4 % lors du dernier scrutin de 1995).

Par rapport à 1995, la CDU progresse de 4,2 points, recueillant 43,4 % des suffrages. Le SPD gagne 1,4 % à 39,4 %, mais ses alliés Verts perdent plus du tiers de leur électorat, passant de 11,2 % à 7,4 % des suffrages. La droite aura 56 sièges au Parlement régional, la gauche 54.

Emmenée par un jeune loup de quarante ans, Roland Koch, un avocat qui se situe à l'aile droite *du parti, la CDU a transformé* le scrutin en un référendum contre la réforme du code de la nationalité projetée par le gouvernement Schröder. Celle-ci prévoit notamment d'accorder la nationalité allemande aux étrangers vivant en Allemagne au bout de huit ans, sans leur demander de renoncer à leur nationalité d'origine. La CDU a lancé une vaste pétition contre cette mesure, qui ouvrirait la voie à la naturalisation rapide de plus de 4 millions d'étrangers, sur un total de 7,3 millions vivant en Allemagne. Elle a recueilli dans toute l'Allemagne un million de signatures, dont plus de la moitié en Hesse.

La CDU a touché une corde sensible de la population : plus des *deux tiers des Allemands rejettent* le double passeport, y compris plus d'un tiers de l'électorat SPD. Pendant la campagne, de nombreux observateurs craignaient que la CDU ne se coupe du centre en menant cette campagne qualifiée de xénophobe par la gauche. C'est finalement le contraire qui s'est passé : la CDU a attiré des électeurs du SPD qui ne se maintient que parce qu'il a pris des électeurs aux Verts. La CDU fait une percée remarquée auprès des jeunes, recueillant 43 % des voix de ceux qui votaient pour la première fois.

La victoire de la CDU, que l'on disait très affaiblie pour des années, sauve Wolfgang Schäuble, successeur de Helmut Kohl à la tête du parti, dont la stratégie droitière aurait été violemment remise en cause par une défaite. Mais le véritable gagnant du scrutin est sans doute le ministre-président de Bavière et président de l'Union chrétienne-sociale (CSU), Edmund Stoiber, dont les idées musclées semblent s'imposer à toute la droite.

Les grands perdants du scrutin sont les Verts, qui perdent de plus du tiers de leur électorat dans la région d'origine du ministre des affaires étrangères Joschka Fischer. Les Verts de Hesse ont été impliqués dans des mini-scandales de corruption et ont eu trois ministres de l'environnement pendant la législature. Ce parti, qui avait été le premier à participer à un gouvernement régional en 1985, a du mal à vieillir : il n'a recueilli que 9 % des voix auprès des électeurs de moins de vingt-cinq ans, contre 20 % lors du scrutin précédent.Les militants ont sans doute été déçus de voir que leur arrivée au pouvoir à Bonn n'entraînait pas de sortie rapide du nucléaire et que l'Allemagne pourrait participer à une intervention au Kosovo. Paradoxalement, les militants Verts estiment ne pas imposer suffisamment leurs vues à Bonn, mais ce sont les projets qui leurs sont chers, comme la réforme du code de la nationalité et la sortie du nucléaire, qui ont offert la victoire à la droite.

*Arnaud Leparmentier*

# La perte de la majorité au Bundesrat risque de paralyser les réformes du chancelier Schröder

**BONN**
*de notre correspondant*

L'avertissement est sévère pour le gouvernement du chancelier Gerhard Schröder. Cent jours après son arrivée au pouvoir, la gauche allemande perd son bastion de Hesse au profit d'une droite que l'on croyait moribonde pour des années. Ce résultat surprise ôte au gouvernement ses dernières illusions : vilipendé depuis des semaines par la presse allemande et la classe politique bonnoise, et pas seulement par l'opposition, il affirmait, au regard des sondages, jouir du soutien de la population.Même si le chancelier Schröder continue d'être populaire, la défaite en Hesse bat en brèche cette certitude. Car les enseignements essentiels du scrutin sont *à tirer au niveau national.* Les électeurs ont clairement sanctionné le projet gouvernemental de réforme du code de la nationalité et la gestion chaotique du gouvernement depuis son arrivée au pouvoir, en particulier dans le domaine nucléaire.

**ANALYSE**

Les électeurs allemands ont installé une sorte de « cohabitation à la française »

En renvoyant leur gouvernement régional, les électeurs de Hesse ont aussi fait perdre à la gauche la majorité absolue qu'elle détenait au Bundesrat, la chambre haute qui représente les Länder. Pour réformer l'Allemagne, le gouvernement Schröder va donc devoir s'entendre avec l'opposition. Ce sera le cas d'abord en ce qui concerne le code de la nationalité ; ce sera le cas aussi en matière économique. Les projets de M. Lafontaine, qui doit déjà tenir compte des groupes de pression allemands (entreprises, agriculteurs, automobilistes) et qui doit réviser son budget depuis qu'un arrêt explosif de la Cour constitutionnelle de Karsruhe a ordonné, à la mi-janvier, une forte baisse de l'impôt des familles, seront difficiles à mettre en œuvre.

### CONSENSUS FORCÉ

La gauche risque de se retrouver dans la même situation qu'Helmut Kohl lors de sa dernière législature, incapable d'imposer sa *« grande réforme fiscale »*, bloquée par la gauche qui dominait alors le Bundesrat. Les électeurs allemands ont installé une sorte de « cohabitation à la française ». Le partage des pouvoirs va forcer les différentes forces de la société à résoudre les problèmes dans le consensus. Dans les faits, le basculement du Bundesrat risque d'entraîner un ralentissement voire une paralysie à Bonn, dans un pays qui refuse obstinément les réformes. Au cours de sa dernière législature, Helmut Kohl n'est pas parvenu à moderniser l'État social, en raison de l'opposition de la population, alors que le chômage s'envolait. Les quelques réformes qu'il avait imposées lui ont coûté la victoire, la population ayant un sentiment d'injustice sociale.

En votant Schröder, les électeurs avaient demandé un retour en arrière. Le chancelier a tenu promesse, ses principales décisions ayant été... d'annuler les réformes de Helmut Kohl sur les retraites, les licenciements dans les PME, le remboursement des médicaments et des congés maladie, etc. Mais les réformes de fond de l'Etat social et des retraites n'ont pas commencé, alors que le chômage frappe 4,1 millions de personnes.

La réforme du code de la nationalité était le grand projet de société, résolument moderne, de la gauche, visant à intégrer la communauté turque. On ne peut pas encore parler d'un phénomène comparable à celui de la défense de l'école privée en France en 1984, mais le gouvernement Schröder va devoir trouver le moyen de régler le dossier dans le consensus. Le ministre-président de Basse-Saxe, Gerhard Glogowski (SPD), a appelé à ouvrir des discussions avec la CDU, proposant d'accorder aux enfants d'étrangers nés en Allemagne la double nationalité jusqu'à 23 ans. La réforme du code de la nationalité n'est pas morte, assure le SPD, mais le scrutin d'hier vient de le rappeler : la population allemande reste frileuse devant le changement, l'Allemagne très difficile à moderniser.

*Arnaud Leparmentier*

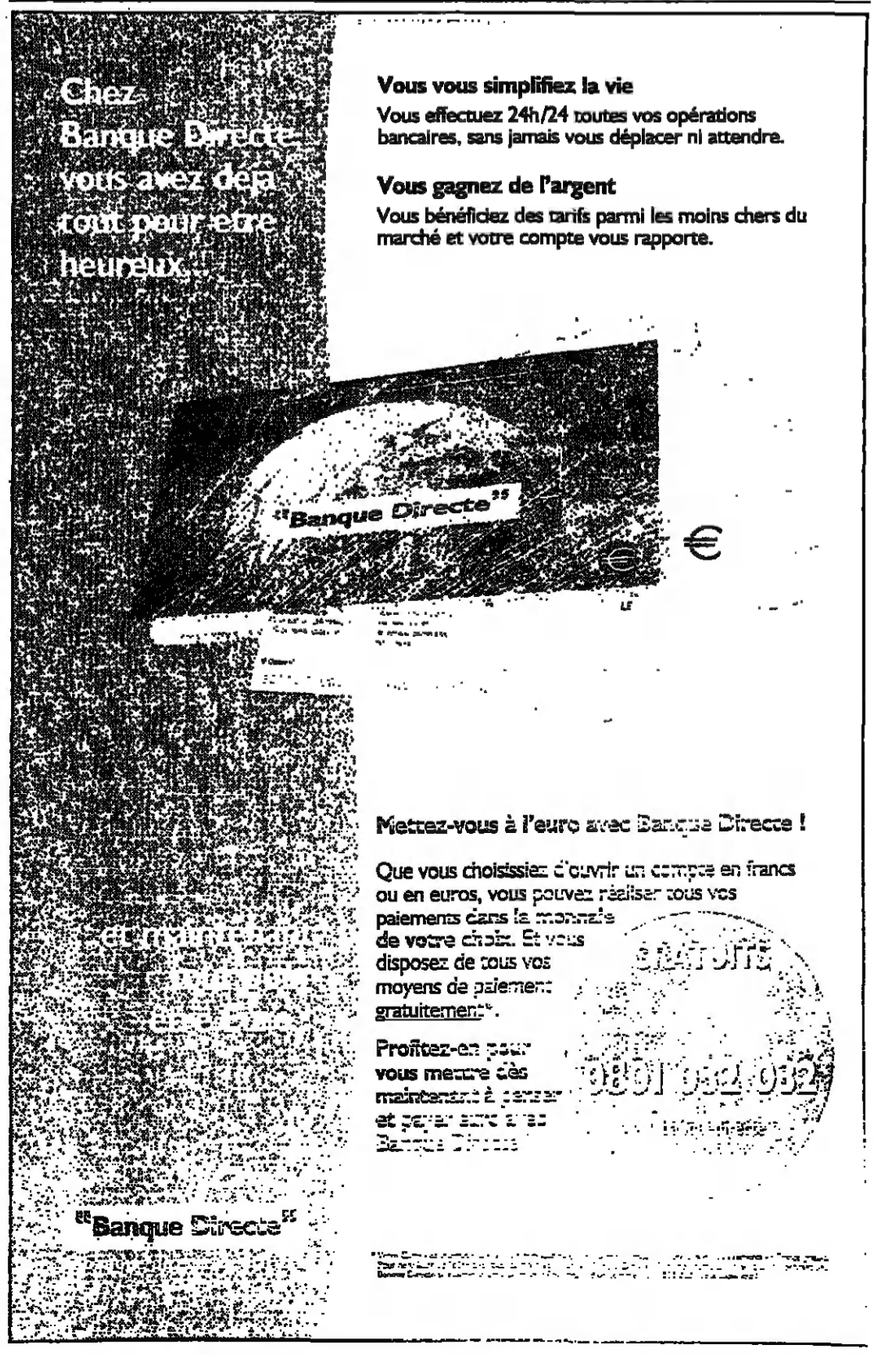

هكذا من الأصل



**COUR DE JUSTICE** Mardi 9 février, à 10 heures, débutera le procès de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, poursuivis pour avoir commis des « imprudences », des « fautes d'inattention et de négligence » et des « manquements aux obligations de prudence et de sécurité » dans la façon dont ils ont géré, en 1985, la lutte contre la propagation du virus du sida. ● PRÉSIDÉE par Christian Le Gunehec, la Cour de justice de la République (CJR) comprend douze juges parlementaires et deux magistrats professionnels. ● TROIS DOSSIERS seront au cœur des débats : l'absence de sélection chez les donneurs de sang ; les retards dans la mise en œuvre du dépistage systématique ; les retards dans la mise en œuvre des processus d'inactivation du virus du sida par le chauffage des produits anti-hémophiliques. *(Lire aussi pages 7 et 8, 13 à 15.)*

# Le procès des ministres dans l'affaire du sang contaminé

## Sous la présidence de Christian Le Gunehec, douze juges parlementaires et deux magistrats professionnels vont juger, à partir du 9 février, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, poursuivis pour « homicides involontaires » dans le dossier du sang contaminé

DESSIN NOËLLE HERRENSCHMIDT

**POUR** la première fois depuis l'avènement de la Cinquième République en 1958, trois anciens ministres, dont un ancien premier ministre, vont devoir répondre devant la justice, en vertu de la Constitution, d'actes qui sont susceptibles de constituer des délits et ayant été commis dans l'exercice de leurs fonctions. Pour la première fois, ces membres de gouvernement ne sont pas poursuivis pour des actes intentionnels, tels que pouvaient l'être autrefois les cas de haute trahison et d'entente avec l'ennemi, mais pour des *« imprudences »*, des *« fautes d'inattention et de négligence »*, des *« manquements aux obligations de prudence et de sécurité »*, qui ont involontairement entraîné la mort de certains de leurs administrés ou de lourdes incapacités physiques.

Pour la première fois enfin, ces responsables ne seront pas jugés sous le coup d'une accusation soutenue par le représentant institutionnel de la société qu'est le parquet, mais à la suite de l'action engagée par des victimes ou familles de victimes et par la seule volonté des trois magistrats de la Cour de cassation qui ont instruit le dossier pendant quatre ans.

Ainsi s'expose, près de quinze ans après les faits, le procès d'exceptions, hors du droit commun, qui s'ouvre, mardi 9 février, devant la Cour de justice de la République, institution hybride, mi-judiciaire, mi-politique, créée en 1993 et qui verra comparaître sur le banc des prévenus : Laurent Fabius, ancien premier ministre et actuel président de l'Assemblée nationale, Georgina Dufoix, ancienne ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé.

Trois semaines de débats et plusieurs jours de délibéré devront permettre de répondre à ces seules questions : Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé ont-ils, par imprudence, involontairement causé la mort de Paul Pérard, septuagénaire contaminé en mai 1985 par le virus du sida à la suite d'une opération à cœur ouvert et de Charles-Edouard Pernot-Cochin, un bébé contaminé à la même date par une exsanguino-transfusion pratiquée à sa naissance ? Ont-ils involontairement, en août 1985, atteint à l'intégrité physique d'Yves Aupic, quarante ans, contaminé à la suite d'une intervention chirurgicale, et de Sylvie Rouy *(lire page 8)*, trente-six ans, contaminée lors d'un accouchement ? Edmond Hervé, seul cette fois, a-t-il involontairement causé la mort de Pierre Roustan, sexagénaire hémophile, contaminé par des dérivés sanguins non chauffés entre avril et septembre 1985, et de Hanattah Malik, alors âgée de vingt-huit ans, contaminée, en avril 1985, lors d'une opération du cœur ? Enfin, les trois ministres ont-ils involontairement causé la mort de Sarah, l'enfant de cette jeune femme, contaminée trois ans plus tard au stade materno-fœtal et décédée à l'âge de deux ans ?

### *Un procès prévu pour durer trois semaines*

**Le procès de la Cour de justice de la République s'ouvrira le 9 février et devrait durer trois semaines, à raison de quatre jours d'audience du mardi au vendredi. Il se tiendra dans les locaux du Centre de conférences internationales, avenue Kléber, dans le XVIe arrondissement de Paris. La CJR, qui ne dispose pas encore de sa propre salle d'audience, a dépensé près de deux millions de francs (304 900 euros) pour la location et les travaux de la salle d'audience.**

**A une vaste salle à lambris dorés a été préférée une salle plus petite de 140 places, qui sera complétée par une autre, dans laquelle une partie du public pourra suivre les débats retransmis en direct. Les audiences ne seront pas enregistrées et les photographes ne seront pas admis au sein du prétoire. Plus de 120 journalistes de toutes nationalités couvriront le procès.**

Au-delà de la stricte saisine de la Cour de justice, limitée à ces sept plaintes (après étude parmi vingt-deux), c'est toute l'affaire du sang contaminé, et son ombre chiffrée – les 4 400 cas de transfusés et hémophiles concernés, dont plus de la moitié à ce jour ont développé la maladie et 40 % sont décédés –, qui sera soumise à l'examen de la juridiction. Au travers de ces sept dossiers individuels, seront pointées les trois *« fautes »*, relevées par la commission d'instruction dans son arrêt de juillet 1998, diversement imputables aux trois ministres.

**1. L'absence de sélection chez les donneurs de sang.** Ce volet de l'affaire a signé, s'agissant des contaminations posttransfusionnelles, la *« sinistre exception française »* : expression des magistrats de la commission d'instruction. Car si le taux de contamination des hémophiles est du même ordre de grandeur en France que dans les principaux pays occidentaux, celui des transfusés est infiniment plus important (quatre fois l'Italie, cinq fois l'Espagne, six fois l'Allemagne et treize fois le Royaume-Uni).

Cette *« sinistre exception »* a résulté notamment de la mauvaise application, voire de l'inapplication, par les centres de transfusion sanguine (CTS), d'une circulaire de la direction générale de la santé (DGS) datée du 20 juin 1983 qui préconisait d'écarter *« les donneurs à risque »*. Or celle-ci n'a pas empêché, entre autres, les collectes de rue ou dans les prisons, responsables, en 1985, de près de 40 % des contaminations des lots sanguins servant à la transfusion.

La question posée à la Cour de justice est donc de savoir si, comme l'a estimé la commission d'instruction, qui n'a relevé sur ce chapitre que la seule responsabilité d'Edmond Hervé, l'ancien secrétaire d'Etat à la santé a *« failli à sa mission »* en faisant preuve de *« négligence »*, *« en ne tirant pas (pendant plus d'un an) les conséquences de l'inapplication de ses directives en matière de prévention du sida »*, et en *« sous-estimant le risque sanitaire »*.

**2. Les retards dans la mise en œuvre du dépistage systématique.**

Annoncé le 19 juin 1985 à l'Assemblée nationale par Laurent Fabius, le dépistage systématique du virus du sida chez les donneurs de sang a été rendu obligatoire au 1er août suivant, par un arrêté ministériel daté du 23 juillet. Les Etats-Unis (en mars), les Pays-Bas, la Norvège (en mai), l'Autriche et l'Italie (en juillet) avaient précédé la France. La Belgique, le Luxembourg (en août), la Grande-Bretagne et l'Allemagne (en octobre), le Canada (en novembre), le Danemark et la Finlande (en janvier 1986), la Suisse (en mai 1986) et l'Espagne (en mai 1987) la suivront.

Les éventuelles fautes soumises à l'appréciation de la Cour de justice résultent du fait que, attachés à une stricte chronologie des prises de décision françaises, les magistrats de la commission d'instruction ont relevé ce qu'ils ont appelé *« des retards fautifs, découlant du primat de l'économique sur le sanitaire »*. Tous concernés, MM. Fabius et Hervé, Mme Dufoix, sont soupçonnés d'avoir bloqué *« pendant plusieurs mois »* le dépistage systématique *« pour des raisons commerciales »*, afin de favoriser la firme française Diagnostics Pasteur. Selon la commission, les responsables de la santé publique auraient sciemment retardé l'enregistrement du test de dépistage américain Abbott au 24 juillet 1985, qui se disait prêt, dès début mars, pour la mise en place d'une telle mesure en France. Enfin, la Cour de justice devra examiner l'absence de mesures complémentaires au dépistage, qui avaient été préconisées par des groupes d'experts : le non-remboursement des tests par la Sécurité sociale ayant provoqué, selon la commission d'instruction, *« un afflux de personnes à risque vers les établissements de transfusion sanguine »* après le 1er août, du fait de la non-création de centres de dépistage anonymes et gratuits. Et l'absence d'enquêtes transfusionnelles qui auraient permis de rappeler les personnes transfusées entre le 1er janvier 1980 et le 31 décembre 1985, afin de leur proposer un test et d'éviter la propagation de l'épidémie. La mesure ne sera décidée qu'en mars 1993.

**3. Les retards dans l'inactivation du virus du sida par le chauffage des produits antihémophiliques.**

Par un arrêté daté du 23 juillet 1985, les pouvoirs publics ont instauré de fait une période transitoire pendant laquelle, jusqu'au 1er octobre, les centres de transfusion sanguine pouvaient commercialiser, aux côtés de produits antihémophiliques chauffés, des dérivés non chauffés. Or des études transmises à la direction générale de la santé, dès le premier trimestre de 1985, démontraient qu'ils étaient tous contaminés. Sur ce point, la Cour de justice devra répondre à la commission d'instruction en ce qu'elle a estimé que, *« après la publication* [de l'arrêté de juillet] *qui portait en lui-même des effets néfastes pour la santé publique »*, *« l'inaction »* tant d'Edmond Hervé et de Georgina Dufoix était *« susceptible de caractériser des fautes d'imprudence et de négligence »* en relation avec les contaminations.

> « Des retards fautifs, découlant du primat de l'économique sur le sanitaire »

Sur tous ces points, la défense demandera la relaxe des prévenus. Ainsi, les avocats de Laurent Fabius devraient plaider que le gouvernement d'alors avait agi *« dans des délais conformes, sinon meilleurs, que ce qui a été fait dans d'autres pays »*. Ils pourraient soutenir également que la firme américaine Abbott pratiquait du « bluff commercial ». Les conseils de Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé devraient faire valoir que la question du chauffage des produits antihémophiliques demeurait du domaine des experts.

*Jean-Michel Dumay*

## Deux magistrats professionnels, douze députés et sénateurs en robe de juge

PHOTOS AFP

**BERNARD CHALLE**
*Magistrat*

■ Entré dans la magistrature en 1966, Bernard Challe, cinquante-neuf ans, a fait toute sa carrière au parquet. D'abord substitut à Tours, puis premier substitut à Versailles et Nanterre, il accède à la cour d'appel de Versailles en 1987 en tant que substitut général, puis avocat général. Nommé procureur général de la cour d'appel de Rouen en 1992, il devient le premier chef du Service central de prévention de la corruption (SCPC) au moment de sa création en 1993.
Bernard Challe s'était alors trouvé au cœur d'une polémique après que le SCPC eut été saisi par des élus socialistes, en juillet 1995, du cas de l'attribution au fils d'Alain Juppé d'un appartement de la Ville de Paris. Le SCPC avait répondu que les circonstances du délit d'ingérence *« pourraient être réunies »*. Quelques jours auparavant, l'ancien garde des sceaux, Jacques Toubon, avait annoncé la démission de M. Challe, immédiatement démentie par l'intéressé.
En janvier 1996, il a été nommé conseiller à la Cour de cassation avant d'être élu, par ses pairs, juge titulaire à la Cour de justice de la République en 1997.

● Sa juge suppléante est **Françoise Simon.**

**HENRI-CLAUDE LE GALL**
*Magistrat*

■ Entré dans la magistrature en 1966, Henri-Claude Le Gall, cinquante-huit ans, a fait toute sa carrière en tant que juge du siège. D'abord juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lille pendant dix ans, puis vice-président du tribunal, il devient conseiller à la cour d'appel de Douai en 1981. En 1985, il prend son premier poste en région parisienne, en devenant vice-président du tribunal de Bobigny.
En 1992, il passe à la cour d'appel de Paris, où il exercera les fonctions de président de chambre d'accusation. En 1995, il est nommé conseiller à la Cour de cassation, avant d'être élu par ses pairs juge titulaire de la Cour de justice de la République, en 1997.

● Son juge suppléant est **Bernard Chemin.**

**JEAN-PAUL BACQUET**
*Député PS*
*Puy-de-Dôme*

■ Médecin généraliste, Jean-Paul Bacquet, cinquante ans, député du Puy-de-Dôme, ne cache pas qu'il a suivi avec passion, *« comme tous les médecins »*, dit-il, l'affaire du sang contaminé. La remise en cause du savoir scientifique, la difficulté à répondre à la douleur des victimes, la concertation complexe entre médecins et politiques a souvent été au centre des réflexions qu'il a exprimées devant ses amis socialistes.
Volontiers modéré, apprécié par la droite autant que par la gauche, ce partisan de Laurent Fabius, au sein du PS, fait figure d'élément conciliateur dans les débats qu'ont pu avoir entre eux les juges parlementaires.

● Suppléant : **Alain Barrau** (député PS, Hérault)
Militant socialiste depuis le congrès d'Epinay, fabiusien, Alain Barrau, cinquante-deux ans, député de l'Hérault, ancien maire de Béziers, s'est spécialisé sur les questions européennes. Il avait suivi avec attention, cependant, le procès Garretta.
Il a toujours affiché le souci que ce nouveau procès *« ne sombre pas dans l'irrationnel »*. De son rôle de juge parlementaire, il dit seulement : *« Ce sera un test sur la nature humaine de l'homme politique. »*

**BERNARD CAZENEUVE**
*Député PS*
*Manche*

■ Quelques années passées au sein des cabinets ministériels, au début de sa carrière, ont pu familiariser Bernard Cazeneuve, trente-cinq ans, député de la Manche, avec le processus de décision administratif et politique dont il sera forcément question au cours du procès. Par la suite, il a opté pour une carrière politique, au sein du Mouvement des radicaux de gauche, puis au Parti socialiste, et fait partie des jeunes entrés à l'Assemblée nationale en 1997. Il s'est fait remarquer comme rapporteur de la mission d'information sur le Rwanda. Il est coprésident du Cercle Micromégas, qui réunit des membres de cabinets ministériels et d'entreprises privées proches de M. Fabius.

● Suppléante : **Laurence Dumont** (députée PS, Calvados)
Mathématicienne de formation, âgée de quarante ans, Laurence Dumont, députée du Calvados, est l'une des deux femmes élues parmi les juges parlementaires. Elle fait partie, elle aussi, des députés entrés à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1997. Mitterrandiste, proche de Louis Mermaz, elle est membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

# La Cour de justice de la République siégera pour la première fois sous la Ve République

## Un risque de « contre-procès » du fait d'un déséquilibre inhabituel en droit pénal

**Pour la première fois, la Cour de justice de la République va avoir à juger trois anciens ministres. Plusieurs particularités vont accroître le caractère hors normes de ce procès : l'absence de parties civiles ; le fait que le procureur général a déjà requis un non-lieu en faveur de Mme Dufoix et de MM. Fabius et Hervé. Le fait aussi que dix-sept témoins sont mis en examen dans le volet non ministériel du dossier.**

POUR la première fois depuis le début de la Ve République, trois anciens ministres s'apprêtent à répondre d'une infraction pénale pour des faits qu'ils ont commis dans l'exercice de leurs fonctions. Ils seront jugés par la Cour de justice de la République (CJR), une juridiction ad hoc, à caractère politique et judiciaire, qui siégera pour la première fois. Créé en 1993, la CJR est composée de douze parlementaires (six sénateurs et six députés) et de trois magistrats professionnels : elle est le fruit d'un compromis entre la nécessité de définir la responsabilité pénale des ministres et la volonté des politiques de garder une certaine maîtrise de ce processus.

● **Création :** la CJR a été créée par la loi constitutionnelle du 27 juillet 1993, qui dispose que *« les membres du gouvernement sont pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés de crimes ou délits au moment où ils ont été commis »*. Il s'agissait, en pleine affaire du sang contaminé, de clore la polémique née de la tentative infructueuse des parlementaires de mettre en accusation les trois anciens ministres socialistes devant la Haute Cour.

Convaincus de la nécessité de réformer le système de mise en responsabilité des ministres, les parlementaires adoptent, dans l'urgence, une révision de la Constitution qui, en créant la CJR, met un terme à *« l'infamie »* que constituait la Haute Cour.

● **Organisation :** la CJR peut être saisie par *« toute personne qui se prétend lésée par un crime ou un délit commis par un membre du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions »*. Il suffit de déposer une plainte qui sera examinée par une commission de requêtes chargée de faire le filtre des dossiers qui lui sont soumis.

Composée de trois conseillers à la Cour de cassation, deux conseillers d'Etat et deux conseillers à la Cour des comptes, la commission des requêtes ordonne le classement de la plainte ou sa transmission au procureur général de la CJR aux fins de saisine de la commission d'instruction. Ses décisions ne sont pas susceptibles de recours.

Jugée recevable, la plainte est instruite par la commission d'instruction de la CJR, composée de trois conseillers de la Cour de cassation. Quand l'instruction est terminée, elle renvoie le dossier au procureur général près la CJR, qui prend ses réquisitions. La commission d'instruction décide alors s'il y a lieu ou non de renvoyer les ministres devant la formation de jugement de la CJR. Dans l'affaire du sang contaminé, la commission d'instruction, qui instruisait jusqu'alors pour *« empoisonnement »*, a décidé, le 17 juillet 1998, de renvoyer Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé pour *« homicides involontaires et atteintes involontaires à l'intégrité des personnes »*.

● **Fonctionnement :** la CJR, qui siégera pour la première fois depuis sa création, doit tout inventer. Ses contours et ses attributions ont été définis par une loi organique du 23 novembre 1993, mais le texte est resté silencieux sur nombre de détails, qui se revèlent cruciaux dans l'organisation du procès.

La procédure suivie lors des débats est celle des procès correctionnels, ce qui confère moins de pouvoir au président de la CJR, Christian Le Gunehec, que dans une procédure criminelle. La question de la motivation ou non du jugement a longtemps fait débat : les juges de la CJR ont décidé, à l'issue d'une ultime réunion, de motiver le jugement qu'ils rendront (*Le Monde* du 4 février).

Les quinze juges de la Cour ont aussi décidé de leur tenue vestimentaire (ils porteront tous la robe noire des magistrats pour les procès correctionnels) et de leur rémunération éventuelle (les magistrats professionnels reçoivent une prime, mais les juges parlementaires ont refusé d'être rémunérés au-delà de leur indemnisation d'élus).

Il a aussi été convenu que les juges parlementaires ne poseraient pas directement de questions aux témoins et aux prévenus. Ce sera, sauf exception, au président Le Gunehec de formuler les questions en leur nom.

● **Les particularités du procès du sang contaminé :** plusieurs inconnues demeurent à l'ouverture du procès, liées, pour partie, à la nature du dossier. En premier lieu, le statut de la CJR interdit aux victimes de se porter partie civile au procès, dérogeant en cela aux principes fondamentaux de la justice pénale. Hormis les familles de victimes dont les plaintes ont été retenues, et qui seront entendues à titre de témoins par la Cour, les victimes n'auront pas l'occasion de faire valoir leur point de vue. Un *« contre-procès »* devrait donc logiquement s'organiser en marge de l'audience, les associations de victimes étant bien déterminées à se faire entendre.

La deuxième particularité de ce procès est le statut de l'accusation. Le ministère public, représenté par le procureur général près la Cour de justice, Jean-François Burgelin, assisté de l'avocat général Roger Lucas, a requis, par deux fois au cours de l'instruction, un non-lieu contre les trois anciens ministres socialistes. Sans partie civile et sans accusation formelle, le procès s'ouvre donc sur un déséquilibre inhabituel en droit pénal.

La troisième inconnue réside dans l'attitude des personnes appelées à témoigner devant la CJR, dont une partie est mise en examen dans le volet non ministériel du sang contaminé *(voir ci-contre)*. Certains témoins importants ont annoncé leur intention de ne pas déposer devant la CJR, considérant que leurs mises en examen, qui devraient déboucher sur leur renvoi devant une juridiction, entrent en contradiction avec leur statut de témoin.

*Cécile Prieur*

### Six ans de procédure

●1992
– 5 octobre : la juge d'instruction Sabine Foulon se déclare incompétente pour instruire une plainte pour *« empoisonnement »* contre Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé. Les ministres ne peuvent être jugés que devant la Haute-Cour.
– novembre : Laurent Fabius demande à s'expliquer devant un jury d'honneur et propose une réforme constitutionnelle permettant de renvoyer les ministres devant une juridiction ordinaire. Quelques jours plus tard, François Mitterrand estime du *« devoir »* des parlementaires de faire fonctionner normalement la Haute Cour en attendant une réforme *« indispensable »*.
– 19 et 20 décembre : après que Laurent Fabius a accepté de faire déposer une nouvelle proposition de résolution le visant lui-même, l'Assemblée nationale et le Sénat adoptent dans les mêmes termes, et à la quasi-unanimité, une résolution mettant en accusation M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé pour *« non-assistance à personne en danger »*. Le dossier est renvoyé devant les cinq magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour, composée de conseillers à la Cour de cassation.

●1993
– 5 février : la commission d'instruction de la Haute Cour constate que les délits retenus contre les trois anciens ministres sont prescrits. Elle renvoie l'affaire devant le Parlement afin qu'il vote une nouvelle mise en accusation sur le fondement de l'homicide involontaire, la prescription étant plus tardive puisqu'elle commence le jour du décès de la victime.
– 27 juillet : adoption de la loi constitutionnelle créant la Cour de justice de la République (CJR), nouvelle juridiction chargée de juger les ministres pour les crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions.

●1994
– 20 janvier : une première plainte pour *« empoisonnement »* est déposée devant la CJR contre M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé.
– 18 juillet : la commission des requêtes de la CJR ayant déclaré recevables les onze plaintes déposées contre les anciens ministres, une information judiciaire est ouverte par le procureur général pour *« administration de substances nuisibles à la santé »*. Elle est confiée à la commission d'instruction de la CJR.
– 20 septembre : la commission d'instruction requalifie les faits en *« complicité d'empoisonnement »*.
– 27-30 septembre : Georgina Dufoix, Edmond Hervé et Laurent Fabius sont mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* par la commission d'instruction de la CJR.

●1997
– 11 mars : le procureur général près la Cour de justice, Jean-François Burgelin, rend un réquisitoire de non-lieu pour les trois anciens ministres. Il estime que la *« responsabilité politique »* ne relève pas du droit pénal.
– 13 mars : la commission d'instruction de la CJR décide de poursuivre son instruction après que la juge Bertella-Geffroy lui a communiqué de nouveaux documents.

●1998
– 11 juin : le procureur général près la Cour de justice requiert un nouveau non-lieu contre les trois anciens ministres. Il estime que le gouvernement a, en 1985, agi dans des *« délais conformes »*.
– 2 juillet : saisie d'une autre affaire, la Cour de cassation redéfinit le crime d'empoisonnement en estimant que *« la seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide »*.
– 17 juillet : la commission d'instruction renvoie les trois anciens ministres devant la CJR. Elle requalifie les faits en *« homicides involontaires et atteintes involontaires à l'intégrité des personnes »*.

# Le volet non ministériel de l'affaire

**OUTRE le procès des trois anciens ministres devant la Cour de justice de la République (CJR), l'affaire du sang contaminé comporte un second volet, non ministériel, dans lequel d'anciens responsables administratifs et sanitaires sont mis en cause. Ouverte fin 1993, l'instruction de la juge parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy, qui a mis en examen trente-deux personnes pour *« empoisonnement »* ou *« complicité d'empoisonnement »*, est désormais close. Dix-sept d'entre elles sont appelées à témoigner devant la CJR.**

Les personnes mises en examen sont d'anciens membres des cabinets des trois ministres, d'anciens responsables de centres de transfusion sanguine, d'anciens fonctionnaires de la direction générale de la santé ainsi que des médecins spécialistes de l'hémophilie. Il leur est reproché d'avoir contribué à freiner la mise à disposition pour les hémophiles de produits chauffés non contaminés par le virus du sida, d'avoir retardé la mise en place du dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang afin de favoriser la firme française Diagnostics Pasteur et d'avoir collecté du sang dans des milieux à hauts risques, notamment en milieu carcéral.

Mme Bertella-Geffroy a clos son instruction, qui comprend 126 tomes, le 21 octobre 1998. Elle attend aujourd'hui les réquisitions du parquet de Paris afin de décider s'il y a lieu ou non de renvoyer les trente-deux personnes mises en examen pour *« empoisonnement »* ou *« complicité d'empoisonnement »* devant une cour d'assises ou un tribunal correctionnel. Elle va devoir tenir compte de l'arrêt rendu le 2 juillet 1998 par la Cour de cassation, qui a restreint le champ de la qualification d'empoisonnement.

La juge pourrait donc requalifier les faits, en choisissant soit une qualification délictuelle qui relèverait du tribunal correctionnel, soit la qualification de *« violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, qui relève, comme l'empoisonnement, de la cour d'assises. Sa décision pourrait peser sur le cours du procès des trois anciens ministres devant la CJR.

*C. P.*

## aux côtés du président Le Gunehec

**FRANÇOIS COLCOMBET**
*Député PS*
*Allier*

■ Magistrat, fils de magistrat, François Colcombet, député de l'Allier, âgé de soixante et un ans, connaît parfaitement la machine judiciaire. Membre fondateur et président du Syndicat de la magistrature, dans les années 70, il a fait fonction de « M. Drogue » de la ministre des affaires sociales, Nicole Questiaux, en 1982 et 1983, lorsque l'épidémie de sida est apparue parmi les toxicomanes. De 1986 à 1988, il a aussi présidé la 2e chambre civile de la cour d'appel de Paris, qui a eu à connaître des dossiers d'indemnisation de victimes contaminées.
Au sein de la CJR, il s'est battu en vain pour que les parlementaires ne revêtent pas la robe noire des juges : *« Nous jurerons en qualité de député ou de sénateur,* dit-il. *Nous devons donc porter le costume de notre qualité. »* Fabiusien, il est membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*, qui a dénoncé la pénalisation de la responsabilité politique des ministres.

● **Suppléant : Alain Vidalies** (député PS, Landes)
Député en 1988, battu en 1993, réélu en 1997, Alain Vidalies, quarante-sept ans, avocat, a fait toute sa carrière politique dans les Landes où, fidèle de feu Jean Poperen, il s'est parfois opposé à Henri Emmanuelli lorsque ce dernier présidait le conseil général.

**CHRISTIAN CABAL**
*Député RPR*
*Loire*

■ Il ne devait être que le suppléant de Xavier Deniau (RPR), mais la défection de ce dernier, pour raisons de santé, donne à Christian Cabal, cinquante-cinq ans, député de la Loire, une nouvelle et lourde responsabilité. N'ayant pas lui-même de suppléant, sa défection entraînerait l'arrêt du procès. Ses collègues multiplient donc les recommandations à son endroit.
Professeur agrégé de médecine à Saint-Etienne, député depuis 1986, il est, depuis les débuts de l'affaire du sang contaminé, largement sollicité par ses collègues, autant que par ses électeurs, soucieux de comprendre les mécanismes scientifiques autant que politiques qui ont abouti à ce drame.

**PHILIPPE HOUILLON**
*Député DL*
*Val-d'Oise*

■ Avocat au barreau de Pontoise, proche d'Alain Madelin, Philippe Houillon, quarante-sept ans, député du Val-d'Oise, défendra, au nom de l'opposition, la présomption d'innocence lorsque ce volet de la réforme de la justice viendra devant l'Assemblée nationale. Plus familier du droit des affaires que du droit pénal, ses collègues l'ont sollicité pour le prier de modérer les déclarations de... son suppléant, Charles de Courson (UDF), avec lequel il a cependant travaillé le dossier.

● Suppléant : **Charles de Courson** (député UDF, Marne)
Charles de Courson, quarante-six ans, député de la Marne, est devenu l'un des juges les plus controversés de l'Assemblée. Surnommé le « Fouquier-Tinville » du Palais-Bourbon, ce magistrat de la Cour des comptes ne cache pas sa défiance à l'égard de la *« justice politique »*. A ses yeux, les responsables politiques doivent relever des juridictions de droit commun, comme tout citoyen.
Il n'a pas dissimulé, non plus, son hostilité à l'égard de Laurent Fabius. En 1993, en pleine campagne pour les législatives, il l'avait violemment attaqué dans un tract faisant référence à l'affaire du sang contaminé (*Le Monde* du 14 janvier). Cependant, il se défend de toute partialité et assure que *« chacun doit, dans ce procès, laisser ses opinions au vestiaire »*.

**PATRICK OLLIER**
*Député RPR*
*Hautes-Alpes*

■ Ancien conseiller auprès du premier ministre Pierre Messmer, puis auprès du garde des sceaux Alain Peyrefitte, dans les années 70, Patrick Ollier, cinquante-quatre ans, député des Hautes-Alpes, est l'un des seuls juges à avoir pu expérimenter, comme il le dit lui-même, *« le fonctionnement pratique d'un centre de décision, à très haut niveau, lorsque le ministre vous donne délégation de le représenter lors de réunions »*.
Administrateur de l'hôpital de Briançon et du centre de transfusion sanguine qui en dépend, il s'est penché sur les défaillances de fonctionnement du CNTS, a relu les comptes rendus du procès Garretta et consulté des médecins et des juristes. Conscient de sa lourde responsabilité, il avoue mal dormir la nuit depuis que le procès approche et demande : *« A quoi servirait un jugement politique si c'est pour se retrouver, au lendemain du verdict, seul avec sa conscience ? »*

● Suppléant : **Thierry Lazzaro** (député RPR, Nord)
Député du Nord, âgé de trente-huit ans, Thierry Lazzaro est, avant tout, un cadre du RPR. Il fait partie des rares jeunes députés arrivés dans la « vague bleue » de 1993 qui ont survécu à la débâcle de la droite en 1997. Ancien inspecteur des impôts, il a abandonné ses activités professionnelles pour se consacrer entièrement à la politique, et Nicolas Sarkozy l'a promu à la tête de la fédération RPR du Nord.

# Le combat de Sylvie Rouy, contaminée le 2 août 1985 par le virus du sida

## Elle est une des sept victimes dont la plainte a été retenue par la Cour de justice de la République

**Le 2 août 1985, alors qu'elle venait d'accoucher de son premier fils, Sylvie Rouy fut contaminée par le virus du sida à la suite d'une transfusion sanguine à l'hôpital d'Evry (Essonne). La veille, le 1er août 1985, était entré en vigueur l'arrêté imposant de tester tous les dons de sang. Elle craint une « *parodie de procès* ». Les anciens ministres, nous dit-elle, « *ne seront-ils pas jugés par des potes ?* ».**

**SYLVIE ROUY** en veut beaucoup aux politiques. Et un peu au destin, qui lui a valu d'être la « *dernière morte d'une guerre, après l'armistice* ». C'est le 2 août 1985 que le virus du sida lui a été inoculé. Elle venait d'accoucher de son premier fils, à l'hôpital d'Evry (Essonne).

Une transfusion sanguine lui fut prescrite pour compenser une légère anémie. La veille, le 1er août, prenait effet l'arrêté du 23 juillet 1985 imposant de tester les lots sanguins pour y dépister des anticorps anti-VIH.

Ce règlement ne prévoyait pas la vérification des réserves de sang prélevées auparavant. « *Et moi*, dit-elle le plus calmement du monde, *j'ai reçu des stocks, du sang datant des premiers mois de 1985.* » La maladie, en apparence, n'a pas fait son chemin.

On en chercherait vainement la trace sur le visage rond et lumineux de cette jeune femme de trente-six ans. L'apparence trompe, pourtant : « *Mon corps accepte mal la trithérapie. Quand le réveil sonne, le matin, il me faut dix minutes avant de pouvoir me désengourdir et marcher. Je me sens terriblement fatiguée.* »

Le 26 août 1987, Sylvie Rouy donnait naissance à son deuxième fils, dans le même établissement hospitalier. Le mois suivant, coup de téléphone du médecin-accoucheur à son domicile. La date de la transfusion subie lors du premier accouchement étant « *critique* », ce dernier l'informe qu'il a pratiqué sur elle un test de dépistage du sida. Que ce test s'avère positif. Qu'il faudrait donc qu'elle se fasse suivre et soumette son mari et ses enfants à des tests. « *Et il a raccroché...* »

Sylvie peine à se remémorer ce qu'elle a ressenti à ce moment précis. La mémoire a fait œuvre sélective. « *Il me semble, en fait, que je n'ai pas réagi. Parce que, à l'époque, le sida, on ne savait pas trop ce que c'était. On n'avait pas encore vu les mourants à la télé.* » Son médecin traitant, pendant un an, se contente de lui prescrire des tests mensuels pour vérifier sa séropositivité.

« *Il était totalement démuni, le pauvre...* » C'est un jeune médecin, consulté un jour par hasard, qui l'oblige à se frotter pour de bon à la maladie. Il l'interroge sur son taux de T4 (lymphocytes). Un vocabulaire abscons pour Sylvie, qui s'initiera vite, néanmoins, un premier bilan sanguin la conduisant tout droit à l'hôpital.

En 1996, alors que la maladie s'est déclarée depuis six ans, les médecins du CHU de Nancy la jugent « *au seuil de la mort* ». Après trois mois passés en chambre stérile, elle ne pèse plus que trente kilos, ne marche plus, ne parle plus, s'injecte elle-même à longueur de journée de la morphine grâce à une pompe. « *Il y avait autour de moi une odeur de terre mouillée. Une odeur de mort.* »

> « Un pour Fabius, un pour Dufoix, un pour Hervé. (...) Si je survis jusqu'au 9 février, ces cachets auront peut-être servi à quelque chose. Je représenterai tous ceux qui ne sont plus là pour témoigner »

Elle décide d'aller « *mourir tranquillement* » chez elle, projet heureusement contrecarré par le professeur Jacques Leibowitch, consulté à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine). Sous trithérapie, Sylvie reprend vite du poil de la bête.

« *Dans mon malheur*, estime-t-elle, *j'ai eu une grande chance.* » Le bon médecin. Un mari et des enfants qui n'ont pas été contaminés, malgré la longue période d'ignorance de leur état sérologique. L'absence de maladies opportunistes, mis à part deux zonas. Pour un peu, elle passerait sous silence tout le reste, ce qui est « *dur à vivre* ». Comme le fait que sa maladie l'ait contrainte d'abandonner un métier de surveillante pénitentiaire qu'elle aimait.

Un beau jour de retour de vacances, le directeur de la maison d'arrêt où elle travaille lui propose un poste fixe : la « porte de détention », pièce vitrée de deux mètres carrés d'où se commande l'ouverture de portes permettant d'accéder aux cellules.

« *Je me voyais mal rester huit heures par jour dans une bulle en verre sans contact avec mes collègues. Mentalement, ça ne me convenait pas. Ça faisait sidatorium.* » En cas de refus, lui fait-on savoir, c'est le départ ou le « *comité de réforme* » et la longue maladie. « *Là, j'ai compris que le directeur savait...* »

A son syndicat, l'USP (Union syndicale pénitentiaire), auquel elle demande d'intervenir, le directeur laissera entendre qu'elle a sans doute la cuisse bien légère pour avoir été contaminée de la sorte. Le regard perdu dans le vide, Sylvie ajoute : « *Je n'oublierai jamais.* »

Cet épisode la convaint de se lancer dans la bataille. Elle informe ses deux garçons de cinq et sept ans de sa maladie, évoque son exclusion professionnelle dans les médias régionaux, ne cache plus sa maladie dans sa bourgade de 10 000 habitants. « *Il faut voir*, poursuit-elle, *comment mes collègues parlaient des détenus malades du sida, avant de savoir que je l'avais ! C'est pour ça que j'étais triste de quitter la prison. Les voyous qui avaient le sida, je leur glissais des petits mots pour leur faire comprendre qu'on était dans la même galère.* » Depuis deux ans, elle fait fonction de greffière auprès d'un juge d'application des peines.

Bien plus que sa carrière, c'est son fils aîné qui l'inquiète. Comme il alternait les notes excellentes et médiocres, elle l'a emmené chez un pédopsychiatre, qui lui a fait remarquer la concomitance entre mauvais résultats scolaires et dégradation de l'état de santé de sa mère. « *Mon fils a fini par dire au psychiatre que, s'il n'était pas né, je ne serais pas malade.* »

La tête inclinée pour cacher l'émotion qui la gagne, elle avoue son soulagement de voir approcher la date du procès : « *Je peux lui dire : "Tu vois, le procès va se tenir. Ce n'est pas toi le coupable."* » Pour l'épargner, elle prend sur elle en permanence. Parce qu'elle l'amène chaque matin à l'école, elle ne peut se permettre de rester à la maison, les matins de grande fatigue. « *J'avale des vitamines, et j'y vais. La maladie, on la vit seule. C'est trop lourd pour les autres.* »

Chaque matin, elle pense au procès à venir. « *Un pour Fabius, un pour Dufoix, un pour Hervé* », se dit-elle en ingurgitant les trois cachets de son traitement. « *Si je survis jusqu'au 9 février, ces cachets auront peut-être servi à quelque chose. Je représenterai tous ceux qui ne sont plus là pour témoigner.* »

Elle n'attend pas vengeance, mais justice. « *La France nous doit bien ça.* » Une sanction pénale, de la prison. « *ce à quoi les accusés auraient droit s'ils étaient de simples ouvriers, et comparaissaient aux assises pour homicide* ». « *Dans les milieux autorisés, on savait déjà au moment de ma transfusion que cinquante personnes étaient contaminées chaque semaine. La preuve, c'est que les proches des politiques ne se faisaient pas transfuser... On n'a pas hésité à sacrifier des vies humaines pour attendre que le test de l'Institut Pasteur soit prêt, pour défendre les intérêts économiques de la France.* »

Elle craint pourtant une « *parodie de procès* ». Les politiques ne seront-ils pas jugés « *par des députés, des potes* »? Les victimes, simples témoins et non parties civiles, ne se contenteront-ils pas de répondre sagement à des questions, « *sans pouvoir dire à Fabius ce qu'on pense de lui* » ?

Plus qu'en la justice, Sylvie croit en la médecine. Elle ose espérer qu'un remède sera trouvé à son mal « *et que, si c'est un autre pays que le nôtre qui fait cette découverte, on ira frapper à sa porte sans attendre nos industriels* ».

***Pascale Krémer***

# La crainte des élus face à la « judiciarisation »

## La plupart d'entre eux prônent la modération envers Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé

**IL Y A ENCORE** quelques années, plusieurs d'entre eux, notamment à droite, avaient très durement fustigé les trois anciens ministres, dans l'affaire du sang contaminé. Aujourd'hui, très rares sont les responsables politiques qui ne réclament pas que l'on fasse preuve de mesure à l'égard de Laurent Fabius, de Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé et qui ne mettent pas en garde contre la tentation de pénaliser ou de « judiciariser » l'action politique.

François Hollande (PS) et Robert Hue (PCF) ont franchement émis des réserves, dimanche 7 février, sur la légitimité même du procès des trois anciens ministres socialistes. « *Je pense que la justice doit faire son travail, mais ne doit pas se substituer au débat démocratique et à ce que peut sanctionner le peuple, c'est-à-dire, le jour de l'élection, le suffrage universel* », a ainsi déclaré M. Hue sur TF1. Invité de l'émission « Public », le secrétaire national du PCF a exprimé le souhait d'une « *clarification du rapport entre la responsabilité pénale et la responsabilité politique* », en évoquant des « *dérives* » et « *une sorte de chasse à l'homme politique* ». « *Il faut effectivement que, pour les Français, il soit bien clair qu'il n'y a pas de traitement de faveur parce qu'on est politique, mais, en même temps, attention à cette évolution, à cette pénalisation de la vie politique* », a-t-il dit.

M. Hollande souhaite, pour sa part, que le procès « *fasse apparaître la vérité* ». « *On aurait pu s'y prendre différemment. On aurait pu éviter de traduire deux hommes et une femme qui avaient une responsabilité politique mais pas forcément une responsabilité pénale* », a dit le premier secrétaire du PS au « Club de la presse d'Europe 1 ».

L'opposition affiche le plus souvent des considérations semblables. Christine Boutin (UDF) a invité chacun à reconnaître « *les drames* » des familles, « *mais également les limites humaines* ». Hervé de Charette (UDF) est allé plus loin, jugeant « *tout à fait inéquitable* » que M. Fabius soit « *traîné devant* » un tribunal. S'exprimant sur le sens du procès, François Léotard a défendu les prévenus, qui avaient pris « *les décisions justes et courageuses* ». Laurent Fabius, notamment, a reçu des marques de solidarité de plusieurs personnalités de droite. « *J'ai dit personnellement un certain nombre de bêtises, j'ai pu être blessant à son égard* », a déclaré Eric Raoult (RPR), le 5 février, sur France-Inter, avant d'estimer qu'il faut aujourd'hui « *aborder ce dossier avec beaucoup de mesure* ». Même Patrick Ollier (RPR), pourtant juge titulaire à la CJR, a affirmé à son tour que l'attitude de M. Fabius « *force le respect* ». Jacques Toubon (RPR) a cependant tenu à souligner qu'« *il faut que les hommes politiques acceptent d'être jugés* ».

### TONALITÉ DIFFÉRENTE

La question de la responsabilité est posée par tous. Ainsi, le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), considère qu'« *il y a des actes qui pourraient être traduits devant un tribunal administratif, mais pas devant un tribunal pénal* ». Selon lui, il est « *urgent de se pencher sur la sécurité juridique des élus* ». Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, invité du « Forum de Radio-J », a dénoncé la « *judiciarisation permanente* », estimant que cela « *conduit la République à de graves déboires* ». « *A force de tout responsabiliser, cela a déjà provoqué, en ce qui concerne les maires, le retrait de 40 % d'entre eux aux dernières élections municipales. Et cela provoque surtout le fait que plus aucun élu ne fait rien* », a ajouté l'ancien ministre.

Seuls Charles Pasqua (RPR) et Laurent Dominati (DL) ont donné une tonalité un peu différente, qui a parfois choqué dans leur propre camp: « *La justice innocentera s'il y a innocence* », a ainsi laconiquement commenté M. Pasqua, interrogé, le 3 février, sur France-Info. Le même jour, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Dominati, secrétaire général de DL, s'est « *étonné des campagnes de solidarité* » des socialistes à l'égard des anciens ministres, « *car ce n'est pas un procès politique, c'est un procès de justice* ».

***Rle. B***

# Douze députés et sénateurs en robe de juge aux cotés du président Le Gunehec

**FRANÇOIS AUTAIN**
*Sénateur PS*
*Loire-Atlantique*

■ Militant socialiste de longue date, François Autain, médecin généraliste, sénateur de la Loire-Atlantique, âgé de soixante-trois ans, a surtout fait carrière en politique. Trois fois secrétaire d'Etat dans les gouvernements de Pierre Mauroy, notamment auprès du ministre des affaires sociales, il connaît de l'intérieur l'énorme administration de la santé et des affaires sociales.
Fabiusien, il continue aujourd'hui à s'occuper d'affaires sociales au sein du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

● Suppléant : **Claude Saunier** (sénateur PS, Côte-d'Armor)
Professeur d'histoire et de géographie, entré dès les années 60 en politique, autrefois proche de Jean Poperen, Claude Saunier, sénateur des Côtes-d'Armor, est maire de Saint-Brieuc. A ce titre, il est donc une des figures politiques du département voisin de celui de l'ancien ministre Edmond Hervé, maire de Rennes et député d'Ille-et-Vilaine. Les deux hommes se connaissent bien, comme tous les « Bretons du PS ».

**MICHEL DREYFUS-SCHMIDT**
*Sénateur PS*
*Territoire de Belfort*

■ Avocat, Michel Dreyfus-Schmidt, soixante-six ans, sénateur du Territoire de Belfort, était déjà juge titulaire de la Haute Cour de justice en 1993. Il a été élu à la même place au sein de la Cour de justice de la République dès la création de cette dernière. Membre du comité directeur du CRIF et ancien président de la section française du Congrès juif mondial, il a toujours dénoncé les attaques antisémites dont M. Fabius, dont il est proche, a pu faire l'objet. Par ailleurs, dès les premières réunions des juges parlementaires, il s'est élevé en vain contre le port de la robe noire des juges de tribunaux correctionnels, tenue qu'il considère comme illégale pour les élus.

● Suppléante : **Josette Durieu** (sénatrice PS, Hautes-Pyrénées)
Professeur d'histoire-géographie, Josette Durieu, fabiusienne, est la deuxième femme parmi les juges. Entrée dans la carrière politique en 1985, âgée de soixante et un ans, sénatrice des Hautes-Pyrénées, elle s'est spécialisée, jusqu'ici, dans les questions européennes.

**LUC DEJOIE**
*Sénateur RPR*
*Loire-Atlantique*

■ Notaire (il a même été président de l'Association des notaires de France), Luc Dejoie, sénateur de la Loire-Atlantique, assure avoir l'habitude de « *la discrétion* » et des « *affaires sensibles* ». Il n'avait, en son temps, suivi que de loin le procès Garretta et n'a pas voulu consulter d'experts ou de scientifiques sur le dossier du sang contaminé.
« *Seuls les faits et les témoignages exposés en audience compteront* », explique-t-il, en assurant qu'il est certain que « *tout caractère partisan* » sera exclu au procès. Président de conseil général, âgé de soixante-huit ans, il a largement délégué ses attributions à ses vice-présidents, mais compte revenir dans son département durant les week-ends.

● Suppléant : **Patrice Gélard** (sénateur RPR, Seine-Maritime)
Professeur de droit, membre de la commission des lois du Sénat et rapporteur pour avis du budget de la justice, Patrice Gélard, sénateur de la Seine-Maritime, est un expert de la matière juridique plus qu'un familier du système judiciaire. Au Sénat, ce parlementaire âgé de soixante ans est l'un des adversaires les plus constants du projet de loi sur la parité et du PACS.

**PAUL MASSON**
*Sénateur RPR*
*Loiret*

■ Corrézien d'origine, Paul Masson, soixante-dix-huit ans, sénateur du Loiret, est « *donc* » chiraquien de cœur. Après avoir débuté sa carrière dans les anciennes colonies françaises, il est devenu préfet. Il a dirigé le cabinet du ministre de la défense, en 1978. Membre de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, il s'est spécialisé dans les affaires de sécurité, de coopération judiciaire et de gendarmerie.

● Suppléant : **René-Georges Laurin** (sénateur RPR, Var)
Croix de guerre, médaille de la Résistance, médaille des Evadés, René-Georges Laurin est un héros de la seconde guerre mondiale. Ce notaire de soixante-dix-sept ans, maire de Saint-Raphaël, sénateur du Var, est entré en politique dès 1944 au côté du général de Gaulle, dont il fut l'attaché de presse en 1947. Parlementaire depuis 1958, il était déjà membre de la Haute Cour en... 1959.

**HUBERT FALCO**
*Sénateur DL*
*Var*

■ Après avoir commencé sa vie dans l'entreprise, Hubert Falco, cinquante et un ans, sénateur et président du conseil général du Var, est très vite entré en politique à la fin des années 60. Il avait déjà attentivement suivi le premier procès Garretta mais a consulté, depuis, de nombreux médecins et juristes. Refusant l'idée d'un procès politique, il ne croit pas à l'apparition d'un clivage droite-gauche et assure : « *C'est l'homme qui, en moi, se déterminera, bien plus que l'élu.* »

● Suppléant : **José Balarell** (sénateur DL, Alpes-Maritimes)
Avocat honoraire au barreau de Nice, membre de la commission des lois du Sénat, José Balarello, soixante-douze ans, sénateur des Alpes-Maritimes, longtemps président de l'office HLM de Nice, fut un proche de Jacques Médecin.

**JEAN-JACQUES HYEST**
*Sénateur UDF*
*Seine-et-Marne*

■ Déjà élu à la Cour de justice de la République lorsqu'il était député, Jean-Jacques Hyest a été reconduit dans cette responsabilité au Sénat, qu'il a rejoint, en 1995, comme élu de Seine-et-Marne. Agé de cinquante-cinq ans, ce fonctionnaire territorial, à l'origine, passe pour bien connaître le droit et le monde judiciaire. Edouard Balladur, alors premier ministre, l'avait choisi pour une mission sur la formation des magistrats et des avocats, en 1994. « *J'ai toujours su que la responsabilité du juge est une responsabilité écrasante* », dit-il. Il a longtemps côtoyé Edmond Hervé et Laurent Fabius lorsqu'il était député ; il les connaît bien et les estime, mais assure n'avoir jamais évoqué le procès avec eux.

● Suppléant : **Jean-Marie Poirier** (sénateur UDF, Val-de-Marne)
Ancien conseiller d'Etat, normalien, agrégé d'anglais, Jean-Marie Poirier, soixante-neuf ans, a choisi la carrière politique après un court passage, en 1959, au cabinet de Roger Frey, alors ministre de l'information. Giscardien, il a été porte-parole de l'ancien président lors de sa dernière année à l'Elysée et jusqu'à sa défaite, en 1981.

***Dossier réalisé par Raphaëlle Bacqué et Cécile Prieur.***
***Lire aussi page 13 le portrait du président Le Gunehec***

crainte des élus
« judiciarisation
part d'entre eux
ation envers
ne Dufoux et

هكذا من الاصل



# M. Mégret ambitionne de devancer M. Le Pen aux européennes

LE FRONT NATIONAL-Mouvement national, qui s'est réuni pour la première fois en conseil national, dimanche 7 février, a plébiscité la candidature de Bruno Mégret à la tête de la liste qu'il présentera aux élections européennes du 13 juin. Le président du FN-MN soumettra à l'approbation du comité national, début mai, les candidatures retenues par la commission d'investiture.

Lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de ce comité national, qui a eu lieu à Sathonay-Camp, le siège de la fédération du Rhône, tenue par Denis de Bouteiller, le trésorier du parti, M. Mégret a rappelé ses ambitions. Il espère *« gagner la primaire des listes de droite, Pasqua, Le Pen, de Villiers »* et *« arriver en troisième position derrière les listes du PS et du RPR »*. Faisant fi des sondages qui n'accordent pas plus de 5 % à sa future liste, il estime que l'objectif est *« réaliste »*, même s'il le qualifie d'*« ambitieux »*.

Il souhaite séduire les souverainistes, électeurs du Front national, mais aussi au-delà, en se montrant *« optimiste »* face à un Jean-Marie Le Pen enfermé dans une vision apocalyptique : *« La grande différence, c'est que pour Jean-Marie Le Pen et ses amis tout est foutu depuis la signature du traité d'Amsterdam, alors que nous considérons au contraire qu'il existe des possibilités d'inverser le cours des choses »*, a-t-il déclaré, en ajoutant que, selon lui, *« la liste Le Pen, c'est le constat de la fin de la France »* tandis que *« la liste Mouvement national, c'est la reconquête de la souveraineté nationale »*.

Accusé – notamment par Yvan Blot (*Le Monde* du 5 février) – de vouloir *« abandonner progressivement ce qui fait le cœur du programme du Front national »*, le président de ce parti d'extrême droite a réaffirmé qu'il resterait *« fidèle aux 300 mesures »* qu'il a en grande partie rédigées. D'ailleurs, le coup d'envoi de sa campagne électorale sera donné par un meeting sur l'*« insécurité »*, le 18 février, salle Wagram, à Paris.

Parallèlement à cette campagne, le président du FN-MN va faire *« une tournée des départements »* afin de mobiliser les militants frontistes, très sollicités en ce moment par M. Le Pen. Soucieux de démontrer que, contrairement à ce qu'a affirmé récemment M. Blot il n'existe aucun différend avec le conseiller régional de Rhône-Alpes et président de l'association culturelle païenne Terre et Peuple, Pierre Vial, il a indiqué que le FN-MN a créé un *« forum d'action culturelle »* dont la présidence a été confiée à ce dernier. En outre, M. Mégret a annoncé la réorganisation du service d'ordre, rebaptisé *« Département Protection Assistance »*.

De son côté, lors d'un *« conseil national extraordinaire »* du Front national de la jeunesse, au cours duquel Samuel Maréchal a cédé la place de président à un ancien militant de l'Action française, Guillaume Luyt, Jean-Marie Le Pen s'est gaussé de son ex-numéro deux, baptisé à l'occasion *« Bruno Ier le dérisoire »*. *« Vous vous êtes trompé de guerre, vous vous êtes trompé de bataille, M. Nabot-léon »*, s'est-il exclamé en affirmant que *« le jusant* [marée descendante] *va remporter cet espèce de magma d'ambitions, de frustrations, d'erreurs d'appréciation, de haine recuite »*.

*Christiane Chombeau*

REUSSIR MEDECINE-PHARMA.
• Stage de pré-rentrée
• Encadrement scientifique annuel
Des taux de succès de 2 à 3 fois supérieurs à la moyenne des autres candidats.
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris 01 43 25 63 39
3615 IPESUP

# Le RPR et l'UDF confrontent leurs visions de l'Europe

## Philippe Séguin refuse à la fois l'« eurobéatitude » des centristes et l'« euroallergie » de Charles Pasqua. François Bayrou dénonce ceux qui vont « vers l'Europe avec des mines de chien battu ». La droite s'assume « plurielle »

**Le conseil national de l'UDF a adopté, dimanche 7 février à Bordeaux, le principe d'une liste autonome aux élections européennes du 13 juin. M. Bayrou, qui conduira cette liste, a admis qu'il y avait là un *« risque »*, mais, a-t-il ajouté, *« le pire risque eût été de ne rien faire (...) et, au bout du compte, de disparaître »*. Aucun dirigeant centriste ne s'est prononcé pour une liste d'union avec le RPR et Démocratie libérale. M. Bayrou a revendiqué l'existence d'une *« opposition plurielle »* qui correspond à la *« majorité présidentielle »*. La veille, devant un millier de jeunes RPR, Philippe Séguin avait anticipé sur la campagne qu'il s'apprête à conduire en dénonçant à la fois l'*« eurobéatitude »* et l'*« euroallergie »*. Face aux listes de l'UDF et de Charles Pasqua, le président du RPR souhaite incarner la liste « officielle » de l'opposition aux socialistes.**

BORDEAUX
*de notre envoyée spéciale*

Sagement, les conseillers nationaux de l'UDF ont levé la main pour approuver leur projet européen et le principe d'une liste autonome aux élections européennes. Avec mesure, ils ont applaudi les orateurs qui alternaient à la tribune. Sans excès, ils ont confirmé au président de leur parti, François Bayrou, qu'ils attendaient de lui qu'il menât la campagne. *« Puisque vous le voulez, et si votre bureau politique en décide ainsi dans quelques jours, je conduirai »* la liste UDF, a finalement acquiescé M. Bayrou, en concluant la réunion du conseil national de l'UDF, convoqué à Bordeaux dimanche 7 février.

Le sort en était joué depuis une quinzaine de jours, mais la décision est désormais officielle : l'UDF partira sous ses propres couleurs au scrutin du 13 juin. Si les centristes sont encore loin d'avoir trouvé l'allant et le dynamisme indispensables à une campagne électorale réussie, ils ont, au moins, fait la démonstration qu'ils sont tous d'accord pour y participer. De Bernard Bosson à Hervé de Charette, en passant par Alain Lamassoure et Pierre Méhaignerie, pas un responsable n'est venu soutenir le contraire à une assemblée dont l'opinion était faite. Même Jacques Barrot, initialement l'un des plus fervents partisans d'une liste d'union de l'opposition, absent dimanche pour cause d'indisposition, a concédé, dans un message aux participants, que *« les conditions »* de l'union *« ne semblent pas être aujourd'hui réunies »*.

### « À LA REMORQUE DE PERSONNE »

Concis, le billet de Raymond Barre résumait, en peu de mots, les préoccupations des centristes : *« L'UDF veut ainsi prouver qu'elle existe*, a écrit l'ancien premier ministre. *Je m'en réjouis. Je souhaite que ses élus, ses militants se mobilisent et entraînent de nombreux électeurs à voter pour cette liste. Mais la présence compte plus, du point de vue politique, que le résultat obtenu. Celui-ci montrera, en tout état de cause, que l'UDF peut peser dans les élections françaises à venir. Personne ne peut soutenir de bonne foi que l'UDF est prête à des manœuvres politiciennes : elle est dans l'opposition et entend y rester. Mais elle n'est à la remorque de personne et entend se déterminer selon ses principes et ses convictions. »*

De fait, chacun ayant en mémoire le score de la liste conduite par Simone Veil en 1989 (8,42 %), personne ne s'est aventuré à formuler le moindre pronostic pour le soir du 13 juin. *« Je sais que c'est un risque*, a reconnu M. Bayrou, *mais le pire risque eût été de ne rien faire, de ne rien dire, de nous taire, par confort et par conformisme, et, au bout du compte, de disparaître. »* De fait, aussi, le ressentiment à l'égard du RPR, aigu depuis les conditions de l'élection de la nouvelle présidente du conseil régional Rhône-Alpes, était flagrant, comme en ont témoigné les applaudissements, un peu plus nourris que les autres, qui ont salué la présence d'Anne-Marie Comparini. *« Le fait est qu'on nous a claqué la porte au nez »*, a résumé M. de Charette à propos du RPR, en une formule qui a fait florès.

A l'endroit du RPR, en général, et de Philippe Séguin, en particulier, M. Bayrou s'est chargé de formuler les critiques les plus sévères. Revenant sur l'épisode de Rhône-Alpes, un *« révélateur »*, le président de l'UDF a déclaré : *« On pouvait comprendre que nous ayons des divergences. Que l'on change d'avis trois, quatre fois dans la même journée, c'est déjà plus difficile à comprendre. Mais il est carrément inacceptable qu'immédiatement après ce soient des injures, des diffamations, un ton que l'on n'utilise pas à l'égard de ses pires ennemis ! »* M. Bayrou a déploré que le RPR ait tenté d'*« imposer »* M. Séguin comme tête de liste à l'UDF, *« par intimidation »*, *« le seul qui, sur le sujet* [de l'Europe], *ne pouvait pas être rassembleur »*.

### « ADDITIONNER LES SOUTIENS »

*« C'eût été admettre que nos concitoyens ont raison lorsqu'ils pensent qu'un homme politique peut changer d'avis et de conviction comme de chemise »*, a ironisé M. Bayrou. *« Nous ne sommes pas des eurobéats, mais nous n'allons pas vers l'Europe avec des mines de chien battu »*, a-t-il ajouté, répondant ainsi aux propos tenus la veille par M. Séguin *(lire ci-dessous)*, en présence de Wilfrid Martens, président du Parti populaire européen et de son groupe au Parlement de Strasbourg.

L'ancien ministre de l'éducation a revendiqué, pour l'avenir, une *« opposition plurielle »*, où le RPR et l'UDF soient *« à égalité de droits et de devoirs »*. Cette opposition, il la situe dans le cadre d'une *« majorité présidentielle »*. Et, puisque Jacques Chirac serait *« une référence commune »*, le président de l'UDF s'est empressé de placer sa future liste sous son haut patronage, pour ne pas laisser au RPR le monopole du président de la République. *« Certains ont entrepris de l'entraîner sous leur bannière*, a-t-il déclaré. *Ce n'est pas rendre service à la fonction présidentielle que de vouloir l'attirer dans le jeu des partis. L'intérêt du président de la République, c'est qu'il puisse additionner les soutiens, faire des additions, et non pas subir des soustractions »*, au soir du 13 juin, a plaidé M. Bayrou. A droite, la campagne électorale a commencé sur les chapeaux de roue.

*Cécile Chambraud*

## « Un processus fédératif que nous voulons poursuivre »

*RÉUNI dimanche 7 février, à Bordeaux, le conseil national de l'UDF a adopté une série de propositions sur l'Europe, rassemblées dans un document intitulé « Vers une nouvelle Europe », qui servira de base à la campagne de la liste conduite par François Bayrou aux élections du 13 juin. Dans une introduction à ce document d'une dizaine de pages, M. Bayrou écrit :*

VERBATIM

« Pour nous, l'Europe, c'est une fédération d'Etats et de nations en train de se constituer, un processus fédératif, que nous voulons poursuivre. »

*Au chapitre des institutions, le texte propose* « l'élaboration d'une Constitution européenne qui définira les droits et devoirs fondamentaux des citoyens européens ; le statut et le fonctionnement des institutions de l'Union ; une nouvelle répartition des compétences entre l'Union européenne et les Etats, qui concentre vers l'Union les missions d'intérêt véritablement commun ». « L'Europe a besoin d'un visage. Les citoyens doivent pouvoir identifier la voix qui s'exprimera tant au sein de l'Europe, pour faire valoir les enjeux de nature économique et sociale, qu'auprès des grands ensembles mondiaux pour défendre les intérêts de l'Union dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. Le président de l'Union assurera la présidence de la Commission et la fonction de haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune. *(...)* Afin de renforcer sa légitimité, nous proposons son élection, dans un premier temps, au suffrage universel indirect par un collège composé du Parlement européen et de parlementaires nationaux *(...)*. A terme, nous proposons qu'il soit élu au suffrage universel direct de l'ensemble des citoyens de l'Union. La durée de son mandat sera de cinq ans. Le président nommera les commissaires, qu'il pourra révoquer de sa propre initiative ou après un vote de défiance du Parlement. »

*Le document plaide aussi pour que* « les députés européens soient élus à la représentation proportionnelle dans le cadre de circonscriptions régionales ».

*En matière de sécurité l'UDF prône l'*« élaboration d'un droit pénal européen », *la* « transformation d'Europol en police fédérale européenne de type FBI », *la* « création d'un corps de douaniers européens », *la* « création d'un parquet européen », *la* « création d'une force de projection destinée aux opérations de maintien de la paix ».

*Dans le domaine économique, l'UDF est partisane de* « fixer à l'Europe un objectif de croissance chiffré, en coordonnant les politiques budgétaires au sein d'un contrat de croissance » *et le* « lancement d'un programme d'harmonisation fiscale progressive ». *L'UDF souhaite aussi* « accélérer la mise à disposition des pièces et des billets en euros » *et* « harmoniser les taux, l'assiette et les modalités de recouvrement de l'impôt sur les sociétés et son transfert partiel ou total à l'Union ». *Le* « droit du travail » *sera, lui aussi, harmonisé.*

# Philippe Séguin veut incarner, seul, l'union de l'opposition

**QUAND** le haut fonctionnaire Philippe Séguin donnait des cours à Sciences-Po et trouvait une copie « hors sujet », il s'arrêtait à la deuxième page et, magnanime, il ne mettait pas de note. Samedi 6 février, le président du RPR, Philippe Séguin, a trouvé deux listes « hors sujet », parmi celles qui se préparent pour les élections européennes : la liste UDF que conduira François Bayrou et celle de Charles Pasqua. Magnanime, il ne leur a pas attribué de score.

Les affiches sont prêtes, *« Europe-Séguin »*, sur le modèle de celles qui avaient assuré le succès de l'élection présidentielle de 1995, *« Chirac-Séguin »*. Les tee-shirts sont déjà imprimés : *« Les jeunes avec Séguin »*. Les banderoles garantissent : *« Séguin, j'y crois »*, *« Rhône-Alpes avec Séguin »*. Officiellement, M. Séguin n'est pas encore candidat aux élections européennes. Il attend, pour ce faire, la réunion, samedi 13 février, du conseil national du mouvement gaulliste. L'accueil organisé que lui ont réservé plus d'un millier de jeunes du RPR, samedi, dans une salle du Louvre destinée d'ordinaire à la présentation des collections de haute couture, avait seulement valeur de piqûre de rappel.

Plus d'une heure durant, la garde rapprochée du président a fait monter la pression, à la manière des « shows » télévisés. Vincent Roger, son propre chef de cabinet, ancien secrétaire à la jeunesse : *« Un seul jour, un seul tour pour mettre la pâtée à Jospin ! »* Roger Karoutchi, ancien directeur de cabinet et député européen : *« Cette liste conduite par Philippe Séguin sera, j'en suis convaincu, en tête de toutes les listes. »* François Fillon, en compagnon fidèle : *« Il a la force d'Obélix, l'astuce d'Astérix, la sagesse de Panoramix. »* Même si, reconnaît le porte-parole du RPR, *« depuis quelque temps, on a perdu la recette de la potion magique »*. Nicolas Sarkozy, enfin : *« Le RPR est la première force d'opposition aux socialistes. »*

### CIMETIÈRE DES AMBITIONS

La chose est entendue. D'ici au 13 juin, date du scrutin, il y aura la liste d'union de l'opposition, conduite par le président du RPR, et des petites listes. Aussi sera-t-il *« inutile de croiser le fer avec ceux qui, pour un motif ou un autre, seront hors sujet »*. *« Le problème n'est pas de savoir si l'on est pour ou contre l'Europe (...). Le problème est de savoir quelle Europe nous voulons »*, a précisé M. Séguin.

Impérial, le député des Vosges est sans illusions : *« S'agissant des ambitions personnelles, les européennes ressemblent plutôt au cimetière des éléphants. »* Mais, foin des hésitations des semaines passées, *« nous allons y aller »*, pour expliquer *« dans un immense effort pédagogique »* ce qu'est l'Europe. *« C'est notre devoir. C'est mon devoir »*, estime le président du RPR.

D'un côté, il y a l'Europe des socialistes, *« un super-Etat, avec de super-impôts et de super-contraintes »*. De l'autre, il y a l'Europe de Jacques Chirac, l'*« Europe unie des Etats »* qui n'est *« pas un alibi au renoncement national, mais le levier qui doit favoriser la modernisation du pays »*. *« Aux dires de certains, les élections européennes* [n'ont] *aucune portée intérieure (...). Comment peut-on dire des choses pareilles ? »* Voilà pour Charles Pasqua.

Pour ceux – l'UDF en l'occurrence – qui se préoccupent de *« boutique »* et qui allaient se réunir, le lendemain, à Bordeaux, le trait est plus développé et plus mordant : *« La proportionnelle autorise toutes les fantaisies. Alors, on en profite souvent pour s'ébrouer, se divertir et même se dissiper. »* Ceux-là souhaitent *« à toute force passer à la toise du suffrage »* pour *« affirmer leur identité ou, plus simplement encore, rappeler leur existence »*. Du reste, à quoi ont bien pu servir, si on mesure dans la durée, les scores réalisés dans le passé par les listes conduites par Bernard Tapie ou Philippe de Villiers, s'interroge sans pitié M. Séguin ?

### SACRIFICE PERSONNEL

Le RPR est sans illusions. Il n'obtiendra sans doute pas la caution qu'il aurait pu espérer du président de la République s'il était parvenu à entraîner dans son sillage à la fois l'UDF et Démocratie libérale. *« Les conséquences politiques des élections européennes* [sont] *généralement assez imprévisibles. Quoique à peu près toujours aberrantes. Plus précisément encore, elles s'apparentent à un vrai jeu de massacre... Ou, n'ayons pas peur des mots, à un véritable attrape-nigaud. Il est ainsi fortement déconseillé à tout homme politique responsable de se lancer dans une pareille aventure, où il n'y a que des coups à prendre. »*

M. Séguin a ainsi pris date pour son commentaire postélectoral du soir du 13 juin, pour le cas où le résultat serait très inférieur au niveau habituel atteint par la formation gaulliste. Il indique aussi de cette manière à quel point il se sacrifie au nom de la *« reconquête »*.

Mais d'ici là, tout sera mis en œuvre pour lutter contre *« deux écueils : une sorte d'eurobéatitude d'un côté, une véritable euroallergie de l'autre »*. Le RPR compte sur son appareil pour faire la différence avec l'UDF et avec M. Pasqua. Rien ne sera négligé, pas même les figures imposées. Au lendemain de son investiture officielle, M. Séguin sera, dimanche 14 février, en Gironde, aux côtés d'Alain Juppé. Un rendez-vous prévu de longue date.

*Jean-Louis Saux*

## « Le chef de l'Etat a un devoir d'impartialité »

**Le député européen Jean-Louis Bourlanges (UDF), vigoureux partisan d'une liste UDF aux élections européennes face à celles du RPR et de DL, a déclaré, dans un entretien au *Journal du dimanche* (du 7 février), que, *« pour que la majorité présidentielle sorte indemne, voire renforcée de l'élection européenne, le chef de l'Etat a un devoir d'impartialité entre le RPR et l'UDF »*.**

***« Ceux qui ont joué à fond la carte de l'intransigeance n'ont-ils pas en fait cherché à piéger le président ? »*, demande M. Bourlanges, avant de juger que, *« des trois listes de l'opposition républicaine, celle de l'UDF est la plus proche des engagements présidentiels, tant sur l'euro que sur le refus de toute connivence avec l'extrême droite »*. Il estime, enfin, que *« si Jacques Chirac avait vraiment voulu une liste unique, il s'y serait pris autrement »*.**

La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé
Rapport, avis et recommandations du Haut Comité de la santé publique
Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP
ENSP
École nationale de la santé publique

# Le PS renvoie après 2001 la réforme de la taxe d'habitation

## Même prudence sur l'intercommunalité

**QUINZE MINISTRES** entouraient Lionel Jospin, samedi [illegible] à Paris, lors d'un séminaire d'une demi-journée organisé avec la direction du Parti socialiste – soit quarante-trois présents sur les cinquante-cinq membres du bureau national – sur le thème « Démocratie et territoires ». Deux ministres non socialistes, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, et Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, [illegible] et, expliquait un de leurs collègues, *« ils ne se sont pas lancé des flèchettes »*.

Dans ce séminaire, le premier du genre, un premier ayant eu lieu le 25 avril 1998 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) sur l'Europe, le PS a présenté plusieurs rapports : Bernard Poignant sur les finances locales, Gilles Savary sur la décentralisation, Michel Sapin sur les contrats de plan, André Laignel sur les fonds structurels ; François Hollande, premier secrétaire du PS, a enjoint ses amis d'être *« les pionniers de la décentralisation »*. Mais la plupart des projets de réforme concernant la démocratie locale, adoptés lors d'une convention sur la démocratie en juin 1996, ont été renvoyés à l'horizon 2001 ou même [illegible].

M. [illegible], après avoir [illegible] la réflexion autour de trois thèmes – *« l'efficacité de l'organisation territoriale »*, *« la lutte contre les inégalités territoriales »* et *« la démocratie locale »* –, a annoncé la tenue d'une convention nationale sur les territoires au premier trimestre 2000. D'ici là, a-t-il indiqué devant la presse, *« il y a des choses que nous pouvons engager avant les élections municipales de 2001 »*, mais les réformes importantes seront renvoyées après cette date.

Le 4 février, lors du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi sur l'intercommunalité, des députés socialistes, comme Bernard Roman, député du Nord, [illegible] proposé d'avancer sur l'élection au suffrage [illegible] des structures intercommunales, en y recourant, dans une première étape, pour les conseils de communauté urbaine. Le ministre de l'intérieur avait plaidé pour une *« réflexion approfondie »* sur la question de l'élection directe des structures intercommunales mais, avait-il ajouté, *« nous pouvons-nous aller plus vite dans le cadre des communautés urbaines, formule déjà bien rodée »* (*Le Monde* du 6 février).

Samedi, M. Roman, comme Jean-Pierre Sueur, le maire d'Orléans (Loiret), auteur d'un rapport sur la politique de la ville, [illegible] plaidé pour l'élection au suffrage universel des structures intercommunales, [illegible] la majorité du bureau national, emmenée notamment par Pierre Mauroy, maire de Lille et sénateur du Nord, a souhaité *« s'engager doucement dans cette voie »*. Pour M. Hollande, l'application de cette proposition ne peut être qu'une *« perspective »* pour les élections municipales de 2007. *« Avant 2001, il n'est pas concevable de créer des structures d'agglomération [illegible] au suffrage universel »*, a-t-il affirmé, en faisant état de sa volonté de *« favoriser d'abord l'émergence des structures d'intercommunalité »*.

### ÉVITER « LES EFFETS PERVERS »

Cette même prudence se retrouve sur la réforme de la taxe d'habitation, visant à introduire une meilleure prise en compte des revenus, qui a fait l'objet d'un échange entre Dominique [illegible], ministre de l'économie, et Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget. M. Hollande a fait état d'un *« consensus »* sur les difficultés de mise en œuvre et sur la nécessité de réaliser au préalable *« des simulations nécessaires »* afin d'éviter *« les effets pervers »* des mécanismes à réformer. *« Ce n'est pas une réforme que l'on peut improviser »*, a souligné le député de [illegible]. *« Le risque, c'est que les pauvres paient moins mais que les moins pauvres paient plus. »* Mais s'il s'agissait d'*« un séminaire d'éclairage et non de décisions »*, M. Hollande a toutefois conclu qu'*« il est peut-être question avant 2001 de modifier la taxe d'habitation selon le revenu, même si c'est dans une perspective de moyen et long terme »*. Dans l'immédiat, a-t-il souligné, le PS entend privilégier une réflexion sur *« l'actualisation des valeurs locatives »*.

*Michel Noblecourt*

# Européennes : M. Chevènement ne conduira pas une éventuelle liste de la « gauche républicaine »

## A défaut d'un accord avec le PS, il propose la tête de liste à Sami Naïr

**Le congrès du Mouvement des citoyens, réuni du vendredi 5 au dimanche 7 février à Créteil, n'a pas arrêté de stratégie pour les élections européennes du 13 juin. Face à des délégués quasi unanimes en faveur d'une liste autonome, Jean-Pierre Chevènement a proposé que cette liste éventuelle soit conduite par l'universitaire Sami Naïr. Mais il attend, d'abord, le résultat de ses négociations avec le PS.**

**JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT** a sorti son joker. Sami Naïr, universitaire, actuel délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales, proche [illegible] ministre de l'intérieur, est un des huit vice-présidents nouvellement élus du Mouvement des citoyens pourrait conduire une liste de la « gauche républicaine » aux élections européennes du 13 juin. Il s'agit d'une des deux hypothèses retenues, dimanche 7 février, par M. Chevènement, réélu président du MDC, par 98,14 % des suffrages, à l'issue de trois jours de congrès. Soulevé par les 1 111 délégués présents dans la salle, un tonnerre d'applaudissements a salué ce qui ne fut pour l'instant qu'une « *hypothèse* ».

Même si il [illegible] prend la tête des chevènementistes à rebrousse-poil, la seconde hypothèse reste pourtant, au bout du compte, la plus vraisemblable. « *La recherche d'une alliance dynamique avec le PS ne doit pas être écartée à la légère* », a indiqué M. Chevènement, avant d'inviter les congressistes à ne pas avoir un « *réflexe de vierge effarouchée* ». Une telle attitude reviendrait à douter de « *l'âme* » du MDC et de « *sa fermeté* ». « *C'est avec Lionel Jospin que nous pouvons jouer un rôle décisif* », a-t-il rappelé. Comme pour mieux souligner son appartenance au gouvernement et à la majorité « plurielle », le ministre de l'intérieur a, de fait, écarté l'hypothèse de conduire lui-même une liste autonome.

Las ! A plus de 80 %, la salle rêvait d'une liste autonome. « *Le MDC n'est pas composé uniquement d'anciens du PS. Que signifierait pour nous un retour au bercail, puisqu'ils n'y ont jamais été ? Quant aux autres, ils ont déjà donné* », expliquait, samedi, Alain Periès de Seine-Saint-Denis, fortement applaudi, avant de conclure que le MDC représente « *le fer de lance de la gauche républicaine, face à la gauche libérale, soumise au marché* ». « *Faire cette liste avec le PS, je dis non merci* », renchérit un délégué des Alpes-Maritimes, prêt à « *tendre la main aux républicains, au-delà de nos sensibilités de gauche* » et à proposer une liste composée de « *républicains, de communistes et de gaullistes* » dans l'esprit du « *Conseil national de la Résistance* ».

Face à ces injonctions univoques, Jean-Pierre Michel, député MDC de Haute-Saône, a bien essayé de désamorcer les ardeurs de la salle pour la formation d'une liste autonome. Il a d'abord rappelé que sur le plan politique comme sur le plan national, le MDC « *avait eu du mal à se remettre du score très mauvais* » (2,54 %) obtenu aux européennes de 1994. Précisant que l'échéance de juin n'avait « *rien de fondamental* », il a donc convié les délégués à regarder plus loin et à « *réfléchir aux futures élections, à commencer par les présidentielles* ».

### ACCUEIL « DISCOURTOIS »

La décision finale ne sera prise de façon qu'au cours d'un conseil national extraordinaire qui se tiendra au plus tôt dans trois semaines, et au plus tard « *au week-end des Rameaux* », soit une semaine « *avant Pâques* », a précisé M. Chevènement. Le maintien du suspens permet au ministre de l'intérieur de faire monter les enchères, en vue de participation à une liste socialiste. L'ambition est d'obtenir autant de candidats en position éligible que le PRG, soit au moins deux.

Accueillis aux cris et sifflets d'une partie des militants, François Hollande et Christophe Cambadélis, qui menaient, dimanche, la délégation du PS, ont pu mesurer le climat de la salle, avant d'être applaudis à la demande expresse de Georges Sarre, président délégué du MDC, qui a qualifié ce premier accueil de « *discourtois* » mais d'« *apolitique* ».

« *Nous ne cherchons pas de renfort. S'ils veulent venir avec nous, ils seront bien accueillis* », a expliqué le premier secrétaire du PS devant les caméras, après le discours de M. Chevènement. Juste avant, embrassant chaleureusement Sami Naïr, il lui avait lancé : « *Quoi que tu fasses, tu seras le bienvenu !* »

*Alain Beuve-Méry*

# M. Hue songe à Mme Buffet pour sa succession à la tête du PCF

**LE SECRÉTAIRE NATIONAL** du PCF a confirmé, dimanche 7 février, lors de l'émission « Public », sur TF 1, qu'il songeait à Marie-George Buffet pour prendre sa succession (*Le Monde* du 30 janvier). Elle « *a toutes les qualités pour être à la fois longtemps ministre, un jour peut-être,* [exercer] *des responsabilités au plus haut niveau du parti* », a assuré M. Hue. Comme la ministre de la jeunesse et des sports. En présentant la philosophe Geneviève Fraisse, seconde sur la liste communiste aux élections européennes, M. Hue a aussi expliqué que cette « ouverture » signifiait que « *les communistes, à eux seuls, n'ont pas réponse à tout dans la société* ». Enfin, M. Hue a jugé « *impuissante* » la démarche d'Arlette Laguiller : « *Elle a du mal à s'ouvrir, à sortir de ses replis. Je ne peux pas tomber dans les anathèmes* », a-t-il expliqué.

# Les communistes conservent la mairie de Saint-Martin-d'Hères

**LA DÉMISSION**, pour raisons de santé, de Joseph Blanchon (PCF) de ses mandats de maire et de conseiller général de Saint-Martin-d'Hères n'a pas fragilisé la majorité de gauche dans l'un des bastions isérois. Au contraire, le Parti communiste consolide ses positions. La liste de la gauche « plurielle », emmenée par le communiste David Proby, a remporté, dimanche 7 février, les élections municipales avec 44,89 % des voix, gagnant près de dix points par rapport à 1995, et assurant deux sièges supplémentaires à la majorité municipale. Dans la cantonale partielle, José Arias (PCF), arrivé en tête au premier tour, a bénéficié, dimanche, du report des voix de la gauche, recueillant 58,89 % des voix. Le candidat de la droite, Daniel Chazal (RPR), a fait un score inférieur à celui de 1994.

### DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : Jack Lang a affirmé**, samedi 6 février, que « *ce qui compte, ce n'est pas la binette d'un tel ou d'un tel* » mais la capacité des socialistes à « *mener une campagne qui ait de la gueule, du panache, qui fera rêver les Français* ». L'ancien ministre, qui avait été pressenti pour conduire la liste PS aux élections européennes, a réaffirmé qu'il n'avait « *rien demandé à personne* ».

■ **CORSE : Paul Natali, sénateur RPR de Haute-Corse, a quitté**, samedi 6 février, ses fonctions de président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bastia et de Haute-Corse. Fin janvier, le Conseil constitutionnel avait jugé ces fonctions de président de la CCI « *incompatibles* ».

Actualité, économie, loisirs,

sport, tout ce que vous

aimez dans ce journal est dans

la nouvelle BMW 316i.

La nouvelle BMW 316i sort cette semaine.
Son prix aussi sort de l'ordinaire. 148 500 F.
Maximum conseillé au 1er AM 99 hors peinture métallisée.

# Lyon veut retrouver la magie de son confluent

**Abandonné au désordre urbanistique, l'espace prestigieux où se rejoignent Rhône et Saône est l'objet d'un gigantesque projet d'aménagement. La reconquête de la porte sud s'étalera sur un quart de siècle et nécessitera [redacted] milliards de francs d'investissement**

LYON
*de notre envoyé spécial*

Entre Saône [redacted] Rhône bat le cœur historique de Lyon. Mais [redacted] deux stations de métro de la place Bellecour, [redacted] riche tissu urbain s'interrompt soudain, bloqué par une double barrière : [redacted] pied de [redacted] place Carnot, l'autoroute A [redacted] sort du tunnel de Fourvière et, avant d'obliquer [redacted] sud, [redacted] *un centre d'échange* – [redacted] gare routière [redacted] espace commercial – qui déploie [redacted] *bastions fortifiés ; puis la gare* SNCF [redacted] Perrache, juchée sur son viaduc haut [redacted] trois étages, [redacted]tée par [redacted] batterie d'escalators, constitue un dernier verrou.

Pour franchir ces obstacles il faut [redacted] *faufiler* [redacted] l'une des deux voûtes encore en fonction, lugubres boyaux qui passent sous les voies ferrées. Pourtant, de l'autre côté [redacted] cette muraille, [redacted] presqu'île [redacted] prolonge. Au-delà des prisons Saint-Joseph [redacted] Saint-Paul [redacted] la *gendarmerie adjacente*, on trouve les médiocres HLM de Sainte-Blandine, regroupés autour d'une église. *Le quartier compte aujourd'hui* sept mille habitants. Ils étaient le double il [redacted] génération.

*Sur le reste de ces 150 hectares,* encadrés par l'autoroute qui longe le Rhône [redacted] grand bruit [redacted] les voies ferrées qui filent [redacted] *le sud*, on remarque un autre exemple [redacted] l'architecture carcérale – [redacted] résidence pour les gendarmes et leurs familles, *cernées de grilles* –, [redacted] port de plaisance *où végètent quelques* péniches, des entrepôts, [redacted] emprises de l'EDF [redacted] le [redacted] d'intérêt national (*MIN*), appelé [redacted] marché de gros, [redacted] bâtiment de béton inauguré en 1961. C'est là que s'est ouverte, en octobre 1998, l'exposition Lyon Confluence. Devant [redacted] succès remporté [redacted] une telle manifestation [redacted] un endroit aussi peu festif (quinze mille visiteurs depuis le 15 octobre), [redacted] été prolongée jusqu'en avril.

**CONCOURS RESTREINT**

Avec Lyon Confluence, [redacted] maire *de Lyon, Raymond Barre, entend* réaménager l'ensemble [redacted] territoire. « *Cette pointe qui descend* [redacted] *la mer*, indique-t-il, un rien lyrique, *c'est une invite* [redacted] *tourner* [redacted] *l'avenir. J'ai donc fait faire une étude pour cadrer ce rêve.* » Il en [redacted] un concours restreint qui opposait plusieurs équipes d'architectes : celle du japonais Kenzo Tange, celle de l'espagnol [redacted] celle d'un [redacted] espagnol, [redacted] Bohigas, associé au français Thierry [redacted] paysagiste Catherine Mosbach. Ce [redacted] ces derniers qui ont gagné.

Oriol Bohigas a [redacted] l'un des artisans du [redacted] *urbain de Barcelone* dans les années [redacted] et 90. Thierry Melot [redacted] d'une grosse agence *parisienne* rompue aux chantiers lourds. Au marché [redacted] gros, leurs propositions [redacted] développées [redacted] travers des plans, des maquettes, des photos [redacted] des dessins.

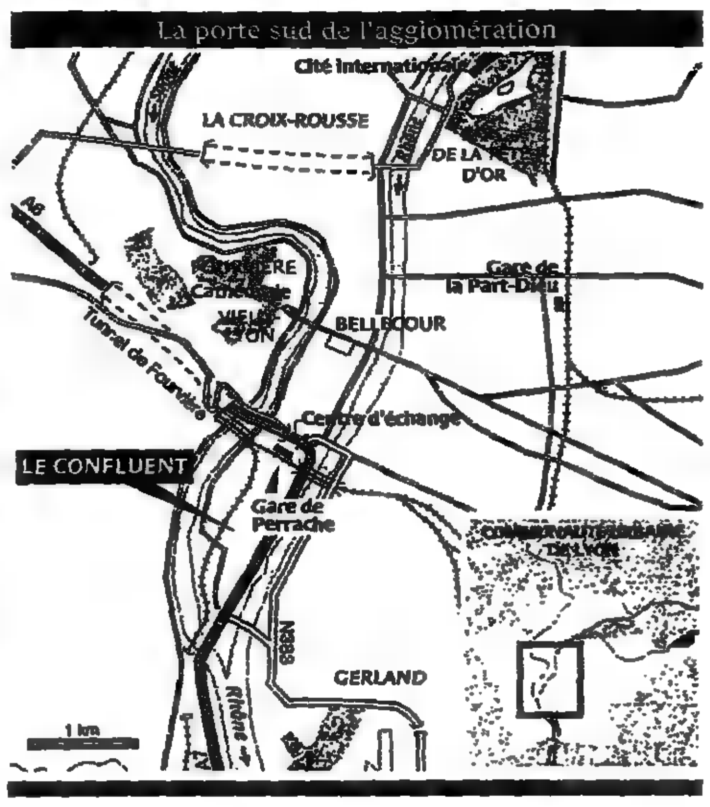


Le public, [redacted] divers, examine [redacted] *discute longuement* [redacted] *aménage*[redacted] présentés. Ceux-ci [redacted] nés d'une étude attentive [redacted] ce territoire.

Premier constat : le confluent [redacted] le prolongement du [redacted] de la ville. *C'est un site prestigieux entre* les deux fleuves, et une opportunité foncière [redacted] saisir puisque 80 % du sol appartient au domaine public ou parapublic. C'est aussi un lieu dont toutes les fonctions sont aujourd'hui obsolètes. Pour [redacted] tirer partie, une stratégie globale s'impose.

Deuxième constat : l'autoroute urbaine, infrastructure dépassée, lacère la ville au lieu de la servir. La condition *sine qua non* [redacted] tout aménagement est [redacted] disparition [redacted] cette voie rapide. *Ce qui* permettrait la reconquête [redacted] berges [redacted] la résurrection du cours [redacted] sous [redacted] du [redacted] d'échange [redacted] Perrache.

**RECONQUÊTE**

Il [redacted] une solution [redacted] rechange [redacted] traversée express. [redacted] peut attendre [redacted] grand [redacted] Lyon par une rocade [redacted] ce [redacted] *lyonnais devront patienter* [redacted] dizaine d'années [redacted] aménager [redacted] pointe. Il *faut donc* [redacted] une [redacted] *plus* rapide mais supportable financière[redacted] pour la communauté urbaine de Lyon (Courly). Les architectes préconisent [redacted] passer [redacted] Sainte-Foy un [redacted] autoroutier [redacted] 5,5 [redacted] qui relierait l'échangeur de Valvert à l'A 7, au-delà [redacted] Le coût [redacted] cette construction [redacted] estimé [redacted] *4 milliards* [redacted] *francs* (609 [redacted] d'euros) [redacted] seraient de cinq [redacted] huit [redacted].

*L'actuel tunnel de Fourvière* déboucherait donc [redacted] le [redacted] Verdun redevenu boulevard urbain. Le [redacted] d'échange serait détruit [redacted] l'important [redacted] commercial qui lui est attaché dispersé sur les par[redacted] la [redacted] SNCF, restructurée et dégagée [redacted] Sept [redacted] franchiraient, [redacted] niveau du sol, [redacted] de Perrache, reliant ainsi l'au-delà [redacted] l'en-deçà des voûtes, barrière physique autant que frontière sociale. La reconquête [redacted] cet au-delà commencera dès [redacted] *de l'avenue Charlemagne élargie*, [redacted] grande place où, symboliquement, les Archives municipales, *mémoires de* [redacted] *ville de Lyon*, seront, [redacted] l'an 2000, implantées [redacted] place d'un [redacted] de tri postal.

*Le métro, dont* [redacted] *terminus* [redacted] Perrache, *en surface*, replongera [redacted] et poursuivra [redacted] jusqu'au bout [redacted] confluent. *Le viaduc* de la SNCF, qui suit un chemin parallèle, [redacted] dans un caisson, [redacted] milieu de la [redacted] urbaine. *Celle-ci sera redessinée* [redacted] étendue [redacted] l'ensemble du territoire. Quatre quartiers doivent être créés. Celui du Confluent, [redacted] plus méridional et [redacted] plus résidentiel, ponctué par [redacted] à l'Europe ; [redacted] la Saône, tourné [redacted] port [redacted] plai[redacted] entièrement réaménagé ; celui [redacted] Sainte-Blandine, rénové [redacted] jusqu'au Rhône ; [redacted] celui [redacted] la [redacted] voué aux affaires, bureaux [redacted] L'extrémité de la presqu'île accueillant un parc où les voies SNCF *seront enfouies* [redacted] les [redacted] du tunnel autoroutier de Sainte-Foy.

*Le marché de gros dont le déménagement vers Corbas est acquis* vers 2002, cédera la place à un équipement public lourd, « *culturel, scientifique et technique* », souhaite Raymond [redacted] Il devrait [redacted] dresser [redacted] centre d'un [redacted] humide, qui *s'appuierait sur les* [redacted] tures [redacted] gare d'eau du XVIII[e] siècle. Le projet d'un [redacted] global [redacted] 20 à 25 milliards [redacted] francs (3 [redacted] à 3,8 milliards d'euros), [redacted] être [redacted] au bout d'une période de vingt-cinq [redacted] Il a donc [redacted] temps [redacted] subir bien des [redacted] il serait dom[redacted] qu'il passe purement et simplement [redacted] la trappe.

**Emmanuel [redacted] Roux**

## Perrache, Lacroix-Laval : les précurseurs de Raymond Barre

LYON
*de notre envoyé spécial*

A la fin du XVII[e] siècle, la pointe de la presqu'île, [redacted] Saône et Rhône, s'arrête [redacted] virons de l'actuelle place Carnot. Au-delà, on trouve une poignée d'îles dont [redacted] mouvants changent [redacted] gré des crues. Pourtant, [redacted] époque, on songe à rattacher [redacted] plus importantes d'entre elles (l'île Mogniat) à la [redacted] ferme. Pour cela, il faut dompter [redacted] cours du Rhône, ici particulière[redacted] erratique. C'est ce qu'envisage de faire Antoine-Michel Perrache, qui, en 1769, obtient de la municipalité lyonnaise de lancer [redacted] chaussée sur ces îles. Sur une levée, doublée d'un canal, il doit installer une série de moulins et, un peu plus bas, une gare d'eau. Le [redacted] est accompagné d'un projet immobilier. En dépit du renfort [redacted] l'archi[redacted] Soufflot, dépêché par le roi, [redacted] travaux [redacted] si [redacted] ni la [redacted] bassin ni les moulins n'auront le temps de fonctionner. En revanche, ils favorisent l'ensablement : la presqu'île s'allonge.

Sous l'Empire, on [redacted] l'aménagement d'un palais impérial au confluent des deux fleuves. [redacted] 1826, le projet Perrache [redacted] définitivement abandonné. On lui substitue le plan de Lacroix-Laval, qui propose [redacted] la municipalité [redacted] découpage des terrains [redacted] lots [redacted] vocation industrielle (entrepôts, moulins, nouvelle gare d'eau). [redacted] le chemin de fer naissant [redacted] modifier une [redacted] plus ces desseins : le [redacted] fer de Saint-Etienne (1833) ayant son terminus à [redacted] Mulatière, la ligne PLM qui arrive [redacted] Paris va établir son débarcadère plus [redacted] pour bloquer le passage : la nouvelle [redacted] construite sur un remblai [redacted] appelée Perrache (1856), provoque la rupture de la [redacted] Au-delà des voûtes, la presqu'île, [redacted] stabilisée, devient la plate-forme logistique de Lyon avec ses entrepôts, ses [redacted]naux, ses greniers, ses usines [redacted] gaz et sa batellerie. Le nouveau quartier [redacted] dine permet de loger les prolétaires [redacted] ces industries.

Au milieu des années 60, quand le plan autoroutier français se met en place, le maire de Lyon, Louis Pradel, [redacted] que l'A6 traverse sa ville, histoire d'inciter les automobilistes à y faire une halte. [redacted] construit donc l'autoroute sur le cours de Verdun, qui disparaît, et le long du Rhône, où les platanes de la promenade sont tous abattus. Ce verrou sera complété par la création du centre d'échange. L'« [redacted] voûtes » est définitivement coupé du cœur historique de la ville. Et le quartier Sainte-Blandine, déjà déshérité, ne tarde pas [redacted] dépérir. C'est l'ensemble de [redacted] 150 hectares qu'il s'agit de revivifier.

**E. de R.**

## Les préalables financiers du projet

LYON
*de notre envoyé spécial*

Raymond Barre (app. UDF) [redacted] noncé *urbi et orbi* qu'il ne [redacted] représenterait pas aux élections municipales de 2001. Il entend quand même enraciner Lyon Confluence avant [redacted] fin de son mandat, deux ans à peine. « *C'est* [redacted] *projet consensuel*, estime-t-il. *Peu à peu, j'ai* [redacted] *scepticisme se transformer en intérêt.* » Est-ce suffisant ? L'addition est lourde, même étalée [redacted] un quart de siècle. Sans doute le programme a-t-il l'ambition d'accueillir, sur [redacted] hectares, 30 000 habitants supplémentaires et [redacted] créer 10 000 à 15 000 emplois. Encore faut-il trouver 20 à 25 milliards de francs (3 [redacted] 3,8 milliards d'euros), moitié [redacted] publics pour les infrastructures lourdes, [redacted] privés, notamment pour les 1,2 million [redacted] mètres carrés de logements [redacted] de bureaux. Avant mai, une société d'économie mixte (SEM) devrait être montée avec, [redacted] côtés [redacted] collectivités, majoritaires dans le capital (ville et communauté urbaine), des entreprises [redacted] établissements publics nationaux, importants propriétaires fonciers [redacted] le site.

Pour Henry Chabert (RPR), adjoint [redacted] maire chargé de l'urbanisme, il était inéluctable que, [redacted] ou tard, « *un événement majeur se déroule ici,* [redacted] *sud de Lyon* ». Selon lui, l'irréversibilité [redacted] projet tiendra [redacted] trois facteurs :

– la libération du foncier (dès aujourd'hui [redacted] hectares [redacted] disponibles) et [redacted] commercialisation ; « [redacted] *problèmes de dépollution des terrains risquent de réserver des surprises* » ;

– le bouclage du périphérique ouest ou toute [redacted] solution qui permette de supprimer rapidement l'autoroute le long du Rhône ; « *Cette condition commande* [redacted] *l'opération* » ;

– le prolongement de [redacted] ligne de métro [redacted] bout du confluent : « *Un élément capital pour* [redacted] *promo*[redacted] » ;

– celui du tunnel sous [redacted] colline de Sainte-Foy, qui n'est peut-être *pas la meilleure solution pour* [redacted] l'ouest de Lyon ; il pré[redacted] un boulevard périphérique semi-enterré, aussi économique [redacted] plus utile [redacted] riverains ;

– celui des transports en commun. A l'onéreuse prolongation du métro, M. Collomb préfère l'utilisation de l'actuelle ligne [redacted] chemin de fer où pourrait circuler ce qu'il appelle un « *tram-train* », une [redacted] deux [redacted] le confluent.

Surtout, il juge irréaliste [redacted] tage financier de l'opération, [redacted] une sous-estimation du prix d'achat des terrains publics. « *On a* [redacted] *simplement oublié les coûts de démolition* [redacted] *de dépollution*, affirme-t-il. *En revanche, côté vente,* [redacted] *prix* [redacted] *surestimés de 20 %* [redacted] *30 % par rapport à ceux qui* [redacted] *pratiqués* [redacted] *Lyon. La première tranche des* [redacted] *passe par* [redacted] *commercialisation de* [redacted] *mètres carrés de bureaux alors qu'en 1997,* [redacted] *l'agglomération lyonnaise,* [redacted] *a vendu* [redacted] *000.* »

**« ACTES FONDATEURS »**

M. Chabert estime que [redacted] qualités [redacted] du *projet* Bohigas [redacted] tiennent [redacted] souplesse et dans la manière dont [redacted] *nord-sud, de part et d'autre de Perrache*, [redacted] « [redacted] *peut estimer*, indique-t-il, *que* [redacted] *transfert* [redacted] *archives ou l'implantation d'un grand équipement public* [redacted] *territoire* [redacted] *d'ordre symbolique. Mais* [redacted] *semble que les véritables actes fondateurs de Lyon Confluence* [redacted] *de l'ordre de l'investissement. Et le préalable foncier pourrait être arrêté* [redacted] *l'an* [redacted] »

Gérard Collomb, maire [redacted] du [redacted] arrondissement [redacted] leader [redacted] l'opposition de gauche lyonnaise, ne [redacted] pas un autre langage, [redacted] en étant [redacted] moins optimiste. Pour lui, ce projet « [redacted] *réali*[redacted] *quand* [redacted] *résolus* [redacted] *certain nombre de problèmes* » :

M. [redacted] insiste : « [redacted] *dit que* [redacted] *vingt-cinq* [redacted] *voire* [redacted] *En réalité, on* [redacted] *ces dépenses* [redacted] *font* [redacted] *six* [redacted] *sept premières années.* [redacted] *faudra donc trouver* [redacted] *milliards de francs* [redacted] *suite. Ce qui risque d'assécher* [redacted] *capacités d'investissement de* [redacted] *communauté urbaine pour ses* [redacted] *opérations en* [redacted] »

M. Barre croit quand même [redacted] rêve. Il [redacted] pour demain [redacted] villes : « *En Europe, après les nations, ce* [redacted] *les* [redacted] *qui* [redacted] *concurrence. Lyon a l'opportunité* [redacted] *faire partie du club des grandes* [redacted] *occidentales de* [redacted] *continent, grâce* [redacted] *la place stratégique qu'elle occupe. Elle* [redacted] *doit* [redacted] *laisser échapper* [redacted] *chance.* »

**E. de R.**

**CESSION DE PARTS D'UNE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE À MAYOTTE**

**Actionnaire Principal (99 % des actions) [redacted] totalité de ses parts d'une société de Négoce à Mayotte**

[redacted] :
SIM - BP 91
97600 MAMOUDZOU

Tél. : 02 69 61 11 13 :
demander la Direction Générale ou le Secrétariat Général

Fax : 02 69 61 14 95

OBP

## Nantes ne pollue quasiment plus la Loire

NANTES
*de* [redacted] *correspondant*

*La station de traitement des eaux* usées [redacted] Dougas, que Dominique Voynet, ministre de l'aménagement [redacted] territoire [redacted] de l'environnement, devait inaugurer [redacted] 8 février, [redacted] changé [redacted] qualité de l'eau rejetée dans [redacted] Loire par l'agglomération [redacted] : « *Le* [redacted] *de dépollution* [redacted] *de 30 %.* [redacted] *est désormais de 90 % par temps sec et de 80 % par temps de pluie. Nous sommes* [redacted] *de développement durable car notre activité ne nuit plus* [redacted] *la Loire, qui a les capacités d'épurer, naturellement,* [redacted] *solde non traité* », explique Patrick Rimbert, adjoint (PS) au maire de Nantes et président du Syndicat d'assainissement de l'agglomération nantaise (SAAN) qui réunit 23 communes représentant 550 000 habitants.

Construite par Bouygues et exploitée par Loire 21, une filiale de Vivendi, cette station a une capacité de traitement de la pollution générée par 600 000 [redacted] Elle couvre la rive nord et complète le travail fait en rive sud par une station de moindre capacité. « *Nous* [redacted] *mettons* [redacted] *niveau pour au moins trente ans* », affirme M. Rimbert, qui reconnaît pourtant [redacted] beaucoup reste toutefois à réaliser. Environ [redacted] de la pollution de l'eau qui coule sous [redacted] ponts [redacted] Nantes sont en effet dus à des activités situées en amont de la capitale des Pays de la Loire.

**DES LIENS DANS LA VILLE**

La réalisation de cette [redacted] constitue [redacted] point d'orgue du plan Neptune [redacted] lancé en [redacted] par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne [redacted] le SAAN, qui a engagé [redacted] de francs d'investissements jusqu'en [redacted] (152,5 millions d'euros). Le contrat Neptune 2, signé lundi [redacted] les mêmes partenaires, ajoute [redacted] enveloppe [redacted] près [redacted] 500 millions de francs sur les [redacted] 1999 [redacted] 2003, qui permettra [redacted] poursuivre [redacted] la rénovation [redacted] réseau [redacted] usées : « *Comme* [redacted] *villes, le développement urbain et industriel s'était fait pendant des décennies* [redacted] *vision globale* [redacted] *rejet* [redacted] *Toutes les* [redacted] *périphérie atterrissaient dans* [redacted] *collecteurs* [redacted] *tais qui n'avaient pas été prévus pour cela* », poursuit [redacted]

Neptune [redacted] prévoit [redacted] d'engager un [redacted] qualitatif de [redacted] 250 kilomètres de cours d'eau [redacted] l'agglomération [redacted] qui représentent un quart [redacted] son territoire. La « reconquête [redacted] milieux naturels » sera menée bassin [redacted] par bassin versant, [redacted] rivière, ruisseau par ruis[redacted] « *Nous travaillons sur les rejets* [redacted] *sûr,* [redacted] *hydrauliques,* [redacted] *aussi sur les aménagements piétonniers* » ajoute le président du Syndicat d'assainissement, ravi de faire découvrir ou [redacted] découvrir l'Ilette, l'Acheneau, le Gèvre ou la Chézine, petites rivières qui furent longtemps cachées parce que considérées comme [redacted] obstacles à l'urbanisation. Leurs rives restaurées [redacted] en valeur leur [redacted] de [redacted] dans [redacted] ville.

**Dominique Luneau**

## Retard pour la ligne 2 du métro lillois

**PRÉVUE** pour [redacted] juin, l'ouverture [redacted] public [redacted] la ligne 2 [redacted] métro entre Lille, [redacted] Tourcoing [redacted] pourra avoir [redacted] seconde quinzaine d'août. Ce retard [redacted] confirmé, vendredi [redacted] février, par [redacted] président [redacted] communauté urbaine [redacted] Lille, Pierre Mauroy, qui a expliqué [redacted] contretemps [redacted] *changements de stratégie* [redacted] *constructeurs* ».

[redacted] 1996, [redacted] Transport [redacted] parts égales avec Siemens pour créer [redacted] Transport International (MTI). La commande [redacted] soixante [redacted] confiée [redacted] moitié au groupement Fives-Cail-Babcock (FCB)-Vevey et, pour l'autre, [redacted] GEC-Alsthom. [redacted] dernier groupe, fabriquant [redacted] métros [redacted] en main, [redacted] tra Transport. L'ensemble [redacted] commande revient alors à FCB-Vevey, [redacted] racheté par [redacted] groupe Bombardier, concurrent de Siemens. [redacted] Siemens est devenu majoritaire [redacted] 95 % de MTI. Au final, les caisses de rame seront fabriquées [redacted] ateliers [redacted] de FCB, l'assemblage assuré par Siemens [redacted] Vienne (Autriche), pendant [redacted] Vevey continuera [redacted] la conception du véhicule. – *(Corresp.)*

[redacted] **ILE-DE-FRANCE : le parc naturel régional du Vexin et la ville de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) ont** [redacted] une convention « ville-porte ». [redacted] syndicat d'agglomération nouvelle apportera une [redacted] financière au syndicat mixte d'aménagement [redacted] gestion du PNR pour des actions de valorisation touristique [redacted] de promotion du patri[redacted] culturel [redacted] qu'en [redacted] de développement économique.

HORIZONS

PORTRAIT

# Monsieur le président « Le Gu »

**Christian Le Gunehec présidera la Cour de justice de la République qui aura [redacted] juger, à partir [redacted] 9 février, trois anciens ministres - Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé - dans l'affaire du sang contaminé. Portrait d'une personnalité énigmatique et controversée**

PH. GONTIER pour « LE MONDE »

D[redacted] du Palais, on l'appelle « Le Gu ». Ce n'est pourtant pas [redacted] diminutif qu'inspire [redacted] prime abord [redacted] président de la Cour de justice [redacted] la République (CJR) – créée [redacted] réforme constitutionnelle en [redacted]placement de la Haute Cour pour juger pénalement les [redacted] du gouvernement. Au siège parisien de cette [redacted] nouvelle juridiction, surplombant [redacted] place [redacted] Invalides, Christian Le Gunehec [redacted] vourer [redacted] ultime fonction, [redacted] un [redacted] de maréchal. Agé de soixante-huit [redacted], président [redacted] la chambre criminelle [redacted] la Cour [redacted] cassation depuis [redacted], il s'apprêtait à prendre sa retraite quand il a été élu par ses confrères de la « Cour de cass » en février 1997 pour inaugurer la présidence de la CJR et y honorer [redacted] trois ans. Il [redacted] s'en cache pas : cet ul[redacted] honneur est une « petite revanche » pour le magistrat qui aurait aspiré [redacted] terminer sa carrière [redacted] de [redacted] plus haute juridiction [redacted] France et qui s'en [redacted] vu [redacted]fler la place – [redacted] premier président [redacted] la Cour [redacted] cassation – par Pierre Truche.

Sur ce, il arrache méticuleusement le [redacted] sa cigarette, s'assurant [redacted] garder bien [redacted] portée de main son paquet [redacted] Philip Morris. Christian Le Gunehec, qui ponctue sa grande courtoisie et [redacted] élégance [redacted] enfant par [redacted] brefs mouvements bourrus, [redacted] deux [redacted] d'une colère spontanée, n'ignore pas l'ambiguïté de sa réputation. Ni les controverses dont il est la cible dans [redacted] procès des [redacted] anciens ministres qu'il s'apprête à juger. Redouté par [redacted] la défense, ceux-ci ont même [redacted] entendre qu'ils pourraient demander sa récusation, [redacted] motif [redacted] sa partialité.

L'histoire personnelle [redacted] ce magistrat d'une droite plutôt anarchiste, se désignant lui-même *« sans sensibilité politique fixe »*, [redacted] construit une personnalité énigmatique. Breton, né le 2 août [redacted] à Auray (Morbihan), Christian Le Gunehec vient d'une famille d'esprit voltairien – activité [redacted] reposante dans la Bretagne de l'époque. Son grand-père paternel, laïque, devenu instituteur [redacted] 1881 sous Jules Ferry, fut directeur [redacted] l'école de Carnac et fondateur du foyer laïque [redacted] même ville ; son grand-père maternel, séminariste avant d'être maire [redacted] Carnac, proche du [redacted] radical, fut l'un [redacted] rares maires bretons [redacted] avoir prési[redacted] inventaires. [redacted] le grenier [redacted] la [redacted] de famille, on montre avec [redacted] la coiffe [redacted] la grand-mère trouée par [redacted] balle lors d'un attentat, [redacted] la tombe de [redacted] famille [redacted] longtemps été [redacted] seule du [redacted] à rester sans croix. [redacted] grand-père paternel ayant été aussi juge de paix, il emmenait son petit-fils en fiacre, vêtu de sa ceinture tricolore, [redacted] les [redacted] du tribunal. [redacted] était plutôt dé[redacted]. *« [redacted] date [redacted] là*, raconte le président. *Quand j'ai [redacted] pour sujet [redacted] rédaction, [redacted] six ans, "Que ferez-vous plus tard [redacted] pourquoi ? ", j'ai répondu : "Je veux être juge [redacted] paix pour avoir [redacted] temps de faire [redacted] peinture." »*

Devenu orphelin en [redacted] année [redacted] droit, [redacted] charge de ses [redacted] et sœurs, le jeune Christian [redacted] n'a pas [redacted] pour devenir avocat. Il l'est provisoirement par obligation, alors que [redacted] encore l'Ecole [redacted] la magistrature. *« C'est l'une des affaires que j'ai [redacted] à plaider qui m'a poussé à devenir magistrat »*, [redacted] souvient-il avec une jovialité soudaine. Il venait [redacted] rédiger l'acte d'accusation contre cinq garçons poursuivis pour *« viol »*, quand [redacted] bâtonnier le commet d'office pour [redacted] devant la cour d'assises. *« J'ai si bien plaidé leur [redacted] qu'ils [redacted] cinq ans d'emprisonne[redacted] sursis au [redacted] forcés. [redacted] m'a félicité [redacted] mon succès. Moi, j'étais écœuré. J'ai [redacted] qu'à l'avenir je serai juge. »* Peu après, il [redacted] nommé juge suppléant à Fort-de-France, puis procureur [redacted] République [redacted] Cayenne, [redacted] appelé [redacted] chancellerie à Paris, passant vingt-deux [redacted] la direction des affaires criminelles, puis près de dix ans à la présidence de la chambre criminelle de la Cour [redacted] cassation : *« Dans [redacted] deux [redacted], une [redacted] record »*, se plaît-il [redacted] préciser.

« Le Gu » serait-il illégitime pour présider la Cour [redacted] justice dans l'affaire du sang [redacted] Plusieurs arguments joueraient en sa défaveur. Il faut remonter quelques [redacted] en arrière, jusqu'à la « première » affaire du sang contaminé : c'est le procès de Michel Garretta, ex-président du [redacted] national de tranfusion [redacted]guine (CNTS), et [redacted] docteurs Allain, Netter, [redacted] Roux, [redacted] pour *« tromperie »*. En juin 1994, l'avocat général requiert la cassation au motif que [redacted] faits relèvent plutôt de l'*« empoisonnement »*. Sous la présidence de Christian Le Gunehec, la Cour rejette le pourvoi du docteur Allain. Selon la règle française de l'« arrêt [redacted] phrase unique », [redacted] les [redacted] la décision [redacted] se trouver dans l'ar[redacted] prononcé, sans avoir [redacted] l'expliciter. Or le président ne s'en tient pas là. Au sortir du délibéré, il donne publiquement devant les victimes, la presse [redacted] télévisions ébahies, les raisons [redacted] l'arrêt. [redacted] ceux qui s'inquiètent [redacted] l'éventualité que ne soient pas engagées d'autres poursuites pour *« empoisonnement »*, il précise que l'arrêt de la Cour de [redacted] ne l'exclut pas. Christian Le Gunehec a-t-il commis une faute déontologique [redacted] explicitant l'arrêt ? A-t-il fourni plus qu'une explication, un [redacted]mentaire, en ouvrant la voie [redacted] d'éventuelles poursuites ultérieures [redacted] A-t-il [redacted] l'« autorité de la chose jugée » ? Il s'en défend aujourd'hui, visiblement peu perturbé d'avoir [redacted] entorse à la tradition [redacted] l'« arrêt à phrase unique ». C'est un [redacted] procès, conclut-il habilement. Et qu'on n'attende pas [redacted] lui qu'il s'étende [redacted] le sujet.

[redacted] légitimité [redacted] la présidence de la CJR dépend pourtant [redacted] juridique : savoir [redacted] les [redacted] président aura [redacted] juger [redacted] radicalement distincts [redacted] ceux pour lesquels [redacted] condamné le docteur Garretta, et si M. Le Gunehec a déjà eu [redacted] connaître [redacted] l'affaire. Or la Cour européenne des droits [redacted] l'homme exige une impartialité des magistrats non seulement subjective mais objective, c'est-à-dire ayant [redacted] apparences d'un tiers absolument impartial. Le droit français [redacted] moins exigeant sur [redacted] point. Le président pourra [redacted] jouer. Comme il pourra sans doute compter [redacted] le flou juridique d'un procès [redacted] précédent et d'une juridiction imparfaite.

> « C'est un esprit imaginatif qui sait débrouiller des situations juridiques inextricables et rend des avis toujours surprenants. Quand nous sommes tous comme des mouches dans un bocal, c'est lui qui trouve la solution »

CERTAINS ont pu voir un autre indice [redacted] sa partialité en [redacted] trois [redacted]ciens ministres [redacted] la [redacted] *L'Hémophile* : un article, paru [redacted] décembre 1997, rapporte que Christian Le Gunehec avait reçu deux mois plus tôt Edmond-Luc Henry et Francis Graëve, respectivement président [redacted] président d'honneur [redacted] l'Association française des hémophiles (AFH). Le président Le Gunehec, indique la revue, [redacted] *un discours très rassurant aux représentants de l'AFH »*. L'évocation agace le président. *« [redacted] demandé [redacted] voir, je [redacted] ai reçus aimablement, [redacted] j'ai reçu des témoins de [redacted] défense. Je [redacted] vois pas pour [redacted] quoi j'ai été "rassurant". Ils [redacted] qu'ils veulent »*, [redacted] contente-t-il [redacted] rétorquer en émettant un bref [redacted] nasal, signe chez lui de mécontentement. Sur ce, il conclut : *« Si [redacted] veut demander [redacted] récusation, eh bien qu'on [redacted] fasse! »*

Inutile de dire que [redacted] avocats de la [redacted] y avaient songé. [redacted] y ont renoncé pour l'instant, comme ils [redacted] écarté [redacted] possibilité de récuser un juge parlementaire (UDF) ostensiblement partisan de la condamnation des ministres, Charles-Amédée [redacted] Courson. En partie [redacted] la demande [redacted] Laurent Fabius, la stratégie immédiate [redacted] de [redacted] pas prêter [redacted] flanc [redacted] la moindre accusation d'esquive et [redacted] se plier [redacted] règles de la procédure.

On aura [redacted] lu [redacted] jours derniers sur [redacted] président Le Gunehec. Du *Canard enchaîné* au *Figaro Magazine*, on l'a soupçonné d'avoir déjà son [redacted] du verdict, et [redacted] désirer si ardemment la condamnation [redacted] ministres qu'il voudrait à tout prix assimiler le procès devant la Cour de justice à un procès d'assises, pour faire [redacted] prévenus des assassins à coup sûr. Certains avocats assurent qu'à l'évocation [redacted] témoins [redacted] par la défense, il aurait [redacted] par un *« est-ce bien nécessaire ? »*. Et qu'il tiendrait à [redacted] point à donner une allure spectaculaire au procès qu'il aurait envisagé [redacted] siéger l'audience soit à Fleury-Mérogis, [redacted] où [redacted] tint le procès du réseau Chalabi, soit dans [redacted] fastueuse [redacted] du Congrès, à Versailles. *« C'est [redacted] à fait ridicule*, coupe-t-il, luttant apparemment contre l'éruption de sa propre [redacted] *voyez demander [redacted] Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, l'autorisation d'utiliser [redacted] salle du Congrès pour [redacted] juger [redacted] »*

[redacted] polémique a commencé avec le choix éminemment symbolique [redacted] la couleur [redacted] robes. Costume d'audience ou [redacted] civil [redacted] Dans une [redacted] aux juges parlementaires, le président s'est prononcé pour [redacted] port [redacted] robe pour tous. Par souci d'égalité [redacted] juges, allègue-t-il. [redacted] cause [redacted] goût du faste [redacted] du protocole, ont prétendu [redacted] détracteurs, certains ayant prétendu qu'il aurait même souhaité porter la robe rouge, traditionnellement réservée aux assises, dans un but partisan. *« Je [redacted] voyais pas en rouge, couleur peu adaptée à l'affaire du sang*, raconte tranquillement M. Le Gunehec, *d'autant que [redacted] de fourrure [redacted] horriblement lourd. J'étais pour l'unité – tout le monde en civil [redacted] robe noire. »*

S'ajoute à la suspicion d'adversité [redacted] fait que [redacted] différents postes occupés par [redacted] haut magistrat [redacted] chancellerie ou dans l'administration le situent politiquement [redacted] droite : il fut directeur des [redacted] criminelles et [redacted] grâces [redacted] Jean Lecanuet, Olivier Guichard et Alain Peyrefitte [redacted] 1974 à 1979 (dont il [redacted] sépara avant la rédaction [redacted] loi sécurité [redacted] liberté), puis directeur du cabinet de Jacques Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, [redacted] à 1988. Il fut procureur [redacted] la République [redacted] Paris, poste politique par excellence, dont on dit qu'il [redacted] fait pour *« rendre des services, pas des arrêts »*.

Même s'il [redacted] difficile d'attribuer la substance d'un arrêt, [redacted] de manière collégiale, au président [redacted] la chambre dont la voix n'est [redacted] prépondérante, certaines jurisprudences prononcées par Le Gunehec ont prêté à [redacted] conforté [redacted] marque politique. Celle du 6 février 1996, par exemple, restreint considérablement le champ d'application du *« délit d'abus de bien sociaux »* (atténué s'il sert économiquement l'entreprise) et prête à croire qu'elle [redacted] destinée à étouffer [redacted] « affaires ». Là encore, comme [redacted] l'issue du procès Garretta, Christian Le Gunehec a (trop ?) parlé. Il s'est prononcé personnellement sur le sujet, non pas sur le seuil du Palais [redacted] fois, mais lors d'un colloque organisé quelques mois plus tard par la Maison de l'avocat à Paris, dans lequel il soutenait la décision de [redacted] Cour de cassation.

Mais les [redacted] se brouillent. Le représentant du ministère public à [redacted] Cour de justice de la République, le procureur Jean-François Burgelin, pourtant lui aussi marqué [redacted] droite, a prononcé au bénéfice des anciens ministres socialistes deux réquisitoires de non-lieu. Par ailleurs, [redacted] différents arrêts rendus par la chambre criminelle de la Cour de cassation sous la présidence de « Le Gu » permettent difficilement d'établir une ligne politique univoque.

INSAISISSABLE, complexe, la personnalité du magistrat ne [redacted] range pas, comme certains l'auraient voulu, dans une case. *« C'est un esprit imaginatif qui sait débrouiller des situations juridiques inextricables [redacted] rend des avis toujours surprenants. Quand nous [redacted] tous [redacted] des mouches dans un bocal, c'est lui qui trouve la solution »*, commente un avocat général près la Cour de cassation. Quant à sa servitude supposée au pouvoir politique, cela fait bondir le président [redacted] la CJR : *« A trois reprises, j'ai failli être remercié de mes fonctions de directeur des affaires criminelles pour excès d'indépendance »*, affirme-t-il. Lors d'un mouvement de révolte dans le contingent militaire en 1975, [redacted]tamment, il aurait été convoqué [redacted] Matignon [redacted] à l'Elysée pour avoir refusé de poursuivre devant la Cour de sûreté de l'Etat. *« De 1958 [redacted] 1981*, ajoute-t-il, *je ne vois pas comment j'aurais été directeur des affaires criminelles dans un gouvernement de gauche. Et, du moins [redacted] l'époque, [redacted] fonction avait pour mission de représenter les parquetiers auprès du ministre, pas le contraire. »*

Quelques semaines avant le début du procès des ministres, submergé par les préparatifs pratiques et [redacted] derniers règlements protocolaires de [redacted] d'exception qui doit tout inventer, Christian Le Gunehec prétendait [redacted] brin de coquetterie n'avoir pas commencé [redacted] étudier le dossier, *« préférant avoir à juger avec une certaine virginité »*. De quoi laisser sceptique. « Le Gu » est un travailleur de force. Homme de textes, habitué [redacted] fonctions de parquetier [redacted] de juge du siège pour les subtilités formelles de la Cour de cassation, il s'apprête, pour [redacted] première fois, à présider une audience sur le fond. L'apothéose de sa carrière [redacted] joue là. En attendant, [redacted] arrache un filtre de [redacted] Philip Morris, l'air de rien.

*Marion Van Renterghem*

هكذا من الاصل



# Sang contaminé : trop de silences assourdissants

***par Philippe Mangeot***

LA photo [redacted] de 1992. Des militants d'Act Up brandissent des pan-[redacted] où l'on discerne les visages maculés [redacted] peinture de Georgina Dufoix, [redacted] Laurent Fabius, d'Edmond Hervé. Cette photo, ou l'une de [redacted] variantes, on l'a [redacted] récemment dans des journaux. Avant que [redacted] procès des ministres n'ait lieu, le décor est planté. Les manifestations qu'Act Up a organisées devant [redacted] palais de justice où [redacted] tenait le procès [redacted] docteurs Garretta, Allain, Netter et Roux le constituent en partie. En contrepoint, d'autres images : le visage soucieux des trois ministres en rang d'oignon, ou le portrait solitaire [redacted] Laurent Fabius – [redacted] choix, le banc des accusés ou la bête traquée.

Cette scénographie vaut tout [redacted] discours. On y reconnaît d'emblée un récit archaïque et terrifiant : [redacted] portes du palais, le peuple crie vengeance et réclame des têtes que la justice ne lui donnerait pas. D'un côté, les « lyncheurs », de l'autre, le « bouc émissaire », termes que les éditorialistes reprennent à l'envi.

Depuis quelques jours, des journalistes appellent Act Up [redacted] la même question : « *Qu'allez-vous faire ?* » Jusqu'à nouvel ordre, nous ne ferons rien. Dans [redacted] des journalistes, on perçoit une déception à peine dissimulée. C'est Act Up pris [redacted] flagrant [redacted] d'inconséquence : nous ne tiendrions pas notre rôle, nous ne jouerions [redacted] jeu.

Les images que [redacted] aurions pu fournir figuraient pourtant [redacted] merveille le dispositif d'un procès où les plaignants, faute de pouvoir se constituer partie civile, [redacted] représentés. Dans [redacted] murs, [redacted] ministres ; dans la rue, [redacted] victimes. Où l'on retrouve [redacted] scénographie, et [redacted] scénarios associés : du côté des malades, l'image et [redacted] slogans [redacted] ; du côté [redacted] accusés, [redacted] et [redacted] parole mesurée. Ou [redacted] : le privilège des puissants, pour lesquels la Cour de justice aurait [redacted] taillée sur mesure, contre le dénuement des petits, privés d'audience et interdits d'avocats. *On a lu récem-*[redacted] ces deux scénarios : celui du « *rituel sacrificiel* », celui de [redacted] « *justice de caste* ».

Nous ne jouerons [redacted] ce jeu, en effet. Nous n'irons pas dans [redacted] réclamer la tête des ministres au moment où ils [redacted] jugés, pas plus que nous n'avons exigé [redacted] des *médecins* [redacted] l'époque de leur procès. Cela n'a rien à voir [redacted] nos convictions *quant* à leurs responsabilités respectives dans la contamination d'hémophiles [redacted] de transfusés. Mais [redacted] ne prétendrons jamais faire justice quand la *justice s'en charge, quelles que* puissent être [redacted] inquiétudes sur le fonctionnement de [redacted] justice.

Au début des années 90, nous [redacted] manifesté pour la tenue d'un procès qui étudie la question de la responsabilité [redacted] politiques. Faute [redacted] ce procès, les quatre médecins jugés et condamnés [redacted] des victimes expiatoires offertes à l'opinion publique pour qu'elle passe sa colère. La violence des images que [redacted] données [redacted] voir [redacted] que l'on exhume aujourd'hui n'a [redacted] que dans un contexte où l'inculpation [redacted] ministres était inimaginable. On a *peut-être oublié l'énergie formidable* déployée par quelques [redacted] ciations pour faire admettre l'existence d'un scandale que nul ne voulait reconnaître [redacted] l'époque. On [redacted] *souvient manifestement pas* davantage de la bataille que nous avons menée pendant des années, en amont [redacted] au-delà [redacted] l'affaire du sang contaminé, pour faire *comprendre* [redacted] *politique* d'une épidémie trop volontiers considérée comme une fatalité.

Maintenant, [redacted] procès [redacted] commencer. Nous l'avions demandé. *Nous aimerions pouvoir dire* simplement que c'est à la justice [redacted] faire son travail. Nous [redacted] tiendrions là, n'était [redacted] de textes publiés ces [redacted] temps [redacted] la presse : [redacted] front commun d'historiens, [redacted] sociologues, de philosophes, d'économistes et [redacted] directeurs [redacted] revue, qui vise à disqualifier [redacted] procès [redacted] même qu'il n'ait lieu. Jean-Claude Casanova, Olivier Mongin et [redacted] Nora, Michel Crozier et Michel Bauer, Jean-Noël Jeanneney, Blandine Kriegel, Alain Minc, Michel Winock : tous récitent [redacted] une application de bon [redacted] arguments identiques, des paragraphes en-[redacted] *recopiés sans* [redacted] *dans* [redacted] dossier concocté [redacted] les [redacted] de Laurent [redacted] (le président de l'Assemblée nous l'a fait parvenir il y [redacted] quelques semaines).

> **Nous ne prétendrons jamais faire justice quand la justice s'en charge, quelles que puissent être nos inquiétudes sur le fonctionnement de la justice**

De [redacted] lecture [redacted] articles, de la consultation de ce dossier, on retiendra d'abord [redacted] série d'omissions. A la longue, certains silences deviennent assourdis-[redacted]

Silence, d'abord, sur les motifs du procès [redacted] que les a définis [redacted] commission d'instruction. [redacted] Cour [redacted] justice, il [redacted] de démêler un certain nombre de points. Il y [redacted] des [redacted] incontestés : c'est le cabinet du premier ministre qui dessaisit, [redacted] mai 1985, *le secrétaire d'Etat* [redacted] la [redacted] du dossier du dépistage ; c'est [redacted] même cabinet qui [redacted] l'homologation du [redacted] dépistage américain pour favoriser [redacted] développe*ment du* [redacted] *français concurrent* ; c'est encore lui qui, le 20 mai, [redacted] retirer d'un discours d'Edmond Hervé l'annonce du dépistage systématique des [redacted] dont *Laurent Fabius* [redacted] *chargera finalement* un mois plus tard.

Entre [redacted] faits, [redacted] sont incertains, [redacted] responsabilités obs-[redacted] : Edmond [redacted] s'en remet à *Matignon ; François Gros, conseiller* scientifique du premier ministre, déclare avoir agi [redacted] l'aval [redacted] Laurent Fabius ; Laurent Fabius dit n'en avoir rien [redacted] Ces incerti-[redacted] *justifient à elles seules la te-*[redacted] d'un procès où l'on devra trancher, entre autres, [redacted] l'hypothèse d'une responsabilité ef-[redacted] *Fabius* et [redacted] d'un dysfonctionnement au cabinet [redacted] premier ministre. De [redacted] imbroglio, nos [redacted] ne [redacted] mot. Ils ne retiennent que [redacted] 19 juin, quand Laurent [redacted] décide publiquement du dépistage des dons : « *Il* [redacted] *sauvé des vies.* »

Cet [redacted] vide [redacted] procès de [redacted] substance : il en fait un événement absurde et arbitraire. A ces petits faits vulgaires, on substitue [redacted] explication invérifiable : ce procès n'aurait d'autre motif que *de désigner un coupable « qui soit* [redacted] *hauteur du drame* ». Prestige *de la* rhétorique, qui [redacted] du [redacted] de vérité formulé par [redacted] plaignants une compulsion [redacted] lynchage...

Silence, ensuite, sur deux des [redacted] *inculpés. Dans* [redacted] il n'est question qu'en passant [redacted] Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé. Ces derniers semblent faire [redacted] frais d'une opération qui [redacted] ne disculper que le plus prestigieux [redacted] trois ministres : pour [redacted] *Laurent Fabius*, on sacrifie ses confrères. [redacted] *oubli, il y* [redacted] *comme* [redacted] vice [redacted] forme. L'argument [redacted] fois répété d'une « judiciarisation » [redacted] la vie politique qui paralyserait [redacted] dirigeantes [redacted] *plus* [redacted] *poids* [redacted] *s'appliquait également* aux [redacted] ministres. [redacted] ne [redacted] souvient pas, cependant, d'avoir [redacted] entendu [redacted] qui s'offusquent aujourd'hui d'un [redacted] procès quand [redacted] *instaurée*, en 1993, la Cour [redacted] justice [redacted] la République, qui sanctionnait le principe d'une responsabilité pénale [redacted] dirigeants. [redacted] sait, par ailleurs, que *Laurent Fabius* a [redacted] de faire cavalier seul en choisissant une [redacted] indépendante de celle [redacted] autres inculpés, [redacted] risque [redacted] chacun [redacted] sur [redacted] autres la [redacted] *Il* est accusé. De là le [redacted] d'un [redacted] circonstance [redacted] connivence, publié juste [redacted] l'ouverture du procès, afin de discréditer [redacted] la [redacted] juges au cas où [redacted] ne [redacted] favorable au président de l'Assemblée.

Silence, enfin, sur [redacted] hémophiles et [redacted] transfusés, sur les ma-[redacted] et [redacted]. L'affaire, telle que ces textes la présentent, est [redacted] désincarnée. Parfois, [redacted] victimes sont comptabilisées dans [redacted] pourcentages, [redacted] moyennes et des statistiques. Tout [redacted] plus leur reconnaît-on une « *colère légitime* », une « *exigence légitime de vérité* », un « *souci légitime de faire reconnaître leur souffrance* ». Pour être reprise à l'identique d'article en article, [redacted] concession n'en pa-[redacted] que plus sèche [redacted] plus hau-[redacted] Dans l'opération, [redacted] ont disparu. En [redacted] du pluriel in*différencié des « victimes »*, un homme seul. Celui-là a du corps. Il souffre. Les références extrava-[redacted] à Dreyfus, Caillaux et Blum servent d'abord à cela : Laurent [redacted] une incarnation.

A ces silences, il faut ajouter une dose de malhonnêteté intellectuelle. Plusieurs [redacted] pré*viennent* [redacted] *raison contre* [redacted] risque [redacted] l'anachronisme. Il faut éviter, disent-ils, [redacted] juger les faits [redacted] avec [redacted] savoir dont on dis-[redacted] aujourd'hui. La déclaration *d'intention* [redacted] *irréprochable* [redacted] elle [redacted] prenait naïvement appui sur une sélection [redacted] lénifiantes [redacted] quelques [redacted]. [redacted] voudrait rappeler [redacted] d'aujourd'hui que, pour restituer sans anachronisme [redacted] partia-[redacted] la teneur du [redacted] l'époque, il faudrait au moins rendre justice à quelques sommités plus inquiètes [redacted] premiers signes [redacted] l'épidémie avaient davantage affolées. Surtout, [redacted] fait que [redacted] infor-[redacted] aient circulé dans [redacted] communauté scientifique et [redacted] les journaux ne permet en [redacted] blanchir les responsables politiques. [redacted] qu'en matière [redacted] santé publique le [redacted] la vérité passe après le principe de précaution. En 1985, si les morts du [redacted] peu nombreux, ils n'en [redacted]. Dès lors, on [redacted] aimé qu'une politique un peu responsable ait privilégié les hypothèses [redacted] plus [redacted] se [redacted] en fonction du pire : [redacted] *danger* [redacted] autrement dangereux que le surestimer. A l'époque, on imaginait que [redacted] majorité des séropositifs ne développeraient pas la maladie.

> **Plusieurs textes préviennent avec raison contre le risque de l'anachronisme. Déclaration d'intention irréprochable, si elle ne prenait appui sur des déclarations lénifiantes de quelques sommités**

Pouvait-on prendre cependant le risque de condamner des milliers de personnes à vivre une vie [redacted] piée, [redacted] les exposer à la haine et à l'exclusion ? Laurent Fabius le [redacted] bien, qui dit s'être fait traiter de pédé quand il a imposé [redacted] dépistage automatique des dons.

De [redacted] omissions, de lé-[redacted] déplacements en franches distorsions, [redacted] de soustraire l'affaire à l'histoire, [redacted] victimes [redacted] la décision des juges. Mais la position « en surplomb » qu'adoptent les commentateurs s'autorise parfois d'une ambition plus haute : en critiquant la tenue même [redacted] procès, on [redacted] pointer le risque d'une confusion entre responsabilité pénale [redacted] responsa-[redacted] *politique qui mettrait* [redacted] dan-[redacted] fonctionnement de la démocratie. C'est ce que disent de concert les directeurs des trois plus importantes [redacted] françaises.

[redacted] *leur prêterait peut-être* [redacted] plus attentive si, après avoir émis [redacted] doutes [redacted] la compatibilité [redacted] droit pénal avec les faits qui [redacted] reprochés [redacted] ministres, [redacted] *proposaient* [redacted] solution juridique alternative crédible. Au contraire, ils décrètent [redacted] priori, [redacted] forme [redacted] procès, l'innocence [redacted] Laurent Fabius. Ce faisant, [redacted] éva-[redacted] d'un [redacted] de *main* la question [redacted] la responsabilité en [redacted] tière de santé publique que ce procès devrait avoir pour mission d'éclairer. Tant que [redacted] question *n'aura pas* [redacted] *sérieusement posée*, on pourra en toute légèreté continuer [redacted] sacrifier [redacted] exigences [redacted] publique à des considérations économiques [redacted] idéologiques. *C'est* [redacted] qu'on [redacted] *en* 1985. C'est ce qu'on a fait en 1986, quand un projet [redacted] instaurant [redacted] des seringues [redacted] été oublié [redacted] un [redacted] parce qu'il semblait inopportun dans une période électorale. C'est ce qu'on [redacted] jusqu'en 1987, tant que la pro-[redacted] publique du préservatif est [redacted] par [redacted]. Et c'est ce qu'on [redacted] encore *aujourd'hui*, quand on accumule les retards en [redacted] prévention et d'information sur le [redacted] l'hépatite C ou quand on [redacted] les [redacted] relatives à la toxicomanie, [redacted] tout [redacted] s'accorde pour [redacted] les conséquences sanitaires [redacted].

***Philippe Mangeot*** *est président d'Act Up-Paris.*

# Une cour forcément partiale

***par Dany Cohen***

CETTE Cour de justice de *la République* devant laquelle s'ouvre le procès des trois [redacted] ciens ministres n'offre [redacted] les garanties d'impartialité nécessaires. *Trop de choses laissent* [redacted] *l'observateur* [redacted] sentiment que la balance penche d'avance du côté [redacted] la condamnation.

La composition de la Cour : que *dirait-on d'un juge qui,* [redacted] le procès, distribuerait des [redacted] stigmatisant le comportement [redacted] accusés [redacted] ne verrait aucun inconvénient à faire ensuite partie de [redacted] *juridiction chargée de décider* s'ils sont ou non coupables [redacted] C'est pourtant [redacted] que fit un des membres de la Cour, Charles [redacted] Courson. Le fait qu'il s'agisse d'un *juge suppléant* [redacted] *retire rien* [redacted] la gravité de [redacted] chose.

On [redacted] en droit d'attendre d'un juge qu'il soit impartial. En pratique, rien [redacted] permet d'avoir [redacted] certitude qu'un juge aborde [redacted] dossier [redacted] le moindre préjugé : *comment savoir* [redacted] *qui* [redacted] *passe en* [redacted] for intérieur ? Face [redacted] cette incertitude majeure, les parties au procès sont absolument impuissantes. Au moins doivent-elles *pouvoir compter – c'est, dans* notre système juridique, le corollaire de [redacted] incertitude – sur la plus minimale des garanties : que l'impartialité « extérieure » du juge *soit manifeste, ostensible,* indiscutable et qu'en particulier seuls puissent siéger [redacted] qui [redacted] jamais prononcés sur l'affaire, [redacted] quiconque a déjà [redacted] juger du dossier ou de certains [redacted] ses aspects s'est inévitablement forgé, [redacted] *exprimé,* [redacted] *opinion.*

Or même cette garantie minimale fait ici défaut : la Cour [redacted] présidée par l'ancien président de la chambre criminelle de la Cour de cassation qui, sur [redacted] pourvois formés [redacted] par [redacted] victimes que par MM. Allain et Garetta, s'est prononcée le 22 juin 1994. Le fait que les anciens [redacted] n'étaient [redacted] alors poursuivis n'y change rien ; [redacted] s'agissait bien de la même affaire. Il [redacted] dès [redacted] superflu, en droit, d'ajouter qu'on y trouvait déjà [redacted] questions *qui devaient* [redacted] suite être longuement débattues *pour les ministres. Par quelque* bout qu'on prenne les choses, se prononcer, c'est émettre une opinion [redacted] prendre publiquement position. C'est le contraire de la neu*tralité. C'est incompatible avec* l'impartialité qui [redacted] l'impérieux devoir du juge.

Quant à l'argument selon lequel l'appréciation à porter pourrait *l'être complètement indépendam*ment de celle déjà [redacted] sous [redacted] houlette [redacted] président sur [redacted] même affaire, il vient de connaître le sort qu'il mérite : l'assemblée plénière [redacted] la Cour [redacted] cassation a jugé (4 novembre 1998) que le [redacted] d'avoir [redacted] statuer, même comme juge [redacted] référés, sur un [redacted] interdit [redacted] magistrat concerné [redacted] faire partie du tribunal appelé à trancher [redacted] fond [redacted] dossier, bien *que l'appréciation* [redacted] porter [redacted] se situe pas sur [redacted] même registre. [redacted] plus [redacted] raison [redacted] ain-[redacted] au pénal : *avoir déjà statué dans* [redacted] du [redacted] contaminé doit in*terdire de siéger à* [redacted] *Cour de justice* [redacted] République.

Le président Le Gunehec n'a [redacted] seulement présidé [redacted] chambre qui a prononcé l'arrêt du 22 juin 1994 ; il l'a *commenté* devant [redacted] *micros.* Comme [redacted] imagine que ce [redacted] *mentaire n'était* [redacted] à proprement parler critique, cela revient [redacted] dire que [redacted] signataire de la décision en a assuré la promotion médiatique – pratique exceptionnellement rare chez [redacted] magistrats [redacted] niveau. Sur [redacted] fond, le propos était si... affranchi des principes fondamen-[redacted] droit (il suggérait *qu'on pouvait poursuivre* [redacted] condamner une personne deux fois pour un même fait) qu'il a contraint [redacted] premier président [redacted] Cour [redacted] cassation [redacted] rectifier publi*quement,* [redacted] *précédent dans* l'histoire de [redacted] Cour. Il ne s'agit d'ailleurs nullement [redacted] remettre en [redacted] la [redacted] parole des magistrats, mais seulement d'observer qu'entre s'exprimer publiquement sur une affaire [redacted] être [redacted] président *impartial d'une juridiction qui la* jugera ensuite, il fallait choisir, que le choix fut [redacted] parler.

> **Divers éléments auraient dû, au regard du droit comme de la déontologie, conduire M. Le Gunehec à renoncer**

*Une lecture attentive* [redacted] *l'arrêt* du 22 juin 1994 [redacted] plus mal à l'aise [redacted] L'arrêt [redacted] que [redacted] moyens invoqués par [redacted] parties [redacted] irrecevables [redacted] rejette [redacted] *moyens* (c'est-à-dire réfute [redacted] les arguments) que les docteurs *Garetta et Allain invoquaient pour* obtenir la [redacted] l'arrêt de la cour d'appel qui [redacted] condamnait. A [redacted] stade de la lecture, [redacted] comprend que [redacted] pourvois en cassation [redacted] l'arrêt d'appel sont rejetés [redacted] qu'en conséquence le procès [redacted] terminé et les condamnations définitives. La *chambre criminelle n'avait pas besoin* d'ajouter quoi que ce soit.

C'est pourtant [redacted] que surgit un dernier [redacted] où figure [redacted] phrase insolite, sibylline, qui [redacted] qu'une *accusation d'empoisonnement « serait susceptible* [redacted] *poursuites séparées »*, [redacted] pourrait justifier [redacted] nouvelles poursuites [redacted] que [redacted] déjà jugée. Oublions un [redacted] que [redacted] *affirmation* heurte un principe fondamental en vigueur dans les pays démocratiques pour nous intéres-[redacted] la manière [redacted] elle survient [redacted] l'arrêt. Il s'agit d'un « *moyen relevé d'office* ». En clair, personne [redacted] à la chambre crimi-[redacted] prononcer sur [redacted] point, elle pouvait donc parfaitement s'en dispenser, [redacted] c'est [redacted] qui, de son propre chef – « *d'office* » – *décide de s'en saisir. Elle a le pouvoir* de le faire. Pouvoir dont elle use peu, [redacted] que [redacted] justiciables [redacted] mal fait leur travail, [redacted] n'est [redacted] elle [redacted] pallier leurs [redacted] la [redacted] d'appel ait [redacted] une [redacted] droit essentielle pour que la Cour [redacted] franchisse [redacted] et [redacted] résolve [redacted] soulever [redacted] propre initiative l'argument qui n'avait [redacted] aperçu [redacted] personne. *En un mot, il faut qu'elle estime in*dispensable de casser une [redacted] qui, sans [redacted] initiative, échapperait à la censure.

Rien de [redacted] ici. C'est même l'in-[redacted] : [redacted] criminelle se saisit d'office d'un moyen... qu'elle juge elle-même infondé. [redacted] alors, pourquoi le [redacted] ? Il [redacted] si simple et conforme à [redacted] tradi-[redacted] judiciaire française d'extrême concision d'approuver la cour d'appel sans passer par [redacted] complication – d'autant que [redacted] point soulevé d'office, loin de tendre [redacted] préserver aucun principe fondamental, [redacted] heurte un de front.

On est [redacted] chercher [redacted] finalité pratique [redacted] construction. Celle-ci se [redacted] la lecture : *la proposition « et qui serait susceptible de poursuites séparées »*, qui vient en toute fin [redacted] phrase, est inutile, [redacted] bien d'un point de vue logique que grammaticale*ment*, [redacted] la [redacted] l'argument soulevé d'office ; comment ne pas penser qu'elle a pour fonction d'ouvrir aux poursuites une voie qui [redacted] juridiquement insoute*nable sans un signal fort venant* [redacted] sommet [redacted] hiérarchie pénale ?

[redacted] auraient dû, au regard du [redacted] comme [redacted] déontologie, conduire [redacted] à renon-[redacted] lui-même, *afin que la* juridiction [redacted] crédit.

Comme il n'est évidemment pas possible d'entendre comme té-[redacted] déposant [redacted] serment plusieurs [redacted] importants *mis* [redacted] dans l'information susci-[redacted] *par l'arrêt du 22 juin 1994*, [redacted] président a [redacted] qu'ils [redacted] sans prêter serment, ce qui signifie qu'ils n'auront [redacted] l'obligation [redacted] dire [redacted] que leurs dépositions n'auront *pas* la valeur [redacted] témoignages mais [redacted] *simples renseignements.* [redacted] pouvoir exceptionnel n'est [redacted] par le [redacted] procédure pénale (art. 310) qu'au président [redacted] et pas au président d'un *tribunal correctionnel*, dont [redacted] président [redacted] la Cour [redacted] justice emprunte [redacted] pouvoirs.

***Dany Cohen*** [redacted] *professeur* [redacted] *droit privé* [redacted] *l'université Paris-XIII.*

**AU COURRIER DU « MONDE »**

**PRO-EUROPÉEN**

Régulièrement, [redacted] peut lire dans vos [redacted] points [redacted] Gallo où il [redacted] appel [redacted] l'orgueil [redacted] une véri-[redacted] et moderne cinquième colonne, [redacted] Prussien [redacted] l'intérieur : le pro-européen. Pro-européen qui impose une nouvelle *pax* (germa*nique !*) *blessante* [redacted] *la conscience* [redacted] du Français.

Quelle belle image d'Epinal, bien nationaliste et revancharde, que la vision du [redacted] *casqué* [redacted] *Versailles par un monsieur* qui fait, dans ses ouvrages, l'apologie exaltée des bottes [redacted] uniformes quand ils [redacted] français (napoléoniens de préférence), *mais qui oublie parallèlement que*, si le Prussien [redacted] prétexte [redacted] aller jusqu'à Versailles, c'est que [redacted] « bottés » et « casqués » de Napoléon III [redacted] seraient bien payé une balade [redacted] Berlin. [redacted] là [redacted] *l'art du* nationaliste va-t-en-guerre : [redacted] un cas, c'est l'apport [redacted] civilisation, dans l'autre, [redacted] la barbarie. Que l'humanité [redacted] enfin d'entendre [redacted] rancœurs identitaires [redacted] vendettas [redacted] *qui poussent* [redacted] la haine [redacted] ses conséquences parce qu'elles font [redacted] que les êtres humains ne peuvent se côtoyer et vivre [redacted] paix !

Permettez-moi, *Monsieur Gallo,* [redacted] laisser [redacted] vos livres d'histoire de France, si peu objectifs [redacted] travaillés à la [redacted] identitaire exacerbée, et [redacted] souhaiter que [redacted] disparaissiez noyé [redacted] l'Euroland, pour mon bonheur [redacted] celui [redacted] *qui veulent vivre* [redacted] *paix* en Europe. De disparaître de la façon la plus pacifique qui soit, pas celle que [redacted] représentez [redacted] vos hussards et autres marchands [redacted] mort [redacted] gloriole : [redacted] disparaître [redacted] l'oubli.

**Gilles Collin**
**Dampierre (Jura)**

# Internet, bulle spéculative ou poule aux œufs d'or ?

*Suite de [illegible] première [illegible]*

[illegible] sociétés de télécommunication voient le volume de transferts de données et [illegible] communications téléphoniques exploser grâce [illegible] Internet. France Télécom [illegible] réjouit ainsi du succès d'Internet : il lui a permis de multiplier par presque trois le trafic de données en un an. Les sociétés de communication voient l'émergence d'un [illegible] média qui [illegible] l'avantage [illegible] s'adres[illegible] directement aux [illegible] millions d'internautes.

**L'ENJEU PUBLICITAIRE**

La bataille que se livrent ces grands groupes pour contrôler Internet fait monter les prix. [illegible] géant [illegible] a mis [illegible] main sur [illegible] par l'intermédiaire de l'une [illegible] filiales, @Home. Pour [illegible] part, Disney [illegible] acquis de son côté 43 % d'Infoseek. Tous les grands réseaux [illegible] télévision [illegible] ABC, NBC [illegible] [illegible] rapidement leur [illegible]. Intel, le [illegible] mondial des microprocesseurs, trouve lui aussi [illegible] le phénomène Internet un gisement [illegible] croissance : les entreprises [illegible] particuliers doivent renouveler régulièrement leurs équipements informatiques pour obtenir plus [illegible] puissance. Une filiale [illegible] capital-risque [illegible] finance d'ailleurs les [illegible] Internet.

Internet évolue ainsi par [illegible] successives, attirant, [illegible] chaque fois, de nouveaux prédateurs. Il y a trois [illegible], l'enjeu [illegible] technologique. Microsoft [illegible] monté en ligne pour contrer l'émergence [illegible] Netscape. Aujourd'hui, c'est la publicité sur Internet qui porte la vague. Entre 70 % et [illegible] des maigres [illegible] des [illegible] « portails » en proviennent actuellement. Ce marché a représenté 1,5 milliard de dollars [illegible] (1,33 milliard d'euros) [illegible] s'accroître à 15 milliards [illegible] dollars d'ici [illegible] 2002. AOL vient [illegible] signer un contrat de publi[illegible] d'un montant [illegible] 500 millions de dollars sur cinq [illegible] First USA, [illegible] premier émetteur de [illegible].

[illegible] les perspectives se déplacent déjà sur le terrain [illegible] [illegible] électronique. Selon le cabinet Forrester Research, le [illegible] électronique [illegible] représenté 7,8 milliards [illegible] dollars (6,9 milliards d'euros) [illegible] Etats-[illegible]. Il devrait atteindre [illegible] milliards d'ici [illegible] 2003. Un marché multiplié par quatorze en cinq ans ! De [illegible] rares. L'émer[illegible] du commerce électronique devrait attirer [illegible] les géants de la [illegible] spécialisés [illegible] généra[illegible] Wal-Mart.

Le commerce sur Internet insuffle une nouvelle croissance [illegible] des marchés matures. Si Amazon.com, la librairie électronique, prend des parts de marché [illegible] la librairie traditionnelle Barnes & Nobles, elle touche [illegible] des per[illegible] qui n'étaient jamais [illegible] dans une boutique [illegible] livres. [illegible] vendeur de micro-ordinateurs Dell Computer l'a également compris. Sur un marché [illegible] se ralentit, [illegible] à distancer ses concurrents en 1998, grâce aux commandes sur Internet. Une quatrième [illegible] pourrait concerner [illegible] *premium services* ou [illegible] à valeur ajoutée, comme [illegible] services financiers. Pour [illegible] adopté Internet, le broker électronique Charles Schwab a ébranlé la puissance de la banque d'investissement Merrill Lynch. Celle-ci a [illegible] de [illegible] convertir [illegible] Internet.

**LA MARGE ET LE VOLUME**

Pour Jacques Vallée, spécialiste du capital-risque [illegible] la [illegible] Valley, l'Internet [illegible] demain n'aura rien à voir [illegible] le [illegible] d'aujourd'hui. [illegible] programme [illegible] Generation of [illegible] (NGI), largement financé par le gouvernement américain, vise [illegible] contruire un réseau capable d'augmenter [illegible] puissance [illegible] transmission. [illegible] il faut trouver les [illegible] qui fourniront les nouvelles applications pour [illegible] réseau.

La liste [illegible] nouveaux prédateurs s'allongeant [illegible] le nombre [illegible] de qualité étant [illegible] rare, les enchères devraient donc encore monter. Sur quelles bases ces sites « portails » seront-ils rachetés [illegible] Auparavant, [illegible] valorisation d'une [illegible] Internet dépendait de la belle [illegible] que voulaient bien raconter [illegible] fondateurs. Aujourd'hui, les analystes exigent de connaître l'audience de [illegible] nombre [illegible] chaque jour) [illegible] de pouvoir mesurer [illegible] potentiel publicitaire. Bientôt, ils demanderont que les sites dégagent des bénéfices.

Pour un site Web, les [illegible] réa[illegible] publicitaires sont de 60 % [illegible] 70 %. En revanche, le commerce électronique [illegible] générera que des marges [illegible] 20 %, mais le volume d'activité [illegible] plus important. Stephan Paternot prédit que, dès que les [illegible] feront des bénéfices, [illegible] marché reviendra [illegible] multiples de [illegible] plus raisonnables : [illegible] l'ordre [illegible] quarante [illegible] soixante fois le bénéfice par action, contre [illegible] multiples [illegible] à mille aujourd'hui. Le problème d'un site Web sera de faire [illegible] la [illegible] qu'elle compense la chute [illegible] multiples. Les [illegible] sociétés qui [illegible] parviendront ne devraient [illegible] chuter. Les [illegible] seront, effectivement, emportées.

***Enguérand Renault***

# Pour une justice équitable

*Suite [illegible] la première [illegible]*

Aurions-nous été un peuple plus authentiquement démocratique, nous aurions fait une place de plus en plus grande à la réparation, plutôt que de toujours privilégier la punition : car au [illegible] de cette tragédie française qui [illegible] près de quatre [illegible] victimes, il y eut la [illegible] de ceux qui les représentent. [illegible] par le [illegible] l'Etat d'entrer, comme ce [illegible] cas par[illegible] ailleurs, [illegible] un processus [illegible] réparation. Refus qui renvoie [illegible] l'inadéquation de nombre de [illegible] institutions, peu en phase [illegible] l'affirmation [illegible] société civile, [illegible] rang desquelles [illegible] justice administrative : [illegible] Conseil d'Etat n'admet [illegible] depuis [illegible] la notion [illegible] responsabilité [illegible] faute, qui [illegible] à réparation. Donc, [illegible] le refus [illegible] réparer, qui fut pris pour [illegible] l'indifférence, [illegible] associations furent conduites [illegible] réclamer, et obtinrent, [illegible] pénalisation [illegible] l'action publique.

Celle-ci n'est pas, [illegible] son principe, condamnable. Au contraire : elle comble un vide juridique qui permettait [illegible] poursuivre et [illegible] condamner un directeur d'administration centrale, et interdisait pour les [illegible] faits [illegible] poursuivre [illegible] ministre. [illegible] nom d'un vieux principe de droit romain – *princeps a legibus solutus est* –, traduit [illegible] français d'Ancien Régime par « le roi [illegible] peut mal faire », [illegible] perpétué depuis. L'objet [illegible] Cour [illegible] justice de la République [illegible] de mettre fin [illegible] privilège.

[illegible] demeurant, il devrait en aller simplement : les délits, [illegible] *fortiori* [illegible] crimes, doivent [illegible] jugés [illegible] même façon, quels qu'en soient les auteurs. Quant aux [illegible] de gouvernement, ils ne peuvent plus relever seulement de [illegible] sanction politique, autrement dit électorale. D'abord, parce que [illegible] jugement [illegible] citoyens peut avoir besoin, pour se former, d'investigations rigou[illegible] approfondies [illegible] publiques. Ensuite, parce que [illegible] gouvernement peuvent conduire [illegible] commettre [illegible] infractions pénales : le procès Papon [illegible] venu en faire, tardivement mais salutairement, la démonstration. Même s'il est vrai qu'en matière de gouvernement l'infraction pénale mérite une définition particulièrement rigou[illegible] et précise.

Un [illegible] réparation, [illegible] la co[illegible] – légitime – [illegible] représentants [illegible] victimes, un processus de normalisation [illegible] la vie publique [illegible] tra[illegible] le [illegible] à une juridiction : [illegible] eût [illegible] normal, dans [illegible] conditions, de [illegible] préparer à [illegible] épisode judiciaire qui permette d'apaiser les passions, [illegible] démonter, dans toute leur complexité, [illegible] chaînes [illegible] commandement qui vont de l'expert [illegible] décideur, et d'en tirer la leçon pour l'avenir.

[illegible] citoyens, [illegible] parmi [illegible] aux victimes [illegible] leurs familles, ce pro[illegible] doit non pas [illegible] vengeance, mais une mise [illegible] plat rigoureuse, menée contradictoirement [illegible] jusqu'au bout, [illegible] prises, [illegible] conditions dans lesquelles [illegible] l'ont été, [illegible] informations dont disposait le gouvernement. Afin que ceux qui le méritent soient disqualifiés pour [illegible] responsabilité future qu'ils viendraient à [illegible] des électeurs. [illegible] que ceux qui [illegible] méritent pas soient promptement réintégrés, requalifiés en quelque sorte pour toute [illegible] bilité [illegible] ils s'estimeraient dignes. [illegible] ce que l'[illegible] est en [illegible] de ce procès.

■

Hélas ! les conditions qui ont présidé [illegible] la mise en place de la [illegible] et à la [illegible] en cause [illegible] ministres d'une part, [illegible] façon dont [illegible] avoir été écartés des arguments [illegible] fond d'autre part, font craindre [illegible] pire. [illegible] laissent, avant même [illegible] première audience, une [illegible] impression [illegible] malaise.

[illegible] Cour de Justice de [illegible] République [illegible] tenue de respecter la loi commune, [illegible] dit [illegible] code pénal. Première surprise, première [illegible] de malaise : pour faire entrer [illegible] actes [illegible] gouvernement [illegible] le [illegible] crimes [illegible] délits prévus [illegible] le Code, il a fallu que la magistrature et le Parlement lui-[illegible] livrent à une gymnastique rappelant [illegible] fâcheux précédents historiques et aboutissant [illegible] qualifier, disqualifier, puis requalifier les [illegible] membres du gouvernement. Donc [illegible] faire [illegible] qui, [illegible] une démocratie qui cherche à [illegible] convertir en Etat de droit, [illegible] être, par définition, proscrit. Mais chacun [illegible] bien compris que ces requalifications étaient [illegible] uniquement pour [illegible] le procès. Il fallait qu'il [illegible] lieu, [illegible] !

[illegible] l'invention [illegible] Cour [illegible] justice dont ce procès [illegible] baptême du feu. Il fallait dépasser [illegible] blocage que constituait la Haute Cour, qui ne sert que pour le crime [illegible] haute trahison. Autrement dit, pour ainsi dire jamais. Mais, au lieu d'imaginer une solution claire [illegible] novatrice, les parlementaires, sous la pression de l'opinion, ont opté pour un dispositif bâtard, politico-pénal, judiciaro-politique : car, en l'espèce, la Cour de justice est des[illegible] à juger *pénalement* des responsabilités *politiques*. D'où le [illegible]timent [illegible] malaise devant la confusion de deux registres. Il aurait été plus pertinent [illegible] profiter [illegible] l'occasion pour instituer [illegible] procédures : l'une, pénale – donc clairement judiciaire –, destinée [illegible] juger les crimes [illegible] délits éventuellement commis par [illegible] ministres dans l'exercice [illegible] leurs fonctions ; l'autre, politique – donc [illegible] la représentation nationale –, destinée à sanctionner politiquement des fautes qui [illegible] de la responsabilité politique. [illegible] second dispositif [illegible] à l'œuvre [illegible] la démocratie américaine, où le Congrès peut sanctionner d'une peine d'amende ou d'inéligibilité l'un [illegible] face à un manquement aux règles éthiques du jeu politique.

D'entrée, nous [illegible] donc quitté le processus d'origine – [illegible] normali[illegible] de la vie publique – pour aller [illegible] un procès d'exception. Et prendre le risque d'une justice [illegible] circonstance, pour ne pas dire d'occasion. Car [illegible] président Le Gunehec [illegible] place éminente dans la qualification [illegible] faits reprochés [illegible] ministres. Il [illegible] donc déjà intervenu [illegible] fil de [illegible] affaire, [illegible] lui-même le principe [illegible] « l'autorité de la chose jugée » : [illegible] surprise, [illegible] du malaise.

Chemin faisant, nous approchons d'une justice politique qui ne dit pas son nom. [illegible] majeur – et inquiétant – de la Cour [illegible] justice de la République telle qu'elle [illegible] été instituée est [illegible] mêler deux pouvoirs qui devraient rester séparés. Si les parlementaires – membres volontaires [illegible] la Cour ! – se [illegible] entraîner, par leurs préjugés ou leurs [illegible] politiques partisans – il [illegible] Cour [illegible] majorité de droite –, à se conduire [illegible] justiciers, la démocratie vivra, en France, de nouveau, un [illegible] ces épisodes lugubres qu'il [illegible] juste [illegible] comparer à d'autres entreprises d'exécutions politiques [illegible] judiciaires.

■

La forme, [illegible] formes qui ont accompagné la naissance de [illegible] pro[illegible] donc [illegible] malaise. Il [illegible] d'autres, qui touchent au fond du dossier.

Et [illegible] ceci : il ne s'agit pas simplement [illegible] la pénalisation [illegible] décisions politiques, il s'agit [illegible] la pénalisation [illegible] décisions dans le domaine de [illegible] santé publique. Dans les pays [illegible] la conviction de [illegible] du système [illegible] santé, [illegible] justice ne s'en [illegible] censeur : tout porte à croire que [illegible] France n'entre [illegible] ou [illegible] encore, [illegible] catégorie. Quoi qu'il en soit, il serait [illegible] d'admettre au préalable qu'en [illegible] médicale, le risque zéro n'existe pas ; et que l'aléa fait partie intégrante de tout [illegible] thérapeutique. Le nier serait compromettre la relation médecin-malade.

En outre, deux éléments semblent quelque peu minimisés. Au cœur [illegible] dite du sang contaminé, il y a ce que Blandine Kriegel appelle la « *sinistre exception française* » : le fait que la France compte, en proportion, trois [illegible] quatre fois plus de personnes contaminées par transfusion, alors que [illegible] justice, attachée aux [illegible] de trois ministres, a [illegible]sentiellement enquêté sur la mise en œuvre [illegible] techniques [illegible] chauffage (destinées à inactiver [illegible] produits transfusés) [illegible] sur d'éventuels retards dans la mise en œuvre [illegible] dépistage. Mais [illegible] l'origine du nombre des [illegible] contami[illegible] il y a [illegible] fait que [illegible] France se situait, [illegible] se croyait, à l'avant-garde de [illegible] transfusion sanguine ; et que notre système reposait largement sur [illegible] rédemptrice du don du sang – d'où sa pratique en milieu carcéral, c'est-à-dire, compte tenu de l'état de [illegible] prisons, [illegible] hauts risques – et sur le laxisme [illegible] donneurs : la circulaire [illegible] réclamant n'a pas [illegible] appliquée, sous la pression de ceux qui y voyaient un signe [illegible] discrimination. S'y [illegible] ajouté le refus, tant [illegible] médecins spécialistes de l'hémophilie, que [illegible] associations de [illegible] elles-mêmes, de revenir à [illegible] traitements plus lourds – préparés à partir du don [illegible] quelques donneurs – et de renoncer à des traitements devenus usuels [illegible] confortables.

Enfin, comment négliger une donnée essentielle, [illegible] les domaines [illegible] l'expertise, la [illegible] du savant, [illegible] par rapport [illegible] la responsabilité [illegible] politique, à savoir les connaissances scientifiques de l'époque ? Or, [illegible] l'époque, personne, du moins parmi [illegible] « experts » [illegible] autorité, n'établissait [illegible] lien [illegible] séropositivité, induite par [illegible] contaminé, et maladie. Celui-ci ne s'imposera [illegible] 1986. Curieusement, [illegible] vouloir [illegible] aujourd'hui que le pape de l'hématologie, le professeur Jean Bernard, assurait que « [illegible] *risque du sida est moins grave que celui de l'hépatite* ». Donc l'évaluation du risque, telle que pouvait la percevoir un ministre, avait [illegible] forts risques [illegible] fausse.

■

A [illegible] la [illegible] vant-sachant, irresponsable, et [illegible] politique-ignorant, mais responsable, voici que réapparaît [illegible] question [illegible] la place de [illegible] justice dans la démocratie française. [illegible] tous temps, la justice, en France, [illegible] soumise au pouvoir politique. Les [illegible] années qui viennent de s'écouler l'ont vue, progressivement, prendre [illegible] indépendance : c'est heureux. Mais [illegible] souvent, cette évolution se déroule en France par à-coups, [illegible] vio[illegible] symbolique [illegible] l'exécutif [illegible] judiciaire. Nous [illegible] un [illegible] moments-symboles, [illegible] un risque évident de dérapage : parce que ce procès [illegible] entrevoir la prétention à juger de tout, [illegible] compris dans un domaine [illegible] circonspection devrait s'imposer au juge, celui [illegible] publique, dans une acception, – qui peut rapidement devenir absurde –, du champ de [illegible] responsabilité politique.

[illegible] vieux principe romain du privilège du prince, assurément [illegible]suet, ne doit pas [illegible] la place [illegible] un précepte qui voudrait que le prince soit dissous dans la loi. Toute démocratie repose sur l'équilibre [illegible] la séparation des pouvoirs : ce procès marquera, de ce point [illegible] vue, [illegible] franchissement [illegible] non, par la justice, [illegible] la limite au-delà de laquelle il faudrait lui opposer un contre-pouvoir. C'est dire [illegible] responsabilité [illegible] juges [illegible] la Cour de justice [illegible] la République. Si, dans [illegible] affaire, nous sommes passés du drame [illegible] scandale, c'est parce que nous sommes passés [illegible] la démocratie représentative [illegible] la démocratie d'opinion. Et les équilibres [illegible] celle-[illegible] restent à définir.

[illegible] dire aussi notre responsabilité [illegible] tous, politiques, journalistes, militants d'associations, bref, citoyens : devenu nécessaire, dans un irrésistible enchaînement de cir[illegible] dramatiques, [illegible] procès doit maintenant avoir lieu dans [illegible] sérénité, sans passion ni mise [illegible] scène. C'est la condition pour qu'il soit juste et équitable. Et que le verdict finalement rendu soit incontestable [illegible] incontesté.

*J.-M. C.*

**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : [illegible] 806 F
Tél. relations clientèle [illegible] : [illegible]
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Les « amis » du roi Hussein

**DANS le [illegible] aujourd'hui vieillissant, [illegible] dirigeants arabes, le roi Hus[illegible] de Jordanie fut, la plupart [illegible] temps, un modèle [illegible] pondération. Il [illegible] battu [illegible] Palestiniens puis a su faire la paix [illegible] Arafat ; il s'est battu contre les Israéliens puis [illegible] le deuxième chef d'Etat arabe, après l'Egyptien Sadate, [illegible] connaître son voisin de l'Ouest ; grâce aux [illegible] informelles [illegible] clandestines [illegible] longue date avec ce dernier, il a su tenir en respect la Syrie, au nord, qui ne lui voulait [illegible] bien ; [illegible] l'Irak, au sud, qui ne lui a pas toujours voulu [illegible] bien non plus. Il a su [illegible] d'importants [illegible] économiques. Enfin, seul [illegible] pairs [illegible] ou [illegible] peu près, il a amorcé un début de démocratisation, qui a permis [illegible] un fort courant islamiste [illegible] repré[illegible] au Parlement d'Amman.**

**[illegible] performance n'est pas mince. Et tous [illegible] grands [illegible] ce monde, réunis lundi 8 février [illegible] Amman pour lui rendre le dernier hommage, le diront [illegible] satié[illegible]. Mais leur présence massive manifeste [illegible] leur inquiétude. De Boris Eltsine [illegible] Bill Clinton [illegible] passant par l'Israélien Benyamin Nétanyahou, chacun [illegible] que [illegible] est [illegible] maillon faible de la région. Personne n'ose le dire publiquement, mais nul ne l'ignore : [illegible] plus de 60 % palestinienne, la population du royaume était animée de [illegible]ments pour le moins ambigus [illegible] l'égard du roi ; elle ne voyait pas les bénéfices économiques de la normalisation avec Israël ; elle n'a [illegible] compris les mouvements désordonnés de la diplomatie du [illegible] à l'égard [illegible] l'Irak (d'abord pour Saddam Hussein, en 1991, puis contre, [illegible] partir de 1994…).**

**Afin d'exorciser une bonne [illegible] d'inquiétude quant [illegible] l'avenir du pays, [illegible] « grands » [illegible] dire haut [illegible] fort leur inébranlable confiance dans la pérennité de la maison hachémite. Pour [illegible] d'entre eux, l'exercice relèvera [illegible] l'hyprocrisie. [illegible] pense, d'abord, [illegible] Benyamin Nétanyahou. Après tout, [illegible] le premier ministre israélien avait voulu autant de bien [illegible] la Jordanie qu'il [illegible] proclamé au lendemain du décès du roi Hussein, il n'aurait pas agi comme il l'a fait depuis son arrivée au pouvoir. En torpillant [illegible] négociations avec Yasser Arafat, M. Nétanyahou n'a [illegible] de [illegible] le [illegible] en porte-à-faux face [illegible] population palestinienne. Faut-il rappeler, ici, qu'il ne déplairait pas [illegible] une bonne partie de la droite [illegible]lienne d'installer en Jordanie le futur Etat palestinien ?**

**On pense aussi [illegible] Bill Clinton. [illegible] maintien [illegible] l'embargo commercial [illegible] l'encontre [illegible] l'Irak a privé la Jordanie de son principal partenaire économique. Après celle [illegible] l'Irak, la population jordanienne paie [illegible] prix fort de l'embargo. Elle le supporte mal. Elle comprendrait encore moins que [illegible] Etats-Unis veuillent – comme ils en manifestent [illegible] – embrigader la Jordanie dans leur bataille pour abattre le régime de [illegible]dam Hussein. [illegible] ne sera pas dit lundi, dans [illegible] flot des [illegible] adressées [illegible] la mémoire du roi Hussein. Mais on peut beaucoup, à Jérusalem et [illegible] Washington, pour assurer une [illegible] paisible [illegible] Amman.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, [illegible] général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : [illegible] Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
[illegible] en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

[illegible] : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

[illegible] : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques [illegible] (1969-1982),
André [illegible] (1982-1985), André [illegible] (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter [illegible] 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*.
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*.
Association Hubert-Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
La Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# La condamnation du cardinal Mindszenty

IL Y [illegible] près [illegible] huit cents [illegible] en Angleterre, l'archevêque [illegible] Cantorbéry, Thomas Becket, était [illegible] pour avoir obstinément défendu les droits de l'Eglise contre l'absolutisme royal d'Henri II Plantagenêt. Le cardinal Mindszenty [illegible] aujourd'hui rayé de la vie publique hongroise pour avoir défendu les mêmes droits contre le totalitarisme [illegible] dirigeants communistes hongrois.

« *Le cardinal Mindszenty a conspiré contre la démocratie*, clame-t-on [illegible] Budapest. *A [illegible] titre, il devait être condamné comme n'importe quel autre conspirateur.* » Quelle [illegible] donc [illegible] démocratie que les [illegible] du prélat hongrois ont si gravement menacée ? La démocratie hongroise actuelle [illegible] le régime d'un pays gouverné despotiquement, [illegible] le couvert d'une coalition asservie, par une minorité [illegible] communistes : 15 % des électeurs [illegible] 1945, 21 % seule[illegible] aux élections de 1947 malgré [illegible] pressions de toutes [illegible].

Un seul obstacle jusqu'ici à la mise au pas intégrale de la Hongrie : l'Eglise catholique. Or, depuis 1945, [illegible] Eglise était dirigée [illegible] une personnalité hostile aux communistes [illegible] sans la moindre confiance dans leur parole. Irréductible, intransigeant, le cardinal Mindszenty exigeait pour se rallier le maintien de [illegible] droits [illegible] l'Eglise [illegible] des garanties précises dont les communistes demandaient justement l'abandon. Pour réduire le rôle et l'influence [illegible] l'Eglise hongroise, il convenait donc en premier lieu d'abattre son chef. C'est aujourd'hui chose acquise grâce au procès qui vient d'avoir lieu.

*Jean Schwœbel*
*(9 février 1949.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : [illegible] LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index [illegible] microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris [illegible] en province : 08-36-68-03-78

George Bush, ancien président américain

# « Je ne veux pas voir la France et les Etats-Unis s'éloigner de plus en plus »

**Dans ses mémoires qui viennent d'être publiés en France, celui qui, en 1989, succéda [redacted] Ronald Reagan [redacted] la Maison Blanche s'explique sur la chute de l'URSS, la guerre avec l'Irak, les rapports entre Washington et ses alliés. Avec son conseiller Brent Scowcroft, il exprime ses inquiétudes sur l'avenir**

ILLUSTRATION THIERRY DALBY

**« Vous qui, d'une crise à l'autre, de la réunification allemande à la dissolution de l'empire soviétique en passant par [redacted] crise irakienne, n'avez [redacted] de consulter vos alliés européens, comment voyez-vous leur continent aujourd'hui, l'intégration européenne, l'avènement [redacted] l'euro ?**

– **George Bush** : Pour être tout à [redacted] honnête, je vous [redacted] que cela m'inquiète un peu. Comment [redacted] interactions entre [redacted] Europe ? Est-ce que [redacted] allons avoir [redacted] traiter [redacted] un [redacted] bloc *commercial qui interdira certains* [redacted] marchés aux produits américains [redacted] Cela m'inquiète parce que [redacted] déjà [redacted] difficultés [redacted] l'Europe, [redacted] l'agriculture par *exemple. Je ne suis pas très, très in*quiet, parce que je suis sûr que les Etats-Unis pourront s'arranger [redacted] l'Europe, avec [redacted] qu'elle décidera. Je [redacted] m'inquiète pas vraiment mais, par *exemple,* [redacted] *contrairement à* beaucoup [redacted] mon équipe, je n'ai jamais pensé que l'euro [redacted] la réponse pour stabiliser l'Europe. Je vais [redacted] honnête [redacted] vous : il y [redacted] même certains aspects de l'euro que je ne comprends pas pleine[redacted] *Je* [redacted] *comprends* [redacted] comment [redacted] passer quand un pays [redacted] l'Union ira mal et qu'il faudra que [redacted] aillent [redacted] cours...

– [redacted] *Scowcroft : Je crois que* la plupart [redacted] Américains [redacted] ambivalents [redacted] l'égard de l'intégration européenne. Moi, je pense que c'est [redacted] bonne chose. Je crois qu'il faut que nous, Américains, sachions [redacted] profiter pour avoir une perspective plus large, pour avoir une conception plus globale [redacted] la communauté atlantique *[que forment les Etats-Unis* [redacted] *l'UE].* C'est vers plus d'intégration au [redacted] l'ensemble de [redacted] communauté atlantique qu'il faut aller. Après tout, ce [redacted] l'Union européenne et [redacted] Etats-Unis qui devront agir [redacted] si l'on [redacted] *monde soit* [redacted] *pour* nos [redacted]

**– Mais vous redoutez des conflits d'intérêt croissants entre les [redacted] et cette Europe en formation ?**

– **G. B. :** [redacted] n'est [redacted] la [redacted] entre [redacted] deux ensembles qui m'inquiète, les difficultés qui peuvent être créées par tel ou tel aspect de l'intégration européenne, mais les différends que nous pouvons avoir *avec tel ou* [redacted] *des membres de* l'Union. Le fait que [redacted] soyons [redacted] aujourd'hui aussi proches de [redacted] France [redacted] nous l'étions [redacted] l'époque de ma présidence m'inquiète. A l'évidence, [redacted] et Washington ont des points [redacted] vue différents sur l'Irak. *Je ne veux* [redacted] voir [redacted] deux pays s'éloigner [redacted] plus [redacted] plus l'un [redacted] l'autre. [redacted] telle évolution [redacted] confirmer, elle renforcerait le camp [redacted] isolationnistes [redacted] *des protectionnistes* [redacted] *Etats-*Unis, ceux qui [redacted] nos relations avec nos alliés. Au Congrès, nous avons ainsi une coalition – d'isolationnistes et de protectionnistes – *qui unit des* [redacted] gauche, ceux qui [redacted] proches des syndicats, [redacted] types un peu cinglés, comme [redacted] partie de la droite républicaine.

» Quand je suis arrivé à la Maison Blanche, [redacted] *m'avait dit* : "Mitterrand est quelqu'un [redacted] difficile." Mais lorsqu'il y a eu des difficultés [redacted] la France, [redacted] Mitterrand, [redacted] a travaillé dur pour [redacted] résoudre. Aujourd'hui, *je ne* [redacted] *que* nos deux pays soient de plus en plus distants, qu'il s'agisse de pro[redacted] politiques ou économiques.

**– Vous représentiez une manière [redacted] *faire* [redacted] *la politique* étrangère qui n'existe plus. Vous [redacted] un peu la dernière incarnation [redacted] establishment – très "Côte est", grandes universités, "Ivy League", comme [redacted] dit – soucieux [redacted] l'Europe. Aujourd'hui, on a l'impression que la politique étrangère des Etats-Unis [redacted] largement aux [redacted] du Congrès, aux mains d'élus qui pratiquent volontiers l'unilaté*ralisme, qui se comportent* comme [redacted] l'Amérique était seule, ou [redacted] peu près, sur la scène internationale.**

– **G. B. :** Il y a une bonne part de mythe dans [redacted] affaire de l'establishment de [redacted] Côte est ; après tout, j'ai passé une [redacted] partie de ma vie d'adulte au Texas... Je ne [redacted] à cette [redacted] d'une génération [redacted] d'une élite qui aurait dominé la politique étrangère des *Etats-Unis.* [redacted] *revanche, je crois* que [redacted] Congrès est, [redacted] effet, [redacted]pable de ce que vous dites, essayant de façonner la politique étrangère du pays, passant [redacted] résolutions qui n'ont aucun sens, [redacted]pendant que l'administration n'en fait pas assez pour empêcher cette dérive.

» Je crois que nous vivons un moment [redacted] Congrès observe la [redacted] et ne [redacted] dépenser d'argent. [redacted] Congrès regarde la Chine [redacted] cultive une [redacted] critique [redacted] l'égard [redacted] que je trouve [redacted] préoccupante. Il y [redacted] des [redacted] *protectionnistes, un manque* [redacted] compréhension pour l'Europe. Tout [redacted] certainement, inquiétant. [redacted] ne durera pas, [redacted] va pas nous enfermer dans un comportement isolationniste. Le Congrès change, [redacted] administrations changent. Sur le long terme, les Etats-Unis [redacted] engagés dans l'exercice [redacted] leur leadership dans le monde.

– **B. S. :** Moi je suis beaucoup *moins confiant.* [redacted] l'Amérique d'aujourd'hui, il y [redacted] vraiment [redacted] tendance au repli isolationniste. Et elle pourrait s'installer durablement.

**– On a l'impression que [redacted] avez [redacted] surpris par la [redacted] laquelle [redacted] *sont effondrés* l'URSS et l'empire soviétique.**

– **G. B. :** Si vous nous aviez dit, en 1989, [redacted] allions voir, en l'espace [redacted] quatre ans, l'Allemagne *unifiée, le mur de* [redacted] *par terre,* [redacted] en morceaux, je [redacted] répondu : pas possible, cela [redacted] trop vite. Oui, nous [redacted] surpris par la rapidité des événements. Une [redacted] le mur de Berlin tombé, l'Allemagne unie – et, parce que Gorbatchev l'a accepté, [redacted] Allemagne [redacted] dans l'OTAN –, alors on [redacted] allé très vite vers la fin de l'URSS.

– **B. S. :** Gorbatchev [redacted] vraiment un dirigeant soviétique [redacted] part. Aurions-nous [redacted] un *homme du type Brejnev,* [redacted] peut-être toujours l'URSS.

**– Justement, quand vous voyez [redacted] de la Russie d'aujourd'hui, ne pensez-vous pas que Gorbatchev a [redacted] *trop vite ?***

– **G. B. :** Les choses ne [redacted] passent pas comme cela. Quand les gens prennent le goût [redacted] la liberté, quand [redacted] chose-là est [redacted] l'air [redacted] temps, vous ne pouvez [redacted] vous y opposer, sauf à [redacted] massive*ment la force. C'est ce qui est arrivé* à Gorbatchev. Qu'est-ce qu'on pouvait faire nous ? Si, au moment de la chute du mur, j'avais [redacted] pressions de [redacted] ceux qui, au Congrès [redacted] ailleurs, [redacted] la [redacted] me [redacted] d'aller danser [redacted] les manifestants [redacted] Berlin, [redacted] là je pense que les Soviétiques auraient réagi, [redacted] pas permis. [redacted] cela aurait reculé l'implosion [redacted] l'URSS.

**– Tout de même, [redacted] que les Occidentaux ne portent pas une *part de responsabilité dans* [redacted] *si*tuation [redacted] Russie ? C'est nous qui [redacted] poussés [redacted] passer du jour au lendemain [redacted] une économie de marché, [redacted] importer le modèle [redacted] ? [redacted] que [redacted] Russes n'y étaient [redacted]cunement préparés...**

– **G. B. :** Je ne pense pas qu'on ait jamais fait cela, qu'on ait lié notre [redacted] au [redacted] une [redacted] de marché, je [redacted] me [redacted] pas [redacted] cela, mais peut-être [redacted] que je vieillis.

**– [redacted] qu'une [redacted] qui s'effondre, sur [redacted] plans, qui [redacted] toujours pas ratifié l'accord Startt II sur le démantèlement des armes nucléaires [redacted] plus dangereuses, ne [redacted] paraît [redacted] plus dangereuse que l'ex-URSS [redacted]**

– **G. B. :** *Il y* [redacted] *quelque chose* d'important ici. Il faut que la France, la Grande-Bretagne, [redacted] Etats-Unis continuent à [redacted] la [redacted] avec respect. J'ai peur [redacted] nous ne [redacted] ce travail-là, [redacted] diplomatie-là. Il ne s'agit pas de leur signer des gros chèques, aux Russes. [redacted] qui compte, [redacted] de savoir [redacted] permanence en contact avec eux, [redacted] tous les échelons, [redacted] leur faire comprendre [redacted] nous sommes *partenaires,* que nous savons ce par quoi ils passent, que [redacted] n'essayons aucunement [redacted]'en tirer parti.

**– Parlons de l'Irak, [redacted] Saddam Hussein. On peut *comprendre* [redacted] décision d'arrêter la guerre [redacted] les Irakiens [redacted] du Koweït [redacted] 1991. [redacted] on [redacted] l'impression que [redacted] Etats-Unis n'ont jamais [redacted]sumé cette décision, qui suppo[redacted] que vous laissiez Saddam Hussein au pouvoir [redacted] Bagdad [redacted] connaissance [redacted] que [redacted] acceptiez qu'il y reste...**

– **G. B. :** Notre mission, celle que *l'ONU* [redacted] *avait confiée,* [redacted] que j'avais donnée [redacted] généraux, celle que [redacted] Britanniques, les Français, la coalition arabe [redacted] acceptée, [redacted] chasser les Irakiens [redacted] *Koweït. Je* [redacted] *toujours* [redacted] of[redacted] quand [redacted] dit : "Bush n'a [redacted] fini le travail !." Vous imaginez [redacted] qui [redacted] passé [redacted] l'on avait occupé Bagdad, [redacted] serait-ce que quarante-huit heures ! Il n'y aurait plus [redacted] coalition arabe, [redacted] aurait placé *nos* [redacted] situation de guérilla urbaine, [redacted] n'aurait jamais pu réunir la conférence de Madrid *[qui démarra* [redacted] *négociations israélo-palestiniennes],* etc.

» *Là où je me suis trompé, c'est,* à l'époque, [redacted] la fin de la guerre, quand j'ai pensé que [redacted] Hussein ne résisterait jamais à une pareille défaite, [redacted] humiliation. Je croyais qu'il allait être [redacted] du pouvoir, qu'il serait [redacted] *l'incapacité de s'y maintenir.* Et c'était l'opinion [redacted] le monde [redacted] Là, j'ai commis une erreur d'analyse.

**– On vous accuse d'avoir, [redacted] la fin [redacted] guerre, [redacted] les Kurdes et [redacted] chiites [redacted] se [redacted] de les [redacted] laissé tom[redacted]**

– **G. B. :** Là [redacted] je trouve cette accusation très offensante. Je croyais [redacted] que les [redacted] allaient [redacted] Mais nous n'avons [redacted] politique [redacted] dire [redacted] Kurdes [redacted] aux [redacted] : "Révoltez-vous et on vous [redacted] à le renverser !" [redacted] nous a critiqués, peut-être pas [redacted] à fait à tort, [redacted] n'avoir pas empêché [redacted] hélicoptères de [redacted] garde [redacted] écraser [redacted] qui se révoltaient. [redacted] était finie [redacted] pouvez imaginer quelles auraient [redacted] réactions [redacted] l'opinion publique *américaine, européenne* ou [redacted] avions continué [redacted] bombarder une armée irakienne en déroute, [redacted] hors du Koweït...

– **B. S. :** Vraiment, ce que nous di[redacted] l'époque [redacted] simple : Saddam [redacted] problème du peuple irakien. [redacted] *appelez cela un appel,* une incitation à la révolte, très bien. Mais nous n'avons jamais [redacted] aider [redacted] révolte. On [redacted] d'ailleurs [redacted] sérieusement inquiets de [redacted] possibilité d'un démembrement [redacted] l'Irak, [redacted] dont personne [redacted] voulait. »

*Propos recueillis par Jean-Marie [redacted] Alain Frachon*

## Une vie d'Américain

GEORGE BUSH

IL [redacted] **RETIRÉ** au Texas. Il y avait fait fortune dans le pétrole, [redacted] lendemain de la guerre, après avoir [redacted] front du Pacifique l'un des plus jeunes pilotes de l'*US Navy*. C'est [redacted] Texas encore qu'il entra en politique, pour y faire une aussi belle carrière, côté *républicain, que dans les af*faires : élu de l'Etat [redacted] la Chambre des représentants, grand manitou dans le parti, puis directeur de la CIA, ambassadeur [redacted] Pékin, vice-président tout au long des deux mandats de Ronald Reagan [redacted] la Maison *Blanche, avant d'occuper* [redacted] *son* [redacted] *les respon*sabilités suprêmes (1988-1992). Une belle vie d'Américain.

A 75 ans, l'homme n'a pas beaucoup changé. Il [redacted] une façon [redacted] porter le costume sombre à fines *rayures blanches, d'arborer une chemise taillée* sur [redacted] frappée à [redacted] initiales, qui trahit l'héritage : la famille aisée [redacted] la côte Est, le père banquier et sénateur, l'éducation dans les meilleurs collèges et universités, la pratique assidue des sports de plein air. Et puis, très cultivée, il y [redacted] la manière [redacted] tomber la veste, [redacted] petit rictus [redacted] si [redacted] coin [redacted] lèvres, bref la touche [redacted] pour [redacted] montrer, précisément, que George Herbert Walker Bush n'est [redacted] que le représentant de la vieille élite de Nouvelle-Angleterre.

Installé dans un salon du Ritz, en compagnie de Brent Scowcroft, ancien conseiller *pour la sécurité nationale* [redacted] coauteur de [redacted] Mémoires, *A la Maison Blanche, quatre* [redacted] *pour changer le monde* (éditions Odile Jacob, 600 p., [redacted] F, ou [redacted] €), il parle avec toujours [redacted] passion de [redacted] qui l'occupa le plus [redacted] la Maison Blanche : la *politique étrangère.*

A-t-il payé, en n'étant pas élu pour un second mandat, à l'issue de la campagne de 1992, [redacted] fait d'avoir donné l'impression qu'il délaissait le front intérieur [redacted] *Fair play*, Bush, le grand sportif, [redacted] *qu'il n'en croit rien, simplement* [redacted] *Bill Clin*ton a mené une bonne campagne et que lui n'a pas su convaincre les Américains que [redacted] reprise était là, au coin de la route. [redacted] reprise qui fait toujours la bonne fortune du même Clinton.

*Al. F.*

Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

# « Les relations sociales ne sont pas toujours aussi développées dans le public que dans le privé »

**« [redacted] congrès [redacted] CGT a mon[redacted] que, lorsqu'on parle [redacted] 35 heures, [redacted] du privé sont plutôt pour, [redacted] que ceux du public [redacted] plutôt réservés...**

– C'est [redacted] réalité que l'on [redacted] pas seulement quand [redacted] parle du temps [redacted] travail, mais aussi quand il [redacted] question [redacted] traites... Paradoxalement, [redacted] relations sociales, la pratique [redacted] la négociation, du contrat, l'acceptation du compromis pour traiter des choses qui sont communes aux chefs d'entreprise [redacted] aux salariés ne sont pas toujours aussi développées dans le public que [redacted] le privé. [redacted] *privé, on prend mieux* en considération les choses comme elles sont ; on fonctionne moins sur la représentation ; on prend [redacted] réalité comme elle [redacted] on l'analyse et on [redacted] *propositions, soumises* [redacted] négociation. Dans le public, il y [redacted] encore [redacted] progrès [redacted] faire.

**– Même [redacted] le privé, cependant, on [redacted] peut pas dire que les 35 heures avancent beaucoup...**

– [redacted] comptabilisé, [redacted] jour, 5 000 accords d'entreprise – 2 900 accords "Robien" [redacted] ou 2 100 accords "Aubry" –, qui concernent [redacted] 000 salariés. Ce [redacted] accords d'entreprise, où la réduction [redacted] durée du [redacted] devenue [redacted] l'on peut évaluer ses résultats. [redacted] prenons en compte les accords passés [redacted] cadre [redacted] loi Robien, parce qu'ils ont anticipé sur la dynamique de la réduction de la durée du travail [redacted] qu'ils [redacted] inspirés par la même philosophie que [redacted] négocia[redacted] qui [redacted] lieu en [redacted] moment.

**– Combien d'emplois l'ensemble [redacted] ces accords ont-ils [redacted]**

– Ils [redacted] 50 [redacted] emplois, [redacted] peut [redacted] qu'ils en ont sauvé [redacted] Cent [redacted] au*ront négocié d'ici* [redacted] *fin du mois* [redacted] mars : cela, c'est donc [redacted] privé. Aujourd'hui, il n'y a pas [redacted] énormément d'accords au niveau [redacted] branches : on en [redacted] à quarante accords, dont nous [redacted] signé vingt-six, [redacted] qui [redacted] dire qu'il y a encore de la marge. Si [redacted] branches terminent leur négociation fin mars, il va y avoir une multiplication d'accords d'entreprise, qui [redacted] nécessaires parce qu'un accord de branche ne crée pas, par lui-même, la réduction [redacted] durée du travail.

» La réduction [redacted] la durée du travail [redacted] devenir une réalité dans le [redacted] privé, et, contrairement [redacted] les pronostics catastrophiques qu'on a pu entendre sur l'« erreur » de [redacted] réduction, je crois que nous [redacted] en capacité de [redacted] un bilan qui ira bien au-delà de [redacted] que, les [redacted] et les autres, [redacted] espérions en matière [redacted] développement du dialogue so[redacted] modernisation [redacted] entreprises. Pensez-vous que, il y a en*core un an ou un an et demi,* [redacted] aurions parlé de la flexibilité [redacted] l'annualisation [redacted] parle aujourd'hui, c'est-à-dire [redacted] qui sont sur la [redacted] négociations – pas à n'importe quel prix, [redacted] *sûr ?* Qu'on aurait parlé des conditions dans lesquelles [redacted] cadres vont, [redacted] aussi, bénéficier de la réduction du temps [redacted] travail ? Qu'on allait traiter du recul [redacted] la précarité [redacted] d'un temps partiel qui ne soit [redacted] un *sous-contrat* [redacted] *travail* [redacted]

» Tout [redacted] permet à la négocia[redacted] jouer à plein et produit [redacted] compromis et [redacted] équilibres qui [redacted] le bon [redacted] pour les entreprises. Après tout, [redacted] une [redacted] prise se modernise, si elle [redacted] plus performante sur [redacted] terrain [redacted] si [redacted] salariés y trouvent un [redacted] en termes de [redacted] équilibres [redacted] leur [redacted] de [redacted] et le reste de leur vie, tant mieux !

**– [redacted] discussions préalables à la [redacted] loi ne sont-elles pas, tout [redacted] même, plus tendues [redacted]**

– *Nous* [redacted] demande préalable, c'est que la seconde [redacted] s'attache à préserver le mode d'emploi actuel, qui [redacted] la ré[redacted] de [redacted] du [redacted] effective [redacted] qu'elle [redacted] se transforme [redacted] en nombre d'heures supplémentaires [redacted] due concur[redacted] de [redacted] légale. *C'est* un préalable sur lequel nous [redacted] pourrons pas transiger. Il serait quand même [redacted] paradoxal qu'au moment où l'on affiche la *réduction* [redacted] *temps* [redacted] *travail,* [redacted] l'annualisation et, donc, [redacted] plus flexibles d'uti[redacted] salariés [redacted] la [redacted]maine, [redacted] dans l'an*née, on* [redacted] *besoin d'heures* supplémentaires en plus !

» Quant au SMIC, ce serait, là aussi, un [redacted] d'imaginer, demain, [redacted] SMIC [redacted] ce [redacted] Peut-on *imaginer qu'à travail* [redacted] il n'y [redacted] pas salaire [redacted] pour les smicards, alors qu'il y aura salaire égal pour d'autres [redacted] ? Ce n'est pas envisageable. Il ne *s'agit pas d'un durcissement ; il* s'agit [redacted] règles du jeu, qui permettront aux négociations [redacted] se développer dans [redacted] conditions.

**– Que [redacted] passé chez PSA ? Pourquoi le projet d'accord a-t-il été rejeté par [redacted] syndicats ?**

– *Il faut* [redacted] *replacer dans* [redacted] contexte [redacted] Peugeot, entreprise [redacted] la négociation sociale n'avait [redacted] grandes traditions. Dans un [redacted] où la concurrence [redacted] forte, avec, [redacted] arrière-plan, des problèmes lourds à résoudre – la pyramide des âges –, l'équilibre [redacted] dur [redacted] trouver. Dans un [redacted] où la pénibilité du travail [redacted] forte, quand on annonce [redacted] plus de flexibilité pour plus de productivité, pour plus d'utilisation des équipements – par exemple l'ouverture le samedi –, [redacted] un choc [redacted] la tête [redacted] salariés. Eh bien, c'est l'occasion, pour [redacted] négociateurs, d'aller rediscuter, à la fois, [redacted] les [redacted] et avec le patronat ! »

*Propos [redacted] par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon*

## DISPARITIONS

# Wassily Leontief

## Prix Nobel d'économie et maître en méthodologie

L'ÉCONOMISTE Wassily Leontief est mort à New York [redacted] 5 février à l'âge de quatre-vingt-treize [redacted] Considéré comme un maître en méthodologie, reconnu pour sa fécondité dans [redacted] approche de l'économie sachant combiner [redacted] faits, modéli[redacted] théorisation contrôlée, Wassily Leontief, qui [redacted] professé au [redacted] pendant quarante-q[redacted] ans [redacted] Harvard, avait [redacted] poursuivre [redacted] recherches [redacted] l'université [redacted] New York jusqu'à l'âge [redacted] quatre-vingt-cinq ans. Il [redacted] dans le centre médical de [redacted] institution.

[redacted] que Wassily Leontief, d'origine russe [redacted] installé [redacted] depuis [redacted] années 30, avait reçu [redacted] prix Nobel [redacted] sciences économiques pour l'en[redacted] travaux sur l'analyse interindustrielle. Mais c'est en 1971, dans un discours prononcé [redacted] l'American Economic Association, dont il [redacted] pris [redacted] présidence un an plus tôt, que [redacted] théori[redacted] l'économie [redacted] présenté la forme [redacted] plus [redacted] étude sur les *input-output* (entrées-sorties), qui [redacted] lui valoir [redacted] récompense suprême.

Le grand [redacted] Leontief réside dans [redacted] fameux tableau reliant les flux d'entrée (*input*), à [redacted] les facteurs [redacted] production, [redacted] flux [redacted] sortie (*output*) correspondant à [redacted] qui est produit. [redacted] idée de base consistait à mettre au point une représentation globale de l'économie permettant d'étudier les interdépendances [redacted] les [redacted] secteurs [redacted] cette même économie. Un concept dont il élargira [redacted]vement l'application à [redacted] domaines aussi divers que le commerce extérieur, l'analyse [redacted] du désarmement, les problèmes d'environnement, voire le changement technologique, soulignent Michel Beaud [redacted] Gilles [redacted] (*La [redacted] économique depuis Keynes*, Seuil-Economie, [redacted]

Né en [redacted] à Saint-Pétersbourg, jeune diplômé ([redacted] dix-neuf ans) [redacted] l'université [redacted] cette ville devenue Leningrad, Wassily Leontief quitte *rapidement la Russie pour* [redacted] Allemagne. Il effectue en 1931 une mission d'un peu plus d'un [redacted] en Chine, avant de [redacted] aux Etats-Unis, d'abord [redacted] National [redacted] of Economic Research de Washington, puis [redacted] l'université de Harvard où il [redacted] nommé professeur en [redacted] C'est [redacted] partir de [redacted] date [redacted] jusqu'en 1972 qu'il dirigera le Harvard Economic [redacted] Project [redacted] rejoindre [redacted] 1976, trois ans après avoir reçu [redacted] prix Nobel, l'université de New York, dont il dirigera l'Institut d'analyse économique jusqu'à la [redacted] longue carrière.

### L'ANALYSE [redacted]

[redacted] premiers articles publiés [redacted] économiques allemandes [redacted] américaines, [redacted] bien sur l'économie de la Russie que [redacted] l'analyse statistique de l'offre ou de la demande, [redacted] permis [redacted]sily Leontief [redacted] se distinguer très [redacted] dans l'art [redacted] combiner réflexion théorique, travail statistique [redacted] maîtrise [redacted] l'outil mathématique. C'est ce [redacted] dosage qui devait lui permettre de déboucher [redacted] le concept d'analyse [redacted] qui lui [redacted] le prix [redacted] En s'appuyant sur un [redacted] théorique et statistique très lourd pour l'époque, *compte* [redacted] puissance [redacted] ordinateurs, il étudia concrètement les [redacted] entre les différentes branches [redacted] l'industrie. [redacted] l'analyse des [redacted] techniques s'appliquant à [redacted] différents domaines, il construisit une matrice des [redacted] entre quarante-quatre [redacted] industriels, [redacted] les flux [redacted] sortie [redacted] chacun d'eux par rapport [redacted] autres [redacted] en calculant [redacted]

C'est [redacted] partir [redacted] matrice [redacted] base interindustrielle, améliorée au fur et à mesure que se renforçaient [redacted] capacités [redacted] calcul [redacted] ordinateurs, que Wassily Leontief [redacted] pu augmenter le nombre [redacted] étudiés, élargir [redacted] étude [redacted] et [redacted] à destination [redacted] ménages, [redacted] administrations, étudier [redacted] temps [redacted] variations [redacted] coefficients techniques, calculer [redacted] multiplicateurs de production. C'est [redacted] s'appuyant sur [redacted] concept qu'il développa, en 1953, le fameux « *paradoxe* [redacted] *Leontief* » [redacted] lequel [redacted] exportations des Etats-Unis seraient plus « *intensives* [redacted] *travail* » [redacted] moins « *intensives en capital* » que [redacted] exportations. Une théorie qui prenait le contre-pied des thèses développées jusque-là.

*Serge Marti*

■ LE ROI HUSSEIN de Jordanie est [redacted] d'un cancer, dimanche 7 février, à [redacted] Il était [redacted] de [redacted] ans (*lire pages 2 et* [redacted] *et* [redacted] *15*).

## NOMINATIONS

### COUR DES [redacted]

**Jean-Pierre Teyssier**, ancien président de l'Institut national [redacted] l'audiovisuel (INA), [redacted] été nommé conseiller maître en service extraordinaire [redacted] Cour des comptes, [redacted] du conseil [redacted] ministres de mercredi [redacted] février.

[*Né le* [redacted] *juillet* [redacted] *Niort (Deux-*[redacted] Jean-Pierre Teyssier est diplômé [redacted] politiques de [redacted] et [redacted]cien élève de l'ENA (1965-1967). Il a été notamment [redacted] général [redacted] TF 1 [redacted] 1983), directeur de [redacted] production et [redacted] la distribution [redacted] la Compagnie luxembourgeoise de télévision (1983-1986), chargé [redacted] mission auprès d'Edouard Balladur, ministre de l'économie (1986-1988), [redacted] de [redacted] Société [redacted] délégué général à [redacted] communication auprès [redacted] Jacques Chirac, [redacted] Paris (1989-1991), [redacted] auprès [redacted] d'Eurocom, [redacted] Euro-[redacted] (1991-1994). Depuis juillet 1994 [redacted] jusqu'au 20 janvier, Jean-Pierre Teyssier [redacted] président [redacted] l'Institut [redacted] de l'audiovi[redacted] (INA).]

### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

**François Lemasson** a [redacted] nommé gouverneur du Crédit foncier [redacted] France, lors du conseil [redacted] ministres de mercredi [redacted] février. Il succède [redacted] Jérôme Meyssonnier, *dont* [redacted] *mandat* [redacted] *trois ans n'a* [redacted] renouvelé (*Le Monde* du 3 février).

[Né [redacted] 11 [redacted] (Vietnam), François [redacted] diplômé de [redacted] polytechnique [redacted] de l'Ecole supérieure d'électricité, [redacted] de [redacted] (1975-1977). Il [redacted] été [redacted] conseiller technique au cabinet [redacted] Pierre Mauroy, premier ministre (1981-1982), [redacted] financier au Caire (1982-1984), [redacted] d'occuper diverses fonctions [redacted] direction du [redacted] Il a été ensuite directeur général adjoint de [redacted] Caisse centrale [redacted] coopération économique, [redacted] 1992 la [redacted] française de développement (1989-1993), PDG du Comptoir des [redacted] (1993-[redacted] de septembre 1995 [redacted] février [redacted] François L[redacted] était, depuis février 1998, président du directoire de cette structure qui a repris les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais.]

### DIPLOMATIE

**Hubert Forquenot de La Fortelle** [redacted] nommé *ambassadeur* auprès de la Conférence du dé[redacted] à Genève, [redacted] rempla[redacted] *de Joëlle Bourgois*, nommée ambassadrice auprès de l'OCDE, par décret publié au *Journal officiel* du [redacted] février.

[Né le 28 février 1942 à Paris, Hubert Forquenot de La Fortelle est diplômé de l'Institut [redacted] politiques de Paris [redacted] ancien [redacted] l'ENA (1965-1967). Il [redacted] notamment en [redacted] à Tokyo (1968-1971), [redacted] Haye (1975-1978), [redacted] Bonn (1982-1986) et [redacted] l'administration [redacted] du *Qual d'Orsay*, [redacted] membre des [redacted] de Michel [redacted] Jean [redacted] ministres [redacted] étrangères (1973-1975), de Raymond [redacted] premier ministre (1978-1981), et d'André Giraud, ministre [redacted] la [redacted] (1986-1987), [redacted] Sud (1987-1991). Hubert [redacted] de La Fortelle [redacted] été ensuite directeur des re[redacted] l'énergie atomique (CEA) [redacted] parallèlement gouverneur pour la France auprès [redacted] l'Agence internationale [redacted] l'énergie [redacted]mique (AIEA) d'avril 1991 [redacted] mai [redacted] puis [redacted] en Arabie [redacted] mai [redacted] 1998.]

*Serge Smessow, ambassadeur* au Kazakhstan, a été nommé ambassadeur [redacted] Kirghizstan [redacted] résidence [redacted] Almaty, [redacted] remplace[redacted] d'Alain Richard, par [redacted] publié [redacted] *Journal officiel* du 5 février.

[Né [redacted] mars 1947 [redacted] (Bouches-du-Rhône), Serge [redacted] est titulaire d'une [redacted] d'anglais [redacted] d'une [redacted] russe. Il a [redacted] Bucarest (1974-1976), [redacted] Vienne auprès [redacted] la Conférence sur la [redacted] la coopération en Europe (1986-1989), [redacted] Moscou (1990-1991), [redacted] (1992-1994) et à l'administration centrale du Qual d'Orsay. [redacted]sadeur en [redacted] partir de mars 1996, Serge [redacted] au [redacted] le 13 janvier.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 5 février [redacted] publiés :

■ **Catastrophe naturelle** : [redacted] arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle *dans plusieurs départements*.

● **Audiovisuel** : un décret soumettant les sociétés France Télévision Numérique, France Télé Films, Régions, Histoire SA et [redacted] au contrôle économique [redacted] financier [redacted] l'Etat.

■ **Conseil constitutionnel** : [redacted] décision invalidant l'élection législative d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) du 27 septembre [redacted] (*Le Monde* [redacted] 5 février).

Au *Journal officiel* du samedi [redacted] février [redacted] publiés :

■ **Monuments historiques** : la [redacted] immeubles inscrits [redacted] l'inventaire supplémentaire des monuments historiques [redacted] 1925 [redacted] en Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes [redacted] Réunion.

■ **Parachutisme** : un arrêté relatif [redacted] garanties [redacted] technique [redacted] sécurité dans les établissements d'activités physiques et sportives *qui organisent* [redacted] *pratique ou l'enseignement* du parachutisme.

Au *Journal officiel* du dimanche 7 février [redacted] publiés :

■ **Immatriculation** : un arrêté modificatif relatif à l'immatriculation des véhicules, obligeant notamment [redacted] sociétés de location à immatriculer leurs véhicules [redacted] « *le département de l'établissement où les véhicules* [redacted] *mis à la disposition du locataire* [redacted] *titre de leur premier contrat de location* ».

● **Patrimoine** : un décret relatif à la commission régionale du patrimoine [redacted] des [redacted]

■ [redacted] : un décret et un arrêté relatif [redacted] modernisation de la [redacted] quotidienne [redacted] assimilée d'information politique et générale.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

– *M. Jérôme* CHOUCHAN
et M[me], [redacted] MASAKO [redacted]
ont la joie [redacted] la naissance [redacted]

**Noé,**

frère de Sagain,
le 2 février 1999, à Tokyo.

### Anniversaires de naissance

– [redacted] Naisey [redacted] Paris : 60 ans.
[redacted] février [redacted]
Joyeux anniversaire,

**Hélène.**

Michel, [redacted]

« *Vieillir, c'est organiser sa jeunesse* [redacted] *des* [redacted] »

**Thierry.**

Certains, académiquement, d'autres rugissants, les tiens,

allègrement.

Man' Pa',
Mus [redacted] Lltre. Lot.

### Décès

– *Jean-François Combe,*
président du Cesi,
Marie-Odile Paulet,
vice-présidente,
*Jacques Bahry,*
directeur général,
Le personnel du Cesi,
Aquitaine-Poitou-Charentes,
Le comité [redacted] direction,
[redacted] l'ensemble du personnel du Cesi,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mouloud AIT ALI,**
directeur du Cesi,
Aquitaine-Poitou-Charentes

dans [redacted] 58ᵉ année, le vendredi [redacted] février 1999.

Nos remerciements pour l'œuvre accomplie.

Mouloud Ait Ali était directeur du [redacted] Aquitaine-Poitou-Charentes depuis 1978 après avoir [redacted] formateur au Cesi.

Il a [redacted] *la formation d'ingénieur* [redacted] Bordeaux [redacted] à Angoulême.

Précédemment il avait été chargé de mission au service de la participation de la direction régionale [redacted] Bordeaux du ministère du travail.

Il était diplômé [redacted] l'Institut des sciences politiques [redacted] licencié en droit.
[redacted] était chevalier [redacted] l'ordre national du Mérite.

– [redacted] et [redacted]
[redacted] et [redacted] Scibor,
[redacted] enfants,
M[me] [redacted]
[redacted] Chevallier, [redacted]
[redacted]
Ses [redacted]
[redacted] la [redacted] le décès de

**Brigitte CHEVALLIER,**
à l'âge de quarante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu [redacted] l'intimité, mercredi [redacted] février, [redacted] cimetière inter[redacted] de Bondy (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Brigitte Chevallier travaillait au *Monde* depuis 1982, au sein du service de la correction. [redacted] journal comme ailleurs, chacun a pu apprécier sa gentillesse et [redacted] disponibilité constante envers les autres.
Ses collègues, consternés, expriment à sa famille [redacted] infinie tristesse et toute [redacted] sympathie. La direction du journal s'associe à ces [redacted]

– M[me] [redacted] Chouchan,
*son épouse,*
Catherine Chouchan,
M. [redacted] M[me] Jean-Eric Chouchan,
M. [redacted] M[me] Laurent Chouchan,
[redacted] enfants,
Benjamin, Jules, Margaux,
Ferdinand, Léonard,
[redacted] *petits-enfants,*
M. [redacted] M[me] Jean-Claude Chouchan,
M. [redacted] M[me] Gérard Chouchan,
M. [redacted] M[me] Claude Barki,
leurs enfants,
Et [redacted] la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**Patrick CHOUCHAN,**

[redacted] *le* [redacted] *février* [redacted] *à l'aube* [redacted] *son* soixante-quatorzième anniversaire.

Les obsèques auront lieu mardi [redacted] février.

[redacted] réunira à l'entrée principale [redacted] cimetière parisien de Bagneux [redacted] 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Paul-Doumer,
75116 Paris.

– Solange et [redacted] Najman,
Esther Welger-Barboza
et [redacted]
vous invitent à rendre hommage à

**Maurice NAJMAN,**

décédé le jeudi 4 février à l'hôpital Broussais.

[redacted] réunirons [redacted] cimetière [redacted] Bagneux, le mardi 9 février à 15 h 45.

Rendez-vous porte principale.

Nous resterons ensemble [redacted] 20 h 30 à l'aube, [redacted] l'Elysée-Montmartre.

« *En* [redacted] *douleur si on cherche* [redacted] *et finement,*
[redacted] *que le plaisir*
*s'y prélasse : donc* [redacted] *durera,*
*puisqu'elle a* [redacted] *quoi se supporter.*
*Car sans plaisir,*
[redacted] *douleur, je crois,* [redacted] *retire* [redacted] *nous.* »

(*Le Monde* du 6 février.)

– Marie-Maxence et Laurent Girerd,
[redacted] Kovatcheff,
M. et M[me] Michel [redacted] d'Istria et [redacted] enfants,
M. et [redacted] et [redacted] enfants,
ont la [redacted] de [redacted] part du décès,

survenu [redacted] 26 janvier [redacted] à l'âge [redacted] soixante et un ans, de

**Françoise GIRERD,**
née GALLONI d'ISTRIA.

Tous [redacted] qui l'ont connue et aimée sont priés d'assister [redacted] de s'unir d'intention [redacted] la [redacted] qui [redacted] le jeudi 11 février, à 14 h 30, [redacted] la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Cet avis [redacted] lieu [redacted] faire-part.

### Remerciements

– Nadine, [redacted] Stéphanie remercient l'amour [redacted] partager [redacted]

**Frédéric,**

parti [redacted] le soleil.

M. [redacted] M[me] Bengulgui Marcel,
7, allée du Bois,
[redacted] Montesson.

### Anniversaires de décès

– Le 8 février 1998,

**Bernard BERRIER**

[redacted] quittait.

Tous ses amis qui l'ont [redacted] se souviennent.
Car [redacted] que ceux que l'on oublie.

« *J'ai serré très fort* [redacted] *yeux pour le retenir*
*pour le garder* [redacted] *moi,*
*puis je* [redacted] *ai* [redacted] *grands*
*pour me présenter de* [redacted]
*devant le monde.* »

– Il y a vingt [redacted] le 7 février 1979, le *professeur*

**François POTTON,**
[redacted] Hôpitaux,

quittait [redacted] famille.
Elle [redacted] à tous [redacted] amis [redacted] penser à lui.

### Souvenir

– Il y a six mois, le [redacted] 1998, disparaissait à Ajaccio

**Charles ROUSSEL.**

Sa femme, Viviane, demande à tous ceux qui l'ont connu, donc apprécié et aimé, de penser à lui en ce jour.

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h**
[redacted] *le samedi jusqu'à 16 heures*

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

### Communications diverses

**ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE**
Organisation [redacted]
intergouvernementale
[redacted]

Colloque annuel
« LA [redacted] DE [redacted]
DE LA MER NOIRE »
avec la participation
des 11 Etats signataires

**vendredi 12 [redacted] 1999 – 9 h-18 h**

Renseignements/inscription :
Académie diplomatique internationale,
4 *bis*, avenue Hoche, [redacted] Tél. :
01-42-27-66-18, [redacted] : 01-46-22-09-18.
E-mail :adipint@club-internet.fr.

**Le FW SYMPOSIUM,**
Carrefour [redacted] des technologies
[redacted] l'information
**Du 1er au [redacted] mars [redacted]**
au Futuroscope [redacted]

La Société [redacted]
[redacted] l'information : [redacted]
et victimes

Renseignements et inscriptions
Tél. : 01-47-04-45-25
*http://www.fwsymposium.org*

Collège [redacted] études juives [redacted]
l'Alliance [redacted] universelle :

**[redacted] beaux lendemains
de l'antisémitisme...**

Forum
sous la présidence du P[r] Ady Steg,
[redacted] N. Hansson, R. [redacted] D. Sibony,
P.-A. Taguieff, J. Tarnero, S. Trigano

**dimanche 14 février
de 14 [redacted] à 18 [redacted]**
[redacted] Georges-Leven
30, bd Carnot, 75012 Paris
M[o] Pte-de-Vincennes – P.C. Sahel (PAF)
Renseignements : 01-53-32-88-55
[redacted] Internet : http://www.aiu.org

### Conférences

– [redacted] hautes études [redacted] **l'Amérique latine**
[redacted] 10 février à 10 heures :
« **Globalisation,** [redacted] **et pouvoirs locaux au Mexique** [redacted] **dans la région andine** » par MM. [redacted] professeurs Jaime Aboites, Fernando Rosero et Guillermo [redacted] la Pena.
Mercredi 24 [redacted] à 10 heures :
« **L'évolution** [redacted] **sur l'économie du développement** », conférence inaugurale de M[me] [redacted] professeur [redacted]

28, rue Saint-Guillaume, [redacted] 7ᵉ.
*Amphithéâtre premier étage.*

Confort [redacted] VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur [redacted]ur mesure
Hommes et Dames
Très grand [redacted]
de tissus et de prix
Depuis 1894
27, rue du 4 [redacted] Paris 2ᵉ
Tél : 01.4[redacted]12.70.61

**LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)**

vous propose, [redacted] le cadre [redacted] son cycle de conférence sur la pensée juive,
la première intervention [redacted]

**Shmuel [redacted]**,
maître de conférence, [redacted] l'Université,
sur le [redacted] :
« [redacted] **et retour
dans la pensée juive** »

**Jeudi 11 février 1999, 20 h 15,**
MJLF – 11, [redacted] Gaston-de-Caillavet,
Paris-15ᵉ – Buffet dinatoire
après [redacted] conférence.

Participation [redacted] frais : 120 F.
Renseignements et réservations au siège
*du MJLF. Tél.* : 01-44-37-48-48.

### Formation continue

**PARLER EN PUBLIC**
– Développer l'impact [redacted] sa parole, gagner [redacted] confiance, présenter efficacement. [redacted] actives animées par [redacted] comédiens formateurs.
**Quilotou [redacted] : 01-47-48-18-18**

### Colloques

– Le Centre d'études sur Giambattista Vico qui dépend du CERPHI (Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud : dir. : Pierre-François Moreau), le Centre d'histoire [redacted] systèmes [redacted] pensée moderne (Paris-I : André Tosel, [redacted] Salem), l'Institut culturel italien (Pietro Corsi), la Scuola normale superiore [redacted] Pise (Paolo Cristofolini) [redacted] le Centro di Studi Vichiani [redacted] Naples (Giuseppe Cacciatore, Manuela Sanna) organisent un

**Colloque international
« [redacted]
et la pensée classique »**

le jeudi 11 février 1999,
de [redacted] heures à 18 heures,
Sorbonne, amphithéâtre Liard
*Perspectives actuelles de recherche
La question du droit.*
[redacted] vendredi 12 février,
de [redacted] heures à 17 heures,
Ecole normale supérieure
[redacted] Fontenay-aux-Roses.
[redacted] colloques [redacted]
*Vico* [redacted] *Spinoza :
les fondements cartésiens*
[redacted] *système vichien.*
le [redacted] 13 février,
[redacted] 9 heures à 13 heures,
Institut culturel italien,
50, rue [redacted] Varenne, Paris-7ᵉ
*Les problèmes liés* [redacted] *la traduction
de Vico* [redacted] *langue française.*

Souhaitez la SAINT-VALENTIN
dans le Carnet du "Monde"
le 14 février
[redacted] F TTC LA LIGNE

### Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE**

■ [redacted]
Jacques RANCIÈRE : « **L'idée esthétique** »
12 fév., 12 mars, 18 h 30-20 h 30, 19 mars, 19 h 30-21 h [redacted] et 9 avril, 7 mai, 18 h 30-20 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marcel DRACH : « **La dette** [redacted] **l'échange.** [redacted] **institution de la raison économique** »
[redacted] fév., 15 [redacted] 12 avr., 17 mai [redacted] 14 juin, 13 h-15 h, Maison des sciences de l'homme (salle 214), 54, bd Raspail, Paris.

Alain BADIOU : « [redacted] **quoi le XX**ᵉ [redacted] **a-t-il** [redacted] **fin et** [redacted] **quoi** [redacted] **commence**[redacted] **?** »
10 fév., 10 [redacted] 24 mars, 7 avr., 5 [redacted] 19 mai, 20 h-22 h, amphi 45, Uni. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Marc BALLANFAT : « **L'athéisme dans** [redacted] **philosophies indiennes** »
*16 fév.,* [redacted] *23* [redacted] *6 avr., 18 h 30-*20 h 30, salle RCA, Uni. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Véronique FABBRI : « **Figures** [redacted] **rythme :** [redacted] **une esthétique de la** [redacted] »
11 fév., 11 mars, 8 avr., [redacted] mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC4, 10 juin, 20 h 30-22 h, salle RC3, Uni. Paris VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Michel SALANSKIS et François-David SEBBAH : « **Les** [redacted] **porains** [redacted] **phénoménologie** »
12 fév., 19 [redacted] 2 avr., 7 mai, 18 h-20 h, 28 mai, 19 h 30-21 h 30, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Antonia SOULEZ : « **Supposez que... : langage** [redacted] **expérience** »
16 fév., 9 [redacted] et 13 avr., 11 et 18 mai, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Claude BIRMAN : « [redacted] **philosophie. I** »
11 fév., 11 mars [redacted] 8 avr., 20 h-22 h, *20 mai, 20 h 30-22 h 30, 10 juin,* 20 h-22 h, amphi [redacted] Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

*Claude GAUTIER, Olivier* LECOUR GRANDMAISON et Sophie WAHNICH : « **Passions** [redacted] **humaines** »
12 fév., 2 avr. et 14 mai, *11 h-13 h,* Curapp, Faculté de droit, Pôle universitaire Cathédrale, Amiens.

Philippe PELLETIER, Francis ROUSSEAUX et Bruno SIFANTUS : « **Reconstitution critique de la** [redacted] **politico-stratégique** »
15 fév., 20 h-22 h et 15 mars, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris, 19 avr., *18 h-20 h*, villa Douce, 9 bd de la Paix, Reims.

■ **Samedi** [redacted] **d'un livre**
*Le* [redacted] *du* [redacted] **Roger-Pol Droit**
[redacted] Marc Ballanfat (sous réserve), Stéphane Douailler, Roger-Pol Droit et Charles Malamoud
15 fév., 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège [redacted] libre [redacted] gratuit (dans la limite des places disponibles).
**Renseignement sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. – Autres renseignements : 01-44-41-46-80.**

**EURO** L'arrivée de la monnaie unique a relancé le débat sur les frais prélevés par les banques. Les dirigeants politiques et [illegible] européens ainsi que les associations de consommateurs dénoncent des tarifs trop élevés et expriment leurs craintes de voir les institutions financières profiter du passage à l'euro pour augmenter leurs marges. ● MALGRÉ LA DISPARITION du risque de change entre devises européennes, les commissions perçues par les banques lors des opérations de conversion n'ont guère [illegible] ● LES VIREMENTS TRANSFRONTALIERS font eux aussi apparaître de grandes disparités entre établissements financiers de l'Euroland. ■ En France, banquiers, consommateurs et pouvoirs publics doivent s'atteler à régler dans les mois qui viennent le problème spécifique du « ni-ni » : ni tarification des chèques ni rémunération des dépôts.

# Les dirigeants européens dénoncent des frais bancaires trop élevés

## Un mois après le lancement de la monnaie unique, son emploi par les particuliers reste marginal. La Commission de Bruxelles a annoncé des mesures pour forcer les banques à faciliter l'utilisation de l'euro et à réduire les tarifs excessifs

**L'ARRIVÉE** de l'euro a [illegible] comme conséquence immédiate de relancer le débat sur les frais pratiqués par les banques. Les autorités européennes, la Banque centrale européenne (BCE), les gouvernements des pays de l'Euroland... et les associations de consommateurs ont dénoncé des [illegible] trop élevés et exprimé leurs craintes de voir les banques profiter du [illegible] à l'euro pour augmenter leurs marges.

Pourtant, rien n'a [illegible] vraiment changé pour le citoyen, ni pour le paiement par chèque, ni pour les opérations internes. Les *transactions en [illegible] restent marginales.* Les commerçants sont plutôt réticents : *« Pas de paiements en [illegible] »*, mentionnent par exemple des autocollants réalisés par des banques néerlandaises apposés sur des vitrines de commerçants ! Au-delà de l'anecdote, les demandes de particuliers pour obtenir des chéquiers en euros restent faibles. Les paiements en [illegible] *effectués hors du pays d'origine* sont facturés très cher – parfois plus cher que le montant du règlement lui-même.

*« On ne peut pas, en un jour, transformer des systèmes de paiement à 99 % nationaux en système européen, d'autant plus que les habitudes culturelles des clients sont très différentes »*, indiquait Pierre Simon, président de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Afecei), dans un entretien aux [illegible] du 4 février. *« [illegible] a présenté début janvier l'euro comme la monnaie des entreprises, celle de la gestion des patrimoines, et cela ne change strictement rien pour le consommateur, sauf la suppression voire la baisse des commissions de changes, ce qui n'est pas le cas »*, s'insurge Pierre Marleix, président [illegible] Consommateurs et rapporteur du collège des consommateurs au sein du Centre national de la consommation. *« Nous devons donc signaler tous les problèmes liés à l'euro »*, ajoute M. Marleix.

Si les banques ne [illegible] pas suffisamment obéissantes, les autorités de Bruxelles n'hésiteront pas à réglementer, a prévenu Yves-Thibault de Silguy, le commissaire européen aux affaires économiques, monétaires et financières.

■ **Les commissions de change.** L'arrivée de l'euro supprime de fait tout risque de change entre les [illegible] pays qui ont adhéré à l'euro, ce qui devrait en théorie faire baisser les frais. Mais les risques de change ne représentaient en moyenne que 20 % des commissions réclamées par les banques lors des opérations de change. Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE), a tancé mi-janvier les banques en *« déplorant de devoir payer des commissions de change excessivement élevées »*. La *sous-commission monétaire du Parlement européen* a demandé, jeudi [illegible] février, l'ouverture d'une enquête pour établir si des [illegible] illégales n'ont pas été conclues [illegible] les banques qui continuent à percevoir des commissions de change dans la zone euro, qui étaient déjà très élevées avant l'euro.

Selon une étude rendue publique jeudi par Christa Randzio-Platz, eurodéputée allemande (SPD) et présidente de la sous-commission monétaire du Parlement européen, portant sur six pays (Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, Luxembourg, France), les commissions de change s'échelonnent de 1 % pour le Banco Santander espagnol à 3,75 % pour la Commerzbank allemande. Mme Randzio-Platz considère que les banques n'ont pas fait profiter [illegible] de l'économie que représente la suppression du risque de change [illegible] les pays de la zone euro, qui devrait se situer [illegible] 20 [illegible] de [illegible] en moins. Les responsables bancaires devront s'expliquer lors d'une audition publique devant la sous-commission monétaire, le 16 février à Bruxelles.

● **Les virements transfrontaliers.** *« Il est très difficile de savoir quels sont les frais a priori. Ces frais demeurent trop élevés »*, explique Olivier Eon, chargé des études économiques à la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie. Par exemple, virer une somme d'argent de France en Belgique coûte 115 francs (17,53 euros) au [illegible] lyonnais mais 258,18 francs (39,36 euros) au Crédit agricole. Le groupe Banques populaires pratique des [illegible] selon les pays destinataires, de 66,30 à 269 francs (10,11 à [illegible] euros), révélait une [illegible] en septembre [illegible] par la revue *Budgets & droits*. *« Les banques pratiquent [illegible] une tarification incohérente et disparate »*, concluait l'enquête. *Il est certes* normal que les [illegible] financiers se rémunèrent, mais il ne [illegible] pas que *« cela se fasse au détriment [illegible] »*, soulignait, le 4 février, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat. En clair, elle demande, comme le fait la Commission européenne *(lire ci-dessous)*, plus de transparence.

*« Il faut être clair : la mise en place de l'euro unifie la monnaie, mais, hélas, [illegible] les systèmes de paiement de petits [illegible] qui continuent à fonctionner selon des architectures nationales sans lien entre elles »*, a expliqué M. de Silguy devant le [illegible] européen. En effet, contrairement aux banques, qui possèdent entre elles un système de paiement pour les gros montants, appelé « Target », il n'existe pas de système de paiement unifié, compatible, peu onéreux, rapide, pour les usagers bancaires [illegible] de l'Euroland. L'objectif doit être d'arriver à un *« Target du citoyen »*, selon les vœux de M. de Silguy. C'est dans cet esprit [illegible] menées les réflexions sur le porte-monnaie électronique, [illegible] le paiement des petits [illegible].

● **Les [illegible].** Si l'arrivée de l'euro ne change rien dans l'immédiat à la tarification bancaire générale, *la monnaie unique* [illegible] à terme pour [illegible] renforcer la concurrence [illegible] établissements européens. *« La facturation de la tenue de compte des particuliers est très hétérogène en Europe »*, révélait l'Afecei à partir de l'étude réalisée par le Boston Consulting Group (BCG). Pour les banques françaises, proches de la moyenne européenne en matière de tarifs, mais avec une qualité de service très supérieure à celle d'autres établissements européens, *« le principal handicap tient au niveau des coûts réels de tenue de compte plus importants que pour leurs concurrentes européennes »*, indique l'étude du BCG.

En France, avant 2002, banquiers, consommateurs et pouvoirs publics doivent s'atteler à régler un problème très particulier, qui n'existe dans aucun autre pays : l'évolution du principe du « ni-ni » – ni tarification des chèques ni rémunération des dépôts –, toujours en vigueur. Un groupe de travail présidé par Benoît Jolivet, président du comité consultatif du Conseil national du crédit, s'y active pour trouver des solutions dans les prochains mois et mettre la France au niveau des autres pays de l'Euroland, qui rémunèrent les comptes [illegible] au taux d'environ 0,5 % par an, mais font payer des frais de tenue de compte et [illegible] l'usage du chèque, qui reste le moyen de paiement préféré du consommateur français.

**Pascale Santi**

Comparaison des tarifs des [illegible] en [illegible]

| | FRANCE | ROYAUME-UNI | ALLEMAGNE | BELGIQUE | PAYS-BAS |
|---|---|---|---|---|---|
| RÉMUNÉRATION | [illegible] | 0,2-0,4% | 0-0,5% (1) | 0,5% (> 5 000 F) | 0,5% |
| COMMISSION DE COMPTE | gratuite | gratuite (si solde > 0) | 15 F/mois | 30F/an | gratuite |
| RELEVÉS DE COMPTE | gratuits | gratuits | frais de timbres | frais de timbres | gratuits |
| BANQUE À DISTANCE | abonnement ou communication surtaxée | gratuite | gratuite | gratuite | gratuite |
| DÉCOUVERT (autorisé) | 15-17 % | 50-90 F/mois + 16-18 % | 10-12% | 15% | 13% |
| CARTES : • de [illegible] | 140-240 F (2) | gratuite | [illegible] F | 40-130 F | gratuites |
| • de crédit | peu développées | 90-120 F/an | peu développées | [illegible] développées | [illegible] |
| TRANSACTIONS | | | | | |
| • [illegible] | gratuits (3) | gratuits | 1,2-2 F/transaction | [illegible] F/transaction manuelle (5) | gratuits |
| • [illegible] | gratuits | 10-15 F/retrait [illegible] (4) | 15 F/retrait distributeur (4) | [illegible] F/retrait distributeur | gratuits |
| INCIDENTS DE PAIEMENT | [illegible] F | [illegible] F | 50 F | peu de rejets, pas de tarification spécifique | |
| JOUR DE VALEUR | J-1/J+1/3 | J-1/J+1/3 (chèques) | J/J+1 | J-1/J+1 | J-1/J+1 |

(1) Selon les banques. (2) Hors Carte Première. (3) Sauf vir. permanents (6 [illegible]) et occasionnels ([illegible] F). (4) Hors réseau de la banque. (5) 30 F pour les 48 premières transactions, 0,8 F par paiement carte

### Bruxelles cherche à faire pression

**La Commission européenne a annoncé, vendredi 5 février, des mesures pour inciter les banques à réduire les frais bancaires et à les présenter plus clairement pour faciliter l'utilisation de l'euro. Bruxelles demande aux banques de publier avant le 31 mars 1999 *« un état exhaustif de l'évolution, depuis l'introduction de l'euro, des frais bancaires facturés pour les échanges de billets et les paiements transfrontaliers par chèque, par virement et par carte dans la zone euro »*.**

**Elle invite les consommateurs à lui signaler – par courrier électronique (europoint@dg15.cec.be) ou par télécopie (00-32-2-295-07-50) – les cas où une banque ne respecterait pas la [illegible] qu'elle a émise le 23 avril 1998. Selon ce texte, la [illegible] des paiements entrants ou sortants libellés en euros ou en unité monétaire nationale sur un compte bancaire doit être gratuite, ainsi que la conversion des comptes. Les banques ne peuvent pas facturer des frais différents pour un même service selon qu'il est rendu en euro ou en monnaie nationale. Elles doivent assurer la transparence de toutes les opérations de conversion et d'échange.**

# LTCM part à la reconquête des investisseurs

**[illegible] FINANCIERS** n'ont décidément peur de rien. L'Américain John Meriwether, qui a conduit Long Term Capital Management (LTCM), l'un des plus gros fonds spéculatifs (*hedge fund*), au bord de la faillite à l'automne 1998, fait à nouveau le tour des investisseurs qui lui avaient permis de lancer cette machine à spéculer. Le fonds a été sauvé en septembre 1998, sous l'égide de la Réserve fédérale, par quatorze banques américaines et européennes, qui ont injecté 3,6 milliards de dollars (3,15 milliards d'euros) dans LTCM et en ont pris le contrôle à hauteur de [illegible] %.

M. Meriwether, qui détient encore 3 % du fonds, et ses partenaires font le tour du monde pour expliquer à leurs clients les raisons qui ont conduit le fonds au bord de l'abîme, et surtout pour préparer une autre campagne. Ils envisagent, indique l'agence américaine Bloomberg, de réunir de [illegible] des capitaux pour racheter aux banques du groupe de sauvetage leur participation dans LTCM. Les clients qui ont confié de l'argent à M. Meriwether au moment où il a créé son fonds n'ont rien perdu dans la [illegible] de septembre. Plusieurs mois auparavant, les gérants du fonds leur avaient rendu leur mise de départ – et plus s'ils le souhaitaient – et ne continuaient à gérer que les plus-values. Ils n'ont toutefois [illegible] commencé à lever ce capital.

M. Meriwether était à Genève au début du mois de janvier. Il y a surpris et déçu certains de ses clients, [illegible] qui il n'aurait [illegible] eu un [illegible] d'excuse. [illegible] partenaires de M. Meriwether viennent [illegible] de quitter LTCM : le Prix Nobel 1997 Myron Scholes, qui a rejoint son épouse à San Francisco et sera conférencier à l'université Stanford, et William Krasker, un professeur de la Harvard Business School, ancien de Salomon Brothers, qui a conçu les modèles informatiques de LTCM. Il restera consultant pour le fonds. Deux [illegible] financiers – l'autre Prix Nobel du fonds, Robert Merton, et James [illegible] – devraient aussi quitter l'entité, a indiqué un proche du fonds à Bloomberg.

**CONDITIONS DE SORTIE**

Informées de la démarche prospective et des intentions de John Meriwether, les quatorze banques qui ont participé au sauvetage du fonds n'ont pas [illegible] totalement arrêté leur stratégie. Les banquiers se sont réunis à New York, jeudi 4 février, pour discuter de l'avenir du fonds. Ils doivent notamment définir dans quelles conditions le pool de banques « sauveteuses » pourra sortir du capital du fonds. Des contacts infructueux avaient déjà eu lieu au moment de la débâcle de LTCM, avec des investisseurs comme Warren Buffett, l'assureur AIG ou le prince saoudien Al Waleed.

La réunion du 4 février avait également pour but de donner des informations aux banquiers sur la réduction de l'exposition financière du fonds. *« Je ne suis pas inquiet sur la perspective de ce placement et je suis certain que, à terme, il peut être rentable, mais vis-à-vis de nos actionnaires, je me sentirai plus à l'aise lorsque je pourrai leur dire que nous n'avons plus rien dans LTCM »*, indiquait récemment le patron d'une des banques françaises, qui a dû participer au sauvetage. De fait, depuis qu'il a investi dans le fonds, le groupe de sauvetage a vu son investissement se valoriser de 11 %, après avoir réglé les commissions de gestion que [illegible] de toucher les partenaires du fonds.

**Sophie Fay (avec Bloomberg)**

### Des performances positives en 1998

**En 1998, les fonds spéculatifs, les *hedge funds*, ces placements financiers réservés aux investisseurs fortunés et avertis, ont [illegible]. Selon la [illegible] TASS Management, spécialisée dans l'évaluation de leur performance, le total des fonds investis [illegible] est passé de 240 milliards de dollars (212 milliards d'euros) en juillet 1998 à 200 milliards fin décembre [illegible] (176 milliards d'euros).**

***TASS* [illegible] que [illegible] fonds sont sortis de sa base de données pendant cette période, soit 6,5 %. Si une petite minorité a fait faillite, la plupart ont choisi d'arrêter leur [illegible] après avoir touché leurs limites de pertes. Seules trois catégories (les fonds asiatiques, les vendeurs à découvert ou les spécialisés sur les marchés émergents) ont enregistré des performances négatives, les huit autres ayant gagné de l'argent (de 23,2 % pour les fonds spécialisés dans les valeurs européennes à 1,83 % pour les fonds exploitant les situations particulières). La performance moyenne s'établit à 2,69 %.**

# La Cour de cassation met en cause le fonctionnement des autorités de régulation

**LA COUR DE CASSATION** a affirmé, vendredi 5 février, que le déroulement des procédures de sanction devant la Commission des opérations de bourse (COB), contredit la Convention européenne des droits de l'homme (*Le Monde* daté 7-8 février). Les lourdes sanctions prises par la COB contre le [illegible] Jean-Marc Oury sont donc annulées.

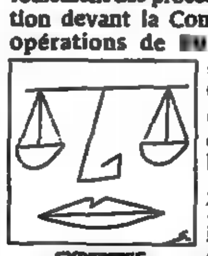

EXPERTISE

L'article 6 de cette convention exprime le droit pour toute personne de [illegible] impartial. Cette exigence implique que l'instruction et le jugement d'une [illegible] exercés par des personnes distinctes. En effet, si l'on permet au juge qui instruit une affaire de la juger dans la phase ultérieure de la procédure, il transporte son opinion dans l'acte de jugement, corrompant celui-ci. Cette règle s'impose [illegible] même que les *personnes considérées* [illegible] leur volonté d'impartialité. Ce que l'on appelle l'impartialité objective concerne l'organisation même des juridictions.

Dans la perspective européenne, la COB est traitée comme une juridiction. Elle doit donc respecter le principe d'impartialité, alors qu'en droit français la loi, le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat n'y voient qu'une autorité administrative, une analyse qui n'est pas celle de la Cour de cassation. Son arrêt est [illegible] l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris le 7 mai 1997. Celui-ci [illegible] les sanctions prononcées par la COB [illegible] M. Oury, car les juges avaient [illegible] que *« l'un des membres de la Commission, nommé rapporteur, a été chargé de procéder à une instruction sur les faits avec le concours des services administratifs et à [illegible] investigations utiles »*, ce qui lui interdisait de *« participer au délibéré »*. Pour l'avoir fait, [illegible] la procédure, frappée de partialité, est annulée. A l'avenir, les [illegible] prononcées par la COB [illegible] d'autres [illegible] en cours le [illegible] également.

[illegible] considérer que, par analogie, l'arrêt remet en cause le fonctionnement des autres autorités [illegible] indépendantes, *par exemple le Conseil de la* [illegible] ou le Conseil supérieur de l'audiovisuel ? Chacun [illegible] un pouvoir de sanction et bénéficie d'un rapporteur doté de pouvoirs d'instruction.

**DEUX POINTS DE CONTROVERSE**

Mais deux points prêtent à [illegible]. En premier lieu, l'arrêt Oury vise l'hypothèse d'un *rapporteur désigné parmi les* [illegible] de la COB. Lorsque l'autorité bénéficie d'un rapporteur qui lui est extérieur, comme le rapporteur devant le CSA, nommé par le Conseil d'Etat, cela suffit-il à écarter l'hypothèse de contrariété avec l'article 6 ? Sans doute non car la partialité objective de celui qui [illegible] instruit et juge n'est pas effacée par la source de [illegible].

En [illegible] lieu, beaucoup plus [illegible] est l'interprétation de la *« participation »* du rapporteur au délibéré, [illegible] par l'arrêt. Que signifie « participer » à un délibéré ? Celui qui peut voter pour infléchir la décision prise à la majorité y participe indubitablement. Mais qu'en est-il de celui qui a voix consultative, c'est-à-dire exprime une opinion qui ne pèse pas dans le décompte des voix, comme le fait le rapporteur du CSA ? Et, plus [illegible] apprécier celui qui assiste au [illegible] sans [illegible] du tout, comme au Conseil de la [illegible] ? On pourrait soutenir qu'une telle hypothèse n'est pas visée par l'arrêt Oury : participer au [illegible] se réduirait à l'acte de voter. Dans ce cas, les procédures devant les [illegible] autorités que la COB peuvent [illegible] inchangées.

[illegible] bien dans l'esprit de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme ? En effet, celui qui [illegible] au [illegible] sur l'opinion des [illegible] en développant une opinion. Certes, on peut soutenir qu'il [illegible]. Mais alors pourquoi assiste-t-il au délibéré ? Il faut donc présumer qu'il *prend* la parole et que, en cela, il peut convaincre les [illegible] juges. La participation à l'élaboration du jugement ne s'exprime pas [illegible] un [illegible] mais par une influence. [illegible] son rapport annuel de 1992, la Cour de cassation avait analysé la seule présence du rapporteur du Conseil de la [illegible] au délibéré [illegible] attentatoire au procès équitable. Si l'on donne [illegible] à l'arrêt Oury, c'est l'ensemble des procédures devant les autorités administratives indépendantes que les pouvoirs publics français doivent revoir.

**Marie-Anne Frison-Roche (professeur à l'université Paris-Dauphine)**

# Avec la reprise du groupe belge Cockerill, Usinor atteint sa taille européenne

## Le sidérurgiste français met en place sa nouvelle organisation

**Usinor devait signer officiellement, mardi 9 février, avec les autorités wallonnes, le rachat de Cockerill. Francis Mer, PDG d'Usinor, multiplie les précautions pour respecter au mieux l'identité belge. La fusion devrait porter ses pleins effets dans trois ans. En parallèle, Usinor a entamé un plan de réorganisation de ses activités : [redacted] à [redacted] emplois sont menacés.**

**POUR USINOR**, le défi Cockerill-Sambre commence. Francis Mer, son PDG, devait signer, mardi 9 février, avec les autorités wal[redacted] l'acte de vente. « *Maintenant, la fusion doit se faire [redacted]. Les personnes doivent connaître rapidement leur responsabilité, leur domaine d'intervention. Compte tenu des investissements lourds que [redacted] avons [redacted] réaliser, [redacted] Carlam, près [redacted] Charleroi, tout sera en place [redacted] ans* », affirme [redacted] Mer.

Longuement préparée, l'intégration [redacted] Cockerill et [redacted] filiale Eko [redacted] devrait pas, [redacted] Mer, [redacted] d'importants problèmes. « *A l'image [redacted] Sollac, Cockerill a une identité très marquée. Il [redacted] hors [redacted] question de [redacted] modifier.* » [redacted] de s'inscrire [redacted] la [redacted] belge, [redacted] groupe français multiplie les précautions. Tout en rappelant que le gouvernement wallon [redacted] 25 [redacted] du capital de Cockerill pendant cinq ans, il fera entrer [redacted] conseil du groupe belge des administrateurs indépendants. Dans sa nouvelle organisation, Usinor [redacted] déjà nommé [redacted] responsables de Cockerill [redacted] des postes clés. [redacted] même, Usinor [redacted] promis [redacted] respecter scrupuleusement le plan social de Cockerill, qui prévoit [redacted] départ de 2 000 personnes d'ici à l'an [redacted]. « *Rien [redacted] sera fait au-de[redacted]* », assure le PDG d'Usinor.

[redacted] la gestion courante, [redacted] contours de la [redacted] déjà tracés. « *Les changements [redacted]. Nous n'avons aucune envie [redacted] traliser [redacted] approches commerciales. Le plus important est [redacted] coordonner les interventions, [redacted] dans [redacted] domaines où les clients [redacted] mondiaux : l'automobile, l'électroménager [redacted] le fer blanc* », souligne M. Mer.

La reprise [redacted] intervient [redacted] moment [redacted] le [redacted] de l'acier se dégrade [redacted] vite. « *On ne choisit [redacted]. Quand [redacted] occasions passent, [redacted] faut [redacted] saisir. Cockerill [redacted] sujet majeur pour [redacted]* », affirme le président d'Usinor. Avec ce rachat, [redacted] groupe achève le développement [redacted] son dispositif européen. Grâce à [redacted] acquisitions espagnoles [redacted] italiennes, il [redacted] fournir tout le pourtour [redacted] un peu au-delà. Au Nord, il [redacted] avec Cockerill les marchés scandinaves [redacted] il [redacted] absent. Enfin, Eko Stahl, la fi[redacted] de Cockerill, lui [redacted] allemands [redacted] de l'Europe [redacted] l'Est, qui vont rêver [redacted].

La période d'intenses acquisitions en Europe [redacted] achevée. « *Pour l'instant, [redacted] priorité [redacted] d'améliorer [redacted] comptes. Fin juin, notre structure de bilan doit être revenue [redacted] niveau acceptable [redacted] un ratio d'endettement de 50 [redacted]* », indique M. Mer. Pour l'avenir, il [redacted] : « *[redacted] notre taille, [redacted] aurions pour l'instant [redacted] obtenir de [redacted] de [redacted] agrandir. Mais, dans [redacted] prochaines [redacted] nées, les choses peuvent changer. Le mouvement de concentration va s'amplifier. Les critères pour juger [redacted] ne seront plus forcément [redacted] mêmes. La vraie compétition, ce ne sont plus [redacted] tonnes mais [redacted] prix. La réalité devient virtuelle : il suffit de savoir qu'il existe quelque part dans le monde des tonnes d'acier disponibles à un [redacted] prix pour que tout [redacted] marché s'en [redacted] sente.* »

Le groupe a [redacted] à percevoir, en 1996, [redacted] profonde de [redacted] réalité économique, [redacted] ruptures [redacted] cycle plus rapides qu'auparavant. [redacted] ans, [redacted] a engagé de profondes [redacted] sur [redacted] tégie « *qui ont [redacted] à la décision de se séparer [redacted] aciers spéciaux* », dit M. Mer. « *Avec ou sans Cockerill, nous aurions engagé [redacted] sion. Compte tenu [redacted] changements de l'économie, nous n'avons [redacted] les moyens de développer trois métiers en parallèle, sauf à en sacrifier un, [redacted] que nous ne voulions pas* » soutient [redacted] président d'Usinor, qui reconnaît, cependant, que [redacted] vente des produits plats lui permettra d'améliorer ses comptes rapidement.

### INVENTER D'AUTRES SOLUTIONS

Le changement d'organisation [redacted] groupe [redacted] du [redacted] esprit, [redacted] le PDG : il serait intervenu même [redacted] le [redacted] n'avait pas repris Cockerill. « *La nécessité d'avoir des unités plus petites, plus proches des clients, s'impose. Il faut créer [redacted] conditions pour que les gens [redacted] sentent responsables, suivent leurs clients, mesurent leur création de valeur. Les technologies de l'information et les mises en réseau [redacted] permettent de fusionner logistique, transports, achats.... [redacted] de mieux maîtriser [redacted] coûts indirects* », souligne Francis [redacted]. La réorganisation ne se fera [redacted] coût [redacted] cial : « *2 000 [redacted] 2 500 emplois devraient être supprimés, selon [redacted] calculs. Mais [redacted] incapables de les identifier pour l'instant.* »

Alors que la sidérurgie affiche le même problème de pyramide des âges [redacted] l'automobile, le président d'Usinor [redacted] de s'inscrire dans la même logique [redacted] construc[redacted]. « *Nous avons déjà commencé [redacted] régler certaines difficultés grâce [redacted] notre accord sur le temps choisi, qui nous a permis d'embaucher plusieurs [redacted] de jeunes. La loi sur les 35 heures peut nous aider à poursuivre ce chemin. Mais [redacted] refusons [redacted] recourir à nouveau [redacted] préretraites : il n'est pas raisonnable de continuer à traiter des problèmes sociaux de court terme, en prenant [redacted] solutions antagonistes avec nos problèmes de retraite sur le long terme. Nous devons inventer d'autres solutions* », conclut-il.

[redacted] *Orange*

### *Un contrat pour Air Liquide*

**Le contrat de 1 milliard [redacted] francs (152,4 millions d'euros) signé [redacted] Usinor [redacted] Air Liquide, pour fournir [redacted] l'électricité à Dunkerque à partir d'une centrale alimentée par des gaz sidérugiques, est-il le premier signe [redacted] la dérégulation du [redacted] ? EDF, qui [redacted] pour le renou[redacted] ce contrat, [redacted] en émoi. Usinor figure parmi [redacted] tout premiers consommateurs d'électricité. [redacted] groupe sidérurgique nuance la situation : « *[redacted] s'agit juste d'un contrat technique. Nous [redacted] pu [redacted] signer il [redacted] trois ans.* » Administrateur d'EDF [redacted] ans, Francis Mer se défend de passer [redacted] la concurrence : « *J'ai dit à EDF qu'il leur fallait [redacted] des solutions [redacted] le monde soit gagnant.* »**

# En Wallonie, le groupe français est attendu comme le messie

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

Le PDG d'Usinor, Francis Mer, doit solennellement remettre, mardi 9 février [redacted] Namur, un chèque de 26 milliards de francs belges (4,4 milliards de francs, 670 millions d'euros) [redacted] Robert Collignon, le ministre-président socialiste de la région wallonne. Cette somme représente le montant de la prise de contrôle de la majorité des actions du groupe sidérurgique wallon Cockerill-Sambre, première entreprise de la province. La Société wallonne pour la sidérurgie (SWS), établissement public, conservera encore pour un temps limité 25 % du capital de l'entreprise, mais sans minorité de blocage. Lors de l'annonce de l'opération, en septembre 1998, le gouvernement wallon avait été accusé de « *brader* » ce joyau de l'industrie belge.

### COMPLÉMENTARITÉ

Désormais, les polémiques se sont apaisées. Au contraire, on attend l'arrivée d'Usinor [redacted] Liège et à Charleroi, principaux sites de production de Cockerill, avec une espérance que le français va devoir éviter de décevoir. Les récents mécomptes d'un autre producteur wallon d'acier, les Usines Gustave Boël de La Louvière, rachetées l'an dernier par le néerlandais Hogovens et qui se trouve actuellement au bord de la fermeture, rendent la position de Cockerill encore plus centrale dans un secteur et une région sinistrés économiquement.

Les dirigeants du groupe français ont fait valoir que les synergies créées par la fusion étaient bénéfiques [redacted] deux parties. Fin janvier, [redacted] commission économique [redacted] Parlement wallon était conviée [redacted] l'usine de Fos-sur-Mer par la direction d'Usinor, pour se rendre compte in situ du dynamisme de l'entreprise, notamment en matière de recherche, ainsi que de la qualité des relations sociales. Bernard Serin, le directeur général de Sollac, maintenant disparue avec la réorganisation d'Usinor en centres de profits géographiques (*Le Monde* du 27 janvier), soulignait la complémentarité entre Fos-sur-Mer, tourné vers les marchés méditerranéens, et le nouvel ensemble Lorraine-Wallonie, proche des consommateurs d'Europe du Nord.

Un autre argument en faveur d'Usinor était l'installation en Belgique d'une antenne de la Sodie, cette filiale du sidérurgiste français spécialisée dans l'aide à la reconversion et [redacted] la création d'emplois. Le bureau wallon de la Sodie vient d'ouvrir ses portes à Namur et dispose d'un droit de tirage de 1,2 milliard de francs belges (*30,4 millions d'euros, 200 millions [redacted] francs*) pour accompagner des projets créateurs d'emplois. En Wallonie, [redacted] Sodie se donne comme objectif de contribuer, en quatre ans, à la création de 4 000 nouveaux emplois.

On aurait pu penser que le départ de Philippe Delaunois, le numéro deux de Cockerill, Wallon bon teint, aurait fait froncer les sourcils [redacted] des Belges soucieux de voir leurs nationaux conserver des postes de commande. Il n'en a rien été. Si le quotidien catholique *La Libre Belgique* estime que ce départ marque « *la fin d'une époque* » et se désole une fois de plus de la fin de la « *belgitude* » industrielle et économique, ni les syndicats ni le monde politique n'interprètent cette démission comme une reprise en main par les Français des leviers de commande d'une entreprise symbolique de l'industrie belge jadis triomphante.

*Luc Rosenzweig*

# *La braderie réussie des licenciés de Weil*

**BESANÇON**
*[redacted] notre correspondant*

La cohue, durant cinq jours, fut joyeuse et grave. Joyeuse, parce que de [redacted] affaires, ça [redacted] re[redacted] pas. Surtout quand il s'agit [redacted] de marque [redacted] 300 francs ou de pulls [redacted] chemises [redacted] 50 francs. L'ambiance fut grave, aussi : chaque client venu sous [redacted] chapiteau [redacted] m², [redacted] *sur le parking de la société* [redacted] Weil [redacted] Besançon, savait que les bénéfices de cette braderie [redacted] 10 000 pièces [redacted] vêtements iraient [redacted] 215 salariés licenciés. Entre compassion et [redacted] d'aubaine, la foule [redacted] pressa donc, [redacted] janvier au [redacted] février.

### 4 000 FRANCS CHACUN

Faute d'obtenir [redacted] prime supplémentaire pour [redacted] licenciés, après la mise en règlement judiciaire [redacted] Weil survenue [redacted] l'automne (*Le Monde* du 12 novembre 1998), le personnel avait adopté, après accord [redacted] direction [redacted] syndicats, le principe de [redacted] compensation en nature. A charge, pour [redacted] congédiés, de commercialiser [redacted] articles, [redacted] la perspective de toucher [redacted] francs chacun. Le succès fut tel qu'il fallut, [redacted] mi-chemin, débloquer [redacted] stock d'appoint de 35 000 vêtements, sur lesquels les « ex-Weil » ne toucheront, [redacted] fois, que [redacted] du prix.

Licencié [redacted] – « *mais j'ai plus [redacted] que d'autres puisque, moi, je partirai dans [redacted] cadre d'un FNE* » –, [redacted] Girardet, responsable de l'opération, [redacted] cachait pas [redacted] satisfaction. Lui qui avait obtenu le soutien de la mairie (pour le fléchage et les barrières métalliques), de la préfecture [redacted] Doubs (pour les formalités administratives), [redacted] grandes surfaces et d'un groupe de restauration (pour [redacted] repas [redacted] *vendeurs*), du CE de Weil (pour la location du chapiteau) et d'une société privée (pour le prêt de caisses enregistreuses) voyait son « *appel à la solidarité* » récompensé. D'autant que les cadres vic[redacted] du plan social avaient accepté, comme l'avait [redacted] la CFE-CGC, de laisser leur part de la [redacted] employés et ouvriers.

Le PDG du groupe, Denis Weil, dressait, lui, un bilan nettement plus mitigé. « *L'opération se retourne [redacted] l'entreprise* », confiait-il, après avoir reçu des appels d'acheteurs réguliers, mécontents de cette « *concurrence* » jugée par [redacted] déloyale. « *Il s'agit d'un malentendu. Ces 10 000 articles, démodés et dépareillés, [redacted] anciens, provenaient de stocks d'invendus que [redacted] aurions de toute façon bradés, à des [redacted] de soldeurs. Ce qui explique [redacted] tarifs, particulièrement bas. Cette vente, évidemment ponctuelle, n'a causé aucun préjudice [redacted] nos [redacted] et au circuit [redacted] distribution.* »

*Jean-Pierre [redacted]*

# Motorola tente de reprendre la première place dans la téléphonie mobile

## Le groupe conclut des accords avec Cisco et Alcatel

**LES PROCHAINES** générations [redacted] téléphones portables seront capables [redacted] transmettre non [redacted] lement la voix, [redacted] aussi des [redacted] images, *via* Internet. Le constructeur américain [redacted] mobiles [redacted] annoncé lun[redacted] 8 février un accord [redacted] compatriote Cisco, [redacted] numéro un mondial des fabricants d'équipe[redacted] pour réseaux (*Le Monde* du 6 février), pour développer ensemble cette nouvelle technologie. Les deux partenaires investi[redacted] 1 milliard de dollars ([redacted] millions d'euros) sur cinq [redacted] pour développer [redacted] qu'ils espèrent voir devenir [redacted] future norme [redacted] la téléphonie mobile branchée [redacted] Internet.

« *Cette alliance (...) arrive [redacted] bon [redacted] dans [redacted] convergence [redacted] le téléphone mobile [redacted] Internet* », [redacted] Bo Hedfors, vice-président [redacted] Motorola, [redacted] l'agence Bloomberg. L'an dernier, Qualcomm, [redacted] concurrent direct de Motorola, [redacted] géant du logiciel Microsoft avaient conclu une alliance dans la même perspective. « *Ceci étend la sphère d'influence d'Internet au monde des téléphones sans fil et représente le principal déploiement de services intégrant la voix, les données et la vidéo à partir d'un mobile* », relève Don Listwin, vice-président de Cisco.

### DÉTRÔNÉ EN 1998 [redacted] NOKIA

Pionnier et longtemps numéro un incontesté de la téléphonie mobile, Motorola a été détrôné, en 1998, par Nokia, révèle la société d'études de marché Dataquest dans [redacted] dernier classement, pu[redacted] le 8 février. L'an dernier, c'est le groupe finlandais qui [redacted] vendu le plus de mobiles dans le monde (22,9 % de part [redacted] marché), de[redacted] Motorola (19,8 %). Un peloton d'industriels naguère tournés vers la téléphonie classique, [redacted] l'américain Lucent, le canadien Nortel, le suédois Ericsson [redacted] le français Alcatel, ne cachent pas non plus leurs [redacted] sur ce marché, devenu le principal moteur de croissance [redacted] télécommunications. Selon l'Observatoire mondial [redacted] systèmes de télécommunications (Omsyc), en 1998, le marché [redacted] mobiles [redacted] généré 25 % du volume d'affaires mondial, services [redacted] produits confondus, estimé à 881,9 milliards [redacted] dollars (780 milliards d'euros).

Voyant [redacted] positions remises en cause, Motorola [redacted] ressenti [redacted] nécessité [redacted] contre-attaquer. Outre son accord [redacted] Cisco pour le développement [redacted] prochaine génération, il [redacted] annoncé vendredi [redacted] février un accord [redacted] coopération mondiale [redacted] Alcatel. Sur le plan commercial, Motorola mettra [redacted] catalogue les commutateurs du groupe français pour compléter [redacted] propres stations de base. Cela lui permettra d'offrir [redacted] infrastructure complète de réseaux à la norme numérique américaine CDMA, utilisée [redacted] Etats-Unis, tandis que l'Europe [redacted] adopté la norme GSM. [redacted] recherche et le développement, Motorola et Alcatel travailleront ensemble [redacted] la définition d'une [redacted] norme qui donnera naissance à des [redacted] téléphonie mobile mondiaux, et [redacted] plus régionaux [redacted] c'est le cas actuellement.

Attendue [redacted] longue [redacted] par les analystes financiers, cette [redacted] devrait générer un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars ([redacted] millions d'euros) sur quatre [redacted] pour Alcatel, permettant au groupe français [redacted] rétablir l'équilibre d'exploitation de [redacted] division mobile en 1999. Les commutateurs concernés sont ceux de DSC, la société américaine rachetée par le groupe français pour 4,4 milliards de dollars en 1998.

*Emmanuel Paquette*

COLAS

**Activité et résultats provisoires 1998**
**Chiffre d'affaires : progression de 9 %**
**Résultat net : progression de 16 [redacted]**

Le Conseil d'Administration de Colas, réuni le 4 février 1999 sous la présidence d'Alain Dupont, [redacted] examiné les chiffres provisoires d'activité et de résultats du Groupe pour l'exercice 1998.

**Chiffres clés consolidés**

| | en millions de francs 1998 (chiffres provisoires) | 1997 | en millions d'euros 1998 (chiffres provisoires) | 1997 |
|---|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires économique | 29 539 | 26 995 | 4 503 | 4 115 |
| Résultat net | 514 | 451 | 78,4 | 68,8 |
| Résultat net (part du Groupe) | 501 | 433 | 76,4 | 66,0 |
| Capacité d'autofinancement | 1 466 | 1 347 | 223,5 | 205,4 |

**Le chiffre d'affaires augmente de 9 [redacted] par rapport à celui de 1997 et atteint 29,5 milliards de francs (4,5 milliards d'euros).**

Le [redacted] s'élève à 29,5 milliards de francs (4,5 milliards d'euros) contre 27 milliards de [redacted] (4,1 milliards d'euros) pour l'exercice 1997. [redacted] se répartit en 17,2 milliards de francs (2,6 milliards d'euros) en France [redacted] 12,3 milliards [redacted] francs (1,9 [redacted] d'euros) [redacted] l'international [redacted] l'outremer. Le chiffre [redacted] en Europe et en Amérique du Nord représente 95 [redacted] du chiffre d'affaires total.

L'augmentation du chiffre d'affaires a été obtenue grâce [redacted] :

- la prise en compte [redacted] des [redacted] depuis leur acquisition en [redacted] 1998, soit 1,6 milliard de francs (249 [redacted] d'euros)
- une activité routière métropolitaine en légère progression d'environ [redacted] %
- une orientation favorable dans bon nombre de pays où Colas est présent.

**Le résultat net (part du groupe) progresse de 16 [redacted] et atteint 501 millions de francs (76 millions d'euros),**

Le résultat net provisoire de l'exercice 1998 s'élève [redacted] 514 millions de francs (78,4 millions d'euros). Le résultat net part du Groupe est de 501 millions de francs (76,4 millions d'euros) [redacted] comparer aux 433 millions de francs (66 millions d'euros) réalisés en 1997.

Les comptes de l'exercice 1998 seront arrêtés définitivement par le Conseil d'Administration de Colas qui doit se réunir le 25 mars 1999.

**Perspectives 1999**

En France l'activité routière pourrait être du même ordre que celle de 1998.

A l'international en particulier en Amérique du Nord les marchés routiers devraient rester bien orientés.

Le développement du groupe se poursuivra par croissance externe avec pour priorités :

- développement des implantations internationales
- renforcement des activités industrielles (enrobés, émulsions et membranes bitumineuses)
- croissance dans la production d'agrégats.

Un projet d'acquisition de carrières dans le Nord-Est de la France (production annuelle de 2,5 millions de tonnes) annoncé en décembre 1998 se matérialisera au cours du premier semestre 1999. La Smac et sa filiale Axter, spécialistes de l'étanchéité en France, qui réalisent un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de francs (300 millions d'euros), vont être acquises au prix de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros).

Ainsi est-il prévu pour 1999 un chiffre d'affaires en progression.

# La création publicitaire européenne s'affranchit de la référence au produit

**Les Anglais ont encore remporté un grand nombre de récompenses lors du [redacted] des Eurobest 98, qui priment les publicités les plus créatives en Europe. Mais les Portugais et les Néerlandais menacent désormais leur hégémonie**

**LONDRES**
*de notre envoyée spéciale*

Eloge du vide, du blanc, du minimal. A Amsterdam, une affiche blanche suffit [redacted] vendre du Tipp-Ex ; [redacted] Lisbonne, une farandole de fourmis sur une [redacted] blanche, un insecticide ; [redacted] Londres, c'est un tapis [redacted] bain antidérapant au fond d'une baignoire qui fait la promotion d'une voiture. Ces campagnes révèlent le niveau de sophistication atteint par le marketing [redacted] Europe : la publicité [redacted] montre plus le produit pour le faire acheter, elle [redacted] contente de jouer [redacted] notre imagination.

C'est justement cette liberté qu'ont voulu récompenser, vendredi 5 février [redacted] Londres, [redacted] onzièmes *Eurobest*. Ces trois annonces publicitaires – respectivement conçues pour Tipp-Ex, l'insecticide [redacted] la [redacted] de *Volkswagen* – comptent parmi les soixante meilleures produites en Europe [redacted] 1998, selon un jury [redacted] publicitaires qui [redacted] évalué, dans quatorze pays, 3 760 publicités, en novembre et décembre 1998.

Ces campagnes signent la fin d'une domination strictement anglaise. Jusqu'ici, les publicitaires londoniens constituaient [redacted] référence créative en Europe, la seule capable de faire contrepoids [redacted] déferlantes [redacted] des États-Unis. Par un jeu de mots ou une association graphique inattendue, les *hot shops* britanniques (de petites agences spécialisées dans la création) parvenaient [redacted] faire oublier la fonction première de la publicité – faire acheter – en divertissant le public par des mini-histoires bourrées d'humour, libérées des vieux [redacted] publicitaires comme la démonstration de l'efficacité du produit par exemple.

Certes, [redacted] création insulaire a [redacted] été remarquée [redacted] année, mais elle n'est plus le fait que de deux grandes agences londoniennes, *BMP DDB* [redacted] *Lowe Howard-Spink*, qui [redacted] octroyé seize prix à elles deux. Les *hot shops* habituellement présentes – comme *Bartle Boggle Hegarty* ou *Leagas Delaney* – [redacted] brillé par leur absence.

BMP DDB et Lowe Howard-Spink ont présenté [redacted] publicités [redacted] l'impact visuel puissant, parfois délirant, qui utilisent [redacted] spéciaux. Le film pour la vodka Smirnoff, par exemple, met en [redacted] un détective privé, victime d'hallucinations, qui [redacted] retrouve [redacted] train de courir, [redacted] palmes [redacted] pieds, derrière une brunette dont il [redacted] plus [redacted] c'est [redacted] *sex-symbol* [redacted] *mamie* bedonnante (Lowe Howard Spink). Une [redacted] montre un garde immobile posté devant Buckingham Palace, des touristes japonais [redacted] parlent, un enfant lui [redacted] au visage, il ne bouge pas. Seule l'évocation d'une Volkswagen le tirera [redacted] immobilisme (BMP DDB).

Il y [redacted] quatre ans, les publicitaires du nord de l'Europe continentale – Néerlandais en tête – ont entrepris de copier les « trucs » anglais. Ils ont utilisé le registre de [redacted] vie quotidienne pour planter [redacted] décors – le métro, la rue, [redacted] canapé du salon, etc. –, [redacted] général plutôt tristes, [redacted] lesquels [redacted] comédiens, pas franchement beaux, jouent leur propre rôle [redacted] lumières [redacted] Certaines de [redacted] campagnes qui allient une simplicité formelle [redacted] beaucoup [redacted] dérision [redacted] reçu un Eurobest.

**LES FRANÇAIS EN RETRAIT**

On retiendra notamment celle conçue par les [redacted] de l'agence Forsman & Bodenfors : un enfant âgé d'environ [redacted] joue [redacted] basket sur un terrain coincé [redacted] immeubles [redacted] grande hauteur. [redacted] parvenant [redacted] à marquer, il [redacted] chercher [redacted] échelle. Déséquilibré, il [redacted] retrouve accroché [redacted] panier. La caméra [redacted] montre [redacted] balançant pendant de longues secondes, suspendu par [redacted] bras au-dessus [redacted] vide. Le slogan ? Le lait rend [redacted] enfants plus forts.

[redacted] par des Norvégiens pour [redacted] compagnie d'assurances, joue sur le même registre : [redacted] couple de retraités partage un modeste repas dans [redacted] demeure qu'ils n'ont manifestement plus [redacted] moyens d'entretenir. [redacted] sourient, ont l'air heureux... même lorsque l'épouse passe son dentier [redacted] son mari afin qu'à [redacted] tour il puisse croquer [redacted] l'unique biscotte. Et [redacted] compères [redacted] sourire de [redacted] leurs gencives. Message : mieux vaut choisir une [redacted] qui [redacted] fera pas faux bond lors [redacted] vieux jours.

[redacted] des pays comme [redacted] Pays-Bas, [redacted] Portugal [redacted] Suède [redacted] posent [redacted] en alternative à l'école britannique, [redacted] France, elle, ne [redacted] pas recette. Même si quelques campagnes réalisées par les agences CLM/BBDO (Kookaï) [redacted] DDB Advertising ont été récompensées.

[redacted] un film conçu pour [redacted] opticiens Visual par Enjoy Scher Lafarge pouvait prétendre jouer [redacted] égales [redacted] le meilleur [redacted] la création britannique : un petit monsieur pousse la porte d'un magasin [redacted] musique. Il tourne, *l'air inspiré*, au [redacted] des clients, des musiciens hippies concentrés sur leur instrument. Soudain [redacted] silence [redacted] fait, l'intrus – qui aurait *bien besoin d'une paire de lunettes* – vient de se soulager dans [redacted] saxophone qu'il [redacted] manifestement pris pour un urinoir.

*Florence [redacted]*

## *Le court métrage intéresse les agences*

**CLERMONT-FERRAND**
*de notre envoyé spécial*

Le Festival du court métrage [redacted] Clermont-Ferrand, dont la vingt [redacted] unième édition [redacted] eu lieu du [redacted] janvier [redacted] 6 février, a conquis [redacted] *rang de premier festival international du* genre. Il devance d'autres manifestations consacrées au court métrage comme [redacted] festivals de Figuera [redacted] (Portugal), Flickerfest *(Australie)* [redacted] *Uppsala (Suède). Au point* qu'une sélection des meilleurs films passés dans [redacted] cité [redacted] Puy-de-Dôme [redacted] traditionnellement présentée en Nouvelle-Zélande, et *qu'il* [redacted] *fréquent* [redacted] *citer Clermont-Ferrand* comme [redacted] « Cannes du court »... Ce premier rang [redacted] dû [redacted] fréquentation – 120 [redacted] spectateurs [redacted] année, contre 118 [redacted] l'an dernier – [redacted] *sa coloration internationale* : [redacted] quelque 260 courts métrages en compétition, dont la longueur [redacted] comprise entre 4 [redacted] 44 minutes, figurent deux tiers [redacted] films étrangers, *qu'ils soient néo-zélandais*, tchèques, burkinabés, mauritaniens, estoniens, australiens, britanniques, [redacted] ou italiens.

Le court métrage italien, hôte invité cette année, a [redacted] des hauts et des bas. Très prisé dans les années 30, il est désormais soumis aux aléas des commandes des télévisions. Aujourd'hui, Canale 5, l'une des chaînes du groupe *Medisaset de Silvio Berlusconi*, diffuse régulièrement des courts métrages italiens, mais [redacted] heures tardives. La télévision publique [redacted] aussi [redacted] faire de [redacted] place dans [redacted] programmes ; la RAI 3 prévoit en effet d'inscrire des [redacted] métrages dans un magazine qui [redacted] diffusé, [redacted] mars, en milieu [redacted] soirée.

L'aspect international du [redacted] Clermont-Ferrand se manifeste aussi [redacted] son « marché [redacted] film », [redacted] stands (canadien, néo-zélandais, coréen, américain, etc.) [redacted] lieu [redacted] 18 l'an dernier. Cette profusion offre une [redacted] panoramique [redacted] sa coloration internationale attire [redacted] la fois les profession[redacted] *du cinéma, mais* [redacted] *des publicitaires.*

**[redacted] UN STYLE, UNE TECHNIQUE**

Le spot publicitaire présente en [redacted] une *parenté évidente avec* [redacted] *court métrage*. Il pratique aussi le format [redacted] (quelques dizaines de secondes [redacted] deux minutes en moyenne) [redacted] d'effets spéciaux ; *enfin, il* [redacted] *grand consommateur de réalisateurs* et [redacted] comédiens. Le grand prix du Festival du court métrage [redacted] Clermont-Ferrand 1998 avait d'ailleurs [redacted] attribué à [redacted] *place sur le trottoir*, de *Philippe Pollet-Villard*, qui fut auparavant directeur artistique [redacted] la pub.

Rares sont toutefois les agences ou les [redacted] *ciétés de production qui ont compris ce cousinage* et décidé d'en tirer parti. L'agence Euro [redacted] Babinet Erra Tong Cuong (Euro-RSCG BETC) a dépêché [redacted] moitié de ses créatifs, soit [redacted] personnes, [redacted] Clermont-Ferrand. Euro-RSCG BETC n'est pas néophyte en matière de [redacted] métrages : [redacted] vidéothèque en comprend plus [redacted] 1 200, dont des clips, susceptibles [redacted] doper ou d'inspirer la [redacted] équipes.

« *C'est* [redacted] *troisième année que* [redacted] *dons à Clermont-Ferrand*, indique Rémy Babinet, directeur [redacted] la création d'Euro-RSCG BETC. *L'expérimentation, malheureusement, n'a pas beaucoup de place dans* [redacted] *pub, qui préfère les gens confirmés* [redacted] *talents neufs. Ici, on a une impression d'improvisation,* [redacted] *réalisme. Les jeunes cinéastes du court maîtrisent* [redacted] *techniques de l'image mais ne* [redacted] *plus fascinés par elles : cela donne un style* [redacted] *qui confèrent un peu plus d'humanité à leurs films. Ce que souhaitent* [redacted] *plus* [redacted] *plus les annonceurs et* [redacted] *consommateurs.* »

[redacted] l'instant, l'agence *n'a* [redacted] *mis* [redacted] main sur un réalisateur ou des comédiens, mais a repéré au fil des projections, ici un style, là une technique filmique. Les publicitaires [redacted] *aussi que les jeunes réalisateurs* [redacted] métrage susceptibles de les intéresser ne [redacted] pas insensibles au *« confort de tournage »* qu'offre la publicité.

*Yves-Marie Labé*

**Manière de voir** — **LE MONDE diplomatique**

**Le bimestriel édité par**

**Un atlas des conflits**

**Les armes de l'Amérique**
**Poudrière balkanique**
**Impasse au Proche-Orient**
**Des crises au tournant**

Glossaire, bibliographie, sites Internet...

■ Les autres guerres, par **Ignacio Ramonet.** ■ L'information, atout maître de l'empire américain, par **Herbert I. Schiller.** ■ Révolution militaire pour [redacted] XXIe siècle, par **Maurice Najman.** ■ Pour le « micro-désarmement », par **Bernard Adam.** ■ Double échec pour la non-prolifération nucléaire, par **Paul-Marie de La Gorce.** ■ Comment la Yougoslavie s'est désintégrée, par **Catherine Samary.** ■ La paix américaine en panne en Bosnie, par **Thomas Hofnung.** ■ *Les Kosovars* dans [redacted] piège balkanique, par **Jean-Arnault Dérens** [redacted] **Sébastien Nouvel.** ■ Quel [redacted] pour le Kosovo ? par **Tommaso di Francesco.** ■ L'Albanie fragilisée, par **Christophe Chiclet.** ■ Guerre sans fin contre l'Irak, par **Alain Gresh** ■ Le Golfe, vu de Moscou [redacted] Washington, **(A. G.)** ■ Clefs pour une guerre avortée, par **Eric Rouleau.** ■ La colonisation, obstacle principal à la paix, par **Geoffrey Aronson.** ■ Aux intellectuels arabes fascinés par M. Roger Garaudy, par **Edward Saïd.** ■ Pari irlandais [redacted] l'avenir, par **Richard Deutsch.** ■ La Géorgie face à [redacted] minorités, par **Vicken Cheterian.** ■ *Chypre victime* [redacted] *la crise des fusées*, par **Niels Kadritzke.** ■ *L'Afrique* [redacted] Grands Lacs redessinée, par **Mwayila Tshiyembe.** ■ Spirale meurtrière [redacted] sud, par **Claire Brisset.** ■ La guérilla colombienne rêve d'une paix armée, par **Maurice Lemoine.** ■ Timor-Oriental, [redacted] l'autonomie ? par **Jean-Pierre Catry.** ■ Glossaire, par **Isabelle Avran.** ■ L'hégémonie [redacted] le chaos, par **Dominique Vidal.**

**EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F - 6,86 €**

## Quand Mickey et Picsou rencontrent Tom-Tom et Nana pour attirer les annonceurs

**MICKEY**, Picsou, Tom-Tom et Nana s'associent pour [redacted] publicitaires. La France a beau être l'un des pays [redacted] la presse pour enfants fait preuve d'une [redacted] créativité, les annonceurs n'ont d'yeux que pour [redacted] télévision. Deux groupes [redacted] et d'univers différents, [redacted] Disney Presse [redacted] Bayard Presse, ont [redacted] s'unir pour proposer un couplage publicitaire rassemblant six titres pour les 7-12 ans : *Le Journal de Mickey* (192 149 exemplaires en diffusion [redacted] payée 1997, selon Diffusion contrôle), *P'tit Loup* (77 355), *Picsou magazine* (226 340), d'une part, *Astrapi* (60 313 exemplaires), *J'aime lire* (179 067) [redacted] *Images doc* [redacted] d'autre part. Ces magazines sont lus par 2,7 [redacted] d'enfants de [redacted] tranche d'âge, [redacted] les deux tiers de [redacted] population.

L'alliance peut paraître [redacted] D'un côté, il y [redacted] une association à 50/50 de deux grands groupes : Hachette, roi de [redacted] magazine, [redacted] Disney, l'un des symboles de [redacted] *« World Company »* ; de l'autre, un groupe propriété de la congrégation religieuse des assomptionnistes. En réalité, Hachette et Bayard Presse [redacted] déjà associés pour [redacted] régie publicitaire [redacted] des partenariats industriels.

**L'APPRENTISSAGE DES MARQUES**

*« On nous oppose de façon caricaturale »*, explique [redacted] Lesouëf, gérant d'Hachette Disney Presse, rendant hommage [redacted] partenaire et [redacted] *« Il y a une tradition de* [redacted] *presse enfantine unique au monde. En France, la culture de la bande dessinée franco-belge s'est croisée avec la créativité de Bayard Presse. Le ludique* [redacted] *l'éducatif ne s'opposent pas. »*

[redacted] exception française [redacted] l'influence sur [redacted] publications [redacted] Disney. *Le Journal de Mickey* [redacted] que la moitié de [redacted] aux bandes dessinées. Le groupe a créé des publications [redacted] *Bambi* [redacted] *Winnie* [redacted] plus jeunes [redacted] s'inspirant [redacted] français. Depuis, [redacted] deux [redacted] lancés [redacted] Disney en [redacted] créativité se retrouve chez les autres concurrents, comme *Fleurus* [redacted] Presse, [redacted] aussi dans [redacted] littérature [redacted] l'illustration pour la jeunesse, voire [redacted] la création [redacted] CD-ROM.

Le couplage appelé « Espace 7-12 ans » prévoit sept insertions par mois pour 231 000 francs (35 220 euros). Pour Pierre-François Colleu, directeur général d'Interdéco, la régie publicitaire d'Hachette Filipacchi Médias, – et ancien [redacted] Bayard-Presse –, « *7-12 ans, c'est l'âge de l'apprentissage des marques. Et* [redacted] *presse* [redacted] *pratiquement absente. Les investissements publicitaires pour les jeunes représentent 1,6 milliard de francs* [240 millions d'euros] *à* [redacted] *télévision et seulement 55 millions* [8,38 millions d'euros] *pour la presse.* » Ainsi, la plupart des marques de jouets ne font pas [redacted] publicité dans les journaux.

Conformément [redacted] d'autres couplages publicitaires, Interdéco [redacted] attirer les regards des annon[redacted] son efficacité auprès d'un public qu'il peut cibler, contrairement [redacted] la télévision. « *Notre presse n'est pas* [redacted] *pour ce qu'elle est, nous voulons démontrer aux annonceurs et aux agences la richesse de* [redacted] *offre magazine*, explique Georges Sanerot, responsable de Bayard [redacted] Jeunesse. *La publicité fait partie du paysage, mais* [redacted] *fait attention* [redacted] *qu'elle* [redacted] *soit* [redacted] *envahissante. C'est aujourd'hui* [redacted] *matériau utilisé dans les écoles. On a des générations de sémiologues chez les enfants.* »

*Alain [redacted]*

### DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : Rupert Murdoch aurait l'intention d'acquérir** le groupe [redacted] production [redacted] d'édition musicale britannique EMI, pour une somme de 4,2 milliards [redacted] livres (6,1 milliards d'euros), a affirmé, dimanche 7 février, l'hebdomadaire britannique *Financial Mail*, qui cite des [redacted] « *industrielles* » [redacted] EMI, qui produit notamment les Spice Girls, avait démenti [redacted] novembre 1998 des rumeurs boursières indiquant que Rupert Murdoch [redacted] désireux d'acquérir [redacted] de [redacted] capital. – *(AFP.)*

■ **TÉLÉVISION : la prochaine édition** [redacted] **7 d'or sera retransmise sur TF 1**, le samedi 2 octobre. *Télé 7 jours* a confié [redacted] la Une la treizième édition de [redacted] manifestation au cours de laquelle [redacted] remis les trophées décernés par [redacted] professionnels [redacted] télévision [redacted] par [redacted] public. TF 1 n'avait plus retransmis [redacted] 7 d'or depuis [redacted]

■ **Cécile Frot-Coutaz** [redacted] **présidente** [redacted] **Télévision France.** Elle succède [redacted] Bassi, qui a quitté ses fonctions [redacted] juillet 1998. [redacted] en 1966, Cécile Frot-Coutaz était adjointe du directeur de [redacted] direction européenne [redacted] opérations [redacted] production [redacted] Pearson Télévision.

■ **ÉTATS-UNIS : CBS a enregistré une perte de 18,6 millions d'euros** (122 millions [redacted] francs) [redacted] un résultat net [redacted] 486 millions d'euros (3,187 milliards [redacted] francs) [redacted] 1997, a annoncé, vendredi 5 février, [redacted] communication américain. – *(AFP.)*

■ **NUMÉRIQUE : Gilles Galud et Denis Didolla ont** [redacted] **nommés** respectivement aux postes [redacted] directeur général adjoint [redacted] programmes [redacted] *directeur financier* [redacted] Multithématiques. Filiale [redacted] Canal [redacted] (30,16 %), Havas Images (30,16 %), Tinta (30,16 %) [redacted] Part'Com (9,5 %), Multithématiques, dirigée par Michel Thoulouze, [redacted] sept [redacted] dans huit pays auprès de 9,5 millions de foyers abonnés [redacted] au satellite.

■ [redacted] **l'intégralité** [redacted] **programmes** [redacted] **France-Inter est** [redacted] direct, 24 heures sur 24, sur Internet en RealAudio depuis samedi [redacted] février. L'adresse du site estr www.radio-france.fr.

# TABLEAU DE BORD

## AGENDA

### MARDI 9 FÉVRIER

■ **ALLEMAGNE** : statistiques de l'emploi (janvier).
■ **FRANCE** : conférence de presse commune de Jean-Claude Gayssot et Dominique Strauss-Kahn sur l'ouverture du capital d'Air France.
■ **JAPON** : chiffres de la consommation des ménages (décembre).
■ **ÉTATS-UNIS** : estimation de la productivité au quatrième trimestre.

### MERCREDI 10 FÉVRIER

■ **FRANCE** : Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, pré[illegible] le rapport [illegible] sur le temps [illegible] travail [illegible] la fonction publique.

### JEUDI 11 [illegible]

■ **JAPON** : marchés financiers fermés (jour férié de la Constitution).

### VENDREDI 12 FÉVRIER

■ **POLOGNE** : rencontre à Cracovie des ministres de la défense du « triangle [illegible] Weimar » (polonais, français et allemand).
■ **FRANCE** : balance des paiements (statistiques de novembre, ministère de l'économie). Réserves de change (janvier).

■ **GALLAHER : la reine Elizabeth II a retiré le brevet de fournisseur royal au fabricant des cigarettes Benson & Hedges.** Cette décision a été prise après que la reine eut décidé de ne plus passer de commandes de cigarettes, le *fait de fumer n'étant* plus prisé par la famille royale.

## AFFAIRES

### INDUSTRIE

● **BMW : le constructeur automobile allemand a confirmé, dimanche 7 février,** qu'il négociait avec le gouvernement britannique une aide pour sauver sa filiale en difficulté Rover. Par ailleurs, les rumeurs du rachat de BMW par un concurrent ont été démenties *par le groupe allemand, après le* limogeage du patron Bernd Pischetsrieder (*Le Monde* daté 7 et 8 février).

● **VOLKSWAGEN : le patron du groupe automobile allemand, Ferdinand Piëch, a indiqué,** dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* du lundi 8 février, être toujours intéressé par la reprise d'un constructeur de poids lourds, mais, selon lui, ils sont trop chers pour l'instant.

● **CHIMIE : la CFDT a confirmé, vendredi, son intention de** signer l'accord de branche sur les 35 heures, *finalisé* le 26 janvier dans la chimie *(250 000 salariés) et rejeté* par les autres syndicats.

### SERVICES

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne et son homologue libanaise,** *Middle East Airlines* (MEA) signeront, jeudi 11 février, une alliance commerciale. Air France et MEA se partageront dès avril l'exploitation commerciale des vols Paris-Beyrouth.

● **CEGELEC : le tribunal de grande instance de Nanterre a** *interdit*, vendredi, à Cegelec (16 418 salariés dans 58 établissements) de mettre en œuvre son projet de réorganisation par secteurs, tant qu'elle n'aura pas recueilli l'avis du comité central d'entreprise.

### FINANCE

■ **MATIF : le marché à terme français et son associé, le Chicago Mercantile Exchange** (CME), ont signé un accord d'accès croisé avec le Singapour International Monetary Exchange (Simex), le premier marché dérivé en Asie. Une alliance se dessine entre le Matif, le MEFF espagnol, le MIF italien, le CME américain et le Simex singapourien alors que du côté de la concurrence, le CBOT de Chicago a *refusé de s'allier avec* Eurex, le marché germano-suisse.

● **DAIWA SECURITIES : la banque** japonaise a décidé, vendredi, de reporter la vente de sa filiale Daiwa Europe Bank Plc., en l'absence d'un accord sur le prix avec les acheteurs potentiels.

● **CRÉDIT LYONNAIS : les syndicats de la banque publique devaient se réunir** lundi dans la matinée pour adopter une position commune sur l'avenir de leur banque après l'annonce de la fusion SG-Paribas.

### RÉSULTATS

■ **DASSAULT SYSTÈMES : l'éditeur de logiciels de conception assistée par ordinateur a annoncé,** lundi 8 février, un résultat net pour 1998 de 89,1 millions d'euros (584,5 millions de francs), contre une perte de 17,3 millions d'euros en 1997. Son chiffre d'affaire atteint 2,71 milliards de francs (413,3 millions d'euros) en hausse de 30 %.

## EUROPE

FRANCFORT DAX 30 — LONDRES FT 100 — PARIS CAC 40

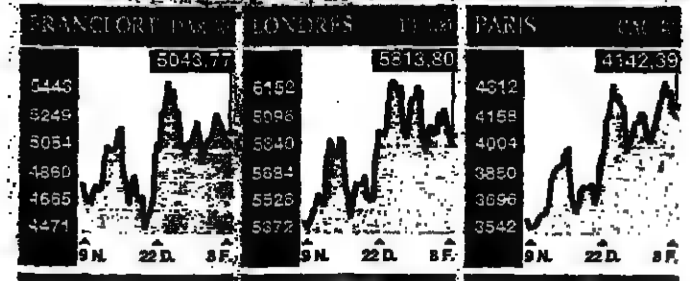


| Europe 12h30 | Indices sélection | Cours 08/02 | Var. % 05/02 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 3409,92 | −0,57 | 3,62 |
| EUROPE | STOXX 50 | 3308,94 | −0,65 | 2,91 |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 304,21 | −0,82 | 1,96 |
| EUROPE | STOXX 653 | 286,75 | −0,48 | 2,35 |
| PARIS | CAC 40 | 4142,39 | −0,12 | 5,07 |
| PARIS | MIDCAC | 1679,27 | 0,19 | −4,15 |
| PARIS | SBF 120 | 2781,57 | 0,07 | 4,73 |
| PARIS | SBF 250 | 2610,93 | 0,02 | 4,44 |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | 1896,90 | 0,26 | −6,23 |
| AMSTERDAM | AEX | 531,13 | −0,90 | −1,34 |
| BRUXELLES | BEL 20 | 3451,53 | −0,69 | −1,79 |
| FRANCFORT | DAX 30 | 5043,77 | −0,78 | 0,82 |
| LONDRES | FTSE 100 | 5813,80 | −0,71 | −1,17 |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 9760,80 | −0,99 | −0,97 |
| MILAN | MIBTEL 30 | 35743,00 | −0,58 | −4,01 |
| ZURICH | SPI | 7101,80 | −0,48 | −0,92 |

## AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones — NEW YORK Nasdaq — EURO / DOLLAR

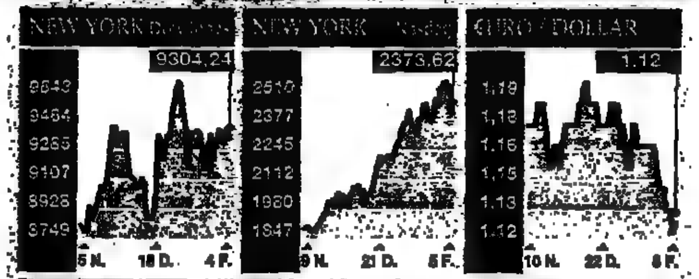


| Amérique 12h30 | Indices sélection | Cours 05/02 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 9304,24 | — | 1,24 |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1239,40 | −0,73 | 0,85 |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 2373,62 | −1,51 | 3,25 |
| TORONTO | TSE INDEX | [illegible] | −0,42 | 2,27 |
| SAO PAULO | BOVESPA | [illegible] | −2,51 | [illegible] |
| MEXICO | BOLSA | [illegible] | −0,65 | −0,24 |
| BUENOS AIRES | MERVAL | [illegible] | −0,67 | −8,28 |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | [illegible] | 0,35 | [illegible] |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | [illegible] | −1,05 | −13,73 |

## ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei — HONGKONG Hang Seng — EURO / YEN

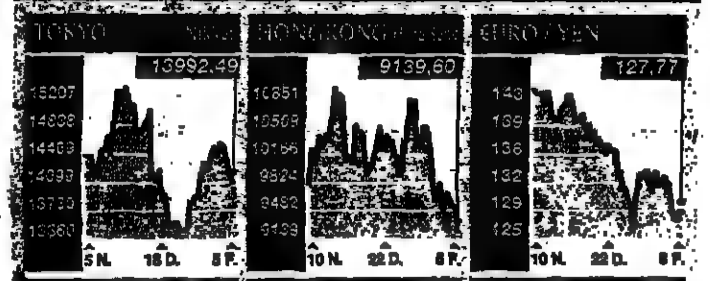


| Asie 10h15 | Indices sélection | Cours 08/02 | Var. % 05/02 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| TOKYO | NIKKEI | 13992,49 | [illegible] | [illegible] |
| HONGKONG | HANG SENG | [illegible] | −0,88 | 9,08 |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 0,00 | — | −4,01 |
| SEOUL | COMPOSITE INDEX | 62,11 | −1,18 | −4,39 |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 2900,00 | −0,41 | 3,08 |
| BANGKOK | SET | 22,92 | −1,31 | −6,85 |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 4204,09 | −0,98 | 4,87 |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 2166,34 | −1,06 | 5,96 |

# ÉCONOMIE

## Vers une amélioration de la situation économique au Japon

**L'ÉCONOMIE** japonaise [illegible] touché le fond à la fin 1998 mais une reprise totale [illegible] possible qu'avec un [illegible] des dépenses d'investissements [illegible] entreprises, a déclaré, lundi 8 février, le chef des services économiques du [illegible]nement japonais Taichi Sakaiya. « *L'économie japonaise devrait* [illegible] *au deuxième* [illegible] *fiscale 1999-2000* », qui [illegible]bute en avril, a-t-il poursuivi [illegible] d'une réunion, en mettant en avant les mesures de relance par l'investissement public et les baisses fiscales prises par le gouvernement et qui feront sentir leurs effets à partir [illegible] « *mars* [illegible] *avril* ». Mais « [illegible] *moteur d'une reprise économique totale sera les dépenses* [illegible]*ments* », a-t-il ajouté. M. Murofushi a également estimé que l'objectif gouvernemental d'une croissance [illegible] 0,5 % pour [illegible] prochaine [illegible] fiscale [illegible] teint.

■ **Eisuke Sakakibara, vice-ministre des finances japonais,** a estimé, *lundi, qu'il était très probable* que, pendant le quatrième trimestre 1998, l'économie nippone ait eu une [illegible] nulle ou légè[illegible] positive en ajoutant que « *la période de janvier-mars constitue un tournant pour* [illegible] ».

■ **Kazuo Ueda, membre du [illegible] de politique monétaire de [illegible] Banque du Japon,** pense que les taux longs japonais risquent de monter si le débat actuel sur l'opportunité pour la banque centrale de souscrire [illegible] à [illegible] fonds d'Etat gagne en [illegible].

■ [illegible] **prix de gros** [illegible] ont [illegible] de [illegible] % en janvier, par rapport à leur niveau [illegible] ce qui a poussé [illegible] déclin en [illegible]ment [illegible] à 4,9 %, [illegible] la Banque [illegible] Japon.

■ ***ÉTATS-UNIS*** **: le taux de chômage aux Etats-Unis est resté inchangé** à 4,3 % en janvier [illegible] a créé 245 000 nouveaux emplois pendant la même période, a annoncé vendredi le département du travail. Le [illegible] *des services a tiré la croissance des* emplois en créant [illegible] nou[illegible] emplois, a noté le département du travail. Le nombre de per[illegible] sans emploi a reculé de 73 000 à 5,95 millions en janvier. Le salaire horaire moyen a progressé [illegible] *0,5 % en janvier à 13,04 dollars.* C'est la plus forte [illegible] depuis *août. Sur l'année, les gains* [illegible] sont en progrès de 4 %.

■ **Les crédits à la consommation aux Etats-Unis ont augmenté** [illegible] 7,3 milliards [illegible] dollars (6,4 milliards d'euros) en décembre pour se monter à 1 308 milliards de [illegible]lars, a indiqué vendredi la Réserve fédérale. [illegible] supérieure [illegible] ce qu'attendaient les analystes qui prévoyaient [illegible] *5,8 milliards de dollars.* [illegible] est particulièrement importante pour les prêts automobiles et ceux liés à l'utilisation d'une carte.

■ **BRÉSIL : les sept gouverneurs d'opposition** réunis vendredi à *Porto Alegre* ont [illegible] ne payer [illegible] la [illegible] de [illegible] *respectifs vis-à-vis* [illegible] l'Etat [illegible] que [illegible] ne dé[illegible] pas 5 [illegible] leurs [illegible]ponibles. [illegible] de l'ensemble [illegible] le gouvernement central [illegible] en janvier à quelque 55,2 milliards [illegible] dollars (48 milliards d'euros). Cer[illegible] jusqu'à 15 [illegible] *au paiement* [illegible] leur dette.

■ **La balance commerciale du Brésil** a enregistré un [illegible] de 754 millions [illegible] dollars (667,2 millions d'euros) au [illegible] janvier, [illegible]viron [illegible] milliards [illegible] dollars [illegible] plus qu'en janvier 1998, [illegible] vendredi à Brasilia le ministère du *développement.*

■ **CHINE : les livraisons de pétrole vers le Japon** [illegible] suspendues afin de privilégier l'approvisionnement du marché [illegible]rieur, selon [illegible] journal japonais *Ni*[illegible] *Shimbun* de samedi. [illegible] Japon risque de subir en retour une augmentation des prix du brut livré [illegible] l'Indonésie et un ralentissement de [illegible] de [illegible] centrales électriques.

■ **EURO : le commissaire européen chargé des affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy,** a [illegible] que le taux de change de l'euro, qui a perdu en un mois plus de 4 % de sa valeur face au dollar américain, ne lui posait « *pas de problème* ». « *Un mois après son lancement, l'euro se tient bien* », a-t-il assuré, citant le « [illegible] *important* » de l'émission en obligations. « *En janvier, 50 % des obligations dans le monde ont été faites en euros contre 40* [illegible] *en dollars* », a-t-il indiqué.

■ **ROUMANIE : le gouvernement veut boucler 1999** avec un déficit consolidé représentant 2,4 [illegible] du produit intérieur brut (PIB), [illegible] 4 % [illegible] PIB en 1998, a indiqué Radu Vasiel, lors de la présentation du budget [illegible] le Parlement. Le taux d'inflation doit [illegible] 25 % *en 1999 contre 40,6 % en 1998, a-t-il* [illegible]. Le chef du gouvernement a également [illegible] un recul de 2 [illegible] du PIB pour l'année en cours.

# VALEUR DU JOUR

## Delphi quitte le giron de GM

**VENDREDI** 5 février, Delphi, le premier équipementier automobile mondial faisait ses premiers pas à la Bourse de New York. General [illegible], qui contrôlait [illegible]rement Delphi, a proposé 20 % du capital au marché sur la base de 17 dollars *(15 euros)* par *action.* Lors de la première séance, l'action a progressé de 8,5 %, jusqu'à 18,43 dollars. De l'aveu même du président de Delphi, J. T. Battenberg III, le prix d'offre avait été volontairement minoré afin d'accroître [illegible] de succès de cette opération.

En août *1998, General Motors* [illegible] annoncé son intention [illegible] donner [illegible] autonomie progres[illegible] filiale. L'introduction en Bourse [illegible] 20 % du capital n'est que la première étape. Dans un deuxième temps, General Motors devrait céder le reste du capital de Delphi à [illegible] actionnaires par échange de titres Delphi contre [illegible] actions General Motors.

Créé en 1994 par le regroupement [illegible] différentes filiales d'équipement automobile [illegible] General Mo[illegible], Delphi a dû opérer une vaste restructuration pour se préparer à cette introduction. Sous l'égide de J. T. Battenberg III, le groupe a fermé une quarantaine d'usines, pour réduire le nombre d'unités de production à 169. [illegible] même temps, il a accru son *internationalisation.* Il est désormais présent *dans trente-six pays, et les ventes* hors Etats-Unis représentent un *tiers du chiffre* d'affaires global.

Il reste toutefois un défi de taille : Delphi devra réussir progressivement à sortir de l'ombre de son actionnaire. En 1998, sur les 28,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires réalisés par Delphi, 77 % provenaient encore de commandes passées par General [illegible]. En accédant à une plus grande autonomie, il devrait pouvoir séduire de nouveaux clients. Pour *GM*, la séparation de Delphi est considérée comme une *nécessité stratégique. En effet, le premier* constructeur automobile *mondial souffre toujours de* la lenteur et de la faible compétitivité de *ses usines d'assemblage.* Lancée dans le grand bain de la concurrence mondiale, Delphi devra nettement réduire ses prix de vente. Ce qui profitera directement à son principal client : General Motors.

***Enguérand Renault***

Action Delphi

en dollars à New-York

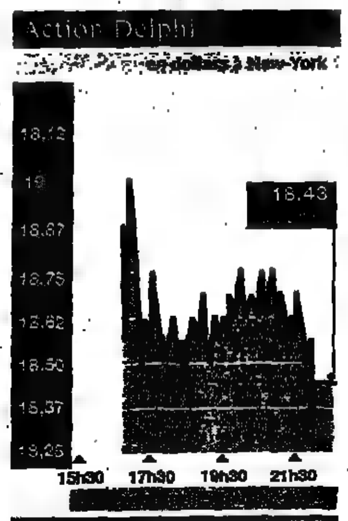


# SUR LES MARCHÉS

### PARIS

**AVEC UNE HEURE** de retard en raison de problèmes techniques, la Bourse de Paris a ouvert en baisse lundi 8 février, pour [illegible] en hausse [illegible] midi, l'indice CAC 40 progressant de 0,09 % à 4 151,11. [illegible] valeurs françaises [illegible] preuve d'une grande *irrégularité,* mais étaient soutenues par la fer[illegible] du dollar

### FRANCFORT

**EN FIN DE MATINÉE,** la [illegible] allemande s'inscrivait en recul lun[illegible] 8 février. L'indice DAX cédait *1,25* [illegible] *5 033,57 points lundi 8 février.* Les [illegible] douter après la défaite de la coalition SPD-Verts aux élections régionales du Land de [illegible].

### LONDRES

**LUNDI 8 FÉVRIER,** la Bourse de Londres était en baisse [illegible] 12 heures à la [illegible] de la publication de la production industrielle qui [illegible] de 0,8 %. L'indice [illegible] 100 reculait de 0,45 % à 5 829,10 points.

### JAPON

**ENCOURAGÉ PAR LA DÉTENTE** sur les marchés *obligataires, l'indice* Nikkei a progressé de 0,7 %, *lundi 8 février, pour clôturer* à 13 992,49 points. Les investisseurs *sont prudents en raison des déclarations* divergentes sur les programmes d'achats d'obligations par la Banque du Japon qui risquent [illegible] déstabiliser les [illegible]chés obligataires.

### NEW YORK

**VENDREDI 5 FÉVRIER,** [illegible] jones de la [illegible] York est resté pratiquement stable [illegible] 9 304,24 points. En revanche, l'indice Nasdaq de la Bourse électronique a perdu 1,51 % à 2 373,62 points sous l'effet de prises de bé*néfice. Les gestionnaires de porte*feuilles ont liquidé les valeurs de la haute technologie, qui ont [illegible]gistré une forte hausse en janvier, pour acheter des valeurs traditionnellement plus sûres (pétrolières et équipements lourds).

### TAUX

**LES MARCHÉS OBLIGATAIRES** européens [illegible] mal [illegible] lundi 8 février en début [illegible] matinée. Le rendement [illegible] obligations de l'Etat français à 10 ans [illegible]vait en [illegible] à 3,95 [illegible] que celui des bunds allemands émis sur la même période [illegible] situait à 3,8 %. Vendredi, outre-Atlantique, le [illegible] de l'obligation du Trésor à [illegible] ans [illegible] *remonté à 5,338 %* contre 5,258 % jeudi. Les interve[illegible] *craignent un relèvement* [illegible] taux aux Etats-Unis dans un [illegible] de forte [illegible].

### MONNAIES

**LE DOLLAR** était en hausse contre [illegible] yen lundi 8 février en début de matinée, à la faveur d'un redressement du marché obligataire nippon. Le billet vert s'échangeait à 113,56 dollars contre 113,30 yens [illegible] York vendredi soir. L'euro restait mal orienté et cotait 1,1244 dollar contre 1,1260 dollar à New York à la veille du week-end.

## Taux de change fixe zone euro

| Euro contre ▶ | Taux | contre franc ▶ | Taux |
|---|---|---|---|
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND. | 5,94573 | MARKKA FINLAND. | 1,10324 |

## Hors zone euro

| Euro contre ▶ | 05/02 |
|---|---|
| COURONNE DANOISE | 7,4350 |
| COUR. NORVÉGIENNE | 8,6725 |
| COUR. SUÉDOISE | 8,8720 |
| COURONNE TCHÈQUE | 37,365 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,7294 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,6765 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0431 |
| DRACHME GRECQUE | 321,35 |
| FLORINT HONGROIS | 248,91 |
| ZLOTY POLONAIS | 4,1753 |

## Cours de change croisés

| 08/02 12h30 ▶ | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR.S. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DOLLAR | — | 0,87955 | 1,12415 | 0,17137 | 1,63325 | 0,70151 |
| YEN | 113,69500 | — | 127,77500 | 19,48500 | 185,71000 | 79,74500 |
| EURO | 0,88956 | 0,78263 | — | 0,15245 | 1,45280 | 0,62405 |
| FRANC | 5,83540 | 5,13160 | 6,55957 | — | 9,53025 | 4,09355 |
| LIVRE | 0,61228 | 0,53850 | 0,68830 | 0,10495 | — | 0,42950 |
| FRANC SUISSE | 1,42550 | 1,25400 | 1,60235 | 0,24440 | 2,32925 | — |

## Taux d'intérêt (%)

| Taux 05/02 ▶ | Taux J.J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 3,13 | 2,86 | 3,88 | 4,74 |
| ALLEMAGNE | 3,12 | [illegible] | [illegible] | 4,72 |
| GDE-BRETAG. | 5,12 | [illegible] | 4,29 | [illegible] |
| ITALIE | — | [illegible] | 4 | [illegible] |
| JAPON | 0,27 | 0,29 | 2,70 | — |
| ÉTATS-UNIS | 4,72 | [illegible] | 4,92 | 5,32 |
| SUISSE | 0,88 | 1,15 | 2,49 | [illegible] |
| PAYS-BAS | 3,15 | 3,06 | 3,88 | 4,77 |

## Matif

| Cours 12h30 ▶ | Volume 08/02 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| Notionnel 5,5 | | | |
| MARS 99 | 8978 | 111,34 | 111,43 |
| Euribor 3 mois | | | |
| MARS 99 | 2811 | 96,93 | 96,94 |

## Matières premières

| En dollars ▶ | Cours 05/02 | Var. % veille |
|---|---|---|
| MÉTAUX (LONDRES) | | $/TONNE |
| CUIVRE 3 MOIS | 1476,5 | 0,10 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1237,5 | 0,19 |
| PLOMB 3 MOIS | 498,5 | 0,30 |
| ÉTAIN 3 MOIS | 5260 | −0,38 |
| ZINC 3 MOIS | 1027,5 | −0,24 |
| NICKEL 3 MOIS | 4723 | −0,15 |
| MÉTAUX (NEW YORK) | | $/ONCE |
| ARGENT A TERME | 5,67 | 0,27 |
| PLATINE A TERME | 78854,98 | 3,42 |
| GRAINES DENRÉES | | $/BOISSEAU |
| BLÉ (CHICAGO) | 270 | 0,19 |
| MAÏS (CHICAGO) | 217,5 | −0,46 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 134,5 | −0,66 |
| SOFTS | | $/TONNE |
| CACAO (NEW YORK) | 1306 | −0,76 |
| CAFÉ (LONDRES) | 1698 | −0,53 |
| SUCRE BLANC (PARIS) | 220 | — |

## Pétrole

| En dollars ▶ | Cours 05/02 | Var. % veille |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | 10,41 | — |
| WTI (NEW YORK) | 11,93 | −1,10 |
| LIGHT SWEET CRUDE | 11,85 | −0,38 |

## Or

| En euros ▶ | Cours 05/02 | Var % 04/02 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 8250 | +1,85 |
| OR FIN LINGOT | 8300 | +2,60 |
| ONCE D'OR (LO) $ | 289,40 | +0,75 |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 50,20 | −0,20 |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 51 | +3,03 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 51,50 | +3 |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 269 | — |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 470 | −3,64 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX. | 307 | +0,66 |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

# VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs de la technonologie vendredi. Les investisseurs redoutent un recul des profits en raison de la baisse des prix des produits. **Lithography** a cédé de 2,85 %, à 39,2 euros. **Artwork Systems Group** a perdu 2,92 %, à 16,6 euros. **Tieto Corp** a chuté de 7,09 %, à 32,5 euros.

● *Adidas-Salomon* a gagné 6,43 %, à 79,5 euros vendredi. Le leader de la chaussure de sport en Europe a annoncé qu'il a une augmentation de et de profits en 1999.

● **BMW** a progressé de 3,49 %, à 682 vendredi que ne soit rendue officielle démission président, Bernd Pischetsrieder.

● **Gucci** a clôturé vendredi en *hausse de 2,47 %, à 62,25* L'action a profité de rumeurs lesquelles le groupe LVMH pourrait être prêt à payer 100 l'action pour contrôler le designer italien.

● **Henkel** a grimpé vendredi de 11,41 %, à 74,2 euros. Le numéro un mondial des adhésifs a indiqué qu'il *réfléchissait* à la création d'une filiale regroupant activités chimiques.

● Le titre **Scania** a de l'information parue dans le quotidien suédois *Dagens Nyheter*, selon laquelle Volvo pourrait lancer une offre publique d'achat sur le constructeur de camions. Il a grimpé de *2,83 %*, à 254 *suédoises*.

08/02 12 h 50 ▶ pays

## AUTOMOBILE

| | | | |
|---|---|---|---|
| *AUTOLIV SDR* | SE | 36,29 | .. |
| BASF AG | DE • | 32 | – 0,47 |
| BMW | DE • | 710 | + 4,11 |
| | DE • | | + 2,20 |
| DAIMLER-BENZ AG | DE • | | ... |
| | IT • | | + 1,07 |
| FIAT PRIV. | IT • | 1,48 | + 2,07 |
| *LABINAL /RM* | FR • | 180 | – 0,06 |
| LUCAS VARITY | | | – 0,34 |
| MAGNETI | IT • | | + 1,69 |
| | FR • | | ... |
| PEUGEOT /RM | FR • | | + 0,67 |
| PIRELLI | IT • | 2,58 | + 0,80 |
| RENAULT | FR • | | + 1,21 |
| SOMMER ALLIBER/ | FR • | | – 0,94 |
| | FR • | 72,7 | .... |
| VOLKSWAGEN | | 67,1 | + 0,30 |
| -A- | | 23,64 | .... |
| VOLVO -B- | SE | | .... |
| ▶ DJ E STOXX AUTO P | | 270,25 | + 0,36 |

## BANQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| ABBEY NATIONAL | GB | 17,14 | – 1,26 |
| AMRO | NL • | 18,4 | – 0,27 |
| ALLIED IRISH | | 16,83 | + 2,42 |
| ALPHA CREDIT BA | GR | 118,66 | .... |
| ARGENTARIA RS | ES • | 22,17 | .... |
| B PINTO MAYOR R | PT • | 19,16 | .... |
| BANCO BSI R | PT • | 10,6 | .... |
| AUSTRIA | AT • | 40,88 | + 0,20 |
| BANK OF | GB | 19,03 | + 0,31 |
| BANK | GR | 37,15 | .... |
| | ES • | 32,8 | .... |
| BARCLAYS PLC | GB | 20,39 | – 1,47 |
| BAYR.HYPO-U.VER | DE • | 56,6 | – 2,42 |
| BCA FIDEURAM | IT • | 5,57 | – 0,36 |
| BCA INTESA | IT • | 4,4 | .... |
| | IT • | 1,33 | + 1,53 |
| BCO BILBAO VIZC | ES • | 13,01 | .... |
| BCO | ES • | 10,25 | .... |
| BCO POPULAR ESP | ES • | 62 | .... |
| BCO SANTANDER | ES • | 17,08 | ... |
| BCP REG | PT • | 27,49 | .... |
| BNP /RM | FR • | 77 | – 0,13 |
| CCF /RM | FR • | 94,5 | – 0,47 |
| CHRISTIANIA BK | NO | 3,79 | .... |
| COMIT | IT • | 5,73 | + 0,53 |
| COMM.BANK OF GR | GR | 108,71 | .... |
| COMMERZBANK | DE • | 25,5 | – 0,39 |
| DEN DANSKE BA | DK | 118,66 | – 1,04 |
| DEN NORSKE BANK | NO | 3,78 | .... |
| DEUTSCHE BANK A | DE • | 48,9 | + 0,62 |
| DEXIA CC | BE • | 148 | + 0,41 |
| DEXIA FCE | FR • | 139 | – 1,93 |
| DRESDNER BK AG | DE • | 34,6 | – 0,29 |
| BANK | GR | 78,72 | .... |
| FIRST AUSTRIAN | AT • | 48,42 | – 91,41 |
| FORENING'SB | SE | 23,22 | .... |
| BK | NO | 5,76 | – 1,30 |
| HALIFAX | GB | 10,21 | – 0,28 |
| | | 21,53 | – 0,87 |
| IMI | IT • | | .... |
| IONIAN BK | GR | 84,82 | .... |
| REG | DK | 77,25 | – 0,86 |
| HOLDING | DK | 44,25 | – 1,79 |
| BANCASSURAN | BE • | 73,9 | + 0,41 |
| | GB | 11,11 | – 1,16 |
| MERITA | FI • | 6,8 | – 2,61 |
| | | 63,99 | .... |
| NATEXIS | FR • | 55,5 | – 0,89 |
| WESTM BK | GB | 16,78 | – 1,87 |
| | SE | 9,99 | .... |
| OBERBANK | AT • | 62 | .... |
| ROLO | IT • | 21,3 | + 1,43 |
| BK SCOTL | GB | 17,21 | + 0,94 |
| *S-E-BANKEN -A-* | | 10,14 | .... |
| NOR | NL • | 155 | .... |
| STE GENERAL-A/ | | 138,7 | – 0,14 |
| SV HANDBK -A- | SE | 35,62 | .... |
| UBS B | | 283,85 | + 0,22 |
| UNICREDITO ITAL | IT • | 4,45 | + 0,45 |
| | DK | 72,62 | – 0,92 |
| XIOSBANK | GR | 40,69 | .... |
| ▶ DJ E STOXX BANK | | 282,45 | – 0,11 |

## PRODUITS DE BASE

| | | | |
|---|---|---|---|
| REG | ES • | .... | .... |
| ALUMINIUM GREEC | GR | | .... |
| AP | GB | | – 0,81 |
| ASSIDOMAEN | SE | | .... |
| AVESTA | SE | | .... |
| BEKAERT | | | + 2,12 |
| BILTON | | 4,47 | + 1,65 |
| | AT • | | .... |
| BRITISH STEEL | GB | | + 0,78 |
| | | | + 3,04 |
| BUNZL | GB | | + 0,41 |
| *CART.BURGO* | IT • | | *+ 0,40* |
| | DE • | | .... |
| ELKEM ASA, OSLO | | | .... |
| ELVAL | | 11,18 | .... |
| INPARSA | | | .... |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 6,91 | – 0,42 |
| | AT • | 48 | – 0,22 |
| METSAE-SERLA | FI • | | + 4,60 |
| MODO B FR | | 24,23 | .... |
| NORSKE SKOGIND- | NO | | .... |
| *OUTOKUMPU OY -A* | FI • | | + 1,19 |
| PECHINEY-A- | FR • | | – 1,61 |
| PORTUCEL INDUST | PT • | 5,3 | .... |
| RAUTARUUKKI | FI • | | + 1,74 |
| RIO TINTO | GB | 10,97 | + 2,30 |
| SIDENOR | GR | | .... |
| & SARYTE | GR | | .... |
| *SMURFIT JEFFERS* | | 1,66 | *– 0,87* |
| | PT • | | .... |
| SOPORCEL | PT • | | .... |
| SW ST A FR | | 10,26 | .... |
| STORA -A- | FI • | 8,25 | + 3,13 |
| -R- | FI • | 8,3 | + 0,61 |
| - | SE | 9,92 | .... |
| CELLULO | SE | 20,34 | .... |
| THYSSEN | DE • | 170 | + 2,26 |
| B | SE | 9,07 | .... |
| *UNION MINIERE* | BE • | 39,3 | + 0,33 |
| UPM-KYMMENE COR | FI • | 24,9 | + 1,63 |
| USINOR | FR • | 11,76 | – 1,59 |
| VIOHALCO | GR | 28,51 | .... |
| VOEST-ALPINE ST | AT • | 27,15 | – 1,74 |
| ▶ DJ E STOXX BASI P | | 155,92 | + 1,30 |

## CHIMIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| -A- | SE | 11,95 | .... |
| AGA -B- | | 11,78 | .... |
| LIQUIDE | FR • | 137,3 | – 0,94 |
| NOBEL | NL • | | .... |
| AG | DE • | 32 | – 0,47 |
| BAYER AG | DE • | 32 | – 0,78 |
| GROUP PLC | | 11,72 | – 7,13 |
| CIBA SPEC CHEM | CH | 70,98 | + 1,11 |
| CLARIANT N | CH | 452,78 | + 0,42 |
| DYNO INDUSTRIER | NO | 14,53 | .... |
| EMS-CHEM HOLD A | CH | 5027,45 | + 0,63 |
| HENKEL KGAA V2 | DE • | 72,6 | – 2,29 |
| HOECHST AG | DE • | 40 | – 1,23 |
| ICI | GB | 8,05 | + 2,76 |
| KEMIRA | FI • | 6,98 | + 5,10 |
| LAPORTE | GB | 8,31 | + 0,36 |
| LENZING AG | AT • | 41 | – 28,19 |
| *PERSTORP -B-* | SE | 9,82 | .... |
| SNIA BPD | IT • | 1,36 | .... |
| | SE • | 81 | + 0,06 |
| I CHE | BE • | 44,6 | + 1,37 |
| UCB | BE • | | .... |
| ▶ DJ E STOXX CHEM P | | 285,5 | – 0,37 |

## CONGLOMÉRATS

| | | | |
|---|---|---|---|
| RGI -A- | | 10,61 | .... |
| BTR | GB | 1,85 | + 0,75 |
| CGIP /RM | | 63 | – 1,30 |
| | IT • | 1,06 | – 2,78 |
| $A | BE • | 468,1 | + 1,36 |
| | FR • | 43,85 | – 0,90 |
| GBL | BE • | 186,6 | – 0,30 |
| ELECTR CO | GB | 7,48 | – 7,15 |
| GEVAERT | BE • | 62 | .... |
| HAGEMEYER NV | NL • | 30,8 | + 1,16 |
| | | 2,16 | + 4,23 |
| -A- | | 41,37 | .... |
| -B- | SE | 41,83 | .... |
| -A- | | 20,82 | .... |
| KVAERNER -B- | | 16,66 | .... |
| LVMH / RM | | 212 | – 1,35 |
| MYTILINEOS HOLD | | 11,38 | .... |
| *NORSK HYDRO* | NO | 32,34 | .... |
| OERLIKON-BUEHRL | CH | 106,48 | – 0,56 |
| ORKLA -A- | NO | 13,43 | .... |
| ORKLA -B- | NO | 11,83 | .... |
| SONAE INVESTIMA | PT • | 37,3 | .... |
| VEBA AG | DE • | 48,7 | + 0,40 |
| ▶ DJ E STOXX CONG P | | 270,07 | – 0,09 |

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

| | | | |
|---|---|---|---|
| TELECOM | GB | 13,61 | – 1,61 |
| CABLE & WIRELES | | | – 1,66 |
| DEUTSCHE TELEKO | | 39,2 | + 0,51 |
| *EUROPOLITAN HLD* | | 93,67 | .... |
| TELECOM | | 80,1 | + 0,56 |
| HELLENIC TELE | GR | 26,25 | .... |
| KPN | NL • | 42,55 | .... |
| PORTUGAL TELECO | PT • | 45,15 | .... |
| SWISSCOM | CH | 380,99 | + 0,66 |
| TELE | | 116,93 | – 0,36 |
| TELECEL | PT • | 181,35 | .... |
| ITALIA | IT • | 8,7 | – 1,55 |
| | IT • | 8,05 | – 1,47 |
| TELEFONICA | ES • | 36,68 | .... |
| TIM | IT • | 8,6 | – 0,54 |
| GROUP | | 15,57 | – 0,63 |
| ▶ DJ E STOXX TCOM P | | 660,35 | – 0,29 |

## DISTRIBUTION

| | | | |
|---|---|---|---|
| AALBORG PORTLAN | DK | 17,48 | .... |
| ACCIONA | | 67,8 | .... |
| ACESA REG | ES • | 19,12 | .... |
| AKTOR SA | | 13,45 | .... |
| ASKO | FI • | 12,9 | + 0,78 |
| AUMAR | ES • | 21,99 | .... |
| AUTOSTRADE | IT • | 6,99 | + 0,44 |
| BCA INTESA | IT • | 4,4 | .... |
| PLC | GB | 1,23 | + 2,41 |
| & | DE • | 16,5 | + 0,27 |
| BLUE CIRCLE | GB | 4,67 | – 1,47 |
| BOUYGUES /RM | FR • | 235,6 | – 1,17 |
| BPB | GB | 5,38 | – 0,85 |
| CARADON | GB | 2,09 | – 0,69 |
| CBR | BE • | 83 | .... |
| CHARTER | GB | 5,39 | – 0,27 |
| CIMPOR SGPS R | PT • | 25,2 | .... |
| COLAS /RM | FR • | 183,5 | – 0,27 |
| CRH PLC | GB | 15,69 | + 0,19 |
| *CRISTALERIA ESP* | ES • | 51,7 | .... |
| DRAGADOS CONSTR | ES • | 34,13 | .... |
| FOM CON CONTRAT | ES • | 59,95 | .... |
| GROUPE GTM | FR • | 61,5 | – 0,81 |
| HEIDELBERGER ZE | DE • | 56,5 | + 0,89 |
| HELLTECHNODOR | GR | 8,65 | .... |
| HERACLES R | GR | 23,78 | .... |
| ESSEN | DE • | 28 | – 4,11 |
| HOLDERBANK | CH | 226,70 | – 0,56 |
| FINA | CH | 950,54 | + 0,33 |
| *IMETAL /RM* | FR • | 107,5 | – 1,38 |
| ITALCEMENTI | IT • | 9,37 | – 0,32 |
| ITALCEMENTI | IT • | 4,25 | + 0,71 |
| | FR • | 76 | + 1,20 |
| REG. | GR | 7,36 | .... |
| PARTEK | FI • | 7,7 | + 1,32 |
| PHILIPP | DE • | 116 | – 3,33 |
| *PILKINGTON PLC* | GB | 1,02 | + 7,69 |
| POTAGUA -B- | DK | 18,02 | + 1,52 |
| RMC GROUP PLC | GB | 7,63 | – 30,74 |
| RUGBY GRP | GB | 1,44 | + 1,02 |
| SAINT GOBAIN /R | FR • | 135,7 | – 0,68 |
| SEMAPA | PT • | 15 | .... |
| SKANSKA -B- | SE | 28,60 | .... |
| SUPERFOS | DK | 12,91 | .... |
| TARMAC | GB | 1,63 | .... |
| TAYLOR WOODROW | GB | 2,34 | + 0,63 |
| TECHNIP /RM | FR • | 72 | – 0,78 |
| TITAN CEMENT RE | GR | 73,64 | .... |
| UNICEM | IT • | 8,87 | – 1,89 |
| URALITA SA | ES • | 9,63 | .... |
| VALENCIANA CEM | ES • | 11,96 | .... |
| WIENERB BAUSTOF | AT • | 174,1 | – 0,07 |
| WILLIAMS | GB | 5,49 | + 1,07 |
| ▶ DJ E STOXX CNST P | | 199,7 | – 0,04 |

## AUTOMOBILE CYCLIQUE

| | | | |
|---|---|---|---|
| ACCOR /RM | FR • | | – 0,05 |
| | DE • | | + |
| AMER GROUP | FI • | 11,5 | |
| | AT • | 29,3 | – 1,01 |
| OLUFSEN | DK | 63,21 | + |

## BIENS DE CONSOMMATION

| | | | |
|---|---|---|---|
| AHOLD | NL • | 35,75 | – 0,14 |
| *ASDA GROUP PLC* | GB | 2,25 | – 0,64 |
| ATHENS MEDICAL | GR | 21,87 | .... |
| AUSTRIA TABAK A | AT • | 86 | + 0,76 |
| BEIERSDORF AG | DE • | 65 | – 0,31 |
| BIC /RM | FR • | 52,95 | – 2,13 |
| BRIT AMER TOBAC | GB | 8,69 | – 1,84 |
| CASINO GP /RM | FR • | 88,5 | – 0,11 |
| CFR UNITS -A- | CH | 1467,65 | + 2,04 |
| CPT MODERNES /R | FR • | 529 | – 0,75 |
| DELHAIZE | BE • | 86,2 | + 1,41 |
| *ESSILOR INTL /R* | FR • | 352,1 | – 0,54 |
| ETS COLRUYT | BE • | 722 | + 0,28 |
| FYFFES | GB | 2,49 | + 3,12 |
| GIB | BE • | 37,2 | – 1,59 |
| GOODYS | GR | 25,87 | .... |
| IMPERIAL TOBACC | GB | 9,66 | – 2,92 |
| KESKO OY | FI • | 12,8 | .... |
| L'OREAL /RM | FR • | 596 | .... |
| MODELO CONTINEN | PT • | 19,39 | .... |
| PAPASTRATOS CIG | GR | 13,19 | .... |
| PROMODES /RM | FR • | 599 | – 0,25 |
| RECKITT & COLMA | GB | 10,34 | – 19,37 |
| SAFEWAY | GB | 4,02 | – 1,77 |
| SAINSBURY L PL | GB | 5,69 | – 2,49 |
| SEITA /RM | FR • | 52,6 | – 0,19 |
| SMITH & NEPHEW | GB | 2,86 | + 5,91 |
| STAGECOACH HLDG | GB | 3,79 | + 1,59 |
| *TABACALERA REG* | ES • | 27,02 | .... |
| TAMRO | FI • | 3,87 | – 0,77 |
| TESCO PLC | GB | 2,86 | + 0,56 |
| TNT POST GROEP | NL • | 31,15 | – 0,32 |
| ▶ DJ E STOXX CNCY P | | 302,84 | – 0,49 |

## COMMERCE DISTRIBUTION

| | | | |
|---|---|---|---|
| ARCADIA GRP | GB | 2,82 | + 1,04 |
| BOOTS CO PLC | GB | 12,89 | – 0,57 |
| CARREFOUR /RM | FR • | 583 | – 1 |
| CASTOLDUBOIS /R | FR • | 198,1 | – 0,95 |
| CENTROS COMER P | ES • | 22 | .... |
| CONTINENTE | ES • | 28,2 | .... |
| DIXONS GROUP PL | GB | 14,74 | – 0,69 |
| GEHE AG | DE • | 61 | + 0,99 |
| *GREAT UNIV STOR* | GB | 10,50 | – 1,83 |
| GUILBERT /RM | FR • | 116 | – 3,33 |
| HENNES & MAURIT | SE | 74,25 | .... |
| JERONIMO MARTIN | PT • | 27,99 | .... |
| KARSTADT AG | DE • | 365 | – 0,82 |
| KINGFISHER | GB | 9,62 | – 0,50 |
| MARKS & SPENCER | GB | 5,21 | + 0,58 |
| METRO | DE • | 68,5 | – 0,07 |
| NEXT PLC | GB | 5,88 | + 5,06 |
| PINAULT PRINT./ | FR • | 180,3 | – 0,57 |
| *RINASCENTE* | IT • | 5,32 | – 1,42 |
| STOCKMANN A | FI • | 19,8 | .... |
| VALORA HLDG N | CH | 208,91 | + 0,60 |
| W.H SMITH GRP | GB | 5,87 | .... |
| WOLSELEY PLC | GB | 6,54 | + 4,80 |
| ▶ DJ E STOXX RETL P | | 308,09 | – 0,04 |

## HAUTE TECHNOLOGIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALCATEL /RM | FR • | 92,5 | – 0,32 |
| ALTEC SA REG. | GR | 27,92 | .... |
| ASK PROXIMA | NO | 6,93 | .... |
| BAAN COMPANY | NL • | 8,7 | – 0,57 |
| BARCO | BE • | 188 | .... |
| BOWTHORPE | GB | 8,13 | + 0,48 |
| BRITISH AEROSPA | GB | 8,29 | + 1,88 |
| BRITISH BIOTECH | GB | 0,38 | .... |
| CAP GEMINI /RM | FR • | 167 | – 0,60 |
| COLOPLAST B | DK | 99,62 | – 1,33 |
| DASSAULT | FR • | 40,05 | – 1,11 |
| ERICSSON A | SE | 25,87 | .... |
| FINMECCANICA | IT • | 1 | – 1,96 |
| FRESENIUS C | DE • | 63,6 | + 1,60 |
| *GAMBRO -A-* | SE | 8,40 | .... |
| GAMBRO -B- | SE | 8,40 | .... |
| GETRONICS | NL • | 41,8 | – 0,95 |
| GN GREAT NORDIC | DK | 33,14 | .... |
| INSTRUMENTARIUM | FI • | 32,6 | .... |
| INTRACOM N | GR | 60,20 | .... |
| KON. PHILIPS EL | NL • | 63 | – 1,18 |
| MERKANTILDATA | NO | 10,22 | .... |
| MISYS | GB | 5,80 | – 0,18 |
| NERA ASA | NO | 1,87 | .... |
| NETCOM ASA | NO | 35,49 | .... |
| NOKIA -A- | FI • | 116,69 | – 0,09 |
| NOKIA -K- | FI • | 117 | .... |
| *NYCOMED AMERSHA* | GB | 5,61 | + 2,30 |
| OCE | NL • | 35,85 | + 0,39 |
| OLIVETTI | IT • | 5,12 | – 0,52 |
| *RACAL ELECT CON* | GB | 5,56 | + 1,06 |
| RADIOMETER -B- | DK | 43,36 | – 1,96 |
| ROLLS ROYCE | GB | 3,82 | – 1,13 |
| SAGEM | FR • | 884 | – 0,18 |
| SAP AG | DE • | 307 | – 0,97 |
| SAP VZ | DE • | 348 | .... |
| SEMA GROUP | GB | 10,17 | – 3,18 |
| SIEMENS AG | DE • | 63 | + 0,16 |
| SIRTI | IT • | 5,16 | + 0,39 |
| SMITHS IND PLC | GB | 14 | – 0,41 |
| STMICROELEC SIC | FR • | 62 | .... |
| TANDBERG DATA A | NO | 3,78 | .... |
| THOMSON CSF /RM | FR • | 34,3 | – 2 |
| WILLIAM DEMANT | DK | 58,45 | + 0,48 |
| ZODIAC /RM | FR • | 167,7 | – 0,18 |
| ▶ DJ E STOXX TECH P | | 367,89 | – 0,12 |

## SERVICES COLLECTIFS

| | | | |
|---|---|---|---|
| | GB | 11,33 | + 1,69 |
| BRITISH ENERGY | GB | 5,82 | – 1,31 |
| CENTRICA | GB | 1,79 | + 3,36 |
| EDISON | IT • | 9,2 | – 2,15 |
| ELECTRABEL | BE • | 369 | – 1,55 |
| ELECTRIC PORTUG | PT • | 20,85 | .... |
| ENDESA | ES • | 22,85 | .... |
| EVN | AT • | 124,5 | – 0,64 |
| GAS NATURAL SDG | ES • | 90,1 | .... |
| HAFSLUND -A- | NO | 5,88 | .... |
| HAFSLUND -B- | NO | 3,52 | .... |
| *IBERDROLA* | ES • | 16,15 | .... |
| ITALGAS | IT • | 4,84 | – 1,22 |
| NATIONAL GRID G | GB | 7,12 | – 1,01 |
| NATIONAL POWER | GB | 5,90 | + 0,84 |
| OESTERR ELEKTR | AT • | 140 | – 0,36 |
| POWERGEN | GB | 11,79 | – 1,34 |
| RWE | DE • | 61 | + 0,99 |
| SCOT POWER | GB | 5,27 | + 5,28 |
| SEVERN TRENT | GB | 13,20 | + 0,22 |
| SUEZ LYON EAUX | FR • | 173,4 | – 0,12 |
| *SYDKRAFT -A-* | SE | 24,80 | .... |
| SYDKRAFT -C- | SE | 18,37 | .... |
| THAMES WATER | GB | 15,47 | + 0,85 |
| TRACTEBEL | BE • | 183 | – 0,31 |
| UNION EL.-FENOS | ES • | 14,69 | .... |
| UNITED UTILITIE | GB | 11,62 | + 1,27 |
| VIAG | DE • | 470 | + 1,68 |
| *VIVENDI/RM* | FR • | 250,1 | – 0,36 |
| ▶ DJ E STOXX UTIL P | | 332,15 | – 0,17 |

## CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

## CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

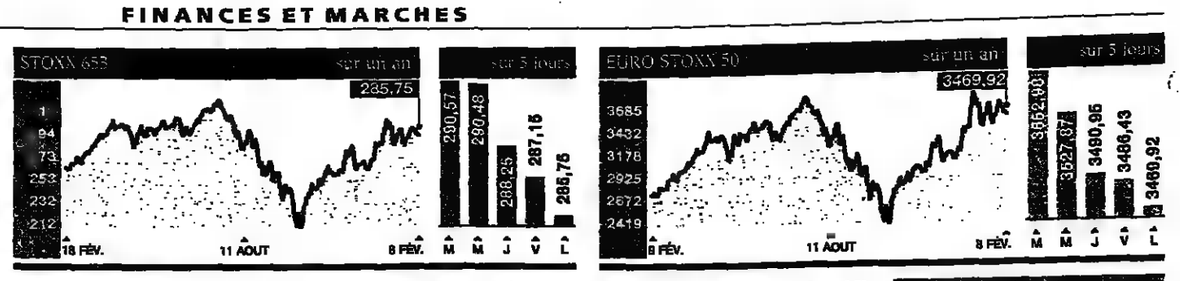


## ALIMENTATION ET BOISSON

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALLIED DOMECQ | GB | 6,86 | – 0,63 |
| ASSOCIATE BRIT | GB | 7,58 | – 3,61 |
| BASS | GB | 12,27 | + 0,12 |
| BBAG OE BRAU-BE | AT • | 45 | – 0,39 |
| BONGRAIN /RM | FR • | 380 | .... |
| BRAU-UNION | AT • | 47,65 | + 1,28 |
| CADBURY SCHWEPP | GB | 13,64 | + 2,40 |
| CARLSBERG -B- | DK | 43,71 | .... |
| CARLSBERG AS -A | DK | 43,04 | + 0,31 |
| CHR. HANSEN HLD | DK | 108,92 | + 0,63 |
| CULTOR -1- | FI • | 7,3 | – 2,67 |
| DANISCO | DK | 43,23 | – 0,95 |
| DANONE /RM | FR • | 280 | – 0,08 |
| DELTA DAIRY | GR | 18,44 | .... |
| DIAGEO | GB | 9,58 | + 0,78 |
| ELAIS OLEAGINOU | GR | 20,60 | .... |
| ERID.BEGH.SAY / | FR • | 196 | + 3,84 |
| GREENCORE GROUP | GB | 3,88 | + 0,87 |
| HEINEKEN | NL • | 47,5 | .... |
| HELLENIC BOTTLI | GR | 32,81 | .... |
| HELLENIC SUGAR | GR | 9,39 | .... |
| | FI • | 58 | .... |
| KERRY GRP-A- | | 11,60 | – 7,95 |
| | IT • | 0,92 | + 1,10 |
| NESTLE N | CH | 1602,65 | – 0,74 |
| PARMALAT | IT • | 1,87 | + 2,24 |
| PERNOD RICARD / | FR • | 54 | – 0,55 |
| RAISIO GRP K | FI • | 5,5 | .... |
| RAISIO GRP V | FI • | 5,4 | + 2,40 |
| RIEBER & SON -B | | 5,11 | .... |
| TATE & LYLE | GB | 6,46 | – 0,88 |

## PHARMACIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| ASTRA -A- | SE | 18,15 | .... |
| ASTRA -B- | SE | 18,09 | .... |
| ELAN CORP | | 66,51 | + 7,60 |
| GLAXO WELLCOME | GB | 28,89 | + 0,96 |
| NOVARTIS N | | | – 0,23 |
| NOVO NORDISK B | DK | | – 0,13 |
| ORION A | FI • | | .... |
| ORION B | FI • | | + 0,75 |
| RHONE POUL/RM | FR • | | + 0,23 |
| ROCHE HOLDING | | | .... |
| ROCHE HOLDING G | | | – 0,14 |
| SANOFI /RM | FR • | | – 0,66 |

## ASSURANCES

| | | | |
|---|---|---|---|
| AGF /RM | FR • | 55,05 | – 0,63 |
| ALLEANZA ASS | IT • | 9,7 | + 1,57 |
| ALLIANZ AG | DE • | 308 | – 0,33 |
| ALLIED ZURICH | GB | 13,29 | – 1,29 |
| ASPIS PRONIA GE | GR | 13,68 | .... |
| AXA /RM | FR • | 121,1 | – 1,06 |
| CGU | GB | 12,66 | – 0,87 |
| *CORP.MAPFRE REG* | ES • | 21 | .... |
| ERGO VERSICHERU | DE • | 126 | .... |
| ETHNIKI GEN INS | GR | 57,21 | .... |
| FONDIARIA ASS | IT • | 4,61 | – 1,50 |
| FORSIKRING CODA | DK | 96,83 | – 0,87 |
| FORTIS AMEV NV | NL • | 73,95 | – 1 |
| GENERALI ASS | IT • | 38 | + 0,29 |
| GENERALI HLD VI | AT • | 196 | – 2,50 |
| INA | IT • | 2,03 | – 0,49 |
| IRISH LIFE | GB | | – 0,85 |
| & | | | – 0,66 |
| RUECKVER | DE • | 217 | – 0,23 |
| NORWICH UNION | | | – 2,93 |
| POHJOLA GRP.B | FI • | 45 | + 2,27 |
| PRUDENTIAL CORP | | | – 2,93 |
| RAS | IT • | | + 1,03 |
| SUN ALLIA | | | – 0,42 |
| SAMPO -A- | FI • | 34,5 | .... |
| SCHWEIZ RUECK N | CH | | + 0,12 |
| MUNDIAL | PT • | 30,34 | .... |
| SKANDIA FOERSAE | SE | 14,87 | .... |
| STOREBRAND | NO | 6,86 | .... |
| SWISS LIFE BR. | CH | 626,41 | – 0,40 |
| TOPDANMARK AS | DK | 180,21 | .... |
| TRYG-BALTICA | DK | 29,85 | – 1,90 |
| ZURICH ALLIED N | CH | 632,03 | – 0,39 |
| ▶ DJ E STOXX INSU P | | 364,64 | – 0,28 |

## SERVICES FINANCIERS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3I | | | – 0,80 |
| ALMANIJ | | | + 0,88 |
| ALPHA FINANCE | GR | 43,17 | .... |
| *AMVESCAP* | GB | 7,45 | – 1,81 |
| BAIL INVEST | FR • | 122,7 | – 1,84 |
| BPI-SGPS N | PT • | 33,22 | .... |
| BRITISH LAND CO | GB | 6,58 | – 6,02 |
| CAPITAL SHOPPIN | GB | 5,20 | + 1,13 |
| COBEPA | | 69,5 | – 0,72 |
| CORP FIN ALBA | ES • | | .... |
| CPR /RM | FR • | | .... |
| CS GROUP N | CH | 139,11 | + 0,79 |
| EURAFRANCE /RM | FR • | | .... |
| *FONCIERE LYONNA* | FR • | 130 | – 1,37 |
| FORTIS AG | | | .... |
| GECINA /RM | FR • | 101,2 | – 1,27 |
| HAMMERSON | | | + 1 |
| IMM FRANCE /RM | FR • | 71,95 | .... |
| HOLDING | | 44,25 | – 1,78 |

## BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | | | |
|---|---|---|---|
| | SE | | .... |
| ABB AB -B- | SE | 16,60 | .... |
| ABB BADEN | CH | 1139,15 | + 1,45 |
| ADECCO CHES ERIDI | CH | 424,06 | + 0,59 |
| ALSTOM | FR • | 21,1 | – 0,94 |
| | CH | 965,01 | + 0,78 |
| | | | – 0,37 |
| ATLAS COPCO -A- | SE | 21,92 | .... |
| ATLAS | | 21,75 | .... |
| | GR | 7,30 | .... |
| BAA | GB | 10,75 | – 0,40 |
| BBA GROUP PLC | GB | 6,35 | .... |
| BERGESEN | NO | 12,22 | .... |
| BONNEUR | | 17,78 | .... |
| CMB | BE • | 32,6 | + 0,15 |
| COOKSON GROUP P | | 1,95 | + 0,75 |
| DAMPSKIBS -A- | DK | 5110,41 | – 9,52 |
| DAMPSKIBS -B- | DK | 5581,11 | – 3,49 |
| DAMSKIBS SVEND | DK | 8069,07 | – 2,44 |
| DELTA PLC | GB | 1,76 | + 2,54 |
| DET SONDENFJ NO | NO | 7,09 | .... |
| ELECTROCOMPONEN | | 5,03 | + 3,75 |
| EQUANT NV | | 74 | – 2,63 |
| FINNLINES | FI • | 32 | + 6,82 |
| FKI | GB | 2,54 | + 6,06 |
| IND.B | DK | 16,83 | .... |
| FLUGHAFEN WIEN | AT • | 41,4 | + 0,12 |
| GKN | GB | 12,27 | – 2,76 |
| GLYNWED INTL PL | GB | 2,77 | + 3,80 |
| HALKOR | GR | 6,08 | .... |
| HANSON PLC | GB | 6,81 | – 1,52 |
| HAYS | GB | | + 1,26 |
| | DE • | | + 4,84 |
| HELLAS CAN SA P | GR | 19,21 | .... |
| IFIL | IT • | | + 3,01 |
| IMI PLC | | 3,76 | |
| ISS INTL SERV-B | | | .... |
| KOEBENHAVN LUFT | | 102,88 | – 0,65 |
| KON.NEDLLOYD | NL • | 10,8 | – 0,92 |
| | FI • | | – 1,32 |
| LAHMEYER | DE • | 47 | + 7,80 |
| *LEGRAND /RM* | FR • | | + 0,41 |
| LEIF HOEGH | NO | 10,72 | .... |
| LINDE AG | DE • | | – 1,72 |
| MAN AG | | 250,5 | + 0,60 |
| MANNESMANN AG | DE • | 121 | + 0,41 |
| | DE • | 17,85 | + |

## MÉDIAS

| | | | |
|---|---|---|---|
| B SKY B GROUP | | | – 0,72 |
| | | 259 | – 0,08 |
| | GB | | + 1,38 |
| | NL • | 13,8 | – 0,36 |
| | | 150,8 | – 0,13 |
| INDEPENDENT NEW | | 3,84 | .... |
| LAGARDERE SCA N | FR • | 37,55 | – 1,21 |
| | IT • | 8 | + 1,01 |
| PEARSON | GB | | – 1,41 |
| REED INTERNATIO | GB • | | – 0,55 |
| REUTERS GROUP | GB | 11,91 | + 0,81 |
| SCHIBSTED | NO | 12,45 | .... |
| TF1 | FR • | 10,72 | .... |
| UNITED NEWS & M | | 9,18 | + |
| WOLTERS KLUWER | NL • | 188,05 | + 0,24 |
| WPP GROUP | GB | 6,87 | – 0,63 |
| ▶ DJ E STOXX MEDIA P | | 309,29 | – 0,17 |

## ENERGIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| AKER MARITIME | NO | 7,15 | .... |
| BG | GB | 5,26 | + 3,07 |
| BP AMOCO | GB | | + 0,34 |
| BURMAH CASTROL | | | + 10,27 |
| CEPSA | ES • | 33,75 | .... |
| ELECTRAFINA | BE • | 105,2 | – 1,68 |
| ELF AQUITAINE | FR • | 100 | – 3,01 |
| ENI | IT • | 5,87 | .... |
| ENTERPRISE | GB | 3,27 | – 0,88 |
| F.OLSEN ENERGY | NO | 5,82 | .... |
| LASMO | GB | 1,61 | + 5,71 |
| *OCEAN RIG* | NO | 0,24 | .... |
| OMV AG | AT • | 77,1 | – 0,06 |
| PETROFINA SA BR | BE • | 410 | – 1,44 |
| PETROLEUM GEO-S | NO | 11,78 | .... |
| PRIMAGAZ /RM | FR • | 70,35 | – 0,82 |
| PROSAFE | NO | 8,30 | .... |
| REPSOL | ES • | 47,89 | .... |
| ROYAL DUTCH CO | NL • | 40 | + 0,88 |
| SAGA PETROLEUM | NO | 8,07 | .... |
| SAIPEM | IT • | 3,47 | + 0,87 |
| SHELL TRANSP & | GB | 4,85 | – 0,30 |
| SMEDVIG -A- | NO | 8,30 | .... |
| TOTAL /RM | FR • | 94,65 | – 0,79 |
| ▶ DJ E STOXX ENGY P | | 392,68 | – 0,38 |

## ALIMENTATION ET BOISSON

| | | | |
|---|---|---|---|
| SCHERING AG | | 122,1 | – 1,53 |
| SMITHKLINE BEEC | GB | | + 1,13 |
| ZENECA GROUP | | | .... |
| ▶ DJ E STOXX PHAR P | | 481,12 | – 0,47 |

## BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | | | |
|---|---|---|---|
| UNICER REG | PT • | 31,29 | .... |
| UNIGATE PLC | GB | 6,03 | + 0,24 |
| UNILEVER | NL • | 84,2 | – 2,73 |
| UNILEVER | GB | 8,26 | + 0,68 |
| ▶ DJ E STOXX F & BV P | | 250,69 | – 0,51 |

## SERVICES FINANCIERS

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALLIANZ AG | DE • | 308 | – 0,33 |
| ALLIED ZURICH | GB | 13,29 | – 1,29 |
| ASPIS PRONIA GE | GR | 13,68 | .... |
| AXA /RM | FR • | 121,1 | – 1,06 |
|

# VALEURS FRANÇAISES

● A la clôture des transactions, vendredi 5 février, l'action *Dassault Systèmes* avait reculé de 2,40 %. Les investisseurs ont préféré prendre des bénéfices avant la publication, lundi 8 février, d'un résultat net pour 1998 de 89,11 millions d'euros (584,5 millions de francs), en ligne avec les prévisions.

● L'action *STMicroelectronics* a chuté de 7,96 % ve[illegible] 5 février. Le groupe de semi-conducteurs a souffert de la comparaison avec le groupe américain Advanced Micro Devices, qui est victime de la guerre des prix dans le secteur.

● Le titre **Air Liquide** a gagné 0,87 %, vendredi, soutenu par la rumeur d'une signature d'un contrat avec *Usinor* pour la construction d'une centrale électrique à Dunkerque. Air Liquide confirme ainsi son savoir-faire dans ce métier.

● Vendredi 5 février, le titre **LVMH** a gagné 1,38 % en réaction à l'article de *Business Week* qui révèle que *Gucci*, le groupe italien de luxe, serait à la recherche d'un nouvel actionnaire pour contrer la montée en puissance de LVMH, qui détient 34 % de son capital.

● Le titre **CGIP** a abandonné 2,71 %, vendredi 5 février, à la suite de l'acquisition de 5 % de son capital par l'investisseur japonais Nomura International. Un [illegible] la banque [illegible] britannique Warburg Dillon [illegible] franchi le seuil de 10 % du capital, estimant que la décote boursière sur la CGIP était trop élevée.

## RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 8 FÉVRIER — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : [illegible] février

| France ▶ | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | % Var. 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 147 | [illegible] | 964,26 | — | − 3,57 |
| CR.LYONNAIS(TP) | 140,30 | [illegible] | 920,98 | + 0,07 | + 0,85 |
| RENAULT (T.P.) | 438 | [illegible] | 2886,21 | + 0,45 | + 5,49 |
| SAINT GOBAIN(T.P | 175,10 | [illegible] | — | — | − 4,88 |
| THOMSON S.A (T.P | 146 | [illegible] | — | — | + 1,88 |
| ACCOR | 189,10 | [illegible] | 1254,08 | + 1,80 | + 4,44 |
| AGF | 55,40 | [illegible] | 360,12 | − 0,90 | + 7,85 |
| AIR LIQUIDE | 138,50 | [illegible] | 908,50 | — | − 11,38 |
| ALCATEL | 92,80 | [illegible] | 618,24 | + 1,58 | − 9,88 |
| ALSTOM | 21,20 | [illegible] | 140,37 | + 0,48 | + 7,16 |
| ALTRAN TECHNO. # | 258,80 | [illegible] | 1674 | − 1,38 | + 24,18 |
| ATOS CA | 205 | [illegible] | 1357,88 | + 0,87 | + 1,82 |
| AXA | 122,40 | [illegible] | 800,27 | − 0,32 | − 1,21 |
| BAIL INVESTIS | 125 | [illegible] | 823,28 | + 0,40 | + 1,12 |
| BAZAR HOT. VILLE | 104 | [illegible] | 688,73 | − 1,82 | − 14,12 |
| BERTRAND FAURE | 65 | [illegible] | 367,34 | + 1,81 | − 3,36 |
| BIC | 54,10 | [illegible] | 358,45 | + 1,01 | + 15,68 |

| International ▶ | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | % Var. 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| MATSUSHITA # | 15,20 | 15,25 | 100,08 | + 0,32 | + 5,82 |
| MC DONALD'S # | 70,45 | 71,65 | 469,99 | + 1,70 | + 10,14 |
| MERCK AND CO # | 132 | 132,70 | 870,46 | + 0,53 | + 4,24 |
| MITSUBISHI CORP. | 4,61 | 4,66 | [illegible] | + 1,08 | + 2,10 |
| MOBIL CORPORAT.# | 77,50 | 77,95 | 511,32 | + 0,58 | + 2,58 |
| MORGAN J.P. # | 91,20 | — | — | — | − 0,27 |
| NIPP. MEATPACKER | 13,50 | — | — | — | + 2,04 |
| PHILIP MORRIS # | 42,05 | 40,75 | 267,04 | − 3,25 | − 10,80 |
| PROCTER GAMBLE | 78,35 | 76,40 | 501,15 | − 2,48 | − 3,83 |
| SEGA ENTERPRISES | 17 | 17,11 | 112,23 | + 0,64 | − 5,96 |
| SCHLUMBERGER # | 46,93 | 46,90 | 307,83 | + 2,09 | + 18,48 |

### ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

### SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # [illegible] d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ [illegible] réduite ; ■ cours précédent.

### DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant [illegible] coupon en [illegible] Mercredi daté [illegible] : paiement [illegible] coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

## NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 8 FÉVRIER — Cours relevés à 12 h 30

## SECOND MARCHÉ

LUNDI 8 FÉVRIER — Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

## SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 5 février

### LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ à titre indicatif.

**SPORTS** Le XV de France s'est imposé (10-9) face [redacted] l'Irlande, sur [redacted] pelouse colorée du stade de Lansdowne Road, samedi 6 février, lors de la première journée du Tournoi des cinq nations 1999. ● CETTE VICTOIRE [redacted] été acquise [redacted] fin de rencontre, grâce [redacted] un essai transformé d'Emile *Ntamack* [redacted] *une pénalité* [redacted] *Thomas* Castaignède tandis que le buteur irlandais manquait d'offrir la victoire aux [redacted] la dernière minute de jeu. [redacted] JEAN TRILLO, ancien entraî[redacted] l'équipe [redacted] France, [redacted]ligne, dans sa chronique au *Monde*, l'opiniâtreté défensive des França[redacted] et leur courage sous les chandelles [redacted] par [redacted] adversaires. ● L'AUTRE RENCONTRE, qui opposait l'Ecosse au [redacted] de Galles, [redacted] achevée sur la victoire inattendue *des joueurs* du Chardon (33-20). [redacted] PROCHAINE JOURNÉE, [redacted] 20 février, [redacted] Angleterre-Ecosse [redacted] pays [redacted] Galles-Irlande.

# Les chandelles irlandaises ont manqué d'obscurcir l'avenir du XV de France

## Un essai et une pénalité permettent aux Français de gagner sur la fin (10-9) un match d'une rare âpreté. Selon l'entraîneur Pierre Villepreux, le recours systématique aux coups de pied en l'air par les Irlandais [redacted] donné à [redacted] rencontre des airs de [redacted] guerre des étoiles [redacted]

**DUBLIN**
*de notre envoyé spécial*

Il était une fois dans l'ouest [redacted] l'Irlande, au bord de la rivière Shannon, un club de rugby [redacted] Garryowen, un quartier de Limerick. Un petit club comme tant d'autres en Irlande, avec son terrain battu par [redacted] d'ouest, son *club-house* fréquenté par [redacted] gens [redacted] bonne société [redacted] quelques titres [redacted] champion d'Irlande qu'on narre en dégustant quelque « café » [redacted] mode du coin.

Un club anodin, ou presque. C'est [redacted] qu'a prospéré un style qui devait connaître un grand succès dans [redacted] britanniques : le jeu de rugby aux chandelles. Un rude bonheur goûté par [redacted] spectateurs britanniques. Un immuable cauchemar pour toutes les équipes de France [redacted] rugby. Mille fois averti de la difficulté, [redacted] XV de France conduit par Raphaël Ibanez [redacted] appris qu'en Irlande, la légende [redacted] mêle [redacted] à la réalité : [redacted] le déluge de chandelles, la fameuse furia irlandaise était bien au rendez-vous de Lansdowne Road, samedi [redacted] février. « *Une guerre des étoiles* », disait Pierre Villepreux après la victoire étriquée (10-9) conquise par [redacted] joueurs dans les [redacted] *derniers instants du match.* Ancien arrière international, l'entraîneur de l'équipe de France se souvenait [redacted] quel point ce type de match n'est « *pas* [redacted] *sinécure* » pour une défense française.

Les rugbymen de Garryowen n'ont [redacted] inventé les coups de pied en cloche, mais [redacted] systématique à [redacted] technique, alors que le jeu à quinze vivait encore son premier âge, [redacted] rendu [redacted] leur club dans tout le monde du rugby : on parle de « chandelle » en France, d'« *up and under* » dans l'hémisphère sud, mais, en Grande-Bretagne, [redacted] prononce aujourd'hui *garryowen* pour désigner ces coups de pied qui font tourbillonner [redacted] ballons haut dans [redacted] airs [redacted] trembler sur terre les arrières [redacted] plus courageux, tétanisés à l'idée des mauvais coups qui manquent [redacted] de pleuvoir [redacted] même temps que [redacted] ballons.

Face [redacted] la France, David Humphreys a [redacted] honneur à [redacted] tradition. L'homme [redacted] Belfast, héros de la victoire de la province d'Ulster [redacted] Coupe d'Europe, avait justement [redacted] préféré au titulaire habituel, Eric Elwood, pour [redacted] capacité [redacted] expédier [redacted] répit ces chandelles millimétrées qui déroutent les défenses françaises.

Un sélectionneur aussi [redacted] que Warren Gatland [redacted] XV du trèfle, toujours victime de la faiblesse de ses lignes arrières, doit jouer « *les yeux dans* [redacted] *yeux* » [redacted] adversaires, [redacted] nulle part ailleurs. Dans la tourmente de pluie [redacted] de vent qui s'était installée [redacted] Lansdowne Road, il n'était donc pas question, pour [redacted] hommes, [redacted] lancer dans un jeu plus [redacted] que [redacted] rugby « [redacted] 10 », combinant la force du pack à l'adresse [redacted] demis dans [redacted] jeu au pied.

*Garryowen* après *garryowen*, David *Humphreys* [redacted] *parfaitement* [redacted]né sa mission. Il a su plonger la défense française dans l'embarras, noyer [redacted] certitudes [redacted] un déluge de ballons aériens [redacted] conduire [redacted] la faute, faute de jeu [redacted] indiscipline, peu importe. « *Il donne des ballons toujours entre deux zones, toujours* [redacted] *la lutte*, observe Emile Ntamack, premier visé par les chandelles d'Humphreys. *Avec* [redacted] *jeu* [redacted] *pied exceptionnel, il* [redacted] *donne jamais* [redacted] *ballon trop loin. Il* [redacted] *laisse jamais de champ pour remonter le terrain. Avec le vent, le ballon part à droite,* [redacted] *gauche, accélère. On n'est pas des zorros. On savait qu'on allait tomber quelques ballons.* » Cinq ou six, selon Jean-Claude Skrela.

Sous la tempête de Lansdowne Road, le XV de France, héroïque [redacted] défense, a souvent semblé proche de l'asphyxie. « *Dans les regroupements, on* [redacted] *vu des gestes qu'on* [redacted] *même plus dans* [redacted] *championnat* [redacted] », [redacted] Philippe Benetton, seul joueur français [redacted] perdre, momentanément, [redacted] esprits en [redacted] *d'un coup de poing* l'ébouriffant talonneur irlandais, [redacted] Pour [redacted] reste, [redacted] Français n'ont [redacted] hauteur [redacted] réputation que leur [redacted] anglo-saxonne. Et c'est heureux : leurs manquements à [redacted] règle [redacted] la discipline [redacted] rares dans ce match « *d'hommes* ».

[redacted] comme [redacted] l'avaient jamais été, [redacted] avants français ne [redacted] tombés [redacted] traquenard [redacted] Ils n'ont concédé que huit pénalités [redacted] leur propre camp. Le pilier Franck Tournaire lui-même [redacted] sa capacité [redacted] garder ses « *mains* [redacted] *poches* ». David *Humphreys,* [redacted] *inspiré pour viser* [redacted] barres que pour envoyer [redacted] *garryowen* meurtrières, [redacted] a [redacted] sept [redacted] réussi seulement trois. [redacted] dernière tentative, manquée [redacted] 25 mètres, dans les arrêts de jeu, [redacted] apporté à l'Irlande [redacted] première victoire [redacted] la France depuis [redacted] jusque-là, le botteur a raté [redacted] dernier geste ; il en a pleuré de rage, avec [redacted] l'Irlande. « *Encore* [redacted] *défaite héroïque pour l'Irlande* », déplorait, dimanche 7 février, [redacted] *Sunday Tribune* [redacted] Dublin.

Le XV de France, muet pendant une heure, [redacted] attendu [redacted] derniers [redacted] pour convaincre [redacted] Irlan[redacted] *qu'une malédiction française* plane toujours sur Lansdowne [redacted] Un essai du [redacted] Dourthe-Emile Ntamack poussés [redacted] le pack (61ᵉ), la [redacted] une pénalité [redacted] Thomas Castaignède (79ᵉ) ont [redacted] pour [redacted] la différence : un point, c'est peu.

[redacted] Irlande-France [redacted] certai[redacted] pas un beau match. C'était même la négation du [redacted] jeu. Peu [redacted] courses, peu [redacted] passes, du combat pendant 80 minutes. « *Virulent* », « *sauvage* », entendait-on dans les vestiaires français. Ce n'était pas du grand rugby, ce n'était [redacted] du jeu formaté pour [redacted] télévisions [redacted] péage du magnat Rupert Murdoch. Ce n'était [redacted] un beau match, certes. [redacted] les visages éprouvés par la pluie, la boue et les [redacted] envahissantes des publicités peintes [redacted] terrain [redacted] aussi que [redacted] rencontre [redacted] de [redacted] qui [redacted] la légende du Tournoi [redacted] cinq nations.

**Eric Collier**

*Le Français Philippe Benetton (nº 6) plaque l'Irlandais Dion O'Cuinneagain.*

## *Restés debout dans la tempête*

**NOUS EN AVONS EU** la preuve samedi : en se donnant les moyens de rapatrier ses meilleurs joueurs exilés dans le championnat anglais, l'Irlande bâtit une équipe pour la Coupe du monde. Difficile pour [redacted] de balayer en quelques mois la culture [redacted] l'échec accumulée au cours de la dernière décennie. *Les joueurs* [redacted] *maillot* [redacted] frappé du trèfle [redacted] perdu l'habitude de gagner. Face [redacted] Français, [redacted] eu la victoire au bout du pied de David Humphreys, à la dernière minute [redacted] jeu. Sa défaillance a sonné la [redacted] de [redacted] équipe. Comme si une [redacted] s'acharnait [redacted] récompenser l'engagement physique [redacted] mental [redacted] l'Irlande.

Les Français, eux, [redacted] prouvé qu'après deux *Grands Chelems,* [redacted] *ont suffisamment de sérénité* [redacted] confiance pour [redacted] jamais douter dans [redacted] tourmente. *Pour avoir su* [redacted] *maîtriser* [redacted] *jamais* lâcher prise, les coéquipiers de Raphaël Ibanez [redacted] pu revenir doucement dans la partie. Oui, cette équipe [redacted] une grande qualité : [redacted] croit en son étoile. [redacted] capacité [redacted] s'adapter aux cir[redacted] en est [redacted] preuve, quitte [redacted] négliger la méthode Villepreux. Résolument tournés [redacted] un *rugby offensif,* [redacted] *Français* [redacted] *surtout montré* des qualités [redacted] Certes, il y [redacted] eu des [redacted]reurs au niveau du premier rideau, des duels aériens perdus mais [redacted] ont su [redacted] les quelques ballons [redacted] récupération grappillés.

Le revirement tactique [redacted] après le [redacted] a été judicieux : choisir le petit côté plutôt que les *grands* [redacted] *La solution pour* [redacted] risques en cas de [redacted] de main, car [redacted] maladresses furent nombreuses en première période. [redacted] Bleus, dans [redacted] registre délibérément offensif, ont perdu trop de ballons sous la pression des plaquages dévastateurs irlandais. Chaque contact, chaque impact [redacted] gagné par un adversaire. Dans les regroupements, les hommes en [redacted] plus nombreux au soutien. Du *coup, les* [redacted] *balles françaises, trop lentes,* [redacted] permettaient pas [redacted] dynamiser [redacted] jeu.

*Plus inattendues étaient* [redacted] *en mêlées ordonnées.* Comme [redacted] 1998, au [redacted] France, la lutte a été âpre entre les deux premières lignes mais la tolérance [redacted] Justin Marshall, l'arbitre [redacted] l'hémisphère sud, plus enclin à favoriser le spectacle que le règlement, [redacted] suspect. Pourquoi [redacted] avoir [redacted] Paul Wallace, [redacted] *pilier droit irlandais, qui refusait de se lier* à son vis-à-vis ? Malgré [redacted] manque de rythme [redacted] comme Emile Ntamack, Thomas Castaignède, [redacted] ou [redacted] lous, les hommes de Raphael Ibanez ont réussi ce [redacted] d'équipes [redacted] auraient pu [redacted] de telles conditions : tenir, [redacted] bloc, *repousser* [redacted] *Irlandais, grignoter mètre après* [redacted] le territoire adverse pour, finalement, marquer un [redacted] Un essai d'avants inscrit par les trois-quarts, symbole d'une réelle volonté collective. [redacted] volonté, Thomas Castaignède l'incarne également parfaitement. Il n'est pas le bu[redacted] le plus régulier du rugby international, pourtant il transforme le tir au but de la victoire au moment où tout le poids de la rencontre repose sur ses épaules. *Il ne craque pas* [redacted] Humphreys s'écroule. Un champion [redacted] manque jamais ce qu'il faut réussir. Et cette victoire de gladiateurs dans l'enfer [redacted] Landsdowne Road, si [redacted] rugbystiquement, [redacted] pour [redacted] de valeur.

**Jean [redacted]**

★ Jean Trillo, ancien international, a été [redacted]traîneur du XV de France.

## *Avec des « têtes de Schtroumpfs »*

**Pour profiter [redacted] la retransmission télévisée, deux partenaires du Tournoi [redacted] cinq nations avaient décidé de peindre leurs logos en grand sur la pelouse du stade de Lansdowne Road, samedi [redacted] février. *Le procédé n'est pas* [redacted] première, et il s'est assez rapidement banalisé depuis quelques années sur les terrains [redacted] rugby dans les îles Britanniques.**

**Ce qui n'était pas prévu, en revanche, c'est que, sous l'effet de la tempête de pluie qui [redacted] noyé Dublin, la peinture de ces publicités géantes s'est rapidement diluée pour s'accrocher aux corps et aux tenues [redacted] joueurs irlandais (habillés de vert [redacted] blanc) [redacted] français (vêtus de bleu [redacted] blanc), à chaque [redacted] qu'ils tombaient sur les emplacements occupés par [redacted] publicité sur [redacted] terrain.**

**Peinturlurés de taches rouge et bleue difficiles à faire disparaître, ils [redacted] sont découvert *« des têtes de Schtroumpfs »* [redacted] rentrant [redacted] vestiaires.**

**En 1998, à l'occasion du match France-Angleterre, décisif pour l'obtention du grand chelem, France Télévision [redacted] prévu [redacted] diffuser des publicités [redacted] incrustation, avant d'y renoncer, finalement.**

# Le pays de Galles fait les frais du réveil écossais

John Leslie, Néo-Zélandais d'Ecosse, [redacted] *sûrement* inscrit l'un des essais les plus rapides de l'histoire du Tournoi des cinq nations. Les supporteurs terminaient [redacted] peine l'hymne *Flowers of Scotland*, samedi 6 février, dans les tribunes de Murrayfield que le trois-quarts *centre de Glasgow récupérait le* coup d'envoi de son demi d'ouverture, Duncan Hodge (victime par la suite d'une fracture du péroné [redacted] indisponible pour [redacted] suite de la compétition), [redacted] portait le ballon dans l'en-but gallois. La chronomètre de l'arbitre anglais de la rencontre décomptait le *temps de jeu depuis à peine 10 secondes.* Le 78ᵉ Ecosse-pays de Galles démarrait [redacted] la vitesse d'un Grand Prix de formule 1.

Une heure et 35 minutes plus tard, il s'achevait sur le même rythme. Au terme d'un match débridé [redacted] d'une *intensité* toujours égale, les Ecossais de Garry Armstrong l'ont emporté 33-20, marquant quatre essais par John Leslie (1ʳᵉ), Gregor Townsend (48ᵉ), Alain Tait (69ᵉ) et Scott Murray (77ᵉ), et en concédant deux aux Gallois de Robert Howley, *inscrits* par Dafydd James (34ᵉ) [redacted] Scott Gibbs (64ᵉ). « *Nous avons beaucoup travaillé cette semaine, pour améliorer les aspects techniques de notre jeu et être capables de passer très vite la balle à nos arrières,* expliquait Scott Murray, auteur de l'essai de la victoire. *Maintenant,* [redacted] *allons fêter cela avec quelques bières.* »

*Une fête méritée car le rugby* écossais revient de loin. On le disait miné par une déplorable saison [redacted] – une seule victoire dans le Tournoi des cinq nations et deux défaites face à la Nouvelle-Zélande (8-24) et l'Australie (10-35) –, *de graves problèmes financiers* – la fédération écossaise (15 [redacted] licenciés) [redacted] une dette de 170 millions de francs (près de 29 millions d'euros) à la suite des travaux de rénovation de [redacted] stade [redacted] Murrayfield –, l'incapacité, *faute de moyens financiers*, à mettre [redacted] place une politique sportive cohérente [redacted] l'heure du professionnalisme et le cynisme des bookmakers qui [redacted] eu l'outrecuidance d'en faire les meilleurs prétendants [redacted] la dernière place du Tournoi.

**« AVEC LA CONFIANCE... »**

Quelques heures avant la [redacted] contre, Jim Telfer glissait [redacted] fois : « *Dans un grand jour,* [redacted] *la confiance, qui sait...* » La *confiance*, justement, a [redacted] Ecossais face [redacted] des Gallois souvent fébriles [redacted] court d'imagination. « *Aujourd'hui, nous n'avions rien* [redacted] *perdre* », commentait Gregor Townsend, le [redacted] Ecossais [redacted] n'avoir [redacted] manqué un match du Tournoi depuis 1993. « *Nous étions derrière à* [redacted] *mi-temps mais, toute* [redacted] *semaine, toute l'équipe a vraiment cru qu'elle pouvait* [redacted] *match* », assurait [redacted] capitaine, Gary Armstrong.

[redacted] la botte de l'ouvreur gallois [redacted] Jenkins, ni les percussions des [redacted] Scott Gibbs [redacted] Bateman – tous deux venus du rugby à XIII –, ni l'arrivée d'un entraîneur *néo-zélandais* – l'ancien coach [redacted] Auckland Blues, Graham Henry –, [redacted] le [redacted] payé du monde, n'ont su [redacted] résister [redacted] réveil écossais. « *L'Ecosse* [redacted] *l'avant* [redacted] *mérite beaucoup de crédit pour cela. Aujourd'hui, l'organisation écossaise était meilleure que* [redacted] *nôtre.* [redacted] *méritions pas* [redacted] *gagner* », a commenté Graham Henry.

Faut-il voir dans [redacted] succès un simple [redacted] du XV du Chardon dont la dernière victoire [redacted] Tournoi remonte [redacted] – les hommes de Gavin Hastings avaient décroché le troisième grand chelem [redacted] leur [redacted] –, sa résurrection ou, au contraire, une rechute du pays [redacted] Galles, pour[redacted] annoncé comme l'équipe à suivre en 1999 ? La prochaine journée du Tournoi, [redacted] 20 février, avec Angleterre-Ecosse et pays de Galles-Irlande, devrait fournir quelques [redacted] réponse.

**Yves [redacted]**

TOURNOI DES CINQ NATIONS

**IRLANDE 9 – [redacted] 10**

Stade de Lansdowne Road, à Dublin • Temps frais, pluie en 2ᵉ période • Terrain bon • Public enthousiaste • 49 000 spectateurs • Arbitre : M. Marshall (Angleterre)

[redacted]

[redacted] Sélectionneur : Warren Gatland • 15. Conor O'Shea • 14. Justin Bishop, 13. Kevin Maggs, 12. Jonathan Bell (16 Rob Henderson, 15ᵉ), 11. Girvan Dempsey • 10. David Humphreys • 9. Conor Mc Guinness, 7. Dion O'Cuinneagain, 8. Victor Costello (19. Trevor Brennan 51ᵉ), 6. Eric Miller • 5. Jeremy Davidson, 4. Paddy Johns (cap.) • 3. Paul Wallace, 2. Keith Wood, 1. Peter Clohessy (21. Justin Fitzpatrick, 64ᵉ).

[redacted] Sélectionneurs : Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux • 15. Emile Ntamack • 14. Philippe Bernat-Salles, 13. Richard Dourthe, 12. Frank Comba, 11. Thomas Lombard (18. Artur Gomes, 79ᵉ) • 10. Thomas Castaignède, 9. [redacted] Carbonneau • 7. Olivier Magne, 8. Thomas Lièvremont, 6. Philippe Benetton • 5. [redacted] (20. Thierry Cléda, 69ᵉ), 4. Olivier Brouzet • 3. Franck Tournaire, 2. Raphaël Ibanez (cap.), 1. Christian Califano (21. Sylvain Marconnet, 41ᵉ).

LE MATCH

[redacted] 3 - 0. Après une tentative échouée à la [redacted] minute, David Humphreys ouvre le score.

[redacted] 6 - 0. Contre le vent, le pack français souffre face aux Irlandais, très virulents. Après écroulement d'une mêlée, David Humphreys passe une pénalité, [redacted] avant le retour aux vestiaires (39ᵉ).

[redacted] 9 - 0. La pluie s'abat violemment sur Lansdowne Road. Nouvelle réussite de David Humphreys, qui met son équipe à l'abri d'un éventuel essai adverse.

[redacted] 9 - 7. Le bon déroulement d'un maul, consécutif à une pénalité jouée à la main par Philippe Carbonneau, permet à Emile Ntamak, bien soutenu par ses équipiers, de marquer un essai, transformé par Thomas Castaignède.

[redacted] 9 - 10. Un hors-jeu de Paul Wallace [redacted] à Thomas Castaignède de transformer une pénalité d'une trentaine [redacted] mètres. Quelques instants après, *dans une position équivalente*, David Humphreys manque l'occasion, procurée par une faute de Raphaël Ibanez, de donner la victoire à son équipe.

[redacted]

[redacted] IRLANDE : 3 pénalités (Humphreys, 25ᵉ, 39ᵉ, 46ᵉ) ; FRANCE : 1 essai (Ntamack, 61ᵉ) ; 1 transformation (Castaignède, 61ᵉ) ; 1 pénalité (Castaignède, 78ᵉ).

[redacted] IRLANDE : 36, dont 19 (9+10) déclenchées par les avants et 17 (12+5) par les arrières. FRANCE : 36, dont 23 (12+11) [redacted] avants et 13 (9+4) déclenchées par les arrières.

[redacted] IRLANDE : [redacted] dont 1 perdue (1+0). FRANCE : 16 (7+9), dont 2 perdues (0+2).

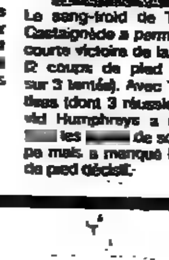

[redacted] Le sang-froid de Thomas Castaignède a permis cette courte victoire de la France (2 coups de pied réussis sur 3 tentés). Avec 7 tentatives (dont 3 réussies), David Humphreys a marqué [redacted] les [redacted] de son équipe mais a manqué le coup de pied décisif.

[redacted] Provoqués par l'Irlande : 67 (33+34), dont 9 perdus (4+5). Provoqués par la France : 51 (25+26), dont 8 perdus (4+4).

[redacted] Pénalités contre l'Irlande : 2 (0+2), dont 2 pour hors-jeu (0+2). Pénalités contre la France : 7 (5+2), dont 3 [redacted] hors-jeu (1+2), [redacted] d'une mêlée (2+0), [redacted] pour brutalités (2+0).

[redacted] IRLANDE : 17 (9+8), dont aucune de perdue. FRANCE : [redacted] (5+10), dont aucune de perdue.

# Avec un supplément de rage, Hermann Maier incarne un nouveau style de descendeur

## Le skieur autrichien réussit une brillante démonstration aux championnats du monde

**Les championnats du monde de ski alpin, qui ont lieu à Vail (Colorado), ont été marqués samedi 6 et dimanche 7 février par la domination de l'équipe d'Autriche. Après la démonstration de Hermann Maier, médaille d'or de la descente (après avoir partagé avec le Norvégien Lasse Kjus celle du super-G), samedi, les Autrichiennes se sont adjugé dimanche les quatre premières places d'une épreuve gagnée par Renate Götschl.**

VAIL (Etats-Unis)
*envoyés spéciaux*

Encore [illegible] par la [illegible] l'engagement [illegible] de sa course, Hermann [illegible] grand écran [illegible] yeux. Dans l'aire d'arrivée, il [illegible] perd [illegible] une image [illegible] descente du Norvégien Lasse Kjus, qui fut son alter ego d'un jour sur la plus haute marche du podium mondial du super-G. Encore une fois, le skieur d'Oslo est son principal rival. Plus qu'un titre de champion du monde de descente, c'est aujourd'hui l'hégémonie du descendeur de Flachau qui est en jeu. A l'arrivée, 31 centièmes séparent les deux meilleurs skieurs du moment. Maier sait qu'il a gagné, déjà certain que personne, pas même ses compatriotes, Hans Knauss ou Stefan Eberharter, pourtant forts aux entraînements, ne pouvaient *« faire mieux »* que lui.

[illegible] de cette indifférence [illegible] simple : plus encore que de coutume, Hermann Maier a pris tous les risques. Il a calculé au millimètre ses trajectoires, raccourci les distances, taillé des courbes au scalpel et défoncé trois portes, selon le vieux précepte des descendeurs : *« Bouffe la piste, sinon c'est elle qui te bouffe. »*

SKI

### UNE COURSE « OPTIMALE »

A le voir dévaler la piste « Birds of Prey » [illegible] de proie) sans subir les assauts de la pente ou de la vitesse, là où les autres semblaient payer leur retenue à coups de centièmes, le public comprenait que ce skieur était programmé pour gagner.

*« Werner Margreiter, mon entraîneur, n'avait pas apprécié ma performance en super-G,* a expliqué le double champion du monde. *Malgré ma médaille d'or, il avait l'impression que je ne m'étais pas donné à 100 %. Il* [illegible] *donc que j'efface ce mauvais souvenir.* [illegible] *victoire en super-G m'a complètement libéré, j'ai* [illegible] *optimale et* [illegible] *victoire est la plus importante de ma carrière. »* Avec ce titre, Hermann [illegible] affirme avoir [illegible] [illegible] de discipline. *« J'envisageais de prendre ma* [illegible] *traite à la fin de la saison, mais j'ai tellement de plaisir à skier que je ré-* [illegible] *décision pour le prin-temps... »*

Depuis deux ans, la réussite de Hermann Maier est un bonheur pour le ski de compétition. Aucun autre skieur n'avait présenté un catalogue aussi complet de qualités. On avait déjà parlé de *« ski total »*, du temps de Jean-Claude Killy ou de Franz Klammer, ce mythique [illegible] autrichien à qui la *« furia »* de [illegible] Maier faisait penser samedi 6 février. Le ski total « version Maier » intègre, au plus haut niveau de sophistication et d'excellence, tous les paramètres (mental, physique, tactique, technique, technologique, culturel, etc.) qui font définitivement la différence entre le champion d'exception et l'athlète de haut niveau.

*« Auparavant, un bon skieur, soit très technique, soit très puissant ou très fort moralement, pouvait faire la différence,* analyse Luc Alphand, admiratif. *Hermann Maier, lui, depuis la saison dernière, est le premier à réunir au même moment tous ces ingrédients. Concrètement, pour atteindre son niveau, il faudrait que ses* [illegible] *lèvent un peu plus de fonte afin de gagner en puissance et aser, du coup, les mêmes lignes extrêmes. »* L'harmonie, la puissance et la densité musculaire de cet ancien maçon lui confèrent un équilibre physique rare, au service d'une technique agressive, exigeante et explosive. Cela se manifeste par une très fine précision et une grande sobriété gestuelle.

[illegible] des [illegible] de piste, [illegible] Maier analyse chaque [illegible] de neige, chaque bosse, chaque porte. Et cet esprit méticuleux se retrouve logiquement dans le choix de [illegible] spatulés présentent [illegible] plus « taillées » que celles des autres compétiteurs – et de son numéro de dossard. Superstitieux, Hermann Maier choisit le numéro 8, son chiffre fétiche, celui qu'il portait pour la médaille d'or du super-G de Nagano en 1998.

Hermann Maier possède [illegible] outre une sensibilité [illegible] visuelle [illegible] qu'il [illegible] jouer mieux que quiconque des [illegible] extrêmes, même dans des conditions de [illegible] réduite. De ce potentiel, peaufiné [illegible] et abnégation, il a su tirer le meilleur pour aiguiser un engagement permanent et une ambition exacerbée par des années de frustration et de galère solitaire.

### BRISER LES RÈGLES

Marquée par un amour quasi maladif du ski depuis son enfance, Hermann Maier n'a pas été pétri dans le moule éducatif des écoles de ski autrichiennes. Arrivé tard, à vingt-quatre ans, [illegible] le monde [illegible] compétitions grâce à Alex Maier, le président de la [illegible] tion [illegible] de ski de Salzbourg, [illegible] montagne de muscles a mis de suite [illegible] les [illegible] démonstratives du milieu. Conséquence : Hermann [illegible] a jamais perdu l'en-[illegible] de ses jeunes [illegible]. Mais, à vingt-six ans, il a [illegible] une fraîcheur [illegible] perdue depuis longtemps. Au point d'être considéré comme un *« fou »* par [illegible], il cause [illegible] prises de risques inconsidérées sur les pistes [illegible] de son comportement [illegible] dans les [illegible].

Architecte de la piste de descente du « Birds of Prey », l'ancien champion suisse [illegible] Russi avait expliqué, avant l'épreuve, que seul un *« skieur parfait »* pourrait s'imposer sur ce [illegible]. Hermann Maier ne l'a pas fait mentir. Mais, pour les mauvaises langues, la différence entre *« Herminator »* et les autres descendeurs devrait plutôt se rechercher dans ce qu'il ingurgite avant les courses. Sans preuve, ces allégations ne sont que de soumoises rumeurs.

*Gilles Chappaz et Paul Miquel*

### L'amertume d'Antoine Dénériaz

**Antoine Dénériaz, seul représentant français dans la descente masculine, organisée samedi 6 février sur la piste Birds of Prey, aura souffert de [illegible] solitude. A vingt-deux ans, le Haut-Savoyard s'est *trouvé propulsé porte-drapeau d'une équipe accablée* par les blessures : Jean-Luc Crétier, Nicolas Burtin, Vincent Blanc et David Prétot avaient déclaré forfait. Or la meilleure préparation à ce rendez-vous avec le risque se fait collectivement, quand les équipiers se serrent les coudes face à l'échéance. Lui n'aura pas connu la chaleur, la solidarité et l'amitié qui tissent en coulisse les fils du succès. Il a pris la 22e place, loin de son objectif. Skieur en devenir, il était encore trop tendre face au carré d'as autrichien et aux collectifs norvégien ou suisse. *« J'ai fait ce que j'ai pu,* a-t-il confié à l'arrivée. *Avec de telles conditions météo, je n'ai pas pu prouver ma vraie valeur. Ce n'est pas de chance. Mais c'est une expérience supplémentaire. J'apprends. »***

# Stockholm soupçonnée d'avoir voulu acheter les voix de délégués du CIO

## Des « accords d'assistance » en Afrique mis en doute

STOCKHOLM
*de notre correspondant*

Candidate [illegible] à l'accueil des jeux olympiques d'[illegible] en 2004, Stockholm prétendait [illegible] niser une [illegible] sportive « [illegible] ». Respect de l'environnement et droiture scandinave, « [illegible] » et « élégance » devaient caractériser l'événement. [illegible] hors de question de dénigrer les villes rivales (Le Cap, Rome, Buenos Aires et Athènes, la future gagnante), le dossier de [illegible] valorisait une discrète supériorité bien [illegible]. En résumé : pas de pollution ni de corruption chez nous... A voir.

Le quotidien [illegible] *Dagens Nyheter* a affirmé, dimanche 7 février, que [illegible] n'est pas au-[illegible] de tout soupçon elle non plus. Depuis le mois de janvier, on [illegible] que, juste [illegible] le vote décisif du Comité international olympique (CIO) le 5 septembre 1997 à Lausanne, le Comité olympique [illegible] (SOK) avait signé des accords d'[illegible] avec six pays africains. Le SOK s'était engagé à financer le transport, le séjour et l'entraînement en Suède de sportifs [illegible] du Kenya, du Swaziland, de la Côte-d'Ivoire, du Togo, de l'Ouganda et du [illegible]. Montant total de l'aide : 1,5 million de couronnes (170 000 €). Mais le SOK [illegible] jusqu'à présent tout lien entre ces [illegible] et la [illegible] [illegible] nave.

### ACCORDS À POINT NOMMÉ

*Dagens Nyheter* affirme qu'en [illegible] Stockholm 2004, la société qui menait la campagne de la capitale suédoise, était l'initiatrice de ces accords tombés à point nommé. Le journal publie la copie de deux factures de 1,5 million de couronnes chacune. La première est [illegible] par le SOK à Stockholm 2004 *« pour prise en charge de l'échange sportif »* ; l'autre, [illegible] par cette dernière [illegible] le lendemain, est [illegible] à Investor, le holding d'[illegible] de la famille Wallenberg, qui contrôle près de la moitié des sociétés co-[illegible] en Bourse à Stockholm. En termes clairs, l'[illegible] a sponsorisé Stockholm 2004 pour le financement de ses accords, ce qui a été confirmé dimanche 7 février par plusieurs responsables impliqués.

Mais le SOK, tout comme Stockholm 2004, s'est [illegible] il y [illegible] une tentative d'achat de précieuses voix africaines. *« Il était de notre intérêt que les accords soient signés,* mais ils l'ont été sous des *fédérations olympiques nationales (...) et* [illegible] *conditionné à l'attribution des jeux »,* a assuré [illegible] Stenhammar, le directeur de Stockholm 2004, une [illegible] démentie par le [illegible] privé et par la municipalité. Pour le président du SOK, Carl-Gustaf Anderberg, il ne s'agissait pas de *« corruption »*, mais d'une pratique *« assez naturelle »* de la part de villes [illegible].

### « C'EST INACCEPTABLE »

La municipalité de [illegible] – dont la majorité a changé depuis 1997 – ne l'entend pas de [illegible] oreille. *« Il faut être bien naïf pour croire que la signature* [illegible] *avec six pays africains obtenant des voix-clés, quatre jours avant le vote, n'ait rien eu à voir avec l'élection »,* a répliqué Jan Björklund, membre de l'équipe municipale aux affaires. *« Il est clair que Stockholm 2004 a essayé d'acheter des voix, et c'est inacceptable »,* a-t-il ajouté, annonçant une enquête sur les [illegible] de cette société. La ministre des sports, [illegible], va convoquer les dirigeants du SOK pour entendre leurs explications.

Selon *Dagens Nyheter*, [illegible] des [illegible] bilatéraux [illegible] entre le SOK et les pays africains l'ont été par des délégués du CIO démissionnaire (David [illegible] Sibandze du [illegible]) ou suspendu (le Kenyan Charles Mukora) pour avoir *« terni la réputation »* du mouvement olympique. Dans [illegible] du lundi 8 février, le journal indique que le SOK n'a toutefois pas [illegible] d'argent aux six nations concernées, ayant jusqu'au mois d'août 2000 pour le faire d'après les accords signés avec elles.

Par ailleurs, [illegible] à Nagano, à l'occasion du premier anniversaire des JO d'hiver de Nagano, le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a présenté *« les excuses du mouvement olympique pour le scandale de corruption »* qui le frappe depuis plus d'un mois.

*Antoine Jacob*

# Avec Werner Margreiter, le ski autrichien a trouvé un nouveau sorcier

VAIL
*d'un de nos envoyés spéciaux*

La pédagogie, [illegible] son « truc ». [illegible] avant [illegible] prendre [illegible] [illegible] de l'équipe masculine d'Autriche de ski alpin [illegible] 1992, une fois que la flamme olympique eut quitté Albertville, Werner Margreiter était enseignant dans un collège. De ses années de professorat, ce robuste gaillard de *quarante-cinq ans* a gardé le goût du travail collectif. Un goût qu'il a exprimé de 1980 à 1984 avec l'équipe féminine d'Autriche, puis auprès des skieuses des Etats-Unis deux années durant. Avec Hans Pum, le charismatique directeur des équipes d'Autriche, notre homme, rentré au pays, a mis en place, depuis la fin des années 80, un système de formation dont la pertinence n'est plus à prouver.

A Vail, les Autrichiens dominent les championnats du monde de ski alpin, et seuls les descendeurs norvégiens ont, pour l'instant, réussi à contester cette hégémonie.

Quel est donc le secret de l'école autrichienne de Werner Margreiter ? *« Chez nous,* explique-t-il, *le ski alpin est d'abord le premier sport national. Contrairement* [illegible] *footballeurs, les* [illegible] *toujours ramené* [illegible] *pays et les jeunes* [illegible] *toujours identifiés à* [illegible] *champions. « Les premières compétitions,* détaille-t-il, *commencent à l'âge de six ans grâce aux structures sportives des neuf régions autrichiennes. La Fédération nationale possède d'excellents locales et développe sa propre politique dans les petits clubs. A partir de dix ans, les meilleurs sont orientés dans des classes de sport-études. »*

### DEUX CENTRES NATIONAUX

Elitiste, la méthode autrichienne ne laisse aucune place au hasard : *« Entre quatorze et quinze ans, les meilleurs éléments du sport-études se présentent au concours d'entrée,* très *sélectif, des deux grands* [illegible] de ski *nationaux :* l'école de *Stams et celle de Schladming. »*

[illegible] jours [illegible] nécessaires pour dénicher cent vingt perles rares qui feront l'honneur de Stams et quatre-vingts génies des neiges qui bâtiront la réputation de Schladming. Mais la sélection ne s'arrête pas là. Les trois équipes nationales (juniors, Coupe d'Europe et Coupe du monde) puisent enfin dans ce vivier pour constituer leurs effectifs. Actuellement, [illegible] des skieurs autrichiens sont passés par Stams ou Schladming. Même Hermann Maier, qui a construit sa légende sur une carrière d'autodidacte, a passé une année du côté de Schladming.

*« A partir de seize ans, certaines filles peuvent prétendre à la grande équipe nationale. Pour les garçons, le grand saut ne se fait pas avant dix-huit ou dix-neuf ans,* assure Werner Margreiter. *Chaque année, nous intégrons cinq ou huit skieurs dans la sélection. Jamais plus. »* A ce moment-là, les champions en herbe doivent choisir [illegible] spécialités. *« Un descendeur doit faire ses preuves en slalom et un slalomeur en super-G. C'est comme ça et il n'y a pas d'exception »,* dit le magicien du Tyrol. Complets, bagarreurs, surentraînés, les skieurs autrichiens semblent invincibles.

*« L'Autriche est aujourd'hui la référence,* commente Didier Bonvin, l'entraîneur [illegible] de l'équipe [illegible] masculine. *Primo, leurs entraîneurs sont très, très bien formés. Secundo, une place énorme est accordée à la psychologie. Pour moi, il n'y a pas une école autrichienne mais plusieurs. Le style de chaque skieur est décortiqué et les entraînements sont adaptés à chaque [illegible]. » « Le [illegible] de Werner Margreiter est simple,* note avec envie Michel Vion, le directeur des équipes de France. *Il se place sur un monticule de neige et observe les lions se battre. A la fin du combat, il recrute les rescapés. »* Le ski autrichien ignore la pitié.

*Pa. M.*

# Même pour ses compatriotes, Renate Götschl était « invincible »

VAIL (Etats-Unis)
*d'un de nos envoyés spéciaux*

Après un triplé – déjà exceptionnel – en super-G, le quadruplé – totalement *inédit* – en descente. C'est ce que l'on pourrait gentiment appeler une invasion féminine, une « Blitzkrieg » sur la neige. Les Autrichiennes ont prouvé, dimanche 7 février sur la piste de Vail, qu'elles n'avaient pas de rivales dans les épreuves de vitesse des championnats du monde. Renate Götschl, Michaela *Dorfmeister, Stefanie* Schuster et Alexandra Meissnitzer ont pris les quatre premières places de la descente. Jusqu'à présent, aux Etats-Unis, seule la Suédoise Pernilla Wiberg les a dépossédées d'un titre mondial, en s'adjugeant, le 5 février, la première place du combiné. Sur les neuf médailles mondiales déjà *mises en jeu, les filles de la Wunder Mannschaft* en ont gagné sept. Et, même si les Autrichiennes ont la réputation d'être moins coriaces dans les épreuves techniques (slalom et géant), qui restent à disputer, leur enthousiasme actuel en fait des favorites à tous les titres.

### SANS CONCURRENCE

Leur domination met également en lumière l'absence actuelle de concurrence. Les Suissesses ont été *« désespérantes »* (la première, Sylviane Berthod, termine à la 13e place, à 1 s 50 de Renate Götschl). En l'absence de Katja Seizinger, les Allemandes, décevantes, ont toutes subi les derniers mètres très bosselés d'une piste pourtant docile. Privées de Régine Cavagnoud, les Françaises n'ont pu que figurer. Mélanie Suchet a pris la 6e place, Florence Masnada la 11e et Carole Montillet la 22e.

Renate Götchl, 23 ans, avait connu la malchance aux Jeux olympiques de Nagano (1998), où elle n'avait terminé que 5e du super-G. Riche d'un titre mondial au *combiné* (1997) et déjà nantie à Vail de deux médailles d'argent (super-G et combiné), elle a pris une belle revanche à l'issue d'une descente parfaite.

*« Il n'y pas de secret,* dit-elle. *Comme toutes les* [illegible] *filles de l'équipe nationale, je m'entraîne dur. Cet été, nous avons soigné notre préparation physique. Je voulais gagner une médaille et j'en ai trois dont une* [illegible] *or. Je n'oublierai jamais cette semaine. »*

### PLUS VITE SUR LA FIN

Détendue, conquérante et libérée, Renate Götschl a skié à la perfection. Les bras tendus vers l'avant, les jambes puissantes et les genoux élastiques, la petite skieuse d'Obdach (1,64 m pour 60 kg) a su intelligemment utiliser son centre de gravité plus bas pour décupler sa vitesse sur les parties glissantes et maîtriser ses envols sur les nombreuses difficultés aériennes du tracé. En retard à tous les temps intermédiaires, elle [illegible] jamais renoncé et refait son retard sur la fin du parcours où elle [illegible] su effacer toutes les bosses.

*« J'ai fait une grande course du début à la fin. Je ressentais une forte pression avant le départ parce que je savais que deux de mes coéquipières étaient en tête et avaient fait un bon parcours,* a expliqué, simplement, Renate Götschl. *Je savais qu'il fallait que je me lâche et que je prenne des risques. »* Elle les a tous pris. Et à l'image de la Française Florence Masnada, ses adversaires n'ont pu que se rendre à l'évidence : *« Actuellement, elle est invincible. »*

*Pa. M.*

# Bordeaux perd la tête mais pas l'espoir de trouver un repreneur

## Les Girondins ont été tenus en échec (1-1) à Rennes, à l'occasion d'un match émaillé d'incidents, alors que l'Olympique de Marseille s'imposait (3-1) face à Bastia, et reprenait la tête du championnat de France

**Après avoir longtemps mené au score, les hommes d'Elie Baup ont dû concéder [illegible] *match nul, samedi [illegible] février,* [illegible] au Stade rennais, lors [illegible] la 23e journée du championnat de France. L'égalisation [illegible] Bretons, sur un coup franc indirect dans la surface de réparation, a provoqué la colère des Bordelais. L'entraîneur et le meneur de jeu, Ali Benarbia, ont [illegible] expulsés, tandis que Johan Micoud, Michel Pavon et François Grenet recevaient un avertissement. Ce résultat fait l'affaire de l'Olympique de Marseille, qui a profité [illegible] sa victoire sur Bastia pour s'emparer [illegible] nouveau de la première place du classement. L'avance [illegible] d'investissement English National Company Investment (ENIC). Dirigée par l'homme [illegible] plus riche [illegible] Grande-Bretagne, Joseph Lewis, [illegible] entreprise possède déjà 25 % [illegible] Glasgow Rangers, [illegible] % [illegible] Vicence, 54 % du Slavia Prague et 79 % de l'AEK Athènes. Récemment, [illegible] était sur les rangs pour devenir propriétaire du mythique stade [illegible] Wembley (finalement racheté par la [illegible] anglaise de football).**

**En avril 1998, le conseil d'adminis[illegible] [illegible] Bordeaux rompait [illegible] discussions [illegible] ENIC pour plusieurs raisons. La première est liée au litige qui oppose la firme britannique [illegible] l'Union européenne de football (UEFA). Pour des raisons d'éthique sportive, l'UEFA [illegible] en effet le multiactionnariat dans les [illegible] professionnels. *L'autre motif* est d'ordre financier. ENIC se disait prêt [illegible] investir 120 millions de francs (plus de 18 millions d'euros) sur trois ans, ce qui représente [illegible] peu pour un club comme Bordeaux, fort [illegible] quatre [illegible] champion, de trois Coupes de France et d'une finale de Coupe d'Europe). Quand est arrivée la proposition d'UFA, les dirigeants girondins ont décidé de décaler l'opération d'une saison.**

**Plusieurs grands groupes ont déjà fait acte de candidature et ENIC est toujours en course. *« Ils sont moins de dix et la plupart sont étrangers »,* affirme Jean-Didier Lange. Une [illegible] désigné, le lauréat devra répondre à un cahier des charges extrêmement précis. Il lui faudra notamment construire des bâtiments pour le centre de formation du club, accepter de vivre à côté d'une association de loi 1901 (qui a la charge des enfants et des amateurs) et, bien sûr, augmenter les [illegible] joueurs en cas de qualification pour la Ligue des champions. Tendu vers cet objectif, l'effectif professionnel est resté éloigné des négociations. Au lendemain de la victoire sur Marseille, Elie Baup s'est acheté un tracteur pour cultiver les terres familiales de Montespan (Haute-Garonne).**

***Frédéric Potet***

**RENNES**
*de notre envoyé spécial*

Le football ne serait-il rien d'autre qu'un éternel recommencement ? Ce n'est pas parce que [illegible] avez étrillé l'Olympique de Mar[illegible] 4-1 [illegible] fai[illegible] montre [illegible] sérénité et [illegible] tranquille insolence que [illegible] ne craquerez pas, nerveusement, [illegible] semaine suivante devant un autre adversaire.

FOOTBALL

[illegible] Girondins de Bordeaux ont perdu [illegible] face, [illegible] février. [illegible] longtemps, l'instant [illegible] quelques minutes. En déplacement [illegible] Rennes, les hommes d'Elie Baup n'ont que très modérément apprécié [illegible] devoir partager [illegible] point du match nul [illegible] l'occa[illegible] [illegible] 23e journée du championnat de France. Alors qu'ils menaient [illegible] [illegible] à [illegible] suite d'une magnifique action collective conclue par Sylvain Wiltord (36e), les postulants au titre sont brutalement sortis de leurs gonds, en fin [illegible]

Le but égalisateur de Patrick Wei[illegible] (86e) précipita [illegible] autour de l'arbitre, Alain Sars, coupable [illegible] leurs yeux d'avoir [illegible] un coup franc indirect « injustifié » dans la surface de réparation. La confusion [illegible] jusqu'au banc de touche. Fait peu banal, M. Sars renvoya [illegible] l'entraîneur, Elie Baup, [illegible] meneur [illegible] jeu, Alf Bernarbia, qui [illegible] d'être remplacé. Au coup [illegible] sifflet final, d'autres scènes d'énervement ternissaient un peu plus la soirée.

Ce qui ne pouvait [illegible] consolider la conclusion du jour : [illegible] veulent devenir champions de France [illegible] saison, les Girondins [illegible] Bordeaux devront apprendre [illegible] leurs nerfs.

Jean-Didier Lange [illegible] Jean-Louis Triaud, les deux coprésidents du club aquitain, [illegible] bien passés [illegible] vérité. La journée avait mal commencé pour [illegible] son édition du 6 février, *Le Figaro* révélait que [illegible] chaîne de [illegible] 6 [illegible] le point [illegible] Girondins de Bordeaux.

Cela [illegible] près de deux [illegible] que [illegible] deux hommes essaient [illegible] « [illegible] » la [illegible] anonyme [illegible] objet sportif (SAOS) qu'ils dirigent, en duo, depuis [illegible] « [illegible] *actuellement à [illegible] constitution d'une [illegible] de candidats. Pour [illegible] raisons de confidentialité [illegible] ces derniers, [illegible] ne pouvons rien infirmer, ni confirmer* », indiquait Jean-Didier Lange, samedi, juste [illegible]

**DIVERSIFICATION**

Comme l'a précisé Jean Drucker, le PDG [illegible] M 6, [illegible] chaîne n'a jamais [illegible] l'intention d'acquérir le club bordelais. Une proposition d'investissement, en revanche, a bel et bien été [illegible] par l'un des actionnaires de M 6, en l'occurrence la [illegible] UFA, qui, associée avec la compagnie luxembourgeoise CLT, forme l'un des plus importants holdings audiovisuels européens. L'une des filiales du groupe, UFA-sport, est justement spécialisée dans le football. En 1998 elle a pris une participation de 25 % dans le groupe de marketing d'événements de Jean-Claude Damon et a négocié, l'an dernier, les droits télévisés d'environ 200 matches, dans une quarantaine de pays différents.

[illegible] un but de diversification, elle commence également à organiser elle-même des compétitions, comme la Fuji Cup, un tournoi amical réunissant avant le début de la saison les quatre meilleures équipes du championnat allemand. Basée à Hambourg, UFA-sport a également [illegible] responsabilité du marchandisage [illegible] Borussia Dortmund et du Hertha Berlin. Les négociations avec les Girondins de Bordeaux datent du printemps 1998. Un courrier d'intention a été envoyé à la direction du club au [illegible] où celle-ci était en pleine négociation avec la société

# Shabani Nonda, le George Weah du Stade rennais

**RENNES**
*de notre envoyé spécial*

Quelques mètres d'accélération suffisent, deux ou trois dribbles [illegible] nécessaires, [illegible] la blance [illegible] aux yeux : Shabani Nonda, jeune attaquant burundais de vingt et un [illegible] portant les couleurs du Stade rennais depuis [illegible] sai-

**PORTRAIT**

« Je veux prendre mon temps. Mon objectif [illegible] de rester à Rennes jusqu'à la fin de la saison prochaine »

son, rappelle [illegible] manière confondante George Weah, l'avant-centre du Liberia qui fit [illegible] beaux jours [illegible] l'AS Monaco puis du Paris-Saint-Germain avant [illegible] rejoindre le Milan AC. [illegible] puissance, même obsession du but et même nonchalance trompeuse. Samedi [illegible] février, dans [illegible] match au [illegible] face aux Girondins de Bordeaux, Shabani Nonda n'est pas parvenu à améliorer son crédit au classement des meilleurs buteurs du championnat (quatrième [illegible] [illegible] buts). Marqué de très près, [illegible] parfois [illegible] façon musclée, par les défenseurs adverses, il [illegible] pu vérifier que sa réputation [illegible] lui garantit déjà [illegible] surveillances étroites, quelques douleurs [illegible] chevilles et, bientôt, l'attention des plus grands clubs.

Shabani Nonda possède un autre point commun avec George Weah. Tout joueur d'exception qu'il est, il [illegible] connaîtra probablement jamais une phase finale de Coupe du monde. On peut en dire de même du Tchadien Japhet N'Doram (Monaco) ou [illegible] du Togolais Bachirou Salou (Borussia Dortmund). Shabani Nonda le Burundais vient en effet d'un [illegible] pays les plus démunis d'Afrique. Samedi, après [illegible] rencontre, l'attaquant se réjouissait [illegible] la décision [illegible] sept Etats de la région [illegible] l'embargo [illegible] son pays. *« Je pense que je retournerai là-bas sitôt la fin du championnat »,* confiait-il.

Si [illegible] n'en [illegible] qu'à ses débuts, la carrière de [illegible] Nonda se lit déjà comme un roman. [illegible] pour cause de guerre, l'apprenti footballeur en [illegible] à [illegible] quatrième club [illegible] à [illegible] quatrième pays. Arrivé en Tanzanie à l'âge de dix-sept ans, puis transféré en Afrique du Sud, il pose ses crampons en Suisse, [illegible] février 1996, au FC Zurich. Le pur buteur suscite [illegible] la convoitise de plusieurs grands [illegible] et italiens. Repéré du côté du Stade rennais par Jean-Michel Moutier, il décide alors [illegible] s'installer [illegible] Bretagne, attentif à ne pas se brûler les ailes. Le montant du transfert s'élève à 23 millions [illegible] francs (3,5 millions d'euros), ce qui est un [illegible] pour le club repris par l'industriel François Pinault.

Combien de [illegible] le [illegible] rennais va-t-il pouvoir garder son buteur ? La Juventus Turin est repartie à la charge ces dernières semaines, en vain. *« Je veux prendre mon temps. Mon objectif est de rester à Rennes jusqu'à la fin de la saison prochaine. Je n'ai pas encore vingt-deux ans »,* rappelle le Burundais, [illegible] le contrat court jusqu'en 2003. Si l'attaquant poursuit son [illegible] avec la même efficacité [illegible] le but, le [illegible] de son futur transfert pourrait, dit-on, approcher les 100 millions [illegible] francs (plus [illegible] 15 [illegible] d'euros) d'ici dix-huit mois.

*F. P.*

# L'Olympique de Marseille a « repris les choses en main »

**[illegible] NERFS** des Girondins [illegible] Bordeaux ont lâché. L'Olympique [illegible] Marseille (OM) n'a pas laissé passer l'occasion. C'est par un nouveau chassé-croisé en tête du championnat de France de foot[illegible] que s'est soldée la 23e journée, disputée samedi [illegible] février et dimanche 7 février. Marseille a repris les commandes d'un championnat qui voit également le FC Nantes se positionner [illegible] la quatrième place.

Etrillés lors de la journée précédente [illegible] Bordeaux (1-4), les joueurs de l'OM ont « *repris les choses en main* », comme a tenu [illegible] le souli[illegible] Robert Pires à l'issue d'un match victorieux, [illegible] domicile, face [illegible] Bastia (3-1). Le club phocéen, porté par un Fabrizio Ravanelli [illegible] verve (deux buts, 40e et 81e), auquel Daniel Bravo (33e) avait [illegible] tré l'exemple, [illegible] ainsi signé [illegible] neuvième victoire au Stade-Vélodrome, en douze matches.

« *Nous voulons nous imposer [illegible] Toulouse, dimanche, [illegible] [illegible] un écart susceptible d'atteindre [illegible] [illegible] nal des Bordelais*, a annoncé Daniel [illegible] *Je pense que [illegible] les plus costauds et que notre équipe est celle qui possède le plus de chances d'être championne.* » Les Toulousains, revigorés depuis [illegible] retour d'Alain Giresse, au point de s'imposer (2-1) [illegible] Auxerre, semblent prêts [illegible] relever le défi.

**UN JEU LIMPIDE ET VIVACE**

Derrière [illegible] et Bordeaux, à treize longueurs du premier et onze du second, Nantes s'est replacé dans la course aux places européennes. Sous les yeux d'« espions » [illegible] [illegible] Lazio Rome, [illegible] clubs espagnols [illegible] allemands, les jeunes Canaris se sont imposés face au champion en titre Lens (2-0). Déployant un jeu limpide et vivace, ils ont signé leur neuvième match d'affilée [illegible] défaite.

« *On [illegible] énormément pris confiance [illegible] [illegible] en cinq mois. Maintenant on rentre dans les matches sans appréhension et toujours [illegible] pression. Je crois que l'on a dépassé cette phase d'acclimata[illegible]* », explique le milieu récupérateur Sébastien Piocelle. « *Maintenant*, renchérit le gardien de but, Mickaël Landreau, *on impose une certaine crainte chez [illegible] futurs adversaires.* »

Le FC [illegible] [illegible] désormais [illegible] égalité de points avec l'Olympique lyonnais, qui, endeuillé par la mort de [illegible] gardien [illegible] but remplaçant, Luc Borelli, l'a malgré [illegible] emporté (2-1) face [illegible] Nancy. Lyon compte toutefois un match en moins et possède une différ[illegible] de buts supérieure (+ 11, contre + 9).

L'AS Monaco [illegible] également [illegible] une bonne affaire en allant s'imposer [illegible] Havre (2-1). L'équipe monégasque occupe désormais le sixième [illegible] du championnat. De quoi faire – temporairement ? – oublier la crise [illegible] confiance que traverse l'équipe. Mais aussi les coups de semonce du prince Albert, qui, dans [illegible] jours précédant la rencontre, s'était montré très critique sur la gestion du président du club, Jean-Louis Campora.

Dans la même catégorie des clubs traumatisés, le Paris-Saint-Germain a également donné de lé[illegible] signes d'embellie. L'équipe de la capitale, qui n'avait plus gagné depuis sept matches de championnat, s'est reprise, au Parc des Princes, face [illegible] Sochaux (2-1). Le club sochalien ne constitue certes [illegible] une référence, puisqu'il occupe la dernière place du classe[illegible] [illegible] il n'avait plus perdu depuis trois rencontres. Et le [illegible] avait déjà prouvé qu'un promu avait toutes [illegible] chances face à lui, puisque, en cinq matches [illegible] Lorient, Nancy et ce même Sochaux, il avait cédé quatre fois, [illegible] rachant [illegible] juste un match nul en Lorraine.

## Le championnat de France de football de D1

**CLASSEMENT**

| | Pts | J | G | N | P | Buts | Derniers matches |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 Marseille | 61 | 23 | 15 | 6 | 2 | +23 | GGNPG |
| 2 Bordeaux | 49 | 23 | 15 | 4 | 4 | +29 | PGNGN |
| 3 Lyon | 38 | 22 | 10 | 8 | 4 | +11 | NNGGG |
| 4 [illegible] | 38 | 23 | 10 | 8 | 5 | +9 | GNGNG |
| 5 Rennes | 37 | 23 | 10 | 7 | 6 | +2 | PNNGN |
| 6 Monaco | 36 | 22 | 10 | 5 | 7 | +10 | NPNGG |
| 7 Montpellier | 32 | 23 | 9 | 5 | 9 | +4 | PGNGN |
| 8 Auxerre | 31 | 23 | 8 | 7 | 8 | +3 | GPGNP |
| 9 [illegible] | 30 | 23 | 9 | 3 | 11 | −1 | PGNPP |
| 10 Lens | 29 | 23 | 8 | 5 | 10 | −2 | NGNPP |
| 11 Paris-SG | 28 | 23 | 7 | 7 | 9 | 0 | NPPPG |
| 12 Metz | 28 | 23 | 7 | 7 | 9 | −7 | GPGPG |
| 13 Strasbourg | 25 | 23 | 5 | 10 | 8 | −6 | NNPPN |
| 14 Nancy | 24 | 23 | 6 | 6 | 11 | −9 | PPGPP |
| 15 Le Havre | 22 | 23 | 5 | 7 | 11 | −12 | GPGNP |
| 16 Toulouse | 21 | 23 | 4 | 9 | 10 | −17 | NPPGG |
| 17 Lorient | 20 | 23 | 4 | 8 | 11 | −18 | NGPNP |
| 18 Sochaux | 17 | 21 | 3 | 8 | 10 | −19 | PNNNP |

| | Domicile | Visiteur |
|---|---|---|
| 1 Auxerre | 0 | 39 |
| 2 Nantes | 1 | 33 |
| 3 Lorient | 1 | 35 |
| 16 Bordeaux | 5 | 50 |
| 17 Lens | 6 | 40 |
| [illegible] Bastia | 11 | 67 |

1 Bordeaux 40 buts • 2 Marseille 42 buts • 3 Montpellier 40 buts.

1 Marseille 19 buts • 2 Bordeaux, Lyon 20 buts • 4 Monaco, Paris SG 22 buts.

1 Willord (Bordeaux) 15 buts • 2 Lasiandes (Bordeaux) 15 buts • 3 Maurice (Marseille) 11 buts.

24e [illegible] : [illegible] 13 février : Sochaux-Le Havre, Monaco-Rennes, Lens-Paris SG, Lyon-Nantes, Bordeaux-Bastia, Strasbourg-Auxerre, Lorient-Montpellier. Dimanche 14 février : Nancy-Metz, [illegible]

# La France gagne une médaille de bronze au mondial de bob à deux

**DÉJÀ MÉDAILLÉS** [illegible] bronze [illegible] bob [illegible] quatre [illegible] Jeux olympiques de Nagano, en 1998, Bruno Min[illegible] [illegible] Emmanuel Hostache ont obtenu la médaille de bronze aux *championnats du monde* de bob [illegible] deux, dimanche 7 février, à Cortina d'Ampezzo (Italie). Les deux Français, licenciés [illegible] Macôt-La Plagne (Savoie), [illegible] terminé derrière [illegible] Allemands ,Christoph Langen-Markus Zimmerman [illegible] [illegible] Guenther Huber-Ubaldo Renzi. « *Nous [illegible] attendions à un résultat entre les 4e et 6e places*, a déclaré l'entraîneur, Nano Pourtier. [illegible] *Bruno [illegible] très bien piloté [illegible] cette médaille [illegible] bronze [illegible] superbe récompense après [illegible] année de gros travail.* »

**DÉPÊCHES**

■ *CYCLISME :* [illegible] Français [illegible] **Lefevre (Casino)** a gagné, di[illegible] 7 février, la 29e édition de [illegible] [illegible] Bessèges.

■ *FOOTBALL :* **Saint-Etienne a [illegible] l'écart en [illegible] du championnat [illegible] France [illegible] deuxième division,** [illegible] s'imposant face au *Mans* (1-0), *samedi [illegible] février.* Les Verts, abordent [illegible] dernier tiers [illegible] championnat [illegible] quatre longueurs d'avance sur Troyes, qui s'est fait surprendre à *Lille* (1-0).

■ **L'équipe nationale d'Allemagne** a concédé une [illegible] défaite (0-3) [illegible] [illegible] Etats-Unis, samedi *6 février*, lors d'un match amical. La presse germanique n'a pas épargné son équipe. « [illegible] *sur vous* », a ti[illegible] [illegible] quotidien populaire *Bild* au lendemain du match ; « *L'Allemagne ridiculisée* » a choisi *Die Welt* ; « *A pleurer de rire* », [illegible] ironisé l'agence de presse *Sid.*

■ **La Fiorentina a concédé le nul à [illegible]** (0-0) face au Milan AC, dimanche 7 février, lors de la 20e jour[illegible] du championnat d'Italie. Au classement, la formation [illegible] [illegible] dispose plus que d'un point d'avance sur [illegible] Rome, qui a enregistré son neuvième succès consécutif, devant Pérouse (3-0). La [illegible] (4-2) [illegible] la Juventus, à domicile, face [illegible] Parme, a provoqué la démission de l'entraîneur, Marcello Lippi.

■ **Le club [illegible] du Torino [illegible] déboursé 400 [illegible] francs** (60 000 €) pour un [illegible] d'exclusivité [illegible] la famille d'un enfant [illegible] dix [illegible] originaire de Naples. Vincenzo Sarno (136 cm, 36 kg) a été remarqué alors qu'il jouait un tournoi annuel, auquel participent 70 clubs [illegible] près de 1 400 jeunes. Il ne pourra signer un premier [illegible] qu'à l'âge de qua[illegible] ans. Le quotidien *France-Soir* précisait, samedi 6 février, que le jeune prodige aurait plutôt [illegible] devenir champion [illegible] karaté.

■ **LOTO : résultats [illegible] tirages n° 11** [illegible] samedi 6 février.
**Premier tirage :** 9, 20, 29, 36, 42, 47, numéro complémentaire : 6. [illegible] de [illegible] pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros [illegible] le complémentaire : 512 745 F, 78 [illegible] [illegible] *numéros* 7 495 F, 1 142 € ; [illegible] numéros et [illegible] complémentaire : 342 F, 52,13 € ; 4 numéros : 171 F, 26,06 € ; [illegible] numéros [illegible] [illegible] *complémentaire :* 34 F, 5,18 € ; 3 numéros : 17F : 2,59 €.
[illegible] tirage : 6, 27, 34, 39, 41, 46, numéro complémentaire : 4. Rapports [illegible] [illegible] *numéros :* [illegible] [illegible] F, 2 447 087 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 97 470 F, 14 859,20 € ; pour 5 numéros : 6 320 F, 963,47 € ; [illegible] 4 [illegible] et [illegible] complémentaire : 332 F, 50,6 €; pour 4 numéros : 166 F, 25,30 € ; pour 3 numéros [illegible] [illegible] complémentaire : 36 F 5,48 €. [illegible] *3 numéros :* [illegible] F, 2,74 €.

Le Monde interactif
http://www.lemonde.fr
La **Bourse** au quotidien : les acteurs et les valeurs des marchés, les cotations en direct, les informations financières sur les entreprises...

# Encore un peu de neige dans le nord

**MARDI**, la dépression, ainsi que la perturbation qui l'accompagne, *s'enfonce sur le sud du* [illegible] amenant [illegible] pluies en plaine et de la neige en montagne. Avec un flux [illegible] nord, [illegible] moitié nord [illegible] progressivement en [illegible] traine, [illegible] *de l'air* [illegible] *quelques* [illegible].

**Bretagne, pays [illegible] Loire, [illegible] Normandie.** – [illegible] par un vent de nord l'air [illegible] s'installe. Nuages et éclaircies alterneront. Quelques averses pourront [illegible] produire près [illegible] De [illegible] flocons [illegible] sont [illegible] en Normandie.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Les [illegible] alterneront avec quelques [illegible]. Des [illegible] neige se produiront encore çà et là. Le vent de nord, qui soufflera jusqu'à [illegible] km/h, [illegible] tuera la très nette impression de froid qui domine.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Il neigera en Franche-Comté au-dessus [illegible] m le matin et jusqu'en plaine l'après-midi. [illegible] Bourgogne, [illegible] sera tantôt un peu [illegible] pluie, tantôt un [illegible] de neige, avant le développement d'éclaircies. Le vent de nord accentue la sensation de froid.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, *Midi-Pyrénées*.** – La journée [illegible] pluvieuse en Midi-Pyrénées. En Aquitaine, [illegible] éclaircies [illegible] developperont l'après-midi, comme [illegible] Poitou-Charente, où [illegible] *apparitions* [illegible] *matin. L'air* fraîchit par le [illegible].

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Journée pluvieuse et venteuse [illegible] pluies sur [illegible] ouest *des reliefs et de la neige au-*[illegible] de 1000 m en Auvergne et de 300 m dans les Alpes. Des éclaircies se développeront l'après-midi en Limousin.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur,** [illegible] – [illegible] d'ouest n'épargne-[illegible] personne. Il neigera au-dessus [illegible] en soirée sur [illegible] Alpes [illegible] Sud. Le vent atteindra 90 à 100 km/h sur [illegible] pointe varoise.

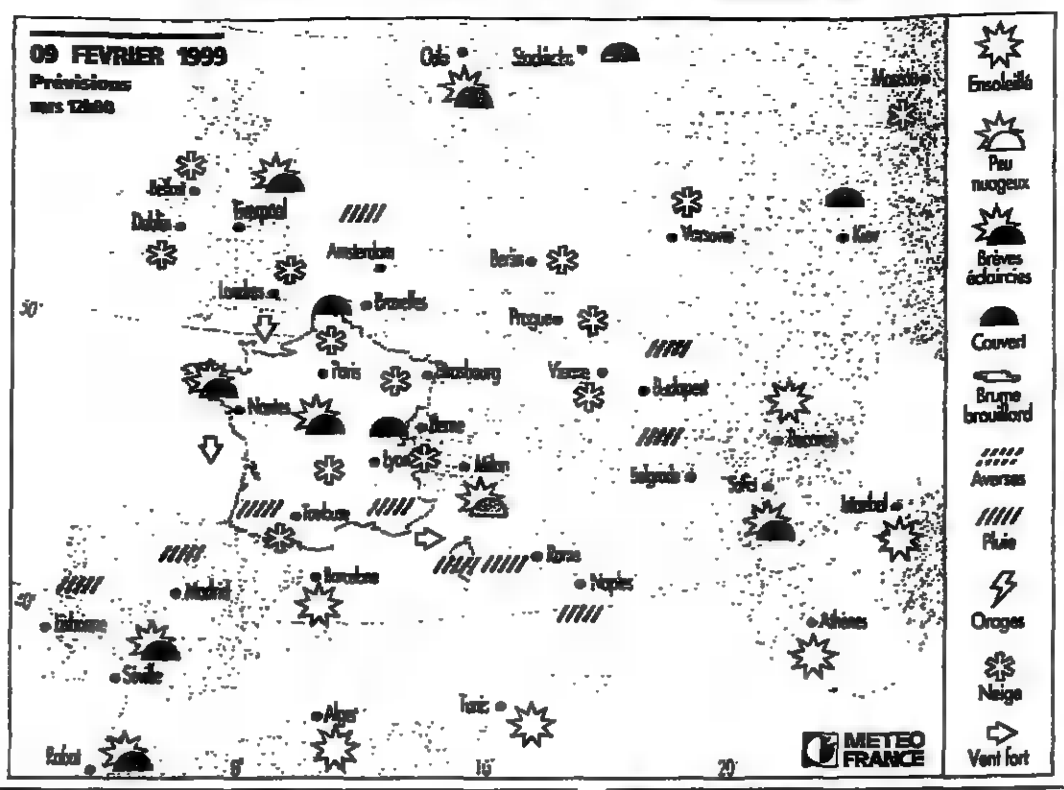


**PRÉVISIONS POUR LE 09 FEVRIER** [illegible]
Ville par ville, les [illegible] température [illegible] l'état du ciel. S : [illegible]; N : [illegible]; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| [illegible] métropole | | |
|---|---|---|
| AJACCIO | [illegible] | P |
| BIARRITZ | 5/11 | P |
| BORDEAUX | [illegible] | N |
| BOURGES | -1/5 | N |
| BREST | [illegible] | N |
| CAEN | 0/2 | N |
| [illegible] | -1/4 | N |
| [illegible] | [illegible] | N |
| DIJON | -2/2 | * |
| GRENOBLE | [illegible] | * |
| LILLE | -1/1 | * |
| LIMOGES | -2/7 | N |
| [illegible] | [illegible] | P |
| MARSEILLE | [illegible] | P |

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] | -2/1 | * |
| NANTES | [illegible] | N |
| NICE | [illegible] | P |
| PARIS | -1/1 | * |
| [illegible] | [illegible] | P |
| [illegible] | [illegible] | P |
| RENNES | [illegible] | N |
| ST-ETIENNE | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | -2/1 | * |
| [illegible] | [illegible] | P |
| TOURS | [illegible] | N |
| [illegible] outre-mer | | |
| CAYENNE | [illegible] | P |
| FORT-DE-FR. | 22/27 | [illegible] |
| [illegible] | 25/28 | [illegible] |

| | | |
|---|---|---|
| PAPEETE | [illegible] | P |
| POINTE-A-PIT. | [illegible] | [illegible] |
| ST-DENIS-RÉ. | [illegible] | C |
| EUROPE | | |
| AMSTERDAM | [illegible] | P |
| [illegible] | 6/13 | S |
| [illegible] | 7/15 | S |
| BELFAST | -3/2 | C |
| [illegible] | [illegible] | P |
| BERLIN | -3/-2 | [illegible] |
| BERNE | -5/-2 | C |
| [illegible] | -3/1 | C |
| [illegible] | -5/4 | S |
| BUDAPEST | -3/1 | P |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| DUBLIN | -2/2 | N |
| FRANCFORT | -3/-1 | N |
| GENEVE | [illegible] | C |
| [illegible] | -17/-13 | C |
| [illegible] | 3/9 | S |

| | | |
|---|---|---|
| KIEV | -6/-3 | C |
| [illegible] | [illegible] | P |
| [illegible] | -3/2 | N |
| LONDRES | -3/3 | S |
| [illegible] | -4/-3 | C |
| [illegible] | 4/11 | P |
| [illegible] | -2/10 | N |
| [illegible] | -14/-5 | C |
| [illegible] | -7/-1 | C |
| [illegible] | 3/11 | [illegible] |
| [illegible] | -15/-9 | N |
| [illegible] | [illegible] | C |
| PRAGUE | [illegible] | C |
| ROME | [illegible] | P |
| SEVILLE | [illegible] | N |
| [illegible] | -6/3 | N |
| ST-PETERSB. | -19/-13 | C |
| [illegible] | -8/-5 | C |
| TENERIFE | 10/14 | N |
| [illegible] | -6/-3 | C |

| | | |
|---|---|---|
| VENISE | 0/6 | N |
| VIENNE | -4/1 | N |
| AMÉRIQUES | | |
| BRASILIA | 20/29 | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| CARACAS | 21/28 | N |
| CHICAGO | -1/7 | N |
| LIMA | 22/28 | [illegible] |
| LOS ANGELES | [illegible] | P |
| MEXICO | 12/24 | S |
| [illegible] | -11/1 | N |
| [illegible] | 0/6 | [illegible] |
| SAN FRANCIS. | 6/10 | [illegible] |
| SANTIAGO/CHI | [illegible] | S |
| TORONTO | -2/2 | S |
| WASHINGTON | -1/14 | N |
| AFRIQUE | | |
| ALGER | 5/16 | C |
| DAKAR | 16/23 | N |
| KINSHASA | 21/30 | C |

| | | |
|---|---|---|
| LE CAIRE | 12/20 | S |
| MARRAKECH | 6/16 | S |
| NAIROBI | 17/29 | S |
| PRETORIA | 19/30 | S |
| RABAT | 8/16 | N |
| TUNIS | 9/16 | S |
| ASIE-OCÉANIE | | |
| BANGKOK | 21/29 | N |
| BOMBAY | 19/28 | S |
| DJAKARTA | 26/29 | C |
| DUBAI | 18/27 | S |
| HANOI | 18/24 | S |
| HONGKONG | 14/22 | S |
| JERUSALEM | 11/19 | S |
| NEW DEHLI | 10/24 | S |
| PEKIN | -3/7 | S |
| SEOUL | 0/8 | N |
| SINGAPOUR | 25/31 | [illegible] |
| SYDNEY | 22/24 | P |
| TOKYO | 2/10 | [illegible] |

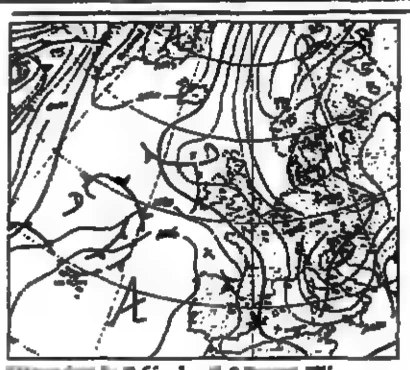

*[illegible] février [illegible] 0 [illegible] TU*

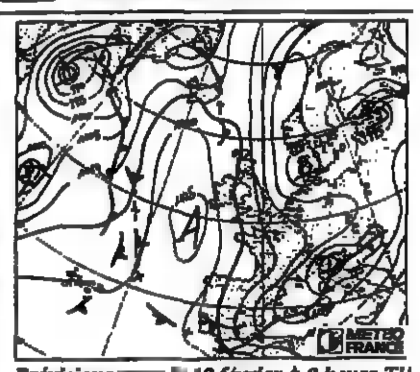


*Prévisions [illegible] 10 février à 0 heure TU*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Lufthansa [illegible] nonce [illegible] « prix légers » sur quel-[illegible] cinquante destinations long-courriers. Citons New York (2 170 F, 330 €), San Francisco (2 733 F, 416 €), Toronto (2 166 F, 330 €), Rio [illegible] Janeiro (3 346 F, 510 €), Acapulco (3 250 F, 495 €), Johannesburg (3 420 F, 521 €), Bombay (3 172 F, 483 €), *Pékin* [illegible] *Shanghaï* (3 [illegible] F, [illegible] €). Pour en bénéficier, acheter [illegible] billet avant le 15 mars et voyager entre [illegible] 12 avril et le 31 mai. Réservations [illegible] 0802-020-030.

■ **HÔTELS.** Estonie, Togo, Maroc, Madagascar, Australie et Thaïlande figurent parmi les [illegible] venus étoffer le réseau des hôtels Mercure dont les 420 établissements sont présentés dans le Guide Mercure 1999. Parmi les [illegible] nouveaux venus, 32 [illegible] trouvent en Europe, dont 11 [illegible] Pays-Bas. Mercure [illegible] désormais implanté [illegible] Cuba et en Colombie. Renseignements au 0803-88-33-33.

ASTRONOMIE

# Pluton conserve son statut de neuvième planète du système solaire

**QUI CROIRAIT**, en pensant à la [illegible] lointaine Pluton, [illegible] la neuvième planète [illegible] système solaire était, sans qu'elle [illegible] ait la [illegible] idée, [illegible] coeur d'un [illegible] passionné *entre* [illegible] *polémique* qui vient de connaître un terme – provisoire ? – mardi 3 février. *« C'est* [illegible] *très longue histoire, qui m'a dévoré* [illegible] *quantité de temps incroyable »*, [illegible] sourit [illegible] Johannes Andersen, le secrétaire général [illegible] l'Union astronomique [illegible] (UAI). [illegible] ni plus ni moins accusée de vouloir [illegible] Pluton, de lui retirer [illegible] grade de planète.

C'est que ce [illegible] le [illegible] février 1930 par l'Américain Clyde Tombaugh, n'entre dans aucune des [illegible] grandes catégories [illegible] au sein [illegible] système solaire : les planètes telluriques (Mercure, Vénus, Terre et Mars) et les géantes gazeuses (Jupiter, Saturne, Uranus [illegible] Neptune).

[illegible] un diamètre [illegible] seulement 2 [illegible] kilomètres, [illegible] plus petite que notre Lune. Si la Terre pe-[illegible] 1 kilo, sa lointaine homologue ne pèserait qu'un peu plus de 2 grammes. Un petit caillou [illegible] d'une [illegible] boule de pétanque. De plus, son orbite est inclinée de plus de 17 degrés par rapport au plan de l'écliptique alors qu'aucune [illegible] autres planètes n'en [illegible] de plus de 7 degrés.

Enfin, [illegible] ce [illegible] « [illegible] », [illegible] décrit [illegible] trajectoire si [illegible] par rapport au [illegible] que, au cours de [illegible] parcours de 247 [illegible] de [illegible] étoile, [illegible] retrouve, vingt [illegible] durant, plus proche du [illegible] l'est Neptune, la « huitième planète ». C'est le cas depuis le 21 janvier 1979. C'est [illegible] à l'heure où ces lignes [illegible] imprimées. Cela ne le [illegible] plus [illegible] février.

**COLLISION [illegible]**

Ce jour-là, Pluton croisera [illegible] plan orbital de Neptune et reprendra [illegible] place [illegible] cortège planétaire pour 227 ans. Qu'on [illegible] rassure, selon [illegible] calculs [illegible] nomes, les orbites [illegible] ces deux planètes [illegible] qu'elles n'entreront jamais en [illegible] l'une [illegible] l'autre.

Le cas de Pluton l'excentrique, petite bille [illegible] d'azote et de méthane gelés, ne s'est [illegible] arrangé [illegible] la découverte, en 1992, [illegible] premier représentant d'une nouvelle catégorie d'astres lointains. Aujourd'hui, ces « objets transneptuniens » (TNO, selon l'abréviation anglaise) composent une famille comptant environ soixante-dix membres mesurant au maximum quelques centaines [illegible] Pluton, selon certains [illegible] tronomes, dont Jane Luu (université [illegible] Leyde, [illegible] Pays-Bas) qui codécouvrit [illegible] premier TNO, [illegible] serait que le plus gros d'entre [illegible].

La discussion s'est donc [illegible] sein [illegible] l'UAI, qui [illegible] astronomes professionnels du monde entier, pour savoir s'il fallait donner un numéro [illegible] Pluton dans cette liste, ou bien l'intégrer dans la classification, beaucoup plus [illegible] celle-là, des petites planètes. L'Américain Brian Marsden, responsable du Centre des petites planètes [illegible] l'UAI, proposait d'attribuer à Pluton l'honorifique numéro 10 000.

**LA SEULE « AMÉRICAINE »**

Levée de boucliers outre-Atlantique : on s'attaquait au statut [illegible] seule planète découverte [illegible] un Américain ! « *A mon avis*, juge [illegible] secrétaire général [illegible] l'UAI, *ce* [illegible] *complètement farfelu et décalé par rapport* [illegible] *mise* [illegible] *point technique. Faites la comparaison* [illegible] *moi. Depuis que je suis né, je suis Johannes Andersen. Plus tard,* [illegible] *m'a donné un numéro de Sécurité sociale mais je n'en suis pas redevenu singe pour* [illegible] *! »*

Mardi 3 février, l'UAI a, pour calmer les esprits, publié un communiqué indiquant qu'elle n'avait jamais *« proposé de changer le statut de Pluton »*. L'incident [illegible] donc clos, mais pour combien de temps ? *« La classification actuelle* [illegible] *basée sur des caractéristiques historiques et* [illegible] *physiques. Pluton est l'objet le plus brillant au-delà de Neptune mais il* [illegible] *pourrait bien que, d'ici* [illegible] *ou quinze* [illegible], [illegible] *découvre* [illegible] *corps plus* [illegible] *sif, plus grand et plus sombre... »*

***Pierre Barthélémy***

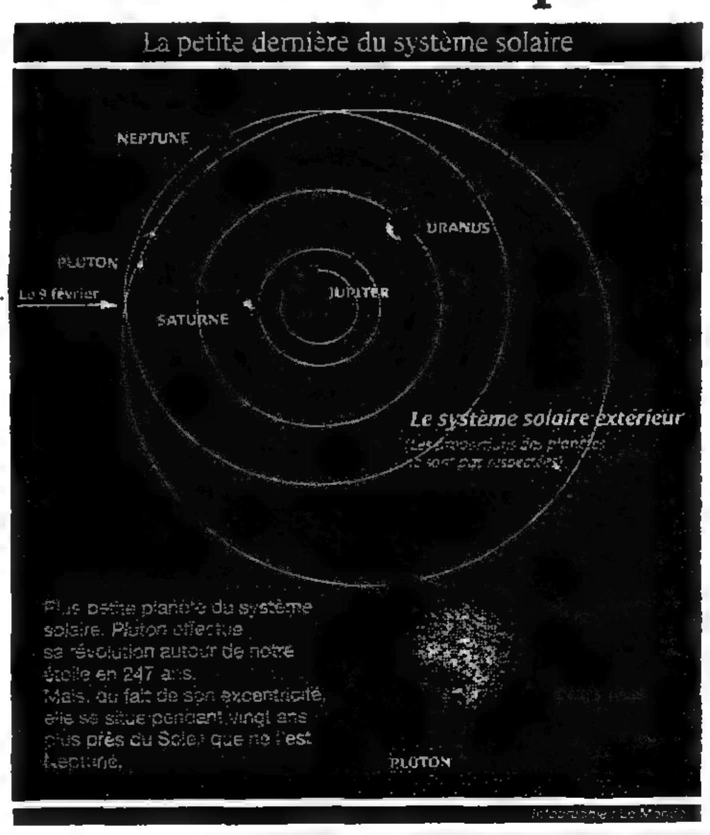


Infographie : Le Monde

**SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE**
**• vendredi 12 février [illegible] Paris) •**

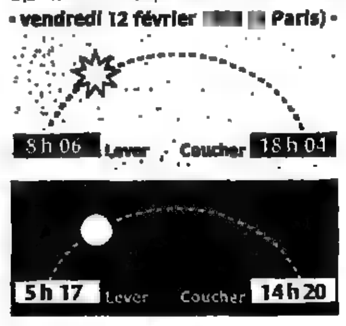


## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2623

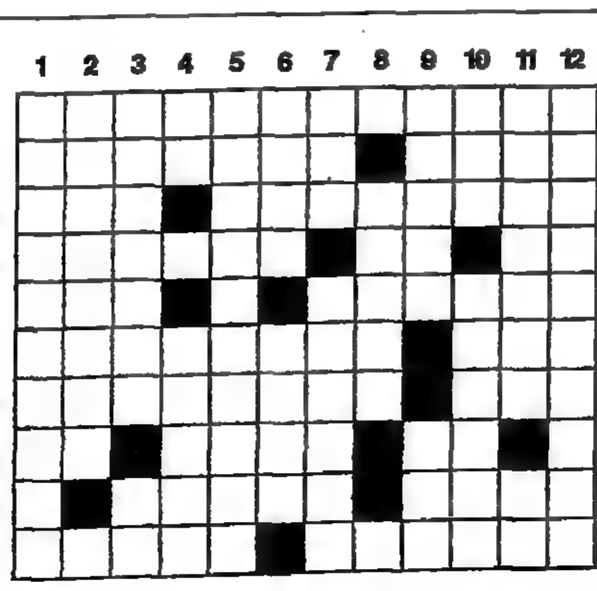

**HORIZONTALEMENT**

I. Coupe du monde. – II. Couverture légère. Mit en couleur. – III. [illegible] prise déclenche les hostilités. Souvent en ville, ils travaillent [illegible] la campagne. – IV. Bien engagé. Ouvre la valise. Dans la farine. – V. [illegible] bavure. Qui remonte [illegible] parents. – VI. Plutôt irrégulière cette attirance de la Lune par le Soleil. Ignoble. – VII. Chanté à l'office. Aide au tirage. – VIII. Préposition. Devient intéressant [illegible] la [illegible] Exclamation. – IX. Fermât son [illegible] Paroles [illegible] musique allemandes. – X. Une fin pour Io. Comme Io, elle fut aimée par Zeus.

**VERTICALEMENT**

1. [illegible] à l'eau ratée pour le bâtiment. – 2. Couleur [illegible] fonds. – 3. Poussent un peu loin le régime. Petit et craquant. – 4. Vieilles habitudes. Compresseur depuis peu disparu. – 5. Elle suit [illegible] près, parfois dangereusement. – 6. Fait le bon poids. Victoire qui ouvrit [illegible] portes [illegible] Berlin [illegible] l'empereur. – 7. [illegible] scène [illegible] ouverte [illegible] Font leurs trous. – 8. Bien plein. – 9. Ensemble. Réservés en théorie aux [illegible] les plus modestes. – 10. [illegible] ces lieux. [illegible] mauvais côté dans la séparation. – 11. Rapace qui crie moins qu'on le dit. Article retourné. – 12. Comme une voix [illegible] des fosses.

***Philippe Dupuis***

**SOLUTION DU N° 2622**

**HORIZONTALEMENT**

I. Irrésistible. – II. Moulinée. Rab. – III. Butane. [illegible] (Eon). – IV. [illegible] Négatif. – V. OLP. Caresser. – VI. Globule. Mi. – VII. Leurre. Plouf. – VIII. Lue. Iles. – IX. Open. Adoubée. – X. Sites. Etrier.

**VERTICALEMENT**

1. Imbroglios. – 2. Rouelle. Pi. – 3. Rut. Poulet. – 4. Elan. [illegible]. – 5. Sinécure. – 6. Inégalé. – 7. Se. Are. Ide. – [illegible] Tente. Plot. – 9. Oiseleur. – 10. Brefs. Osbi (bois).

[illegible] *Jeux de mots :*
*3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 108

# Le train d'engrenages

**UN [illegible]** d'engrenages [illegible] formé [illegible] quatre roues dentées A, B, C et D de 36, 10, 35 et 9 dents, disposées [illegible] trois tiges, comme indiqué [illegible] figure ci-contre.

■ *De combien de tours, ou fractions de tour, tournera la roue D lorsque la [illegible] A fait un tour complet ?*

● Si [illegible] pouviez modifier le nombre de dents des [illegible] C [illegible] D, combien en mettriez-vous pour que [illegible] roue [illegible] fasse 15 tours quand [illegible] roue [illegible] en fait 1

***Elisabeth Busser***
***[illegible] Cohen***
***© POLE*** [illegible]

[illegible] du problème dans *Le Monde* du 16 février

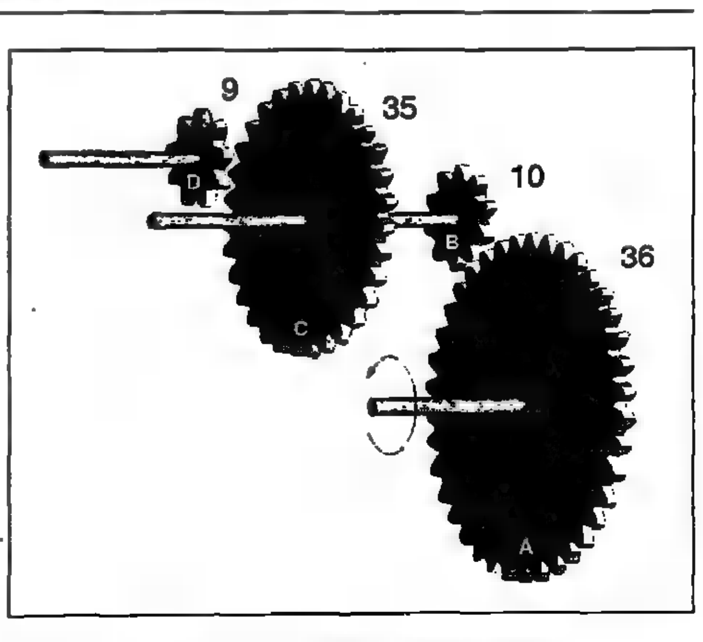


**Solution du problème n° 107, paru dans *Le Monde* du 2 février**

Un 1/1999e de page coûte 70 F, et un 1/13e de page coûte 1 280 F.

● Si une annonce occupe 1/3 de la page, d'après la loi 2, elle coûte la moitié du prix d'une page, soit 4 480 F. Mais en vertu de la loi 4, une annonce occupant 2/3 de page est facturée le même prix, et d'après la loi 1, toute surface comprise entre 1/3 et 2/3 de page est facturée 4 480 F. En particulier, une surface de 729/1999es coûtera ce prix. Donc, d'après la loi 2, 243/1999es coûteront 2 fois moins, 81/1999es encore 2 fois moins, et ainsi de suite jusqu'à 1/1999e de page, qui coûtera 70 F.

● Appelons x le prix de 1/13e de page, et S = 8 960 le prix d'une page.
12/13es coûtent S – x d'après la loi 4, 4/13es coûtent (S – x)/2 d'après la loi 2, 9/13es coûtent (S + x)/2 d'après la loi 4, 3/13es coûtent (S + x)/4 d'après la loi 2, 1/13e coûte (S + x)/8 d'après la loi 2.
On résout l'équation x = (S + x)/8, qui donne x = 1 280 F.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de [illegible]
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M[illegible]
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
[illegible] général : Dominique [illegible]
Vice-président : [illegible]
[illegible] général : [illegible]
21bis, rue Claude-Bernard - [illegible]
Tél : [illegible] - Fax : 01.42.17.39.26

صكذا من الاصل



# IMMOBILIER

## NEUF ET RÉSIDENTIEL

### PARIS

#### 1er arrondissement

**14, rue de l'Arcade**
75008 Paris
**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PÉRISSOL**
Réalisation :
BOUYGUES IMMOBILIER
150, route de la Reine
92100 Boulogne

Tous le charme de l'ancien allié au confort du neuf, dans le quartier de la Madeleine.
Dans une rénovation de prestige un superbe appartement de 4 pièces avec un local de caractère de 91 m² en sous-sol transformable en salle de loisirs ou en studio d'enregistrement.
Idéal profession libérale.
Métro, RER, commerces à proximité.

Prix nous consulter.

Appelez dès maintenant le [illegible] 55 38 25 38, de 9 h [illegible] h, du lundi au vendredi.

Bouygues Immobilier

#### 2e arrondissement

**Le St-Martin**
125, rue du Faubourg St-Martin
75010 PARIS
Réalisation :
FINANCIERE RIVE GAUCHE
104, bd du Montparnasse
75014 Paris
Commercialisation
Tél. 01 42 09 13 83
Fax 01 47 59 95 92

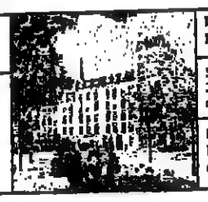

IMMEUBLE NEUF, FACADE TYPIQUEMENT PARISIENNE. PROCHE GARE DE L'EST. VUES DÉGAGÉES

Métro, RER, marché, jardin public, écoles, poste...
24 appartements : studio, 2 pièces, 3/4 pièces
de 530 000 F à 1 630 000 F + parking

DEFISCALISATION PERISSOL
Bureau de vente sur place :
ouvert lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 19h.

FINANCIERE RIVE GAUCHE

#### 12e arrondissement

**41 rue Crozatier**
75012 PARIS
Réalisation :
PREMIER
Une réalisation originale
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Tél. : 01 53 33 09 32

CONJUGUEZ CALME AVEC MODERNITÉ, ET LUMIÈRE AVEC CONFORT
• Immeuble d'angle, vues dégagées. • Larges baies vitrées, vastes loggias..., • Noblesse des matériaux en façade : [illegible] de pierre, corniches et perrons métalliques... • Prestations de très grande qualité. • Chauffage au gaz. • Livraison 2000. • Amortissement Périssol.
Du studio au 4 pièces
Exemple de prix pour un 4 pièces de 81 m² : 1 895 000 F
Renseignements : PREMIER Une réalisation originale LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Bureau de vente : Angle rue Crozatier et rue de Charenton 75012 Paris. Tél. : 01 53 33 09 32

PREMIER

#### 5e arrondissement

**Eiffel Parc**
rue Desaix
75015 Paris
Réalisation :
SORIF/UNIMO
Commercialisation
GEFIC

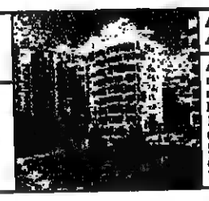

A l'orée du Champs de Mars.
A 300 m de la Tour Eiffel.

A proximité de l'Ecole Militaire et du Village Suisse, 66 appartements de grand standing avec votre balcon ou terrasse face à un magnifique parc de 7 500 m² ou avec vue sur la Tour Eiffel.
Prestations haut de gamme.
10 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec balcons, terrasses Prix nous consulter. Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert le lundi, jeudi, vendredi, de 14h à 19h et le samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 01 56 88 28 05

Eiffel Parc

#### 13e arrondissement

**Les Jardins d'Amadeus**
36 rue de la Source
3 et 7 rue Henri Heine
75016 Paris
Réalisation :
George V Promotion
Commercialisation :
Pericles Consultants
Tél. : 01 55 21 07 21
Fax : 01 55 21 07 22

En lisière de l'avenue Mozart, sur 2600 m² de jardins privés et protégés,

George V Promotion réalise 3 petits immeubles aux façades en pierre de taille porteuse.
Du studio au 5 pièces, des appartements avec balcons ou terrasses et, pour la plupart, une vue exceptionnelle sur les jardins.
Prestations luxueuses - Parkings en sous-sol - Amortissement Périssol
Renseignements : 01 55 21 07 21
Livraison 1er semestre 2000.

GEORGE V promotion

**Les Jardins d'Anteuil**
11-13, rue Wilhem
75016 Paris
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL
Réalisation :
BOUYGUES IMMOBILIER,
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http://www.[illegible].fr

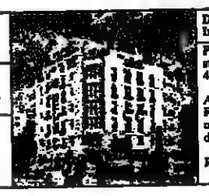

DEFISCALISATION PERISSOL
Immeuble de standing de 42 appartements du studio au 4 pièces.

Prix à partir de [illegible] :
studio 580 000 F hors parking,
4 pièces 2 930 000 F parking inclus.

A proximité immédiate du Pont Mirabeau, et du Parc de la Fondation Rossini, des appartements exceptionnels sur jardin, dans une résidence de standing alliant architecture élégante et prestations de qualité.

Renseignements et vente : 01 55 30 25 38

Bouygues Immobilier

**Les Jardins de la Fontaine**
28, rue de la Fontaine
75016 PARIS
Entre Auteuil et Passy
Réalisation : COPRIM
Commercialisation : GEFIC
Tél. bureau de vente
01 55 21 78 70

DU STUDIO AU 3 PIÈCES
IDÉAL POUR PIED À TERRE

Découvrez le charme d'un jardin secret agrémenté d'une ancienne fontaine et de part et d'autres, des appartements haut de gamme prolongés de vastes balcons. Livraison 1er et 2ème trimestre 99.
Réalisation de standing et prestations de qualité, parquet chêne, marbre dans salle de bains, portes intérieures moulurées, vidéophone et portes palières blindées. Réalisation COFRIM. Commercialisation GEFIC.
Bureau de vente : ouvert sur place du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 01 40 50 12 [illegible]

GEFIC

#### 14e arrondissement

**Les allées Cantates**
Parc des Musiciens
Rue Adolphe Mille
75019 PARIS
A 200 m du métro Porte de Pantin
Réalisation : SOFERIM.
Commercialisation :
AMSTEAM CONSEIL
Tél : 01 42 45 17 57

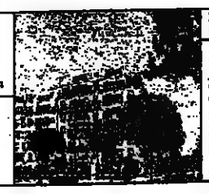

DU STUDIO AU 5 PIÈCES - A PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PÉRISSOL

Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'inscrit dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation. 58 appartements disponibles.
Prestations de standing : parquet chêne dans dans les séjours et entrée chauffage norme Vivrelec, chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindées, label Qualitel.
Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

SOFERIM PLACE DE LA MADELEINE

#### 19e arrondissement

**Les Allées Buissonnières**
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME
Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL

A 200 m du métro Porte de Pantin

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 6 pièces. 12 appartements disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking.
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h Rue Adolphe Mille, 75019 Paris.
Tél. 01 42 46 17 89.

SOFERIM PLACE DE LA MADELEINE

**Les Hauts des Buttes Chaumont**
75019 Paris - Métro BOTZARIS
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PÉRISSOL
Réalisation :
BOUYGUES IMMOBILIER
150, route de la Reine
92100 Boulogne

LIVRAISON DÈS JUIN 1999
A deux pas du célèbre parc des Buttes-Chaumont, venez découvrir une résidence de standing, du studio au 5 pièces.
APPARTEMENT DÉCORÉ SUR PLACE

Prix à partir de : parkings [illegible]
- studio : 550 000 F TTC
- 2 pièces : 977 000 F TTC
- 3 pièces : 1 350 000 F TTC

Bureau de vente : 30, rue des Alouettes Paris - ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, le week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 0 801 152 164.

Bouygues Immobilier

**Les Académies des Buttes Chaumont**
75019 Paris
Métro Botzaris
Réalisation :
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http://www.[illegible].fr

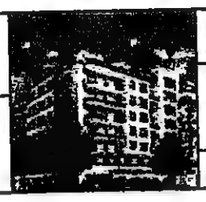

IDEAL INVESTISSEURS
*Une nouvelle résidence pour étudiants avec services (garderie, cafétéria, laverie...).*

NOMBREUX AVANTAGES FINANCIERS !
- rentabilité élevée
- récupération de la TVA
- défiscalisation PERISSOL
- garantie des revenus pendant 9 ans
*Livraison dès septembre 1999*

Prix à partir de 410 000 F TTC hors parking.
Renseignements et vente : 01 55 30 25 38

Bouygues Immobilier

#### 20e arrondissement

**La cour des Noues**
Rue de la Cour des Noues
75020 Paris
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL
Réalisation :
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http : www.[illegible].fr

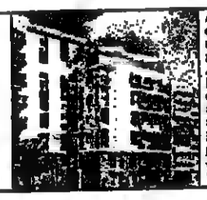

A deux pas de la Place Gambetta, du Métro et des commerces, découvrez une petite résidence comprenant 45 appartements dont 14 encore disponibles. Rue calme, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé.
Architecture raffinée et prestations de qualité : un soin tout particulier a été porté à la conception des appartements pour vous assurer confort et sécurité au quotidien. Large gamme d'appartements du studio au 5 pièces. Balcons, loggias ou terrasses (parking en sous-sol). Reste quelques grands appartements
Prix nous consulter.
Espace de vente : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h. Renseignements et vente : Tél. 0 801 152 150

Bouygues Immobilier

### RÉGION PARISIENNE

#### 78 Carrières-sur-Seine

**Résidence "La Vallière"**
45/49, route du Chateau
78 Carrières-sur-Seine
Réalisation :
Groupe FRANIM

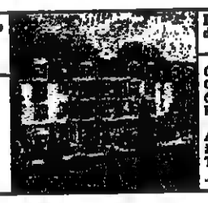

Livraison immédiate. Superbes appartements du 2 P au 4 P. A partir de 14 000F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure au bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%

APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

#### 92 Saint-Cloud

**Jardins de Saint-Cloud**
92 Saint-Cloud
Réalisation :
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http://www.[illegible].fr

EXCEPTIONNEL, à deux pas du parc de St-Cloud, votre appartement dans une nouvelle résidence de standing. Composée de deux immeubles de deux étages plus combles, 35 appartements du studio au 6 pièces (28 disponibles dont nombreux appartements avec jardins privatifs et terrasses). Prestations de qualité qui vous assureront un parfait confort de vie.

Prix de lancement

Bureau de vente :
4 rue de la Porte Jaune à Saint-Cloud. Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Renseignements : 0 801 152 176

Bouygues Immobilier

#### 92 Montrouge

**Les Jardins de Montrouge**
59 Avenue Henri Ginoux
(ex. rue de Bagneux)
92120 Montrouge
A 500m de Paris XIVème
Réalisation :
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Tél. : 01 40 92 00 00

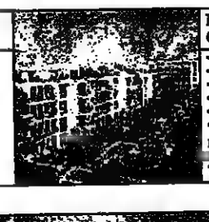

BALCON/TERRASSE PLEIN SUD, AU CALME SUR JARDIN INTÉRIEUR

- A proximité des commerces, des écoles et des transports,
- Façade de pierre, corniches....,
- Parquet de chêne dans toutes les pièces,
- Chauffage individuel au gaz.
- Livraison été 2000
- Amortissement Périssol.

Exemple de prix pour un 4 pièces de 78 m² : 1 540 000 F
Renseignements : LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Tél. : 01 40 92 00 00

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

NEUF ET RESIDENTIEL
POUR ACHETER INVESTIR
RENSEIGNEMENT : 01 42 17 39 45

Le Monde interactif

# MÉMO IMMOBILIER

## FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS — PARIS NOTAIRES SERVICES

### DONATIONS ET DONATIONS-PARTAGE - *UNIFICATION ET REDUCTION DES DROITS*

*L'article 36 de la Loi de Finances pour 1999 a unifié le régime des réductions de droits de mutation à titre gratuit entre les différents types de donations, qu'il s'agisse de donations simples, de donations-partages, de donation-partage à enfant unique et autres donations. Les taux de réduction sont désormais les suivants :*

*- 50 % lorsque le donateur a moins de 65 ans*
*- 30 % lorsque le donateur a plus de 65 ans et moins de 75 ans.*

*Ces dispositions sont applicables depuis le 1er septembre 1998.*

*L'article 36-II de la même Loi de Finances a, par ailleurs, introduit un dispositif transitoire, applicable jusqu'au 31 décembre 1999 seulement. Ainsi, les donations effectuées entre le 25 novembre 1998 et le 31 décembre 1999 bénéficient d'une réduction de 30 % de droits sans aucune limite d'âge.*

*Compte tenu du dispositif exposé ci-dessus, on notera qu'en pratique, cette disposition vise essentiellement les donateurs âgés de 75 ans et plus.*

**Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00** — **Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr**

## VENTES

### FONDS DE COMMERCE

15e Librairie-papeterie presse
F2, CA : 105 000 F
retraite bénéf. 400 000 F
OFL :

78 LIBRAIRIE-papet.
150 m², informatisée.
CA : 4 611 000 F.
Prix : 2 600 000 F
OFL : 01-53-00-98-07

### APPARTEMENTS

**PARIS 3e**
**LUXUEUX 5 PCES**
bel imm. pierre de t., asc.
A.I.M. :

**PARIS 4e**
Rue des Archives
Beau 4 p., dble expos.
108 m².
Excellent état 2 600 000 F.
X'IMMO : 01-40-25-07-05

R. des Archives, pdt, rue et cour, 3/4 p.
rénover 72 m², parquet moulures,
chf ind.
imm.
**2/3 P. CHARME**
Vue 1 000
A.I.M. :

**PARIS 5e**
DANTE-LAGRANGE
2 p., m², poutres,
asc., bon
NSMI : 01-47-66-66-17

5e VAL-DE-DEGRACE
2/3 p., 74 m², 3e, asc.,
1 750 000
LITTRÉ : 01-45-44-44-45

**PARIS 6e**
6e STS-PÈRES
plain-pied terrasse 5e asc.
LITTRÉ : 01-45-44-44-45

SÈVRES-BABYLONE
**STUDIO + TERRASSE**
6e asc., F.
A.I.M. :

St-Germain-des-Prés,
super 170 m²
5e 6e
imm. 1er m²
Agence
Tél. : 01-43-29-07-79

**PARIS 7e**
7e LA TOUR-MAUBOURG 3 P.
1 400 000 F. Tél.

**PARIS 8e**
**MADELEINE 220 M²**
6 p. caractère 2e asc., balc.
4 600 000 F. 01-44-94-04-40

**PARIS 9e**
TRUDAINE. Studio 32 m²
6e asc., vue, 670 000 F.
X'IMMO : 01-40-25-07-05

MARTYRS-TRUDAINE
7 p., 186 m², dble expo.
pierre de t. balc. 450 000
: 01-40-25-07-05

RUE DES MARTYRS
**6 PCES 160 M²**
asc., 2 chbres serv. avec douches + box 4 600 000 F.
VALMONT 01-44-94-04-40

**PARIS 10e**
PRÈS CANAL ST-MARTIN
appt exceptionnel de 180 m² env., style loft, gd confort impeccable. Living 100 m²
2 chbres, bureau + 27 m² possible. 01-47-00-77-27

**PARIS 11e**
11e FAIDHERBE
Maison de ville, 440 m²
triple récept., 5 chbres, gar.
Partie cclale possib.
Prestations haute qualité
000 F. 01-47-00-77-27

BASTILLE IMM. 1992
MAISON INDIVIDUELLE
5 p. + jardin + terrasses
+ balcon, calme : 3 480 000
A.I.M. : 01-53-01-99-01

**PARIS 12e**
**GARE DE LYON, 3 P.**
Bel imm. pierre de t., asc.
80 m². Bon plan 1 680 000
A.I.M. : 01-53-01-99-01

BERCY, 4 P., 93 M²
+ balcons 9e ét. Imm. récent
Stand. Parkg vue 2 000 000
VALMONT 01-44-94-04-40

**PARIS 13e**
Près parc Montsouris
récent, 1975
séj. 3 chbres, gde cuis.,
2 bains, 92 m²
à rafraîchir, park.
01-43-35-18-36

BUTTE-AUX-CAILLES
**BEAU 4 P., 6e ASC.**
Balcon. Parking, 1 590 000
A.I.M. : 01-53-01-99-01

LE NOUVEAU MONDE
rue Dunois
– 2 p. 775 000 F
– 3 p. à partir de 900 000 F
– 4 p. à partir de 1 000 000 F
vte s/pl. 26e étage
mercredi 11 h-12 h 30 et 15 h 18 h et vendredi h-18 h
GERER : 01-53-61-29-90
ou 06-07-82-63-00

**PARIS 14e**
14e
grand charme, lumineux
étonnant m²
LITTRÉ : 01-45-44-44-45

ALÉSIA. Imm. 1930, asc., ét. él.
4 p., 95 m² parfait ét. sans vis-à-vis, calme. 01-43-35-18-36

DENFERT. Imm. 7/8 .
Triplex à réaménager 235 m² + jardinet, calme, park.
01-43-35-18-36

**PARIS 15e**
ALLERAY. Maison s/3 nvx, séj. 3 chb. gde cuis., 2 bains, 150 m², cheminée, poutres, bon état, calme.
01-43-35-18-36

**PARIS 16e**
FRANQUEVILLE
Bel p., 154 m²
jard. privé, serv., cave, box.

**PARIS 17e**
105, rue de Tocqueville
4 p., 91 m², 5e ét., park.
cave, frais réduits.
Px : 2,620 MF
Tél. :

**PARIS 19e**
Rue Fessart, studio impec.
métro
ent. avec rgt, kitch., balc., s.d.b. wc, cave, 7e, et avec asc.
Park s/sol. Prix : 470 000 F.
T. 01-39-56-48-12 AGIMMO

SPÉCIAL PERISSOL

Paris 19e studio, 2 pces, pces à partir de 676 000 F avec park.
Tél. :

**PARIS 20e**
20e Maison, atelier atypique 210 m², 4 chbres terrasse, petite cour
2 800 000 F.
I.P. :

**92 Hauts-de-Seine**

SPÉCIAL PERISSOL

92
studio, 2 p., 3 p., à partir de 389 F.
FBI 7e

LEVALLOIS config. NEUILLY
Part. part. appart 2 pièces
ENT. NEUF
GRAND STANDING
51,35 m², 3e Park. s/sol.
Frais notaire réduits.
Périssol.
Prix : 1,22 MF
T. : 01-45-34-38-57
ou 01-47-57-58-22

BOULOGNE
Prop. vd stud. 34 m², stdg calme, ensoleillé. Parfait état. Px : 650 000 F.
Tél. : 06-10-01-57-16

**94 Val-de-Marne**

SAINT-MANDÉ FACE AU BOIS
ds immeuble recent 4 pces
2 gdes chbres, salon
salle à manger, parquet, park.
Prestations prestige.
2 350 000 F. AG :

SAINT-MANDÉ
Beau pces avec séj., 2 chbres
1 cuisine, salle de bains, wc, cave
4e étage. 1 150 000 F.
AG. DU LAC : 01-48-08-59-59

**Étranger**

Québec/St-Sauveur, app. 3 or. E.S.O. meu cuis. éq. cac sal./s.a.m., sdb, mezz. foyer face pistes ski, pav., lois. : saun., plac. int.
loc. si aba. 70 M $ CAN
Tél. : 00-1-450-227-4100
Fax : 00-1-450-227-7324

### PROPRIÉTÉS

AIX-EN-PCE, MONTAIGUET
belle bastide contemporaine 250 m² s/2 ha en restanque s/les hauteurs séj. cham. 4 chbres, sdb, sde.
Bx volumes
terrasse, vue imprenable annexes 150 m² plac. tennis cave gar. 2 200 000 F
Alx. Tél. :

AIX-EN-PROVENCE
Exceptionn. propriété de 300 m² sur 2 niv. S/2.5 ha, n. beaucoup de charme grd séj. chem. chbres, 2 sdb, cuis. Bureau. Dépendances 120 m² + remise et atelier 100 m² plsc. terrasse vue imprenable s/montagne Ste-Victoire.
4 250 000 F.
Alx + 04-42-26-93-26

## ACHATS

### APPARTEMENTS

Ach. 120 m², Paris
préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e,
01-48-73-48-07. même

INTER PROJETS recherche s/Paris et Est parisien volumes atypiques à vendre ou à louer.
Tél. : 01-42-83-46-46

## LOCATIONS

### OFFRES VIDES

**PLAINE-MONCEAU 17e**
Imm. pierre de taille
BELLES PRESTATIONS
NEUF
4 p., 150 m², 14 700 F + ch
6 p. 229 m², 20 000 F + ch
park. possibles dans l'imm.
SAGGEL TRANSACTIONS.
01-55-07-69-65.

**PROX. MONTAIGNE (8e)**
Imm. pierre de taille
très belles prestations
Appts entièrement rénovés
cuisine aménagée, s. de bains et s. d'eau marbre
– 3p., 74 m², 8 500 F + ch.
– 5/6 p. duplex 179 m².
25 000 F + charges.
– 5 p. 194 m², 26 000 F + ch.
Parking dans l'immeuble.
SAGGEL TRANSACTIONS.

Cannes, loue 3/4 pièces, 83 m² dans agréable maison de ville. Jardin, dépendances.
Tél. : 01-45-32-65-26
ou 04-93-39-27-38

Conseil en Habitat et Financement

**Le Spécialiste du Financement Immobilier**

- Les taux les plus bas du marché*
- Financement 100
- Accord spécial fonctionnaire
- Défiscalisation PERISSOL : (Nombreux produits clefs en mains)
- Refinancement Crédit

*27, avenue de Tourville - 75007 PARIS*
01 53 59 50 50

* Parmi

AGIFRANCE LOCATIONS 01 49 03 43 40

91
VERRIÈRES-LE-BUISSON
Belle residence
– chambre 15 m², park.
loyer 1 398 F ch. comp.
Comm. 902 F
– 2 p., 56 m², jardin 70 m²
Loyer 5 088 F ch. comp.
Comm. 2 913 F

77
MELUN
30 mn de Paris, petite résid. dans cadre verdoyant
et
– 2 p., 55 m² cave + park.
Loyer 3 529 F ch. comp.
Comm. 1 876 F
– 4 p., 85 m², cave + park., balcon. Dispo. suite.
Loyer 5 598 F ch. comp.
Comm. 3 001 F

AGIFRANCE LOCATIONS 01 49 03 43 40

20e rue des Balkans
dans petite résid. récente avec gardien
– studio 34 m² parking.
Loyer 3 329 F ch. comp.
Comm. 2 015 F
– 3 p., 79 m² balc. + park., 2 chbres, sdb.
Loyer 6 782 F ch. comp.
Comm. 4 009 F

AGIFRANCE LOCATIONS 01 49 03 43 40

Face jardin des Invalides
D 5 105 m², refait neuf
séj. dble, chbres, 2 sdb
Cave et parking inclus.
Loyer 681 F ch. comp.

Madeleine, superbe studio + 85 m² jardin 5 500 + ch.
– Passy vue Seine beau 2 p., m², 6 900 + ch.
– Pasteur 3 p. 90 m² balcons 7e étg., park., 9 500 net
– Marais 5e ét. beau 4 p. 100 m² charme, 12 500 net
– 17e Wagram superbe p. 140 m², 3e ét., 14 000 + ch.
VALMONT 01-44-94-04-40

### DEMANDES VIDES

**EMBASSY SERVICE**
43, avenue Marceau, 75116
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST VIDES MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

### OFFRES MEUBLÉES

Appartements de vacances
Monts (Saxe)
à partir de 155 F pour 2 pers./jour (hors saison).
*Infos* : M.
Rosental 29,
D-08289 Schneeberg.
:

Loue près Arles-Avignon *appt de mais. 18e, jardin* pers., ou
lév. a
Tél./fax : 04-90-91-44-67

A louer
*Venise dans palais XVIIe*
2 appts. jardin, terrasse 5/7 pers. 000/7 000 F/sem.
T/F 00-39-07-33-65-84-03.

## AGENDA

### ARTISAN

Ch. artisan, répar. entretien mach. à écrire mécanique.
Merci d'adresser vos coordonnées
sous la référence 9902
au Monde Publicité
21 *bis* rue Claude-Bernard
75226 Paris Cedex 05.

### COURS

Si vous devez apprendre l'anglais, si jusqu'à maintenant cela pose des problèmes, contactez R. Cooper, professeur américain, 20 ans d'expérience en France.
Résultats. T. : 01-43-40-14-48

### DEUX ROUES

**Part. vend MOTO**
**DAELIM 125 VT**
*(Motorisation Honda 125 cm3, assimilée avec Permis B auto)*
**Sept. 98 - Bordeaux verni**
**400 km - Pr. Main**
**Coupe Circuit élect. (option)**
**Garantie ⇒ Sept. 99**
**(Valeur achat : 22 640 F)**
**VENDUE 19 500 F**
**Tél. : 01.46.42.98.92**
**(après 19 h.)**

### CURIOSITÉS

**XXI DE FOND**
**JURA** (près Métabief, frontière suisse)
de Paris par TGV, en pleine zone nordique
1 000 m altitude, chez ancien sélectionné olymp.
Chambres en pension ou demi-pension,
salle de remise en forme, ambiance familiale
Réserv. 03-81-49-00-72

**SKI DE FOND**
**Haut Jura, 3 h Paris TGV**
Yves et Liliane vous accueillent
ds anc. ferme comtoise du XVIIe
ch.,
d'hôte, produits
et régx, chbre avec s. de bains + WC. Tarifs selon période :
sem./pers. 2 800 F
à 3 400 F
tt compris : pension complète + vin au repas, moniteur et matériel ski...
Maison d'hôtes
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 LA LONGEVILLE
Tél. : 03-81-38-12-51
Fax : 03-81-38-16-58

## RUBRIQUE IMMOBILIÈRE TARIFS 1999

**PARTICULIERS :**

**FORFAIT 5 LIGNES**
(26 ou ligne)
**2 Parutions : 510 F TTC / 77,74 Euros**
**4 Parutions : 705 F TTC / 107,47 Euros**
*115 F TTC / Euros ligne supplémentaire.*

**ABONNÉS :**

**FORFAIT 5 LIGNES**
(26 ou ligne)
**2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 Euros**
**4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 Euros**
*100 F TTC / 15,24 la ligne supplémentaire.*

**01.42.17.39.80**
**Fax : 01.42.17.21.36**

Le Monde interactif

http://www.lemonde.fr

« Toute l'**information** au quotidien. »

**DANSE** Sylvie Guillem signe [illegible] *Giselle*, pour le [illegible] national de Finlande, [illegible] première création. Elle aborde ainsi une nouvelle étape de sa carrière, se mettant à diriger les interprètes, créant les costumes, tout en jouant le rôle-titre. ○ LA DANSEUSE ÉTOILE de l'Opéra de Paris [illegible] revisité ce classique, créé en 1841 par Marius Petipa, avec le désir [illegible] vif [illegible] dire la modernité. Pour cela, [illegible] pas craint de *« bâtir, analyser, et recréer ; voire créer de toutes pièces »*, a-t-elle déclaré au *Monde*. ○ C'EST JORMA UOTINEN, le directeur du Ballet national de Finlande, qui [illegible] demandé à Sylvie Guillem de se lancer dans cette chorégraphie. Il compose [illegible] Helsinki un répertoire classique en même temps qu'il commande des créations contemporaines, et déclare qu'il n'hésiterait pas [illegible] *arrêter tout »* s'il ne trouvait [illegible] *plus de satisfaction intellectuelle ou artistique* [illegible]

# Sylvie Guillem offre à Helsinki une Giselle mise à nu par l'amour fou

**Pour sa première chorégraphie, qu'elle interprète avec le Ballet national de Finlande, la danseuse étoile choisit une des pièces les plus romantiques du répertoire et en révèle l'ardente modernité**

HELSINKI
[illegible] *notre envoyée spéciale*

Sylvie Guillem [illegible] trop orgueilleuse, ou trop modeste, pour faire [illegible] pas chorégraphe ? Elle pose la question frontalement, en signant sa première création pour le Ballet national de Finlande. La voilà qui ne peut plus reculer. Depuis plus d'un an, elle [illegible] décidé de se faire violence, en mettant à plat sur le plateau tout ce qu'elle [illegible] appris [illegible] son [illegible] d'exception, de son intelligence (très grande, très angoissée), ses doutes, [illegible] terreurs. Elle, Sylvie Guillem, s'expose, paradoxalement cachée, protégée, tout là haut, dans cette [illegible] du nord [illegible] l'Europe, [illegible] moment prise dans les glaces, [illegible] neiges amoncelées. [illegible] un thermomètre voisinant – 17 degrés. Événement comparable [illegible] Nijinski lançant [illegible] forces créatrices [illegible] *Le Sacre du printemps*, prouvant, au risque de sa santé mentale, et contre l'avis de tous, qu'un danseur [illegible] du commun peut [illegible] un chorégraphe qui invente [illegible] A l'inverse [illegible] Nijinski, Sylvie Guillem part de ce qu'elle connaît le mieux : le répertoire classique du XIXe siècle. Et s'attaque [illegible] le plus connu : *Giselle*. [illegible] ce [illegible] vif d'en [illegible] la [illegible]. Car comment pourrait-elle, elle, la plus impressionnante danseuse [illegible] son temps, consacrer sa vie à interpréter des histoires démodées ?

*« [illegible], il fallait retrouver ce [illegible] puissant [illegible] femme [illegible] au fil des ans une bécasse. Ce ballet m'agaçait tellement, à cause [illegible] invraisemblance historique, [illegible] ! Je ne savais pas dans quoi je me lançais, mais je savais ce que je [illegible] voulais plus voir. Il fallait [illegible] analyser, [illegible] recréer ; [illegible] créer [illegible] toutes pièces »*, dit l'étoile au lendemain d'une première représentation crépitante, [illegible], devant le public élégant d'Helsinki.

**SA VOLONTÉ EST UN COUTEAU**

Les spectateurs ont l'habitude, en [illegible] aux vestiaires, [illegible] troquer [illegible] gros godillots [illegible] escarpins. Le passe-montagne contre un décolleté. Cet Opéra du Grand Nord a de l'allure. Des [illegible] lin. [illegible] un exceptionnel directeur de la danse : Jorma Uotinen, [illegible] Méphisto habillé en Hamlet, [illegible] inquiet que Sylvie Guillem. Une paire magnifique. *« Au départ, ce Giselle a été conçu pour [illegible] un film*, reprend la danseuse. *Jorma m'a alors proposé, après avoir lu le script, d'en faire une [illegible] scénique pour le Ballet national [illegible] Finlande. Il a pris ce risque avec bonheur. »*

KARI HAKLI

*[illegible] Lansivuori (Albrecht) et Sylvie Guillem (Giselle) [illegible] scène de l'opéra d'Helsinki, dans les décors de Ramon B. Ivars.*

Nombril à l'air, petit haut minuscule dégageant épaules et bras musclés, elle vient de prendre la leçon [illegible] par Jarmo [illegible] Enfile une chemise [illegible], des chaussons fourrés rouges. *« Je n'ai pas eu [illegible] temps [illegible] visionner la [illegible] du spectacle d'hier soir*, dit-elle. *Mais les danseurs sont là. Ils attendent des corrections. »*

Il faut le voir pour le croire : Guillem, la timide, [illegible] pour diriger. Sans élever la voix. Sachant le pouvoir du verbe, des mots qui magnétisent. Observer le regard d'amour de ceux qui l'écoutent... *« Elle peut tout*, murmure David Garforth, chef de la Philharmonique [illegible] Monte-Carlo, partenaire musical [illegible] cette [illegible]. *[illegible] donne du sens à tout ce qu'elle touche. De plus, elle est si musicale que tout devient plaisir. Elle est [illegible] pour diriger une grande maison. »* La maturité est là. L'étoile en a fini d'exister à travers [illegible] refus. Elle [illegible] la phase où l'on construit. [illegible] à être positive. A croire en sa force. Des années qu'elle s'entraîne, tel le samouraï, [illegible] cette initiation.

Elle reprend [illegible] planiste qui patauge, chante le passage qu'elle veut. [illegible] un [illegible] *« Tu peux changer les pas. L'important [illegible] la manière [illegible] te raconter ton histoire, dont tu [illegible] communiques au public »*, explique-t-elle à Asla Jääskeläinen et à Joyce Kitseroo. *Mais qui est cette Giselle ?* [illegible] encore le [illegible] qu'on lui consacre tout son temps, toutes ses pensées ? [illegible] petite paysanne qui [illegible] amoureuse d'un [illegible] (Albrecht), qu'elle prend [illegible] un paysan alors qu'il appartient à la [illegible] Jeu de [illegible] Elle en [illegible] son soupirant (Hilarion). [illegible] brisé net entre [illegible] sociales différentes. [illegible] folle, meurt [illegible] Et se [illegible] forme en willis, c'est-à-dire en créature qui revient sur [illegible] terre pour tourmenter [illegible] hommes infidèles, jouer avec leurs sentiments. A chacun son tour de [illegible]

**MERVEILLEUSE FOLLE**

Apothéose du romantisme ? Monument de réalisme [illegible] *« J'ai rendu à [illegible] sa logique. Je voulais un premier acte qui [illegible] vraiment une vie [illegible] village, avec des personnages qui soient autre chose que des potiches sur le bas-côté. J'ai responsabilisé les danseurs. A eux de trouver l'histoire de leur personnage. J'ai été jusqu'à écrire des dialogues. Toi, tu es un ivrogne, ta femme [illegible] plaqué en emportant ton môme. Toi, tu es l'idiot, invente tes tics. Il fallait cependant que tout reste compréhensible. Je voulais [illegible] nobles qui mangent bruyamment [illegible] une partie [illegible] chasse, des [illegible] aux fesses. Sinon, [illegible] ce premier acte qui n'arrête pas de raconter la même chose. Je voulais des paysans qu'on puisse encore trouver aujourd'hui. Des vendangeurs qui [illegible] l'air de savoir le poids des raisins. Je ne pouvais [illegible] apprendre aux danseurs. Je leur ai donné tout ce que je pouvais. Je les [illegible] comme moi-même je ne l'ai jamais [illegible] Comme je l'ai toujours [illegible] Toujours disponible pour répondre aux questions. [illegible] jamais dicter son [illegible] »*

Dégraissage, lifting. Coupe au sécateur [illegible] ce qui vient alourdir, dénaturer la diagonale [illegible] cette [illegible] veilleuse [illegible] Giselle. Le [illegible] acte, [illegible] willis en longs tutus, a radicalement changé.

La chorégraphe a dessiné pour chacune des femmes une robe de [illegible] adaptée à sa personnalité. Elle [illegible] créatures, habituellement éthérées, phtisiques, [illegible] heureuses de s'amuser, à leur guise, [illegible] Qu'elles [illegible] victimes. *« J'ai partiellement réussi [illegible] part. [illegible] Tervamäki, reine des willis, aussi belle que [illegible] incarne [illegible] affirmée que je [illegible] obtenir. »*

Tenter que [illegible] danseurs entendent des [illegible] nouvelles. Pas seulement sur *Giselle*, mais sur eux-mêmes, sur la complexité [illegible] leur [illegible] Guillem : la [illegible] est le lieu idéal de la psychanalyse. S'y livrer tout entier, [illegible] révéler sa vérité. Chercher un rôle n'a pas [illegible] sens que [illegible] la [illegible] d'être unique.

**MÉCONTENTEMENT MOTEUR**

*« Je suis venu à bout de ce Giselle, mais je n'y croyais pas. Au début, j'ai perdu beaucoup [illegible] temps. Tout [illegible] écrit sur le papier, tout vibre dans la tête. Il faut jeter sans arrêt. J'étais là [illegible] neuf heures du matin à onze heures du soir. Je faisais tout au fur et à mesure. Les lois syndicales m'empêchaient d'avoir [illegible] monde [illegible] même temps. Les règles sont strictes. Les pauses inviolables. Par exemple, je n'avais pas le [illegible] parler [illegible] danseurs dans les couloirs, ou à la cantine, [illegible] échanges [illegible] considérés comme des heures supplémentaires ! »*

Tout est organisé dans la vie de Sylvie Guillem. Non pas en fonction de sa vie personnelle, mais en fonction [illegible] ce qu'elle veut vivre [illegible] scène. Des analyses lui indiquent ses besoins alimentaires, [illegible]ment ce qu'il lui faut absorber pour maximiser son énergie. A Helsinki, l'étoile souhaite dîner au restaurant japonais Koto. Doudoune de grim[illegible] d'Himalaya, [illegible] plissé [illegible] pour la robe qu'elle découvre. Air d'une star en exil. D'une jeune Greta Garbo qui, à l'aube de ses trente-cinq ans, maîtrisant le regard des autres, descendrait soudain dans l'arène de la vie.

Tofu grillé et eau plate. *« Je vis un éternel mécontentement. Le senti[illegible] culpabilité [illegible] une conscience plus forte que la volonté, qui travaille à votre insu. Et derrière la conscience, il y a l'instinct. Autant de moteurs qui, au bout du compte, ont permis l'immense plaisir de cet aboutissement. »* Sylvie Guillem parle des noyés qui peuplent son sommeil. Evoque les paroles de cet ostéopathe aveugle qui la troublent encore : *« Je sens une petite fille qui aimerait faire sentir [illegible] besoin d'amour. »*. En la [illegible] Françoise Ha Van, en Gilles Tapie (il est aussi l'homme qui partage sa vie), [illegible] avoir trouvé son équipe. L'amour fou ? *« Pour [illegible] les danseuses comprennent la scène de la folie de Giselle, je leur ai fait écouter* Orly *de Jacques Brel. Savoir chanter à ce point les sentiments est capital pour la compréhension de l'être hu[illegible] »*

**Dominique Frétard**

## Une certaine idée de la femme

**Le livret [illegible] *Giselle*, ballet en deux actes, est signé Théophile Gautier, amoureux de la danse et des danseuses. Il s'inspire du spiritisme en vogue à l'époque. L'héroïne, petite paysanne, se réincarne en elfe (Wilis) inaccessible. Jules Coralli et Jules Perrot ont écrit la chorégraphie. Ce ballet fut dansé pour [illegible] première fois, à Paris, le 28 juin 1841. Le rôle-titre est créé par Carlotta Grisi (Giselle), Lucien Petipa incarnant celui d'Albrecht. Puis, en 1884, à Saint-Pétersbourg, le maître de ballet français Marius Petipa donne sa propre version.**

**Giselle est l'héroïne par laquelle les étoiles triomphent (Alicia Markova, Margot Fonteyn, Yvette Chauviré, Alicia Alonso, ont toutes marqué le rôle). En 1982, le Suédois Mats Ek présentait une *Giselle* marxiste, victime de la lutte des classes. Sylvie Guillem [illegible] préféré pour sa version, qui est aussi sa première chorégraphie, revenir à la logique d'un personnage féminin plus charnel, au réalisme des situations.**

# Jorma Uotinen, équilibriste et directeur de ballet

*JORMA UOTINEN*, [illegible] directeur du [illegible] national [illegible] Finlande (fondé en 1921), est un dandy aux [illegible] blonds-blancs. *« C'est un chat sauvage enfermé [illegible] bureau »*, dit [illegible] lui Sylvie Guillem. L'homme a l'air hanté. C'est [illegible] un pragmatique. Après avoir [illegible] un [illegible] inoubliable [illegible] Carolyn Carlson, il [illegible] retourné [illegible] Finlande il y [illegible] dix ans. Prenant la direction du Théâtre municipal d'Helsinki, puis celle du Ballet national au [illegible] opéra, ouvert en [illegible] (ce [illegible] l'œuvre du [illegible] d'architecture Hyvamaki-Karhunen-Parkkinen).

**PORTRAIT**

**Il préfère la scène à son poste, chante, joue dans des téléfilms. Et reste un écorché**

Jorma Uotinen [illegible] l'homme qui a su convaincre Sylvie Guillem d'oser la chorégraphie. *« La logique qu'elle [illegible] trouvée à [illegible] son [illegible] moderne. [illegible] cinématographique aussi, avec [illegible] circulaires qui animent l'acte 1. J'ai [illegible] à Sylvie Guillem [illegible] ballet. »* Dans [illegible] bureau [illegible] la simplicité surprend, Jorma Uotinen, qui [illegible] aussi un chorégraphe contemporain, [illegible] entendre qu'il n'est pas homme [illegible] pouvoir [illegible] : *« Le jour où je n'ai plus de satisfac[illegible] morale, intellectuelle, ou artistique, j'arrête tout. J'y ai songé il y a deux [illegible] J'avais chorégraphié un ballet que je n'aimais pas. Tout roulait, [illegible] je me sentais [illegible] Avec [illegible] de [illegible] Fernando Pessoa, je suis reparti à la recherche [illegible] Un [illegible] a vu [illegible] jour, [illegible] never [illegible] J'en ai fait [illegible] film qui a gagné [illegible] Prix [illegible] en octobre [illegible] Je viens d'achever* Kolmas Yö, *[illegible] pièce pour seize [illegible] J'ai enfin retrouvé la subs[illegible] travail, [illegible] profondeur. »*

**« FAIRE AVANCER LA DANSE »**

Uotinen [illegible] un écorché. Il chante. Il joue [illegible] des téléfilms. *« Si je [illegible] faire un choix, j'opte pour la scène. [illegible] direc[illegible] court jusqu'en l'an [illegible] »* Chacun reconnaît qu'il sait l'art [illegible] de [illegible] un répertoire. *« Il [illegible] tous [illegible] classiques, dans [illegible] très bonnes versions*, dit Sylvie Guillem, [illegible] en la matière. *[illegible] manque seulement [illegible] Il [illegible] Forsythe, Kylian, [illegible] Naharin, tous [illegible] grands contemporains. »*

[illegible] matin même, nous [illegible] à une répétition très sportive [illegible] du Français Angelin Preljocaj. *« Je vois beaucoup [illegible] jeunes [illegible] à Helsinki*, explique Jorma Uotinen. *Je viens [illegible] passer commande à une chorégraphe indépendante [illegible] Quant à [illegible] Saarinen et [illegible] Kvarnström, [illegible] deux chorégraphié pour la compagnie. [illegible] rôle consiste à faire [illegible] la danse [illegible] Finlande. L'opéra est devenu un pôle culturel fort. Nous n'avons plus à partir [illegible] tournée. Le public vient à nous en bus. Il voit ainsi nos programmes [illegible] de [illegible] bonnes [illegible] »*

[illegible] Ballet [illegible] de Finlande compte quatre-vingt-cinq dan[illegible] budget s'élève à 30 millions [illegible] finlandais (5 millions d'euros). Jorma Uotinen a [illegible] une houppelande à la coupe impeccable. Et a disparu. [illegible] une divinité sylvestre qu'un traîneau, attelé à [illegible] loups argentés,... [illegible] quelques étages plus bas.

**D. F.**

# Le commentaire joyeux d'un classique rajeuni

**GISELLE, [illegible] Sylvie Guillem (d'après [illegible] de Coralli/Perrot, et [illegible] Petipa), [illegible] d'Olivier Chanut. Adolphe Adam (musique). David [illegible] (chef d'orchestre). Ramon B. Ivars (scénographie, costumes). Sylvie Guillem (costumes [illegible] Wilis). Kimmo Ruskela (lumières).**
**OPÉRA D'HELSINKI, [illegible] et 4 février. Le spectacle sera repris en l'an 2000 [illegible] Sadler's Wells à Londres et en 2001, au Châtelet, à Paris.**

HELSINKI
*de notre envoyée spéciale*

A l'angle de Mannerheimintie et de Helsinginkatu, l'Opéra d'Helsinki, tout blanc, lumineux, se fond dans le paysage de neige et de glace qui enserre la ville. Un cadre parfait pour raconter l'histoire de cette Giselle que le désespoir et la mort transforment en créature de la nuit, appelée Wili. [illegible] lumières s'éteignent. Musique. Lever de ri[illegible] Nulle trace de paysans de carte postale, mais un décor de façades grises, bistres, qui se déplace, se déroule, s'enroule. L'œil du spec[illegible] devient travelling. Il [illegible] il vient, découvrant les protagonistes. Des gens s'apprêtent à partir chasser. Là, un dépenaillé boit au goulot ; ici, un idiot s'agite (superbe Javier Torrès). Vie de village. Lavandières et vendangeurs. D'entrée de jeu, on sent la patte Guillem : le désir de faire vrai, mais pas forcément réaliste.

La danseuse connaît le classique à travers chaque fibre de ses muscles. Elle [illegible] enfin l'occasion de le débarrasser de son côté « cucul ». Les pas de deux, les adages, les variations ne sont plus isolés comme autant d'exercices de virtuosité, mais pris dans un continuum où l'action centrale – l'amour naissant entre Giselle (Sylvie Guillem) et Albrecht (Kare Länsivuori, un physique de conte de fées) – n'étouffe pas les actions secondaires. D'ordinaire, quelqu'un qui voit *Giselle* pour la première fois trouve grotesque cette pantomime exagérée. Sylvie Guillem a cherché le geste juste, l'ellipse qui favorise la compréhension.

*Impression de vitesse, de raccourci.* Il n'en est rien. Il s'agit seulement [illegible] raconter autrement une [illegible] histoire. Quand Giselle découvre [illegible]'Albrecht est de famille noble, que son amour est sans issue, elle devient littéralement folle de douleur. [illegible] *« grande scène de la folie »*, Guillem, avec culot, avec sang-froid, l'escamote. Giselle se casse. Brutale déchirure qui tétanise. Elle refuse de danser [illegible] de douleur. Sylvie Guillem pleure. La chair de poule. Mon voisin soupire, à bout d'émotion : *« How touching ! »* Fin du premier acte. Deuxième acte : forêt de tubes d'acier figurant des bouleaux. Nuit de lune. La reine des Wilis apparaît. [illegible] Minna [illegible] Tout est parfait chez cette ballerine.

Comment danser le rôle principal, tout en dirigeant l'ensemble des interprètes ? Comment veiller aux costumes, aux lumières ? Il y [illegible] des instants [illegible] entièrement dégagée de sa création toute neuve. Dans l'argument original du ballet, [illegible] est [illegible] comme *« une jeune fille qui ne peut s'empêcher [illegible] danser »*. Une occasion pour Sylvie Guillem, qui observe les uns, les autres, d'accompagner, en l'esquissant, la danse de tous ses partenaires. Une sorte de commentaire joyeux, innocent, très jeune. Ainsi la chorégraphe retourne-t-elle en sa faveur le risque de dédoublement qui parfois [illegible] guette. Fort.

**D. F.**

(Publicité)


nu par l'amour

eux d'un classique

PIXAR

AU CINÉMA
LE 10 FÉVRIER

# Paris-Mexico-Paris avec Catherine Marnas au Conservatoire d'art dramatique

## La metteur en scène présente « Alors, Entonces », spectacle créé au cours d'un atelier dans la capitale mexicaine

***Un petit bout de Mexique s'est installé dans le cadre néoclassique du Théâtre du Conservatoire, [illegible] Paris. La metteur en [illegible] Catherine Marnas y présente, jusqu'au 11 février, Alors, entonces, spectacle qu'elle [illegible] créé [illegible] l'été 1998 [illegible] Mexico [illegible] [illegible] d'un atelier franco-mexicain. L'expérience associe des textes contemporains (Ga[illegible], Koltès, Lagarce, Mazev, Py), auxquels ont [illegible] ajoutés [illegible] [illegible] mexicaines ([illegible], Revueltas).***

**SOIR DE FÊTE.** Filles en robe *noire*, épaules [illegible]. Garçons [illegible] costume gris, [illegible]. Ecrasés par la touffeur de une, deux, trois, dix versions de *Besame mucho* qui s'abattent sur eux. Dans le cadre néoclassique du Théâtre du Conservatoire, devant un chaos de peintures pompéiennes et [illegible] tentures accordées, un petit autel brûle à jardin, où pointe le Mexique. Chaque [illegible] s'avance dans l'ovale brutal d'un projecteur pour [illegible] un moment d'enfance. Le français et l'espagnol [illegible] frôlent, [illegible] croisent, s'emmêlent.

Traduction, entraide, déguisement dans la langue [illegible] l'autre, rires juvéniles. Reflux soudains, dans l'exercice de corps qui reviennent chercher leurs marques. [illegible] chaque nouvelle avancée [illegible] le micro, chacun dépose un peu [illegible] l'histoire [illegible] [illegible] rencontre avec l'autre sur la sciure qui [illegible] la scène. Elle [illegible] le sable [illegible] Vitez, ci[illegible] ultérieurement : « *L'acteur [illegible] un poète qui écrit [illegible] le sable.* »

[illegible] s'engage *Alors, entonces*, spectacle créé par la metteur [illegible] scène Catherine Marnas l'été 1998 à Mexico au cours d'un [illegible]lier franco-mexicain dirigé par [illegible] [illegible] réunissant des élèves [illegible] [illegible] l'enseignement supérieur du [illegible] [illegible] France [illegible] [illegible] Mexique. Expérience menée autour d'une poignée de [illegible] contemporains (Gabily, Koltès, Lagarce, Mazev, Py), auxquels [illegible] été ajoutés [illegible] œuvres mexicaines (Kahlo, Revueltas). Le double « *alors* », de *Alors, entonces*, dit le lien qui les unit, le [illegible] de témoin entre [illegible] textes et [illegible] individus, [illegible] histoires, les écoles. Une démarche inséparable de l'itinéraire personnel [illegible] Catherine Marnas, [illegible] sa liaison passionnée [illegible] le Mexique.

La rencontre remonte [illegible] 1990, dans [illegible] pas de Georges Lavaudant, qu'elle assiste [illegible] l'époque [illegible] *Vera Cruz*. La jeune femme vient de vivre la disparition soudaine et successive [illegible] [illegible] proches, l'épui[illegible] de leur accompagnement. « *Soudain, j'ai reçu le choc d'une civilisation qui n'a jamais poussé aussi loin [illegible] [illegible] [illegible] la mort. [illegible] de la tradition indienne, le rappel [illegible] chaque vivant qu'il [illegible] mortel, [illegible] chaque seconde peut être [illegible] dernière.* » Le Mexique lui [illegible] son [illegible] pour donner le coup [illegible] [illegible] qui [illegible] fait remonter [illegible] la vie, [illegible] [illegible] l'esprit [illegible] sérieux, [illegible] [illegible] [illegible] carrière, de pouvoir.

**LE RÔLE DE KOLTÈS**

Trois [illegible] plus tard, elle vient enseigner au Foro [illegible] la Ribera, [illegible] école de théâtre. [illegible] maniement [illegible] la langue [illegible] [illegible] insuffisant pour diriger les [illegible]. Il ne [illegible] en rien sa volonté d'éclaircir « *[illegible] mystère croissant que représente [illegible] jeu de l'acteur* ». Elle [illegible] déjà [illegible] que le Mexique [illegible] lui apporter : [illegible] [illegible] le [illegible] [illegible] [illegible] *referme* sur lui-même, autour d'elle, l'aider à repérer et combattre [illegible] [illegible] de mode, [illegible] plus en plus rapides à s'imposer [illegible] [illegible] [illegible].

Entre elle et le Mexique, [illegible] [illegible] intermédiaire s'est imposé : [illegible]. En 1995, Catherine [illegible] [illegible] en scène *Roberto Zucco* [illegible] Guanajuato, [illegible] des comédiens, scénographes, techniciens mexicains. La pièce [illegible] [illegible] durant une saison. La metteur en scène [illegible] mieux [illegible] qui sépare [illegible] deux côtés de l'Atlantique, [illegible] le comportement [illegible] public notamment. Elle repère [illegible] que [illegible] « [illegible] *doux* » [illegible] Zucco, [illegible] « *déraillement* » dans la violence gratuite, a d'incompréhensible sur un territoire où [illegible] violences n'ont jamais cessé. [illegible] n'en [illegible] pas : « *La force [illegible] révolte de Koltès est adéquate, accordée [illegible] pays* ». Après son [illegible] « [illegible] [illegible] » [illegible] Conservatoire en 1998, c'est encore l'auteur [illegible] *Dans [illegible] [illegible] [illegible] champs de [illegible]* qui jouera [illegible] passeurs [illegible] deux mondes, [illegible] un dernier [illegible] partiellement inédit, [illegible] inachevé, qu'elle intègre [illegible] *Alors, Entonces*.

[illegible] fois, « *adéquat* » [illegible] bien [illegible] mot. Le ton est radicalement [illegible], plus joyeux [illegible] plus inquiétant. [illegible] devient l'une [illegible] métaphores possibles de la rencontre. Il oppose une Coco chanelissime, [illegible] en chapeau (Fred Cacheux) et [illegible] soubrette indienne, Consuelo, rebelle [illegible] en plumes (Giovanni Ortega). [illegible] le [illegible] et [illegible] réalité s'ouvrent [illegible] extrêmes [illegible] l'aventure franco-mexicaine menée par [illegible] [illegible]. Au centre, [illegible] [illegible] [illegible]pêtes, resteront [illegible] [illegible] sur [illegible] vie [illegible] [illegible] personnes qui débordent [illegible] acquisition technique. [illegible] [illegible] auront pu « *apprendre [illegible] désapprendre* », comme [illegible] [illegible] Cacheux, et trouver, avec Jorge Sepulveda « *la base [illegible] d'un langage universel* ».

Le Mexique n'en finit pas d'opé[illegible] son travail souterrain chez les Français. Certains y sont déjà repartis, comme [illegible] Martel et Chloé Réjon. La jeune [illegible] a voulu [illegible] « *dans [illegible] [illegible] [illegible] le miroir entre [illegible] deux mondes* », et est [illegible] « *avec un sentiment autre du [illegible] [illegible] temps* ». Tout [illegible] poids [illegible] sa [illegible] porte sur le [illegible] *cœur*.

***Jean-Louis Perrier***

★ *Alors, Entonces*. **Mise en scène : Catherine Marnas. Avec les élèves de [illegible] [illegible] internationale itinérante franco-mexicaine. [illegible] du Conservatoire, [illegible] *bis*, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Bonne-Nouvelle. A 21 heures. Entrée sur *réservation*. Tél. : 01-53-24-90-16. Jusqu'au 11 février.**

### Une classe de théâtre itinérante

**L'atelier qui [illegible] donné naissance [illegible] *Alors, Entonces* est la première manifestation de la Classe internationale itinérante issue du Laboratoire itinérant du théâtre (formation, échanges et création) initié par l'Action française d'action artistique (AFAA) en coopération avec le Conservatoire national supérieur d'art dramatique à Paris. L'objectif est d'apporter aux jeunes Français une première expérience internationale avant l'entrée au Jeune Théâtre national et dans la vie active.**

**L'atelier a réuni à l'été 1998 à Mexico, durant six semaines, six acteurs français issus du Conservatoire où ils avaient participé à l'atelier « Matériau Koltès » de Catherine Marnas en 1998, et huit acteurs mexicains sortis de la Escuela de Arte Teatral (CNA) et du Centro Nacional de las Artes. Pour donner plus de relief aux rencontres, Catherine Marnas [illegible] voulu des participants d'origines [illegible] de formations différentes, ne parlant pas leurs idiomes respectifs.**

# Gallimard rachète ses parts à Havas

**LES ÉDITIONS** Gallimard [illegible] racheté au [illegible] Havas la participation qu'il détenait, *depuis* [illegible] [illegible] leur capital (12,5 [illegible]. Menée à [illegible] d'Antoine Gallimard, [illegible] de [illegible] maison, cette opération s'est [illegible], selon [illegible] dernier, « *de manière non conflictuelle* », Havas souhaitant « *se désengager [illegible] [illegible] participations minoritaires* », tandis que Gallimard, soucieux [illegible] « *renforcer la structure [illegible] son capital* », [illegible] « *afficher de [illegible] [illegible] indépendance* ». Ce rachat [illegible] [illegible] à se séparer d'un actionnaire qui, depuis la création d'Havas Publications Editions, [illegible] entré dans la « [illegible] *concurrentielle* » de Gallimard.

La part d'Havas disparaissant, l'opération s'accompagne d'une réduction du capital de Gallimard, lequel passe, selon son PDG, [illegible] quelque 10 à [illegible] [illegible] [illegible] francs environ (1,37 million d'euros). La part de la [illegible] holding [illegible] Madrigall, [illegible] laquelle Antoine Gallimard [illegible] majoritaire, passe [illegible] 51 % à 59 %, tandis [illegible] les [illegible] ex[illegible] – BNP, Natexis, Caisse [illegible] dépôts, Financière [illegible] Rothschild, Comptoir [illegible] entrepreneurs... – [illegible] partagent [illegible] 41 % [illegible]. Gallimard, qui a [illegible] lors [illegible] l'exercice 1977-1998 un résultat net de 55 [illegible] [illegible] francs (8,38 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires [illegible] 1,2 [illegible] [illegible] francs (*182,92* [illegible] *d'euros*), *s'est refusé* [illegible] communiquer [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] transaction.

## DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le réalisateur américain Steven Spielberg et l'acteur Tom Hanks** ont commencé cette semaine dans l'archipel des Fidji le tournage d'un nouveau film, *Cast Away* (Jeté [illegible] la mer), rapporte le magazine *Pacific Islands*. Le tournage devrait durer un mois dans les îles Mamanuca, à l'ouest de l'archipel.

■ **Le conseil régional d'Alsace organise un soutien financier pour la rénovation des petites salles de cinéma** dont il souhaite éviter la disparition. Dans les quartiers défavorisés des grandes villes, dans les petites agglomérations et en milieu rural, le montant global des aides a été fixé [illegible] 1,5 MF (228 000 €) [illegible] condition que les communes apportent une subvention équivalente. Les grandes structures de production et distribution en sont exclues.

■ **ARTS : le Musée Getty (Etats-Unis) va remettre aux autorités italiennes trois antiquités**, après être parvenu à la conclusion que ces objets d'art avaient été volés. Il s'agit d'une coupe en terre cuite datant de 480 avant J.-C., d'un torse de Mithra du IIe siècle après J.-C. et d'une copie romaine de la même époque de la tête du *Diadumène* de Polyclète.

■ **La France est l'invitée d'honneur de l'ARCO [illegible] Madrid.** Trente pays, mille artistes, 215 galeries d'art, dont 35 représenteront la France, seront réunis du 11 au 14 février, à Madrid, pour l'ARCO, foire internationale d'art contemporain.

■ **ALLEMAGNE : Michael Naumann est devenu officiellement ministre délégué [illegible] la culture**, après une modification de la législation qui réservait cette fonction [illegible] des députés du Bundestag. La décision de Gerhard Schröder de se doter d'un ministre de la culture était très contestée dans un pays où le centralisme [illegible] régime nazi a laissé de mauvais souvenirs et où les questions culturelles relèvent des *Länder* depuis la fondation de la RFA en 1949. Docteur en philosophie et ancien journaliste, Michael Naumann présidait avant sa nomination une maison d'édition américaine et n'avait jamais exercé de fonctions politiques.

■ **Le gouvernement allemand a annoncé, le jeudi 4 février, son intention de ne pas amputer les subventions versées au Festival de Bayreuth.** Le projet de réduire de moitié l'aide de l'Etat [illegible] cette prestigieuse manifestation mais aussi au Musée allemand de Munich ainsi qu'à l'Orchestre symphonique de Bamberg avait provoqué une vive émotion.


**LETTRE OUVERTE**

A MESDAMES ET MESSIEURS LES DEPUTES EUROPEENS

MEMBRES DU PARLEMENT EUROPEEN, VOUS ALLEZ VOUS PRONONCER CETTE SEMAINE SUR LE CONTENU DE LA PROPOSITION DE DIRECTIVE CONCERNANT LES DROITS DES CREATEURS, ARTISTES ET PRODUCTEURS (DITE «DIRECTIVE [illegible] LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS VOISINS») DANS L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE. NOUS VOUS APPELONS SOLENNELLEMENT A PROTEGER CES DROITS POUR QUE PUISSE VIVRE LA MUSIQUE EN FRANCE ET EN EUROPE.

**NON** À LA COPIE PRIVEE NUMERIQUE À PARTIR DES GRAVEURS DE C.D. ENREGISTRABLES, NON À LA PIRATERIE PRIVEE.

**NON** AU VOL DE MUSIQUE ORGANISÉ SUR INTERNET À PARTIR DES TRANSMISSIONS DE FICHIERS PIRATES TYPE MP3 ET AUTRES.

**LA CHANSON FRANÇAISE** N'A JAMAIS EU AUTANT DE PUBLIC. LES CREATEURS ET ARTISTES N'ONT JAMAIS ETE AUSSI NOMBREUX. **NOTRE AVENIR ET NOS CREATIONS DEPENDENT DE VOUS.**

**VOTEZ** CONTRE LE PILLAGE DE LA CREATION PAR LA COPIE PRIVEE NUMERIQUE ET SUR INTERNET.

**PERMETTEZ-NOUS** D'UTILISER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR PROTEGER NOTRE TRAVAIL.

**ACCORDEZ-NOUS** LE DROIT DE NEGOCIER LA DIFFUSION NUMERIQUE DE NOTRE MUSIQUE.

SNEP Syndicat National de l'Edition Phonographique

vu intégral

**Ils ont signé** la «Déclaration des artistes sur le droit d'Auteur et les Droits voisins», remise [illegible] Parlementaires Européens, par J.M. Jarre, porte-parole de l'IFPI : M. Rostropovitch, C. Aznavour, G. Becaud, Deep Forest, F. Cabrel, R. Cocciante, J. Ferrat, J.J. Goldman, J.M. Jarre, P. Kaas, Dave, Noir Désir, J. Hallyday, M. Farmer, F. Pagny, J. Higelin, E. Shapplin, O. Winter, H.F. Thiéfaine, etc...

**DITES AVEC NOUS**
OUI A L'AVENIR DE LA MUSI[illegible]

# La rêve-partie de la musique française à la faveur de la cinquième Folle Journée nantaise

## Après Mozart, Beethoven, Schubert et Brahms, Nantes fêtait les compositeurs de notre pays

**Vingt-quatre mille personnes ont passé les journées du samedi 6 février et du dimanche 7, à voler de salles de concert en auditoriums pour découvrir et redécouvrir grandes et petites figures du patrimoine musical français des XIXe et XXe siècles. [redacted] soixante mille billets vendus, cette cinquième édition bat tous les records d'affluence et fidélise son public : dès l'ouverture de la location, vingt-cinq mille billets se sont arrachés en une journée**

**FOLLE JOURNÉE**, Cité des congrès, [redacted] 6 et 7 février.

NANTES
*[redacted] nos envoyés spéciaux*

Huit [redacted] quelques-unes debout, un dimanche matin [redacted] 11 heures, pour écouter les *Visions de l'Amen* d'Olivier Messiaen, dans un silence recueilli ? C'est le miracle [redacted] la Folle Journée nantaise. Quarante-cinq minutes d'une musique [redacted] exigeante pour le public que difficile pour Michel Béroff [redacted] Jean-François Heisser qui [redacted] conquis l'auditoire, [redacted] nombreux enfants ! [redacted] mille personnes assises [redacted] quelques-unes debout, un dimanche après-midi, pour écouter [redacted] *Poème* pour violon [redacted] orchestre [redacted] Chausson, au milieu [redacted] toux, accompagné par un orchestre imprécis [redacted] un chef mou ? C'est [redacted] la grande rêve-partie nantaise ! Et l'on [redacted] davantage le violon ténébreux de Laurent Korcia dont l'archet, aussi intense que celui [redacted] Ginette Neveu, [redacted] pas malgré ces expectorations intempestives.

[redacted] se passe à Nantes, comme ailleurs. [redacted] ici, [redacted] savoir pourquoi ?, on s'en fiche. On est [redacted] d'avoir entendu deux fois l'œuvre dépressive de Chausson – superbes [redacted] Pasquier et [redacted] – [redacted] l'on n'arrive pas [redacted] se sortir [redacted] la tête ce thème, l'un [redacted] plus beaux [redacted] la musique. Il se mélange [redacted] avec ceux [redacted] aussi prégnants du *Concert pour piano, violon* [redacted] *quatuor* du même compositeur joué par Renaud Capuçon et [redacted] Quatuor Castagneri, avec l'*Ouverture du Carnaval* [redacted] *main* de Berlioz par Plasson et un Orchestre du Capitole élégants et flamboyants, [redacted] *Miroirs* [redacted] Ravel par Alain [redacted] en apesanteur, [redacted] le [redacted] livre [redacted] *Préludes* [redacted] Debussy, sanguins, drus, [redacted] Béroff...

Cette cinquième édition [redacted] Folle Journée s'intitule *Hector, Gabriel, Maurice* [redacted] *les autres*, mais [redacted] aurait aussi pu [redacted] « *tout ce que* [redacted] *toujours voulu savoir sur la musique française* [redacted] *jamais oser le demander* ». Nulle prétention cependant à l'exhaustivité, nulle simplification en forme de *digest*, [redacted] le souci [redacted] réunir en deux jours valeurs [redacted] et compositeurs méconnus. Pour [redacted] et l'auditeur endimanché, le lycéen et l'étudiant, des parcours [redacted] que [redacted] peut vivre et recréer à [redacted] guise.

### UNE FORCE ÉTONNANTE

Salle Mallarmé, Laurent [redacted] et Jean-François [redacted] abordent la [redacted] *pour* [redacted] *piano* de [redacted] du public c

omme celle des musiciens [redacted] à la musique une [redacted] étonnante, celle de la bonté. C'est perceptible dans l'air comme un parfum, ce [redacted] de partage, ce sentiment de proximité qui dessinent des sourires [redacted] les visages. Feu [redacted], salle Baudelaire [redacted] la *Suite de Carmen* [redacted] l'Orchestre national [redacted] Bordeaux-Aquitaine [redacted] la direction du bouillant Yutaka Sado. [redacted] chef japonais [redacted] magnifique [redacted] regarder diriger, tout de force [redacted] grâce mêlées. Après l'exotisme littéral, *Tzigane* de Ravel, un concentré [redacted] violon que Gérard Poulet [redacted] une magistrale intégrité. Quant au fameux *Boléro*, peut-on rêver meilleur [redacted] de [redacted] sociale ? Ce thème unique, sans [redacted] démultiplié, [redacted] bien à l'[redacted] foule : une somme [redacted].

Mais, porté [redacted] la houle des 24 000 personnes qui [redacted] arra[redacted] 65 [redacted] dont 25 [redacted] *dès l'ouverture* [redacted] *location* – six heures de [redacted] un lundi matin –, on [redacted] d'une salle [redacted] concert [redacted] une autre pour s'immerger [redacted] un bain [redacted] musique qui nous ramène [redacted] d'innocence [redacted] l'on désespérait [redacted] un jour : ne plus écouter les interprètes [redacted] musique qu'ils jouent comme [redacted] on [redacted] découvrait pour la première fois. Et ce que [redacted] armée d'interprètes – près [redacted] neuf cents – nous fait entendre, malgré [redacted] imperfections dues [redacted] fait qu'ils donnent [redacted] jours autant [redacted] concert qu'en [redacted] ou trois semaines habituellement, [redacted] une vérité irréductible à [redacted] contingence matérielle.

Paniqués le vendredi soir, inquiets le samedi matin, fourbus le dimanche après-midi, les [redacted] n'en gardent pas moins leur bonne humeur et l'« [redacted] Folle Journée » [redacted] fait [redacted] sentir : [redacted] au restaurant, Michel Béroff écoute François-René Duchâble jouer le *Quatrième Concerto* de Saint-Saëns, avec Michel Plasson, le casque [redacted] son baladeur sur les [redacted]. Il le [redacted] aux autres pianistes présents [redacted] mais quand [redacted] stupéfaits [redacted] *dolgts fantastiques* [redacted] *leur collègue* « Fafou ». [redacted] l'apprendra après, car pour [redacted] au monde, on n'aurait manqué une [redacted] rencontre. Duchâble ? Roi de la contrepèterie et [redacted] l'anagramme – en un week-end, il [redacted] dû en inventer trente –, Lucky Luke du piano – au départ arrêté, il [redacted] ses collègues dans [redacted] starting-blocks –, pourrait jouer les stars ; [redacted] non !, comme Gérard Caussé, [redacted] Plasson, Brigitte Engerer, [redacted] Béroff, Véronique [redacted] et [redacted] autres, à l'exception [redacted] d'un planiste à allure déplacée [redacted] sérénissime, ils jouent le jeu de la rencontre [redacted] le public pour le prix d'une ou deux places [redacted] cinéma. L'autre miracle [redacted] ces Folles Journées, c'est [redacted] celui-ci.

*Marie-Aude Roux et Alain Lompech*

## Rossignol d'exception, Natalie Dessay ensorcelle Stravinsky

**RIMSKI-KORSAKOV**, *Le Coq* [redacted] (extrait) ; **STRAVINSKY**, [redacted] *Rossignol.* **Natalie Dessay,** [redacted]**rie McLaughlin (sopranos), Hé**[redacted] **Perraguin (alto), Ian Caley, Vsevolod Grivnov (ténors), Al**[redacted] **Schagidullin (baryton),** *Laurent Naouri, Maxime Mikhaïlov* **(basses), Orchestre** [redacted] **Chœurs** [redacted] **l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction). Palais Garnier, le 4 février à 20 h.**

[redacted] sous le signe de [redacted] légende et du [redacted] populaire russes, [redacted] à Garnier nous a transportés dans ce monde fabuleux [redacted] animaux parlent le même langage. Là, un vieux roi ridicule que tue un coq mal embouché ; là, un empereur que le chant salvateur du rossignol ramènera des rives de la mort. Là encore, un glouton [redacted] renard convoitant un coq vaniteux, pléonastique, avant que [redacted] lui-même [redacted] proie [redacted] la chèvre [redacted] du [redacted].

*« Histoire burlesque chantée* [redacted] *jouée par quatre voix d'hommes* [redacted] *orchestre de* [redacted] », *Renard* appartient [redacted] la période [redacted] de Stravinsky, dans [redacted] et [redacted] l'*Histoire du soldat.* De cette musique [redacted] burlesque, voire sarcastique, l'Or[redacted] [redacted] l'Opéra [redacted] une version plus cauteleuse que caustique, la [redacted] James Conlon [redacted] en araser [redacted] pointes acé[redacted] autres [redacted] instrumentistes prouve qu'il peut avoir [redacted] l'occasion l'étoffe d'un soliste. Quant [redacted] quatuor vocal, [redacted] un régal : un Ian Caley criant [redacted] suffisante véhémence (le Coq), un [redacted] Grivnov confondant de [redacted] rouerie (Renard), la [redacted] le Chat (respectivement Laurent Naouri [redacted] Mikhaïlov) [redacted] révélant de bien redoutables [redacted].

### PÊCHEUR OU EMPEREUR

Il était pertinent que la seconde partie s'ouvrît sur le *Finale* [redacted] *Suite symphonique* [redacted] du *Coq d'or*, le dernier opéra [redacted] Rimski-[redacted] ayant en [redacted] précédé [redacted] le premier ouvrage lyrique de son [redacted] Stravinsky, [redacted] imprégné [redacted] l'art du magister – du moins en ce qui concerne le premier acte. Car l'œuvre, malgré un effectif or[redacted] impressionnant, [redacted] en [redacted] conçue comme un opéra [redacted] chambre. [redacted] scène d'introduction (étonnant rappel des *Nocturnes* de Debussy : lignes sinueuses [redacted] *Nuages* [redacted] appels de *Sirènes*), un [redacted] grâce miraculeux.

Pour Natalie Dessay, la [redacted] se [redacted] pêcheur [redacted] empereur. C'est un chant irrésistible, merveilleux [redacted] délicatesse, rond [redacted] clair, d'une [redacted] incomparable. Comme l'oiseau que son chant seul distingue tant [redacted] robe, [redacted] voix de [redacted] Dessay [redacted] le fon[redacted] nuits de printemps, [redacted] ma[redacted] venir. Elle sait donner [redacted] chaque inflexion sa juste mesure, moduler le son [redacted] le [redacted] jusqu'à l'extase, passer sur le chemin [redacted] intonations, se jouant des intervalles et des ambitus. Chaque note est un enchantement.

Autour [redacted] ce Rossignol d'exception, la distribution ne manque pas de lustre : pour Vsevolod Grivnov devenu Pêcheur, l'onctuosité s'est [redacted] ferveur, quant au Chat [redacted] (Laurent Naouri et Maxime Mikhaïlov) désormais Bonze et Chambellan, ils [redacted] deux [redacted] prestance [redacted] rôles. [redacted] même pour Albert Schagidullin (l'Empereur), Marie McLaughlin (la Cuisinière) [redacted] Hélène Perraguin (la Mort), en tous points remarquables. Chœur et orchestre en grande tenue nous laisseront longtemps au cœur la marque ensorcelante de [redacted] *Rossignol* [redacted] haut vol.

*M.-A.* [redacted]

**CONCERTS**

Auditorium du [redacted]
[redacted]
Renaud Déjardin, violoncelle
Delphine Bardin, piano
BRAHMS, BEETHOVEN
[redacted] 01 40 20 84 00

Centre culturel [redacted] Gulbenkian
51, [redacted] d'Iéna - 75116 Paris
Jeudi 11 février - [redacted]
**Bin Chao,** violon
**Ju Hee Suh,** piano
Beethoven - Tartini
[redacted] - [redacted]
Entrée dans la limite des places disponibles
p.e. Valmalete

ORCH[redacted] DE [redacted]
Salle Pleyel - 20 h
Mercredi 17, jeudi 18 février
Christoph von Dohnányi
direction
BEETHOVEN - BLOCH
DONATONI
(création mondiale, commande de l'Orchestre de Paris)
80 à 290 F - Tél. 01 45 61 65 89
Tarif jeunes : 50 F
www.orchestredeparis.com

THÉÂTRE DE LA VILLE
THÉÂTRE MUNICIPAL POPULAIRE PARIS DIRECTION GÉRARD VIOLETTE
DU 16 AU 21 FÉVRIER 20H30 AUX ABBESSES
REGINE CHOPINOT
les Quatre Saisons création à Paris pour 6 danseurs
Chant de lune création solo LOC. 01 42 74 22 77

## SORTIR

### PARIS

**Juliette**
Juliette est une chanteuse qui en impose. Face [redacted] public, elle explose [redacted] présence, toujours [redacted] formes et voix généreuses. Un public qu'elle [redacted] volontiers provoquer, arrogante [redacted] verbe abrupt. [redacted] convertis [redacted] sont [redacted] plus [redacted] plus nombreux. D'où [redacted] Olympia, amplement justifié, pour lequel la [redacted] emploie les grands [redacted], un quintette [redacted] musiciens. [redacted] ira réentendre ses morceaux de bravoure (notamment [redacted] lui [redacted] Pierre Philippe) [redacted] surtout découvrir sur scène ceux [redacted] son nouvel album, [redacted] (Scalen).
*Olympia, 28, boulevard* [redacted] *Capucines, 8e.* [redacted] *Opéra.* [redacted] *10, 11, 12* [redacted] *13, à 20 h 30 ; le 14,* [redacted] *17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49.* [redacted] *F* [redacted] *240 F.*

**Jean-Michel Pilc Trio**
Le pianiste Jean-Michel Pilc revient, pour un [redacted] éclair, [redacted] Etats-Unis, où il s'est [redacted] en [redacted]. Il joue [redacted] New York, rencontre le [redacted] du panier des [redacted] américains, multiplie [redacted] occasions [redacted] styles et [redacted] genres. Pour ses [redacted] concerts parisiens, Pilc, [redacted] *phrasé rythmique, compositeur de* [redacted] inattendues, sera avec [redacted] François (contrebasse) [redacted] Louis (batterie) Moutin, [redacted] pianistes s'arrachent.
[redacted] *duc des Lombards, 42, rue* [redacted] *Lombards, 1er. Mº* [redacted] *9, à 22 heures.*
*Tél. : 01-42-33-22-88.* [redacted] *F.*

**Félix Ruckert**
De [redacted] chez Pina Bausch, il a acquis la certitude qu'un spectacle [redacted] avant tout une forme, une mise en danger. [redacted] le [redacted] se mouille, [redacted] public doit aussi [redacted] de [redacted] personne, expérimenter [redacted] relation différente [redacted]. Par exemple, un danseur se produit en solo pour un spectateur seul, isolé. [redacted] ce nouveau spectacle, *Ring*, vingt [redacted] interprètes font [redacted] vingt [redacted] un spectateurs placés en cercle. Tout peut arriver.
[redacted] *contemporain* [redacted] *la danse, 9,* [redacted] *Geoffroy-l'Asnier, 4e.* [redacted] *Saint-Paul. Du* [redacted] *février, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22.*

**[redacted] amoureux**
[redacted] Mairesse interprète [redacted] du roman [redacted] la Belge [redacted] Nothomb, *Le Sabotage* [redacted], adapté [redacted] mis en [redacted] Milot. Fille de diplomate, la romancière [redacted] revivre, [redacted] un journal intime, son enfance en Chine [redacted] première grande [redacted] d'amour absolu pour une petite [redacted]. Publié en 1993, [redacted] est paru [redacted] après *Hygiène* [redacted] *l'assassin*, également adapté [redacted] par Gérard Desarthe [redacted].
*Théâtre* [redacted] *Ranelagh, 5,* [redacted] *Vignes, 16e. Mº Muette. Du mardi* [redacted] *samedi,* [redacted] *21 heures ;* [redacted] *dimanche, à 17 heures.* [redacted] *: 01-42-88-64-44.* [redacted] *90 F* [redacted] *180 F. Jusqu'au* [redacted] *mai.*

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Affliction**
de [redacted] (Etats-Unis, 1 h 54).
**Astérix** [redacted] **Obélix contre** [redacted]
de [redacted] Zidi (France, 1 h 45).
[redacted] (**)
de Cynthia [redacted] (Canada, 1 h 30).
**Buffalo'66**
[redacted] Gallo (Etats-Unis, 2 h).
[redacted] **the Revolution**
de Peter [redacted] (Australie, 1 h [redacted]).
**Des chambres** [redacted] **couloirs**
de [redacted] Troche
(Grande-Bretagne, 1 h 36).
**Le Fantôme de l'Opéra** (*)
de Dario Argento (Italie, 1 h 43).
**Le** [redacted] **du peintre** (**)
de [redacted] (Allemagne, 1 h 24).
[redacted] **Nuage**
[redacted] Fernando [redacted]
(Argentine, 1 h 50).
[redacted] (**)
[redacted] Heddy Honigmann
(Pays-Bas-Brésil, 1 h 16).
**L'Ombre d'Andersen**
dessin animé [redacted] Jannik Hastrup [redacted]
Bent Haller
(Danemark, 1 h 18).
**La Petite** [redacted] **roses**
[redacted] Victor Gaviria
(Colombie, 1 h 45).
[redacted] **qu'hier, moins que demain**
de [redacted] Achard
(France, 1 h 26).
**Preaching** [redacted] **the** [redacted] (**)
de [redacted] Urban
(Grande-Bretagne, 1 h [redacted]).
**Redeyef 54**
d'Ali Abidy (Tunisie, 1 h 31).
[redacted] (Instinct)
[redacted] Tonie Marshall (France, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins [redacted] 12 ans.
(**) Film interdit aux moins [redacted] 16 ans.

### TROUVER SON FILM

[redacted] films [redacted] régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : [redacted] (2,23 F/mn)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : [redacted] places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F [redacted] *commission par place*). [redacted] Parvis [redacted] la [redacted] parnasse. [redacted] 12 h 30 [redacted] 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 [redacted] 16 heures, le dimanche.

**[redacted] Jonas, prophète**
d'Elie-Georges Berreby, [redacted] en [redacted] de Stéphane [redacted]
*Guichet-Montparnasse, 15,* [redacted] *Maine, 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Le* [redacted] *20 h 30. Tél. : 01-43-27-88-*[redacted] *De 50 F* [redacted] *100 F. Jusqu'au 27 février.*

**Di** [redacted] **palpiti**
Coup [redacted] Claire Geoffroy-Dechaume. Airs et [redacted] pour [redacted] guitare [redacted] Martin y Soler, [redacted] et Guiliani.
*Péniche Opéra,* [redacted] *quai de Jemmapes, 10e. Mº Jaurès. Le* [redacted] *9 et* [redacted] *20 h 30. Tél. : 01-42-45-18-20. 100 F.*

**Bernard Levasseur (baryton)**
**Louise-Andrée Baril (piano)**
Francis Poulenc : des animaux [redacted] des peintres.
*Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, 13e.* [redacted] *Quai-de-la-Gare.* [redacted] *9, à 19* [redacted]. *Tél. :* [redacted] *100 F.*

**Trio Gabriel-Fauré**
*Intégrale* [redacted] *pour piano, violon* [redacted] *violoncelle* [redacted] *Mendelssohn.*
*Eglise des Billettes, 24,* [redacted] *Archi*[redacted] *4e. Mº Hôtel-de-Ville.* [redacted] *heures.* [redacted] *F.*

**[redacted] Nomade**
[redacted] *la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Mº Bastille. Les* [redacted] *20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59.* [redacted] *à 120 F.*

**[redacted]**
*Elysée-Montmartre,* [redacted] *Rochechouart,* [redacted] *Mº* [redacted] *8,* [redacted] *h 30. Tél. :* [redacted] *110 F.*

**[redacted] Heritage,** [redacted] **Slackers, The** [redacted]
[redacted] *Morning, 7-9, rue* [redacted] *Ecuries, 10e.* [redacted] *21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De* [redacted]

**Têtes raides**
*Levoir moderne parisien, 35, rue Léon, 18e. Mº Château-Rouge. Le 8, à 20* [redacted] *Tél. : 08-03-80-88-03. 100 F. Jusqu'au 20* [redacted]

**[redacted] Négropolitains**
**Chansons de Boby Lapointe.**
[redacted] *d'Edgar,* [redacted] *Edgar-Quinet,* [redacted] *Mº Edgar-Quinet.* [redacted] *à 20 h 15.* [redacted] *: 01-42-79-97-97.* [redacted] *F. Jusqu'au* [redacted] *février.*

**Indigo**
[redacted] *de Dix-Heures,* [redacted] *boulevard de Clichy, 18e.* [redacted] *Pigalle. Le* [redacted] *h 30. Tél. : 01-46-06-10-17.* [redacted] *F.*

### RÉSERVATIONS

**Ce** [redacted] **on improvise**
[redacted] Luigi Pirandello, [redacted] en scène de Luca Ronconi.
[redacted] *national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du* [redacted] *au 17 mars.* [redacted] *: 01-44-41-36-36.* [redacted] *F à* [redacted] *F.*

**Le Juif de** [redacted]
de Christopher Marlowe, mise [redacted] Bernard Sobel.
*Théâtre, 41,* [redacted] *des Grésillons, 92 Gennevilliers.* [redacted] *avril.* [redacted] *: 01-41-32-26-26.* [redacted] *80 F à 140 F.*

**King**
de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon.
[redacted] *la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du 11* [redacted] *au* [redacted] *avril. Tél. : 01-44-62-52-52.* [redacted] *55 F à 160 F.*

**Le Misanthrope**
[redacted] Molière, mise [redacted] Jacques Lassalle.
[redacted] *la culture, 1,* [redacted] *Lénine, 93 Bobigny. Du 5* [redacted] *au 3 avril.* [redacted] *: 01-41-60-72-72.* [redacted] *60 F à* [redacted]

**Natacha** [redacted]
*Olympia, 28, boulevard* [redacted] *Capucines, 9e.* [redacted] *17 mars,* [redacted] *Tél. : 01-47-42-25-49.* [redacted] *F.*

### DERNIERS [redacted]

[redacted] **février :**
**Les** [redacted]
de Michel Albertini, mise en [redacted] Michel Albertini et Françoise Petit.
*Comédie-Française Studio-Théâtre,* [redacted] *rue* [redacted] *Rivoli, 1er. Tél. :* [redacted] *45 F* [redacted] *F.*

**13 février :**
**Sallinger**
de Bernard-Marie Koltès, mise en [redacted] Michel Didym.
*Les* [redacted] *(Théâtre de la Ville), 31, rue* [redacted] *Abbesses,* [redacted]. *Tél. : 01-42-74-22-77.* [redacted] *F* [redacted] *140 F.*

**14 février :**
**Sainte Jeanne des abattoirs**
de [redacted] Brecht, [redacted] en [redacted] d'Alain Milianti.
*Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel,* [redacted]. *Tél. : 01-44-41-36-36.* [redacted] *30 F à 170 F.*

**[redacted] de Myriam C.**
de François Bon, mise en scène [redacted] Charles Tordjman.
[redacted] *national de* [redacted] *Colline, 15,* [redacted] *Malte-Brun, 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De* [redacted] *F à* [redacted] *F.*

**La Fuite en Egypte**
[redacted] Bruno Bayen, mise en scène de l'auteur.
*Théâtre, 41, avenue* [redacted] *Gresillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De* [redacted] *140 F.*

## EN VUE

■ Six personnes ont été tuées récemment dans [redacted] sud [redacted] l'Afghanistan au cours [redacted] rixes entre [redacted] hommes des tribus de la région [redacted] les talibans, qui, à l'occasion [redacted] la [redacted] du Fitr, prétendaient les priver du « *Tokhm-Jangi* », un jeu traditionnel consistant [redacted] des oeufs.

■ Empreints de l'esprit de clémence observé pour la fête du Fitr, [redacted] policiers de Dubaï, qui, [redacted] cours [redacted] neuf premiers mois de 1998, ont dressé 210 [redacted] procès-verbaux pour excès de vitesse, [redacted] distribué aux mauvais conducteurs des douceurs [redacted] cartes de [redacted]

■ La Cour [redacted] cassation vient de décider que [redacted] jeteurs de yaourts, équivalents grecs [redacted] entarteurs belges, ne [redacted] plus poursuivis pour « *injure aggravée* » s'ils ont eu, [redacted] préalable, [redacted] relations personnelles [redacted] leurs cibles.

■ [redacted] gardiens [redacted] **Jaime Gomez** jurent que [redacted] clown-illusionniste du cirque **Josman**, en tournée [redacted] Bogota, incarcéré pour « *séquestration de mineurs* », s'est évadé par un tour [redacted] passe-passe du [redacted] pénitentiaire de Beltran, où la corruption sévit.

■ L'ancien juge **Philippe** [redacted] **Friant**, [redacted] 1988 pour « *atteinte à l'honneur de la magistrature* », qui [redacted] récemment repris sa grève de la faim [redacted] Saint-Etienne pour pouvoir vivre dignement [redacted] sa compagne arrachée à la prostitution, serait « *moralement au bout du rouleau* », [redacted] son avocat, **Mᵉ Portejoie**.

■ « *Ce genre de spectacle n'apportant rien au caractère culturel et artistique de* [redacted] », [redacted] juges du tribunal administratif du [redacted] viennent d'interdire un strip-tease [redacted] un bar [redacted] la vieille ville [redacted]

■ « *J'ai essayé* [redacted] *foulard que j'avais autour du cou, mais, vous savez, c'est presque impossible* [redacted] *s'étrangler soi-même* », a raconté, mercredi 3 février, aux pompiers, **Germaine**, 75 ans, qui « *n'y croyait plus* », après avoir passé plus de trois jours bloquée dans [redacted] minuscule ascenseur de sa maison, sans manger ni boire, assise sur un seau à linge renversé.

■ Une femme de [redacted] ans, « petit dealer » qui tentait de revendre de la marijuana [redacted] un élève [redacted] 12 ans, [redacted] arrêtée, mercredi [redacted] février, à la sortie d'une école dans la localité russe de Lipetsk, au sud de Moscou.

■ Pour lui faire oublier la mort, [redacted] 1992, de [redacted] compagne, [redacted] **Rong**, [redacted] gardiens [redacted] **Zhai Zhai**, vieux panda du zoo de Tianjin, [redacted] Chine, avaient fini par lui [redacted] seize ans. Dans un premier temps, il avait [redacted] « *très amical* » [redacted] elle, [redacted] s'en détourner, de tomber malade [redacted] de mourir.

*Christian* [redacted]

# La revue « Vacarme » reparaît

## Après plusieurs mois d'interruption, cette revue intellectuelle de gauche refait surface... et s'en prend [redacted] la conversion de la majorité à l'idéologie sécuritaire

**EN PUBLIANT** [redacted] septième numéro, après quelques mois d'interruption, les rédacteurs [redacted] *Vacarme* ont voulu « *faire mentir la sinistre statistique selon laquelle les revues indépendantes ne passent pas l'hiver* ». [redacted] s'agit aussi, comme pour *Pétition*, d'apporter la preuve qu'il existe un espace pour [redacted] nouvelles revues intellectuelles de gauche qui ne sont liées à aucun parti ni même à un mouvement [redacted] clairement identifié. La fin [redacted] marxisme triomphant, le déclin du tiers-mondisme [redacted] du freudisme sont passés par là. S'il fallait un adjectif pour résumer l'esprit [redacted] cette jeune revue, ce serait, faute de mieux, celui d'« *antiautoritaire* ».

Cela vaut, [redacted] particulier, pour le dossier que [redacted] numéro [redacted] la [redacted] en s'interrogeant sur le bien-fondé du tournant spectaculaire opéré par la gauche sur [redacted] sujet. [redacted] Stany Grelet, [redacted] la gauche [redacted] *l'idéologie sécuritaire commence* en 1993, lorsque les experts du Parti socialiste, analysant les [redacted] aux législatives de [redacted] année-là, découvrent la [redacted] croissante de l'électorat [redacted] conjuguent immigration [redacted] forte [redacted] curité. Elle [redacted] accomplie [redacted] du colloque [redacted] Villepinte, en octobre 1997. « *Avant Villepinte,* [redacted] *sécurité* [redacted] *la gauche doit apprendre* [redacted] *traîner si elle veut gouverner ;* [redacted] *faut maintenant convertir* [redacted] *plomb* [redacted] *effa*[redacted] *origines trop* [redacted]

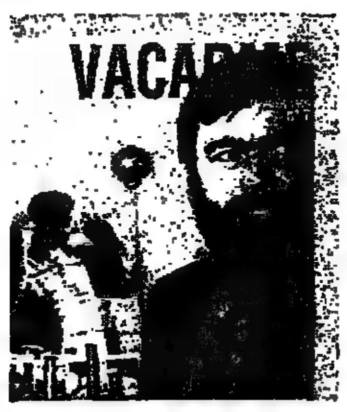

*électorales d'une préoccupation ré*[redacted] *pour l'inscrire dans* [redacted] *généalogies plus flamboyantes* [redacted] *un langage plus pur. Jean-Pierre Chevènement, grand alchimiste* [redacted] *la majorité* [redacted] *vedette incontestée de ce colloque, s'y colle* [redacted] *virtuosité.* »

La proclamation du « *droit* [redacted] *la sûreté* » dans l'article 2 de la Dé[redacted] l'homme et du citoyen de [redacted] permet de fournir [redacted] « *généalogie* » plus reluisante, puisque remontant à la Révolution. Mais le coup [redacted] génie, l'« [redacted] » portée à Villepinte [redacted] Jean-Pierre Chevènement, est l'affirmation [redacted] laquelle « *ce sont les couches sociales les plus démunies qui souffrent le plus de l'insécurité* ». Celle-ci permet [redacted] la gauche d'adopter le nouveau discours [redacted] la [redacted] avoir l'impression [redacted] trahir [redacted] valeurs. Qu'importe si la [redacted] sociologique [redacted] différente : le sentiment d'insécurité culmine en fait aux deux extrémités de l'échelle, chez les plus riches [redacted] chez les plus pauvres...

Le récit que fait Mathieu Potte-Bonneville, rédacteur [redacted] chef de *Vacarme*, de son passage comme enseignant dans un lycée de Seine-Saint-Denis, voisin d'un établissement réputé « *dur* », [redacted] également [redacted] remise [redacted] du nouveau discours de gauche sur [redacted] sécurité à l'école. Le ton est celui [redacted] l'étonnement amusé. Cela commence dès [redacted] seuil du lycée : la porte d'entrée [redacted] conçue [redacted] telle sorte, avec [redacted] bouton électrique placé sous la surveillance d'une caméra, qu'il [redacted] impossible de respecter [redacted] geste minimal de politesse qui consiste [redacted] tenir la porte pour la personne qui vient derrière vous.

Nul militantisme, donc, mais un regard différent, volontiers sarcastique. *Vacarme* pratique aussi un étonnant mélange des genres. On y [redacted] une recette [redacted] daurade [redacted] fenouil [redacted] au vin blanc [redacted] une autre [redacted] charlotte au chocolat [redacted] écorces d'orange, [redacted] qui n'est pas commun dans [redacted] d'idées. La même remarque vaut pour la rubrique « Air du temps », où [redacted] déplorée la disparition du garçon de café traditionnel, « *prestidigitateur à moustache* [redacted] *tablier blanc* », au profit [redacted] regrettable successeur, prompt [redacted] chasser indistinctement [redacted] poivrots [redacted] vendeurs de fleurs pakistanais.

*Dominique Dhombres*

### DANS LA PRESSE

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ Philippe Séguin [redacted] Alain Madelin vont tenter d'accréditer l'idée selon laquelle François Bayrou est le diviseur de la droite. Ils auront du mal [redacted] convaincre. En ce qui [redacted] Alain Madelin, c'est lui qui [redacted] donné le signal de la division en faisant scission au sein de l'UDF. Quant [redacted] RPR, le cavalier seul de Charles Pasqua prouve bien qu'il n'est pas à l'abri des compétitions internes. Et puis, en [redacted] qui [redacted] directement l'échec [redacted] la liste d'union de la droite, c'est Philippe Séguin et Alain Madelin qui [redacted] pris l'initiative [redacted] premiers [redacted] cherchant [redacted] mettre l'UDF devant le fait accompli [redacted] même [redacted] l'humiliant, puisque le tonitruant président du RPR incarne mieux que quiconque le refus [redacted] l'euro. Les centristes ont souvent fait preuve [redacted] faiblesse dans leur histoire. Pour [redacted] fois, ce n'est pas le cas. La [redacted] difficile pour François Bayrou. Au moins aura-t-il combattu pour [redacted] idées.

**THE TIMES**

■ Le roi Hussein [redacted] que la Jordanie avait besoin [redacted] paix, assortie de liens financiers étroits, avec Israël pour atteindre la prospérité. Il a donc choisi [redacted] voie malgré l'impopularité [redacted] dernière [redacted] population. Le [redacted] d'enthousiasme manifesté par [redacted] nombreux Jordaniens à la présence aujourd'hui à Amman [redacted] Benyamin Netanyahou [redacted] signe visible que certains chercheront sûrement à exploiter [redacted] sentiment. Seul un processus [redacted] paix effectif peut rendre [redacted] coopération entre Israël [redacted] la Jordanie politiquement plausible. Beaucoup de choses dépendront [redacted] deux facteurs sur lesquels le roi n'a pas [redacted] contrôle : l'éventualité que Yasser Arafat proclame un [redacted] palestinien [redacted] mai, [redacted] résultat des élections israéliennes peu [redacted] temps après. Ces événements, cependant, pourraient [redacted] être les aspects [redacted] plus troublants [redacted] l'héritage du roi Abdallah. [redacted] la Syrie, bien [redacted] sérieuses, pourraient aussi [redacted] révéler gérables. Le vrai danger pourrait bien être constitué par un homme qui, à coup sûr, ne [redacted] rendra [redacted] aux funérailles du roi Hussein. Tant que Saddam Hussein dirigera l'Irak, la Jordanie [redacted] prise [redacted] les Etats-Unis [redacted] les sentiments [redacted] la majorité [redacted] la population. [redacted] roi Abdallah doit espérer que le prochain homme politique [redacted] et inexpérimenté [redacted] apparaître [redacted] Moyen-Orient arrive au pouvoir [redacted] Bagdad.

# www.inventions-tech.com

## Aider les inventeurs français [redacted] trouver des partenaires dans le monde entier

**LUCIEN VACHEY**, soixante-qua[redacted] ancien joaillier, est le seul homme au [redacted] à [redacted] la composition exacte du silverplatinium, un alliage d'argent de couleur noire, qu'il [redacted] mis dix-sept ans [redacted] perfectionner [redacted] son rez-de-chaussée parisien. Après avoir vendu ses lingots à des bijoutiers, il recherche aujourd'hui [redacted] partenaires étrangers pour développer d'autres applications de [redacted] alliage. Pour [redacted] francs par an, il s'est inscrit sur le catalogue [redacted] ligne du site Inventions & Technologies de Compagnie 12 (*éditrice du Livre mondial des inventions*), qui assure la promotion sur Internet des travaux d'inventeurs auprès [redacted] professionnels [redacted] d'investisseurs du monde entier.

La fiche technique du silverplatinium, [redacted] français [redacted] en anglais, a rejoint [redacted] la [redacted] d'inventions présentées sur [redacted] et [redacted] par rubriques : sport, éducation, alimentation, transport, sécurité...

Après deux mois d'attente, Lucien n'a [redacted] reçu [redacted] réponse. Il n'est pas le seul dans ce cas : malgré plus [redacted] deux ans de présence constante sur le site, la « valise ambulante à moteur », qu'il suffit d'enfourcher pour qu'elle se transforme [redacted] moyen de transport, n'a toujours pas trouvé preneur, pas plus que la pincette pour manger [redacted] asperges proprement.

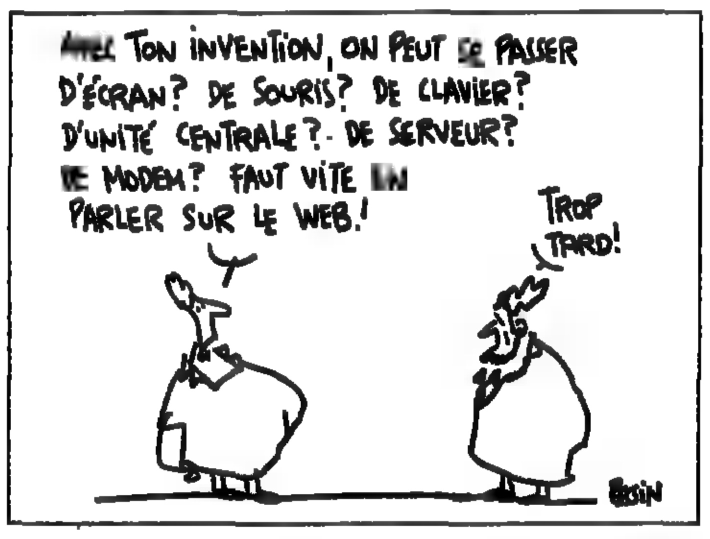


En revanche, Gestra, une association de six inventeurs indépendants, a pu entrer en contact rapidement avec des sociétés intéressées par ses prises électriques éjectables ou son robot poseur [redacted] sur [redacted] route, baptisé [redacted] reçoit en moyenne un appel téléphonique par semaine, en provenance [redacted] Etats-Unis, des Pays-Bas, des Ca[redacted] ou du Portugal. Bernard Aversenq, le [redacted] d'Oscar, [redacted] aujourd'hui [redacted] « [redacted] *Internet,* [redacted] *n'auraient jamais* [redacted] *Nous aurions* [redacted] *obligés de dépenser beaucoup d'argent et de temps pour démarcher, participer à* [redacted] *Salons,* [redacted] *acheter* [redacted] *publicité* [redacted] *re*[redacted] *techniques.* »

Pourtant, [redacted] inventeurs sont conscients qu'en exposant [redacted] travail dans une vitrine planétaire comme Internet ils prennent [redacted] *risques : leur invention peut être* copiée plus facilement, d'autant que, faute d'argent, la plupart [redacted] abonnés [redacted] Inventions [redacted] Technologies [redacted] déposer [redacted] pour la France, qui n'offrent aucune protection [redacted] monde. Ils auront donc [redacted] à présenter aux industriels un produit presque achevé plutôt qu'une ébauche, afin [redacted] garder une longueur d'avance sur leurs concurrents potentiels.

*Sylvie* [redacted]

### SUR LA TOILE

**IRAK**

■ Le Centre national informatique d'Irak a annoncé [redacted] le [redacted] allait [redacted] être connecté à Internet. [redacted] premières bénéficiaires [redacted] grandes administrations. [redacted] filtrages [redacted] en place, « *afin que* [redacted] *Irakiens* [redacted] *soient pas affectés par* [redacted] *pensées occidentales négatives* ». Jusqu'à une [redacted] récente, la [redacted] critiquait Internet, considéré comme un instrument [redacted] par les Etats-Unis pour dominer [redacted] monde en pénétrant dans tous [redacted] foyers. – (*AP.*)

**[redacted] ANTIPIRATES**

■ Selon la chaîne de télévision CNN, le département américain [redacted] la justice [redacted] demandé une allocation budgétaire de 122 millions de dollars (environ 107 millions d'euros) afin de lutter contre le « cyberterrorisme ». Il souhaite recruter soixante détectives et [redacted] de juristes, qui enquêteront [redacted] les affaires de piratage des grands centres informatiques américains. Par ailleurs, il souhaiterait obtenir 39 millions [redacted] dollars (environ 34 millions d'euros) pour financer un système qui permettra aux agents du FBI d'échanger des informations sur [redacted] dossiers.

**Abonnez-vous au Monde**

Jusqu'à **360 F** d'économie soit **7** [redacted] de lecture **GRATUITE**

Offre valable [redacted] l'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU *MONDE*

Pour tout abonnement d'une durée de 1 an

**Oui,** [redacted] m'abonner au [redacted] pour [redacted] durée suivante :

☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F [redacted] de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F* Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

**Je joins mon règlement soit :** ______ F 901 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal [redacted] l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° ____
Date de validité ____ Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Localité : ____ Code postal : ____

TARIFS HORS FRANCE

| | Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse | Autres pays de l'Union européenne | USA - CANADA |
|---|---|---|---|
| | | | « Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-461-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03 |
| 1 AN | 2 190 F | 2 960 F | |
| 3 mois | 598 F | 790 F | |

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'[redacted] etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 [redacted] 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances** un numéro [redacted] : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

# M. Chevènement et l'éthique

*par Alain Rollat*

**EN TANT QUE** citoyen, Jean-Pierre Chevènement a une haute [redacted] l'Etat. Cela l'honore. Il [redacted] donc naturel que Jean-Pierre Chevènement le prenne [redacted] haut, [redacted] tant que ministre [redacted] l'intérieur, quand l'Etat [redacted] semble in[redacted] à tort. Cela prouve qu'il a [redacted] suite dans [redacted] idées. Il n'y a donc [redacted] lieu [redacted] s'étonner que Jean-Pierre Chevènement, qui était, dimanche soir, l'invité de l'édition nationale de France 3, ait vivement réagi, [redacted] direct, [redacted] un reportage [redacted] *la situation en* Corse dont [redacted] auteurs avaient pris le parti d'illustrer le mécontentement que [redacted] enquêtes musclées des représentants [redacted] l'Etat suscitent [redacted] île singulière depuis l'assassinat du préfet Erignac. Il a fait la leçon au jeune présentateur [redacted] journal télévisé : « *Votre reportage* [redacted] *orienté.* [redacted] *tend à désigner un seul coupable : l'Etat,* [redacted] *pelé, ce galeux, d'où viendrait* [redacted] *mal...* » [redacted] réaction, sur [redacted] point, n'était pas totalement [redacted]

Dans le reportage [redacted] question, en effet, un militant nationaliste racontait sur le mode spectaculaire l'assaut subi par son domicile [redacted] d'une perquisition. Il mettait tant d'ardeur à reconstituer [redacted] qu'il rejouait lui-même le [redacted] gendarmes. Le regard de la [redacted] sur [redacted] mise en [redacted] exempt de complaisance. [redacted] séquence était-elle pour [redacted] malhon[redacted] ? Non, elle [redacted] pas. Elle illustrait, sans doute jusqu'à l'excès, mais [redacted] fard, la vérité subjective d'un [redacted] d'esprit authentique.

[redacted] ministre de l'intérieur a aussi reproché [redacted] auteurs de ce reportage [redacted] s'être référés, pour justifier leur angle [redacted] vue, au [redacted] rapport de [redacted] internationale des ligues [redacted] droits [redacted] l'homme stigmatisant « *l'arbitraire* [redacted] *la justice antiterroriste française* ». Regrettant que France 3 accorde un tel crédit à un rapport établi « *par deux* [redacted] *étrangers qui ont passé huit jours* [redacted] *France et peut-être vingt-quatre heures en Corse* », il s'est exclamé : « *Pensez-vous que* [redacted] *soit bien conforme – je* [redacted] *pose la question – à l'éthique du service public ?* » Poli, inexpérimenté, le présentateur a fait semblant de [redacted] propos xénophobe [redacted] appel archaïque [redacted] l'autocensure.

Il faudra donc attendre pour que Jean-Pierre Chevènement [redacted] plique [redacted] quoi [redacted] fait qu'un rapport [redacted] établi sous la responsabilité d'avocats « *étrangers* » peut invalider les [redacted] témoignages sur lesquels il se fonde, et, surtout, quelle [redacted] sa conception de l'éthique en matière d'information publique. [redacted] imaginerait mal qu'une [redacted] haute [redacted] l'Etat républicain [redacted] dans [redacted] arguments de [redacted] étage.

LUNDI 8 FÉVRIER

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

21.20 Possession, à chacun ses esprits. Invités : Père Maurice Bellot ; Tobie Nathan ; Jacques Postel ; Andras Zempleni. Forum Planète

23.20 Les Insectes et la science. Avec Vincent Albouy ; Edith Bertrand ; Nicole Hawlitzky ; Firouz Kabiri ; Frédéric Marion-Poll. Forum Planète

## MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Cassius, Christophe Malavoy, Sonic Youth, Sami Frey, Jean-François Balmer. [redacted]

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. La parité. Avec Elisabeth [redacted] LCI

20.00 20 h Paris Première. Avec Pierre Bachelet. Paris Première

21.05 Le Point. Le bogue de l'an 2000 dans les hôpitaux. Le Canada : refuge des terroristes. Le sexe pratiqué en groupe. TV 5

23.15 D'un monde à l'autre. La révolte des chasseurs : les écologistes pas d'accord. France 2

0.45 Le Cercle. Théâtre et politique. [redacted] 2

## DOCUMENTAIRES

20.30 Jinebana, la possession au quotidien. Forum Planète

20.35 L'Epopée des fusées. [redacted]

[redacted] La Danse des [redacted] à bosses. [redacted]

21.55 L'Histoire de l'Italie [redacted] XXe siècle. [19/42]. Mussolini. Planète

22.30 Les Automates vivants. Forum [redacted]

22.35 Les [redacted] la [redacted] [1/6]. [redacted] Cassin. Planète

22.50 Grecs, Byzantins, Ottomans, enfants de la Macédoine. Odyssée

23.30 Voyage en pays FN. Planète

23.40 Jean Dreville. [redacted]

0.30 A la rencontre de nos ancêtres. [2/5]. La dame des [redacted] [redacted]

0.50 Jazz 6. Sarah Vaughan. [redacted]

## [redacted]ORTS EN [redacted]

19.00 Ski. Championnats du monde. Eurosport

20.00 Rugby à XIII. Championnat de France. 17e journée. St-Gaudens - Carpentras. Eurosport

## MUSIQUE

21.00 Jeanne d'Arc. Opéra de Verdi. [redacted] les Chœurs du Théâtre communal de Bologne, dir. [redacted] Chailly. Muzzik

[redacted] Magic of Montreux 93. [redacted]

0.35 E.L.O. Live at Wembley. [redacted] Jimmy

0.40 [redacted] de la [redacted] Lugano 1983. [redacted] l'Orchestre de la [redacted] suisse italienne, [redacted] Bruno Amaducci. [redacted]

## TÉLÉFILMS

[redacted] Vérité oblige. L'avocat du [redacted] Claude Michel Rome. [redacted]

21.15 Les Allumettes suédoises. Jacques Ertaud [2/3]. France 2

23.00 Pour cent millions. Brigitte Sauriol. 13ème Rue

0.30 Hurlevent. David Skynner. Arte

## COURTS MÉTRAGES

[redacted] Canal +

22.35 Courts au 15. *Un portrait de Laura.* Philippe Montpontet. Avec Gabrielle Lazure. 13ème Rue

[redacted] Court-circuit. Dans la peau. Ran Tal et Etgar Keret. [redacted]

## SÉRIES

[redacted] Alfred [redacted] présente. Le chat de miss Paisley. 13ème Rue

[redacted] Ellen. The Boyfriend Stealer. RTL 9

[redacted] New York Police [redacted] Andy passe sur le billard. Canal Jimmy

21.55 The Sentinel. Quand les dieux descendent sur terre. TSR

22.10 La Rédac. Rêves éveillés. Disney Channel

22.40 Buffy contre les vampires. La face cachée. Série Club

23.25 NYPD Blue. Le ver dans le fruit. TSR

23.30 Cosmos [redacted] A la dérive. Série Club

[redacted] Undercover. [redacted] pitié. 13ème Rue

## Le Monde TÉLÉVISION

### PARIS PREMIÈRE

**21.00 Sang pour sang**

**[redacted] Barton Fink**

Joel, [redacted] Coen, assure la réalisation, Ethan, la production, et, ensemble, ils écrivent [redacted] scénarios. Spécialisés dans [redacted] polar noir cinglé, ils [redacted] révélés par *Sang pour sang* (1983). En 1991, [redacted] Cannes, [redacted] rafient plusieurs prix, dont [redacted] Palme d'or, [redacted] *Barton Fink*, un cauchemar [redacted] couleurs d'angoisse. [redacted] deux films sont dif[redacted] en v.o.

### FRANCE-CULTURE

**22.10 L'adieu au [redacted]**

L'écrivain Claude-Henri Buffard et [redacted] metteur en [redacted] Touré ont [redacted] à quarante écrivains d'écrire un [redacted] au siècle. *Je m'appelle*, d'Enzo Cormann, au[redacted] d'une vingtaine de pièces [redacted] théâtre, [redacted] visite guidée des horreurs du siècle ; *L'Age de sang*, [redacted] Mohamed Rouabhi, acteur [redacted] dramatique d'origine algérienne, un [redacted] tissé sur la trame d'un film d'horreur.

### FRANCE 3

**[redacted] de l'[redacted] Doc**

En [redacted], Vincent [redacted] une [redacted] chronique [redacted] la [redacted] sicilienne avec son film *Ragazzi*. Douze [redacted] après, [redacted] est [redacted] voir ce qu'étaient devenus les [redacted] dont il avait brossé le portrait. Vincent Martorana [redacted] guère plus [redacted] choses à leur dire. Sauf un aveu d'importance : il est homosexuel. Chose incompréhensible sur cette [redacted] sicilienne... [redacted] chronique [redacted] et cruelle.

# FILMS

[redacted] Baisers volés ■ ■ François Truffaut (France, 1968, 90 min). Cinétoile

[redacted] La [redacted] ■ ■ [redacted] Kapur (Grande-Bretagne, 1994, [redacted] min). [redacted]

[redacted] Swing Kids ■ ■ T.Carter (EU, 1993, 115 min). [redacted]

20.40 Country, les moissons de la colère ■ ■ R. Pearce (EU, 1984, 110 min). RTL 9

20.40 Charade ■ ■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, 113 min). 13ème Rue

20.45 Bonjour tristesse ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1957, v.o., 90 min). Arte

20.50 En cas de malheur ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1956, N., 125 min). France 3

21.00 Sang pour sang ■ ■ Joel Cohen et [redacted] (EU, 1984, v.o., 105 min). [redacted]

22.15 [redacted] ■ ■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1996, v.o., 95 min). Canal +

22.15 Few of [redacted] ■ ■ [redacted] (Lituanie, 1996, v.o., 95 min). Arte

22.40 Marathon Man ■ ■ J. Schlesinger (EU, 1976, 130 min). M 6

22.40 Blade Runner ■ ■ ■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1982, 115 min). Canal Jimmy

PARIS PREMIÈRE

22.45 Barton Fink ■ ■ Joel Coen et Ethan Coen. Avec John Turturro, John Goodman (Etats-Unis, 1991, v.o., 120 min). Paris Première

22.55 Jardins de pierre ■ ■ [redacted] Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, [redacted] min). Cinéstar 1

23.25 Norma Rae ■ ■ Martin Ritt (EU, 1978, 115 min). [redacted]

1.50 The Crow ■ ■ Alex Proyas (Etats-Unis, 1993, v.o., 105 min). Cinéstar [redacted]

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

[redacted]

[redacted] Bigdil.

20.00 Journal, [redacted]

[redacted] oblige. L'avocat [redacted] Téléfilm. [redacted]

22.50 Y a pas photo ! [redacted] étonnantes et [redacted] du mariage.

[redacted] lynx.

1.10 TF 1 nuit, [redacted]

### FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.25 Qui est qui ?

[redacted] Journal. Dossier : l'affaire du sang contaminé.

21.15 Les Allumettes suédoises. Téléfilm. Jacques Ertaud [2/3].

23.15 D'un monde à l'autre.

0.25 Journal, Météo.

0.45 Le Cercle. Théâtre et politique.

2.05 Histoires courtes. *En désespoir de cause.* Court métrage. V. Loury.

### FRANCE 3

[redacted] Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

18.55 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Cosby.

20.35 Tout le sport.

20.50 En cas de malheur ■ ■ ■ Film. Claude Autant-Lara.

22.55 Météo, Soir 3.

23.25 Le Journal de Vail.

[redacted] L'Amour conjugal ■ Film. [redacted] Barbier.

[redacted] La Case de [redacted] Doc. Retour en Sicile.

### CANAL +

► En clair jusqu'à [redacted]

18.30 Nulle part ailleurs.

20.35 Pas si vite.

20.40 XXL ■ Film. Ariel Zeitoun.

22.14 Les Faeli.

22.15 [redacted] Anges [redacted] ■ ■ Film. [redacted] (v.o.).

[redacted]

1.00 Football. Championnat angl[redacted] Charlton Athletic - Wimbledon.

2.45 La Trêve ■ Film. Francesco [redacted] (v.o.).

### ARTE

[redacted] Nature. Quand [redacted] de son lit.

[redacted] Météo, Arte info.

[redacted] Reportage. Timor, [redacted] fin.

[redacted] Bonjour tristesse ■ ■ Film. [redacted] Preminger (v.o.).

22.15 Few of Us ■ ■ Film. Sharunas [redacted] (v.o.).

[redacted] Court circuit. *Dans* [redacted] Court métrage. [redacted] Tal [redacted] E. [redacted] (v.o.).

[redacted] Hurlevent. [redacted] David Skynner.

### M 6

18.25 Loïs et Clark.

19.20 Mariés, deux enfants.

19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.10 Notre belle famille.

20.40 Décrochage info, Les Produits stars.

20.50 Turner et Hooch ■ Film. Roger Spottiswoode.

22.40 Marathon Man ■ ■ Film. John Schlesinger.

0.50 Jazz 6. Sarah Vaughan.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

[redacted] Agora. [redacted]

[redacted] L'[redacted] en [redacted] 1940 : la création [redacted] cadres d'Uriage.

22.10 [redacted] L'adieu [redacted]

[redacted] magnétiques [1/2].

[redacted] Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival du Lubéron. Par le Quatuor Danel. Œuvres de Beethoven, Wainberg, Tchaïkovski.

[redacted] Musique pluriel. Concours [redacted] piano. Œuvres [redacted] Previn, Kagel, Starita.

[redacted] Le Bel [redacted]jourd'hui. [redacted] 99, [redacted] Salonen, Vinao, Cherney, Dusapin.

### [redacted]

20.15 [redacted] *Symphonie nº 85 La Reine*, de Haydn, par l'Ensemble Tafelmusik, dir. Bruno [redacted] François Poulenc [redacted] les peintres. Œuvres de Poulenc : *Le Travail du peintre FP 161* ; Œuvres [redacted] Stravinsky, Poulenc, De Victoria.

[redacted] Les Soirées... (suite). [redacted] de Mozart, Schubert.

MARDI 9 FÉVRIER

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

21.30 La Guerre d'Espagne. Invités : Andrée Bachoud ; Michel Catala ; Josephina Cuesta ; Geneviève Dreyfus ; [redacted] Skoutelsky. Forum Planète

## MAGAZINES

15.10 1 an de +. Invités : Fabrice Bénichou, Frédéric Bonnot, Yves Weber. Canal +

17.10 Le [redacted] LCI

[redacted] en [redacted] Faye Dunaway. Dean Martin. Paris Première

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI

[redacted] Nulle part ailleurs. Avec Jewel, [redacted] François Forestier, [redacted]

[redacted] Archimède. [redacted]

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI

20.00 20 h [redacted] Paris Première

[redacted] Fréquenstar. [redacted] de [redacted] M 6

21.00 Le [redacted] Faut-il brûler [redacted] Invités : Claude Allègre, Alain Finkielkraut, Marc Fumaroli, Yann Queffélec, Arielle Dombasle. [redacted]

[redacted] Temps présent. Le bogue de [redacted] 2000. TV 5

22.50 Place de la République. [redacted] 2

23.35 [redacted]ent ça va ? Hôpital, mode d'emploi. [redacted] 3

[redacted] Capital. Les [redacted] pirates. M 6

[redacted] Le Cercle. Les femmes et le polar. France 2

1.50 Saga-Cités. De gré ou de force : [redacted] le mariage des jeunes filles [redacted]

## [redacted]

[redacted] Otjikoto, la légende du lac. [redacted]

17.55 Les Coulisses [redacted] la [redacted] grands [redacted] du Canada. La Cinquième

18.05 On the Road Again. Pakistan. Odyssée

18.10 Les Grands Compositeurs. [5/7]. Tchaïkovski (1840-1893). Planète

[redacted] Le [redacted] d'Orsay. Après l'impressionnisme. Odyssée

[redacted] en [redacted]

19.55 Le [redacted] Pêcheur et la [redacted]

20.05 Les Tribus indiennes. [7/20]. Les [redacted] Planète

20.15 Reportage. Ma Bourgogne. Arte

20.25 Botticelli ou la trilogie humaniste. [redacted]

20.30 Les Grands Jours du siècle. [4/14]. La guerre d'Espagne, prélude à la tragédie. Forum Planète

20.35 Y a-t-il une vie dans l'espace ? Planète

20.40 La Vie en face. Apartado, ville meurtrière. La lutte de Gloria Cuartas, maire colombien. Arte

[redacted] Les Descendants. [1/13]. Les Bonaparte. [redacted]

[redacted] Andrew Carnegie. Odyssée

[redacted] Les Enfants d'Helsinki. [redacted]

21.40 Francis Scott Fitzgerald, retour à Babylone. [redacted]

21.50 Les Ateliers du rêve. [1/6]. [redacted]

22.30 Les Pompiers de Paris, la cinquième compagnie. Forum Planète

23.00 L'Egypte. [4/5]. Dieux et démons. Histoire

23.30 L'Epopée des fusées. [5/13]. Les femmes astronautes. Planète

23.35 Les Déserts australiens. Odyssée

23.50 Le Fils du pressing. TSR

0.55 Le Mystère des faux Van Gogh. [redacted]

## SPORTS [redacted] DIRECT

[redacted] et [redacted] Championnats du [redacted] Eurosport

19.30 et 22.15 Football. Coupe des Rois. Tournoi international indoor de Genève (Suisse). Eurosport

## MUSI[redacted]

17.20 Festival de piano de Munich [redacted] Avec Alexeï Sultanov, piano. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Moscou, dir. Pavel Kogan. Muzzik

19.00 Muddy [redacted] Blues. Muzzik

[redacted] Haydn, [redacted] et [redacted] le [redacted] Klavier Trio. Mezzo

20.00 Angélique Kidjo. Montréal 1996. [redacted]

20.45 La Folle Journée [redacted] Œuvres de Franck, Ravel et Debussy. Mezzo

20.50 Les [redacted] la musique classique et du jazz. En direct du palais des Congrès de Paris. Retransmis simultanément [redacted] sur France-Musique. [redacted] par Yehudi Menuhin. [redacted]

[redacted] Soirée Leopold Stokovski. [redacted]

22.25 Solti's Bartok in Budapest. Avec l'Orchestre symphonique de Chicago. Muzzik

22.45 Beethoven par Davis et Arrau. Avec l'Orchestre symphonique [redacted] Londres. Mezzo

## TÉLÉFILMS

17.00 Le Masque de Satan. Lamberto Bava. Festival

18.30 Les Ritals. Marcel Bluwal [2/2]. Téva

18.45 Balle perdue. Etienne Périer. Festival

20.30 Jennie, Lady Randolph Churchill. James Cellan Jones [1/3]. [redacted]

[redacted] Les Montagnes bleues. Paolo Barzman [2/2]. RTBF 1

22.40 Parfum de meurtre. Bob Swaim. M 6

## SÉRIES

17.00 [redacted] nom de la loi. [redacted] de primes. Le [redacted]

17.10 Les Repentis. Mariage à l'essai. TSR

[redacted] Seconde B. Câlins troqués. TMC

17.45 La Loi de Los Angeles. Sidney, the Dead [redacted] Téva

[redacted] Hartley, cœurs à vif. France 2

18.30 John Woo : Les Repentis. Faux en tout genre. RTL 9

19.20 Mariés, deux enfants. Voir ou conduire, il faut choisir. M 6

[redacted] Happy Days. Walter. Série Club

20.00 Larry et Balki. Allons, allons, madames. TMC

[redacted] Cosby. France 3

[redacted] Notre belle famille. Noël n'est plus ce qu'il était. M 6

20.13 Alfred Hitchcock présente. Corps diplomatique. 13ème Rue

20.15 Ellen. The Soft Touch. RTL 9

20.40 The Practice. Dans l'arène. Coup de poker. Série Club

20.40 McMillan. Jusqu'à la mort. 13ème Rue

[redacted] La Vie à cinq. Retour de flammes. Téva

[redacted] Une vie de chien. Canal Jimmy

21.45 Ally McBeal. These are the Days (v.o.). [redacted]

22.15 Twin Peaks. (v.o.). Série Club

22.50 High Secret City. Adieu bébé. Mort d'un vétéran. TF 1

23.05 Millennium. L'apprentissage de l'ordinaire. [redacted]

[redacted] L'Instit. Le Crime de Valentin. Festival

[redacted] Star Trek, la nouvelle génération. Soupçons (v.o.). Canal Jimmy

0.00 Star Trek, Deep Space Nine. Abandon (v.o.). Canal Jimmy

0.05 Expériences in[redacted] Panique (v.o.). 13ème Rue

0.50 Cop Rock. Happy Mudder's Day (v.o.). Canal Jimmy

## Le Monde TÉLÉVISION

### FRANCE-MUSIQUE

**9.10 Le temps [redacted] musiciens**

Il y aura bientôt [redacted] Ernest Chausson, le compositeur du *Poème pour violon* qu'Ysaye allait rendre célèbre, mourait accidentellement, à quarante-quatre ans. Ami et parfois mécène de Debussy, il fut marqué par l'influence de César Franck. Depuis [redacted] quinzaine d'années, les partitions [redacted] celui qu'on appelle parfois le « Brahms français » [redacted] de plus en plus [redacted] interprètes.

### CANAL +

**22.19 Les bizzareries [redacted] Faeli**

[redacted] connu [redacted] d'animation à base de pâte à modeler et de bizarreries en [redacted] D, Lyonel [redacted] signe [redacted] surprenante [redacted] de programmes interludes. Diffusées du lundi au jeudi, [redacted] (formes [redacted] en légère lévitation) ne durent qu'une minute, même [redacted] le temps d'un clip. On y voit des [redacted] étranges, [redacted] forme géométrique, animées d'imprévisibles mouvements.

### ARTE

**23.10 The Great Gatsby**

[redacted] en France en [redacted] sous le [redacted] *Prix [redacted] silence*, cette adaptation [redacted] roman de Francis [redacted] Fitzgerald, [redacted] en [redacted] par Elliot Nugent, un spécialiste de comédies légères, fut [redacted] l'oubli. [redacted] la redécouvre, [redacted]jourd'hui, [redacted] la patine [redacted] noir et blanc [redacted] grâce [redacted] l'interprétation romantique [redacted] Ladd, en arriviste [redacted] cœur tendre.

# FILMS

12.45 Jardins de pierre ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, [redacted] min). Cinéstar 1

13.20 Le Meilleur ■ ■ Barry Levinson (Etats-Unis, 1984, 120 min). Cinétoile

15.20 [redacted]Mandits ■ ■ [redacted] Clément (France, [redacted] N., 100 min). Cinétoile

D.R.

16.00 Ludwig ou [redacted] Crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti. Avec Romy Schneider, Helmut Berger (France - Italie - Allemagne, 1972, 80 min). Ciné Cinéma 2

17.00 Irma la douce ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, 150 min). [redacted]

18.30 La Reine des bandits ■ ■ Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 1994, 117 min). Ciné Cinéma 3

19.30 Ceux de Cordura ■ ■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1959, 125 min). Cinétoile

20.55 Les Contrebandiers de Moonfleet ■ ■ ■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1955, 95 min). TMC

21.55 Trainspotting ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

22.00 Leçon de chimie à neuf heures ■ ■ Mario Mattoli (Italie, 1941, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

22.15 Kika ■ ■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 110 min). Cinéstar 1

23.05 Histoires [redacted]aordinaires ■ ■ Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini (France, 1967, 120 min). Cinétoile

23.05 Secrets et mensonges ■ ■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 140 min). Cinéstar 2

UNIVERSAL CITY STUDIO INC

23.10 The Great Gatsby ■ ■ Elliott Nugent. Avec Alan Ladd, Betty Field (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Arte

23.25 Le Beau Serge ■ Claude Chabrol (France, 1958, 93 min). Ciné Classics

1.00 Key Largo ■ ■ John Huston (Etats-Unis, [redacted] N., v.o., 100 min). Ciné [redacted]

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

15.30 La loi est la loi.

16.25 L'homme qui tombe à pic.

17.15 Sunset Beach.

17.40 Beverly Hills.

18.30 Exclusif.

19.05 Le Bigdil.

20.00 Journal, Météo.

20.50 Le Père de la mariée. Film. Charles Shyer.

[redacted] High Secret City. [redacted] bébé. Mort d'un vétéran.

0.30 Le [redacted] l'enquête. L'orpheline.

1.20 [redacted] 1 nuit, [redacted]

1.35 [redacted] Du rififi sur le Rio Grande.

### FRANCE 2

15.50 La Chance aux [redacted]

16.45 Des chiffres et des lettres.

17.15 et 22.35 Un livre, des livres.

17.20 Cap des Pins.

17.50 Hartley, cœurs à vif.

[redacted] Et un, et deux, et trois.

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.25 Qui est qui ?

20.00 Journal, [redacted]

[redacted] Un jour sans fin. Film. Harold [redacted]

22.4[redacted] à [redacted]

22.50 Place de la République.

0.25 Journal, Météo.

0.45 Le Cercle. Les femmes et le polar.

### FRANCE 3

14.58 [redacted] gouvernement.

16.05 Grands gourmands.

16.40 Les Minikeums.

[redacted] Le [redacted]

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

[redacted] 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Cosby.

20.35 Tout le sport.

20.50 Les 6e[redacted] de [redacted] musique classique et du jazz.

22.55 Météo, Soir 3.

23.30 Le Journal de Vail.

23.35 [redacted] va ? Hôpital, mode d'emploi.

0.30 Magazine olympique.

0.55 Le Mystère des faux Van Gogh.

1.50 Saga-Cités.

### CANAL +

15.55 Derniers paradis sur Terre.

[redacted] Touch ■ Film. Paul [redacted]

► En clair jusqu'à 20.40

18.30 [redacted] part [redacted]

20.30 [redacted] Journal [redacted]

[redacted] Les 101 Dalmatiens ■ Film. Stephen [redacted]

22.19 [redacted] Faeli.

[redacted] Le [redacted] Francisco. Film. Thomas Carter (v.o.).

0.15 [redacted] Capitaine [redacted] la [redacted] ■ Film. James Hill (v.o.).

### LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Santé et sciences. 14.35 Corps humain, journal intime. 15.25 Entretien avec François Lelord.

16.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.

16.30 Les Dessous de la Terre.

17.00 Au nom de la loi.

17.30 100 % question.

17.55 Les Coulisses de la science.

18.20 Météo.

18.30 Le Monde des animaux.

19.00 Archimède.

[redacted] Météo, Arte info.

20.15 Reportage. Ma Bourgogne.

20.40 La Vie en face. Apartado, [redacted] meurtrière. La lutte [redacted] Gloria Cuartas, maire colombien.

[redacted] Soirée thématique. Francis Scott [redacted]gerald : L'envers du [redacted] [redacted] Francis [redacted] Fitzgerald, [redacted] à Babylone. 23.10 [redacted] Gatsby ■ ■ Film. Elliott Nugent (v.o.). 0.40 L'argent fait [redacted] bonheur ■ ■ Film. Robert Guédiguian.

### M 6

15.15 [redacted] du paradis.

16.15 [redacted] clips.

[redacted] Les [redacted] de Robin des [redacted]

[redacted] Clark.

[redacted] Mariés, deux enfants.

[redacted]

20.10 [redacted] belle famille.

20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.

20.50 Fréquenstar. Notre-Dame de Paris.

[redacted] meurtre. [redacted] Swaim.

0.20 Capital. [redacted] pirates.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. [redacted] Gokalp (*Le Livre* [redacted] *Dede* [redacted] *oghuz*).

21.00 [redacted] studio. [redacted] Sanguineti.

22.10 Mauvais [redacted]

23.00 Nuits magnétiques [2/2].

### FRANCE-MUSIQUE

[redacted] Les 6es Victoires de la musique cl[redacted] du jazz. [redacted] simultanément du France 3, par l'Orchestre national [redacted] France, dir. Enrique [redacted] Diemecke. [redacted] Mozart, Schubert, [redacted], Ginastera, Saint-Saëns.

22.30 Musique pluriel.

### RADIO-CLASSIQUE

20.15 [redacted] Soirées. *Impromptus nº 1 op. 29 et nº 3 op. 51*, de Chopin ; *Giselle* (le début du ballet), de Adam, par l'Orchestre symphonique [redacted] Londres, dir. Michael Tilson-Thomas. [redacted] Tchaïkovski au [redacted] de [redacted] Œuvres [redacted] Tchaïkovski.

22.43 [redacted] (suite). [redacted] Beethoven, Bartok, Kurtag.

*Le* [redacted] publie chaque semaine, [redacted] son supplément [redacted] dimanche-lundi, [redacted] programmes complets [redacted] et – accompagnés du code ShowView – [redacted] la télévision [redacted] qu'une [redacted] programmes [redacted] câble et du satellite.

Le [redacted] qui suit le genre [redacted] (film, téléfilm, etc.) est celui [redacted] réalisateur.

**SIGNIFICATION [redacted] SYMBOLES :**

- ■ [redacted] peut voir.
- ■ ■ [redacted] pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial pour [redacted] malentendants.

Le Monde
MARDI 9 FÉVRIER 1999

# L'herbe bleue

*par Pierre Georges*

À L'ÉTAL DU BOUCHER, [redacted] quartiers de viande portent souvent [redacted] tampon sanitaire [redacted] *couleur bleue façon « bon pour le rosbif ! »*. Ce n'est [redacted] excessivement appétissant mais cela ras[redacted] A l'étal du *rugby samedi*, dans [redacted] crépusculaire affrontement qui, sous la tempête, oppo[redacted] *quinze furieux*, et *plus*, d'Ir[redacted] autant de Français, les quintaux de chair [redacted] rugby finirent maculés de peinture bleue, comme bestiaux d'abattoir.

Spectacle étrange. Entre Apocalypse Road et happening au ripolin pour [redacted] braves du Tournoi, le match [redacted] taché. Comme un buvard bave, [redacted] la publicité dégueule. [redacted] shorts, [redacted] maillots, les cuisses, les visages, [redacted] était maculé [redacted] de ba[redacted] bleuâtres. [redacted] point qu'on ne [redacted] plus trop, l'œil [redacted] télévision aidant, [redacted] qui relevait [redacted] stigmates de l'héroïque bataille ou ce qui procédait de la rixe de peintres en bâtiment.

Dans [redacted] entreprises performantes, [redacted] fut de mode [redacted] un moment, pour remotiver les cadres, [redacted] les envoyer [redacted] de Fontainebleau, ou d'ailleurs, pour [redacted] livrer [redacted] simulacres [redacted] guerre au fusil [redacted] peinture. Cela s'appel[redacted] le *painting* [redacted] quelque chose comme cela. Et le jeu consistait [redacted] se [redacted] fictivement [redacted] grandes giclées [redacted] peinture dans [redacted] buffet. [redacted] hors [redacted] combat celui qui s'en revenait des bois maculé comme palette de barbouilleur du dimanche.

[redacted] doute qu'il ait été vraiment nécessaire de remonter les troupes [redacted] *la tempête* [redacted] *Lan*dowsne [redacted] joueurs sont [redacted] du terrain [redacted] marqués comme [redacted] banque après un hold up. Pourquoi ? Tout simplement [redacted] que le rugby, saisi par la publicité désormais comme M. Le Trouhadec par la débauche, [redacted] li[redacted] un annonceur de peindre largement son logo sur la pelouse. *Un beau logo bien bleu* [redacted] un [redacted] rouge, bien large, bien ba[redacted] comme omelette, [redacted] ni *pour le jeu, ni pour les joueurs*, mais évidemment pour [redacted] téléspectateur.

*Cela devient une manie* [redacted] une manne [redacted] effet que d'utiliser désormais les terrains de sport [redacted] panneaux d'affichage. [redacted] match [redacted] offert par la compagnie d'assurances X. Donc à Dublin, [redacted] pelouse [redacted] bleu, c'est-à-dire pas tout [redacted] fait conforme [redacted] l'idée qu'on peut [redacted] faire d'un cliché irlandais. [redacted] comme il plut [redacted] – [redacted] restait dans la [redacted] –, cela fit [redacted] drôle [redacted] bouillie [redacted]

Ce n'est [redacted] grave, dira-t-on. Non, pas plus grave qu'une gêne permanente, qu'une insulte [redacted] jeu [redacted] aux joueurs, [redacted] de *bonhommes-couleur malgré eux*, affublés de leur peinture [redacted] pu[redacted] comme il [redacted] guerre. [redacted] la plus tenace, paraît-il, car un collègue racontait qu'au lendemain du match, dans l'avion du retour la tribu [redacted] visages bleus portait [redacted] visage [redacted] des bavures.

Revenir [redacted] Dublin recousu [redacted] partout, la lèvre tuméfiée, [redacted] cuir chevelu recousu, [redacted] encocardé, voilà bien de l'héroïsme coutumier. Mais en revenir, pauvres *bestiaux, repeint bleu d'Irlande* fait nettement moins chic. Comme [redacted] signe de [redacted] fameuse *traçabilité instaurée en* [redacted] sanitaire pour détecter la [redacted] De fait, le rugby est [redacted]ment sur la voie [redacted] folle et du maquignonnage publicitaire.

# Le fondateur de l'ARC, Jacques Crozemarie, est renvoyé devant le tribunal correctionnel

## De 200 à 300 millions de francs auraient été détournés entre 1990 et 1995

LE JUGE D'INSTRUCTION en charge [redacted] l'Association pour [redacted] *recherche sur le* [redacted] (ARC), Jean-Pierre Zanoto, a déci[redacted] renvoyer Jacques Crozemarie, fondateur et ancien président de [redacted] association, devant [redacted] tribunal correctionnel [redacted] pour *« abus* [redacted] *confiance et recel d'abus de biens sociaux »*. Au [redacted] de trois années d'investigations qui ont permis de faire la lumière sur un système complexe de détournements d'une partie importante des fonds provenant de [redacted] milliers [redacted] donateurs, le juge parisien a, conformément aux réquisitions du parquet [redacted] Paris, également renvoyé vingt-six [redacted] personnes devant le tribunal correctionnel.

[redacted] du [redacted] 5 février, l'ordonnance [redacted] renvoi du juge Zanoto, qui compte 122 pages, [redacted] analyse [redacted] *« avantages injustifiés »* dont [redacted] les responsables du [redacted] d'entreprises sous-traitantes qui gravitaient autour de l'ARC et de *Jacques Crozemarie. Il s'agit* d'abus [redacted] bien sociaux [redacted] au préjudice [redacted] sociétés Publicadvise, *International Development*, IDC, SQ2, Distrisarmon, [redacted] Organisation, etc. Ces sociétés étaient dirigées par Simon Félix, dit Michel Simon, Denis Baumont, Ivan Ledoux [redacted] plusieurs [redacted] leurs proches. Ils [redacted] aujourd'hui mis en examen pour *« complicité* [redacted] *recel d'abus de confiance, faux et usage de faux »*. [redacted] abus de biens sociaux pouvaient prendre différentes formes : rémunérations substantielles versées à [redacted] ou [redacted] tiers, [redacted] effectués [redacted] domiciles privés, remboursements [redacted] frais de déplacement non professionnels [redacted] commissions versées [redacted] Suisse.

Ces commissions provenaient [redacted] fournisseurs du papier [redacted] pour les [redacted] l'ARC diffusait auprès [redacted] adhérents. Versé sur différents comptes genevois, l'argent [redacted] ensuite reversé [redacted] Paris, le plus souvent [redacted] liquide, aux dirigeants d'International [redacted]velopment (*Le Monde* du 7 avril 1998). [redacted] *commissions rogatoires internationales ont per*[redacted] d'établir [redacted] l'un des fournisseurs a versé *un total* [redacted] près de 88 millions [redacted] francs, une somme correspondant à environ [redacted] du montant [redacted] commandés pour International Development pour le compte [redacted] l'ARC. L'ordonnance [redacted] renvoi détaille également [redacted] honoraires versés [redacted] Jacques Crozemarie après [redacted] départ à la retraite du [redacted] lorsqu'il avait déclaré, à compter du 1er mai 1990, [redacted] activité [redacted] *« conseil* [redacted] *marketing d'entreprises »*.

On apprend ainsi qu'entre mars [redacted] juin 1994, [redacted] président-fondateur [redacted] l'ARC [redacted] reçu, [redacted] l'un de [redacted] comptes bancaires [redacted] la Société générale de Toulon 2 117 [redacted] d'honoraires pro[redacted] de deux mystérieuses [redacted]ciétés américaines (Lynx Partners [redacted] Andara) dont le siège social [redacted] situé 380, Madison [redacted] New-York [redacted] qui [redacted] dirigées par Danielle Pihl, une proche de Jacques Crozemarie mise en [redacted]men. Il [redacted] reproché [redacted] Mme Pihl *d'avoir reçu des fonds du* [redacted] des sociétés sous-traitantes de l'ARC [redacted] d'avoir ainsi créé une [redacted] *voie, américaine*, [redacted] détournement [redacted] sommes détournées.

L'instruction de M. Zanoto [redacted] montré que l'une des contreparties des tarifs prohibitifs auxquels [redacted] sociétés sous-traitantes facturaient leur prestations à l'ARC consistait [redacted] alimenter le train de [redacted] personnel de M. Crozemarie : il a ainsi bénéficié d'avantages substantiels pour [redacted] villa [redacted] Rians puis pour celle de Bandol, qu'il [redacted] ven[redacted] le 19 juillet 1995 [redacted] Jacques Litwak, l'un des responsables des [redacted]ciétés sous-traitantes, pour 600 000 francs [redacted] une rente annuelle d'un même montant. *L'aménagement de* [redacted] *appartement* [redacted] fonction de Villejuif, dont il vantait la modestie, [redacted] à un coût supérieur à 2 millions de francs. Les responsables des sociétés sous-traitantes ont expliqué *« ne pas avoir facturé* [redacted] *totalité des* [redacted] *il leur paraissait difficile d'adresser* [redacted] *une association humanitaire une facture de 2,5 millions de francs TTC pour l'aménagement du logement de fonction du président »*. Jusqu'à sa démission forcée, [redacted] 18 janvier 1996, Jacques Crozemarie aurait [redacted] indûment [redacted] d'environ 20 millions de francs, le [redacted] des détournements [redacted] au préjudice [redacted] l'ARC se situant entre 1990 et [redacted] une [redacted] comprise entre 200 [redacted] 300 [redacted] francs.

**Jean-Yves Nau**

### Trois ans d'instruction

■ [redacted] décembre [redacted] par *Le Monde*, une note confidentielle du chef [redacted] l'inspection générale [redacted] affaires sociales (IGAS), Michel Lucas, adressée [redacted] 1991 [redacted] Claude Evin, ancien ministre des [redacted] sociales, indique que [redacted] charges [redacted] fonctionnement de *l'ARC représentent 65* [redacted] ses [redacted]
● **2 janvier 1996.** *Libération* révèle le contenu d'un rapport [redacted] la Cour [redacted] comptes mettant gravement en cause la gestion [redacted] l'ARC. [redacted] lendemain, Jacques Crozemarie, président [redacted] fondateur de l'ARC, *« se* [redacted] *en* [redacted] » [redacted] l'association.
● **8 janvier.** *Le* [redacted] révèle [redacted] contenu d'une note [redacted] adressée en novembre [redacted] par l'IGAS au gouvernement. Le lendemain, [redacted] la Cour des comptes [redacted] transmise [redacted] ministère [redacted] la justice.
■ **16 janvier.** Le parquet [redacted] Paris ouvre une information judiciaire [redacted] X... pour [redacted] de confiance, complicité, recel, [redacted] et [redacted] faux. Elle [redacted] au juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto.
■ **18 janvier.** Jacques Crozemarie démissionne.
■ **27 juin.** Jacques Crozemarie est [redacted] en examen pour *« abus* [redacted] *confiance, faux*, [redacted] *complicité* [redacted] *faux, recel d'abus* [redacted] *sociaux, complicité* [redacted] *fraude »*. [redacted] en [redacted] provisoire, il sera [redacted] sous [redacted] judiciaire le [redacted] Simon, dirigeant d'International Development, principale filiale [redacted] l'ARC, [redacted] mis [redacted] examen pour *« complicité et recel d'abus de confiance, faux* [redacted] *usage* [redacted] *faux, abus de biens sociaux, complicité* [redacted] *fraude, recel d'abus de confiance, présentation* [redacted] *comptes sociaux inexacts »*. Placé en détention provisoire, il [redacted] sous contrôle judiciaire [redacted] 1er juillet.
■ **5 septembre 1997.** [redacted] juge *reçoit un rapport d'expertise* [redacted] *« plusieurs centaines* [redacted] *millions* [redacted] *francs »* [redacted] vers [redacted] et les Etats-Unis.
■ **20 mars 1998.** [redacted] est à nouveau placé en [redacted] provisoire. Il est remis en liberté sous contrôle judiciaire le 3 juillet.

# Accor reprend Frantour, le pôle tourisme de la SNCF

ACCOR, [redacted] spécialisé [redacted] l'hôtellerie, [redacted] tourisme et le service [redacted] entreprises [redacted] annoncé, lundi [redacted] février, la signature d'un protocole d'accord avec SNCF Participations pour l'acquisition [redacted] 65 % du capi[redacted] *de Frantour, qui* [redacted] *réalisé* [redacted] *chiffre d'affaires de 1,48 milliard de* francs (225 millions d'euros) [redacted] 1997. L'offre [redacted] reprise d'Accor, soumise à l'approbation [redacted] pouvoirs publics, [redacted] aussi proposée aux actionnaires minoritaires de Frantour. Depuis plusieurs semaines, la SNCF avait confirmé qu'elle [redacted] en *« discussion exclusive »* avec le groupe Accor (*Le Monde* du [redacted] décembre 1998). Le portefeuille du groupe présidé par Jean-Marc Espalioux devrait ainsi s'enrichir d'une trentaine d'hôtels représentant 4 500 chambres, de [redacted] agences de [redacted] sous enseigne Frantour [redacted] Sud-Ouest Voyages [redacted] de sept [redacted] voyagistes représentant environ 620 000 clients. [redacted] Accor, *«* [redacted] *acquisition, qui n'entraînera pas de suppressions d'emplois, ouvrira des perspectives professionnelles nouvelles aux salariés* [redacted] *Fran*[redacted] ». La restauration en gare gérée par Frantour a [redacted] à l'italien Autogrill, [redacted] Benetton, pour 320 millions de francs, soit [redacted] millions d'euros.

## DÉPÊCHES

■ **VENTES : un** [redacted] **français anonyme a acquis,** dimanche 7 février, [redacted] d'une [redacted] aux enchères à Lyon une sculpture [redacted] César – *Le Patineur*, œuvre de cinq mètres de haut [redacted] bronze, représentant un homme-oiseau – pour [redacted] prix [redacted] millions [redacted] francs (457 300 euros). La [redacted] s'est tenue dans [redacted] cadre [redacted] la liquidation de la [redacted] lyonnaise [redacted] investissement, propriétaire [redacted] l'œuvre. César, [redacted] le 6 décembre 1998, était opposé [redacted] déplacement [redacted] la [redacted]tue. La Ville de Lyon, elle [redacted] opposée [redacted] la vente, [redacted] fait part de sa *« grande déception »*. Elle voulait lancer [redacted] souscription publique [redacted] 2 millions [redacted] francs (305 [redacted] euros) pour que la [redacted] aux abords [redacted] l'Opéra de Lyon où elle a [redacted] installée en [redacted]
■ **ESPACE : la** [redacted] **américaine Stardust**, qui doit [redacted] sur Terre [redacted] échantillons [redacted] la comète Wild-2, [redacted] dimanche 7 février [redacted] Cap Canaveral (Floride), par une [redacted] Delta-2. En janvier 2004, Stardust devrait rattraper, après un voyage [redacted] 4,8 milliards de kilomètres, la [redacted] Wild-2. Elle en [redacted] la queue lumineuse pour y collecter [redacted] poussières et des gaz qui [redacted] composent [redacted] ramener sur Terre, [redacted] la mi-janvier 2006.
■ **ALGÉRIE : sept personnes** [redacted] **assassinées**, dimanche 7 février, à quelque 500 km au sud d'Alger, a annoncé [redacted] radio d'Etat, attribuant [redacted] armés. [redacted] semaine dernière, au [redacted] vingt-cinq personnes avaient [redacted] tuées, en majorité [redacted] jeunes bergers. – *(AFP.)*
■ **ACCIDENT : trois personnes ont trouvé la mort** [redacted] **cinq autres ont** [redacted] dans [redacted] collision [redacted] voitures, lundi matin 7 février [redacted] l'autoroute A 9, entre Vendargues [redacted] Montpellier (Hérault). L'accident a [redacted] provoquée [redacted] un couple [redacted] personnes âgées qui avait [redacted] intempestivement [redacted] voiture après s'être rendu compte de la perte d'une [redacted] placée sur [redacted] toit du véhicule, a précisé [redacted] gendarmerie.
■ **VACHE FOLLE :** un nouveau cas de vache [redacted] a été décelé en Ille-et-Vilaine, a annoncé lundi 8 février le ministère [redacted] l'agriculture. *Il s'agit du 54e cas répertorié en France depuis* [redacted] *pour un cheptel* [redacted] 21 millions [redacted] têtes. C'est [redacted] cinquième cas mis en évidence en [redacted] l'Hexagone et le troisième observé en Ille-et-Vilaine depuis juil[redacted] *Conformément* [redacted] *la réglementation* [redacted] *vigueur*, [redacted] *troupeau* concerné qui comptait 85 bovins, a [redacted] abattu [redacted] incinéré dimanche.

# Les détournements de fonds recensés par l'ordonnance de renvoi

*L'ORDONNANCE* [redacted] *JUGE* [redacted] *précise que Jacques Crozemarie est renvoyé devant le tribunal correctionnel pour :*

« 1) Avoir, à Villejuif, Rians, [redacted] et [redacted] cas sur [redacted] territoire national, du 1er octobre [redacted] au 31 janvier 1992, [redacted] connaissance [redacted], bénéficié, par [redacted] moyen, du produit [redacted] délits [redacted] biens sociaux commis par [redacted] Simon [redacted] François Boquel au préjudice de la société Publicadvise, [redacted] l'espèce : en demandant que [redacted] contrepartie, un [redacted]laire à Suzanne Poser, qui lui servait [redacted] secré[redacted] particulière, [redacted] représentant, entre le 1er octobre [redacted] et [redacted] 31 janvier 1992, [redacted] somme supérieure [redacted] 2 millions [redacted] francs ; en [redacted] ses résidences de [redacted] (2 mil*lions), de Bandol (5,7 millions hors taxes ou* 6,8 millions TTC) [redacted] l'appartement [redacted] fonction [redacted] Villejuif (1,2 million), [redacted] un total [redacted] 10 mil[redacted] francs.

VERBATIM

2) Avoir, [redacted] Villejuif, Bandol [redacted] en [redacted] cas sur le territoire national, courant 1990, 1991, 1992, 1993, [redacted] 1995, [redacted] connaissance [redacted] cause, bénéficié, par [redacted] moyen, du produit [redacted] Michel Simon [redacted] Pascal [redacted] au préjudice de [redacted] International Development, en l'espèce : en bé*néficiant* [redacted] *nombreux déplacements* [redacted] avion, [redacted] à l'étranger, supportés par [redacted] so[redacted] International Development pour un montant total de 234 708 francs ; en bénéficiant du rachat [redacted] sa propriété [redacted] Rians [redacted] International Development pour un prix [redacted] 4,6 millions [redacted] francs ; en faisant supporter par International Development la rémunération de [redacted] employé [redacted] maison (10 000 [redacted] par mois versés [redacted] espèces), [redacted] que les dépenses [redacted] fonctionnement de la villa [redacted] Bandol ; en [redacted] dirigeants d'International Development [redacted] en espèces.

3) Avoir, [redacted] Villejuif, Rians, Bandol [redacted] tout cas *sur le territoire national, de janvier 1988* [redacted] *octo*bre 1994, en connaissance [redacted] bénéficié, [redacted] tout moyen, [redacted] produit du délit d'abus [redacted] *sociaux commis par Michel Simon* [redacted] *Pas*cal [redacted] au préjudice de [redacted] Distrisarmon, en l'espèce en [redacted] prendre [redacted] charge par [redacted] société [redacted] de [redacted] employés [redacted] maison, [redacted] qui a représenté en [redacted] une [redacted] minimale [redacted] 677 000 francs.

4) Avoir, [redacted] Villejuif, Rians, [redacted] en tout cas [redacted] national, [redacted] janvier 1990 [redacted] 1994, [redacted] bénéficié, [redacted] moyen, du produit du délit d'abus [redacted] biens sociaux commis part Michel Simon [redacted] *préjudice* [redacted] *société Christel Organisation*, en l'espèce en [redacted] prendre en charge par [redacted] de ses *[deux]* employés [redacted] maison. *[...]*

[redacted] D'avoir, [redacted] Villejuif et [redacted] le territoire national, de [redacted] 1995, détourné au préjudice [redacted] l'ARC, dont il [redacted] président, des valeurs [redacted] un [redacted] quelconque qui lui avaient été remis [redacted] qu'il avait acceptés en charge de les rendre ou d'en [redacted] un usage déterminé, [redacted] l'espèce [redacted] faisant supporter à l'ARC [redacted] prestations fictives ou manifestement surfacturées par International Development, Publicadvise [redacted] SQ2, so[redacted] dont il recevait [redacted] ailleurs des avantages [redacted] *nature importants ; en faisant supporter* [redacted] l'ARC [redacted] surcoût du prix du papier [redacted] par l'intermédiaire [redacted] Soafi ; [redacted] percevant, [redacted] le [redacted] *des sociétés Lynx Partners* [redacted] Andara, 2 117 696 francs d'honoraires correspondant [redacted] prestation [redacted] part et qui ont, *in fine*, été supportés [redacted] l'ARC [redacted] travers [redacted] factures adressées par les [redacted] du groupe ID ; [redacted] fai[redacted] supporter par l'ARC [redacted] salaire [redacted] employés [redacted] maison [redacted] l'achat d'un véhicule [redacted] qui a servi [redacted] usage personnel [redacted] province. »

# Des élus basques espagnols et français constituent leur « Assemblée »

PAMPELUNE (Espagne)
[redacted] *notre envoyée spéciale*

*« Journée historique pleine d'émotion »* pour [redacted] uns, *« dange*[redacted] *pantomime »* pour [redacted] : la réunion constitutive [redacted] l'« As[redacted] permanente [redacted] maires [redacted] élus municipaux d'Euskal Herria [Pays basque] » a rassemblé quelque sept [redacted] élus, essentiellement du Pays basque espagnol, ainsi qu'une trentaine [redacted] Navarre et vingt et un du Pays basque français, samedi 6 [redacted] ciné[redacted]ma [redacted] Pampelune, à l'appel [redacted] partis nationalistes basques. Danses, hymnes [redacted] drapeaux, interventions traduites en trois langues (espagnol, français et euskera) [redacted] adoptées *à l'unanimité : en* [redacted] heures [redacted] peine, [redacted] une ambiance voulue solennelle, la réunion [redacted] *bouclée, et* [redacted] *première* pierre posée, d'une hypothétique *« construction nationale basque »*.

L'idée, promue il y a quelques jours par le Parti nationaliste basque (PNV, « modéré »), reprend à son compte, [redacted] peine édulcoré, en raison [redacted] vives [redacted] suscitées, un projet [redacted] Herri Batasuna (HB), la vitrine politique [redacted] l'organisation séparatiste basque armée, ETA. Il s'agissait [redacted] tisser de facto [redacted] unité politique basque, en encourageant la coopération entre [redacted] villes [redacted] provinces basques espagnoles, françaises et de Navarre. En somme, un premier pas [redacted] l'indépendance.

## DIFFÉRENCES D'INTERPRÉTATION

Le texte adopté samedi n'est pas si explicite. Dans un souci [redacted] rassurer, [redacted] y précise [redacted] que l'Assemblée nouvellement créée ne *« saurait en* [redacted] *cas* [redacted] *surimposer aux institutions existantes »*, c'est-à-dire au Parlement basque, *« contrairement* [à [redacted] que diffusent] [redacted] *campagnes de désinformation »*. Il s'agirait plutôt, selon les signataires, de prendre [redacted] l'existence d'une *« nation basque »* [redacted] renforcer son développement [redacted] *« coopération transfrontalière »*. Le but final n'en [redacted]tant pas moins, en reprenant l'idée de « l'Europe [redacted] peuples », [redacted] faire [redacted] « nation basque », une *« entité politique unie, démocratique* [redacted] *libre, dans l'Europe de demain »*.

Qu'est-ce à dire ? Le texte, suffisamment souple [redacted] *fédérateur*, est sujet à toutes [redacted] interprétations, [redacted] « modérées » du PNV et [redacted] Eusko Alkartasuna (EA), [redacted] « radicales » de HB. Ainsi, [redacted] l'adjoint [redacted] maire [redacted] Biarritz, Jakes Abeberry, présent [redacted] la salle, salue *«* [redacted] *page qui se* [redacted] *irrémédiablement* [redacted] *une* [redacted] *coopération* [redacted] *plein accord avec la construction européenne »*, le maire [redacted] la vallée [redacted] (Navarre), Patxiko Oyarzabal (EA) parle plu[redacted] de *«* [redacted] *jour un livre* [redacted] *aspirations* [redacted] *provinces basques »*. [redacted] Puente-de-la-Reina, [redacted] (HB), [redacted] plus tranché : *« C'est un des plus beaux jours* [redacted] *vie*, dit-il, *le* [redacted] *du chemin démocratique qui nous mènera* [redacted] *l'indépendance et le socialisme. »*

Réflexions accueillies [redacted] une indignation unanime par le [redacted] de la classe politique. Ainsi, [redacted] maires des grandes villes ne s'étaient pas déplacés [redacted] que le système de fonctionnement de [redacted] nouvelle Assemblée, [redacted] lequel *« une mairie égale* [redacted] *voix »*, quelle que [redacted] importance, favorise les nationalistes qui dé[redacted] nombreux villages, [redacted] *« antidémocratique »*, le Parti populaire (centre droit, au pouvoir [redacted] Madrid) parle de *« provocation,* [redacted] *légitimité »*, tandis que les [redacted] dénoncent le *« grave risque de coupure sociale* [redacted] *nationalistes* [redacted] *nationalistes, à l'heure* [redacted] *réconciliation exigée par la nécessité* [redacted] *la paix »*.

[redacted] **Decamps**

## LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

**EUROPE**
La monnaie unique conforte l'optimisme des petites et moyennes entreprises dont le moral est à la hausse, sauf au Royaume-Uni (page IV)

**BOUSSOLE**
L'affaire de la banane envenime les relations commerciales. L'Union européenne est en conflit avec les Etats-Unis, mais aussi avec cinq pays latino-américains (page V)

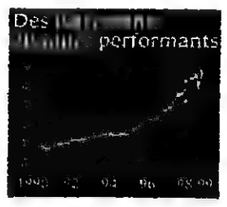


**FUTURS**
Le Forum économique mondial de Davos a remis au goût du jour l'idée d'un système de notation sociale pour les entreprises cotées en Bourse (page VI)

**LES ENTREPRISES D'INSERTION RECHERCHENT D'URGENCE DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS**
Le développement de la précarité pénalise particulièrement les publics en difficulté. Un motif d'inquiétude pour Christian Valadou, secrétaire général du Conseil national des entreprises d'insertion (page VIII)

**OFFRES D'EMPLOIS**
De la page IX à la page XX

**Les nouvelles technologies et les changements intervenus dans l'organisation des entreprises mettent à mal le modèle hérité du fordisme. Le pari est de s'adapter aux évolutions en conciliant les nouvelles réalités économiques et la cohésion sociale**

# Un nouveau droit du travail pour les mutants du salariat

### STATUTS

● Des experts, dont le Français Alain Supiot, ont remis à Bruxelles un rapport sur « *les transformations du travail et le devenir du droit du travail en Europe* ». Leur diagnostic converge : le contrat à durée indéterminée et à plein temps n'est plus la norme.

● Les situations professionnelles hybrides se développent. Un nouveau concept juridique : la « parasubordination » tente de définir un statut qui concerne déjà 1,4 million d'Italiens.

● La réforme des règles actuelles passe par un droit commun du travail, attaché à la personne en toutes circonstances. Afin de faciliter les transitions entre des situations professionnelles et privées successives.

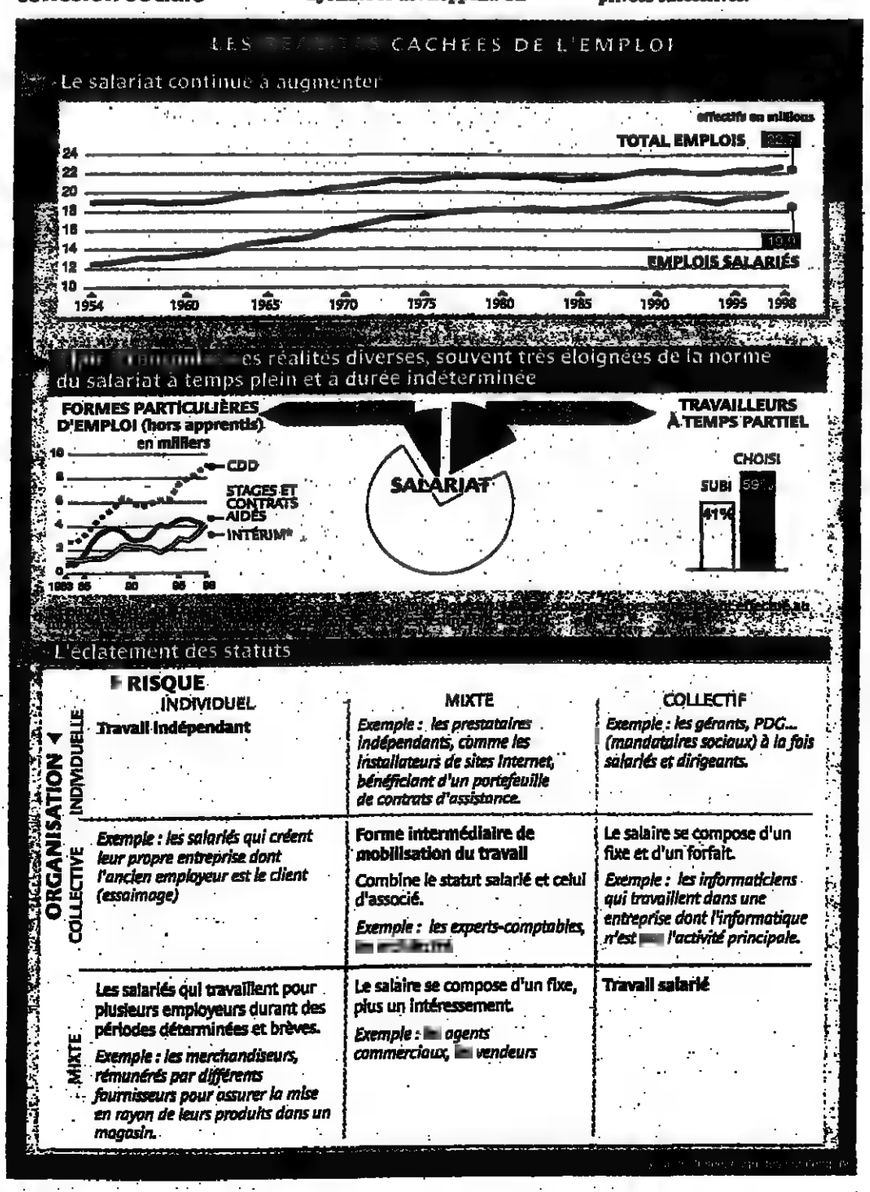


Dès lors que les formes d'emploi se diversifient et que le monde du travail [illegible] à davantage de précarité et de flexibilité en est révolutionné, il faut imaginer d'autres règles protectrices et garantir une nouvelle cohérence des droits. Cette réflexion agite de nombreux pays européens.

Auteur d'une *Critique du droit du travail* (PUF, 1994), Alain Supiot, professeur à l'université de Nantes, est l'un de ceux qui initient le débat. Il ne remet pas en cause le droit du travail, [illegible] libérale, [illegible] se propose de le réformer pour l'adapter [illegible] réalités. A la [illegible] de la Commission européenne, il a animé un groupe d'experts représentant huit Etats-membres, chargé d'analyser les transformations et d'envisager « *le devenir du droit du travail en Europe* ». Un rapport final, qui sera publié [illegible] éditions Flammarion [illegible] mars, a été établi en juin 1998.

Ce rapport montre la convergence des situations conduisant à un même diagnostic, en dépit de législations différentes et de socles culturels parfois opposés. Le document démonte également des mécanismes communs d'entrée dans la société postindustrielle et tente d'apporter des réponses aux défis actuels.

La conclusion est imparable : la concordance absolue entre un modèle de production, dit fordiste, et un système de relations sociales, a vécu. Dès lors, en est ébranlé le socle qui définissait principalement le contrat de travail du salariat par le lien de subordination. Une importance prépondérante était [illegible] partout aux contrats salariaux à plein temps non temporaires et standardisés, fondés [illegible] *troc entre un haut niveau* [illegible] *et de contrôle disciplin*[illegible] *de la part de l'employeur et* [illegible] *haut niveau de stabilité et* [illegible] *compensations de prestations sociales et de garanties pour l'employé* » ; il n'en va plus de même aujourd'hui.

Ces normes sont bousculées, tant à cause des nouvelles technologies que des changements intervenus dans l'organisation du travail. Non seulement le travailleur, mieux formé et plus compétent, doit faire preuve d'une certaine autonomie professionnelle, mais les statuts de son emploi s'éloignent du schéma initial. Parallèlement à l'essor des entreprises en réseaux, de l'externalisation et de la sous-traitance, se développent des formes d'emploi aux contours plus flous. Dont le travail indépendant, qui émerge moins quantitativement que qualitativement, assure le rapport.

Par suite, les frontières du salariat deviennent incertaines, et le critère juridique de la subordination révèle ses faiblesses. Les experts réunis autour d'Alain Supiot estiment que le droit doit incorporer ces changements et qu'il [illegible] tendre [illegible] un droit commun du travail, attaché à la personne en toutes [illegible]

Héritage fordiste, là encore, le statut professionnel se confond avec le travail et la protection sociale au sens large. Il conviendrait, envisage le rapport, d'en assurer désormais la continuité « *au-delà des emplois occupés* ». A l'[illegible] d'un [illegible] qui s'arc-bouterait sur le refus de la flexibilisation croissante [illegible] de la multiplicité des relations d'emploi, dont les emplois atypiques, il s'agirait de maîtriser les changements selon une démarche d'« *adaptation active* », appuyée « *sur une approche compréhensive du* [illegible] *et capable de lier les impératifs de liberté et de sécurité* ».

Ultime [illegible] [illegible] et taylorien : le temps de travail homogène qui constituait la référence objective, l'instrument de mesure de la subordination. Il rejetait « [illegible] *de travail non salarié* » et se définissait par opposition à du temps libre, ou supposé tel. Or, une fois de plus, les découpages actuels ne sont plus aussi stricts et les différentes périodes de la vie aussi étanches. « *De plus en plus hétérogène, le temps de travail est aussi* [illegible] *moins en moins collectif* », souligne le rapport.

[illegible] il poursuit [illegible] plus originale en faisant observer qu'« *il n'est plus possible de prétendre envisager la réglementation du temps de travail* [illegible] *seul point de vue* [illegible] *l'entreprise ou de l'organisation du salarié* ». Il en déduit que « *ceci suppose (...) une ouverture du champ de* [illegible] *négociation et* [illegible] *élargissement corrélatif* [illegible] *cercle des négociateurs* », pour tenir compte des intérêts de la famille ou de la cité.

Une occasion supplémentaire [illegible] répéter que l'organisation sociale [illegible] [illegible] contraintes de [illegible] prend eau. Et d'en appeler à des solutions collectives dont le droit du travail ne saurait être absent.

*Alain Lebaube*

*Lire la suite du dossier pages II et III.*

## STATUTS

# Questions-réponses

**1 Comment s'est construite [illegible] catégorie salariée [illegible]**

Le salariat naît progressivement [illegible] partir de la loi Le Chapelier qui, [illegible] 1792, met fin [illegible] corporations de métiers de l'Ancien Régime.

Lorsque l'ère industrielle s'annonce, l'accent [illegible] mis sur le contrat de travail, de gré à gré, qui lie deux personnes théoriquement consentantes, l'employeur [illegible] le salarié. Le mouvement ouvrier s'efforcera [illegible] d'obtenir par les luttes *sociales une dimension collective* à [illegible] statut qui n'était [illegible] l'origine qu'individuel.

Du Second Empire à ces toutes dernières années, des améliorations seront successivement apportées, la période optimale coïncidant avec les « trente glorieuses », de 1945 [illegible] 1975.

Pendant son travail, le salarié [illegible] met [illegible] *la disposition de* son employeur et exécute ses ordres. Un temps, rappelle Robert Castel, dans *Métamorphoses de la question sociale* (Fayard, 1995), les révolutionnaires [illegible] demanderont si le salarié, n'étant pas un homme libre, pouvait être un citoyen et voter ! En contrepartie de cette sujétion, l'employeur lui assure un revenu régulier, puis des éléments de couverture sociale (de plus en plus étendue). Il s'engage surtout [illegible] fournir du travail au salarié, qui, pour [illegible] part, renonce à l'absentéisme.

*Robert Salais dans L'Invention du chômage* (Presses universitaires de France, 1986) explique, par opposition, l'émergence de la catégorie des chômeurs. Un salarié qui se trouve privé d'emploi ne saurait se confondre avec un indigent qui sera pris en charge par les bureaux locaux d'aide sociale.

**2 Qu'est-ce que la requalification d'un [illegible] de travail ?**

En France – mais des procédures analogues existent dans les autres pays européens –, l'inspecteur du travail [illegible] la possibilité [illegible] reconsidérer (« requalifier ») un contrat dès lors qu'il estime que [illegible] travailleur répond aux critères du salarié. Sa décision [illegible] simple à prendre [illegible] le lien [illegible] subordination [illegible] établi, et s'il peut prouver le caractère permanent et exclusif de la relation de travail.

Avec le développement des *nouvelles formes d'emploi* – dont le travail indépendant –, l'appréciation devient plus délicate. La loi Madelin du 11 février 1994 considère d'ailleurs que l'inscription au registre des métiers ou du commerce vaut, sauf démonstration contraire, reconnaissance du statut d'indépendant.

Aussi la jurisprudence utilise-t-elle désormais la technique dite du « faisceau d'indices », devenue une caractéristique commune du droit du travail en Europe. S'ensuit une liste d'indices qui aident à la décision. Par exemple : la soumission [illegible] l'intéressé [illegible] des ordres [illegible] un *contrôle de l'autre partie* [illegible] qui concerne [illegible] méthodes [illegible] travail, le lieu d'exercice, [illegible] horaires, les moyens de travail mis à sa disposition, etc.

**3 Qu'en [illegible] dans d'autres pays [illegible]**

Soumis aux mêmes évolutions, chaque pays [illegible] de *répondre en fonction de* [illegible] *législation propre*. Certains pays font figure de précurseurs. C'est [illegible] partie [illegible] cas [illegible] l'Italie, mais aussi [illegible] l'Allemagne, dont le droit distingue trois catégories de travailleurs indépendants.

Dans les deux premières, [illegible] retrouvent les entrepreneurs qui peuvent travailler soit en *vertu d'un contrat de services* libre – il y a alors une simple obligation de travailler (professions libérales) –, soit d'un contrat d'entreprise – où il existe une obligation de résultats (artisans, commerçants, etc.).

La troisième catégorie regroupe des *« personnes semblables aux salariés »* qui travaillent pour un donneur d'ordres principal dont ils dépendent économiquement. Juridiquement travailleurs indépendants, ils [illegible] voient appliquer certaines dispositions du droit du travail en matière *de congés, de contentieux du* travail ou de convention collective.

**4 Combien y a-t-il de travailleurs indépendants en France ?**

Il est difficile de le savoir précisément puisque les frontières sont contestées et contestables. Les [illegible] de l'Institut *national de la statistique et des* études économiques (Insee) oscillent entre une [illegible] et une légère diminution de [illegible] population, qui comprenait 1,4 million de personnes en mars 1998, date [illegible] la dernière enquête emploi.

Mais, dans [illegible] total, figurent les agriculteurs exploitants, les artisans et les commerçants, qui sont [illegible] diminution. Le travail indépendant, qui [illegible] développe dans l'industrie [illegible] les services, vient compenser ces pertes.

On sait aussi que d'authentiques travailleurs indépendants [illegible] opté pour la création de *sociétés [illegible] responsabilité limitée* (SARL) dont ils sont [illegible] gérants minoritaires ou dont [illegible] les uniques salariés, précisément pour disposer d'une couverture sociale. Cette tendance est impossible à chiffrer.

Une seule certitude : les entrepreneurs individuels qui ont utilisé la loi Madelin [illegible] guère nombreux, le dispositif [illegible] financement des retraites par capitalisation n'étant [illegible] considéré comme attractif.

---

Alain Supiot, juriste, professeur à l'université de Nantes

# « Le droit du travail doit être le droit de toutes les formes de travail »

**« Vous [illegible] récemment remis à la Commission européenne un rapport sur [illegible] *« transformations du travail et le devenir du droit [illegible] travail [illegible] Europe* [illegible] Croyez-vous [illegible] l'européanisation [illegible] ?**

– On prête [illegible] un [illegible] européen l'affirmation selon laquelle il n'y aurait pas [illegible] droit social européen tant qu'il n'y [illegible] pas [illegible] grandes grèves européennes. Le droit du travail d'hier [illegible] sorti [illegible] l'action, des conflits et de la négociation collective, [illegible] experts. Il n'y a pas de raison qu'il en [illegible] différemment [illegible] l'avenir.

Le droit communautaire [illegible] un bon révélateur [illegible] transformations profondes du droit et [illegible] institutions. Ainsi, [illegible] une [illegible] du Tribunal des Communautés européennes, l'arrêt CGPME du 17 juin [illegible] le principe démocratique de participation des peuples [illegible] l'élaboration *de la loi ne s'exprime* plus seulement par l'intermédiaire des assemblées élues. Il peut être [illegible] de manière alternative, en l'occurrence par [illegible] partenaires sociaux lorsqu'ils négocient sur [illegible] base [illegible] l'accord social de Maastricht.

Cette négociation légiférante marque une rupture [illegible] l'idée qu'on [illegible] depuis deux [illegible] démocratie [illegible] depuis un [illegible] négociation collective. La négociation [illegible] groupes d'intérêts, hissée au même rang que la délibération [illegible] du peuple. Un « boulevard » [illegible] donc s'ouvrir à ce que vous appelez les acteurs sociaux.

**– Croyez-vous que l'on [illegible] assister à l'émergence d'un [illegible] du travail européen ?**

– Deux thèses sont [illegible] présence. Certains disent que les situations [illegible] trop diverses et que les cultures nationales resteront divergentes. D'autres pensent que la mondialisation entraîne inéluctablement une homogénéisation.

*L'histoire montre que les choses* sont plus compliquées. Certes, le droit du travail [illegible] partie liée avec la culture de chaque pays. Mais, si l'on regarde les choses d'un peu plus haut, des traits communs apparaissent. Dans tous les pays européens, le droit du travail [illegible] signifié une intégration de la dimension personnelle, inhérente à toute relation de travail, dans un [illegible] contractuel, inhérent à l'économie de marché. Partout il [illegible] eu insertion d'un [illegible] dans le contrat [illegible] travail. C'est cela « avoir un emploi ».

Un emploi, c'est davantage qu'un travail, c'est un statut professionnel. Il assure une identité et un horizon de vie. Et l'un des problèmes communs à nos pays est la réapparition massive de la précarité, c'est-à-dire du travail sans l'emploi.

**– La flexibilité gagne-t-elle du terrain partout en Europe ?**

– En tant que juriste, je ne sais pas [illegible] que signifie la flexibilité. Je ne connais que le principe [illegible] liberté professionnelle, c'est-à-dire d'un côté la liberté d'entreprendre de l'employeur [illegible] de l'autre [illegible] travail des salariés. Le droit du travail doit concilier ces libertés entre elles.

Il doit aussi les concilier avec un autre principe : celui de la sécurité physique et économique des travailleurs. La question qui se pose est donc de savoir si un principe tend [illegible] *l'emporter sur les autres. C'est très* ambivalent. Le diagnostic préoccupant du rapport est que le droit du travail devient un des instruments de la dualisation du monde [illegible] travail. Les sécurités [illegible] tendance [illegible] s'accumuler en haut [illegible] l'échelle et les précarités plutôt en bas.

L'un des gros problèmes en droit du travail est de réindexer les fonctions de protection sur les besoins de protection. Par exemple, ce sont les salariés les mieux formés qui bénéficient le plus [illegible] la [illegible] continue. Quant à la [illegible] si l'on tient à employer cette [illegible] élastique, le problème est de la bilatéraliser, *d'en faire* [illegible] un [illegible] pour les salariés.

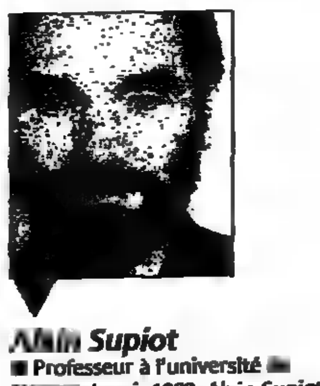

***Alain Supiot***

■ Professeur à l'université [illegible] depuis 1982, Alain Supiot a *toujours* [illegible] *droit* [illegible] changement social.

■ Il y a fondé [illegible] dirigé [illegible] 1993 [illegible] 1996, la Maison [illegible] sciences [illegible] l'homme Ange-Guépin, [illegible] pôle [illegible] recherche sociale réputé pour [illegible] observation du monde du travail.

**– Entre le salariat et le [illegible] indépendant, voit-on émerger de nouveaux *statuts* ?**

– Je crois que la subordination à vie n'est pas un idéal insurpassable. Dans le modèle de l'Etat-providence, le travail [illegible] lieu [illegible] échange fondateur entre dépendance économique et sécurité sociale. Certes, celui qui avait un *emploi* se soumettait au pouvoir d'autrui, mais il se voyait garantir en [illegible] conditions d'une vie sociale.

Les bases de ce pacte fondateur sont aujourd'hui remises en question. [illegible] pression économique [illegible] plus forte que jamais (pour ceux qui ont un emploi comme pour ceux qui [illegible] n'ont pas), mais elle n'est plus compensée par une sécurité d'existence. On peut douter de la viabilité d'un tel modèle. On ne peut pas demander [illegible] gens d'être responsables sans leur reconnaître des droits. On ne peut pas les faire travailler efficacement avec un revolver sur la tempe.

Nous avons conduit [illegible] réflexion autour de la notion d'*« état professionnel des personnes »*. Parler d'état professionnel implique une continuité de [illegible] sur [illegible] longue durée. Il faut se donner les moyens de garantir une trajectoire qui inclut [illegible] périodes de salariat, de formation, [illegible] travail indépendant. [illegible] avons essayé de penser des moyens de transition d'une situation à [illegible].

De [illegible] pratique émergent ce [illegible] proposons d'appeler [illegible] *« droits [illegible] tirage sociaux »*. Provisionnés par des moyens très divers (argent public, argent de la Sécurité sociale, [illegible] l'employeur ou d'organismes paritaires, comptes épargne-temps, etc.), ces droits permettent au salarié d'exercer certaines libertés, de se former, d'entreprendre, de se consacrer à sa vie familiale ou à [illegible] activité désintéressée et d'être assuré de retrouver ensuite sa place sur le marché du travail. Ce type de droits permet d'instituer un triangle « liberté-sécurité-responsabilité ».

Une telle approche permet de répondre [illegible] la question [illegible] s'il faut revenir [illegible] un droit du travail qui *se resserre sur sa base historique* – celle du subordonné considéré comme irresponsable – ou bien si le droit [illegible] travail [illegible] prendre en compte des situations qui ne répondent plus à ce modèle.

Nous avons pris clairement parti là-dessus. Le [illegible] du [illegible] doit, pour redevenir un facteur de cohésion sociale et être fidèle à son nom, être le droit de toutes les formes de travail, ce qui implique évidemment une évolution de son contenu. Nous préconisons de lier très fortement cette évolution au pouvoir de requalification du juge. Il ne faut pas laisser l'employeur et l'employé en décider seuls. A condition de maintenir [illegible] verrou [illegible] fermé, il est possible [illegible] s'engager vers un droit du travail qui ajuste le niveau [illegible] protection au [illegible] de protection et qui fasse place au travail indépendant ou semi-indépendant. »

*Propos recueillis par Frédéric Lemaître*

---

# Stéphane, un entrepreneur à la liberté très limitée...

« *Plus jamais ça !* » Stéphane Desbled ne partage pas vraiment l'engouement que la création d'entreprise [illegible] censée susciter chez les jeunes ingénieurs éblouis par [illegible] *stories* de la Silicon Valley. Tout avait pourtant commencé dans le respect du mythe : diplômé de Sup'aéro en 1982, il [illegible] chez [illegible] à vingt-trois [illegible] Thomson, intéressée par [illegible] spécialisation en détection électronique, [illegible] quatre [illegible] plus tard.

« *Un collègue avait un projet de* [illegible] *d'ingénierie.* [illegible] *m'a proposé d'être associé ; j'ai réfléchi quin*[illegible] *jours,* [illegible] *j'ai* [illegible] *oui, tenté par l'aventure.* » En 1990, Stéphane met [illegible] F (3 [illegible] euros) [illegible] la SARL Profind, dont il prend la gérance. [illegible] il [illegible] salarié [illegible] Thomson, « *histoire* [illegible] *un* [illegible] » en attendant [illegible] développer l'activité. « *La semaine, j'étais Thomson, le soir* [illegible] *le week-end, j'étais Profind.* »

Il s'aperçoit [illegible] que la situation [illegible] intenable. Huit mois après, il démissionne de Thomson. Le cordon ombilical serait-il coupé ? [illegible] tout [illegible] fait...

« *Pour m'assurer un premier contrat, je leur ai proposé de continuer mon activité à mi-temps, en tant que consultant. De chef de projet, je suis devenu conseiller* [illegible] *chef* [illegible] *projet qui m'avait remplacé.* » Stéphane conserve même son bureau...

Si, chez Thomson, son expertise s'avère [illegible] atout, elle se révèle un handicap lorsqu'il s'agit de trouver d'autres clients pour Profind : « *La plupart des prospects étaient* [illegible] *grandes* [illegible] *prises qui ne sous-traitent pas le cœur de leurs métiers à un indépendant, susceptible de travailler ensuite pour un concurrent.* [illegible] *prestataire ne fera jamais que des travaux annexes ou des tâches d'organisation transversales.* » Stéphane ne parvient à décrocher des contrats... qu'auprès d'autres services et filiales de Thomson !

**SAXOPHONE**

Constatant, après un an et demi de ce régime, qu'il ne réussissait pas [illegible] gagner son indépendance, Stéphane se résout [illegible] chercher... un travail salarié. Il songe bien sûr à retourner chez son ancien employeur, mais la récession [illegible] son plein et Thomson a gelé ses recrutements. « *Pour toucher les Assedic, j'ai dû revendre mes parts et quitter* [illegible] *gérance.* »

Après un [illegible] « *galère* », il est embauché chez [illegible] Transport [illegible] le projet du métro [illegible] et double son [illegible] rapport [illegible] Profind. « *Je suis finalement plus autonome* [illegible] : *chef* [illegible] *projet, je fixe l'organisation* [illegible] *tâches ; j'ai la possibilité d'évoluer en prenant en charge des projets* [illegible] *plus en plus importants. Alors que* [illegible] *développement commercial* [illegible] *Profind m'obligeait* [illegible] *accomplir* [illegible] *tâches qui ne me procuraient aucun plaisir !* »

Au [illegible] du compte, pour Stéphane, la « liber[illegible] » [illegible] l'entrepreneur s'est résumée [illegible] organiser son temps libre : « *Le matin, je prenais* [illegible] *phone pour appeler des prospects. Au bout de trois ou quatre échecs, j'abandonnais. Je sortais déjeuner* [illegible] *resto, je faisais une sieste, j'allais au cinéma, je jouais* [illegible] *la musique. C'est* [illegible] *époque que j'ai appris à jouer* [illegible] *saxo !* »

***Antoine Reverchon***

---

# Les professions libérales à la recherche d'une autonomie protégée

**Architectes, dentistes, experts-comptables... La situation de ces métiers reste à aménager afin de protéger leur éthique**

Les architectes, [illegible] kinésithérapeutes, les chirurgiens dentistes, les experts-comptables qui exercent leur profession, comme collaborateurs, voire comme salariés d'un cabinet, sont [illegible] plus en plus nombreux. A tel point qu'un *avant-projet de loi visant* [illegible] *créer* un [illegible] spécifique [illegible] actuellement [illegible] l'étude [illegible] la délégation interministérielle aux professions libérales. Les nouvelles donnes économiques portent les professions libérales [illegible] se regrouper. Dans le domaine juridique notamment, l'arrivée des cabinets anglo-[illegible] de leur armée [illegible] spécia[illegible] accélère le mouvement.

Chez [illegible] architectes [illegible] les experts-comptables, par exemple, [illegible] aujourd'hui largement répandu, alors que dans d'autres professions, [illegible] celle des avocats, l'indépendance prévaut encore.

[illegible] professionnels intégrant un cabinet recourent [illegible] un contrat [illegible] collaboration. « *Celui-ci*, explique-t-on [illegible] l'Union nationale [illegible] ciations [illegible] professions [illegible] (Unapl), *leur garantit d'exercer en toute indépendance leur métier,* [illegible] *en bénéficiant d'une structure, laquelle leur rétrocède* [illegible] *honoraires.* »

Ces situations ne sont pas [illegible] l'abri d'une requalification en [illegible] *de travail salarié. Une pro*cédure qui pour l'Unapl ne [illegible] justifie pas, ces professions – au demeurant réglementées – étant par [illegible] indépendantes.

« *Leur exercice n'est pas incompatible* [illegible] *le contrat de travail*, précise Jacques Barthélémy, [illegible] conseil en droit social, qui travaille sur l'avant-projet de loi. [illegible] *droit, la profession libérale* [illegible] *caractérise exclusivement par l'indépendance technique. Celle-ci,* ajoute-t-il, *induit néanmoins un fort degré d'autonomie qui rend atypique le* [illegible] *travail.* »

Le professionnel libéral [illegible] responsable [illegible] professionnels, tant d'un point de vue civil que pénal, alors que, [illegible] cadre d'un contrat de travail, la responsabilité civile du salarié [illegible] peut [illegible] engagée qu'en cas de faute lourde. L'indépendance technique conduit [illegible] un degré élevé d'autonomie concernant les conditions de travail. [illegible] exemple, pour pouvoir [illegible] libre [illegible] diagnostic ou de [illegible] conseil, le professionnel libéral [illegible] jouir [illegible] la plus grande liberté dans la détermination de [illegible] temps [illegible] travail. [illegible] employeur peut [illegible] lors difficilement contrôler ses horaires [illegible] son indépendance. Et [illegible] refus d'exécuter une tâche au [illegible] de la conscience ne [illegible] constituer [illegible] faute [illegible] l'exécution du contrat, ni au plan disciplinaire.

**▼ Evolution du nombre d'experts-comptables inscrits à l'ordre, indépendants et salariés**

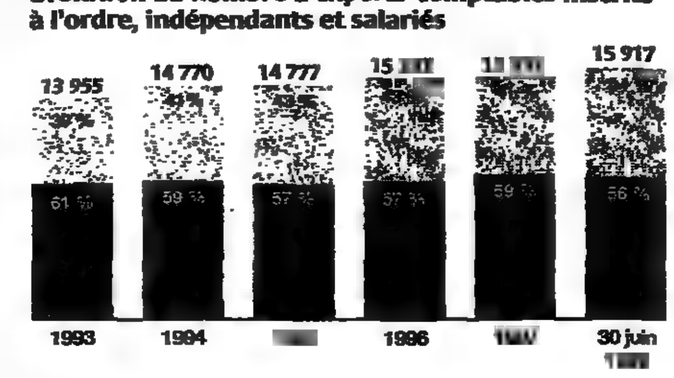


Source : [illegible]

Le 30 décembre 1990, une [illegible] créé un [illegible] spécifique d'avocat salarié, lequel vise à protéger l'indépendance technique, notamment [illegible] question de la conscience professionnelle. « *Ce* [illegible] *néanmoins ambigu,* [illegible] *la dépendance économique demeure*, souligne Jacques Barthélémy. *Or celle-ci justifie* [illegible] *droit protecteur. Il n'est dès lors pas incongru d'imaginer une qualification juridique spécifique, fondée* [illegible] *la parasubordination, intermédiaire entre le contrat de travail* [illegible] *d'entreprise.* »

Une piste que l'UNAPL [illegible] l'avant-projet de loi. « [illegible] *promotion* [illegible] *laborieuse,* [illegible] syndicat. *Ce projet surprend parce qu'il ne renvoie* [illegible] *du salariat, ni au travail indépendant.* [illegible] *faut du temps pour que* [illegible] *assimilent le sens* [illegible] *l'esprit.* [illegible] *plus, on* [illegible] *heurte à* [illegible] *citadelles. Il faudra,* [illegible] *sans doute créer* [illegible] *de sécurité sociale.* » Une [illegible] sûre, la création d'un tel [illegible] renvoie à l'adaptation [illegible] régimes de protection sociale, qui ne correspondent plus aux réalités d'aujourd'hui.

***[illegible] Van Eeckhout***

# La « parasubordination », un nouveau concept

Au siècle passé, les bons auteurs affectionnaient de donner un titre énigmatique à leur tête de chapitre, censé intriguer le lecteur. Du genre : « Où il sera question de la parasubordination ». Grâce à ce procédé, le mot était lâché et le mystère entretenu. Si l'on voulait en savoir davantage, il fallait accepter de se laisser guider pour finalement découvrir ce que l'on connaissait déjà. Ou pressentait.

Cette comparaison s'applique parfaitement à la « parasubordination »..., un vocable étrange concocté par d'éminents juristes du travail et d'inventifs Italiens pour exprimer une réalité que nous côtoyons. Ou que nous vivons.

Il s'agit de la première tentative pour donner un nom à l'une de ces zones grises qui prolifèrent dans l'emploi, entre le salariat proprement dit et le chef d'entreprise, y compris individuel. Un de ces espaces indécis, véritable triangle des Bermudes où s'évanouissent les repères traditionnels, quand, déjà, le développement des emplois précaires ou atypiques a bousculé tous les autres schémas. A l'origine, il y a le statut du salarié. Simple et clair,

**Le contrat de travail qui consacrait un rapport d'autorité, en même temps que de dépendance économique, est devenu désuet**

croyait-on, [illegible] qui n'accorde [illegible] mêmes certitudes. Sa défini[illegible], rappellent les spécialistes du [illegible] du travail, repose justement sur l'existence d'un lien de subordination entre l'employeur et le travailleur. Autrement dit, le contrat de travail consacre un rapport d'autorité, en même temps que de dépendance économique.

Seulement, voilà, ce qui se concevait sans peine sous l'empire du modèle industriel dominant, voire exclusif, ne s'apprécie pas de façon aussi tranchée aujourd'hui. Dans bien des situations quotidiennes de travail, il devient difficile, pour beaucoup, de prétendre que l'on appartient intégralement à la catégorie salariée, au sens strict. Cela semble évident pour un dirigeant de société, un expert-comptable ou un avocat, salariés de leur entreprise ou du cabinet.

**▼ Budgets de l'emploi**

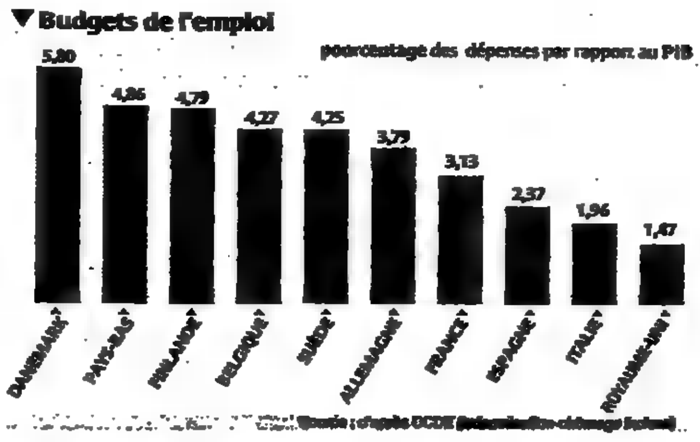


Source : d'après OCDE

Mais le phénomène touche maintenant d'autres professionnels qui disposent de plus en plus de latitude ou d'autonomie dans l'exécution de leurs tâches, soumis à une obligation de résultat et non de moyens. Entre-temps, les nouvelles technologies, les organisations modernes du travail, dont l'externalisation, et le fonctionnement en réseau des entreprises sont passés par là, tandis que le niveau de compétences s'élevait.

Encore ne faut-il voir là que des cas relativement faciles. Car il y a plus compliqué, ou problématique. Pour les mêmes raisons se multiplient les situations hors normes de ces consultants conseils et autres [illegible] que l'on nomme, par commodité, des travailleurs indépendants. Aux confins du salariat, un pied dedans, un pied dehors, ils vivent [illegible] solitaire les contraintes de la sujétion et celles de la liberté. Le tout sans garde-fou, la protection sociale leur manquant encore davantage que la sécurité d'une convention collective.

COMBINAISONS

Dans une étude de la Dares (ministère de l'emploi) d'avril 1998 intitulée *Entre salariat et travail indépendant : les formes hybrides de mobilisation du travail*, Yves Dupuy et Françoise Larré, deux chercheurs, tentent de construire une grille de lecture de ces situations de travail. Croisant deux critères : partage du risque économique et organisation des tâches, ils en définissent neuf, *« combinaisons complexes et protéiformes »* du salariat et du travail indépendant.

Mais finalement combien sont-ils, ces travailleurs à statut hybride ? Nul ne le sait avec précision, alors que, continuellement, nous en croisons dans les usines, les bureaux et les magasins. La même tendance surgit presque pareillement dans toute l'Europe et constitue à chaque fois une brèche dans le droit du travail.

*Alain Lebaube*

## Droits de tirage sociaux

**Selon le rapport « Le devenir du droit du travail en Europe », aux droits sociaux universels devraient s'ajouter des *« droits de tirage sociaux »* (DTS), correspondant au nouveau *« statut professionnel [illegible]gi »*. Ce dernier, censé faciliter le passage d'un type d'emploi à un autre, devrait être assorti de droits garantissant cette liberté à chacun. Pour bénéficier à leur convenance de ces DTS, les individus en constitueraient la provision lors de leurs emplois successifs. Le principe d'un tel mécanisme existe déjà dans plusieurs dispositifs : crédits d'heures attribués aux représentants du personnel, compte épargne-temps, etc.**

**Rompant avec la conception traditionnelle de droits accordés en contrepartie de risques (maladie...) ou de sujétions particulières (majoration pour heures [illegible]), ces droits ne seraient accordés qu'au regard d'une finalité sociale déterminée.**

# Entre le salariat et l'indépendance, la vogue d'une recette italienne indigeste

FLORENCE
*de notre envoyée spéciale*

Tandis qu'en France les juristes et les consultants se creusent la tête pour imaginer un statut intermédiaire entre le salarié et l'indépendant, l'Italie l'a introduit dans son code civil il y a vingt-six ans, sous le nom alambiqué de *« colla[illegible] coordonnée et continue »*. Cette forme d'emploi, qui constitue majoritairement ce qu'on appelle [illegible] « parasubordination », concerne 1,4 million [illegible] personnes. Surtout répandue dans les petites sociétés, mais adoptée aussi par les entreprises publiques, la formule a connu un développement exponentiel ces dernières années dans les zones riches – donc principalement le nord du pays.

Peu encadré, ce statut [illegible] de [illegible] souplesse aux [illegible] et *« permet [illegible] du travail, [illegible] charges [illegible] très faibles. Au Nord, nous [illegible] la parasubordination. Au Sud, le travail au noir »*, [illegible] Michele Tiraboschi, chercheur [illegible] la faculté d'économie de l'université de Modène. [illegible] professions intellectuelles ont été les premières concernées : psychologues, consultants, informaticiens, etc. Mais aujourd'hui la parasubordination s'est étendue à toutes sortes d'activités, [illegible] compris peu qualifiées, comme distributeur de prospectus, coursier, caissière...

Daniele, trente-six ans, chercheur dans le domaine socioéconomique, a deux clients. Avec le premier, il a un contrat renouvelé d'une année sur l'autre. Avec le second, un contrat *« sans terme défini à l'avance. Quand nous avons atteint le résultat recherché, nous arrêtons »*. En attendant le prochain

**1,4 million d'Italiens sont concernés par la « parasubordination ». Une formule souvent montrée en exemple à l'étranger en dépit de sa grande précarité**

contrat, Daniele travaille généralement chez lui et apprécie son *« au[illegible] »*. *« [illegible] pour plusieurs clients, c'est qualifiant »*, estime-t-il.

Cette [illegible] d'emploi est-elle pour autant un modèle ? Pas sûr. Car ce statut n'en est pas un : [illegible] travailleur ne bénéficie d'aucun droit et sa protection sociale [illegible] extrêmement [illegible]. Celle-ci se résume à une cotisation [illegible] obligatoire (dont [illegible] deux [illegible] théoriquement imputés au donneur d'ordres, un tiers au [illegible]subordonné), qui n'a été instaurée qu'en 1995 et dont le taux est de 12 % (contre [illegible] pour le travailleur indépendant et 32 % pour le salarié). Ce qui promet une retraite très maigre pour les parasubordonnés. Certes, il est prévu d'augmenter la cotisation à 19 %, mais en... 2028. Une échéance lointaine, mais cohérente avec l'application de la réforme générale des retraites, qui a été différée à 2030. En 1998 a également été instaurée une cotisation maternité, mais, là encore, la prestation est très modeste.

Les rémunérations peuvent être élevées dans certains cas. Mais pas toujours, car les travailleurs sont en concurrence. *« Celui qui offre le prix [illegible] plus bas est apprécié »*, [illegible] Daniele, qui dit *« vivre mal* [sa] *précarité et* [sa] *sous-rémunération »*. [illegible] environ 50 heures de travail par semaine, il perçoit *« 18 [illegible] net par mois* (environ 5 900 francs ou 900 euros, impôt déduit), *tandis qu'un ouvrier gagne 19,5 millions net »*.

Pour mieux protéger ces travailleurs, les syndicats cherchent à négocier avec les donneurs d'ordre. *« J'essaie avant tout d'obtenir que les contrats de collaboration soient écrits, ainsi qu'une référence de rémunération, qui, pour nous, doit être équivalente au coût d'un salarié pour l'entreprise »*, explique [illegible]netta Leo, coordinatrice [illegible] la [illegible] générale italienne du travail-Nouvelles [illegible] de travail (CGIL-Nidil), [illegible] structure spécifique pour [illegible] créée au sein du syndicat CGIL.

Le [illegible] coût du travail parasubordonné a produit [illegible] de dérives, certaines entreprises déguisant de vrais [illegible] en faux parasubordonnés. Anna, par exemple, effectuait [illegible] la [illegible] une [illegible] privée de Florence, avec un [illegible] de trois mois. *« Je [illegible] l'entreprise de [illegible] h 30 à 18 heures, du [illegible] au vendredi. Il fallait manger un sandwich au poste de travail. »* Et cela pour 6 000 lires l'heure (environ 20 francs). Cent [illegible] collègues étaient dans son cas. Anna a été congédiée au bout d'une semaine, pour être arrivée en retard. Soutenue par la CGIL-Nidil, elle compte demander au juge la requalification de sa prestation en contrat de travail salarié.

Actuellement, le projet du sénateur Carlo Smuraglia (Democrazia di sinistra, le parti du premier ministre Massimo D'Alema), destiné à améliorer ce statut, est discuté au Parlement. Ce texte prévoit des garanties relatives à la rémunération, à la formation [illegible] – à la charge du donneur [illegible] –, à la représentation syndicale, [illegible] la durée du contrat (trois mois au minimum)... [illegible] rien [illegible] prévu [illegible] matière d'indemnisation en cas de maladie, [illegible] du travail [illegible] chômage. [illegible] garanties que *« demandent les syndicats seront in[illegible] »*, [illegible] Romano Benini, expert en matière de travail à la Chambre des députés.

Ce projet ne convient pas à Rinaldo Fadda, vice-directeur général de la [illegible] (patronat) : *« C'est une sorte d'imitation du contrat de travail, [illegible] nous avons besoin d'un encadrement simple. »*

[illegible] syndicats [illegible] longtemps [illegible] qu'ils allaient pouvoir empêcher [illegible] développement de ces emplois atypiques *« [illegible] réaliser qu'il s'agissait d'un processus d'externalisation que l'on [illegible] pouvait [illegible] arrêter, [illegible] qu'il fallait [illegible] afin de [illegible] de garanties*, reconnaît [illegible], responsable de la commission du programme [illegible] CGIL, dont il est l'ancien [illegible] général. *[illegible] retard syndical a favorisé [illegible] développement [illegible] formes les plus [illegible] »* Aujourd'hui, *« c'est [illegible] qu'il faut entreprendre, un [illegible] syndicalisme qu'il faut imaginer pour représenter ce [illegible] »*

*Francine A[illegible]*

## Adhésions syndicales « une à une »

**Ces dernières années, surmontant l'obstacle de leur dispersion notamment grâce à Internet, des travailleurs parasubordonnés s'étaient organisés en associations. Les principales d'entre elles se sont dissoutes dans les structures [illegible]ques créées, voilà environ un an, par les trois syndicats italiens : la CGIL, la CSIL et l'UIL.**

**La plus importante, la CGIL-Nidil, née [illegible] mai 1998, a ouvert une quarantaine de points d'accueil et revendique 2 000 adhérents. *« Ce n'est pas si mal*, estime Cesare Minghini, coordinateur national. *Ces adhérents, nous sommes allés les chercher un à un. »***

**La syndicalisation sera longue. *« Nos réponses sont encore faibles en l'absence de loi. »* Il faut aussi vaincre *« la méfiance culturelle à l'égard des syndicats*, ajoute-t-il. Cependant, les contacts via le site Internet du Nidil sont *« nombreux car la solitude pèse [illegible] ces travailleurs »*.**

## Bibliographie

● **Métamorphoses de la question sociale**, de Robert Castel (Fayard, 1995, 490 p., 190 F, 28,96 euros).
● **Critique du droit du travail**, d'Alain Supiot (Presses universitaires de France, 1994, 280 p., 178 F, 27,13 euros).
● **Précis du droit du travail**, de Gérard Lyon-Caen, Jean Pélissier et Alain Supiot (Dalloz, 1998, dix-neuvième édition, 1 007 p., 222 F, 33,84 euros).
● **Le Travail en perspectives**, ouvrage collectif sous la direction d'Alain Supiot (LGDG, 1998, 640 p., 240 F, 36,58 euros).
● **L'Invention du chômage**, de Robert Salais, Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud (PUF, 1986, 272 p., 150 F, 22,86 euros).

## CHRONIQUE

*par Serge Marti*

# L'Amérique à l'écran

D'après Alan Greenspan, le patron de la Réserve fédérale, elle est *« pétillante »*. Quant au *Wall Street Journal*, il considère qu'elle est tout simplement *« torride »*. Qui peut mériter une telle avalanche de superlatifs ? L'économie américaine, bien sûr, dont une bonne moitié du gouvernement Clinton, bombant le torse – avec raison –, est venue vanter les mérites au Forum économique mondial de Davos.

Le tableau de bord, peint en rose bonbon, a effectivement de quoi impressionner : une croissance qui a explosé au dernier trimestre 1998 pour atteindre 5,6 % (soit 3,9 % pour l'ensemble de l'année) ; un chômage ramené à 4,3 % au mois de décembre, son taux le plus bas, en temps de paix, depuis 1957 ; une inflation contenue à 1,6 % en rythme annuel ; enfin, et ce n'est pas la moindre performance après tant d'années de laxisme budgétaire, un excédent des finances publiques de 70 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année précédente, soit environ 0,80 % du PIB américain. En prévision d'un excédent qui, cumulé sur les quinze prochaines années, pourrait, selon l'administration, atteindre 4 400 à 4 800 milliards de dollars !

A l'énoncé d'un tel bilan, que le président Clinton a su habilement mettre en valeur dans son traditionnel discours de janvier [illegible] l'Union, on voit mal quels [illegible] points [illegible] qui pourraient en ternir l'éclat. *« On [illegible], on a du mal à se faire peur »*, admettait à Davos un spécialiste de l'économie américaine, après avoir écouté le vice-président Al Gore et le secrétaire au Trésor Robert Rubin venus porter [illegible] couleurs d'un pays certes moralement affaibli par les déboires judiciaires de Bill Clinton, mais qui a encore valeur de modèle. La permanence et [illegible] vitalité [illegible] dernier reposent cependant sur un certain nombre d'inconnues, la première d'entre elles étant de savoir jusqu'où peut continuer à gonfler la bulle spéculative de Wall Street. De l'avis général, les cours boursiers sont surévalués de 20 % à 25 % et il suffirait d'un rien, par exemple d'une étincelle sur les valeurs du multimédia qui ont littéralement flambé, pour que la Bourse américaine se mette en piqué.

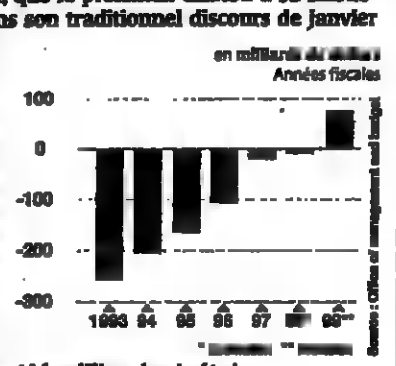


L'équilibre budgétaire

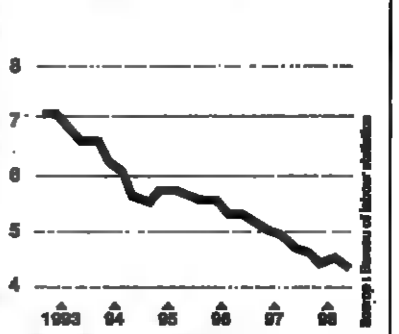


Taux de chômage

L'autre inconnue réside dans le sort du dollar. Pour l'instant, le billet vert, dopé par les dernières statistiques, fait bonne figure par rapport à une monnaie unique ayant sans doute trop vite cédé à l'« europhorie » qui a entouré sa naissance. Il reste que l'énormité du déficit de la balance des paiements – 300 milliards de dollars au bas mot en 1999 – est un facteur d'affaiblissement de la monnaie américaine. Et c'est en rappelant ce chiffre, doublé d'un déficit commercial sans doute voisin de 340 milliards de dollars, que Fred Bergsten, le directeur de l'Institute for International Economics (IIE), a annoncé à Davos qu'il escomptait une forte dépréciation du dollar d'ici six à douze mois. Quand le dollar était roi et quasiment seul maître à bord du système monétaire international, l'Amérique pouvait compter sur les autres pour financer le déficit de sa balance des paiements. Aujourd'hui, l'alternative monétaire est permise et certains pays ont commencé à y avoir recours.

Wall Street et le dollar sont deux éléments dont la solidité repose autant sur des fondamentaux que sur le capital confiance qu'ils génèrent et qui, pour l'instant, leur est acquis. Mais ils peuvent se transformer en facteurs de troubles potentiels pour une économie qui, à ce jour, reste encore *« l'oasis de prospérité »* que ses [illegible] se plaisent à décrire.

Expert en études stratégiques,
on parle de vous
en double page
centrale

# L'euro conforte l'optimisme des PME des Quinze

## Le moral des petites et moyennes entreprises est à la hausse, sauf au Royaume-Uni

Les PME européennes semblent aborder la dernière année du millénaire avec confiance. Selon une enquête réalisée fin novembre-début décembre, pour la septième année consécutive, par le cabinet d'audit et conseil Exco Thornton, leurs perspectives d'investissements industriels et d'embauche continuent de progresser pour atteindre leur plus haut niveau depuis cinq ans.

Près de trois quarts entendent développer leurs investissements ou les poursuivre au rythme actuel (74 %). Et la moitié (51 %) pensent maintenir leurs effectifs, tandis que 34 % prévoient de les accroître.

Quoique en léger recul, leurs anticipations de chiffre d'affaires restent bonnes : 60 % escomptent une hausse en 1999. Mais elles sont de moins en moins nombreuses à envisager une hausse de leurs prix de vente (23 % contre 26 % pour 1998). Dans leur majorité (49 %), elles tablent sur une stabilité de leurs prix.

**INFLATION**

« *Le taux d'inflation est autour de 1 % dans la plupart des pays. Les entrepreneurs ont bien intégré que l'on était en période d'inflation zéro et qu'il leur fallait davantage jouer sur l'amélioration de l'efficacité de leurs procédures que sur les prix* », souligne un responsable de la DG XXIII (politique d'entreprise, commerce, tourisme et politique sociale) à Bruxelles.

« *Le fait qu'un certain nombre de facteurs macro-économiques soient positifs comme jamais ils ne l'ont été depuis longtemps explique la confiance dont témoignent les PME européennes* », poursuit le dernier.

Satisfaisant, ce panorama d'ensemble recouvre toutefois de fortes disparités entre les principaux pays de l'Union. La confiance des PME britanniques, au plus haut il y a un an, est en forte baisse. Elles ne sont plus que 54 % à prévoir une progression de leur chiffre d'affaires, et 41 % une hausse de leurs profits, contre respectivement 76 % et 65 % il y a un an.

« *Le marché intérieur européen profite beaucoup aux entreprises espagnoles*, confirme-t-on à la DG XXIII. *Sous Franco, l'Espagne était un pays très fermé, pratiquant des droits de douane élevés. Deux ans après son entrée dans l'Union européenne, l'Espagne a commencé à connaître une croissance soutenue qui n'a cessé de se poursuivre depuis. Désormais, ce pays devra lutter pour bénéficier autant qu'auparavant des fonds structurels.* » Ces fonds dont il a largement bénéficié et qui l'ont aidé à transformer son économie.

Moins enthousiastes que l'an passé quant à l'amélioration de leurs profits et de leur chiffre d'affaires, les PME espagnoles restent toujours les plus dynamiques en termes d'investissements : 51 % entendent investir cette année, contre 43 % l'année dernière. Et 61 % pensent connaître une croissance de leur chiffre d'affaires.

Elles sont d'ailleurs, sur ce point, rejointes par les PME françaises, lesquelles affichent leur meilleur niveau de confiance depuis cinq ans : 60 % escomptent une progression de leurs ventes en seulement 5 % une baisse. Elles ont en outre de meilleures prévisions de profits que l'an passé, 41 % entendent également investir davantage, seules 12 % anticipant une baisse dans ce domaine. Mais c'est surtout sur l'emploi que l'optimisme des PME de l'Hexagone se renforce. Si, comme en 1998, la moitié entendent maintenir leurs effectifs au niveau actuel, cette année 37 % projettent d'embaucher alors qu'elles n'étaient que 8 % l'an passé à l'envisager.

Leurs homologues d'outre-Rhin se montrent aussi plus confiantes, même si globalement les projections restent très inférieures aux moyennes de l'Union. 46 % seulement anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires. Tout en restant à un niveau modeste, le solde de leurs prévisions de profits redevient positif pour la première fois depuis 1995 : 35 % escomptent une hausse, 31 % une baisse. Leurs projets d'investissement se développent légèrement, le nombre de celles n'envisageant pas d'investir reculant de 4 points pour s'établir à 21 %.

**OUTRE-RHIN**

Comme l'an passé la majorité des PME allemandes prévoient un maintien de leurs effectifs. Mais, cette année, celles qui comptent embaucher sont légèrement plus nombreuses que celles qui prévoient un recul de leurs effectifs (25 % contre 21 %), alors que l'an passé les secondes (30 %) étaient bien plus nombreuses que les premières (16 %).

« *Si dans l'ensemble des pays, et en particulier en Espagne et en France, la poursuite de la croissance est essentiellement due à la solidité de la demande intérieure, l'euro constitue en soi, pour les PME en particulier, un levier de développement*, souligne Jean-Luc Carpentier. *La monnaie unique fait disparaître un frein à l'exportation. Les différences de change étaient d'autant plus pesantes pour que la gestion du risque de change nécessite une certaine expertise dont celles-ci ne disposent pas toujours.* »

« *Même celles qui exportaient déjà vont bénéficier de l'effet* », appuie-t-on à la DG XXIII. *La transparence sur les prix qu'entraînera la monnaie unique va leur donner l'occasion de remettre à plat leurs relations à l'exportation, et de renégocier, le cas échéant, leurs prix avec certains* ».

**Les perspectives des PME européennes pour 1999**

pourcentage de PME escomptant : ■ UNE HAUSSE □ UNE BAISSE

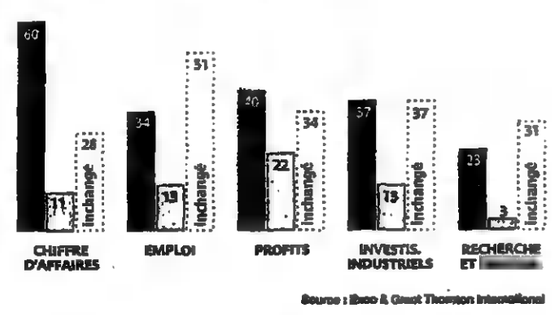


Source : Exco & Grant Thornton International

Eric Van Eeckhout

# Au Plan, Mario Dehove bâtit les institutions du futur

Qu'est-ce qu'être français ? A l'heure de l'Europe, chacun doit résoudre à sa manière la question pas si simple de l'identité nationale. Ce n'est donc pas un hasard si Mario Dehove, fils d'immigré espagnol – son grand-père a été fusillé par les franquistes pendant la guerre d'Espagne –, marié d'un mariage flamand, se retrouve aujourd'hui au commissariat au Plan en train de piloter, sous la présidence de Jean-Louis Quermonne, une réflexion sur l'avenir des institutions européennes.

Chargé de mission auprès du Commissaire, Mario Dehove avait déjà commencé d'étudier l'évolution institutionnelle de l'Europe au moment de la dernière Conférence intergouvernementale (CIG). Ses publications sur le sujet en ont fait un rapporteur tout désigné pour le groupe de travail que Matignon a demandé au Plan de constituer sur le sujet.

C'est en mars 1998, à la demande du premier ministre, que le Plan a commencé à réfléchir à de nouveaux modèles de pilotage des institutions européennes. « *La Grande-Bretagne ou l'Allemagne se sont forgé une représentation de l'Europe du futur très institutionnalisée pour l'une, plutôt fédérale pour l'autre. Ces pays ont su définir, a priori, le cadre qui leur conviendrait le mieux* », explique Mario Dehove.

**LA FRANÇAISE**

La France a beau avoir été un militant actif de l'Europe, une doctrine à moyen ou long terme lui fait aujourd'hui défaut. C'est pourquoi la commission du Plan a constitué cinq groupes de travail : le premier traite de la coordination économique, le deuxième de l'Europe sociale, le troisième de la géographie économique, le quatrième de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et le dernier de la sécurité intérieure. Composés de spécialistes (dix par groupe environ), ils sont chargés d'imaginer des modèles institutionnels pour leurs domaines respectifs. Leurs travaux seront remis prochainement, à charge pour la commission présidée par Jean-Louis Quermonne – Mario Dehove étant le rapporteur final – d'élaborer un modèle architectural de l'Europe du futur. Une Europe du futur à la française, bien évidemment.

« *L'on touche aujourd'hui à la limite de la capacité d'action de l'Europe, et surtout à la limite de sa capacité d'action dans l'urgence* », explique Mario Dehove. Face à la mondialisation, au terrorisme, à la diplomatie qui exige des temps de réponse rapides, au budget qu'il faudrait mobiliser pour parer aux crises qui inévitablement surgiront... l'Europe ne dispose pas des structures adéquates. Les temps de réponse aux problèmes sont trop longs.

La monnaie unique est la conséquence directe du succès de l'euro, qui met en valeur l'essoufflement d'une certaine forme d'intégration européenne. L'achèvement du marché unique n'a eu que très peu d'effets stimulants sur la croissance, le commerce intra-européen stagne et, plus étonnant encore, l'intégration des systèmes de production demeure à l'état d'ébauche. Le pacte de stabilité a certes engendré une discipline budgétaire, mais le mécanisme de coordination prévu par le traité de Maastricht n'a pas été réellement mis en œuvre. Enfin, en matière de systèmes sociaux, l'intégration s'est cantonnée au minimum compatible avec le principe de libre circulation des personnes.

C'est en dehors des domaines économiques que les faiblesses de l'Union européenne apparaissent aux yeux. En matière de justice et de sécurité intérieure à l'échelon européen, l'échec de Maastricht a été manifeste. La coopération entre les polices demeure plus affaire de bonne volonté que de structure et la mise en place d'une politique étrangère commune frôle le symbolique. Enfin, au plan institutionnel, aucune innovation particulière n'a vu le jour qui permette de concilier tout à la fois l'intégrité des Etats-nations et leur intérêt à mieux coopérer.

**Mario Dehove**

● Ingénieur de formation, Mario Dehove, cinquante-deux ans, a fait l'essentiel de sa carrière dans la fonction publique. Il a ainsi travaillé pendant douze ans à la direction de la prévision au ministère de l'économie et des finances.

● Diplômé de l'Ecole centrale, il est également professeur associé d'économie à l'université Paris-Nord.

Sans préjuger des conclusions de la commission du Plan, Mario Dehove est persuadé que la monnaie unique fera de l'Europe une puissance monétaire aussi importante que les Etats-Unis. A terme, les Etats-Unis seront obligés de traiter l'Europe comme une entité régionale naissante au rayon d'influence mondial. A condition toutefois qu'un certain nombre d'écueils soient évités : la dilution de la puissance par l'intégration de certains pays de l'Union peut occasionner, les crispations identitaires, qui pourraient se révéler plus importantes que prévu, et l'absence de moyens institutionnels capables de donner sa valeur aux éléments de puissance que l'euro recèle. C'est dire si la prospective a aujourd'hui sa place dans la réflexion gouvernementale.

Yves Mamou

ipag
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
Diplôme visé Bac + 4

Concours ouvert aux élèves de terminale et aux bacheliers - 10 et 11 mai 99

*Un enseignement généraliste* : + des spécialisations métiers ou + des spécialisations géographiques

*L'expérience de l'entreprise* : ▶ de 18 à 36 mois de stages en entreprise en France et à l'étranger

*L'international pour tous les élèves* : ▶ 6 mois minimum à l'étranger ▶ 60 universités partenaires : Europe, Etats-Unis, Amérique latine

**IPAG Nice**
4, rue Carabacel
06000 NICE
Tél. 04.93.13.39.00

**IPAG Paris**
184, bd St-Germain
75006 PARIS
Tél. 01.53.63.36.00

Etablissement privé d'enseignement technologique supérieur

**DROIT ET ÉCONOMIE**

*par Stéphane Corone*

# Protection des victimes : un pas en arrière

Accident de parcours ? Exception qui confirme la règle ? Ou paradoxe sans lendemain ? Tout couvert de la nécessaire harmonisation des droits européens et de la protection des victimes, le droit vient de faire un pas en arrière, en autorisant les producteurs à dégager leur responsabilité lorsque leur produit présente un défaut « *pour risque de développement* ».

Cette exonération, jusque-là inconnue dans notre droit, a été introduite par l'article 12 de la loi du 19 mai 1998 (1) : « *Le producteur est responsable de plein droit [...] à moins qu'il ne prouve que l'état des connaissances scientifiques et techniques, au moment où il a mis le produit en circulation, n'a pas permis de déceler l'existence du défaut* ». Jusqu'à présent la France se distinguait en matière de responsabilité des fabricants par sa jurisprudence fondée sur « *l'obligation de sécurité* » qui garantit aux victimes d'un produit défectueux une indemnisation, le producteur ne pouvant se dégager de sa responsabilité.

*La nouvelle loi permet aux fabricants de se dégager de toute responsabilité s'ils prouvent qu'ils ne pouvaient connaître les risques que présentaient leurs produits à la date de leur mise en circulation*

Ainsi, dans l'hypothèse d'un accident grave – la transmission à l'homme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ou encore des malformations dues à la prise d'un médicament –, la nouvelle loi permet aux « fabricants » de ces situations de se dégager de toute responsabilité s'ils prouvent qu'ils ne pouvaient connaître les risques que présentaient leurs produits à la date de leur mise en circulation. On comprend l'impact que pourrait avoir la nouvelle législation pour les victimes.

Comme s'il était – en partie – pris conscience de la gravité du texte qu'il votait, le législateur a exclu cette cause d'exonération « *lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain ou par les produits issus de celui-ci* ». En vertu de cette disposition complémentaire, le législateur a eu à l'esprit le risque lié à la transfusion sanguine. Mais n'y a-t-il pas là deux poids, deux mesures ? Pourquoi, par exemple, la victime du virus HIV transmis par transfusion sanguine bénéficierait-elle d'un régime plus favorable que la victime de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, transmise par la viande contaminée ? Si l'on comprend que la première mérite réparation, pourquoi n'en irait-il pas de même pour la seconde ?

Comment en est-on arrivé là ? C'est l'histoire confuse d'une loi complexe. La France devait transposer en droit interne une directive européenne du 25 juillet 1985 (2) qui vise à instaurer la responsabilité des fabricants dans les pays de la CEE. En 1993, la Commission de Bruxelles a condamné la France car elle n'avait toujours pas adopté cette directive. Après moult péripéties, le texte européen a été transposé par la loi du 19 mai 1998. Celle-ci se superpose au droit français préexistant, offrant alors au plaideur le choix de fonder son action sur la législation antérieure (dite de droit commun) ou sur la nouvelle. Notons au passage que cette option est tout à fait exceptionnelle dans notre droit interne, comme l'a souligné Janine Revel, professeur de droit à l'université de Paris X-Nanterre, lors de son intervention à la journée du Centre de droit des affaires de l'université Paris-X qui s'est tenue le 12 décembre 1998 (3).

La directive européenne pose le principe d'une responsabilité du fabricant en cas de dommage causé par le défaut d'un produit, sans faire de différence entre les victimes, qu'elles soient ou non liées par contrat au producteur. Le texte édicte ensuite un certain nombre de causes qui libèrent le producteur, parmi lesquelles l'exonération « *pour risque de développement* ». Celle-ci n'était nullement imposée aux Etats membres, qui pouvaient la transposer ou non. Or, comme le fait la France a fait sienne cette cause d'exonération.

Si l'élaboration de cette loi fut aussi longue et tourmentée, c'est notamment parce qu'elle a achoppé sur ce point. Fallait-il ou non reprendre cette exonération ? Le Parlement a voté sous la pression des industriels et de leurs assureurs. Les lobbies ont invoqué la concurrence étrangère et la nécessité de ne pas alourdir les charges de nos entreprises, via les primes d'assurance. Argument qui semble un peu spécieux, comme le relève Patrice Jourdain, professeur de droit à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne (4), puisque les entreprises étrangères qui vendent en France sont soumises aux mêmes règles de responsabilité que les entreprises françaises. L'argument est donc que pour l'exportation. Et que l'effort de recherche des industriels n'a jamais paru handicapé par cette responsabilité.

Certains parlementaires ont aussi fait valoir que les victimes n'avaient rien à craindre de cette exonération, puisqu'elles pourraient toujours fonder leur action sur le droit commun, qui ne connaît pas cette disposition. Mais, comme le souligne Geneviève Viney, professeur à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne (5), il est extravagant de justifier une disposition en expliquant qu'elle ne sert à rien puisqu'il reste aux victimes leur action sur un autre fondement pour la contourner ! En réalité, il est à craindre – et c'est ce que souhaitent les industriels – que la construction *jurisprudentielle française qui* fonde cette exonération ne résistera pas à un texte écrit qui, lui, la prévoit en toutes lettres.

Enfin, d'un point de vue politique, on peut se demander si, en cas d'accident majeur, l'Etat peut laisser les victimes sur le carreau. On se souvient que pour le sang contaminé, on a été créer un mécanisme d'indemnisation spécifique, indépendant de toute responsabilité. Il est vraisemblable qu'une telle démarche devra être renouvelée en cas de catastrophe majeure. Certains, comme Geneviève Viney, proposent la création d'un fonds de garantie, alimenté par les assureurs, qui prendrait en charge les risques sériels (qui surviennent en série), indépendamment de la responsabilité des producteurs.

En définitive, on peut regretter qu'à une époque où on profilent des risques majeurs, du fait du développement des technologies et en particulier de la biotechnologie, le législateur ait cru bon de faire un pas en arrière dans la protection de l'individu. Car, rappelons-le, la Commission ne nous imposait nullement d'adopter cette exonération. Celle-ci a été introduite sous la seule et unique responsabilité de notre Parlement.

(1) Loi n° 98-389, du 19 mai 1998 (*Journal officiel* du 21 mai 1998).
(2) Directive 85/374/CEE, du 25 juillet 1985.
(3) Les interventions doivent être publiées dans la *Revue trimestrielle de droit civil*.
(4) « Commentaire de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998 sur la responsabilité *du fait des produits défectueux* », de *Patrice Jourdain*, *JCP Entreprise et Affaires* n° 30, 23 juillet 1998.
(5) « L'introduction en droit français de la directive européenne du 25 juillet 1998 », de Geneviève Viney, *Dalloz 1998*, 31e cahier.

## EUROPE DES QUINZE

### ▼ Les échanges commerciaux fléchissent

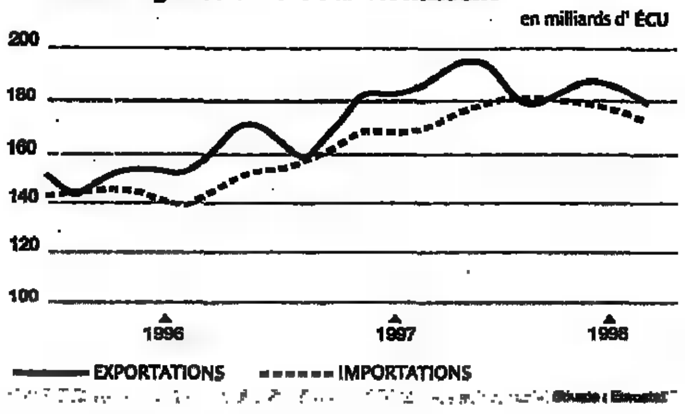


Source : Eurostat

■ **LES EXPORTATIONS** européennes sont, depuis le printemps dernier, [redacted] par le tassement de [redacted] demande mondiale, lié [redacted] crise financière. [redacted] *entreprises britanniques sont* [redacted] *plus* [redacted] *En Allemagne* et en Espagne, [redacted] ventes [redacted] l'étranger continuent de [redacted] ment. En France, [redacted] tendance [redacted] la [redacted]

■ **LES IMPORTATIONS** européennes sont également en baisse. [redacted] contraction conjointe [redacted] exportations [redacted] importations permet [redacted] maintenir [redacted] niveaux d'excédents extérieurs particulièrement [redacted] : plus [redacted] milliards d'euros (164 milliards de francs) [redacted] fin du troisième trimestre [redacted]

■ **DANS L'EUROLAND**, le commerce continue [redacted] progresser [redacted] légèrement. En revanche, [redacted] échanges [redacted] l'Euroland et les quatre autres membres [redacted] l'Union européenne [redacted]

## Les chiffres de l'économie mondiale

| | | | | | | | | | | EURO 11 | UE 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)** | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 2,4 (oct.) | –7,0 (oct.) | 3,6 (oct.) | –4,6 (oct.) | 1,3 (oct.) | 2,7 (oct.) | 2,1 (oct.) | 1,3 (oct.) | –1,2 (oct.) | 3,2 (oct.) | 2,6 (oct.) |
| Sur trois mois | 0,6 (oct.) | –0,7 (oct.) | 0,7 (oct.) | –0,0 (oct.) | 0,8 (oct.) | 0,5 (oct.) | 0,4 (oct.) | 0,5 (oct.) | –0,3 (oct.) | 0,5 (oct.) | 0,4 (oct.) |
| **TAUX DE CHÔMAGE (en %)** | | | | | | | | | | | |
| 1998 | 4,5 (oct.) | 4,3 (sept.) | 9,4 (nov.) | 8,5 (nov.) | 18,2 (nov.) | 11,8 (déc.) | 12,3 (oct.) | 3,7 (oct.) | 6,2 (sept.) | 10,8 (nov.) | 9,8 (nov.) |
| **PRIX À LA CONSOMMATION (en %)** | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 1,5 (sept.) | –0,1 (juil.) | 0,4 (déc.) | 0,7 (déc.) | 1,4 (déc.) | 0,3 (déc.) | 1,7 (déc.) | 1,5 (déc.) | 1,5 (déc.) | 0,8 (déc.) | 0,1 (déc.) |
| Sur un mois | 0,2 | –0,6 | 0 | –0,1 | 0,3 | +0,1 | 0,1 | –0,4 | 0,3 | 0,1 | 0 |
| **PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)** | 3e trimestre 1998 | 3e trimestre 1998 | 3e trimestre 1998 | 3e trimestre 1998 | 3e trimestre 1998 | 3e trimestre 1998 | 3e trimestre 1998 | 3e trimestre 1998 | 3e trimestre 1998 | | |
| Sur un an | 3,5 | –3,5 | 2,7 | 2,2 | 3,8 | 2,9 | 1,2 | 3,1 | 2,3 | 2,7 | 2,7 |
| Sur trois mois | 0,9 | –0,7 | 1,3 | 0,4 | 0,9 | 0,5 | 0,5 | 0,4 | 0,4 | 0,7 | 0,7 |
| **DÉFICIT PUBLIC / PIB [redacted] %)** | | | | | | | | | | | |
| 1997 | 0,1 | –3,3 | –2,7 | –2,1 | –2,6 | –3 | –2,7 | –1,4 | –1,9 | –2,5 | –2,3 |
| 1998* | 1,4 | –5,5 | –2,6 | –1,3 | –2,1 | –2,9 | –2,6 | –1,4 | –1 | –2,3 | –1,8 |
| **DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)** | | | | | | | | | | | |
| 1997 | ND | ND | 61,3 | 122,2 | 68,9 | 58 | 121,6 | 72,1 | 53,4 | 74,5 | 71,9 |
| **BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)** | 1er trimestre | 2e trimestre | 3e trimestre | 3e trimestre | 3e trimestre | 3e trimestre | 3e trimestre | 3e trimestre | 3e trimestre | | |
| Solde trimestriel 1997 | –0,4 | 0,4 | 0,5 | 1,4 | 0,1 | 0,6 | 0,6 | 1,4 | 0,2 | 0,4 | 0,3 |
| Solde trimestriel 1998 | –0,49 | 0,7 | –0,19 | 1,18 | 0,91 | 0,7 | 0,91 | 0,74 | 0,2 | 0,4 | 0,3 |

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

## FRANCE

### ▼ Le nombre de conflits reste stable

* à l'occasion de conflits localisés et généralisés dans les entreprises privées et publiques nationalisées

Source : [redacted]

■ **455 099**, [redacted] nombre [redacted] journées [redacted] grève enregistrées en 1997 dans [redacted] privé [redacted] semi-public. Exception [redacted] l'année 1995, avec ses deux millions de journées [redacted] grève, [redacted] chiffre confirme la tendance [redacted] conflits sociaux depuis [redacted] la décennie.

■ ***SI LES GRÈVES LOCALISÉES*** *atteignent* leur *plus* [redacted] *niveau* depuis vingt ans, les conflits généralisés augmentent fortement, passant [redacted] 3 711 en [redacted] à 61 719 un an plus tard. Les [redacted] des secteurs bancaires et de [redacted] public se sont le plus [redacted]

■ **SEPT CONFLITS SUR DIX** portent sur l'emploi et les [redacted] entreprises d'au [redacted] cent [redacted] Dans les petites entreprises, les grèves ont pour principal objet [redacted] respect du [redacted] du travail et [redacted] paiement des arriérés salariaux.

## Les chiffres de l'économie française

| | | |
|---|---|---|
| CONSOMMATION DES MÉNAGES | – 0,1 % (déc.) | + 4,2 % |
| TAUX [redacted] | 14,5 % (2e trim. 98) | – 0,1 % |
| POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES | + 0,8 % (2e trim. 98) | + 3,9 % |
| [redacted] HORAIRE OUVRIER | + 0,5 % (3e trim. 98) | + 2,0 % |
| INVESTISSEMENT | + 0,8 % (3e trim. 98) | + 3,2 % |
| COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros) | + 15,9 MdF / 2,42 milliards d'euros (oct.) | – 46,9 % |
| (solde cumulé sur 12 mois) | + 147,77 MdF / 22,53 milliards d'euros (oct.) | – 5,3 % |
| ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES | – 7 (janv.) | – 29** |
| ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales | – 11 (janv.) | + 23** |
| TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans) | 21,6 % (déc.) | – 2,1 % |
| PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL | 37,1 % | + 1 % |
| EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND | 1 060 700 (déc.) | – 2,7 % |
| EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND | 365 300 (déc.) | – 11,2 % |
| INTÉRIM | 392 098 | + 28,8 % |

* solde des opinions négatives et positives, données CVS
** solde net douze mois auparavant

## INDE

### ▼ La situation se fragilise

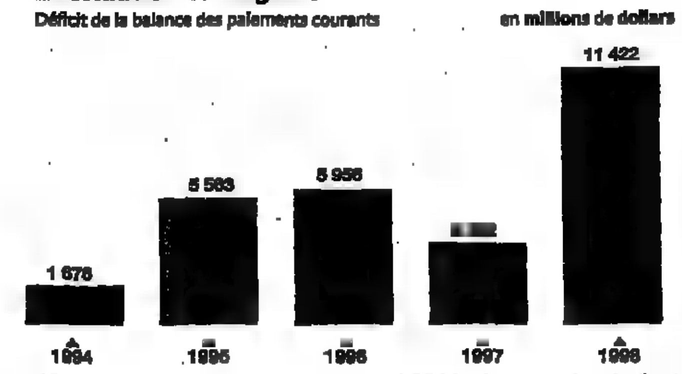


Source : Nord-Sud Export

■ **DANS LA TOURMENTE ASIATIQUE**, les prévisions [redacted] l'Inde [redacted] parmi [redacted] plus stables, sinon [redacted] meilleures de la région, avec un [redacted] 4,5 % [redacted] année. [redacted] l'aggravation du déficit [redacted] balance [redacted] paiements en [redacted] inquiète.

■ **LE DYNAMISME DE LA DEMANDE INTÉRIEURE** [redacted] entraîné l'an dernier une progression sensible des importations, tandis que les exportations marquaient le pas. Cette détérioration des échanges est préoccupante alors que le pays [redacted] faire face [redacted] des [redacted] sur [redacted] remboursement de sa dette, de plus [redacted] plus [redacted] Par ailleurs, la coalition gouvernementale [redacted] bloquée, [redacted] politiques [redacted] développement, au premier [redacted] desquels [redacted] et les [redacted] piétinent. (*Nord-Sud Export,* [redacted] « *Le* [redacted] ».)

## UN CHIFFRE

# 4,2

***mois***

**DURÉE MOYENNE DU CHÔMAGE DES BACHELIERS AGRICOLES SUR LES CINQ ANS SUIVANT L'OBTENTION [redacted] LEUR DIPLÔME**

*Parmi tous les jeunes* [redacted] *du* système [redacted] 1992, [redacted] d'un [redacted] agri[redacted] sont ceux qui ont [redacted] plus [redacted] cumulée [redacted] chômage pendant [redacted] cinq [redacted] qui ont suivi.

Ils n'y [redacted] passé que 7,44 [redacted] temps [redacted] et [redacted] (*soit un peu plus de quatre* mois) [redacted] sont [redacted] mieux [redacted] que les jeunes [redacted] aucun diplôme (34 %), mais [redacted] que ceux issus d'un bac général (12 %), et même [redacted] tants... d'écoles d'ingénieur (12 %) ou de commerce (9 %), bref, que [redacted] autres caté*gories de diplômés.*

C'est une [redacted] surprises de l'enquête [redacted] par [redacted] Centre d'études [redacted] de [redacted] sur l'emploi [redacted] qualifications (Cereq) [redacted] d'un échantillon [redacted] 27 000 jeunes [redacted] sur le marché du [redacted] en 1992.

La hiérarchie [redacted] diplômes [redacted] en [redacted] assez [redacted] due en matière [redacted] qualité [redacted] l'insertion. La part [redacted] et professions intermédiaires (cinq [redacted] après l'obtention du diplôme) [redacted] de [redacted] pour les diplômés d'écoles d'ingénieur, entre 87 % et [redacted] pour [redacted] diplômés de l'université, de 35 % pour [redacted] titulaires d'un bac général et... [redacted] 22 % pour [redacted] d'un bac agricole.

De même leur salaire médian net mensuel [redacted] la moitié de celui d'un ingénieur (6 267 F contre 13 000 F, 955 euros contre [redacted] euros), [redacted] légèrement inférieur à celui d'un bachelier général (6 500 F, [redacted] 991 *euros*).

# L'affaire [redacted] banane envenime [redacted] relations commerciales

## L'Union européenne est en conflit avec les Etats-Unis, mais aussi avec cinq pays latino-américains

Tout le monde le sait : la dégringolade [redacted] la croissance aux Etats-Unis et le ralentissement [redacted] Europe favorisent l'explosion [redacted] claux [redacted] premier [redacted] s'est déclaré, il y a deux semaines, [redacted] l'Organisation mon[redacted] du commerce (OMC). Fait sans précédent, deux [redacted] Caraïbes – la Dominique [redacted] Sainte-Lucie – ont mis leur veto [redacted] l'autorisation, [redacted] par les Etats-Unis, d'engager [redacted] représailles envers l'Union [redacted] celle-ci ne s'est [redacted] conformée, [redacted] son nouveau règlement européen sur l'importation de bananes, aux règles du [redacted] international.

#### ACIER

Ces règles [redacted] pourtant [redacted] rappelées [redacted] l'Union, il y [redacted] quinze mois, par un jugement [redacted] l'OMC confirmé en appel. [redacted] à [redacted] blo[redacted] le Président Clinton a aus[redacted] annoncé qu'il allait réacti[redacted] une disposition particulière [redacted] américaines, le « Super 301 », *qui* [redacted] *permettrait d'enga*[redacted] représailles [redacted] l'accord [redacted] l'OMC (le Super 301 [redacted] d'avant la création [redacted] l'OMC). Et il a [redacted] évoqué la possible utili[redacted] du Super 301 en réaction aux exportations d'acier bon marché en provenance d'Asie, notamment du Japon et [redacted] la Corée, [redacted] Etats-Unis.

L'affaire de la banane a, depuis quarante [redacted] la capacité d'envenimer [redacted] le [redacted] international [redacted] relations intra-européennes. De fait, en dépit d'améliorations, l'Union n'a [redacted] son règlement d'importation [redacted] bananes en conformi[redacted] avec les règles de l'OMC, comme l'ont reconnu deux Etats membres, le Danemark et les Pays-Bas. Il reste deux conflits [redacted]

Le premier met face à face cinq pays latino-américains (Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique et Panama) et [redacted] *nouveau règlement* européen maintient deux quotas à l'importation distincts, l'un pour [redacted] à l'Union [redacted] la Convention de Lomé (ou [redacted] ACP, [redacted] font partie la Dominique et Sainte-Lucie), l'autre pour les [redacted] latino-américains. Les quotas accordés aux pays ACP sont bien plus généreux (*tant* [redacted] *quantités* [redacted] droits [redacted] douane) que ceux imposés [redacted] pays latino-américains. C'est [redacted] aspect discriminatoire du règlement européen qui fait problème : l'OMC s'accommoderait du niveau [redacted] (élevé) de protection s'il [redacted] mis en [redacted] façon non dis*criminatoire,* [redacted] ficiant du même régime [redacted] quo[redacted]

Evidemment, [redacted] aspect discriminatoire [redacted] là parce que la Communauté veut protéger [redacted] pays [redacted] et ses propres producteurs de bananes (Canaries, Crète, Guadeloupe, Madère [redacted] Martinique) contre [redacted] producteurs bien plus efficients que [redacted] ces [redacted] latino-américains.

#### QUOTAS

[redacted] protection atteint-elle son objectif affiché, protéger [redacted] agriculteurs [redacted] plus pauvres [redacted] plus petits ? Les [redacted] économiques montrent que non : chaque année, [redacted] protection actuelle de la banane coûte, aux consommateurs européens, de 10 à 12 milliards de francs dont les trente mille producteurs [redacted] salariés du secteur voient à peine le quart.

De plus, l'analyse, désormais *largement acceptée pour la* culture des céréales et [redacted] produits agricoles en Europe, vaut pour la banane : *protéger* des producteurs par [redacted] biais des quantités (ce qui est le cas des *quotas) profite aux gros produc*teurs, pas aux petits, tout simplement parce que [redacted] premiers produisent beaucoup et [redacted] seconds peu.

La solution au problème [redacted] étonnamment simple [redacted] son principe (même [redacted] elle peut exiger d'âpres négociations pour sa [redacted] *en œuvre*). E[redacted] *consiste* [redacted] utiliser un autre instrument que [redacted] quotas [redacted] l'importation pour [redacted] l'objectif [redacted] visé, [redacted] savoir des [redacted] – et transitoires – aux revenus [redacted] petits producteurs [redacted] bananes, et non [redacted] à la production. Appliquée aux producteurs [redacted] *péens* [redacted] *bananes,* [redacted] proche de [redacted] que l'Agenda 2000 prévoit pour nombre d'agriculteurs européens. Appliquée aux pays ACP, [redacted] s'apparente [redacted] conditionnelle, [redacted] la fois technique et [redacted]

[redacted] second conflit met [redacted] l'Union. Il concerne [redacted] pour acheminer [redacted] producteurs [redacted] L'an[redacted] règlement européen [redacted] importations [redacted] bananes favori[redacted] grandes multinationales européennes de distribution par rapport aux grandes entreprises américaines : non [redacted] premières [redacted] un [redacted] privi[redacted] aux bananes produites [redacted] l'Union [redacted] les [redacted] ACP, mais [redacted] avaient [redacted] reçu [redacted] privilégiés pour 30 % [redacted] bananes importées en provenance [redacted] pays latino-américains.

En apparence, le nouveau règlement élimine [redacted] disposition discriminatoire. Mais, en fait, il [redacted] maintient, car il prévoit d'accorder aux entreprises [redacted] d'importer à proportion [redacted] quantités importées entre 1994 [redacted] 1996, soit précisément la période pendant laquelle l'ancien règlement [redacted] appliqué...

La responsabilité de l'Union européenne est centrale dans ce [redacted] Bruxelles [redacted] les moyens financiers et juridiques d'at*teindre* [redacted] *double objectif légi*time : aider les petits agriculteurs et permettre la [redacted] de bananes bon marché (la banane étant, par excellence, [redacted] fruit [redacted] petits [redacted] en Europe). En ratant l'opportunité [redacted] par le jugement [redacted] l'OMC pour vraiment [redacted] ces objectifs, [redacted] *expose* [redacted] *producteurs* [redacted] péens [redacted] biscuits, [redacted] main, [redacted] autres pull[redacted] aux représailles [redacted] ses partenaires commerciaux (Etats-Unis [redacted] peut-être d'autres) [redacted] elle [redacted] sa crédibilité, [redacted] nécessaire pour jouer un [redacted] du « Millenium Round » qui [redacted] d'un [redacted]

#### ANACHRONISME

La responsabilité [redacted] Dominique et de Sainte-Lucie n'est pas mince. Certes, ils [redacted] leur [redacted] au bout de quelques jours. Mais [redacted] ont introduit une incertitude, inconnue jusqu'à présent, qui mettra du temps [redacted] disparaître. En opposant leur veto, ils bloquent le processus juridique de [redacted] qui, comme [redacted] droit, tend à protéger [redacted] petits [redacted] contre [redacted] grands, et qui leur [redacted] permis [redacted] négocier, dans [redacted] meilleures conditions possibles, une aide compensant l'abandon [redacted] l'ancien règlement européen, [redacted] qu'ils auraient pu utiliser pour se [redacted] à produire [redacted] ou [redacted] plus profitables [redacted] la [redacted]

La responsabilité [redacted] Unis, enfin. Il existe une ultime *procédure de recours* [redacted] *l'OMC.* Elle est en cours, et doit [redacted] repré[redacted] à cette date, au lieu du 1er février (date [redacted] initiale), était un risque qui méritait [redacted] et que [redacted] Etats-Unis [redacted] finalement pris il y a quelques jours.

[redacted] *Super* [redacted] *est un* anachronisme : l'instrument ras[redacted] certains membres du Congrès, mais, comme l'ont [redacted] ligné nombre d'observateurs, son [redacted] dans [redacted] passé a [redacted] plus que limitée. [redacted] danger [redacted] plus grand quand [redacted] instrument [redacted] employé comme une *menace* [redacted] *le Japon* [redacted] Corée, [redacted] rêver [redacted] producteurs américains d'acier, toujours [redacted] l'affût d'une [redacted] pour protéger encore plus leur marché intérieur, [redacted] l'occurrence [redacted] objectifs [redacted] producteurs [redacted] européens de bananes.

Ce premier orage révèle le grand paradoxe des conflits commerciaux : ces derniers mettent en présence des secteurs qui n'ont jamais ou peu [redacted] libéralisés, la banane en Europe, l'acier [redacted] Etats-Unis. Ces « poches » [redacted] haute protection devraient [redacted] au [redacted] négo[redacted] à venir.

***Patrick Messerlin***
*Professeur à l'IEP* [redacted]

*L'atout indispensable pour une carrière internationale*
MBA
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié [redacted] Sciences Po.
• Un corps professoral [redacted] notoriété internationale.
• Un diplôme [redacted] AMBA.
***Pour toute information complémentaire,*** [redacted] ***contacter*** [redacted] ***du Pr. Jean-Jacques Rosa***
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

# L'idée d'une notation sociale pour les entreprises cotées en Bourse fait son chemin

## Les bonnes performances des placements éthiques commencent à séduire les investisseurs

Le sujet a [illegible] évoqué lors [illegible] vingt-neuvième édition du Forum économique mondial [illegible] Davos, en janvier 1999. Quelle ironie ! Le [illegible] de la finance internationale, plutôt prompt à [illegible] mondialisation [illegible] libéralisme, a [illegible] la *workholder value* (valeur pour le salarié) mise en balance [illegible] la *shareholder value* (valeur pour l'actionnaire). Peter Hartz, l'un des dirigeants [illegible] Volkswagen, a évoqué « *les responsabilités sociales des multinationales* », expliquant que « *plus haute* [illegible] value, *plus haute* [illegible] *la* shareholder value ». L'adage parfait. A salarié heureux, actionnaire comblé. en [illegible].

**ENCHAÎNEMENT VERTUEUX**

Geneviève Férone n'en [illegible] pas cru ses oreilles. « *A Davos ! vous vous rendez compte... C'est sûrement le changement de siècle qui perturbe les esprits.* » Cette économiste, passée par l'Organisation de coopération [illegible] développement économiques (OCDE), appartient au cercle de convertis qui ne voient pas la force de travail comme une donnée passive qui pénalise [illegible] comptes [illegible] entreprises. En 1997, [illegible] crée Analyses [illegible] recherches [illegible] sur [illegible] entreprises (Arese) dont l'objectif [illegible] d'évaluer [illegible] dont les entreprises cotées en [illegible] traitent leurs salariés [illegible] se soucient [illegible] l'emploi. Une [illegible] « rating social » donc, où sont pris [illegible] compte [illegible] niveau des rémunérations, [illegible] budget formation, la fréquence des plans sociaux, etc. « *Mais attention*, prévient-elle, *pas d'angélisme. Nous* [illegible] *décernons pas des prix de bonne conduite. Ce sont les investisseurs qu'il faut convaincre.* »

Sur [illegible] point, le Domini Social Index (DSI) est, pour elle, un instrument [illegible] or. Cet indicateur traduit les résultats de 400 entreprises cotées à la Bourse de New York, choisies pour la qualité de leur gestion des ressources humaines. Le portefeuille qui appartient à un fonds d'investissement éthique (Domini Social Equity [illegible]) depuis sa constitution en 1990, des performances supérieures [illegible] du [illegible] P 500, l'un des indicateurs [illegible] la [illegible] New York... « *Ce qui signifie bien*, reprend Geneviève Férone, *qu'une bonne politique sociale n'est pas financièrement pénalisante, au contraire...* »

[illegible] nombreuses études, [illegible] Etats-Unis notamment, confirment la réalité [illegible] enchaînement vertueux. L'une [illegible] dernières (pas [illegible] publiée) menée par Mercer Management Consulting (auprès de 800 grandes entreprises nord-américaines [illegible] 35 secteurs différents) révèle qu'entre 1992 [illegible] 1997 le [illegible] de progression annuel moyen [illegible] la valeur boursière [illegible] entreprises réductrices [illegible] coûts n'a augmenté que [illegible] 16 %, contre 26 % pour celles qui ne le sont pas. « *A l'heure* [illegible] *la réduction* [illegible] *coûts* [illegible] *rationalisation* [illegible] *activités demeurent une pratique courante dans de nombreux secteurs*, [illegible] l'étude, [illegible] *résultats confirment que* [illegible] *Bourse est* [illegible] *moins en moins convain*[illegible] *par les sociétés qui s'appuient exclusivement sur* [illegible] *stratégies afin d'augmenter leurs bénéfices.* »

Que [illegible] d'esprit changent, Charles-Henri d'Arcimoles, professeur de gestion à [illegible] Poitiers, en est persuadé. Il avait choisi de faire [illegible] thèse de doctorat [illegible] « *l'utilité d'un* [illegible] *social pour* [illegible] *investisseurs* » et [illegible] souvient [illegible] mal qu'il avait encore, il y [illegible] deux ou trois ans, [illegible] aborder [illegible] *question d'un* [illegible]ting social. « *Je crois que les investis*[illegible] *prêts aujourd'hui* [illegible] *intégrer les* [illegible] *humaines dans leurs fondamentaux.* »

Le développement du European [illegible] Cohe[illegible] (EBNSC, [illegible] entreprises européennes pour la cohésion sociale), [illegible] traduction [illegible] progrès [illegible]. Lors de [illegible] autour [illegible] Jacques [illegible] en 1995, « *il y avait une vingtaine* [illegible] *chefs d'entreprise*, se souvient Patrick Boulte, correspondant français de [illegible] du programme « Finance, emploi et cohésion sociale ». *Ils* [illegible] *maintenant près de* [illegible] ».

[illegible] complexe. « *La véritable difficulté pour un investisseur, c'est d'anticiper*, explique Charles-Henri d'Arcimoles. *Et, pour y parvenir, les corrélations entre des séries statistiques ne suffisent pas. Il lui faut établir les liens de causalité entre tel et tel facteur.* » Or la sphère sociale ne livre [illegible] facilement [illegible] moins que la protection de l'environnement ou [illegible] lutte [illegible] par exemple qui, du coup, lui volent [illegible] dans [illegible] choix d'investissements retenus par des fonds éthiques.

**SECRETS**

Dès qu'il s'agit d'entrer dans le détail ou [illegible] le *qualitatif*, le [illegible] commence. Quels [illegible] ? Dans l'exemple [illegible] la [illegible] professionnelle, doit-on s'arrêter au montant de son budget sur une période [illegible] cinq ans ? Ne vaut-il pas mieux s'interroger sur ses objectifs et savoir à quels salariés elle est destinée ?

[illegible] pour [illegible] licenciements. Il [illegible] communément admis que la [illegible] plans sociaux. « *Ce n'est pas aussi mécanique*, insiste Charles-Henri d'Arcimoles. *Une restructuration opérée afin de remodeler l'organisation est généralement bien accueillie par* [illegible] *investisseurs. Mais un ajustement des effectifs réalisé en* [illegible]*phe pour faire face à des difficultés financières n'est pas payé de retour.* »

La récolte [illegible] informations pose également problème. En France, [illegible] sociaux n'y [illegible] pas. La transparence [illegible] peut d'ailleurs réserver [illegible] surprises. « *Un grand groupe indiquait avoir distribué 20 millions de francs de stock-options* [illegible] *douze de ses cadres dirigeants*, explique ce spécialiste [illegible] rémunérations. *Mais onze se partageaient 1 million et un seul les* [illegible] *millions restants.* » Dévoiler ces secrets ou d'autres peut déstabiliser l'entreprise.

Enfin, [illegible] surtout, les « recettes » en matière de ressources humaines sont contingentes, ce qui rend difficile la mise en [illegible] des meilleures pratiques. Autant de chantiers auxquels il faut s'attaquer pour que le rating social entre dans les faits.

[illegible] **Baudet**

▼ [illegible] bonnes performances [illegible] placements éthiques

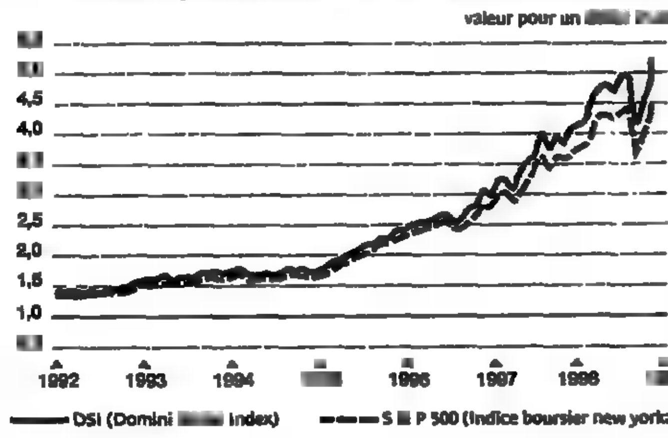


# De nouvelles règles du jeu pour la recherche

## Le cinquième programme-cadre de l'Union européenne veut mettre les technologies au service du citoyen

Finalement, le budget de recherche européen pour les quatre années à venir a [illegible] adopté [illegible] 22 décembre 1998, [illegible] tambour ni trompette, par [illegible] quinze [illegible] de l'Union. [illegible] montant [illegible] 14,96 milliards d'euros, [illegible] cinquième programme-cadre pour la recherche [illegible] le développement (PCRD) [illegible] progression réelle de 4,61 [illegible] par rapport au précédent. Après d'intenses négociations entre les ministres [illegible] recherche des Etats membres [illegible] la Commission, il [illegible] aujourd'hui [illegible] tout [illegible] monde.

Ce programme [illegible] quatre précédents dans la définition de ses priorités. Ce [illegible] sont plus les technologies qui [illegible] mises en [illegible] mais leurs finalités. Les « *actions clés* » n'ont plus pour objectif [illegible] d'améliorer la compétitivité des entreprises, mais [illegible] s'attaquer [illegible] *problèmes économiques et sociétaux* : améliorer la qualité de la [illegible] et la gestion [illegible] ressources vivantes, développer [illegible] société de l'information conviviale, favoriser une croissance compétitive et durable, préserver l'écosystème, inno[illegible] faire participer les PME, [illegible] croître le potentiel humain, affirmer [illegible] rôle international [illegible] la recherche communautaire. Certains services de la Commission ont [illegible] réorganisés pour mieux servir [illegible] l'équipe qui gérait [illegible] programme Esprit a quitté la DG 3 (industrie) pour rejoindre la DG 13 (société [illegible] l'information et innovation). Elle-même s'est redécoupée en fonction de [illegible] objectifs : améliorer [illegible] systèmes d'information pour le citoyen, pour [illegible] entreprises, pour l'éducation, etc. « *Nous allons encourager* [illegible] *nouvelles applications pour lesquelles* [illegible] *marché* [illegible] *retard*, [illegible] *santé, l'aide* [illegible] *handicapés*, [illegible] *personnes âgées*, [illegible] *cité numérique* », explique Robert Verrue, directeur général de [illegible] DG 13.

Néanmoins, lorsqu'on recombine les chiffres pour voir de quel budget vont bénéficier les différentes technologies, on observe que le changement [illegible] dans la continuité. Les technologies [illegible] l'information continuent d'être bien servies [illegible] un budget [illegible] 3,6 milliards d'euros.

[illegible] comités consultatifs réunis[illegible] experts, scientifiques et utilisateurs en entreprises conseilleront [illegible] contrôleront le bon [illegible] des projets.

La valorisation, souvent décevante, [illegible] subventionnées, [illegible] la difficulté de plus en plus grande [illegible] voter [illegible] budgets au plan politique expliquent ce nouveau [illegible] gestion [illegible] programme-cadre. Le Conseil de la compétitivité, organisme américain, a présenté, mardi [illegible] février [illegible] Davos, un nouvel indicateur mesurant la capacité d'innovation des [illegible] développés. Il indique que cinq pays européens, la France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et [illegible] Grande-Bretagne, ont régressé dans le classement entre [illegible] 1995. Or ces [illegible] bénéficié des trois quarts des fonds du quatrième [illegible].

Certes, les PCRD, qui ne représentent que [illegible] à 5 [illegible] des dépenses de recherche des Quinze, [illegible] seuls responsables de cet état de fait. [illegible] le [illegible] mode de gestion du cinquième programme contribuera-t-il à inverser le phénomène, à mieux valoriser [illegible] le marché les résultats des recherches ?

« *On* [illegible] *si ces changements sont cosmétiques ou réels dans* [illegible] *mois qui viennent* », répond Christian Dambrine, ex-directeur général de l'Association nationale de la recherche technique (ANRT) et consultant pour [illegible] Commission. Ce bon connaisseur du dossier [illegible] sceptique quant à la capacité de la Commission à [illegible] deux handicaps : la lenteur du processus d'attribution des aides, et l'incapa[illegible] à arrêter un projet lorsqu'il [illegible] mène à rien.

Pour [illegible] la Chapelle, pré[illegible] la commission recherche européenne du Medef, et directeur de la coopération européenne [illegible] Thomson-CSF, un autre frein est celui « *de la propriété* [illegible] *L'absence de protection efficace limite les recherches menées au sein des PCRD, un programme* [illegible] *à* [illegible] *vents* ».

[illegible] avocat des [illegible] de recherche européens, il apprécie néanmoins ce système qui permet « *en dépensant 100 F d'accéder à un budget de 1 000 grâce aux apports des autres partenaires et de* [illegible] *Commission* » ; [illegible] juge [illegible] inestimable « *le bouillon de culture durable*, [illegible] *réseau européen de laboratoires suscité par ces programmes de recherche* ». Ces partenariats [illegible] néanmoins assez [illegible] diver[illegible] étude de l'ANRT, « *35* [illegible] *des liens établis par des Français dans l'Europe des Quinze*, [illegible] *des contrats de recherche, le sont* [illegible] *des partenaires allemands ou britanniques* ».

Cette nouvelle approche pragmatique et citoyenne aura en tout cas permis au projet d'être approuvé. Ce qui, dans [illegible] période de restriction budgétaire, n'est [illegible] un mince [illegible].

**Annie Kahn**

### Repères

■ *L'Association* [illegible] de [illegible] recherche technique (ANRT) organise, [illegible] 11 [illegible] 12 février prochains à Paris, un colloque sur [illegible] cinquième programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne.
[illegible] anrt. asso. fr/europe/colloque/index. html

■ La conférence [illegible] lancement du cinquième programme-cadre [illegible] tiendra à [illegible] (Allemagne), [illegible] 25 [illegible] 26 février.
[illegible] relatech. fi/fp5

■ *Plus généralement*, [illegible] de nombreuses informations sur [illegible] politique de recherche communautaire [illegible] deux sites suivants : europa. [illegible] int (site [illegible] Commission) ; www. cordis. lu (tout sur le cinquième PCRD).

▼ Evolution des priorités de la recherche communautaire

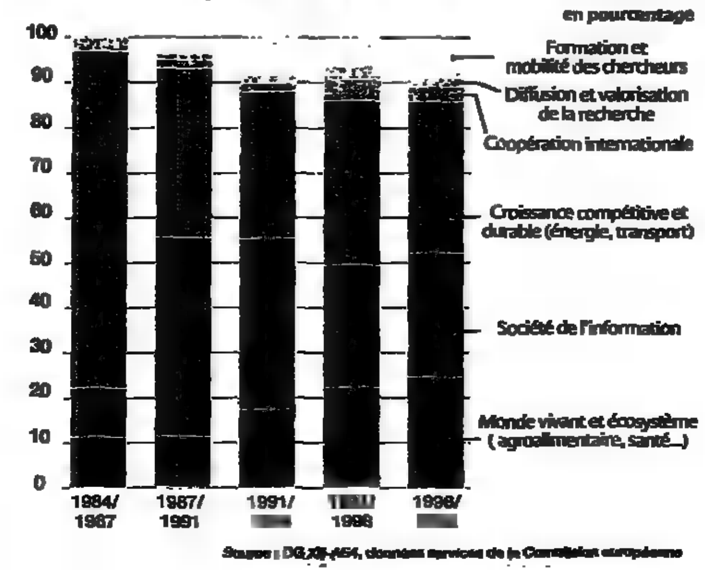


Source : DG XII-AS4, [illegible] de la Commission européenne

**HISTOIRE ÉCONOMIQUE**

par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin

# La revanche financière sur la défaite de Sedan

« *Quand on touche le fond*, [illegible] *ne peut que remonter.* » C'est [illegible] doute ce qu'a [illegible] dire Adolphe Thiers en arrivant au pouvoir, tant la situation politique et économique qu'il affronte [illegible] difficile. La France traverse alors « l'Année terrible », entre l'été [illegible] et le printemps [illegible] 1871. Le régime [illegible] Napoléon III, qui a déclaré la guerre [illegible] Prussiens en juillet 1870, tombe six semaines plus tard, après une succession [illegible] défaites.

La guerre est perdue, la France envahie, et bientôt la *Commune* [illegible] *lever pour remettre* [illegible] la fois la paix signée [illegible] les Allemands [illegible] légitimité du gouvernement de Thiers qui [illegible] pris [illegible] succession [illegible] l'Empire. Pour [illegible] tout, Bismarck exige, outre l'Alsace et [illegible] *Lorraine*, [illegible] *réparations* de guerre colossales. Certains ministres prussiens évoquent d'abord des [illegible] 2 ou 3 milliards [illegible] francs. Finalement, Bismarck tranche : ce [illegible] 5 milliards de francs, soit l'équivalent [illegible] près de trois [illegible] recettes fiscales ! [illegible] les Allemands [illegible] la pression [illegible] autorités françaises, en conditionnant leur départ [illegible] programmé [illegible] indemnités.

La [illegible] régler [illegible] millions de francs. La France doit *s'acquitter* de 1,5 milliard [illegible] francs pendant l'année 1871, 500 millions en [illegible] 1872, [illegible] 1 milliard [illegible] francs [illegible] les 1ers [illegible] de 1873 [illegible] 1875. [illegible] prévoit même la date [illegible] l'heure (le 1er mars 1871 [illegible] 10 heures) [illegible] l'entrée des troupes *allemandes* [illegible] pour forcer la main [illegible] l'Assemblée nationale qui doit ratifier [illegible] conditions [illegible] paix négociées [illegible] Thiers. La France a le [illegible] sous la gorge [illegible] chancelier [illegible] von Bismarck [illegible] bien [illegible] étouffer financièrement [illegible] voisin.

Le gouvernement français va [illegible] faire pour sortir [illegible] étau. Thiers organise, à un [illegible] d'intervalle, [illegible] deux emprunts qui [illegible] porter [illegible] qui [illegible] les plus élevés [illegible] siècle. Son [illegible] *payer* [illegible] *plus vite, quel que soit le prix, pour que* [illegible] *armées* allemandes partent [illegible] plus rapidement possible. Mais la partie est loin d'être gagnée d'avance. Les budgets des années 1870-1871 [illegible] soldent déjà par [illegible] dont la [illegible] globale est estimée à plus [illegible] 1,6 milliard de francs [illegible] la France [illegible] un pays vaincu et politiquement fragile.

> *Adolphe Thiers organise,* [illegible] *un an d'intervalle, les deux emprunts les plus élevés du siècle. Son idée est de payer au plus vite, quel que soit le prix, pour que les armées allemandes partent le plus rapidement possible*

Thiers, qui veut [illegible] ces émissions toutes les chances de *réussite*, élargit leur accès à l'ensemble des capitaux mobilisables. Les grands banquiers comme les particuliers vont pouvoir y souscrire. En plus des traditionnels guichets du Trésor public, les souscriptions s'ouvrent auprès [illegible] établissements bancaires ainsi qu'à la caisse des trésoriers payeurs en Algérie. Jusqu'en Inde, on peut proposer son épargne [illegible] l'Etat français. Selon [illegible] archives du banquier allemand Warburg, le gouvernement français avait même payé une double page de publicité dans la presse hambourgeoise pour attirer les souscripteurs d'outre-Rhin.

Le premier emprunt se fait en [illegible] 5 % (l'équivalent de l'obligation d'Etat d'aujourd'hui) le 27 juin 1871. Le gouvernement souhaite lever 2,3 milliards de francs. Mais, [illegible] moins [illegible] six heures, [illegible] réuni plus [illegible] double ! Au total, 335 000 personnes souscrivent pour 4,9 milliards [illegible] francs. Dont un milliard [illegible] francs qui vient [illegible] l'étranger puisqu'on achète [illegible] Londres, à Amsterdam, à New York, mais [illegible] à Bombay ou [illegible] Calcutta.

Le résultat inespéré de [illegible] émission [illegible] alors les [illegible] plus grands journaux. Les rédacteurs du *Journal officiel* utilisent [illegible] *superlatifs* [illegible] *plus élogieux pour souligner la réussite* [illegible] cet emprunt. La presse étrangère salue également ce succès. Le *Times* note, dans son édition du 28 juin 1871, l'engouement « *considérable* » qu'a suscité [illegible] souscription en Angleterre. Deux jours plus tard, [illegible] journal britannique affirme que le premier [illegible] généralement éprouvé à la nouvelle de cet incroyable succès, c'est [illegible] surprise devant [illegible] intarissables jusqu'alors insoupçonnées. Le journal belge *L'Echo du Parlement* qualifie les souscriptions belges d'« *énormes* », [illegible] *il en* [illegible] de même en Autriche.

Le succès [illegible] tel que la rente 5 % voit [illegible] augmenter de [illegible] *en quatre mois. Car*, [illegible] *aujourd'hui dans* [illegible] d'une privatisation [illegible] réussie, [illegible] qui n'ont [illegible] pu être servis lors de [illegible] souscription [illegible] de racheter les titres émis par [illegible] en Bourse.

Il faut dire que le gouvernement [illegible] pris [illegible] les [illegible] possibles pour attirer l'épargne. Financièrement d'abord, les conditions [illegible] avantageuses puisque les souscripteurs reçoivent un [illegible] actuariel de 6,45 %, supérieur aux taux proposés antérieurement par l'Etat. Ce n'est donc [illegible] uniquement par patriotisme que les Français [illegible] proposer leurs économies. On encourage [illegible] les épargnants [illegible] autorisant les souscripteurs [illegible] payer en dix-sept mensualités.

Pour clore le financement des indemnités, une nouvelle émission [illegible] mise [illegible] place [illegible] la loi du [illegible] juillet 1872. C'est le plus [illegible] *emprunt du siècle*, puisque 3,5 milliards [illegible] francs [illegible] l'Etat. La souscription a lieu les dimanche 28 [illegible] lundi 29 juillet. [illegible] fois-ci, [illegible] que les épargnants payent en vingt mensualités. Ce n'est plus un succès, c'est un triomphe ! En deux jours, quelque [illegible] milliards [illegible] francs [illegible] proposés. [illegible] de [illegible] milliards [illegible] l'intérieur du pays [illegible] plus [illegible] 28 milliards [illegible] nos frontières.

Les marchés [illegible] saluer la réussite [illegible] la France, qui [illegible] parvenue à [illegible] sortir [illegible] situation financière épineuse, [illegible] achetant massivement [illegible] (ce qui [illegible] baisser [illegible] d'intérêt). Preuve que l'Etat aura gagné en crédibilité, [illegible] triomphant [illegible] la difficulté qui [illegible] imposée. Et, [illegible] l'avait *souhaité* Adolphe Thiers, [illegible] troupes allemandes [illegible] parties plus [illegible] que prévu du [illegible] français. Le raz [illegible] financier pendant [illegible] deux *emprunts* [illegible] tel que [illegible] caricaturiste *Honoré Daumier* avait représenté, [illegible] *Charivari* du 2 août 1871 ; un Prussien portant [illegible] traditionnel casque [illegible] pointe écrasé par [illegible] pleins [illegible] indemnités françaises. *C'est donc bien* avant leur revanche militaire de 14-18 [illegible] Français prirent une revanche financière sur l'humiliation de [illegible]

• Quels critères pour évalu[illegible] de la Banque centrale eu[illegible]

Brésil : Russie, deux éc[illegible] face à une crise de chan[illegible]

REPRODUCTION INTERDITE



# Quels critères pour évaluer la politique de la Banque centrale européenne ?

**Colloque**
**L'Association française de sciences économiques milite pour des indicateurs transparents**

Les économistes servent-ils à quelque chose ? Oui, à fournir des recommandations de politique économique, répond l'Association française de sciences économiques (AFSE). Cette institution tente de réaliser en France ce qui est usuel dans le monde anglo-saxon : faire se rencontrer les acteurs politiques et les universitaires. C'est dans ce sens qu'elle a organisé, le 27 janvier à Paris, ses premiers « entretiens » autour du thème : « Quelles politiques monétaire et budgétaire en Union économique et monétaire ? », un sujet où *« l'actualité brûlante croise la vivacité du débat académique »*, selon Louis-André Gérard-Varet, le président de l'AFSE. (Les travaux présentés dans le cadre de ces premiers « entretiens » seront publiés dans la *Revue d'économie politique* en juin prochain).

Et il est vrai que les objectifs de la Banque centrale européenne (BCE) sont définis très généralement et que l'opacité de son comportement reste grand. Suivant quel raisonnement la BCE doit-elle décider de modifier ses taux ? Quelle doit être la « règle monétaire » pour la BCE ? C'est à ces questions qu'ont tenté de répondre les économistes Patrick Artus, Alexis Penot et Jean-Paul Pollin.

**Jean-Paul Pollin**

■ Professeur d'économie à l'université d'Orléans depuis 1980, Jean-Paul Pollin, 54 ans, est un spécialiste de la politique monétaire.

■ Il s'inscrit dans le courant post-keynésien et estime que *« la monnaie est une institution trop sérieuse pour la laisser aux mains des banquiers centraux »*

Leur réflexion s'est organisée en trois temps. Acte I : pourquoi définir des règles monétaires ? Deux arguments sont avancés par les économistes. Il s'agit d'abord *« d'assurer la nécessaire transparence de la politique monétaire, contrepartie de l'indépendance de la Banque centrale »*. L'instauration de règles de comportement permet de discuter en toute connaissance des marges de manœuvre dont disposent les banquiers centraux et, le cas échéant, de les sanctionner.

Au-delà de cette justification démocratique, les économistes rappellent que la crédibilité est la condition sine qua non de l'efficacité de la politique monétaire. Ils soulignent que la BCE, nouvellement née, ne bénéficie d'aucune réputation, si ce n'est celle issue de l'héritage supposé et limité de la Bundesbank. Elle se doit donc de justifier ses choix pour assurer sa crédibilité et, par conséquent, son efficacité. De plus, la définition de règles de comportement lui permettrait de se protéger des éventuelles pressions des onze gouvernements.

Acte II : si des règles de comportement de la BCE doivent être fixées, reste à déterminer lesquelles. Que peut-on proposer comme alternative à l'indicateur de masse monétaire (poétiquement nommé M3 H) qui sert aujourd'hui de référence à la politique de la BCE ?

La difficulté est de trouver le bon équilibre entre simplicité et précision du raisonnement. Les règles doivent être suffisamment simples pour être comprises par l'opinion, et pour que transparence rime avec crédibilité et efficacité. Et en même temps, elles ne doivent pas être trop simplistes, afin que la BCE ne prenne pas de mauvaises décisions à partir d'un modèle qui serait imprécis car trop réducteur.

L'indicateur de masse monétaire présente, selon Patrick Artus, l'avantage d'être simple. Mais il y a un tel éloignement entre l'objectif intermédiaire (la masse monétaire) et l'objectif final (l'inflation ou l'activité) qu'on ne sait pas si la banque centrale prend des décisions utiles.

### CIBLES D'INFLATION

Les trois économistes estiment que cibler un objectif de masse monétaire est donc *« peu crédible et imprécis »*. Jean-Paul Pollin rappelant que la Buba, qui observait cette procédure, *« n'atteignait environ qu'une fois sur deux ses objectifs, et devait constamment s'en expliquer a posteriori »*. Il n'est pas sûr *« qu'une banque centrale (de moindre réputation que la Buba) puisse sans dommage se permettre de manquer aussi fréquemment les objectifs qu'elle se serait elle-même assignés »*. Donc, exit les objectifs de masse monétaire.

Reste la règle des « cibles d'inflation », utilisée par la Banque d'Angleterre ou la Banque du Canada, par exemple. La cible est plus juste, car les objectifs visés collent de plus près à la réalité, mais la banque centrale doit, pour prévoir une inflation à cibler, construire une maquette de l'économie complète et donc nécessairement complexe. Cette complexité rend difficile la compréhension des décisions de la banque centrale.

Après avoir signalé ces risques théoriques, les économistes sont passés à la pratique. Acte III : tester différentes règles monétaires pour tenter de déterminer la plus pertinente. Mais leurs calculs, qui n'aboutissent pas à des résultats univoques, appellent à de nouvelles études.

### ALLERGIE

L'AFSE invita ensuite Philippe Maystadt, directeur adjoint des questions économiques à la BCE, à réagir à l'exposé des économistes. Il indiqua que la BCE ne souhaitait pas utiliser ses prévisions *« comme symboles »* et rejetait donc l'idée de se fixer une règle des *« cibles d'inflation »*. La BCE, qui peut changer ses estimations au fur et à mesure des événements, pourrait hésiter d'afficher trop publiquement ses anticipations. Perdant en crédibilité, elle y perdrait en efficacité. Une certaine opacité lui est donc nécessaire.

Enfin, le représentant de la BCE rappela, comme qu'il était *« allergique »* à une initiative qui oscille entre 3 % et 7 %, que la banque centrale ferait un point de presse une fois par mois et que son président viendrait s'expliquer cinq fois par an devant le Parlement européen.

Les entretiens de l'AFSE ont atteint leur but en instaurant un premier dialogue entre universitaires et responsables de l'action politique. Un autre de ses objectifs était de démocratiser l'accès à une information économique de qualité, c'est-à-dire éviter à la fois les arguments simplistes et ceux trop abscons des spécialistes. Mais la présence de nombreux journalistes dans la salle a parfois orienté le discours vers une discussion universitaire. Pour rendre plus attractif leur discours, les économistes doivent sans doute le simplifier.

***Laurent Fléchaire***

## LIVRES

*par Daniel Urbain*

# Exception syndicale

**LES SYNDICATS EN MIETTES**
de Jean-François Amadieu
*Seuil, 222 p., 110 F, 16,8 €*

En France, le syndicalisme est particulièrement éclaté. Ailleurs, le pluralisme n'a pas le même impact *« radical et ravageur »*. Jean-François Amadieu appuie ce constat sur un panorama international (principalement européen). Plusieurs organisations peuvent exister dans un pays, mais elles ne se multiplient pas à l'envi, et le souci d'une certaine unité d'action est toujours présent. L'exemple de l'Italie est éloquent à cet égard.

Notre exception ne serait donc même pas latine. C'est bien dans l'Hexagone que le syndicalisme est confronté *« aux risques d'une marginalisation »*. Risques d'autant plus élevés que les modifications de périmètre correspondent chez nous, depuis un demi-siècle, à des mouvements centrifuges. Les scissions CGT/FO et CFDT/CFTC en témoignent, confirmées dans un passé récent par l'éclatement de la FEN, la création de SUD, le départ de certains adhérents de FO...

Ce livre démonte avec pertinence les mécanismes de l'éparpillement. Notre législation préfère le principe proportionnel au principe majoritaire dans la représentation des organisations et la répartition des moyens dont elles bénéficient. Elle contribue ainsi à installer et à pérenniser des syndicats peu implantés, les *« barrières à l'entrée »* de nouveaux venus n'étant pas très élevées.

De même, les accords collectifs peuvent être validés par la signature d'organisations très minoritaires (et valant d'une seule) ; l'autorité de ces accords est alors fragile, puisque les autres organisations ne se sentent pas engagées.

C'est pourquoi Jean-François Amadieu prône *« un changement profond du droit »*, une représentation unique au sein des entreprises sur le modèle américain (la compétition entre organisations ne s'y exerce qu'avant l'implantation dans l'entreprise), la nécessité d'une signature de syndicats majoritaires pour qu'un accord soit valable, l'élection au lieu de la désignation des délégués syndicaux, la mise sur pied d'un système paritaire du règlement des litiges... Si, pour mettre fin à l'exception française, il faut *« privilégier la négociation sur la loi »* comme le souhaite l'auteur, ces modifications risquent de prendre du temps.

Mais même divisés et affaiblis, les syndicats français sont-ils dans un état aussi piteux et d'un fonctionnement aussi déplorable qu'il le décrit ? Affirmer qu'ils sont *« des courroies de transmission des partis politiques et des groupuscules de tout poil »* est caricatural et en partie inexact. Prétendre que leur fonctionnement est *« opaque »* et leurs dirigeants *« incontrôlés »* revient à oublier que la pratique du débat démocratique et de la décision collective y est plus développée que dans beaucoup d'autres structures, partis et associations par exemple.

Certes, nos syndicats ne sont pas irréprochables. Et ils ont un gros défi à relever : répondre aux évolutions du salariat et de l'organisation des entreprises, dont ils ont en grande partie raté la première étape. C'est sans doute par une réflexion commune et par une unité d'action sur quelques-uns des thèmes liés à ces évolutions qu'ils pourront tenter de se requinquer.

# Brésil et Russie, deux économies face à une crise de change

*par Catherine Mercier-Suissa et Jérôme Trotignon*

Inévitablement, la décision de laisser flotter le real brésilien fait écho à la crise du mois d'août 1998, lorsque la Russie décréta un moratoire sur sa dette interne et laissa filer la valeur du rouble contre le dollar. Le real en 1994, comme le rouble en 1995, a été arrimé au dollar au sein d'une bande de fluctuation à dépréciation contrôlée. Cette politique fut efficace pour combattre l'inflation, mais elle s'accompagne d'un taux d'intérêt élevé à l'origine d'une hausse du service de la dette interne, et se traduit par une surévaluation qui finit par précipiter la crise de change.

La comparaison de certains agrégats macroéconomiques (rapportés au PIB) renforce l'impression de similitude : dette publique à un terme de l'ordre de 15 % en Russie et approchant 20 % au Brésil (fin 1997), déficit public (8 %) et dette extérieure (supérieure à 30 %) équivalents dans les deux pays (mi-1998). Ce tableau succinct qui laisse craindre un « effet samba » aussi destructeur que l'« effet vodka » fut cependant des différences marquées quant aux fondements réels des deux économies, en particulier dans les choix d'industrialisation et d'insertion internationale.

La dépendance commerciale constitue l'un des handicaps de la Russie : les hydrocarbures représentent environ deux cinquièmes de ses ventes externes, la chute sévère du prix du pétrole depuis l'automne 1997 provoquant un choc exogène. A l'inverse, la diversification accrue des exportations du Brésil constitue un antidote aux chocs sectoriels sur les matières premières. Elle découle d'une politique d'industrialisation – par substitution aux importations – sur laquelle est venue se greffer une stratégie de promotion des exportations, où firmes multinationales et entreprises d'Etat (avionneur Embraer, sidérurgiste Vale Rio Doce,...) jouent conjointement un rôle moteur.

En matière de régionalisation, 1991 fut une année-clé pour les deux pays : création du Mercosur (traité visant à la formation d'une union douanière entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay (le commerce réciproque Brésil-Argentine a ainsi connu un essor spectaculaire de 700 % en valeur entre 1990 et 1997), et instauration de la CEI qui regroupe la plupart des Républiques de l'ex-URSS.

### INTÉGRATION RÉGIONALE

Malgré l'accord d'avril 1994 sur *la zone de libre-échange de la CEI*, la volonté de ses Etats membres de protéger les marchés nationaux finit par prévaloir. La Russie participe à la « désintégration commerciale » de l'ex-URSS, au moment où le Brésil s'implique dans un programme vertueux d'intégration régionale dont le rythme d'ouverture est plus rapide que celui du commerce multilatéral.

Avant l'éclatement de l'Union soviétique, les échanges russes avec ses actuels partenaires de la CEI comptaient pour plus des deux tiers de son commerce total, contre moins du tiers aujourd'hui. Ils sont de plus caractérisés par un très faible taux d'échange intra-branche, héritage de l'ancienne *division socialiste du travail entre les Républiques* où l'hyperspécialisation était de règle (gaz, pétrole et métaux à la Russie, coton à l'Ouzbékistan, acier à l'Ukraine, etc.). Or le succès d'une régionalisation dépend davantage de l'essor du commerce intrabranche que du commerce interbranche. C'est justement le cas des deux puissances dominantes du Mercosur. Mais la forte croissance de leurs échanges intra-industriels depuis le milieu de la décennie 80 est aujourd'hui menacée par les tensions bilatérales que ne manque pas de susciter la chute du real.

Les changements structurels brésiliens et l'inertie du système industriel russe conduisent à opérer une distinction entre « économie émergente » et « marché financier émergent ». Si la première dénomination ne va pas sans l'autre, la réciproque n'est pas vraie. La capitalisation boursière de la Russie s'est rapidement déconnectée de la bonne tenue de son économie, qui n'a connu qu'une brève embellie de croissance, d'ailleurs bien timide (0,8 % en 1997) depuis le démantèlement de l'Union soviétique.

La qualité d'économie émergente n'est cependant pas une garantie contre les crises de change brisant les systèmes d'ancrage-dollar. Le *maintien d'une parité surévaluée* suppose une discipline budgétaire accrue pour la crédibiliser, sans quoi la hausse des taux d'intérêt devra s'y substituer. Or, dans un cas critique de *policy mix* associant déficit public et taux élevés qui a été adopté au Brésil, susceptible donc de provoquer un cercle vicieux d'augmentation de la dette interne puis de restructuration. L'extrême rigueur de la politique monétaire tient aussi aux attaques répétées subies par le real à la faveur de la contagion asiatique puis russe dans un contexte de libéralisation des flux de capitaux.

Si l'« effet tequila » fut à l'origine d'un « effet tango », pourrait-on cette fois invoquer l'indiscipline fiscale d'un pays sud-américain considéré parmi les plus vertueux en la matière ? L'adoption d'un ensemble de mécanismes régulateurs de prévention des crises de change est aujourd'hui un défi pour la stabilité de l'économie mondiale. Le nouveau système de crédit d'urgence du Fonds monétaire international (FMI), destiné à enrayer les fuites de capitaux de pays émergents exagérément malmenés, en constitue peut-être les prémices.

*Catherine Mercier-Suissa et Jérôme Trotignon sont maîtres de conférences à l'Institut d'administration des entreprises de l'université Jean-Moulin (Lyon).*

## DÉPÊCHE

■ **CONCOURS.** Le ministère de l'emploi et de la solidarité organise, avec le soutien du Fonds social européen et la participation de Lotus et Microsoft, Téléform 99, un concours des meilleurs Intranet dédiés [redacted] la formation professionnelle du personnel d'une entreprise ou d'une organisation. [redacted] clé, trois prix [redacted] une dotation financière et une dotation matérielle. Les dossiers d'inscription (clôturée le 31 mars) sont à remplir sur [redacted] site www.cyberworkers.com/teleform99.
Renseignements : 04-42-70-00-66.

## AGENDA

■ **FORMATION.** Emergences, organisme spécialisé dans la formation et [redacted] conseil aux élus [redacted] comités d'entreprise et des CHSCT proche de la CGT, organise [redacted] Montreuil, depuis 1988, des « rendez-vous » avec [redacted] chercheurs ou [redacted] experts, destinés aux [redacted] de la formation et aux responsables syndicaux.
D'ici à la fin de l'année, cinq rendez-vous sont proposés : [redacted] Jacques Freyssinet (11 février, impact de la décentralisation sur [redacted] formation professionnelle [redacted] jeunes), Jacky Beillerot (10 mars, [redacted] d'accès au savoir, jeunes et adultes), Yves Clot (7 avril, la construction des compétences), Yvette Lucas (5 mai, travail et nouvelles technologies), Claude Dubar (3 juin, [redacted] débats sur l'avenir du travail).
Renseignements : 01-48-18-68-00.

■ **DÉBAT.** Le revenu d'existence, les nouvelles formes d'entrepreneuriat, le tiers-secteur, la réduction du temps [redacted] travail, le renouvellement des formes d'action politique, [redacted] mobilité entre public et privé, la citoyenneté européenne... sont-ils autant *de concepts fondateurs* d'un « *libéralisme de gauche* » ? La question fera l'objet d'une conférence-débat, animée entre autres par Didier Livio, Roger Sue, Jean-Pierre Worms, Pierre Larrouturou, Yoland Bresson, [redacted] 13 février [redacted] Saint-Denis.
Renseignements : 01-53-25-14-14.

● **COMPÉTENCES.** Dans quelle mesure l'usage des nouvelles technologies [redacted] l'information [redacted] de la communication permet-il une individualisation des parcours [redacted] formation, [redacted] adaptant contenus et objectifs au niveau initial de chacun ? Au travers d'exemples, [redacted] Forum français pour la formation ouverte [redacted] distance organise un débat, le [redacted] février [redacted] Paris, [redacted] cadre de l'université ouverte de [redacted] société [redacted] l'information organisée par [redacted] Cité des sciences.
Renseignements : www.ardemi.fr/ffod [redacted] www.cite-sciences.fr

■ **INNOVATION.** L'Ecole supérieure de commerce de [redacted] (ESCP), l'école Solvay (Belgique) [redacted] Conservatoire national des [redacted] métiers, associés au sein du forum Innover [redacted] Entreprendre, organisent simultanément [redacted] Bruxelles, le 26 février, un [redacted] sur [redacted] « Entrepreneurs made in Europe », où Américains [redacted] Européens confronteront expériences [redacted] modèles d'entreprises innovantes.
Renseignements : 01-49-23-20-16.

## SUR INTERNET

● **ORIENTATION.** Le Centre d'information documentation jeunesse (CIDJ) vient d'ouvrir son [redacted] web, sur lequel on peut accéder à la totalité [redacted] « [redacted] » d'information [redacted] cet organisme sur [redacted] études, [redacted] professions, la recherche d'emploi, la santé et [redacted] vie pratique, [redacted] loisirs, [redacted] l'étranger. [redacted] y trouve également [redacted] de stages, [redacted] coordonnées [redacted] réseau information-jeunesse, [redacted] catalogue [redacted] publications [redacted] CIDJ.
Seul regret : le [redacted] de navigation est visiblement inspiré [redacted] la culture « documentaliste » du CIDJ ; boutons et menus [redacted] onglets virtuels, figurant en [redacted] ; encore faut-il le savoir... Heureusement, une recherche par mot-clé, d'une part, [redacted] un plan du [redacted] d'autre part, [redacted] la [redacted] l'internaute.
www.cidj.asso.fr ou www.information.jeunesse.tm.fr

■ **VEILLE.** Le nouveau [redacted] l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT) [redacted] gratuitement [redacted] milliers d'articles sur l'innovation technologique française [redacted] l'actualité scientifique, technologique et économique mondiale. Un moteur [redacted] recherche permet de poin[redacted] les documents pertinents.
Après s'être abonné au service, chacun peut créer son « profil » personnel et recevoir régulièrement [redacted] informations recherchées, [redacted] par courrier électronique, soit en se connectant au [redacted] de l'ADIT.
L'Agence pour la diffusion de l'information technologique [redacted] un établissement public [redacted] caractère industriel et commercial, placé [redacted] la double tutelle du ministère des affaires étrangères et du ministère [redacted] l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.
www.adit.fr

● **PARTICIPATION.** Une association américaine, The [redacted] for Enterprise Development, [redacted] créé [redacted] sur les stock-options. De quoi faire envie [redacted] salariés français, qui ne [redacted] d'une législation aussi avantageuse que leurs collègues américains.
Un répertoire [redacted] également une [redacted] impressionnante [redacted] liens vers [redacted] sites traitant de la façon [redacted] peut mieux motiver les [redacted] en [redacted] faisant participer au capital [redacted] l'entreprise.
www.fed.org


**LE MONDE diplomatique** — FÉVRIER 1999

**FONDS DE PENSION**
Jouer sa retraite [redacted] Bourse ? par **Michel Husson**
Un triple échec aux Etats-Unis par **Jacques Nikonoff**
Au nom des entreprises ? par **Dominique Plihon**

■ **EUROPE :** Enjeux [redacted] pièges d'une Union européenne élargie, par **Jean-Yves Potel**. – L'opinion polonaise hésite, par [redacted] **Soltyk**. – Trafic [redacted] femmes en provenance de l'Est, par **Yves Gery**. – L'amère victoire [redacted] mineurs roumains, par **Damien** [redacted]
■ **NIGERIA :** Un pays aux multiples fractures, par **Joëlle Stolz**.
■ **HISTOIRE :** Les archives bâillonnées [redacted] la guerre d'Algérie, par **Claude Liauzu**. – [redacted] camps pour les républicains espagnols, par **Denis Fernandez** [redacted]
■ **QUÉBEC :** Les illusions du libre-échange, [redacted] **Dorval Brunelle**.
■ **SOCIÉTÉ :** Le droit à l'intimité en prison, par **Michaël Faure**. – Les dessous [redacted] l'affaire du [redacted] contaminé, par [redacted] **Smadja** [redacted] **Philippe Froguel**.
■ **COLOMBIE :** Clameurs [redacted] paix, par [redacted] **Guillou**. – Le particularisme « noir » au risque de la violence territoriale, par [redacted] **Agier** et **Odile Hoffmann**.
■ **TURQUIE :** La gauche entre [redacted] islamistes, par **Wendy Kristianasen**. – Quelle stratégie pour le Kurdistan ? par **Michel** [redacted]

En vente chez votre marchand de [redacted] - 24 F - 3,66 €


# Les entreprises d'insertion recherchent d'urgence [redacted] nouveaux débouchés

## Le développement de la précarité sur le marché du travail pénalise les publics en difficulté

Insérer durablement [redacted] le travail : [redacted] idée fondatrice [redacted] entreprises d'insertion (EI) [redacted] de plus en plus mise à mal. [redacted] seulement leurs responsables se heurtent à [redacted] difficultés [redacted] pour trouver des débouchés aux personnes qu'ils accueillent, mais aujourd'hui aucun ne saurait jurer de la pérennité de l'insertion [redacted] personnes qu'ils ont réussi (tant bien que mal) [redacted] placer [redacted] l'emploi.

Selon la seule enquête de [redacted] Dares (ministère [redacted] l'emploi et [redacted] la solidarité) qui [redacted] aujourd'hui sur [redacted] sujet, un peu plus de deux [redacted] après leur [redacted] en EI, près [redacted] 60 [redacted] personnes connaissent [redacted] une période [redacted] chômage. La moitié [redacted] celles (plutôt [redacted] jeunes [redacted] mieux formés) qui occupent un emploi l'ont [redacted] dans le secteur de l'insertion.

**TRAVAUX PEU QUALIFIÉS**

Les emplois sur lesquels débouchent [redacted] parcours d'insertion relèvent, pour l'essentiel, [redacted] travaux peu qualifiés du bâtiment, des [redacted] publics, des services d'entretien [redacted] nettoyage. Des postes qui, [redacted] secteurs [redacted] main-d'œuvre fortement soumis aux aléas économiques, sont souvent [redacted] premiers touchés lors d'un retournement conjoncturel.

Surtout, « *la réalité du marché du travail, c'est aujourd'hui de plus en plus de précarité*, [redacted] Caroline Le Dantec, l'ex-directrice de Vitamine T, une EI parmi les premières [redacted] avoir [redacted] créées. *Les per[redacted] passées par une EI restent beaucoup moins armées que les autres pour faire face [redacted] change[redacted] incessants.* »

La précarité des personnes [redacted] conjugue ainsi à celle du marché. « *Les débouchés en CDI sont passés de 40 % à 10 %* », reconnaît Alain Ribager, délégué de l'Union régional [redacted] d'insertion (URSI) de Poitou-Charentes.

« [redacted] *n'est* [redacted] *question pour* [redacted] *de* [redacted] *une croix sur* [redacted] *fonction* [redacted] *sas vers l'emploi durable* », [redacted] Christian Valadou, secrétaire général du Conseil national des entreprises d'insertion (CNEI). *Celle-ci* [redacted] *essentielle, et il faut rechercher* [redacted] *ce qui peut permettre* [redacted] *la relancer.* »

[redacted] cela, « *il faudrait qualifier, sinon on continuera* [redacted] *créer* [redacted] *illusions*, relève Roger Bonnevial, créateur d'Autonomie Système, qui ne croit plus [redacted] l'insertion économique [redacted] qu'elle a [redacted] conçue il y a vingt ans. *Mais avec* [redacted] *contraintes économiques* [redacted] *quelles* [redacted] *devons faire face,* [redacted] *n'en avons pas les moyens.* »

« *Lorsque* [redacted] *envoyons des sala*[redacted] *en formation, c'est un manque* [redacted] *gagner* [redacted] *termes* [redacted] *production. D'autant que* [redacted] *inéluctablement* [redacted] *qui* [redacted] *potentiels les plus élevés* », explique Patrick Klin, président d'Envie Développement, qui [redacted] passé un certain nombre d'accords [redacted] l'Association pour la formation des adultes (AFPA).

Aussi [redacted] cherchent-ils désormais à « *ériger* [redacted] *principe permanent* » – pour reprendre [redacted] expression d'Alain Ribager – le partenariat avec [redacted] entreprises. [redacted] s'attachent de plus en plus, par exemple, à assortir [redacted] sous-traitance d'une clause de priorité d'embauche pour leurs salariés sur les postes [redacted] pourvoir par le donneur d'ordres.

« *Lorsque nous arrivons* [redacted] *placer* [redacted] *personnes* [redacted] *stage,* [redacted] *augmentons sensiblement* [redacted] *chances* [redacted] *car* [redacted] *d'entre* [redacted] *débouchent sur un emploi* », appuie Martin Spitz, délégué général [redacted] Développement.

Face [redacted] l'ampleur du défi, les EI vont jusqu'à envisager de créer elles-mêmes des emplois pérennes. [redacted] *en viennent ainsi* [redacted] stabiliser des [redacted] sur [redacted] permanents.

De plus en plus répandue, cette solution n'est [redacted] qu'un pis-aller pour Sylvie Grucker, déléguée générale [redacted] d'Alsace : « *Les EI* [redacted] *ainsi* [redacted] *responsabilité qui,* [redacted] *l'origine, n'est* [redacted] *la leur.* »

[redacted] Roumier, directeur d'Ecoplast, qui [redacted] joué [redacted] carte [redacted] fil du développement de [redacted] activité, en [redacted] lui-même [redacted] limites. Aujourd'hui, son EI compte [redacted] salariés, dont un tiers en contrat [redacted] travail classique. Une proportion que son activité, désormais stabilisée, permet difficilement [redacted]

[redacted] EI [redacted] qu'elles doivent [redacted] s'intéresser [redacted] la création d'activités. En Poitou-Charentes, elles sont en train de se regrouper, en s'associant avec des artisans locaux, pour proposer aux communes de la région une prestation clé en main [redacted] du petit habitat social. « *Cela apportera de l'activité* [redacted] *seulement* [redacted] *EI, mais aussi aux* [redacted] *pourront* [redacted] *amenés à recruter* [redacted] *embaucher nos salariés qu'ils auront vus* [redacted] *l'œuvre sur les chantiers.* »

**CONCURRENCE**

« *Ce type d'initiatives* [redacted] *certainement une perspective d'avenir intéressante* », [redacted] Christain Valadou, confirmant que [redacted] plus [redacted] plus d'EI en viennent à [redacted] à créer, [redacted] côté [redacted] leur structure, [redacted] entreprise ordinaire, qui ne bénéficierait pas des aides publiques accordées [redacted] EI.

Envie [redacted] elle, [redacted] tel projet sur [redacted] secteur [redacted] recyclage des huiles issues des appareils électroménagers usagers. Cette prestation de services pourrait devenir solvable [redacted] l'application [redacted] législation européenne en matière d'environnement.

« *Il faut être prudent*, relève toutefois Olivier Laganec, son délégué général adjoint. *Si* [redacted] *marché* [redacted] *rentable, il n'y* [redacted] *raison pour que* [redacted] *entreprises privées ne s'y engouffrent pas. Or développer un* [redacted] *marché demande des moyens* [redacted] *recherche* [redacted] *développement,* [redacted] *une force* [redacted] *frappe financière que* [redacted] *acteurs des EI n'ont pas.* »

De surcroît, [redacted] derniers ne joueront jamais à armes égales : « [redacted] *entreprises auront toujours tendance* [redacted] *valoriser l'emploi, ce qui n'est pas toujours* [redacted] *entreprises classiques.* »

A défaut [redacted] créer elles-mêmes une entreprise, « [redacted] *EI peuvent susciter* [redacted] *création de nouvelles filières* », souligne Michel [redacted] de Tribor, qui travaille [redacted] sur un projet de transformation des matériels informatiques [redacted] d'usage.

[redacted]

**Christian Valadou**
● Enseignant [redacted] formation, Christian [redacted] fonde, [redacted] 1986, [redacted] Formation, un organisme d'insertion et [redacted] développement [redacted] Seine-Saint-Denis.
■ Après avoir créé, en 1992, un organisme d'ingénierie et de recherche [redacted] économie sociale, il devient, deux ans plus tard, [redacted] général du Collectif des entreprises d'insertion [redacted] Québec.
● Depuis 1996, il est [redacted] général [redacted] des entreprises d'insertion (CNEI).

# La magistrature s'ouvre à [redacted] profils différents

## Le recrutement de cent juges issus d'autres métiers suscite des critiques au sein de la profession

Professeur d'éducation physique durant vingt ans, magistrat dans quelques mois : le parcours de Patrick, quarante-deux ans, [redacted] atypique. Sur [redacted] bancs [redacted] l'Ecole nationale de [redacted] magistrature (ENM), il n'était pas le seul dans ce cas. Il y avait aussi un ex-directeur d'un groupe de grande distribution, un ancien médecin radiologue, etc., [redacted] en reconversion.

Rien d'étonnant, en fait, pour [redacted] promotion issue des trois [redacted] exceptionnels [redacted] 1998, dont l'un [redacted] objectifs [redacted] justement d'enrichir [redacted] judiciaire de professionnels issus d'horizons variés. [redacted] cependant être relativisée : 70 à 90 % [redacted] candidats [redacted] une formation juridique, [redacted] Patrick, par exemple, [redacted] titulaire d'un DEA [redacted] assistant de justice [redacted] un parquet de [redacted] 1998 pour [redacted] besoins [redacted] sa thèse [redacted] doctorat.

**FORMATION**

Ces [redacted] nouveaux magistrats, dont [redacted] femmes, prendront leurs [redacted] au prochain semestre, après une formation [redacted] mois, [redacted] un [redacted] l'ENM [redacted] Bordeaux (étude [redacted] fonctions et [redacted] la méthodologie judiciaire) – « *très intensif* », selon Patrick –, et cinq [redacted] pratique dans [redacted] juridiction, centré [redacted] la préparation de la [redacted] pour [redacted]

[redacted] année (clôture du dépôt [redacted] le 19 février), [redacted] procédure expresse, inscrite dans [redacted] cadre [redacted] la réforme [redacted] la justice [redacted] renforcement de ses moyens, permettra de pourvoir [redacted] urgence [redacted] deux [redacted] actuellement [redacted] dans les parquets [redacted] tribunaux. Habituellement, le recrutement [redacted] beaucoup plus long. La voie classique par [redacted] concours [redacted] l'ENM, ouverte principalement aux étudiants diplômés d'un [redacted] + 4 (et dans une moindre [redacted] aux fonctionnaires [redacted] certaines conditions) et qui offrira 185 postes en 1999, dure deux ans et sept mois.

Or il y a urgence. [redacted] données [redacted] la justice, le contentieux [redacted] augmenté de 150 % [redacted] vingt ans, [redacted] nombre de magistrats [redacted] s'est accru que de [redacted] % pour atteindre 6 357 en [redacted] En 1997, 12 millions de décisions ont [redacted] rendues [redacted] matière pénale (+ 7,5 % par rapport à 1996) et 2 millions en matière civile [redacted] commerciale (– 0,2 %). La durée moyenne [redacted] règlement s'accroît : en cour d'appel, [redacted] exemple, [redacted] de 16,3 mois [redacted] 1997, contre 15,8 [redacted] en [redacted]

[redacted] déséquilibre [redacted] l'accroissement du contentieux et celui du nombre [redacted] magistrats a eu pour conséquence d'augmenter la charge de [redacted] derniers. [redacted] situation [redacted] contraint [redacted] magistrats [redacted] intégrer des « *impératifs de flux* », [redacted] Gilles Sainati, secrétaire général du Syndicat [redacted] magistrature. « [redacted] *que derrière* [redacted] *flux, il y a* [redacted] *situations humaines parfois dramatiques.* [redacted] *cela porte en germe le concept* [redacted] *plus dangereux d'abattage.* »

Entrée en magistrature [redacted] 1975, Francine Levon-Guérin, l'une [redacted] vice-présidentes du tribunal [redacted] grande instance de Paris, a vécu [redacted] accélération : « *Il faut réfléchir vite, apprendre* [redacted] *rédiger* [redacted] *décisions de façon très synthétique, sans occulter le* [redacted] *du justiciable* [redacted] *comprendre.* » [redacted] il ne faut « *pas compter* [redacted] *temps* » : « *Quand un dossier* [redacted] *difficile, j'y passe mon week-end.* [redacted] *faut une certaine* [redacted] *d'abnégation.* » Elle dit pourtant [redacted] une « *juge heureuse* » parce qu'elle [redacted] « *sentiment d'apporter quelque chose* ».

[redacted] sait bien les [redacted] qui l'attendent. « *La surcharge de tra*[redacted] *ne m'effraye pas. Quand* [redacted] *passionné... Il faut avoir* [redacted] *culture particulière* [redacted] *service public.* »

La diversification des profils [redacted] par [redacted] exceptionnels [redacted] contribuer à l'adaptation [redacted] la justice aux nou[redacted] de contentieux.

« *La fonction première d'un juge* [redacted] *dire* [redacted] *droit*, précise Francine Levon-Guérin. [redacted] *dans* [redacted] *contexte actuel,* [redacted] *peut* [redacted] *limiter* [redacted] *cela.* [redacted] *faut* [redacted] *rapprocher* [redacted] *parties* », ajoute-t-elle, être un « *pacificateur* ».

**MÉDIATION**

Par exemple, face [redacted] la demande de [redacted] d'un crédit-bail immobilier par un propriétaire, en raison du non-paiement [redacted] loyers par le locataire, la [redacted] résolu[redacted] s'appliquait sans équivoque. « *Or* [redacted] *locataire avait sous-loué* [redacted] *local à une entreprise employant deux* [redacted] *personnes... Certes, il y a le droit, mais il y* [redacted] *aussi* [redacted] *conséquences socio-économiques* [redacted] *prendre* [redacted] *compte.* » Les deux parties [redacted] accepté d'examiner le fond [redacted] l'affaire dans le cadre d'une médiation.

Patrick, lui, a beaucoup enseigné l'éducation physique dans des établissements [redacted] en zones sensibles. « *Je* [redacted] *demandais* [redacted] *droit* [redacted] *l'institution judiciaire répondaient* [redacted] *problèmes* [redacted] *banlieue.* » C'est [redacted] qui l'a conduit [redacted] franchir le pas.

Si ce prochain renfort de magis[redacted] est salué, il provoque aussi [redacted] critiques relatives aux modali[redacted] recrutement.

« *La formation* [redacted] *extrêmement réduite*, déplore Christiane Berkani, [redacted] générale de l'Union syndicale [redacted] la magistrature. *Cer*[redacted] *magistrats iront* [redacted] *cour d'appel,* [redacted] *devront confirmer ou infirmer* [redacted] *décisions prises par des magistrats du premier degré qui* [redacted] *plus d'expérience qu'eux. Ce n'est* [redacted] *sérieux.* »

Sur les cent lauréats du [redacted] exceptionnel de 1998, cinquante [redacted] en effet [redacted] en cour d'appel, [redacted] des tribunaux de grande instance.

Pour [redacted] Sainati, « *l'erreur fondamentale* » [redacted] prévoir un [redacted] pratique ne préparant qu'à la première fonc[redacted] qui sera exercée, alors qu'« [redacted] *magistrat* [redacted] *être polyvalent* ». Pour cette fonction initiale, « *leur maturité professionnelle peut compenser leur inexpérience technique. Mais lorsque, dans* [redacted] *voudront bouger,* [redacted] *pas formés à leur* [redacted] *poste,* [redacted] *problèmes techniques risquent d'apparaître* ».

[redacted] Sainati, [redacted] recrute[redacted] l'urgence résultent de « *l'absence totale* [redacted] *gestion prévisionnelle des* [redacted] *corps* [redacted] *magistrats* [redacted] *d'anticipation de l'augmentation du contentieux* ».

*Francine Aizicovici*

### Repères

■ [redacted] exceptionnels s'adressent en priorité à [redacted] professionnels confirmés, [redacted] métiers judiciaires ou [redacted] anciens [redacted] supérieurs du [redacted] privé ou public possédant une [redacted] expérience [redacted] juriste.
■ Les candidats [redacted] d'un diplôme [redacted] niveau [redacted] + 4, [redacted] âgés [redacted] minimum [redacted] 35, 40 ou 55 ans selon les concours, [redacted] justifier d'une [redacted] professionnelle dont la durée [redacted] à quinze ans.
En [redacted], 3 [redacted] candidature ont [redacted] déposés pour 100 [redacted]
■ La [redacted] classique [redacted] recrutement par le concours [redacted] l'Ecole nationale [redacted] magistrature (ENM) offrira, en 1999, [redacted] postes, contre [redacted] pour chacune des [redacted] précédentes.

REPRODUCTION INTERDITE



# Le monde des cadres


Le Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris comprend 4 grandes divisions Programmes : Ecole, Mastère, Part-Time, ESCP Senior, 1600 étudiants 240 collaborateurs dont professeurs permanents.
Aujourd'hui le Groupe recherche un

*La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris représente, conseille et informe les 28 000 entreprises de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne. Elle participe à l'aménagement et à l'équipement de Paris et de sa région. Chaque année, 11 500 étudiants et 40 000 adultes suivent des formations dans ses établissements d'enseignement. Des multiples activités au cœur de l'économie découle tout un univers de métiers qu'elle vous propose partager!*

**CHEF DE PROJETS D'INGENIERIE PEDAGOGIQUE EN ENTREPRISE**
**(FRANCE ET INTERNATIONAL)**

Au sein d'ESCP Senior (Centre Formation pour cadres dirigeants) et de l'équipe Ingénierie Formation Intra-entreprises, mission la négociation, l'organisation et la gestion d'universités sein des grandes entreprises françaises et internationales. Certains de ces projets sont conduits en partenariat avec des européennes, nord-américaines ou asiatiques.

Diplômé d'une grande ou MBA Nord américain, vous justifiez d'une expérience d'au moins deux dans un grand cabinet conseil offrant méthodologie projet élaborée. Bilingue français/anglais, vos capacités d'adaptabilité sont confirmées.

Une grande ouverture d'esprit forte disponibilité ce poste.

d'adresser candidature la référence ALM12273 la CCIP - DRH - Michèle DAIN 8 rue Chateaubriand - 75008

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
PARIS HAUTS DE SEINE VAL DE MARNE



Groupe VOLKSWAGEN France

Groupe VOLKSWAGEN France pour la diversité.
Et vous aimerez aussi tout le reste...

**RESPONSABLE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT**
**RÉSEAUX DE DISTRIBUTION**
**HEC-ESSEC-MBA...**

Tout le reste ? 5 marques de confiance, 5 marques de référence : Volkswagen, Seat, Skoda, Audi, Volkswagen Utilitaires. Vous aimerez l'innovation, bien sûr, dans un groupe qui associe technologies de pointe et créativité pour étonner ses clients et leur offrir la performance. Vous aimerez aussi la croissance d'un groupe qui détient 11 % des parts du marché automobile français pour un CA de 20 milliards de francs.

Au sein de la Direction Développement Réseaux, de représentation de nos prestataires externes pour le recrutement des concessions, les opérations financières... Des formations opérationnels de nos maisons en Allemagne vous apprécierez de participer actions stratégiques

pour le développement réseaux distribution. 30-35 ans HEC. MBA équivalent, valoriser 5 d'expérience culture financière dans un qui la confiance avec ses équipes le moteur son dynamisme. maîtrisez outils micro (Word, Excel, Powerpoint, Exchange). L'anglais courant indispensable, l'allemand un plus.

(CV lettre de motivation), réf. 78651, Eric Clavreul. Groupe VOLKSWAGEN France. 11 Boursonne, Villers-Cotterêts.

**Quelles que soient vos préférences, c'est votre référence.**

SEAT AUDI



POUR DONNER UN SOUFFLE NOUVEAU À VOTRE CARRIÈRE, LISEZ LE MODE D'EMPLOI

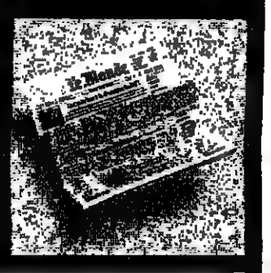

* Consultants, financiers, juristes, spécialistes la communication du marketing, responsables humaines... offres d'emploi qui vous dans votre supplément du lundi, mardi.

* Spécialistes des technologies, l'informatique, de l'industrie ou la recherche... les offres d'emploi qui votre supplément mardi, mercredi.

Lisez Le Monde, le monde de l'emploi s'ouvre à vous — Le Monde



**LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST**

QUOTIDIEN REGIONAL

recherche pour une de ses éditions départementales décentralisées

UN(E) RESPONSABLE DE SECRETARIAT DE REDACTION

d'expérience en quotidienne régionale sont indispensables pour prendre une part à la responsabilité éditoriale.

Au sein d'une rédaction départementale comprenant : localiers, secrétaires de rédaction, photographes.

Ce journaliste expérimenté :

- anime une équipe de 6 journalistes secrétaires de rédaction,
- collabore étroitement avec la direction départementale de l'édition,
- assure les liaisons fonctionnelles quotidiennes avec l'équipe de compositeurs graphistes,
- organisateur anticipateur, il pratique l'informatique appliquée aux travaux rédactionnels.

Le poste à pourvoir dans le chef-lieu du département.

Adresser manuscrite, c.v. détaillé, photo récente prétentions à
LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST
Service des Sociales
232, avenue Grammont - 37048 1



Organisme national, nous recherchons pour notre Direction Economique un

**Chargé d'études économiques**

Sous responsabilité du Directeur, vous serez principalement chargé de des quantitatives économétriques sur le domaine de la Vous devrez également consacrer un peu de votre temps à des travaux de

Titulaire d'un diplôme de 3ème cycle spécialisé, une première expérience professionnelle vous a permis d'acquis, notamment en d'économétrie. Une connaissance du du logement de la construction sera appréciée.
Vous parfaitement les outils informatiques.
Rigoureux et actif, vous savez vous adapter capable de travailler en équipe.

**ce poste est à pourvoir rapidement.**

*Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo prétentions) en précisant la référence 20515 sur la lettre et sur l'enveloppe à Publipanel - 13, rue Rosenwald - 75015 Paris, qui vous contactera.*

Publipanel



PARIS/LYON

**VOTRE ÉNERGIE DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE AU SERVICE DE PDG**

En prise directe président privée qui prend participations financières dans entreprises en croissance, vous faites vivre un réseau d'hommes d'affaires composé de plus d'une centaine de PDG.
Manager, de formation supérieure (Grande Ecole), vous crédible grâce à une expérience d'une vingtaine d'années acquise, préférence, au d'un groupe international.
mécanismes l'entreprise vous permet d'écouter et comprendre les multiples demandes dirigeants d'entreprises à votre connaissance du économique, les nouvelles technologies, marchés précieux carnet d'adresses, vous les aidez à répondre à leurs
Homme de relations, vous enrichissez renforcez réseau événements, organisant qui favorisent opportunités contact entre les membres.
Créativité, diplomatie, discrétion, autonomie, parfaite l'anglais sont les principales qualités pour à ce poste passionnant stratégique.
*vous reconnu, écrivez sous la réf. C/1558 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - CONCORDANCES - 77, François - BP - LE DEMI-LUNE Cedex, qui s'engage, si candidature retenue, à vous adresser un dossier dans semaines.*

CONCORDANCES
*Entre les Hommes et les Entreprises*



Importante société spécialisée dans le stationnement urbain (développement d'opérations, exploitation gestion), filiale d'un grand groupe, souhaite accompagner sa forte croissance en renforçant équipes commerciales

**Chargé d'affaires**

Dans le cadre de la stratégie définie avec la Direction Générale, vous prenez part à l'élaboration la négociation offres commerciales. Faisabilité, business plans, études rentabilité, modes de financement ... faites appel à multiples compétences dans domaines juridique, technique financier pour élaborer projets complexes plus près des de client, qu'il soit organisme public ou opérateur privé.

formation Ingénieur ou Ecole de commerce, vous possédez une expérience de 3 ans minimum une expertise reconnue dans l'élaboration dossiers. Doté d'un sens relationnel, vous êtes à l'aise des interlocuteurs variés. Vous parlez anglais. Ce poste en région parisienne, offre fortes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser candidature (lettre de motivation, CV, photo prétentions) sous référence CA/M à EURO RSCG Futurs, 162, rue Rivoli, 75001 Paris, qui vous contactera.

* EURO RSCG



**Notre société du secteur agro-alimentaire,** ses produits son savoir-faire sur l'ensemble du territoire national. **Leader sur son marché** et en constante progression, elle recherche pour son siège basé dans l'**ORNE** un (e)

**ATTACHE DE DIRECTION**

**LE POSTE :** Rattaché à la Direction Générale, vous devrez notamment entretenir et optimiser les relations auprès des différentes administrations et organisations agricoles, négocier des marchés publics etc...
Ce poste nécessite une grande polyvalence tant sur le plan commercial, juridique, administratif que relationnel.

**PROFIL :** Etudes supérieures en gestion, spécialisation en agriculture, droit rural et économie agricole (IHEDREA) ou équivalent. Vous justifiez d'une expérience similaire (chargé de mission pour des organismes spécialisés, chambre d'agriculture, CCI, organismes professionnels ou coopératifs...) renforcée par une bonne connaissance du monde agricole et de l'industrie agro-alimentaire. Vous avez de réelles aptitudes à la communication.

*Venez renforcer notre équipe dans ce poste évolutif qui répondra aux attentes d'un candidat de valeur.*

Envoyez votre CV, et prétentions sous réf. AD à mettre sur l'enveloppe à
**ANNE SECHAUD CONSULTANTS**
8, bd Volney - 35700 - Tél. 77
LORIENT SAUMUR

صكاذ من الاصل



CREPAH

## Consultants

**Management/Organisation**
**Conduite du changement**

Paris 8ème — H/F

Au sein d'une de nos équipes et après une période d'intégration et de formation à nos méthodes, vous développerez notre activité de conseil en management, organisation, conduite du changement auprès de nos clients (organismes H.L.M., collectivités locales, services de la ville, ...).

De 28/35 ans, de formation Grande Ecole ou universitaire (3ème cycle), une première expérience en cabinet de conseil vous a permis d'affirmer votre esprit d'analyse, votre rigueur et votre sens commercial. Vous recherchez aujourd'hui plus d'autonomie et de responsabilité, vous êtes motivé par les problématiques de l'Habitat et de la Ville.

Nous vous proposons d'intégrer une structure à taille humaine et de partager nos valeurs fortes.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle et prétentions) à notre Conseil MERCURI URVAL, 4 rue Léon Jost 75017 PARIS, sous réf. 73.0116/LM portée sur l'enveloppe ou par E-mail : pg@mercuri-urval.fr - http://www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

---

DANS LE CADRE DE L'ÉVOLUTION DE SON ORGANISATION ET POUR ACCOMPAGNER SON DÉVELOPPEMENT

**« Cabinet de Conseil-Audit-Expertise spécialisé dans le secteur de l'Économie Sociale »**

(45 PERSONNES) PRÉSENT À PARIS ET LILLE

recherche

## *Consultant comptable confirmé*

Missions

- Analyser la situation des entreprises sous un angle économique, financier et social.
- Prodiguer à nos clients, les Comités d'Entreprise ou un Groupe, un diagnostic financier économique et stratégique de leur entreprise (notamment dans le cadre des restructurations de structures, mutations technologiques et changements profonds de l'environnement concurrentiel).
- Proposer des solutions créatives, adaptées à la problématique de la situation.

Profil

- De formation supérieure Grandes Écoles de Commerce, 3e cycle spécialisé ou équivalent, adepte de l'utilisation de l'informatique, vous justifiez d'une solide expérience dans le conseil.
- Votre maîtrise des techniques de l'analyse financière vous permet d'être immédiatement opérationnel.
- Ouvert et rigoureux, votre sens de l'organisation allié à vos réelles qualités de communication vous prédisposent à l'animation et la prise de responsabilité.
- Poste évolutif pour candidat à fort potentiel à pourvoir à Paris.

Adresser dossier de candidature, sous la réf. 4416 à l'Agence Centrale de Publicité, BP 229, 93523 Saint-Denis cedex, qui transmettra.

---

GRECOM

recherche

## *Consultants*

**Notre spécificité** — Intervenir dans les grands projets d'organisation en intégrant la dimension humaine : études et réalisations en Organisation, Communication, Formation.

**Notre équipe** — Pluridisciplinaire, mobile intellectuellement, impliquée depuis la phase d'étude jusqu'à la mise en œuvre des actions.

**Votre profil** — Grande Ecole (ingénieur ou commerce)
Formation ou expertise complémentaire souhaitée
Première expérience professionnelle si possible dans le conseil
Intérêts pour les aspects techniques (logistique, informatique), pédagogiques et humains.

Adresser CV + lettre manuscrite à Véronique ATHENOSY GRECOM - 110 Bld Jean-Jaurès - 92100 BOULOGNE

GRECOM

Douze ans d'expérience au service de la réussite des projets

---

Conseil Audit

Manage
Organisat

---

# Managers Organisation

télécommunications sont aujourd'hui au cœur de trat gie des ent rises. Exp Consulting, pôle conseil du groupe France Tél très fort a pour devenir l'un acteurs ces enjeux. Son métier accompagner les dans développement performance grâce aux télécommunications.

**Manager expérimenté, nous proposons de rejoindre aujourd'hui l'équipe dirigeante de notre Département Conseil en Organisation et de l'accompagner dans sa croissance.**

Vous participerez une équipe de consultants et contribuerez à des missions d'optimisation et de transformation des processus de l'entreprise (vente, après-vente, production...) liées à l'introduction des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Diplômé(e) d'une école d'ingénieurs ou de commerce (idéalement cette formation), vous possédez une expérience d'au moins 5 ans en organisation au sein d'un cabinet de conseil, d'une société de services ou d'une entreprise.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV) sous réf. CO/MO4 à : Expertal Consulting - DRH, 8 impasse Bonne Nouvelle, BP 806, 75470 Paris cedex 10. e-mail

Photo : Photothèque Expertal Consulting

# Auditeurs Bancaires (H/F)

**Important**

**Etablissement**

**Bancaire Régional**

**de tout premier**

**plan poursuit son**

**développement**

**et recherche des**

Au sein de notre Etablissement Bancaire, vous serez chargé :
- De participer à la réalisation de missions d'audit et au suivi des recommandations qui en découlent ;
- De vous assurer, au cours de ces missions, de la régularité des opérations bancaires et du respect des procédures ;
- De contribuer à l'actualisation du système de contrôle interne de l'entreprise.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac +4 minimum), vous justifiez d'une première expérience professionnelle similaire, *acquise de préférence au sein d'un établissement bancaire.*

Vos aptitudes relationnelles, votre capacité d'adaptation et votre esprit d'analyse et de synthèse constitueront pour vous des atouts déterminants dans votre réussite au sein de cette fonction.

**Ce poste évolutif est basé sur TOULOUSE.**

Si vous souhaitez apporter votre compétence et votre dynamisme à une banque qui vous offrira de réelles perspectives d'évolution, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et photo) en précisant sur l'enveloppe la réf. 981229 à EVIDENCE 110/114, rue Jules Guesde - 92300 Levallois-Perret, qui transmettra.

Publicité

# on parle de vous.

## Responsables d'études stratégiques.

Quand on parle de grands projets d'envergure internationale, de clients prestigieux, d'une approche du conseil intégrant les composantes essentielles de l'entreprise: la stratégie, les technologies, l'organisation et les ressources humaines, on parle de nous.
Quand on parle de formations, d'opportunités d'évolution et de créativité pour proposer régulièrement de nouveaux axes d'études et de recherches économiques aux interlocuteurs internes, on parle de vous... Parce que vos ambitions sont aussi les nôtres et vos succès, notre réussite.

Right place*. A 27/32 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience réussie dans un cabinet de conseil, un institut d'études marketing et d'opinion ou au sein du service d'études économiques d'une grande entreprise internationale vous permet de mettre à profit vos connaissances des sources d'information et vos qualités d'analyse et de réflexion dans les secteurs suivants :
- Finance (banque, assurance, marchés financiers),
- Produits de grande consommation (commerce de détail, distribution),
- Biens d'équipement (notamment transport).

Avec 63 000 collaborateurs dans 46 pays, Andersen Consulting est le leader mondial du conseil en management et en technologies de l'information.
La mission de notre réseau global interne de recherche stratégique est d'apporter une valeur ajoutée à nos prestations de conseil en associant des méthodologies variées et une expertise sectorielle approfondie. C'est là que vous allez élargir le champ de vos compétences à l'échelle internationale, dans des secteurs d'activités diversifiés.

Right time*. Dans un contexte de très forte croissance (plus de 25 % par an), vous rejoignez l'équipe " Etudes Stratégiques " b . C'est le moment pour vous de valoriser votre ; tiel en participant activement à des recherches économiques innovantes.

Right decision*. Participer à un développement hors du commun, c'est la bonne décision.

Adressez votre dossier sous référence 0299/LM/SR01, à Andersen Consulting, Département Recrutement, 55 avenue George V, 75379 Paris Cedex 08.

www.ac.com

Publicité

**Entreprise de conseil en stratégie et marketing située à Neuilly-sur-Seine, nous nous sommes donné pour mission d'aider les grandes entreprises de services à affronter la concurrence dans les secteurs en cours de déréglementation et de mutation technologique.**
**Nous les aidons à formuler leurs nouvelles stratégies de développement, à redéfinir leurs offres de service et à optimiser leurs dispositifs opérationnels. Pour contribuer à un fort développement commercial, nous recherchons**

## UN CONSULTANT SENIOR

**A 30/35 ans, de formation supérieure (ESC, DESS, ...), consultant confirmé et commercial dans l'âme, vous avez acquis un solide savoir-faire en marketing stratégique ; nous souhaitons vous confier des missions d'études et de conseil qui comporteront, pour certaines, une dimension européenne.**

**Nos équipes alliées à vos compétences devraient vous permettre d'atteindre vos objectifs ambitieux en vous appuyant sur une équipe solide et conviviale. Anglais et/ou Allemand nécessaires.**
**Réf. 20461/CS**

## UN CONSULTANT JUNIOR

**Agé d'environ 25 ans, de formation supérieure (ESC, DESS, ...), *vous possédez une solide première expérience au sein d'une* entreprise de services ou en cabinet conseil ; vous participerez à la réalisation de nos missions en collaboration étroite avec un consultant senior.**
**Réf. 20461/CJ**

**Merci d'adresser votre CV et prétentions en précisant la référence à TPA conseil : TPA - 54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris.**

Publicité

**Spécialistes du Conseil et de l'Audit, prenez dès maintenant rendez-vous avec notre opération spéciale "Conseil/Audit" dans "Le Monde de l'ECONOMIE" du lundi 15 daté 16 février.**

REPRODUCTION INTERDITE

# INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

## Gestionnaires et financiers

Centre de Culture Scientifique dédié [illegible] la mer, OCEANOPOLIS s'agrandit pour ouvrir, [illegible] BREST, à Pâques 2000, le Premier PARC DE LOISIRS DES SCIENCES DE LA MER. Il recrute son

Océanopolis BREST

### Directeur h/f

*Rattaché au Directeur Général de la SOPAB, Société d'Economie Mixte de la Ville et de la Communauté Urbaine de **Brest**, vous assurez la direction de cet équipement structurant (CA : 90 MF, effectif : 150 personnes, [illegible] total : 300 MF).*

*Vous êtes plus particulièrement chargé de :*

- *planifier, coordonner et contrôler l'ensemble [illegible] financiers, techniques [illegible] humains,*
- *mettre en [illegible] les orientations stratégiques [illegible] communication, [illegible] politique commerciale [illegible] de partenariat,*
- *déterminer les objectifs culturels et scientifiques.*

*De formation supérieure, à la fois **manager et gestionnaire** :*

- *Vous justifiez impérativement d'une expérience probante dans la direction d'une structure, publique [illegible] privée, dans l'univers des loisirs, du tourisme ou [illegible] la culture,*
- *Soucieux du développement commercial, vos qualités relationnelles vous ont permis de développer des compétences d'encadrement et d'animation d'équipes pluridisciplinaires de haut niveau.*
- *Vous parlez couramment anglais.*

*Veuillez adresser [illegible] candidature, [illegible] la réf. MH/2553, [illegible] conseil : Maya [illegible] LIGHT Consultants - 5/7 [illegible] Jeanne Braconnier - [illegible] Meudon-la-Forêt Cedex. Tél. 01 46 01 49 50 Fax. [illegible] 46 32 56 06.*

LIGHT CONSULTANTS

---

Sartrouville

15 mn RER A de Paris - 2e [illegible] des Yvelines - 50440 habitants

*recrute*

### UN DIRECTEUR FINANCIER

**Attaché territorial**

Placé [illegible] l'autorité du [illegible] Général Adjoint, vous collaborerez [illegible] la définition et [illegible] la mise en [illegible] de la stratégie financière [illegible] la ville. Vous assurerez le [illegible] la préparation et l'[illegible] du [illegible] MF), la [illegible] de la [illegible] de la [illegible] et du patrimoine. [illegible] mènerez des [illegible], des projections [illegible] et [illegible] et [illegible] des [illegible].

[illegible], vous [illegible] méthodique [illegible] rigoureux. Chargé de l'animation [illegible] service financier, [illegible] prêterez [illegible] et [illegible] de [illegible] qualités [illegible].

Votre expérience des finances publiques, votre maîtrise des comptabilités M14, M4, [illegible] et de l'[illegible] informatique [illegible] indispensables.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire attractif.

**Merci d'adresser [illegible] et lettre [illegible] motivation à M. le Maire, 2 rue Buffon, BP 275, 78506 SARTROUVILLE Cedex.**

---

REGION RHONE-ALPES

recherche

pour la direction de l'économie, [illegible] recherche et de l'enseignement supérieur

### DEUX CHARGES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (H/F)

Sous l'autorité du responsable de l'économie, et en collaboration avec d'autres chargés de développement, vous participerez à la définition et [illegible] la mise en œuvre de politiques économiques.

Pour un poste (98/DERES 42M), vous serez chargé de mettre en place un nouveau dispositif d'appui à la création d'entreprise. Vos fonctions : développer cette procédure nouvelle en lien avec les structures d'accompagnement sur le terrain ; instruire les demandes ; s'assurer de la qualité dans la validation des projets ; préparer et participer au comité de suivi.

Pour l'autre poste (98/DERES 43M), vous assurerez l'élaboration de Contrats Régionaux Objectif Croissance destinés aux entreprises industrielles, de contrats globaux de développement et de certains dossiers d'immobilier d'entreprise en zone rurale. Vos fonctions : instruire les projets, négocier avec les partenaires et rencontrer les chefs d'entreprises, analyser les projets en apportant votre expertise économique, piloter des cabinets conseils, présenter les dossiers [illegible] des comités techniques, s'assurer du suivi et de la bonne exécution des contrats.

PROFIL : FONCTIONNAIRES, CADRE A des Collectivités Territoriales ou de l'État :

- [illegible] formation supérieure en [illegible] gestion...,
- expérience préalable de conduites de projets à dimension économique, familiarisé avec le monde de l'entreprise,
- capacités d'analyse et de synthèse, qualités relationnelles et de négociation, sens du travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature, lettre de candidature manuscrite + C.V. + photo, sous la référence choisie à : REGION RHONE-ALPES - Direction des ressources humaines [illegible] route [illegible] Paris - B.P. 19 - [illegible] CHARBONNIERES-LES-BAINS CEDEX

---

### Auditeur

ACOSS

***L'ACOSS est la Caisse Nationale du Recouvrement (13 000 personnes dans 105 URSSAF et 7 centres informatiques) qui collecte les ressources de la Sécurité Sociale ([illegible] 300 milliards de Francs par an). Au sein de la Direction de l'Audit nous créons un nouveau poste d'AUDITEUR.***

**Mission** : responsable du contrôle qualité des procédures et de ses données, vous assurez les opérations [illegible] en [illegible], supervisez [illegible] opérations [illegible] en URSSAF [illegible], pilotez [illegible] actions de formation, concevez les tableaux de bord de synthèse.

**Profil** : 28-30 ans environ, [illegible] formation Bac + 5 en gestion, université ou grande école de commerce, vous justifiez [illegible] d'expérience [illegible] acquises [illegible] le [illegible] banque, [illegible] ou protection sociale. [illegible] d'adaptation [illegible] une [illegible] disponibilité [illegible] indispensables pour [illegible] ce poste [illegible] 11ème. Rémunération [illegible] départ : 240 [illegible] KF [illegible] profil [illegible] expérience.

Merci [illegible] + C.V. + photo [illegible] précisant [illegible] l'enveloppe la référence BR0199A, [illegible] Rémi GUEVEL - *RH PARTNERS* - 365 rue de V[illegible] 75015 [illegible] consulter http://www.rh-partners.com

RH PARTNERS

BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, LYON, MARSEILLE, PARIS, POITIERS, [illegible] RENNES, ROUEN, SOPHIA [illegible] CANTON, [illegible] KONG.

---

**296 000 Cadres de l'administration sont des lecteurs du Monde***

* source IPSOS Cadres actifs 1997 LNM

## Avis de concours [illegible] la fonction publique territoriale

LE CENTRE [illegible] GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE [illegible] DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION [illegible] LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (centre organisateur)

*[illegible] EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE*

### D'INFIRMIER TERRITORIAL HORS CLASSE

**ouvert aux fonctionnaires appartenant au [illegible] d'emplois des infirmiers territoriaux (homme ou femme)**

[illegible] limite [illegible] dépôt [illegible] d'inscription : *22 avril [illegible]*

[illegible] des épreuves : *[illegible] 2 juin 1999.*

Lieu [illegible] épreuves : *42, [illegible] Romainville - [illegible] 19ème.*

*Adresse [illegible] laquelle [illegible] dossiers [illegible] candidature doivent être [illegible] :*

Centre Interdépartemental de Gestion [illegible] la [illegible] Couronne de la Région Ile-de-France 3, [illegible] de Romainville - [illegible] PARIS [illegible] 19

---

[illegible] DE CONCOURS n° 99-03

**Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône organise pour son département et pour le compte des Centres de Gestion de l'Isère et de la Loire :**

***UN CONCOURS INTERNE ET UN CONCOURS EXTERNE***

### D'ANIMATEUR TERRITORIAL

Les épreuves auront [illegible] à Lyon à partir du 11 mai [illegible].

Le concours est ouvert pour 51 postes :

- **concours** [illegible] aux candidats titulaires du [illegible] Technicien de [illegible] Populaire [illegible] de la [illegible] (BEATEP) [illegible] postes.
- **concours interne** : 12 postes, soit :
  - [illegible] postes ouverts aux agents publics justifiant au 1er janvier 1999 de 4 ans au moins de services publics
  - [illegible] postes [illegible] aux agents [illegible] titulaires ou non titulaires, exerçant [illegible] fonctions d'animation, en fonction à la date du 27 [illegible] 1998 et justifiant, au 1er janvier 1999, de [illegible] ans au moins de services publics effectifs.

***RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION***

Les dossiers de candidatures sont à retirer du 10/03/1999 au 09/04/1999 inclus au :

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône 18, rue docteur Edmond Locard - 69322 LYON Cedex 05**

sur place ou par courrier (joindre une enveloppe 24 x [illegible] affranchie à 6,70 Frs et libellée aux nom et adresse du candidat).

***DATE LIMITE DE DEPOT OU D'EXPEDITION DES DOSSIERS COMPLETS***

Vendredi 9 avril 1999 minuit, le cachet de la [illegible] faisant foi, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône.

---

### LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

organise un concours [illegible] avec épreuve

### d'ASSISTANTS TERRITORIAUX MÉDICO-TECHNIQUES

(spécialité technicien qualifié de laboratoire)

[illegible] partir du 11 mai [illegible]

**Nombre de postes ouverts : 3**

**Peuvent faire acte [illegible] candidature, les personnes de nationalité française, titulaires du diplôme d'Etat de [illegible] médicales, ou d'un D.U.T. ou d'un B.T.S. ou de tout autre diplôme ou titre homologué au niveau III ou [illegible] un niveau supérieur dans [illegible] domaine des sciences de l'environnement, de la physique, de [illegible] chimie, de la biologie, de l'agroalimentaire, de l'agronomie ou des sciences vétérinaires.**

**Quant aux ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, souhaitant concourir, ils devront présenter soit la copie du titre ou du diplôme obtenu dans leur Etat d'origine et reconnu comme équivalent au diplôme français requis, soit la décision rendue par [illegible] commission instituée par le décret n°94.743 du 30 août 1994 modifié, assimilant leur diplôme à un diplôme français ainsi que la copie du titre ou du diplôme étranger ayant fait l'objet [illegible] la décision d'assimilation.**

**Les candidatures doivent être adressées au Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire - Direction des Ressources Humaines B.P. 32.17 - 37032 TOURS Cedex.**

**Clôture des inscriptions : 9 avril 1999 (dernier délai) (le cachet de la poste faisant foi).**

TOURAINE

CONSEIL GÉNÉRAL D'INDRE-ET-LOIRE

---

**Le Centre de Gestion de la Meuse organise entre le 25 et le 28 mai 1999 en convention avec le Centre de Gestion de la Meurthe-et-Moselle un concours externe sur titre avec épreuve pour le recrutement d'infirmiers territoriaux (4 postes ouverts).**

**Le Centre de Gestion de la Meuse organise entre le 10 mai et le 14 mai 1999 un concours externe sur titre avec épreuve pour le recrutement d'un assistant socio-éducatif spécialité "éducation spécialisée" (1 poste ouvert).**

Période légale d'inscription : du 1er mars 1999 au 27 mars 1999 inclus.

Dossier de candidature transmis sur demande [illegible] : joindre une enveloppe [illegible] 160 x 220 avec nom et adresse et affranchie à 4,50 francs, au Centre de Gestion de la Meuse, 92, rue des Capucins - BP 54 - 55202 COMMERCY CEDEX.

**Tous les dossiers d'inscription devront être envoyés ou déposés au :**

**Centre de Gestion de la Meuse pour le 8 avril 1999 dernier délai le cachet de la poste faisant foi.**

---

**Le Monde**

**N° 1 sur les Cadres de l'Administration et des Collectivités Locales***

* Source : IPSOS Cadres Actifs 97 LNM

conditions) et qui offrira concours, et justifier d'une [illegible] précédentes.

*Francine Aizicovici*

REPRODUCTION INTERDITE



# INITIATIVES LOCALES

*les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales*

## Cadres territoriaux

*Etablissement Public de l'Etat agissant dans le domaine de l'Environnement [illegible] la Protection de l'Eau (500 personnes - 5 Milliards de Francs d'interventions) recherche pour [illegible] siège basé à Nanterre son :*

### DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS EXTERIEURES H/F

**Votre mission :** Rattaché au Directeur Général et membre du Comité de Direction, vous [illegible] chargé de concevoir et mettre [illegible] la politique globale de communication, [illegible] coordination et en cohérence [illegible] les différents directeurs du siège et de province.
Vous [illegible] les publications [illegible] la production éditoriale [illegible] développerez les relations [illegible] les médias [illegible] milieux *institutionnels* [illegible] *associatifs.*

**Votre profil :** 30-45 ans, de formation supérieure scientifique ou [illegible] sciences humaines (Sciences Po, Celsa...), [illegible] possédez une expérience significative [illegible] la fonction, dans le *secteur public* [illegible] *dans le secteur privé mais ayant développé* des [illegible] avec des réseaux du [illegible] public.
Manager expérimenté, vous [illegible] organisé [illegible] vous [illegible] une grande aisance dans vos relations, [illegible] extérieures qu'avec vos équipes.

Adressez votre dossier [illegible] candidature (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle [illegible] prétentions) [illegible] la référence FL0107 à [illegible] Conseil Frédéric LAMBIN, AXAD - Parc Avenue - 2, rue de la Camoy - 59130 Lambersart, qui [illegible] votre candidature en toute confidentialité.

AXAD
MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

---

*Ville contemporaine jeune (35 ans)*
*Cité d'avenir avec le parc d'activités technologiques et tertiaires CITIS*
*Cité de communication interactive avec Internet Citoyen*
*2ème ville du Calvados, membre du District du Grand Caen*
*La Ville d'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR*
*25 000 habitants - 565 agents*
*recherche le*

### CHEF DE PROJET DU CONTRAT DE VILLE H/F

[illegible] privilégié du Maire, [illegible] l'équipe de [illegible] sous la responsabilité du Directeur [illegible] Services, [illegible] de construire [illegible] futur CONTRAT DE VILLE 2000 - 2006 en :
- *utilisant l'amplitude des champs d'application de la problématique urbaine :* enjeux urbains, habitat, économie, action sociale, développement du lien social et de la citoyenneté ;
- mobilisant les différents dispositifs mis en place par les Pouvoirs Publics ;
- assurant les débats nécessaires entre les Elus, les associations, les habitants, les responsables du District du Grand Caen (élaboration du contrat d'agglomération), de la Région, de l'Etat (préparation du Contrat de Plan) et de l'Europe (réforme des fonds structurels européens liés à l'objectif 2).

De formation supérieure pluridisciplinaire, vous avez acquis une expérience confirmée d'animation des dispositifs de la politique de la ville ainsi qu'une très bonne connaissance des méthodologies et des acteurs nécessaire à une requalification urbaine impliquant : - la pratique de l'évolution urbaine de la Ville ; - du travail sur le terrain ; - une capacité d'ouverture sur l'extérieur avec un tempérament [illegible] négociateur ; - une capacité d'analyse, de travail partenarial et de montage [illegible] projets ; - le sens du service public.
Vos qualités relationnelles (écoute et dialogue), votre sens du travail en équipe, votre disponibilité seront parmi les critères déterminants du choix.

FC Conseil — Recherche et Evaluation de Cadres et Dirigeants

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 22 février votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous la référence CUR99011M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS. E-mail : fcconseil@fcconseil.fr

---

*membre de SYNTEC*

VNF — Voies Navigables de France

### *Un Directeur Adjoint pour valoriser les Voies Navigables de France.* H/F

L'Etat nous a confié la gestion et la valorisation du domaine public fluvial ([illegible] 000 ha, [illegible] 000 kms de canaux et rivières). Dans l'objectif de croissance des ressources de VNF, nous recherchons pour notre Directeur du développement, un adjoint Chargé des affaires domaniales et juridiques.
Responsable de 3 départements du siège (10 collaborateurs), vous mobilisez vos équipes au service des régions et de tous les agents décentralisés. Vous faites recenser le domaine, valorisez les initiatives locales, imaginez les projets de développement (touristiques, culturels, commerciaux, sportifs...), faites monter des opérations "phare" sur [illegible] sites pilotes, assurez les montages juridiques avec tous les partenaires.
Vous êtes un animateur expérimenté du développement territorial. Diplômé Bac + 5, vous apportez votre savoir-faire en direction de projets, vos méthodes, vos talents pédagogiques, votre sens du service et des résultats. Si ce profil vous correspond, merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite et rémunération actuelle sous référence 443-7, à SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

SIRCA *Anticiper la réussite*

---

## OFFICE PUBLIC VILLE D'AUBERVILLIERS

(Seine-Saint-Denis) plus de 9 000 logements — RECHERCHE

pour une de ses antennes (4 000 logements)

### son responsable

L'Office, engagé dans une politique de décentralisation souhaite pérenniser les actions qui ont été entreprises dans *l'intérêt des locataires et dans le sens de l'amélioration des prestations qui leur sont dues.*
**Rattaché à la direction du patrimoine.**
**MISSIONS** ▪ Manager une équipe d'une [illegible] d'agents (techniciens administratifs et agents de proximité) ▪ Définir les priorités techniques et les interventions en liaison avec les services du siège ▪ Piloter une douzaine de bureaux d'accueil ▪ Animer, coordonner et contrôler toutes les actions de terrain.
**PROFIL** ▪ Manager confirmé et [illegible] travail en partenariat en relation avec les structures de quartiers ▪ Sens des responsabilités et de l'organisation. Rigueur et capacité de négociation nécessaire ▪ Expérience professionnelle similaire ou dans le logement social souhaitée ▪ Pratique de l'outil informatique et maîtrise de la gestion bud[illegible] ▪ Disponibilité.
**CONDITIONS DE RECRUTEMENT** ▪ Rémunération statutaire plus régime indemnitaire. Poste à pourvoir rapidement.

— Adresser candidature avec photographie et CV à M. le Président, 122, rue André-Karman, 93300 Aubervilliers. —

---

## LA VILLE D'ARLES

(Bouches-du-Rhône)

54000 habitants - recrute

### CHARGÉ DE MISSION H/F

**«Arles ville numérique-Médiapôle»**

**Cadre A**

Au sein de la direction de l'action Economique, composée de 15 collaborateurs, vous participerez à la mise en œuvre du projet «Médiapôle» : projet économique centré sur l'image numérique. MISSIONS : ● négociations auprès des investisseurs privés et institutionnels, ● montage et suivi des dossiers de financement des opérations, ● organisation et mise en place d'un centre de ressources et de formation aux métiers de l'image numérique, ● participation au plan câble de la ville et à toutes les actions tendant à favoriser le concept «Arles, ville numérique».

PROFIL : ● niveau d'étude : ingénieur ou Bac + 4, ● dynamique et d'une grande disponibilité, vous bénéficiez d'une expérience dans une SSII, si possible dans une fonction commerciale et de sérieuses références dans les technologies du multimédia.

Recrutement statutaire ou contrat de 3 ans renouvelable. Salaire à négocier selon l'expérience.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions à M. le Maire d'Arles, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 196, 13637 Arles cedex.

VILLE D'ARLES

---

## Le Conseil Général de l'Ariège

recrute par [illegible] mutation, de détachement ou inscription sur liste d'aptitude

### *un Directeur Territorial*

***à la Direction des [illegible]***

[illegible] du Directeur Général [illegible] services, vous serez chargé [illegible] d'un budget de [illegible] millions de francs (et de quatre budgets annexes), assurerez la gestion de la dette et de la trésorerie et mènerez [illegible] études financières prospectives et rétrospectives.
Vous serez épaulé par une équipe de onze personnes (dont deux cadres A), et bénéficierez de procédures et de moyens informatiques éprouvés.

Vous justifiez d'une expérience des finances publiques et connaissez les outils informatiques. Doté du sens du contact et de l'analyse, vous êtes disponible.

Merci d'adresser candidature manuscrite et CV à M. le Président du Conseil Général de l'ARIEGE, Hôtel du Département, DRH, BP 23, 09008 FOIX Cedex. [illegible]

*La terre courage*

---

## *Le centre culturel de Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire, Auvergne),*

*Centre du paysage en préfiguration,*

*recrute*

### UN CHEF DE PROJET (H/F)

Dans le cadre de la préfiguration du Centre du paysage, l'association "Centre du paysage, centre culturel de Lavoûte-Chilhac" recherche un chef de projet chargé d'élaborer pour décembre 1999 un projet sur 3 ans : [illegible] de la programmation du Centre du paysage, d'un budget négocié avec les partenaires, d'une convention triennale susceptible d'obtenir le label Centre culturel de rencontres.

*Le candidat a une expérience significative dans la direction et la gestion d'un centre culturel et con[illegible] les réseaux culturels* et du paysage en France et en Europe.

Poste à pourvoir début avril [illegible]

Lettre de motivation et curriculum vitae détaillé à adresser avant le 28 février 1999 à :

**Monsieur le directeur régional des affaires culturelles**
**Hôtel de Chazerat - 4, rue Pascal - 63000 CLERMONT-FERRAND**

---

## CENTRECO

*Agence de développement économique de la région Centre,*

[illegible]

### DIRECTEUR

A la tête d'une équipe [illegible] 6 collaborateurs, vous assurerez [illegible] d'évaluation, d'information [illegible] de promotion économique [illegible] la région. [illegible] animerez et organiserez sur [illegible] terrain [illegible] *avec les développeurs qui participent à la mise en œuvre de la politique régionale.*

[illegible] de [illegible] publiques [illegible] de communication déjà expérimenté [illegible] développement économique [illegible] Collectivités Locales, parlant [illegible] l'anglais, [illegible] 30 et 35 ans et :
- une [illegible] supérieure Grande Ecole ou Université,
- *une expérience de terrain du développement local et du travail en réseau avec les acteurs locaux.*

FC Conseil — Recherche et Evaluation de Cadres et Dirigeants

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation avant le 1er mars sous référence CDE99032M à FC Conseil, [illegible] rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS. *e-mail : fcconseil@fcconseil.fr*

---

**Pour insérer vos annonces dans la rubrique**

**"INITIATIVES LOCALES"**

**Contactez le : ☎ 01-42-17-39-42 - (Fax : 01-42-17-39-38)**

هكذا من الاصل



REPRODUCTION INTERDITE



REPRODUCTION INTERDITE

# INITIATIVES LOCALES

*les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales*

## Cadres territoriaux

**La Région Haute-Normandie** recrute selon conditions statutaires, par voie de mutation ou de détachement

### UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
**Administrateur**

Membre de l'équipe de direction générale :
- vous animerez et coordonnerez en liaison étroite avec le Directeur Général des Services, les directions opérationnelles et fonctionnelles.
- vous participerez à la mise en œuvre de choix stratégiques de la politique régionale en tant que force de proposition.
- vous garantirez l'application des objectifs annuels et pluri-annuels approuvés par l'exécutif et l'assemblée régionale.
- vous veillerez au strict respect des procédures administratives, juridiques et financières des collectivités territoriales que vous maîtriserez.

Vous possédez également :
- une expérience confirmée tant pour les directions fonctionnelles qu'opérationnelles,
- des qualités de management, d'animation, de dialogue et de motivation d'équipes,
- le sens de l'organisation, des responsabilités, des capacités d'analyse, de synthèse et de rigueur,
- un esprit d'initiative et une grande disponibilité.

Une connaissance des problématiques d'aménagement régional serait appréciée.

REGION HAUTE NORMANDIE

Merci d'adresser lettre de motivation, CV + photo + dernier arrêté statutaire + dernière fiche de notation, sous réf. 9903, à M. le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie, Service des Ressources Humaines, 25 bd Gambetta, BP 1129, 76174 ROUEN Cedex, pour le 8 mars 1999 dernier délai.

---

*Organisme interdépartemental du Pas-de-Calais comprenant 300 agents recherche son*

### Directeur des Services aux Entreprises h/f

Auprès du Directeur Général, vous optimisez la qualité des prestations à destination des entreprises de la circonscription et contribuez à la promotion de l'image de l'institution auprès des acteurs économiques en animant un service de 30 personnes. Vous assumez également la fonction de Chef de marché Commerce

Plus particulièrement, vous avez pour mission de diagnostiquer les attentes des entreprises pour proposer, organiser et suivre des axes de soutien à leur développement. En tant qu'interlocuteur privilégié des unions commerciales, vous animez le tissu commercial de la circonscription. Vous représentez l'organisme auprès des administrations de l'Etat, des instances régionales, départementales et locales ainsi que des agences de développement.

Enfin, vous présentez aux instances dirigeantes les plans d'actions et les propositions budgétaires formulées par les chefs de marchés et exécutez vos budgets.

De formation grande école de commerce, âgé de 35 à 45 ans, votre expérience professionnelle a été acquise en entreprise ou en structure de développement économique publique ou privée. Votre aisance relationnelle, vos capacités de négociation et de management d'équipe sont des atouts supplémentaires. La pratique de l'anglais et la connaissance du tissu économique local sont souhaitées.

*Merci d'adresser votre candidature CV, lettre, photo et prétentions sous réf. 54/903 à notre conseil* KEY MEN, *96, rue Nationale 59800 Lille*

KEY MEN

---

**La rubrique "Initiatives Locales"**
**est le rendez-vous hebdomadaire des Cadres de l'administration.**
**Pour tous renseignements, contactez le : ☎ 01-42-17-39-42 - Fax : 01-42-17-39-38**

## Dirigeants

Organisation internationale, **Galco Group Limited** est membre du groupe **JLA International** et conduit ses activités en Europe, aux USA et au Canada. Notre spécialité est d'aider nos clients à accroître leurs résultats en réalisant des améliorations importantes au niveau de leurs performances et de leurs profits. Nous poursuivons actuellement notre croissance en France et en Europe.

Si vous êtes intéressé par une activité de collaborateur indépendant, si vous avez une expérience de

### Président ou Directeur Général

dans une société industrielle ou de services (grande ou moyenne), si vous ne souhaitez plus être salarié d'une organisation mais retrouver la maîtrise de votre futur si vous aspirez à des gains élevés... vous avez la possibilité d'accomplir ces objectifs au sein de notre équipe.

A l'issue d'une période de formation préalable intensive et très sélective, vous travaillerez initialement en France comme collaborateur indépendant sous la supervision du directeur général de la société.

La maîtrise du français et de l'anglais est indispensable. La connaissance d'une autre langue sera un plus apprécié.

Adresser CV et lettre en anglais à notre bureau de représentation :

**GALCO International Limited, 38 rue de Berri, 75008 Paris**

e-mail : «hgda@imaginet.fr»

## Cadres Commerciaux

PORT DE ROUEN VALLEE DE SEINE

*Engagés dans la compétition internationale nous développons une stratégie commerciale offensive. Pour animer les équipes chargés de cette mission, nous recherchons:*

*CHEF du SERVICE CLIENTS et RELATIONS EXTERIEURES*

***Votre Mission:***
*- Animer et fédérer les équipes autour d'un projet*
*- Mise en place de nouveaux trafics et consolidation des trafics existants sur le Marché hinterland*
*- Participer avec le Directeur Commercial et de la Communication à la définition du plan d'actions en matière commerciale et des relat. extér., en assurer la mise en oeuvre et le suivi*

***Votre Profil:*** *Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, avez une exp. prof. réussie dans le transport international et maîtrisez l'anglais couramment*

***Si ce challenge vous motive, merci d'adresser rapidement votre candidature (lettre de motiv. manusc.+CV + prétentions) Service du Personnel 34, Bd de Boisguilbert BP 4075 76022 ROUEN Cedex Tél.02.35.52.54.67***

---

CADRES ON LINE

***Retrouvez toutes les annonces du Monde :***
*INTERNET = http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi*
*MINITEL = 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)*

© REPRODUCTION INTERDITE



## Conseil - Audit

La dimension dont vous avez besoin,
les projets dont vous avez envie,
le style qui vous convient.

Et votre talent devient conseil

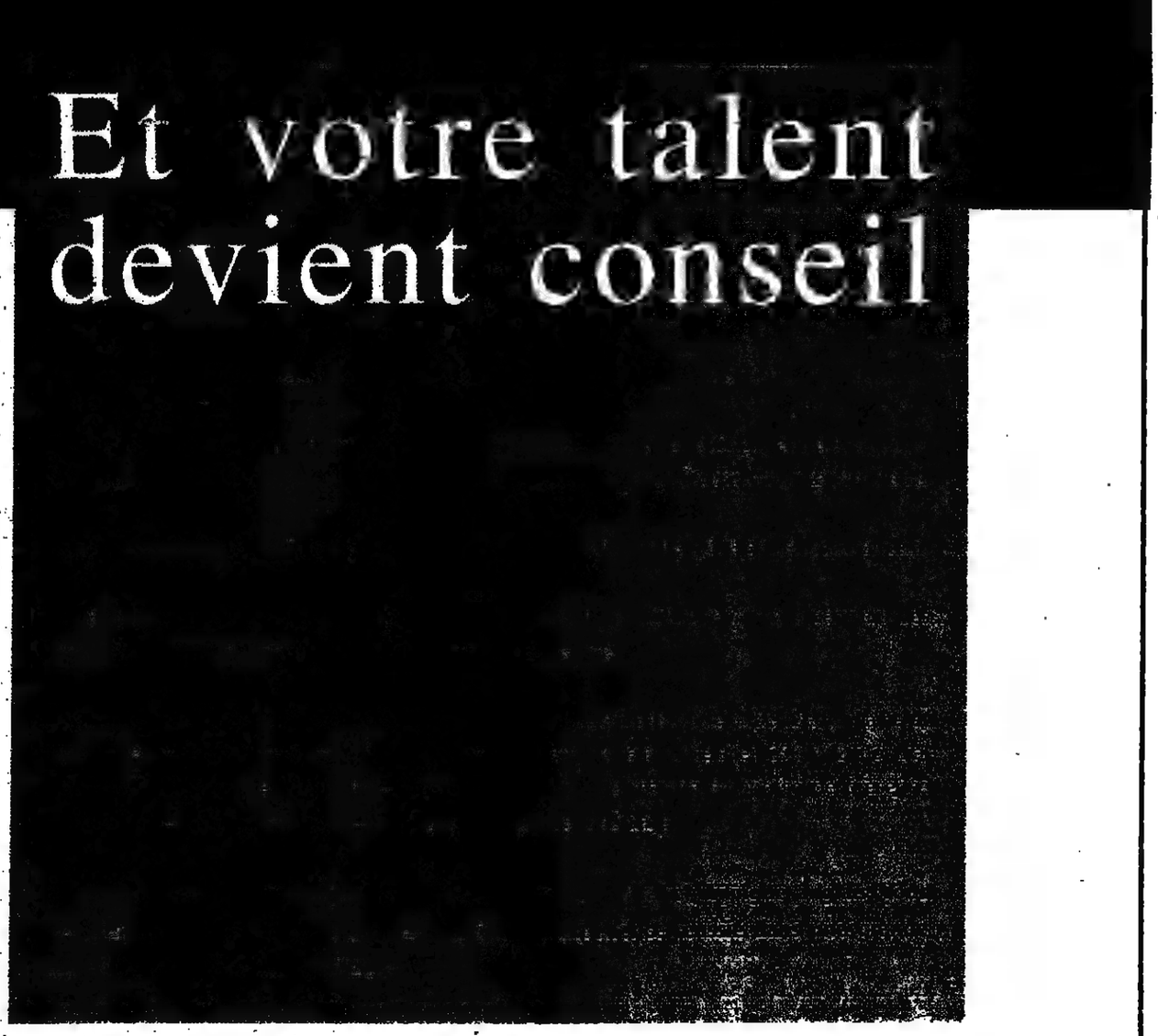

Merci d'adresser votre candidature et CV à Valérie Giroguy sous référence LM08/02

CSC Peat Marwick - Tour Framatome -1, place de la Coupole, 92084 Paris La Défense

CSC Peat Marwick

CSC Computer Sciences Corporation

هكذا من الاصل



REPRODUCTION INTERDITE



REPRODUCTION INTERDITE

# Juristes - Ressources humaines

membre de SYNTEC

## Consultant

Notre savoir-faire depuis plus de 10 ans : le conseil en recrutement de cadres moyens, cadres supérieurs et cadres dirigeants.

[illegible] : de grandes entreprises et beaucoup de PME, soit filiales françaises de groupes internationaux, soit entités françaises indépendantes.

Nous avons entrepris, ces dernières années, de développer nos interventions dans des domaines que nous voulons renforcer par la venue d'un nouveau Consultant (coaching, gestion des carrières, aménagement du temps de travail, gestion prévisionnelle des emplois...), bref, le domaine du conseil en ressources humaines.

Nous avons la volonté d'accroître le savoir-faire du cabinet en élargissant le champ de compétences de chacun de ses collaborateurs, au profit d'une clientèle fidèle et [illegible] que nous continuerons de développer ensemble.

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience significative du conseil auprès des entreprises et parlez couramment l'anglais. Humainement, vous êtes un homme de petite structure, reconnu par une clientèle qui vous est attachée et que vous savez développer de manière qualitative.

Si cette perspective de collaboration vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions salariales), sous la réf. LM/C, à Michel Garnier & Associés, 8 av. Delcassé, 75008 PARIS. Consultez notre site internet : http://www.mgarecrut.com
[illegible] : bienvenue@mgarecrut.com

MG&A
Michel Garnier & Associés

---

Groupe Financier en pleine expansion, [illegible] recherche son

## Juriste d'Affaires (H-F)

**Véritable conseil auprès de vos interlocuteurs :**
- Vous accompagnez les directions opérationnelles et fonctionnelles dans le traitement de l'ensemble des affaires juridiques, notamment lors de l'étude et de la réalisation des interventions financières (prises de participations, protocoles d'accord, pactes d'actionnaires, droit boursier, etc...) ou de la mise en place de contrats de recherche & développement.
- Vous êtes en mesure de conseiller, en matière juridique et fiscale, les filiales du groupe et les organismes professionnels de son secteur.

Diplômé de l'enseignement supérieur, d'un DESS en droit des affaires et/ou fiscalité, ou d'un DJCF, **votre expérience de 5 à 10 ans maximum** au sein d'une entreprise, d'une banque d'affaires ou d'un cabinet de conseil juridique vous permet d'aborder tous les aspects juridiques rencontrés dans la vie d'une société.

Vous faites preuve d'une grande capacité de travail, de rigueur et d'aisance relationnelle et d'un bon sens de la négociation. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite + CV ainsi que vos prétentions, **sous la référence DJA,** à notre Conseil **Linden** 3, Avenue du Président Wilson – 75116 PARIS

Linden

---

## PROFIL RH

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

**Nouvelle adresse :**
*105, rue des Moines*
*75017 Paris*
*Tél : 01 40 25 47 [illegible]*
*Fax : 01 [illegible] 25 03 88*

---

## Conseil Audit

*Dans le conseil aussi les plus gros ne sont pas toujours les plus forts.*

Présents sur le marché du conseil depuis 10 ans, qualifiés OPQCM et certifiés ISO 9001, la qualité de nos prestations en France comme à l'étranger (50 % du CA est réalisé à l'international) nous a permis de gagner la confiance des plus grandes entreprises. Vous nous devenez leur partenaire. Vous les accompagnerez, de la stratégie à la mise en œuvre des plans d'action. Notre priorité : leur transmettre le savoir-faire de notre cabinet qui s'articule autour de trois axes : concevoir, produire et distribuer. Cette démarche implique d'établir avec chacun une relation de confiance. Pour vous, c'est l'opportunité de voir se réaliser vos projets et d'en valider la justesse. Le sur-mesure pourrait résumer notre conception du conseil.

Votre réussite sur nos concepts originaux, sur nos bases fortes impliquant des transformations profondes et des réalisations à court terme.

En rejoignant notre équipe, vous choisissez de travailler sur des projets ambitieux et de mener intégralement vos missions. A bac + 4/5, de formation supérieure (grandes écoles d'ingénieurs, Normale Supérieure, MBA...), vous avez idéalement une première expérience dans le conseil ou l'industrie ou du marketing. Cependant votre personnalité sera déterminante. Vous avez d'un sens très relationnel précis et d'un réel esprit d'analyse et de synthèse, l'envie d'entreprendre vous caractérise. Capable de créer un partenariat avec vos clients, vous savez à la fois anticiper, provoquer, déranger et convaincre tout en sachant aller de leur apporter une vision nouvelle de leur avenir.
Si vous privilégiez la qualité et la performance, bienvenue chez Siris.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. LM/0802, à [illegible] Partenaires S.A., 50 rue Marcel-Dassault, 92100 Boulogne-Billancourt.

SIRIS

MEDIA AVERTEM

---

Groupe industriel de premier plan dans le domaine des matériaux énergétiques et de la chimie (5 milliards de francs de CA, 5 200 personnes), notre politique de diversification et notre stratégie de développement externe nous permettent d'occuper aujourd'hui de solides positions industrielles et commerciales.
Organisés en Unités Opérationnelles autonomes correspondant à nos savoir-faire dans la Chimie, l'Espace, la Défense et la Pyrotechnie, nous exportons dans plus de 70 pays la totalité de nos productions réalisées sur une quarantaine de sites.

## Juriste contentieux

Au sein de la Direction Financière et Juridique du Groupe auprès du Directeur des Assurances et du Contentieux, vous avez la charge du traitement des litiges pré-contentieux et contentieux du Groupe tant en France qu'à l'étranger. En relation permanente avec les Unités Opérationnelles et vos conseils, vous participez activement à la rédaction des contrats ; vous pourrez également représenter la société lors des expertises judiciaires et élaborer des protocoles transactionnels.

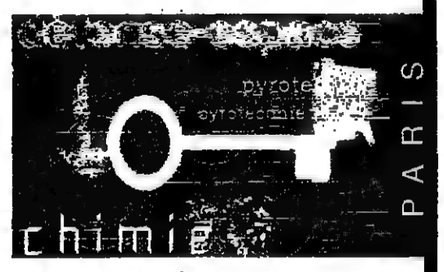


A 35 ans environ, de formation juridique supérieure en droit privé, vous désirez valoriser une expérience acquise de préférence en cabinet. Autonome et pragmatique, vous savez allier la rigueur à un relationnel aisé. La pratique courante de l'anglais est bien entendu nécessaire dans cette fonction.
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions), sous réf. JC, à Hervé CRESPIN, Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales, 12 Quai Henri-IV 75181 Paris Cedex 04 ou h.crespin@snpe.fr.

GROUPE SNPE

---

## Consultant junior (H/F)
### Recrutement de cadres et de dirigeants

**Secteur assurance** - Leader mondial du conseil en management et en technologie, PA Consulting Group (2 500 personnes dans 20 pays) a bâti et développé sa renommée en France sur le conseil en recrutement, l'évaluation et le développement, ainsi que le management du changement. Pour renforcer notre croissance, nous souhaitons intégrer un jeune consultant pour l'activité de conseil en recrutement de cadres et dirigeants dans le secteur de l'assurance où notre leadership est reconnu. Ce consultant mènera des missions de recrutement en s'appuyant sur l'infrastructure d'un grand groupe. A terme, il gérera et développera de façon autonome un portefeuille de clients. Ce poste basé à Neuilly, s'adresse aussi à un chargé de recrutement souhaitant intégrer le secteur de l'assurance et désirant s'investir dans une nouvelle carrière, ainsi qu'à un consultant junior issu d'un cabinet de conseil et ayant réalisé des missions significatives dans le secteur de l'assurance. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire. Écrire en précisant la référence 0975/DB/CJ à Monsieur BAUD-BERTRAND - PA CONSULTING GROUP - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.74. Vous pouvez également envoyer votre CV à l'adresse **dominique.baud-bertrand@pa-consulting.com** ou en remplissant notre formulaire de candidature sur notre site **www.pa-jobworld.com**

Global Recruitment

PA Consulting Group

---

Un Juriste H/F

Monde de carrières à portée de clic

ÉPRODUCTION INTERDITE



# Juristes Ressources humaines

## Juriste d'entreprise droit des sociétés (75)

- Analyse de dossiers complexes dans le cadre de restructurations, montages sociétaires (fusions, acquisitions).
- Modifications statutaires, approbation des comptes, secrétariat juridique de 20 sociétés.
- Veille législative sur les accords commerciaux.
- Formation Bac+4/5, 3 à 7 ans d'expérience en sociétés de services.
- Rémunération 250 KF.

■ Réf. TAP 20.178

## Juriste unique droit social-droit des sociétés (91)

- conseil et suivi des dossiers liés à la vie des contrats individuels de travail.
- Formation BAC+5, 2 ans d'expérience minimun dans la fonction.
- Anglais courant.
- Rémunération 250 KF.

■ Réf. TLC 20.214

## 2 juristes droit social (91 et Province)

- Gestion des négociations collectives avec les instances syndicales
- Mise en place et suivi d'un accord d'entreprise sur les 35 heures.
- Conseil auprès de la direction sur la politique sociale et sur la gestion du personnel.
- Formation supérieure + 15 à 20 ans d'expérience dans la fonction.
- Rémunération ± 500 KF.

■ Réf. TAR 20.234/20.235

Envoyez votre CV à PAGE INTERIM JURIDIQUE
52, rue de la Bienfaisance 75008 Paris
ou déposez le sur notre site Web http://www.pageinterim.com
Tél. 01 53 77 33 33 - Fax. 01 40 75 04 80

PAGE intérim — Juridique —
Conseil en recrutement temporaire spécialisé

## AVOCAT EN DROIT DES SOCIÉTÉS
**Reims**

Nous sommes un **cabinet d'avocats de grande notoriété**, membre d'un important réseau français et international. Notre développement nous amène à renforcer notre équipe spécialisée en droit des sociétés. Le titulaire du poste se verra confier une clientèle d'entreprises situées à l'intérieur du pôle économique Reims - Epernay - Châlons-en-Champagne pour laquelle il assurera des **prestations de haut niveau** allant de la modification de structure juridique au conseil en stratégie. Agé d'au moins 28 ans, titulaire du CAPA et d'une **maîtrise de Droit** au minimum, à l'aise dans l'utilisation des moyens informatiques, il aura acquis une **expérience de 2 à 5 ans** en cabinet ou dans le service juridique d'une entreprise.

Il s'agit d'une **très belle opportunité** car, outre une grande autonomie et des facilités de formation, de larges **possibilités d'évolution de rémunération et de responsabilités** sont ouvertes.

Pour la saisir, merci d'adresser votre candidature sous référence K.02.543 à notre Conseil, Daniel LANDEAU, qui vous garantit réponse et discrétion totale.

**HUMANOR**
**Département Conseil en Recrutement**
**18, Résidence Flandre - 59170 CROIX**

GROUPE Crédit

**Premier courtier d'assurance français recrute**

## Un Juriste H/F

Notre croissance nous conduit à renforcer notre pôle d'expertise juridique. Rattaché au directeur juridique, vous réaliserez des études et conseillerez avec pertinence les opérationnels : vous interviendrez dans tous les domaines du droit des affaires (droit commercial, de la concurrence, informatique...) et bien entendu du droit des assurances, sans pour autant exercer un rôle technique. Force de proposition, vous établirez, négocierez, validerez des contrats.
Titulaire d'une double formation, d'un troisième cycle en droit des affaires et en droit des assurances, vous justifiez impérativement d'une expérience de cinq ans en entreprise ou dans un cabinet.
Vos capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, votre aptitude au travail d'équipe, sont vos atouts pour réussir dans ce poste dont la variété des dossiers traités constitue la richesse.
**Lieu de travail :** Neuilly sur Seine.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, lettre manuscrite, rémunération actuelle) sous référence JUR/MFC à*

GRAS SAVOYE
Tant qu'il y aura des risques

*GRAS SAVOYE*
*Direction des Ressources Humaines*
*B.P. 129*
*92202 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.*

## *Un Monde de carrières à portée de clavier*

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

*Recherche multi-critères :* fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le* ***jeudi***

Une façon

***SIMPLE***
***FIABLE***
***EFFICACE***

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

# Gestion Finance

*Ce sont nos clients qui, depuis trois siècles, ont forgé la réputation de la Banque NSM en matière de savoir-faire, de confiance et de discrétion. Ce sont nos équipes qui perpétuent cette tradition de professionnalisme et de modernité, dans une banque membre de l'un des réseaux les plus étendus au monde, le Groupe ABN AMRO.*
*Nos services et produits, performants et innovants, vous ouvriront les portes d'une banque tournée vers le monde, attentive à l'avenir des marchés financiers et au devenir de chacun de ses collaborateurs.*

***Nous n'avons jamais su compter... autrement que sur votre talent.***

## Attachés clientèle privée

LILLE
MULHOUSE
LYON
NICE
MARSEILLE
TOULOUSE
BORDEAUX
NANTES
RENNES

Des activités marquées par un fort développement, le souci constant de la satisfaction d'une clientèle exigeante... Tout concourt aujourd'hui au renforcement de nos équipes, notamment au sein de nos succursales régionales.
Véritable homme de terrain, vous développez un portefeuille de particuliers haut de gamme, constitué pour partie par votre propre prospection. Attentif à l'évolution des marchés et soucieux de répondre efficacement à nos clients, vous proposez des solutions personnalisées et efficientes, élaborées avec l'appui de nos spécialistes de l'ingénierie patrimoniale, de l'assurance-vie, de la fiscalité...
A 25/30 ans, diplômé d'une ESC, vous justifiez d'une première expérience commerciale réussie auprès d'une clientèle patrimoniale. Nous vous proposons dès à présent de rejoindre une banque de renom où vous exercerez, en toute autonomie, talent commercial et sens de la négociation.
Notre stratégie de croissance, alliée à notre appartenance au premier groupe bancaire étranger en France, vous ouvrira des perspectives d'évolution motivantes. Ces postes nécessitent une bonne connaissance du tissu économique local.
Hélène Schweblin vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence ACP/M/02 en précisant la ville choisie à : Banque NSM, 3 avenue Hoche, 75410 Paris Cedex 08.
www.banque-nsm.fr

*Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet*
membre du groupe ABN AMRO

**La Documentation française, éditeur et centre de documentation public, recherche pour son site d'Aubervilliers :**

## un CONTROLEUR DE GESTION

junior (H. ou F.), jeune diplômé(e) bac + 5,
sortant d'école ou avec une première expérience,
école de commerce, DESS ou IUP de gestion.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. avec prétentions ***(sous réf. 9901)*** à :
***LE MONDE PUBLICITE 21 bis, rue claude-Bernard***
***BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05,*** qui transmettra.

La Direction juridique et fiscale d'un grand établissement financier recherche

## UN GESTIONNAIRE FISCAL DE HAUT NIVEAU

Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous définirez et mettrez en place des procédures fiscales dont vous contrôlerez la bonne application. Vous suivrez les opérations des services et participerez à l'établissement de l'impôt à titre prévisionnel.

Maîtrisant la comptabilité bancaire, vous manifestez une très forte motivation pour la fiscalité et vous montrez ouvert aux aspects économiques et financiers. Vous êtes de préférence, ancien(ne) élève de l'Ecole Nationale des Impôts ou titulaire d'un des diplômes suivants : maîtrise de gestion, DESCF, DECF.

Doté d'un esprit rigoureux et logique, vous possédez une aptitude à communiquer, le sens des relations humaines et le goût des contacts.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant la référence 386 sur l'enveloppe, à SAFARI, 17, boulevard Poissonnière, 75082 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE



REPRODUCTION INTERDITE

# Marketing - Communication

GROUPE DE COMMUNICATION CORPORATE RECHERCHE

## Consultants en communication interne h/f

Pour aller plus loin ensemble, contactez le 01 55 33 43 78 du lundi au vendredi de 9h à 17h, en précisant la référence 608.

HACHETTE Livre

## RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Rattaché à notre Branche Education, vous définissez et mettez en œuvre la politique en matière de produits multimédia (off line et on line).

A ce titre, vous réalisez le plan de développement des différents projets, organisez les bases de données nécessaires, menez les négociations avec les principaux interlocuteurs internes et externes.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez impérativement acquis une expérience significative dans le développement de projets multimédia. Vous connaissez bien le secteur éducatif français et parlez couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous référence RM/LM à S. Meyer, HACHETTE Livre, 43 Quai de Grenelle, 75905 Paris cedex 15.

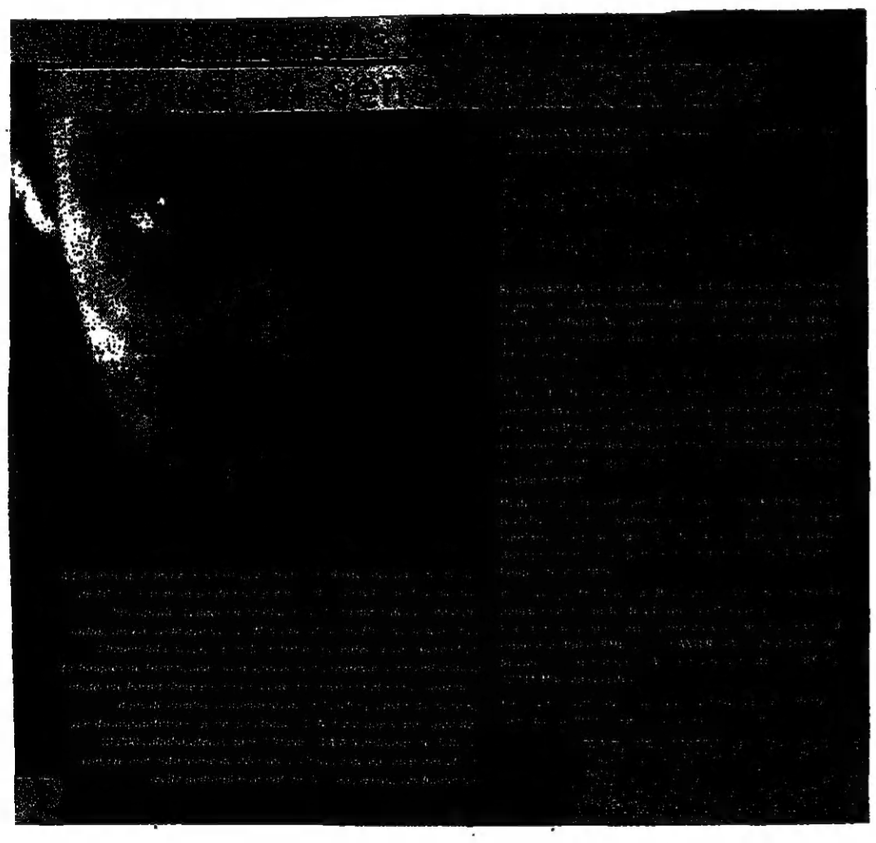

**Le capital humain est le bien le plus précieux d'une entreprise. Informer, recruter, susciter l'adhésion : la vocation de THE LINK FACTORY est de concevoir et de produire des liens de communication qui unissent les collaborateurs et les publics extérieurs de l'entreprise. Communication pour les ressources humaines et communication électronique, THE LINK FACTORY, filiale d'HAVAS ADVERTISING vous offre l'opportunité de devenir :**

## Conseil en Communication Ressources Humaines

De formation supérieure, vous possédez 3 ans minimum dans un environnement ressources humaines. Vous maîtrisez parfaitement toutes les facettes de la communication RH. Réalisation d'importants plans media, gestion des annonces, vous connaissez par cœur tous les outils de communication media et hors media.

Au delà de ces connaissances, vous êtes à même d'établir des relations privilégiées avec vos clients, d'anticiper leurs demandes et de répondre de manière réactive à leurs besoins. Pour étayer vos recommandations, vous possédez une aisance relationnelle hors pair. Vous avez une vision globale des enjeux RH et, surtout, un excellent esprit d'équipe et l'envie d'avancer.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous référence LM/LF02, à notre Conseil qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

THE LINK FACTORY

**Mireille Proust Consultants**
**162, rue de Rivoli - 75001 Paris**
**http://www.mireilleproust.com**

membre de SYNTEC

## CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, *Ouest de la France,* recherche

### JEUNE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL auprès de la direction de la chambre

**(ESC/SCIENCES PO./3ème cycle en communication)**

Vous assurez la permanence de la politique du DG et participez à la concrétisation des orientations stratégiques. Vous coordonnez les actions, animez les groupes de projets, facilitez le travail de décision des élus et gérez la communication. Vous accédez rapidement à une vision stratégique, organisationnelle et fonctionnelle de la Chambre. Vous serez assisté d'une équipe de deux chargés de communication et de deux assistantes.

Une première expérience en entreprise a révélé votre sens de l'organisation, votre excellent relationnel ainsi que des qualités rédactionnelles et de synthèse certaines.

Pour ce poste à responsabilité et évolutif, adressez votre dossier complet, *lettre de motivation manuscrite, CV, photo et prétentions* à notre Conseil Sophie BECQUET LHERITEAU, sous référence CCI/OF, BP 5, 17 002 La Rochelle Cedex

(confidentialité et réponse assurées)

SBL Evaluation - Recrutement

## CONSULTANT Hors Media - Communication interne

Réfléchir, oui. Mais expliquer encore et agir, toujours.

Un métier qui vous en apprendra beaucoup sur les autres et sur vous-même si vous aimez créer, convaincre, élaborer et vendre des stratégies de communication interne et des plans d'action. De formation Bac +4/5 (Sciences Po, Celsa, 3e cycle en communication d'entreprise), vous avez une première expérience en entreprise en qualité de chargé(e) de communication interne ou bien dans la vente de conseil aux entreprises dans l'univers de la communication.

***Choisissez l'exigence et la performance.***

**Votre réflexion stratégique est à la hauteur de votre talent commercial**

Notre agence de communication spécialisée en forte croissance, filiale d'un grand groupe, se caractérise par un esprit d'innovation permanent, du travail, du travail et toujours du travail. Mais quel plaisir !

Si vous faites rimer action et réflexion, écrivez vite, sous référence LM, à : Séverine BEUBRY. 170 rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret.

## ARS COM

PME spécialisée dans les radiocommunications,

recherche pour son développement

## ⇨ JEUNE COMMERCIAL (H/F)

*Mobile et motivé*
*de niveau BAC + 2*
*(sensibilité technique souhaitée)*
*Débutant accepté, formation assurée.*

Envoyer lettre de motivation + CV et photo a :
**ARS COM - 189, rue d'Aubervilliers**
**75886 PARIS Cedex 18**

Carri

LES OFF

OMI

Responsable filiale

Juristes
Ressources humai

Avocat en Droit So

Michael Page

CADRES ON LINE

REPRODUCTION INTERDITE



# Carrières internationales

OMI
OFFICE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

## … INTERNATIONAL DE L'OMI

### MALI (Bamako)

Société d'assistance technique internationale recherche

**• Directeur de filiale** Réf. Offre MAR-99-1063

Le candidat est responsable d'un centre de profit, le poste est basé à Bamako avec des déplacements dans tout le pays. Il est âgé de 45 à 50 ans, ingénieur ou équivalent avec une grande expérience dans le génie civil (gros œuvre et ouvrages d'art). Il a également des connaissances dans d'autres corps d'état : chaudronnerie mécanique. L'expérience de l'Afrique est absolument obligatoire. Contrat d'expatrié à durée indéterminée. Rémunération 350 à 400 KF/an selon profil + avantages liés à l'expatriation.

Adresser lettre manuscrite + CV à l'OMI,
Délégation Régionale de Marseille,
16, rue Antoine Zattara,
13331 Marseille cedex 03.

### THAÏLANDE

Groupe transit international - logistique overseas recherche

**Responsable filiale** Réf. Offre LYO-99-1052

Responsable de son centre de profit (objectifs, ventes, budgets), le candidat assure la bonne marche des opérations aériennes et maritimes import et export, anime et développe une équipe d'environ 15 personnes et gère les achats, les facturations et les paiements. Agé de 27 à 40 ans, de formation ESC et/ou Transport-Logistique, il justifie d'une expérience réussie d'au moins 5 ans en transit-logistique et si possible d'une bonne connaissance de l'Asie. Développeur, ayant prouvé une forte autonomie, il est bilingue français/anglais. CDI de droit local avec avantages liés à l'expatriation. Rémunération à négocier.

Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation Régionale de Lyon,
7, rue Quivogne, 69286 Lyon cedex 02.

### GABON

Entreprise spécialisée dans le domaine du froid et de la climatisation recherche

**• Chargé d'affaires** Réf. Offre MON-99-1160

Titulaire d'un BTS Froid et Climatisation, le candidat prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire des chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux. Il établit les relations avec les différents partenaires externes ou internes à l'entreprise. 15 ans d'expérience dans un poste similaire sont exigés. Des connaissances des réseaux aérauliques et hydrauliques sont demandées. Contrat de droit local à durée indéterminée. Rémunération à négocier avec la firme.

Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation de Montrouge, Servex, BTO.
221, avenue Pierre Brossolette, 92120 Montrouge.

### POLOGNE

Groupe international évoluant dans le secteur industriel recherche

**• Directeur centre de profit** Réf. Offre STB-99-1049.

Le candidat est chargé de prendre la direction opérationnelle d'une unité du groupe. Manager, gestionnaire et commerçant, il est directement responsable des résultats de ce centre de profit. Il fait preuve d'autonomie, de responsabilité et d'initiative dans le cadre des objectifs et des méthodes du groupe. Il peut être amené à collaborer à l'implantation, puis à l'animation de nouveaux sites en fonction de ses résultats. Agé de 35 à 45 ans et de formation supérieure technique ou de gestion, il justifie d'une expérience confirmée de direction d'entreprise. Trilingue anglais/polonais exigé. CDI de droit français. Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'OMI, Délégation de Strasbourg.
Bureaux Europe, 20, place des Halles, 67000 Strasbourg.

### NICARAGUA

Société d'assistance technique internationale recherche

**• Ingénieur travaux génie rural** Réf. Offre MAR-99-1065

Le candidat est chargé de la réhabilitation d'ouvrages de génie rural hydraulique dans le domaine de l'assainissement et de l'eau potable (installations sanitaires de base, puits, pompes manuelles, aménagement de sources, de bornes fontaines, de réseaux villageois). De formation ingénieur (ENGEES (génie de l'eau et de l'environnement) ou équivalent, il maîtrise parfaitement la langue espagnole, les mécanisme de financements de la Communauté Européenne et justifie d'une expérience similaire à l'International (10 ans minimum) en Amérique Latine. CDI d'expatrié, départ en famille. Salaire 360 KF + avantages liés à l'expatriation.

Adresser lettre manuscrite + CV à l'OMI,
Délégation Régionale de Marseille,
16, rue Antoine Zattara, 13331 Marseille cedex 03.

### GRANDE-BRETAGNE (environ de Londres)

Groupe français de télécommunication recherche

**•Responsable clientèle** Réf. Offre LIL-99-1183

Sa mission consiste à vendre différents types de terminaux (télécopieurs, téléphones) auprès d'une clientèle de distributeurs spécialisés, à recruter de nouveaux distributeurs et à négocier avec eux, ainsi qu'à animer le réseau actuel par des techniques de marketing existantes ou à mettre en place. Le candidat, diplômé d'une école de commerce ou équivalent, est motivé par la vente et possède des qualités de négociateur. La pratique courante de l'anglais est impérative. Une première expérience dans le domaine de la vente est un atout. Ce poste basé à proximité de Londres offre des perspectives d'évolution au sein du groupe et est à pourvoir de façon immédiate.

Adresser lettre dactylographiée + CV (les 2 en anglais) à :
l'OMI, Délégation Régionale de Lille,
892, avenue de la République, 59700 Marcq-en-Barœul.

# Juristes Ressources humaines

**Cabinet d'Avocats d'affaires international recrute pour son implantation lyonnaise :**

## Avocat en Droit Social

**H/F**

Vous interviendrez pour le compte d'une clientèle française ou étrangère comme conseil sur des dossiers relatifs notammment aux aspects sociaux des restructurations d'entreprise, des licenciements économiques collectifs, des mécanismes d'aménagement-réduction du temps de travail. Vous serez également appelé à traiter des relations individuelles de travail et des modes de rupture du contrat de travail.

Agé de 30 à 33 ans, de formation juridique supérieure en droit social (DEA, DESS), vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans en cabinet d'avocats.

Ouvert à la réflexion et attentif aux mutations tant législatives que réglementaires, vous faites preuve d'une réelle capacité d'adaptation. Doté d'une grande autonomie et d'un fort potentiel relationnel, vous souhaitez vous investir au sein d'une structure évolutive qui appréciera votre expertise technique autant que votre professionnalisme.

**La pratique courante de l'anglais est un atout supplémentaire.**

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **JEV26633** à **Eric Verney.**

159 avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex
http://www.mpfrance.com
e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

## LA COMMISSION EUROPEENNE

recrute des (H/F)

# Secrétaires

de langue française
Concours général COM/C/2/99

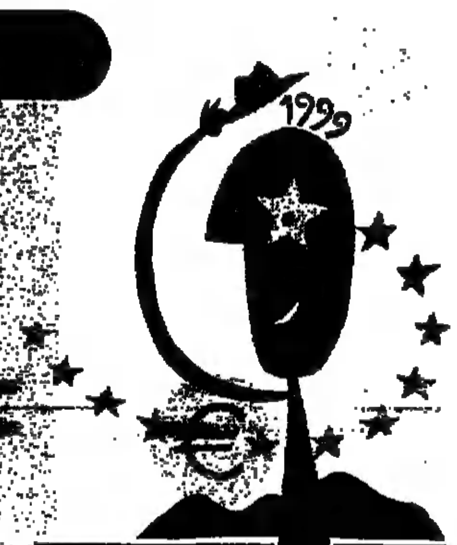


**Conditions requises:**

- être ressortissant des Etats membres de l'Union européenne;
- être né avant le 19.03.1978 et après le 19.03.1953;
- avoir une connaissance approfondie de la langue française et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue de l'Union européenne;
- être titulaire d'un diplôme de fin d'études moyennes;
- posséder un diplôme sanctionnant une formation spécifique en secrétariat d'au moins 1 an et une expérience professionnelle d'au moins 2 ans, en rapport avec les fonctions faisant l'objet du concours. A défaut de ce diplôme, posséder une expérience professionnelle d'une durée minimale de 3 ans. L'expérience devra, dans tous les cas, avoir été acquise postérieurement au diplôme de fin d'études moyennes.

**Lieu d'affectation:** Bruxelles, Luxembourg ou tout autre lieu d'activité de la Commission européenne.

La Commission européenne met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et veille scrupuleusement à éviter toute forme de discrimination basée sur la race, les croyances ou 3 les handicaps.

L'avis de concours est publié au Journal officiel C 27 A du 02.02.1999. Sous peine d'exclusion du concours, les candidats doivent utiliser l'acte de candidature inséré dans le Journal officiel. Celui-ci peut être obtenu en envoyant sous pli une enveloppe (minimum 23 x 32 cm) non timbrée, libellée à votre adresse, à la Commission européenne.

COMMISSION EUROPEENNE

- Représentation en France, Service Concours (COM/C/2/99),
  - 288, boulevard St-Germain, F-75007 Paris
  - 2, rue Henri Barbusse, F-13241 Marseille CEDEX 01
- Unité "Politique de Recrutement; Concours et Sélections" MO34 (COM/C/2/99), rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

Date limite pour l'envoi de l'acte de candidature obligatoire: 19.03.1999.

http://europa.eu.int

CADRES ON LINE

**Retrouvez toutes les annonces du Monde :**
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

## • DIRECTEUR EUROPE

LPR

• LOGISTIC PACKAGING RETURN à Toulouse, filiale d'ALGECO, est spécialisée dans la LOCATION de Parcs de PALETTES et d'EMBALLAGES de TRANSPORT sur les Marchés des Grandes INDUSTRIES et des INDUSTRIELS Fournisseurs de la Grande Distribution. Déjà implantés au BENELUX, en ESPAGNE et au U.K., notre dynamique de croissance nous amène à renforcer notre équipe de Direction.

algeco

Jeune Dirigeant, autour de 35 ans, diplômé INGENIEUR "X", ECP, MINES Paris... HEC, INSEAD, ESCP, vous avez déjà prouvé vos qualités de décideur, de négociateur, de gestionnaire et d'animateur. L'expérience du secteur LOCATIF serait un plus.

FRANCAIS et ANGLAIS courants exigés avec une autre langue.

Rattaché au P-DG, le Directeur EUROPE doit définir, mettre en œuvre notre stratégie de développement, élaborer les budgets, animer les Responsables des filiales, et contrôler les résultats.

Force de proposition dans une logique d'innovation, votre talent commercial et la pertinence de vos solutions logistiques conçues avec nos Services Etudes et Exploitation, seront à la hauteur des exigences de la clientèle Grands Comptes de cette branche européenne (ISO 9002).

Ce poste est à créer. Il est basé à Toulouse, avec de nombreux déplacements.

*• Merci d'envoyer lettre MANUSCRITE, (photo), CV détaillé actualisé, avec le SALAIRE Annuel Brut Souhaité sous réf. M 99015 (sur l'env.) à Marie-Françoise LAUTREC LEPY, Conseil en Recrutement, 27 rue Perchepinte, 31000 TOULOUSE. Premiers Entretiens en Français/Anglais à Paris/Toulouse. Confidentialité assurée.*

• Marie-Françoise LAUTREC LEPY

هكذا من الاصل



REPRODUCTION INTERDITE



REPRODUCTION INTERDITE

# Le monde des cadres


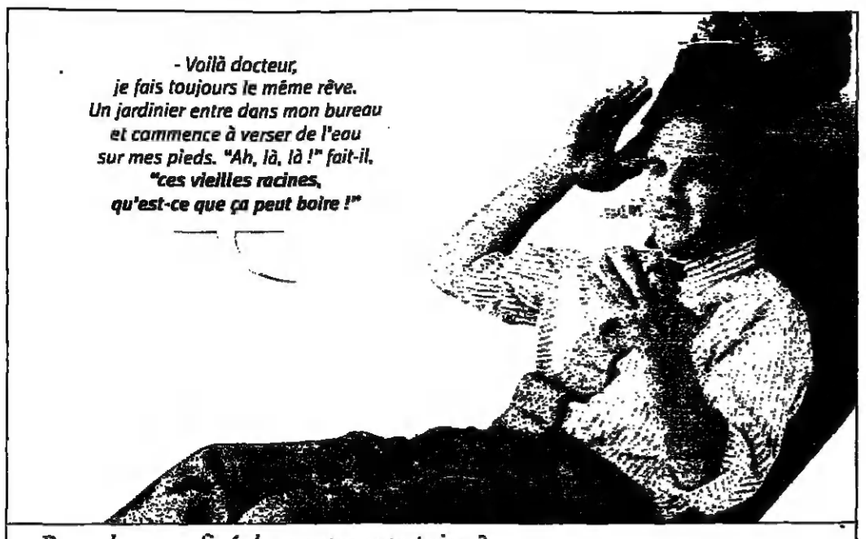


*Peur de rester figé dans votre entreprise ?*

Chez Oracle,
l'avenir vous aspire.

Systèmes d'informations, Internet, Décisionnel, Multimedia, Télécoms,... A un moment où la convergence de toutes ces technologies s'accélère, il est normal de vous poser les bonnes questions sur votre avenir. Oracle est prêt à y répondre, très simplement... Avec 5 000 personnes dans le monde, la division Oracle Applications - solution intégrée de plus de 50 modules de Production, Supply Chain Management, Comptabilité/Finance, Ressources Humaines et Front Office - croît deux fois plus vite que le marché. Enjeu stratégique pour Oracle, l'activité Applications bénéficie d'un potentiel de développement exceptionnel.

*Consultants avant-vente*
ORACLE APPLICATIONS

- PREMIER ÉDITEUR MONDIAL DE BASES DE DONNÉES D'ENTREPRISE
- DEUXIÈME ÉDITEUR MONDIAL DE PROGICIELS
- LEADER MONDIAL EN SYSTÈME D'INFORMATION DÉCISIONNELLE
- UNE OFFRE INTERNET/INTRANET SANS ÉQUIVALENT

Vous intégrez une équipe de 50 consultants, organisée par marché : banque, secteur public, services, industrie et PME. Expert sur l'un de ces marchés, ou expert dans les métiers des Ressources Humaines, du Manufacturing, de la Logistique ou du Front Office (outils de fidélisation client), vous accompagnez les ingénieurs d'affaires dans le processus de vente de solutions applicatives. Interlocuteur de nos clients grands comptes (directions opérationnelles et générales), vous qualifiez, orientez les besoins et participez à la conception et à la présentation de la solution proposée.
La taille des projets que vous gérerez pendant le cycle de vente nécessite la mise en place d'offres complémentaires avec nos partenaires et centres de compétences européens. Une approche qui vous garantit une variété de contacts et de problématiques tout en exigeant une forte adaptabilité, une bonne organisation, de l'initiative et de la créativité.
Dix ans d'expérience minimum en poste opérationnel en entreprise ou dans un cabinet de conseil, vous ont permis de participer à la mise en œuvre d'un système d'information ou de pilotage. Aujourd'hui, valorisez votre expertise métier ou marché au sein d'un éditeur majeur dans une équipe de professionnels. Vous bénéficierez d'une formation à nos produits de 5 semaines, en Europe ou aux Etats-Unis.
Notre politique active de développement offre des perspectives d'évolution vers l'expertise, le management, ou l'international. La maîtrise de l'anglais professionnel est nécessaire.
Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. AVA/LM/02/CL à Oracle France, 89 av. François Arago, 92000 Nanterre. Email:emploi@fr.oracle.com (préciser la référence du poste). Pour en savoir plus : www.oracle.fr

ORACLE®



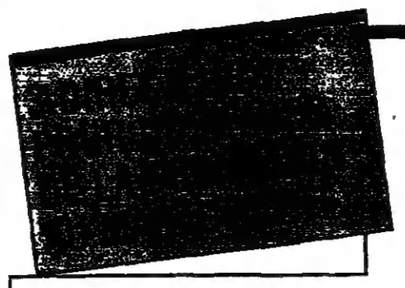

membre de SYNTEC

Groupe ESC Reims
Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Epernay

**RÉGION CHAMPAGNE (REIMS)**

**Notre Groupe ESC (50 professeurs permanents - 2 200 étudiants dont 300 étrangers - budget 105 MF) est en France l'un des premiers pôles de formation au management. Nous regroupons 3 écoles de culture française et internationale : Sup. de Co (bac+5), CESEM et TEMA (bac+4), ainsi que des MBA et une unité de formation de cadres et dirigeants.**

**Les axes majeurs de notre développement sont de poursuivre et d'accroître :**
**- la dimension multiculturelle, par des partenariats nationaux et internationaux avec les meilleures écoles d'ingénieurs françaises et de prestigieuses universités étrangères ;**
**- la qualité et le niveau de service, en faisant évoluer nos infrastructures et nos capacités structurelles et pédagogiques ;**
**- les relations avec les entreprises.**

**Pour y faire face, nous intégrons :**

## Directeur adjoint

Dans un esprit de concertation, et capable d'autonomie dans le cadre de directives très larges, vous êtes responsable de la gestion, de l'organisation et du pilotage de l'ensemble des opérations de coordination interne de l'institution, de la conception et de la mise en œuvre du projet qualité du groupe, et enfin de la préparation, du suivi et du contrôle du budget du groupe.
A 38 ans environ, vous justifiez d'une formation supérieure (bac+5, doctorat ou équivalent) et d'une double expérience de 5 à 10 ans, conjuguant des parcours d'enseignant ou de formateur en management et de dirigeant ou cadre dirigeant (encadrement d'équipe de haut niveau) d'une école ou d'un centre de formation managérial. Une culture de conseil de direction et de qualité dans le domaine du service est un plus. L'anglais (lu, parlé et écrit) est un avantage certain. *Réf. 1825/MOES*

## Directeur délégué

*Auprès de la Direction du groupe ESC, vous êtes en* charge directe, d'une part de la conception et de la mise en œuvre, à partir d'objectifs négociés, du projet CESEM (vision, alliances, sélectivité), d'autre part *de la garantie de son identité et de sa visibilité interne* et externe (partenaires, étudiants, institutions diverses), et enfin de la préparation, du suivi et du contrôle du budget.
A 35 ans minimum, parfaitement bilingue anglais, vous *justifiez d'une formation supérieure (bac+5 ou doctorat)* et d'une expérience d'encadrement d'équipes d'enseignants de l'enseignement supérieur (minimum 5 ans), en tant que responsable d'école ou de centre de formation au management... *Ce poste suppose une personnalité fédératrice et rayonnante.* De langue maternelle française ou anglaise, vous possédez une double culture d'enseignement et d'entreprise, et une visibilité internationale. *Réf. 1838/MOES*

## Directeur des études CESEM

Auprès de votre Directeur, vous organisez les activités pédagogiques, depuis la conception de leur architecture et la gestion de leur logistique jusqu'à la mise en œuvre des critères de validation, de conformité et d'ajustement, et en garanissez la qualité. Vous veillez à l'implication des étudiants dans les études et prenez les mesures correctives nécessaires.

A 32 ans environ, vous justifiez d'une formation supérieure bac+5 et d'une expérience significative (3 à 5 ans) en entreprise, ainsi qu'en tant qu'enseignant de l'enseignement supérieur. Ayant fonctionné comme responsable de programmes pédagogiques en école ou en centre de formation (entreprise ou grande école), vous maîtrisez la gestion de projets et votre enthousiasme est communicatif. *Réf. 1835/MOES*

Merci d'adresser votre lettre manuscrite et votre CV détaillé, accompagnés d'une photo et du montant de votre salaire actuel, en précisant la référence du poste choisi, à notre conseil Moreno International, 17, rue Courmeaux, 51100 Reims.

MORENO INTERNATIONAL
REIMS - PARIS



*Logiquement tourné vers le futur**

*Spécialiste du Conseil et de l'édition pour le compte des plus grands groupes français et étrangers, nous proposons une approche globale dans le traitement des informations financières, juridiques et de gestion. Les perspectives de nos 250 collaborateurs reposent sur des données factuelles : une présence à l'international, une croissance dynamique et une approche Services à travers la mise en œuvre de Systèmes d'Information Groupe.*

## Manager Formation

Pour renforcer nos équipes, nous vous proposons de nous rejoindre.
Vous aimez créer, développer, animer. Venez piloter notre activité formation.
Vous définirez les différents projets pédagogiques, adapterez les supports aux besoins de nos stagiaires et étendrez notre offre formation auprès de nos clients.
Véritable facilitateur, vous saurez fédérer nos consultants autour de nos projets formation dans un souci d'efficacité et de satisfaction clients.

A 34 ans environ, vous témoignez d'une double compétence gestionnaire/formateur. Vous avez réussi vos premières expériences de contrôleur de gestion, consolideur ou de consultant et avez mis vos qualités pédagogiques au service des autres. Depuis environ quatre ans, vous êtes responsable de la création et de l'animation de stages dans le domaine de la gestion et/ou de la finance orientée produit. Vous êtes diplômé d'une école de gestion ou équivalent et connaissez parfaitement le monde de l'informatique de gestion.

La maîtrise de l'anglais sera appréciée. Réf. 4563/M

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Evelyne LEVY - CARTESIS
23-25 rue de Berri 75008 Paris. www.cartesis.com

by CARTESIS
BRUXELLES - HAMBOURG - MELBOURNE - NEW YORK - PARIS - UTRECHT



*Pour accompagner son développement, la Société Générale recherche pour sa Direction des Assurances un :*

## *Chargé d'Assurances IARD junior*

L'entité « produits clientèle » de cette direction met en place des produits d'assurance IARD, destinés à être commercialisés, notamment auprès des particuliers, des PME et des artisans par le biais du réseau ou des filiales de la banque.

Vous êtes associé sur le plan technique, à la conception et à la mise au point de nouveaux produits ainsi qu'à l'aménagement de produits existants.

Par ailleurs, vous effectuez le suivi économique de ces produits et participez au suivi budgétaire et administratif d'une petite société de courtage d'assurances.

Âge de 24/28 ans, de formation supérieure (DESS assurances, diplôme de l'Institut des Assurances ou ENAss, ESA), débutant ou justifiant d'une première expérience professionnelle dans l'étude de produits IARD, vous avez une sensibilité juridique et appréciez également les chiffres. La maîtrise d'Excel et de Word est indispensable.

Pour ce poste situé à la Défense, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) sous la réf. CS/IARD à Société Générale, Service Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

*Avec 58 000 collaborateurs dans le monde, 2 600 agences en France et plus de 500 implantations dans 80 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.*

*http://www.socgen.com/recrut*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.